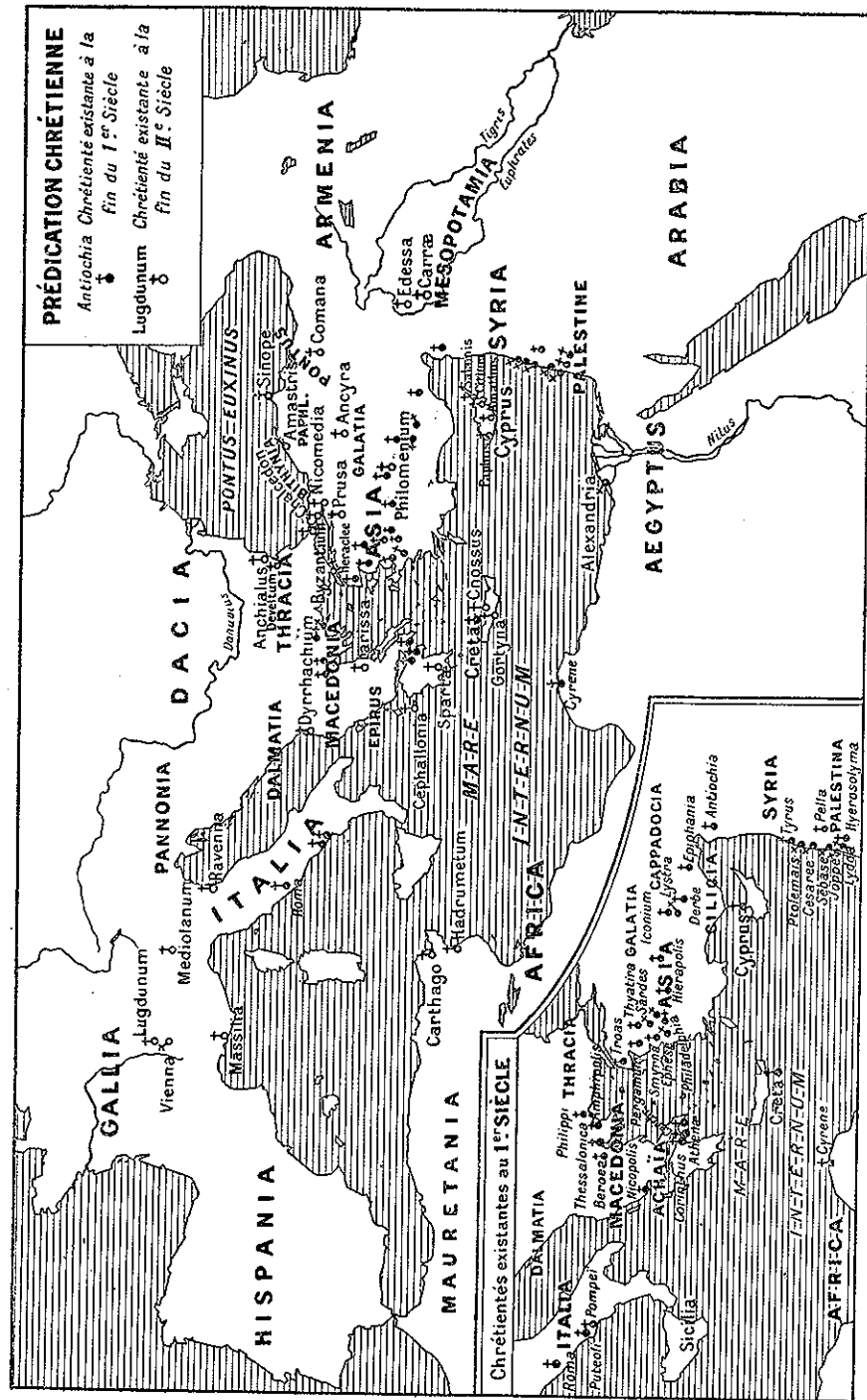


HISTOIRE DE L'ÉGLISE

*

L'Église primitive



HISTOIRE DE L'ÉGLISE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
AUGUSTIN FLICHE & VICTOR MARTIN

1

L'Église primitive

par

J. LEBRETON

*Doyen de la Faculté de Théologie
de l'Institut Catholique de Paris*

Jacques ZEILLER

*Directeur d'Études à l'École
des Hautes-Études (Sorbonne)*

BLOUD & GAY

AVANT-PROPOS

par Augustin FLICHE et Victor MARTIN.

Parmi toutes les branches de l'activité historique, il en est peu qui, depuis un demi-siècle, aient enregistré autant de progrès que l'histoire ecclésiastique. Son essor a été favorisé par un concours de circonstances propices : ouverture des archives vaticanes à tous les travailleurs par le pape Léon XIII, création à Rome, par les diverses nations, d'instituts pour l'exploitation des archives ou des inscriptions, éclosion un peu partout d'organismes scientifiques s'occupant plus spécialement d'histoire religieuse, développement des sciences auxiliaires, publication de recueils et de répertoires qui facilitent l'utilisation des textes, extension des études historiques de théologie et de droit canon. Si bien des lacunes persistent encore, on ne saurait nier que d'importants résultats ont été acquis en France et à l'étranger. En outre, à côté des multiples ouvrages d'érudition qui ont élucidé ou tout au moins éclairci tant de problèmes obscurs, de grandes synthèses ont été tentées, embrassant soit une période chronologique, soit l'activité religieuse dans tel ou tel pays d'Occident ou d'Orient, soit un groupe d'institutions ecclésiastiques à un moment donné. Quelques écrivains, enfin, ont essayé de dégager dans leur ensemble les principaux résultats obtenus par l'érudition contemporaine et de retracer, avec plus ou moins de détail, l'histoire générale de l'Église.

Parmi ces derniers travaux, il en est qui sont dignes de tous éloges et qui ont rendu de réels services. On leur a reproché toutefois tantôt d'être par trop condensés, tantôt de ne pas donner de références assez nombreuses, plus souvent encore de ne pas offrir dans leurs diverses parties la même valeur scientifique. Ceux qui les ont rédigés étaient préparés, par leurs recherches personnelles, à traiter une période de l'histoire ecclésiastique ; ils ne pouvaient avoir la même compétence pour les autres et, malgré un effort très méritoire d'information, ils se sont heurtés parfois à des écueils qu'il leur était difficile de surmonter.

Il paraît en effet acquis qu'à l'heure actuelle, en raison du nombre chaque jour croissant de livres et d'articles parus en toute langue, un seul homme ne saurait écrire à lui seul l'histoire de l'Église depuis ses plus lointains débuts jusqu'à l'époque immédiatement contemporaine.

A la différence de ce qui s'est produit dans le domaine de l'histoire ecclésiastique, les récentes histoires universelles en cours de publication : Histoire Générale de G. Glotz, Peuples et civilisations de L. Halphen et Ph. Sagnac, Histoire du monde de E. Cavaignac, sont des œuvres collectives groupant une série de spécialistes auxquels on a confié la rédaction d'un ou de deux volumes au plus et elles ont, de ce fait, une haute tenue scientifique.

C'est une formule analogue que l'on a voulu adopter ici. La présente publication diffère des histoires générales de l'Église qui l'ont précédée, d'abord par son étendue, puisqu'elle ne comprendra pas moins de 24 volumes in-8° d'environ 500 pages, plus encore par ce fait qu'elle n'est pas l'œuvre d'un seul historien ou d'un nombre très restreint de collaborateurs.

Plus de trente auteurs, de provenance diverse, ont accepté de participer à sa rédaction. Qu'ils soient laïques ou ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, professeurs d'Universités et de lycées de l'État, de Facultés catholiques, de Séminaires, ou d'Universités étrangères, ils se recommandent tous par leurs titres scientifiques : les uns se sont signalés par des travaux qui ont fait honneur à l'érudition française ; les autres, plus jeunes, ont prouvé, en mainte occasion, que l'on pouvait placer en eux les plus légitimes espoirs et qu'il n'était pas téméraire de les investir, à côté de leurs aînés, d'une mission à laquelle ils sont suffisamment préparés.

Ainsi a-t-on pu, comme dans les histoires générales précitées, confier chaque période de l'histoire de l'Église à des spécialistes dotés, en ce qui la concerne, de connaissances personnelles approfondies, tout désignés pour dégager des travaux d'érudition précédemment parus les conclusions qui s'imposent et pour combler, s'il y a lieu, des lacunes encore existantes.

L'Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, dont le présent volume inaugure la publication, vise en effet, avant toute chose, à placer en pleine lumière les résultats généraux auxquels ont abouti les différentes recherches dont l'histoire ecclésiastique a été l'objet pendant ces dernières années et à les mettre à la portée de tous ceux qui, pour des raisons d'ordre divers, souhaitent les atteindre par une voie facile et rapide.

Elle s'adresse plus particulièrement aux étudiants qui, pour la préparation de leurs programmes, sont à l'affût d'une information sûre et puisée aux meilleures sources, au grand public avide de s'instruire, de s'éclairer, de rectifier des données fausses, et aussi aux travailleurs de tout ordre qui, avant de se spécialiser dans l'étude d'une question, aspirent à situer celle-ci dans le cadre de l'histoire générale, afin de ne pas s'égarer et d'éviter de dangereux contre-sens.

Aux uns et aux autres elle offrira une mise au point fondée sur la connaissance critique des travaux antérieurs ou, à défaut, des sources originales, et susceptibles, suivant le cas, de satisfaire les plus légitimes curiosités ou d'orienter des recherches personnelles.

De cette conception générale de l'œuvre dérivent ses caractères distinctifs.

Puisqu'il s'agit avant tout d'initiation et de mise au point, il importe que les divers lecteurs de l'Histoire de l'Église aient non seulement à leur disposition une version sûre des événements, mais qu'ils puissent, à tout moment, se reporter aux travaux qui l'ont inspirée. Aussi, en plus de la bibliographie générale placée en tête des différents volumes, chaque chapitre sera-t-il précédé de la liste des ouvrages et articles indispensables à quiconque voudrait approfondir les questions qui y sont traitées. Dans cette bibliographie, on a délibérément éliminé les livres d'inspiration peu scientifique pour retenir exclusivement ceux qui peuvent à bon droit être considérés comme définitifs ou comme apportant, tout au moins, une contribution intéressante ; l'on a par dessus tout évité de faire un sort qu'ils ne méritent pas à ces livres ou articles médiocres qui encombrant pesamment l'historiographie ecclésiastique et qui, pour des raisons qui n'ont rien de scientifique, défigurent trop souvent la véritable physionomie des faits.

Le texte lui-même sera toujours accompagné des références indispensables. Les sources originales seront indiquées chaque fois qu'il paraîtra nécessaire, mais on renverra surtout aux ouvrages scientifiques les plus récents où le lecteur trouvera l'indication de ces sources. S'il s'agit de questions ayant donné lieu à des opinions diverses et contradictoires, on indiquera brièvement les raisons pour lesquelles telle ou telle attitude a été adoptée de préférence à une autre ; toutefois, lorsque les arguments qui militent en faveur de la thèse énoncée auront été exposés sous une forme péremptoire dans un livre ou un article, on se contentera de renvoyer à ce travail. En tous cas, sous une forme ou sous une autre, toute affirmation, de quelque nature qu'elle soit, sera justifiée et les moyens de la contrôler seront largement mis à la disposition de tous.

Les mêmes préoccupations scientifiques inspireront la mise en œuvre des matériaux ainsi triés et présentés au lecteur. On s'efforcera de bannir les considérations générales qui ne prouvent rien, de donner un aperçu aussi exact et aussi complet que possible des différentes formes de l'activité ecclésiastique à travers les âges, de n'en laisser dans l'ombre aucun aspect essentiel. Le défaut de certaines publications analogues à celle-ci est d'avoir envisagé presque exclusivement ce qu'on peut appeler l'histoire extérieure de l'Église, c'est-à-dire les rapports avec les États et les sociétés organisées. Sans vouloir la sacrifier, nous croyons qu'il serait regrettable de reléguer au second plan, comme on l'a fait trop souvent, l'activité interne du catholicisme qui lui a permis de rayonner au dehors et de répandre ses clartés dans tous les domaines de la vie des peuples aussi bien que des individus. Tout se tient dans la vie de l'Église à travers les âges et, si l'on veut en découvrir le sens profond, on doit chercher à saisir le lien qui existe à tout moment entre les idées dogmatiques et les règles canoniques d'un côté et, de l'autre, la réalité sociale, politique et économique.

Aussi bien aucune source d'information ne sera-t-elle négligée. A l'heure

actuelle, les érudits qui s'occupent d'histoire de l'Église, non contents d'utiliser les documents littéraires et diplomatiques, portent de plus en plus leurs investigations vers la théologie, vers le droit canon, vers les œuvres polémiques, où se trouve souvent l'explication des événements et de l'allure qu'ils ont revêlue. L'Histoire générale doit tirer son profit de cette orientation : elle pourra ainsi replacer les faits sous leur angle véritable, en saisir les causes réelles, établir les relations qui les unissent aux conceptions théologiques ou canoniques d'une époque et, par là, en donner une large et véridique interprétation.

Ainsi apparaîtra en pleine lumière, nous l'espérons du moins, l'extraordinaire universalité du rôle de l'Église à travers les âges. Est-il nécessaire d'ajouter que, pour parvenir à une vérité historique plus complète et plus solidement établie, ceux qui collaborent à cette œuvre sont décidés à s'astreindre à toutes les exigences des méthodes modernes ? « Tout chrétien fidèle à sa foi, écrivait il y a trente-cinq ans le chanoine Cauchic dans le numéro inaugural de la Revue d'histoire ecclésiastique (1), admet le gouvernement du monde par la Providence, ce qui ne l'empêche pas d'étudier et de rechercher scientifiquement l'action des causes secondes. » Le distingué maître de Louvain, en écrivant ces lignes, faisait écho au désir plusieurs fois exprimé par le pape Léon XIII qui souhaitait l'apparition d'une histoire ecclésiastique universelle, mise au point des progrès de la critique de notre temps.

La présente collection ne poursuit point d'autre but que celui qu'énonçait le pontife qui a tant fait pour le développement des études historiques. Vraiment scientifique et synthétique, envisageant également toutes les périodes et toutes les formes d'activité ecclésiastique, puisse-t-elle, grâce à la collaboration d'historiens tous animés du même idéal, réaliser, pour la plus grande satisfaction de tous, un si beau programme.

(1) *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. I, 1900, p. 141.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Un certain nombre de sources dont l'utilisation sera constante ou de recueils de textes anciens indispensables à connaître sont à indiquer une fois pour toutes en tête de ce volume. Cette bibliographie reste valable pour le tome II.

Le premier nom à citer est celui d'EUSÈBE, évêque de Césarée de Palestine au début du IV^e siècle, auteur d'une *Histoire ecclésiastique*, en dix livres, des origines à 324, et d'une *Chronique*, dont saint Jérôme a traduit en latin le deuxième livre, en le remaniant et en continuant l'ouvrage jusqu'à l'année 378. La meilleure édition de l'*Histoire ecclésiastique* est celle de Ed. SCHWARTZ, dans le *Corpus de Berlin, Eusebius Werke*, t. II : *Kirchengeschichte*, Leipzig, 1903, 1908, 1909, 3 vol.

La *Chronique* est également éditée dans le *Corpus de Berlin*, par R. HELM, *Eusebius Werke*, t. VII : *Die Chronik des Hieronymus*, Leipzig, 1913, 1926, 2 vol. ; par J. KARST, *Eusebius Werke*, t. V : *Die Chronik des Eusebius aus dem armenischen übersetzt*, Leipzig, 1911.

L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe a été traduite en latin par Rufin qui y a ajouté deux livres : éd. SCHWARTZ et Th. MOMMSEN, 2 vol., *Corpus de Berlin*, Leipzig, 1909. Édition (Texte de Schwartz) accompagnée d'une traduction française par Émile GRAPIN, dans la collection *Textes et documents pour l'étude historique du christianisme*, publiés sous la direction de H. HEMMER et P. LEJAY, 3 vol., Paris, 1905, 1911, 1913.

Un historien latin, le Gallo-romain Sulpice-Sévère, a composé deux livres de *Chroniques* embrassant l'histoire universelle, telle qu'il pouvait la connaître, de la création à la fin du IV^e siècle (édit. HALM, dans *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, Vienne, 1866). Un autre latin, le prêtre espagnol Paul Orose, disciple de saint Augustin, écrivit aussi une histoire universelle, indépendante, comme celle de Sulpice-Sévère, d'Eusèbe de Césarée : *Adversus paganos historiarum libri VII*, qui s'arrête en 416 (édit. LANGEMEISTER, *Corpus script. ecclesiast. latin.*, Vienne, 1882).

Le *Liber Pontificalis* est une chronique des papes, commencée par un auteur inconnu du VI^e siècle et de valeur fort inégale. La meilleure édition est celle de DUCHESNE, Paris, 1886-1892, 2 vol.

On se borne ici, pour ne pas allonger outre mesure cette bibliographie, aux historiens proprement dits. On trouvera la liste des autres écrivains chrétiens de langue grecque et de langue latine des trois premiers siècles, dans O. BARDENHEWER, *Patrologie*, 3^e édit., Fribourg-en-Brisgau, 1910, et *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, 5 vol., 2^e édit., Fribourg-en-Brisgau, 1913-1924, pour les tomes I, II, IV, 1^{re} édition, 1912 et 1932, pour les tomes III et V, avec supplément du tome III, 1923, et leurs œuvres dans la *Patrologie grecque* et la *Patrologie latine* de MIGNÉ, et, pour une grande partie d'entre eux, dans les deux grandes collections, en cours de publication, dites le *Corpus de Berlin* pour les écrivains grecs (*Die griechischen christlichen Schriftsteller*

der ersten Jahrhunderten) et le *Corpus* de Vienne pour les latins (*Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*).

On cherchera les inscriptions chrétiennes dans le *Corpus inscriptionum græcarum* et le *Corpus inscriptionum latinarum*, publiés l'un et l'autre par l'Académie de Berlin, le premier de 1856 à 1877, le second depuis 1863, encore en cours de publication. Les inscriptions chrétiennes de Rome ont été publiées par J.-B. DE ROSSI, *Inscriptiones christianæ Urbis Romæ*, t. I, Rome, 1857-1861 ; t. II, Rome, 1888. Un troisième volume, portant l'indication *Nova series*, vol. I, a été publié par A. SILVAGNI, Rome, 1922.

On consultera avec grand fruit, sur les écrivains chrétiens de langue grecque, A. PUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne depuis les origines jusqu'à la fin du IV^e siècle*, Paris, 1928-1930, 3 vol., et sur ceux de langue latine, P. DE LABRIOLLE, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, 2^e éd., Paris, 1924. Indiquons encore : P. BATIFFOL, *Anciennes littératures chrétiennes* : I. La littérature grecque, 2^e éd., Paris, 1898. II. R. DUVAL, La littérature syriaque, Paris, 1899. M. MORICCA, *Storia della Letteratura latina cristiana*, Turin, I, 1925 ; II, 1^{re} partie, 1928 ; III, 1^{re} partie, 1932.

Les Actes des martyrs sont catalogués dans la *Bibliotheca hagiographica orientalis*, éditée par les Bollandistes, Bruxelles, 1909, la *Bibliotheca hagiographica græca*, éditée par les mêmes, Bruxelles, 1909, et la *Bibliotheca hagiographica latina*, par les mêmes, Bruxelles, 1898-1911, et utilisés avec critique et commentaires dans les *Acta Sanctorum*, publiés également par les Bollandistes, Anvers, 1643-Bruxelles, 1931 (date du dernier volume paru, l'œuvre est toujours en cours de publication). Le tome II du mois de novembre des *Acta Sanctorum*, Bruxelles, 1894, renferme l'édition systématique, par J.-B. DE ROSSI et L. DUCHESNE, du *Martyrologium Hieronymianum*, le plus important document martyrologique de l'antiquité ; réédition critique par le P. H. DELEHAYE et Dom H. QUENTIN, sous le titre : *Acta Sanctorum novembris tomus II pars posterior qua continetur H. Delehaye commentarius perpetuus in Martyrologium Hieronymianum ad recensionem H. Quentin*, Bruxelles, 1931.

L'un des recueils les plus connus d'actes de martyrs a été donné au XVII^e siècle par Dom Th. RUINART : *Acta primorum martyrum sincera*, Paris, 1889. D'autres seront indiqués à la bibliographie du chapitre IX.

De très nombreux textes d'auteurs orientaux sont publiés dans la *Patrologia orientalis*, dirigée par R. GRAFFIN et F. NAU, en cours de publication, Paris, 1908 et s., et dans le *Corpus scriptorum orientalium*, de J.-B. CHABOT, I. GUIDI, H. HYVERNAT, B. CARRA DE VAUX, également en cours de publication, Paris, 1903 et s.

Les Actes des Conciles sont réunis dans les grandes collections de LABBÉ et COSSART (édit. Coleti, Venise, 1728), de MANSI, *Conciliorum amplissima collectio*, 31 vol. (Florence et Venise, 1759 et s.) et, pour les conciles généraux seuls, de E. SCHWARTZ, *Acta Conciliorum œcumenicorum*, en cours de publication, Strasbourg, Berlin et Leipzig, 1914 et s. L'histoire des conciles a été faite par Hefelè, traduite et complétée et plus d'une fois rectifiée par Dom H. Leclercq : J. HEFELÈ, *Histoire des Conciles*, nouvelle traduction, révisée et augmentée par un religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Michel de Farnborough, en cours de publication, Paris, 1907 et s.

Les grands recueils juridiques anciens constituent des sources complémentaires pour l'histoire ecclésiastique ancienne : *Codex Theodosianus*, édit. J. GODEFROY, avec commentaires, 6 tomes en 4 vol., Lyon, 1665, republié par J. D. BITTER, 6 vol., Leipzig, 1739-1743 ; édit. Th. MOMMSEN et P. MEYER, *Theodosiani libri XVI*, Berlin, 1903, et *Corpus Juris civilis*, t. I, *Institutiones*

et *Digesta*, édit. P. KRÜGER et Th. MOMMSEN, Berlin, 1889 ; t. II, *Codex Justinianus*, édit. P. KRÜGER, Berlin, 1888 ; t. III, *Novellæ*, édit. K. SCHÖLL et G. KROLL, Berlin, 1895.

Une série d'ouvrages généraux sur l'histoire ancienne de l'Église sont de même à citer, pour n'y plus revenir, en tête de ce chapitre initial :

ACHELIS (H.), *Das Christentum in den ersten drei Jahrhunderten*, 2 vol., Leipzig, 1912 ; 2^e édit. du 1^{er} vol., Leipzig, 1924.

ALLARD (P.), *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, 3^e édit., 2 vol., Paris, 1903, 1905.

— *Les persécutions du III^e siècle*, 2^e édit., Paris, 1898.

— *La persécution de Dioclétien*, 2^e édit., 2 vol., Paris, 1903.

— *Le christianisme et l'Empire romain*, 6^e édit., Paris, 1903.

AUBÉ (B.), *Histoire des persécutions de l'Église*, 2^e édit., 4 vol., Paris, 1875-1886.

BATIFFOL (P.), *Le catholicisme des origines à saint Léon. I. L'Église naissante et le catholicisme*, 12^e édit., Paris, 1927.

BIHLMAYER (K.), *Kirchengeschichte, auf Grund des Lehrbuches von F.-X. Funk. T. I : Das christliche Altertum*, 9^e édit., Paderborn, 1931. Une traduction française, qui est plutôt une adaptation de la 1^{re} édition de Funk, a été publiée par l'abbé H. Hemmer, 2 vol., Paris, 3^e édit., s. d. [1891].

BOULANGER (A.), *Histoire générale de l'Église*, t. I : *L'antiquité chrétienne*. Vol. I : *Les temps apostoliques*, Paris, 1931 ; Vol. II : *Le temps des persécutions*, Paris, 1931.

DUCHESNE (L.), *Histoire ancienne de l'Église*, 3 vol., Paris, 1906, 1907, 1910.

— *Les origines du culte chrétien*, 5^e édit., Paris, 1920.

DUFOURCQ (A.), *Histoire ancienne de l'Église* :

I. *Les religions païennes et la religion juive comparée*, 6^e édit., Paris, s. d. [1924].

II. *La révolution religieuse, Jésus*, 6^e édit., Paris, s. d. [1927].

III. *Le christianisme primitif. Saint Paul, saint Jean, saint Irénée*, 6^e édit., Paris, s. d. [1929].

IV. *Le christianisme et l'Empire romain*, Paris, s. d. [1930].

EHRARD (A.), *Die Kirche der Märtyrer*, Munich, 1932.

GWATKIN (H.-M.), *Early Church. History to ad 313*, 2 vol., Londres, 1909.

HARNACK (Ad.), *Geschichte der altchristlichen Literatur* :

I. *Die Ueberlieferung und der Bestand*, Leipzig, 1893.

II. *Die Chronologie*, Leipzig, 1897-1904, 2 vol.

— *Die Mission und Ausbreitung des Christentums*, 4^e édit., Leipzig, 1924, 2 vol.

JACQUIN (A.-M.), *Histoire de l'Église*, t. I : *L'antiquité chrétienne*, Paris, s. d. [1929].

KIDD (A.), *History of the Church to A. D. 461*, Oxford, 1922, 3 vol.

KIRSCH (J. P.), *Kirchengeschichte*, t. I : *Kirchengeschichte in der antiken griechisch-römischen Kulturwelt*, Fribourg-en-Brisgau, 1930.

KRÜGER (G.), *Handbuch der Kirchengeschichte*, t. I : *Das Altertum*, Tubingue, 1923.

LIETZMANN (H.), *Geschichte der Altenkirche. T. I : Die Anfänge*, Berlin et Leipzig, 1932.

MOURRET (F.), *Histoire de l'Église*, nouvelle édit., Paris, 1921, 9 vol.

MÜLLER (K.), *Kirchengeschichte*. Ester Band, Erste Lieferung, 1924 ; Zweite Lieferung, 1927 ; Dritte Lieferung, 1929, Tubingue.

POULET (Dom Ch.), *Histoire du Christianisme*, fasc. I-VI, Paris, 1932-1934.

RENAN (E.), *Histoire des origines du christianisme*, Paris, s. d. [1861 et suiv.], 8 vol.

ROSENSTOCK (E.) et WITTIG (J.), *Das Alter der Kirche*, Berlin, 1908, 3 vol.

TILLEMONT (LENAIN DE), *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris, 1693-1712, 16 vol.

ZEILLER (J.), *L'Empire romain et l'Église*, t. V^e de l'*Histoire du monde*, publiée sous la direction de E. Cavaignac, Paris, 1928.

On ajoutera à cette liste le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, de Dom F. CABROL et Dom H. LECLERCQ (Dom F. Cabrol seul pour les 4 premiers volumes), en cours de publication, Paris, 1907 et suiv. ; le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, publié sous la direction de A. BAUDRILLART, A. VOGT et M. ROUZIÈS, continué par A. DE MEYER et Et. van CAUWERBERGHE, en cours de publication, Paris, 1912 et suiv. ; le *Dictionnaire de théologie catholique*, commencé sous la direction de A. VACANT, continué sous celle de E. MANGENOT et de E. AMANN, en cours de publication, Paris, 1909 et suiv. ; le *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*, 4^e édit., sous la direction de A. D'ALÈS, 4 vol. et Table, Paris, 1911-1931 ; le *Lexikon für Theologie und Kirche*, sous la direction de BUCHBERGER, en cours de publication, Fribourg-en-Brisgau, 1930 et suiv. ; la *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, 3^e édit., sous la direction de A. HAUCK, 24 vol. Leipzig, 1896-1913 ; *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*, 2^e édit. par H. GUNKEL et L. ZOCHARNACK, 5 vol., Tubingue, 1927-1932 ; *Encyclopedia of Religion and Ethic*, sous la direction de J. HASTINGS, 13 vol., Edimbourg, 1908-1926.

Sur l'histoire doctrinale, il faut connaître : TIXERONT (J.), *Histoire des dogmes*, I. *La théologie anténicéenne*, 11^e éd., Paris, 1930 ; II. *De saint Athanase à saint Augustin*, 9^e éd., Paris, 1931 ; III. *La fin de l'âge apostolique*, 8^e éd., 1928 ; HARNACK (A.), *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, I. *Entstehung des kirchlichen Dogmas*, 4^e édit., Tubingue, 1909 ; LOOFS (F.), *Leitfaden zum Studium der Dogmengeschichte*, 4^e édit., Halle, 1906.

INTRODUCTION

I. — LE MONDE ROMAIN A L'AVÈNEMENT DU CHRISTIANISME (1)

LE CHRISTIANISME VIENT DE L'ORIENT

L'Église catholique, comme le disent encore les plus élémentaires catéchismes, est appelée Église romaine, parce que son chef réside à Rome, et parce que l'immense empire qui avait Rome pour origine et pour tête fut, aux premiers siècles de son histoire, le théâtre par excellence de son expansion. Mais son berceau est en Palestine, d'où la première prédication chrétienne a pénétré d'abord en Syrie : le point de départ du développement chrétien se place donc à peu près sur ce qu'on pourrait nommer la ligne de partage entre l'Empire romain ou le monde méditerranéen et le monde oriental. Le judaïsme est le milieu originel du christianisme, et la dispersion judaïque, la *Diaspora*, s'étendait des colonnes d'Hercule jusque vers les anciennes limites orientales de ce qui avait été l'empire d'Alexandre (2).

Si Rome et surtout Alexandrie étaient devenues à la fin de l'ère antique de grandes cités juives, Babylone l'était ou tout au moins l'avait été aussi, si bien qu'on a pu, le christianisme ayant été prêché d'abord dans les synagogues des colonies juives dispersées dans le monde, se demander, avec peu de vraisemblance assurément, mais sans absurdité intrinsèque, si la Babylone, pourtant visiblement symbolique, de la I^{re} épître de Pierre n'aurait pas été, au lieu de Rome, Babylonespirituelle, l'authentique Babylone des bords de l'Euphrate.

(1) BIBLIOGRAPHIE. — On trouvera un aperçu de l'état du monde romain à la fin de l'ère ancienne dans E. ALBERTINI, *L'Empire romain* (tome IV de *Peuples et civilisations. Histoire générale*, publiée sous la direction de L. HALPHEN et CH. SAGNAC, Paris, 1929), particulièrement chap. V et VI, en tête des différents paragraphes desquels est donnée une bibliographie.

Sur la vie et les tendances religieuses, voir plus spécialement: J. TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, Paris, 1907-1920, 3 vol.; F. CUMONT, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 4^e édit., Paris, 1929.

Sur les conditions dans lesquelles s'opéra le premier développement du christianisme dans l'Empire romain, on peut citer: FOAKES JACKSON and KIRSOFF LAKS, *The beginning of Christianity*, Londres, 1920-1933, 5 vol.; G. KITTEL, *Die Religionsgeschichte und das Urchristentum*, Gütersloh, 1932; ED. MEYER, *Ursprung und Anfänge des Christentums*, Stuttgart et Berlin, 1921-1923, 3 vol.; W. CLASSEN, *Eintritt des Christentums in die Welt. Der Sieg des Christentums auf dem Hintergrunde der untergehenden antiken Kultur*, Gotha, 1930. D'autres ouvrages relatifs à des questions déterminées abordées dans cette introduction sont signalés dans les notes.

(2) Sur la *Diaspora* et sur l'importance numérique des Juifs au début de notre ère, voir *infra*, p. 51. Cf. J. JUSTER, *Les Juifs dans l'Empire romain*, t. I, Paris, 1914.

En tout cas, la diffusion du christianisme s'est opérée dès les premiers temps sur les deux versants de cette arête du monde judaïque, qui allait, par Jérusalem, d'Antioche à Alexandrie. Mais il est non moins vrai, et c'est là le fait essentiel, qu'elle s'est opérée sur les deux côtés opposés avec une intensité, une rapidité et une fortune singulièrement inégale : si une première évangélisation de la Perse dès l'âge apostolique paraît assez peu douteuse, les résultats en sont demeurés invisibles ou en ont été ensuite effacés pour deux siècles environ (1). Il en est tout autrement de l'évangélisation de l'Empire romain.

*IL SE DÉVELOPPE D'ABORD
DANS LE CADRE
DE L'EMPIRE ROMAIN*

L'existence d'une frontière politique, la disparité des moyens de communication, l'inégalité de résistance de deux civilisations distinctes expliquent facilement cette diversité de succès. Les contacts établis

depuis un temps déjà assez long entre l'hellénisme et le judaïsme et le fait que le christianisme trouva très vite des propagandistes possédant au moins une certaine culture grecque rendent eux-mêmes raison de cette perméabilité plus grande du milieu gréco-romain à la diffusion du christianisme. Les relations matérielles, en outre, étaient autrement faciles entre le monde méditerranéen et la Syrie et la Palestine qu'entre celles-ci et la région du Tigre et de l'Euphrate : d'un côté la mer et les routes de l'Asie Mineure, de l'autre un désert à traverser ou à contourner. Enfin, et c'est peut-être là le plus important, la Palestine, au temps de Jésus, faisait déjà partie de l'Empire, et les premiers prédicateurs de l'Évangile, apôtres et autres disciples, étaient par conséquent sujets de Rome ; la première propagande chrétienne, partie d'une terre déjà romaine, s'effectua dans l'Empire romain, et tout naturellement elle tendit d'abord à s'y poursuivre plus qu'à déborder au dehors.

*IL S'ORGANISE
COMME UNE RELIGION
DE CITÉS*

Ainsi chaque grande ville, visitée par les premiers messagers de la bonne nouvelle et lui donnant un nombre même exigu d'adhérents, devint le siège d'une réunion de chrétiens,

que l'on appela une église, *ἐκκλησία*. Le christianisme s'affirme de la sorte, dès le début, comme une religion de cités (2), qui s'adaptera d'assez près, dans sa texture extérieure, au cadre impérial.

Religion de cités, il s'organisera en effet au fur et à mesure de ses progrès suivant les mêmes directives : une église distincte correspondant le plus souvent à une cité, où résidera son chef, l'évêque, — des chorévêques ou

(1) C. J. LABOURT, *Le christianisme dans l'Empire perse*, Paris, 1904, p. 16-17. Voir *infra*, p. 285-286.

(2) P. BATIFFOL, *L'Église naissante et le catholicisme*, 1^{re} édit., Paris, 1909, p. 4.

évêques des campagnes se trouvant parfois préposés à des communautés rurales qui lui sont rattachées, — ces églises se hiérarchisant elles-mêmes plus tard selon la hiérarchie provinciale qui subordonne les simples cités aux métropoles de provinces, elles-mêmes se subordonnant, plus tard, tout au moins en Orient, aux métropoles supérieures des chefs-lieux de diocèses civils créés au Bas-Empire, exarchats ou primaties, et plus haut encore, patriarcats, Rome, capitale de l'Empire, étant le centre et le siège suprême.

Cependant il n'y aura jamais corrélation absolument rigoureuse, et l'origine historique d'une situation ecclésiastique n'est pas à chercher toujours ou uniquement dans sa correspondance avec une situation politique : la suprématie religieuse de Rome s'explique dans une mesure plus ou moins large par sa suprématie politique, mais le point de départ s'en avère dans la venue de saint Pierre à Rome, de même que la dignité de tels ou tels grands sièges orientaux, comme Alexandrie, Antioche ou Éphèse, que leur condition administrative a pu définitivement établir, a son principe dans des fondations apostoliques ou tenues pour telles. Toutefois ces fondations mêmes sont jusqu'à un certain point solidaires du rôle politique des villes où elles se sont faites : pourquoi les premiers prédicateurs du christianisme ont-ils fixé provisoirement ou définitivement leur résidence qui à Antioche, qui à Éphèse, qui à Alexandrie, et saint Pierre enfin à Rome, sinon à cause de l'importance même de ces grandes cités, et, pour ce qui est de Rome, de son privilège de capitale qui devait la prédestiner, quel que fût encore le prestige de Jérusalem, à devenir la tête et à attirer les premiers dirigeants d'une société spirituelle déjà répandue avant la fin de la vie de Pierre dans une grande partie de l'Empire ?

Et qu'est-ce à dire, sinon que, tout en débordant en dehors du cadre impérial et n'en épousant pas rigoureusement tous les contours, l'Église fut, dès le début, romaine ; en d'autres termes, l'Empire romain fut, selon l'expression de Mgr Duchesne, la patrie du christianisme à ses origines (1).

ORGANISATION L'organisation de l'Empire explique donc pour
DE L'EMPIRE ROMAIN une assez grande part celle que se donnera l'Église. Quoique fondée sur la conquête qui a détruit l'indépendance des multiples États conquis, grands royaumes, comme la Macédoine ou l'Égypte, tribus ou cités rivales entre elles, comme les tribus gauloises ou les cités grecques, elle repose essentiellement sur le maintien ou l'institution d'une vie municipale à laquelle se superpose un pouvoir central tout-puissant, véritablement illimité, mais qui borne lui-même son action, pour laisser les cités anciennes ou nouvellement instituées régler elles-mêmes leurs

(1) L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, t. I, Paris, 1906, chap. I : *L'Empire romain, patrie du christianisme*.

Histoire de l'Église, T. I.

affaires propres. Civilisation principalement urbaine, autonomie locale, pouvoir suprême absolu, voilà les caractéristiques générales de l'Empire.

Mais le pouvoir central ne commande pas directement les centaines de villes, grandes ou petites, que comprend l'Empire : entre elles et lui s'interpose la division administrative régionale, dont le nom est devenu synonyme de celui de pays soumis à Rome : la province. Le gouverneur de la province, quel que soit son titre, proconsul, légat d'Auguste, préfet ou procureur, y est le vrai maître, sous le contrôle souverain de l'empereur ; mais il n'use pas d'une autorité que nul n'aurait d'ailleurs les moyens de contester efficacement pour s'ingérer dans le détail de la vie locale.

LES PARTICULARISMES ETHNIQUES

Celle-ci demeurant ainsi à peu près maîtresse d'elle-même et la vigueur des particularismes ethniques (1) aidant, des entités nationales ou régionales plus ou moins fortes et consistantes subsistent dans le moule en apparence uniforme de l'organisation provinciale : les noms de Gaule, d'Espagne, d'Afrique ou de Grèce (officiellement on disait Achaïe) ne sont pas dans l'Empire de simples dénominations administratives. Il n'empêche d'ailleurs que si, par exemple, l'usage des anciennes langues indigènes, comme le celtique ou le punique, persistait, avec des succès inégaux selon le pays, dans les classes supérieures de la population, le latin, en Occident, gagnait sans cesse du terrain. Une profonde transformation dans le domaine des langues s'opérait ainsi graduellement : il devait finir par ne plus rester en présence que deux mondes linguistiques qui comptassent : le monde de la latinité et le monde de l'hellénisme. L'Église, à ses débuts, ne connaîtra pratiquement, du moins à l'intérieur des frontières romaines, que ces deux langues — avec prépondérance, en raison de la composition de ses premiers groupes de fidèles, de la langue grecque — dans la liturgie et les relations épistolaires entre les diverses communautés.

COLONIES ORIENTALES

La survivance des particularismes, au sein même d'une uniformisation pourtant croissante, se manifeste encore dans l'Empire romain par un phénomène social qui accuse la première tout en étant solidaire de la seconde : le développement en de nombreux points du monde romain, mais surtout dans les grandes villes et les ports maritimes, Rome, Alexandrie, Antioche, Carthage, Lyon, Aquilée, Salone, pour n'en citer que quelques-unes, de colonies ethniques (2) provenant de contrées souvent fort éloignées de

(1) Sur ces survivances ethniques, cf. S. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. IV, Paris, 1920, p. 498.

(2) Sur ces colonies et le rôle qu'elles ont joué dans le monde romain, cf. L. BRÉNIER, *Les colonies d'Orientaux en Occident au commencement du moyen âge*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. XII, 1903, p. 1-39 ; F. CUMONT, *Une dédicace de Doura Europos, colonie romaine*, dans *Syria*, t. V, 1924, p. 345 ; *Les Syriens en Espagne et les Adonis à Séville*, dans *Syria*, t. VIII, 1927, p. 330 et suiv. ; H. LECLERCQ,

leur lieu d'établissement et dont les membres restaient étroitement groupés entre eux : Grecs d'Alexandrie, Égyptiens de Rome ou de Salone, Syriens de Rome, de Marseille ou de Carthage, Asiates de Lyon, par exemple, témoignent à la fois du brassage de populations qui s'opérait au sein de l'Empire et de leur résistance instinctive à une complète fusion.

Ces colonies, pour la plupart orientales, ont joué un grand rôle dans l'évolution religieuse du monde romain : c'est beaucoup par elles que se sont propagées les religions qui, venues d'Asie ou d'Égypte, devaient tantôt préparer les voies, tantôt susciter des obstacles au progrès ultérieur du christianisme (1).

**SITUATION RELIGIEUSE.
L'UNIFICATION CULTUELLE**

Aussi bien, l'évolution religieuse de l'Empire romain est-elle inévitablement liée à son histoire politique et sociale. Le travail d'unification apparaît dans l'adoption par toutes les provinces des dieux romains : quel municipes n'adore la triade capitoline ? Le sanctuaire le plus populaire de la Gaule romaine est consacré à Mercure et l'on ne compte pas les dédicaces africaines à Saturne, mais, sous les noms des divinités du Panthéon gréco-romain, les particularismes toujours vivants prolongent leurs anciennes adorations : le Saturne de Carthage et de Cirta cache l'antique Baal punique, comme le Mercure des Monts arvernes le Teutatès celtique.

**SURVIVANCE DES ANCIENS
CULTES INDIGÈNES**

Cette opposition toutefois n'épuise pas la complexité des phénomènes religieux que l'on observe durant les deux premiers siècles de l'Empire romain.

Au début d'abord, avec Auguste, s'affirme une volonté impériale de déterminer chez les citoyens romains un retour à la tradition, aux vieilles croyances, à la vieille morale : si elle n'obtient pas une impossible obéissance immédiate, les effets s'en font sentir, aidés par les progrès de la philosophie stoïcienne, au siècle suivant : le II^e siècle sera plus moral et plus croyant que le I^{er}.

En dehors d'un retour, peut-être plus conventionnel que profond, aux traditions antiques, les manifestations de la vie religieuse se produisent, dans la même période, en deux directions différentes. Les unes, les plus visibles, mais aussi les plus superficielles, n'ont guère de religieux que l'apparence et ne constituent que la forme la plus caractérisée du loyalisme politique : c'est le culte de Rome et d'Auguste, inauguré spontanément par les populations orientales habituées depuis des siècles à

Colonies d'Orientaux en Occident, dans *Dictionnaire d'histoire et d'archéologie chrétiennes*, col. 2272 ; L. BRÉNIER et P. BATIFFOL, *Les survivances du culte impérial romain*, Paris, 1920 ; G. LA PIANA, *The foreign groups in Rome*, Cambridge, mai 1927.

(1) Cf. F. CUMONT, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 4^e édit., Paris, 1929.

l'adoration du souverain, imposé, sans qu'il rencontrât, bien au contraire, la moindre résistance, par le vouloir du prince aux pays occidentaux.

Revêtant des modalités à peu près partout analogues, celles de cérémonies religieuses accomplies au cours d'une assemblée provinciale, généralement annuelle, de délégués des aristocraties municipales, sous la présidence d'un de ses membres promu à la dignité de *sacerdos* de Rome et d'Auguste, aucune manifestation ne traduit mieux que les rites de cette nouvelle religion officielle pratiquée dans tout l'Empire la docilité et même la dévotion à Rome et à l'empereur des populations assujetties et extérieurement unifiées (1).

PÉNÉTRATION DANS
L'EMPIRE ROMAIN
DES CULTES ORIEN-
TAUX

Plus profond est le mouvement qui, commençant au 1^{er} siècle pour ne devenir très important qu'au 11^e siècle, entraîne une partie croissante de la population de l'Empire vers des religions sorties de l'Orient, celles de la Grande Mère phrygienne, de l'égyptienne Isis, des Baals syriens, ou du dieu perse Mithra. Ces religions feront des recrues, et de plus en plus nombreuses, dans les diverses classes de la société. Elles s'ouvrent à tous, et l'esclave peut coudoyer le maître au cours des cérémonies rituelles. Il n'en est pas moins vrai que leur diffusion tend à se circonscrire de préférence, pour chacune d'elles, à certaines catégories d'adeptes, comme à certaines zones du territoire de l'Empire. C'est ainsi que le culte de Mithra, qui exclut les femmes (2), au moins de sa hiérarchie, recrute un grand nombre de ses fidèles dans l'armée et, à cause de cela même, dans les provinces frontières fortement occupées comme celles du Rhin et du Danube, alors qu'il a peu de succès en Afrique (3).

Ces religions, dont des pratiques souvent sensuelles faisaient à la fois l'attrait et le danger, passent d'autre part, dans leurs rapports avec l'autorité romaine, par des phases différentes, où elles éprouvent tantôt sa défiance ou parfois ses rigueurs, tantôt sa tolérance ou même sa faveur. La République avait introduit à Rome, dès 204 avant J.-C. (4), la *Magna Mater Deum* de Phrygie, mais en entourant son culte de précautions, en le soumettant à un sévère contrôle ; il demeura longtemps quelque peu suspect, tout en pouvant passer pour officiel, et c'est seulement sous Claude que celui d'Attis, qui tient de si près à la *Magna Mater*, reçut droit de cité

(1) Cf. P. GUIRAUD, *Les assemblées provinciales dans l'Empire romain*, Paris, 1887 ; E. BEURLIER, *Le culte impérial, son histoire et son organisation depuis Auguste jusqu'à Justinien*, Paris, 1891 ; LILY ROSS TAYLOR, *The divinity of the roman emperor*, Middleton Co, 1931.

(2) Sur cette exclusion, cf. J. ZEILLER, *Sur les cultes de Cybèle et de Mithra*, dans *Revue archéologique*, 1928², p. 209-219.

(3) Cf. F. CUMONT, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 4^e édit., Paris, 1929 ; J. TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, Paris, 1907, 1911, 1920, 3 vol.

(4) Cf. H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle, Mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain*, Paris, 1912.

dans l'Empire (1). La religion d'Isis connut la prohibition sous Tibère, puis un retour de faveur sous Caligula. Mithra et les Baals syriens, eux, ne feront leur entrée dans l'Empire ou du moins n'y attireront l'attention qu'à une époque où les divinités orientales, bien loin de susciter les défiances du gouvernement, le trouvent tout prêt à les accepter : ce sera l'ère du syncrétisme, tendant à unifier toutes les croyances dans une religion large et accueillante aux divinités diverses qui, par des assimilations ou des exégèses ingénieuses, se rapprochent et se fondent progressivement jusqu'à transformer le vieux polythéisme gréco-romain en un monothéisme, à forme généralement solaire, qui ralliera, à la veille du Bas-Empire, une grande part au moins de la société cultivée.

PERSISTANCE TEMPORAIRE
DU CARACTÈRE ETHNIQUE
DES RELIGIONS ORIENTALES

Ce qu'il importe peut-être le plus de remarquer ici, c'est que, suspects, tolérés ou favorisés, ces cultes divers, phrygien, syrien, égyptien ou autres, gardent plus ou moins longtemps dans l'Empire, et en tout cas jusqu'au II^e siècle, un caractère national assez marqué. Si l'avenir les destine à s'intégrer au grand mouvement de syncrétisme qui gagna les classes supérieures de la société romaine, ils sont primitivement véhiculés surtout par les colonies locales qui agglomèrent dans les grandes villes des groupes, de condition ordinairement moyenne ou humble, de natifs des provinces orientales ou de leurs descendants.

Ces groupements locaux et demeurés d'abord ethniquement homogènes forment autant d'unités religieuses distinctes, indépendantes les unes des autres. Jamais les religions orientales, pas même celle de Mithra, entre les diverses communautés desquelles existait peut-être cependant une certaine solidarité (2), ne se sont véritablement organisées en églises. Leurs sectateurs peuvent se saluer entre eux du titre de frères (3), mais il n'y a pour les unir que le lien de la commune croyance, non celui de l'organisation. Comme organisation, l'État romain n'admettait que la sienne propre, et il fournissait aux religions d'origine étrangère un encadrement administratif sous le contrôle d'un de ses grands collèges religieux, le collège des *Quindecimviri sacris faciundis* (4).

(1) Cf. J. CARCOPINO, *Attideia*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XL, 1923, p. 135-199 et 237-324.

(2) Cf. F. CUMONT, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, Bruxelles, 1896-1899, 2 vol., t. I, p. 269-270.

(3) Cf. *ibid.*, t. II, p. 535. Cf. aussi, par exemple, l'appellation de *fratres carissimos* donnée à des adorateurs du Baal syrien honoré dans l'Empire sous le nom de *Jupiter Dolichenus*, *C. I. L.*, V, 406.

(4) Cf. G. LA PIANA, *The foreign groups in Rom*, p. 330-340.

LE JUDAÏSME
DANS L'EMPIRE ROMAIN

N'y eut-il pas pourtant une religion, venue de l'Orient, qui vécut dans l'Empire sous un autre régime ? Il est certain que la religion judaïque y a toujours joui, par suite d'anciennes conventions entre Rome et la nation juive, d'une tolérance spéciale, d'un statut particulier.

On parlera avec plus de détails, à la section suivante, consacrée au monde juif à l'époque du Christ, de la situation dans l'Empire des Juifs de la « dispersion » ou *Diaspora*. Qu'il suffise ici de dire que des traités anciennement conclus donnaient aux Juifs le droit de pratiquer librement leur religion, bien que celle-ci empêchât ses fidèles d'accomplir des actes, tels que ceux du culte impérial, dont la loi romaine, du jour où elle en eut fait une obligation, punissait le refus. Le judaïsme bénéficiait donc d'un véritable privilège. Sans doute, des mesures de police, qui s'expliquent à l'égard d'une race incommode, et par là-même, à certains points de vue, indésirable, pouvaient venir parfois rappeler aux Juifs qu'il ne s'agissait là que de tolérance. Dans l'ensemble leur situation était favorable (1).

Privilegiées par la situation qui leur est faite dans l'Empire, ces communautés juives, communautés religieuses en même temps qu'ethniques, ne s'y sont-elles pas en outre donné une organisation qui les distingue de celle des autres groupements d'Orientaux ? Les Juifs auraient eu, dans les villes où ils s'étaient installés, des synagogues, — qu'on a pu comparer aux paroisses chrétiennes, — lieux d'assemblée pour une portion déterminée de territoire, qui ne faisaient pas, a-t-on dit (2), autant de collèges distincts ; l'ensemble des synagogues d'une même ville y aurait constitué la synagogue totale, si l'on peut ainsi parler, la « juiverie » ou, pour employer la langue juridique de Rome, le *corpus* ou l'*universitas* (3) des Juifs de cette ville (4), et la totalité des synagogues de la *Diaspora* dépendait de l'autorité suprême qui régissait religieusement tout le monde judaïque, sanhédrin ou patriarche. L'analogie avec ce que sera plus tard l'Église chrétienne serait ainsi frappante, sans pourtant permettre d'oublier des différences capitales.

A vrai dire, l'organisation centrale de la juiverie d'une ville comme Rome n'a pas été démontrée avec certitude et l'obédience réelle de tout le monde juif au patriarche de Palestine, institué d'ailleurs seulement au II^e siècle et qui eut toujours un rival dans l'*exilarque* de Babylone, n'est pas davantage attestée. L'existence de cette sorte d'« Église » juive fût-

(1) Cf. E. SCHUEERER, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 4^e édit. Leipzig, 1907-1909, 3 vol., et Index, 1911, t. I, p. 391-406, et J. JUSTER, *op. cit.*, I, p. 179-242.

(2) G. LA PIANA, *La successione episcopale in Roma e gli albori del primato*, Rome, 1922. C'est aussi la thèse de JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 420-425.

(3) L'*universitas* des Juifs d'Antioche est citée dans un édit de Caracalla en 213.

(4) Cf., sur les juiveries de Rome, G. LA PIANA, *Foreign groups in Rom*, p. 350, n. 20 ; JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 432 ; J.-B. FREY, *Les communautés juives à Rome aux premiers temps de l'Église*, dans *Recherches de science religieuse*, t. XX, 1930, p. 269-297.

elle prouvée, il resterait, d'une part, que la direction des communautés juives demeure entre les mains d'autorités temporelles, le clergé n'y ayant pas de pouvoir dirigeant, alors qu'il le possède chez les chrétiens (1), et, d'autre part, que, tandis que pour les chrétiens, il n'y aura « ni Juif, ni Grec » (2), l'unité religieuse des Juifs coïncide avec une unité nationale très marquée.

Cependant la religion de ce peuple particulariste et ombrageux entre tous est prosélytique ; elle accueille, elle attire même des adeptes étrangers à la race juive, « prosélytes de la porte », s'ils se contentent d'accepter la foi d'Israël, « prosélytes de justice », c'est-à-dire assimilés aux Juifs véritables, s'ils se soumettent aussi au rite d'initiation qu'est la circoncision.

LES ÉCOLES PHILOSOPHIQUES ET LEURS SUCCÈS DIVERS Plus dégagées des attaches nationales, aussi universalistes dans leur programme de réforme humaine, sinon dans la réalité de leur propagande, qui atteignait plutôt les cercles d'une aristocratie cultivée que les foules, auxquelles pourtant des rhéteurs se chargeaient de la monnayer, les écoles philosophiques offrent alors aux âmes un moyen de s'élever au-dessus des contingences éphémères de la vie terrestre et de réaliser l'union avec la divinité.

Le stoïcisme est, aux débuts de l'Empire, de plus en plus en vogue ; enseignement cependant peu consolateur, il n'apprend à l'homme que l'acceptation de la nécessité universelle, il ne lui propose d'autre participation à la vie divine que la soumission au destin, sans lui accorder l'espoir d'une immortalité personnelle.

La philosophie alexandrine de Philon, avec sa conception de l'extase, qui se retrouvera dans le néo-platonisme, répond d'une autre manière à l'aspiration de l'âme qui veut s'affranchir des conditions de la vie présente et atteindre Dieu ; mais, sorte de synthèse de l'hellénisme et du judaïsme, l'alexandrinisme philonien tient à la fois de la philosophie et de la religion (3).

Il en est de même d'une troisième doctrine dont des découvertes récentes et les beaux travaux qu'elles ont provoqués (4) n'ont que depuis peu laissé entrevoir le crédit à l'aurore de l'âge impérial dans des sphères assez restreintes sans doute, mais qui représentaient l'une des meilleures parties de l'élite sociale et intellectuelle du temps : le néopythagorisme.

La thèse audacieuse, qui a prétendu rattacher le christianisme au néo-

(1) J.-B. FREY, *op. cit.*, 2^e art., dans *Recherches de science religieuse*, t. XXI, 1931, p. 129-168, a donné une critique très serrée des théories de Juster et de La Piana.

(2) SAINT PAUL, *Épître aux Galates*, III, 28.

(3) Sur Philon, cf. *infra*, p. 57 et suiv.

(4) Voir, entre autres : J. CARCOPINO, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, Paris, 1927 ; Virgile et le mystère de la IV^e Églogue, Paris, 1930.

pythagorisme en ramenant les Évangiles à de simples imitations de l'incertaine biographie de Pythagore (1), n'a pas emporté beaucoup de convictions, mais l'importance momentanée, et d'ailleurs relative, de la renaissance du pythagorisme modifié sous l'influence platonicienne n'en est pas un fait moins certain. Un contemporain de Cicéron, Nigidius Figulus, a laissé un exposé de la doctrine telle qu'on l'enseignait de son temps (2). La IV^e Églogue de Virgile et certains passages d'Ovide (3) attestent au moins la qualité des suffrages qu'elle avait ralliés ; une inscription romaine laisse d'autre part soupçonner une certaine pénétration dans des milieux plus modestes (4), et la fameuse basilique de la Porte Majeure de Rome ne permet pas de douter que le néo-pythagorisme eût été autre chose encore qu'une école : une église. Seulement cette église, exempte, ce semble, des impuretés des religions plus ou moins sensuelles de l'Orient, mais dont la thaumaturgie inquiétait le pouvoir et dont l'arcane irritait le vulgaire, connu à Rome, d'Auguste à Claude, la persécution, et elle n'y a peut-être guère survécu, encore que l'histoire, d'ailleurs si mêlée de légendes, d'Apollonius de Tyane (5), que Néron chassa de Rome, témoigne qu'elle y garda quelque temps des adeptes. Aussi bien, religion savante et en définitive aristocratique, pouvait-elle difficilement prétendre à la conquête des masses, à moins d'évoluer franchement, comme le fera plus tard le néo-platonisme, vers la théurgie.

PERSISTANCE
DES ASPIRATIONS
RELIGIEUSES

Sans doute les progrès de l'éthique stoïcienne et de la spéculation néo-platonicienne influencèrent-ils aussi les conceptions religieuses, mais ils ne réduisirent jamais, tant s'en faut, les religions à une simple morale ou à une pure philosophie. Les chances de succès restaient aux premières, qui parlaient davantage à la sensibilité : d'où l'emprise croissante des cultes orientaux, avec leurs mystères, qu'avaient précédés, sur le sol hellénique, ceux d'Éleusis et de l'orphisme, auxquels d'ailleurs s'apparentent plus ou moins les doctrines néo-pythagoriciennes ; ils promettaient aux initiés le salut moyennant des épreuves et des purifications rituelles sans l'accompagnement obligatoire d'une plus exigeante morale.

Toutefois, au début du I^{er} siècle, la grande vogue des mystères commence à peine dans l'Empire romain. Mais, de toutes parts, on perçoit des aspira-

(1) I. LÉVY, *La légende de Pythagore de Grèce en Palestine*, dans *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, Sciences historiques et philologiques*, fasc. 250, Paris, 1927.

(2) Ed. SWOBODA, Vienne, 1889.

(3) Sur la IV^e Églogue, cf. ci-dessus, p. 23, n. 4. Sur Ovide, cf. J. CARCOPINO, *Archéologie et philologie*, dans *Revue des Études latines*, t. V, 1927, p. 146-149.

(4) Inscription d'une *societas cantorum græcorum* trouvée près de la Porte Majeure et publiée par R. PARIBENI, *Raccolta di Scritti in onore di Giacomo Lombroso*, Milan, 1925, p. 287-292.

(5) Sa vie, ou plutôt le roman indigeste qui prétend la raconter, a été écrit par Philostrate vers l'an 200, à la demande de l'impératrice d'origine syrienne Julia Domna.

tions, confuses peut-être, mais convergentes, auxquelles le christianisme va précisément apporter une réponse. Cette réponse ne donnera pas seulement aux hommes qui l'accueilleront la satisfaction de leur âme et une règle meilleure pour leur vie individuelle. Il n'y a pas de religion qui ne soit sociale. Dès son principe, le christianisme se présente comme une Église, une société, et il n'est pas de société sans organisation. Aussi bien celle de l'Église chrétienne ne s'explique-t-elle pleinement que par une institution positive. A cette organisation à la fois nécessaire et voulue de l'Église chrétienne, l'Empire romain, où elle est née et se répand surtout pendant quatre siècles, fournit le cadre à la fois solide et varié, et, à cette époque, encore souple, qu'il fallait connaître avant d'aborder l'histoire de la propagation du christianisme.

II. — LE MONDE JUIF (I)

« Le salut vient des Juifs » (*Jn.*, IV, 22). Le judaïsme, source du christianisme, doit donc être étudié avec un soin particulier ; il ne peut être question de retracer ici toute l'histoire juive ; mais il est indispensable de connaître le peuple où Jésus est né, où il a recruté ses apôtres, où il a prêché l'Évangile.

Au temps de Jésus-Christ, le peuple juif n'est plus réuni tout entier dans la terre que Dieu lui avait donnée en partage, la terre d'Israël ; beaucoup de ses fils sont dispersés à travers le monde : Jésus ne portera pas lui-même l'Évangile à ces Juifs de la dispersion ni aux païens ; mais ses apôtres rencontreront partout, sur leur chemin, ces frères de race qui devraient être les premiers disciples du Messie ; parmi eux en effet l'Église trouvera quelques fidèles, mais aussi beaucoup d'ennemis. Pour mieux comprendre l'appui qu'elle trouvera et l'opposition qu'elle aura à vaincre, il nous faudra décrire brièvement le judaïsme de la dispersion, après avoir fait connaître le judaïsme palestinien.

§ 1. — Le judaïsme palestinien.

L'évangéliste saint Luc, voulant dater les débuts du ministère de saint Jean-Baptiste, écrit : « C'était la quinzième année du règne de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de Judée ; Hérode, tétrarque de la Galilée ; Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et du pays de la Trachonite ; et Lysanias, tétrarque de l'Abylène ; au temps des grands prêtres Anne et Caïphe » (*Luc*, III, 1-2). Ces quelques lignes font déjà entrevoir ce qu'était alors la Judée, subissant la domination des maîtres qui s'y disputent l'empire : le pouvoir des Romains, le plus récemment établi, est

(1) BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE. — SCHUEER (E.), *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 4^e édit., Leipzig, 1901-1909, 3 vol. — FELTEN (J.), *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, 2^e édit., Regensburg, 1925, 2 vol. L'étude du judaïsme remplit le premier volume et, dans le second, les p. 3-271. — JUSTER (J.), *Les Juifs dans l'Empire romain*, Paris, 1914, 2 vol. — WILHELM BOUSSET, *Die Religion des Judentums im späthellenistischen Zeitalter. in dritter, verbesserter Auflage herausgegeben von Hugo GRESSMANN*, Tübingue, 1926. — LAGRANGE (M. J.), *Le judaïsme avant Jésus-Christ*, Paris, 1931. — BONSIRVEN (J.), *La théologie du judaïsme rabbinique*, Paris, 1934, 2 vol. — MEYER (ED.), *Ursprung und Anfänge des Christentums*, Stuttgart, 1921-1923, 3 vol. Le judaïsme est étudié dans le 2^e volume. — Cette bibliographie et les suivantes ne contiennent que les indications les plus importantes ; elles sont complétées par les références données en note. Les œuvres de Josèphe sont citées d'après l'édition de Naber, Leipzig, 1888-1896 ; les *Antiquités judaïques* sous le sigle A. J. ; la *Guerre des Juifs*, B. J. La traduction est le plus souvent celle de Théodore Reinach, retouchée ici et là pour serrer le texte de plus près. Les œuvres de Philon sont citées d'après l'édition Cohn-Wendland-Reiter, Berlin, 1896-1915.

souverain ; les descendants d'Hérode détiennent encore quelque part de l'autorité que l'Iduméen leur a léguée ; au-dessous d'eux, mais plus proches du peuple, les grands prêtres jouissent du prestige d'un sacerdoce que les Juifs révèrent, alors même qu'il est exercé par des indignes.

Et de même que s'entrecroisent les différentes magistratures, romaines, hérodiennes, juives, ainsi se mêlent sur le sol de la Judée les différentes populations qui, l'une après l'autre, ont occupé le pays et qui y ont superposé leurs civilisations et leurs cultes. N'est-ce pas ainsi que nous apparaît, aujourd'hui encore, la Palestine ? Sous la domination britannique, qui s'assimile par certains traits à l'impérialisme romain, vivent les Arabes mahométans, les Juifs, et des chrétiens, schismatiques ou unis à Rome, appartenant à tous les rites. Pour expliquer ce mélange des races et des religions, il est nécessaire de rappeler, au moins sommairement, l'histoire du demi-siècle qui précéda la naissance du Seigneur.

LA PALESTINE Pendant bien des siècles, les Juifs avaient vécu leur histoire isolée, mais non sans grandeur. Le haut plateau de Judée, sur lequel ils sont établis, s'élève comme un promontoire rocheux au sud du Liban, au nord du désert d'Arabie (1) ; il s'abaisse, à l'ouest, par la riche plaine du Saron, vers la Méditerranée ; à l'est, il est séparé du plateau de Moab par la profonde dépression du Jourdain ; le lac de Galilée, que le fleuve traverse au nord, est déjà à plus de 200 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée ; la mer Morte où il se précipite, à une centaine de kilomètres au sud du lac, est à une profondeur de plus de 400 mètres. La ville sainte de Jérusalem, bâtie sur un rocher abrupt que le Cédron à l'est, la Géhenne au sud, coupent des montagnes environnantes, trône sur ce pays aujourd'hui désolé, mais jadis couvert d'oliviers et de vignes. A quelques stades à l'est, on est dans le désert de Judée qui dévale de plateau en plateau jusqu'à la mer Morte, à 30 kilomètres de là. A l'ouest, vers la côte, les roches sont coupées à pic, sillonnées de ravins et de précipices, malaisées à gravir et faciles à défendre. C'est là, à Modin, près de Lydda, que sous Antiochus Épiphanes, en 167, un prêtre, Matathias, avait pris la tête d'un soulèvement national qui avait dressé les Juifs contre les Grecs. Les Séleucides, successeurs d'Alexandre, avaient étendu sur tout l'Orient la domination syrienne, ravi à la Judée son indépendance politique et, pis encore, ébranlé sa foi religieuse. Matathias et ses cinq fils tombèrent les uns après les autres ; ils laissaient la Judée non seulement délivrée du joug syrien, mais plus puissante qu'elle n'avait jamais été depuis l'exil ; pendant un siècle, elle fut gouvernée par les Hasmonéens, rois et grands prêtres, descendants des premiers Macchabées.

(1) Cf. Sir GEORGE ADAM SMITH, *The Historical Geography of the Holy Land*, 25^e édit., London, 1931. — G. DALMAN, *Les itinéraires de Jésus*, trad. par J. MARTY, Paris, 1930. — R. KOEPEL, *Palästina*, Tübingue, 1930. — R. P. F. M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, t. I, Paris, 1933.

LES DERNIERS
HASMONÉENS

Soixante ans avant la naissance du Christ, cette dernière dynastie nationale succomba, et avec elle l'indépendance d'Israël. Dès lors, commence la période la plus tragique de son histoire : saisie par l'irrésistible courant, la Judée est entraînée comme une épave dans tous les remous des révolutions romaines : les luttes de Pompée et de César, de Brutus et des triumvirs, d'Antoine et d'Auguste ensanglantent tour à tour la Palestine ; les Parthes l'envahissent et, à l'intérieur même du pays, les autorités les plus sacrées sont renversées par l'étranger, par Rome d'abord, puis par Hérode (1).

L'envahissement de la Judée par l'hellénisme, puis par l'Empire romain va devenir, sous Hérode, irrésistible et c'est ce qui donne à ce règne brillant et violent sa signification profonde. De là vient que les historiens portent sur lui des jugements si divers : ceux qui, comme Ed. Meyer, suivent avec sympathie le rayonnement de l'hellénisme, en saluent le champion chez Hérode et, sans nier la violence de ses passions ni la dureté de sa conscience sans scrupule, ils aiment à reconnaître en lui un de ces potentats du temps des diadoques ou de la Renaissance, grand politique, guerrier redoutable, et, en même temps, protecteur des arts, promoteur d'une civilisation brillante. Tout au contraire, les écrivains juifs voient en lui le fléau d'Israël ; ils le haïssent non pas seulement pour son origine iduméenne, mais avant tout pour l'appui qu'il a reçu des étrangers et qu'il leur a donné ; en cela leur haine est clairvoyante et motivée.

Il est certain que le règne d'Hérode n'a pas été sans éclat ; il a rendu pour quelques années à la Terre Sainte son unité et un simulacre d'indépendance ; il l'a ornée de somptueux édifices, et surtout du nouveau temple de Jérusalem ; mais cet éclat fut éphémère ; à la mort d'Hérode (2) le pays se trouva ruiné, plus divisé et plus asservi que jamais.

C'est vers la fin de ce règne de violence, « aux jours du roi Hérode », que Jésus est né.

Le testament d'Hérode partageait ses états entre ses fils Archélaüs, Philippe, Antipas, et sa sœur Salomé (3). Archélaüs, dès la mort de son père, prit en main le gouvernement. Il essaya de gagner le peuple par des réductions d'impôts et des promesses ; encouragés par ces concessions, les Juifs voulurent venger le supplice de deux docteurs, Judas et Matthias,

(1) Le règne d'Hérode n'appartient pas à cette histoire. On peut lire LAGRANGE, *Le judaïsme*, p. 164-202 ; W. OTTO, art. *Herodes*, dans PAULY-WISSOWA, *Supplément II*, 1918, col. 1-158 ; SCHÜRER, *op. cit.* t. I, p. 360-418 ; Ed. MEYER, *op. cit.*, t. II, p. 319-329.

(2) Au mois de nisan (mars-avril), 4 av. J.-C. — On sait que l'ère chrétienne a été fixée par Denis le Petit en l'an 754 de Rome, cinq ans au moins trop tard.

(3) « A Antipas, auquel il avait d'abord laissé la couronne, Hérode donnait les tétrarchies de Galilée et de Pérée ; Archélaüs obtenait la royauté ; Philippe, frère d'Archélaüs, avait la Gaulonitide, la Trachonitide, la Batanée et Panias à titre de tétrarchie ; Jamné, Azotos et Phasaélis étaient attribués à Salomé, la sœur d'Hérode, avec cinq cent mille drachmes d'argent monnayé » (A. J., XVII, 8, 1, 188-189). Hérode avait mis à mort trois autres de ses fils : en l'an 7, les deux fils qu'il avait eus de Mariamme, elle-même mise à mort en 29 ; cinq jours avant de mourir, Hérode faisait exécuter son fils aîné Antipater.

brûlés vifs sur l'ordre d'Hérode, peu de jours avant sa mort ; ils réclamèrent la disgrâce des conseillers d'Hérode et la destitution du grand prêtre ; les pèlerins, qui affluaient à l'occasion de la Pâque, se joignirent au soulèvement ; Archélaüs envoya contre eux une compagnie d'hoplites ; les soldats furent assaillis à coups de pierres, tués ou blessés. Alors le roi fit donner toute son armée ; « les cavaliers tuèrent environ trois mille hommes ; le reste s'enfuit dans les montagnes voisines » (*A. J.*, XVII, 9, 3, 218). Ce fut, écrit Nicolas de Damas, la victoire des Grecs sur les Juifs (1).

Une si sanglante répression, en plein temple, pendant la fête de Pâque, exaspéra les Juifs ; ils résolurent de demander à Rome leur autonomie. Archélaüs s'empessa aussi près d'Auguste, ainsi que les autres princes de sa famille, et les cités grecques. L'ambassade juive comptait cinquante membres, et était soutenue par « plus de huit mille des Juifs de Rome » ; elle fut très violente dans son réquisitoire contre Hérode et sa famille, et conclut en réclamant « que les Juifs fussent débarrassés de la royauté et de tout autre gouvernement de cette espèce, et rattachés à la Syrie sous l'administration des légats » (*A. J.*, XVII, 314). Nicolas plaida pour Archélaüs. Auguste trancha le débat en attribuant la moitié du pays à Archélaüs, le reste aux autres fils d'Hérode ; il nommait Archélaüs ethnarque, en lui promettant de le faire roi s'il s'en montrait digne par sa vertu ; ses jeunes frères, Philippe et Antipas, étaient nommés tétrarques (2).

LA RÉVOLTE DES JUIFS Plutôt Rome que les Hérodes ! Pendant que les Juifs de Jérusalem, soutenus par les Juifs de Rome, réclamaient passionnément, près d'Auguste, la tutelle romaine, la Palestine entière se soulevait contre les agents de Rome (3). Dès le départ d'Archélaüs, les Juifs de Jérusalem s'étaient révoltés ; Varus, légat de Syrie, avait dompté la rébellion et était parti, laissant une légion pour maintenir l'ordre. Mais Sabinus, que l'empereur avait envoyé comme procurateur provisoire, en attendant que fût réglée la succession d'Hérode, se montra violent et cupide ; « il recherchait avec âpreté les trésors royaux, et employait à cette poursuite non seulement les soldats romains, mais ses esclaves ». Le jour de la Pentecôte, les Juifs se soulevèrent ; un combat acharné se livra dans le temple ; les portiques furent incendiés, le trésor sacré fut pris ; pour sa part, Sabinus s'appropriâ quatre cents talents.

La révolte ne fut pas brisée par cette catastrophe ; elle se répandit dans la Palestine entière : la Galilée était soulevée par Judas, fils d'Ezéchiass, ancien adversaire d'Hérode ; la Pérée par Simon, ancien esclave d'Hérode ; enfin, en Judée, un certain Athrongès tenait la campagne avec ses quatre frères. Tous ces chefs de bandes se faisaient proclamer rois par leurs

(1) Fragment 5 (*fragmenta historicorum græcorum* (Didot), t. III, 353).

(2) NICOLAS, *frag.* 5, p. 354 ; JOSÈPHE, *A. J.*, XVII, 317.

(3) *A. J.*, XVII, 10, 250-298 ; *B. J.*, II, 3-5, 39-79.

partisans (1). Pour rétablir l'ordre, Varus dut revenir avec ses deux légions ; les Juifs se soumirent ; deux mille insurgés furent crucifiés. Tout cela se passait aux premiers jours de la vie de Jésus. La Galilée, où devaient s'écouler les trente premières années de sa vie, fut particulièrement éprouvée par le soulèvement de Judas et la répression de Varus : la ville de Sepphoris, toute proche de Nazareth et capitale de la province, fut d'abord saisie et dévastée par les insurgés (*A. J.*, XVII, 271), puis reprise par les Romains, qui l'incendièrent et vendirent tous les habitants comme esclaves (2). La ville nouvelle, relevée par Antipas, fut brillante, « la parure de toute la Galilée », dit Josèphe (*A. J.*, XVIII, 27) ; mais ce n'était plus, comme la ville ruinée par Varus, un foyer de nationalisme juif ; c'était une ville hérodiennne et romaine (3).

Cette campagne de Varus resta dans le souvenir des Juifs comme une des grandes catastrophes qui frappèrent leur nation, un désastre comparable à l'invasion de Pompée ou à celle de Vespasien (4). Quand Jésus dira à ses disciples qu'il leur faut porter leur croix, ils le comprendront sans peine, ayant encore devant les yeux ce spectacle des deux mille Juifs crucifiés par Varus.

Le règne d'Archélaüs, si tragiquement inauguré, ne dura que dix ans ; Auguste avait promis à l'ethnarque la couronne royale, « s'il la méritait par sa vertu » ; Archélaüs ne la mérita ni ne l'obtint. Son gouvernement fut arbitraire et brutal (5) ; les Juifs s'en plaignirent à l'empereur ; Auguste manda l'ethnarque à Rome, entendit sa défense, puis l'envoya en exil à Vienne, en Gaule, et confisqua ses biens (*A. J.*, XVII, 344).

Ainsi prit fin, du moins en Judée, le régime hérodien ; les Juifs eux-mêmes en avaient réclamé l'abolition et beaucoup d'entre eux la saluèrent comme une délivrance. C'est vers cette date qu'un pharisien inconnu écrivit l'*Assomption de Moïse*. Après avoir rappelé le règne des Hasmonéens, il poursuit :

Un roi insolent leur succédera, qui ne sera pas de la race des prêtres, un homme téméraire et impudent, et il régnera ses sujets comme ils l'auront mérité ; et il fera périr par le glaive leurs chefs, et il les fera disparaître, de sorte qu'on ne saura même plus où sont leurs corps ; il tuera les vieux et les jeunes, sans épargner personne ; il répandra dans tout le pays une grande terreur ; il les maltraitera comme les avaient maltraités les Egyptiens, pendant trente-quatre ans. Et il aura des enfants qui lui succéderont et régneront moins de temps. Puis viendront de l'ouest des cohortes et un roi puissant, qui les dominera ; et il

(1) Josèphe, toujours attentif à voiler les aspirations messianiques, n'en dit rien ici ; mais on en reconnaît l'influence dans ces royautés éphémères.

(2) *A. J.*, XVII, 289. Hérode Antipas releva la ville et la fortifia de nouveau ; il y résida comme dans sa capitale jusque vers l'an 18 p. C. (cf. DALMAN, *Orte und Wege*, p. 86 ; SCHUEER, *op. cit.* t. II, p. 212 et suiv. ; OTTO, col. 175).

(3) SCHUEER, *op. cit.*, t. II, p. 212.

(4) JOSÈPHE, *c. Apion*, I, 7.

(5) « Il dépouilla du pontificat Joazar, fils de Boéthos », puis le destitua et le remplaça par Jésus, fils de Sié (*A. J.*, XVII, 13, 1, 339-341).

les réduira en captivité, et il incendiera une partie de leur temple, et il crucifiera des hommes tout autour de leur colonie (1).

A travers la volontaire imprécision de ce texte, on reconnaît sans peine le règne d'Hérode et de ses enfants, puis la domination romaine, les campagnes de Sabinus et de Varus ; tout cela a la fermeté du réel. Ce qui suit est imaginé par le voyant comme une ère tragique ; les impies dominent, les justes sont torturés ; enfin Dieu paraît, venge ses fils, punit les nations, et règne.

Dieu allait paraître en effet ; déjà le Fils de Dieu était sur terre, et grandissait ; mais nul ne s'en doutait, et les auteurs d'apocalypses continuaient à prédire les grandes catastrophes, prélude du règne de Dieu.

LES PROCURATEURS A la place de l'ethnarque déposé, Rome avait confié l'administration de la Judée à un magistrat choisi parmi les chevaliers romains ; ce « procurateur » était nommé par l'empereur et relevait de lui. Le légat de Syrie, dont le territoire était voisin et l'autorité plus grande, intervenait parfois et prenait en main le gouvernement de la Judée, mais ces interventions étaient exceptionnelles. Le procurateur fixa sa résidence habituelle à Césarée ; il montait à Jérusalem à l'époque des grandes fêtes, pour y maintenir l'ordre.

Cette administration romaine avait été réclamée par les Juifs ; elle ne leur apporta pas la paix rêvée. Sans doute elle les délivra des Hérodes ; la tyrannie des Iduméens était très lourde, et presque sans contre-poids ; Rome laissait aux princes une assez large autonomie, et n'intervenait dans leur gouvernement que pour des raisons graves. Les magistrats romains étaient tenus de plus près ; leurs subordonnés pouvaient recourir à César et ne s'en faisaient pas faute ; l'histoire de Pilate montre par plus d'un exemple que cet appel à Rome était une menace redoutable (2) ; les Juifs, puissamment appuyés près de l'empereur (3), pouvaient, mieux que beaucoup d'autres provinciaux, faire valoir leurs griefs. Cependant César était loin ; ces appels ne pouvaient être quotidiens ; dans le train ordinaire des affaires, les Juifs trouvaient devant eux des administrateurs moins engagés que les Hérodes dans leurs querelles, mais aussi plus étran-

(1) *Assomption de Moïse*, 6. Cf. sur ce passage les notes de CHARLES, dans *Pseudepigrapha*, p. 418 et suiv., et LAGRANGE, *Judaïsme*, p. 238.

(2) On le voit déjà dans les récits de la passion du Christ (*Jn.*, XIX, 12) ; un peu plus tard, dans l'affaire des boucliers votifs, Pilate fut effectivement dénoncé à Tibère et désavoué par l'empereur (PHILON, *leg. ad Caium*, XXXVIII, 299-305) ; enfin, en 35, après le cruel châtiment infligé par lui aux Samaritains, il est dénoncé au proconsul de Syrie, Vitellius, qui l'envoie à Rome (JOSÈPHE, *A. J.*, XVIII, 4, 2, 88-89).

(3) La colonie juive de Rome était nombreuse et toute dévouée aux intérêts de la nation : nous avons vu que, contre Archelaüs, huit mille juifs de Rome s'étaient joints aux cinquante ambassadeurs ; parfois, il est vrai, les Juifs étaient en défaveur ; ce fut le cas sous Caligula et de même au temps de la faveur de Séjan, sous Tibère, mais ces périodes de disgrâce furent, à l'époque que nous étudions, courtes et rares.

gers à leurs traditions et, par suite, plus exposés à heurter maladroitement leur susceptibilité religieuse.

Dans l'administration des procurateurs, ces maladresses ne furent pas rares et allèrent souvent jusqu'à la brutalité. De ces magistrats celui qui, de beaucoup, nous est le mieux connu et a pour l'histoire du christianisme le plus d'importance, est Ponce Pilate (1) ; l'histoire évangélique nous le fait connaître, les récits de Josèphe et de Philon complètent les données évangéliques (2) ; ils montrent un magistrat soupçonneux, violent, toujours en défiance vis-à-vis des Juifs et prêt, en cas d'alerte, à sévir et à massacrer. Il comprend mal ses administrés et leurs scrupules religieux ; il se défie, non sans raison, de leur fidélité à Rome ; en Palestine il se sent en pays ennemi et se conduit en conséquence.

HÉRODE ANTIPAS Pilate n'a sous son administration que la Judée et la Samarie ; Hérode Antipas gouverne la Galilée et la Pérée ; Philippe, l'Iturée et la Trachonitide. De ces deux princes, le premier seul intéresse directement l'histoire du christianisme (3) ; ce « renard », ainsi que l'appelle Jésus (*Luc*, XIII, 32), sut échapper en l'an 6 à la disgrâce qui frappa Archélaüs et se concilier ensuite la faveur de Tibère. Mais, sensuel, ivrogne, brutal, il eut tous les vices de son père sans en avoir la force (4). Hérodiade, la femme de son frère à qu'il s'était uni par un mariage adultère, fut la cause de toutes ses disgrâces comme de ses plus grandes fautes ; elle fit emprisonner Jean-Baptiste et, plus tard, le fit mettre à mort ; elle fit répudier par le tétrarque sa première femme, fille d'Arétas, roi des Arabes, et provoqua ainsi une guerre dans laquelle l'armée d'Hérode fut taillée en pièces (*A. J.*, XVIII, 5, 1, 109-115) ; enfin ce fut elle qui, à force d'instances, entraîna son mari à la démarche qui devait lui être fatale : Agrippa, frère d'Hérodiade et neveu d'Antipas, avait reçu de l'empereur Caïus le titre de roi, et Antipas lui-même n'était que tétrarque ; c'était pour la princesse une humiliation insupportable ; il fallait aller à Rome et demander à Caïus la couronne royale ; Hérode résista longtemps ; mais « il lui était impossible d'échapper à ce que sa femme avait décidé » : il partit pour Rome ; il y fut suivi par des émissaires d'Agrippa ; accusé d'avoir comploté contre l'empereur, il fut

(1) De la déposition d'Archélaüs à l'avènement d'Agrippa, on compte sept procurateurs : Coponius (6-9) ; Marcus Ambibulus (9-12) ; Annius Rufus (12-15) ; Valerius Gratus (15-26) ; Pontius Pilatus (26-36) ; Marcellus (36-37) ; Marullus (37-41). Cf. SCHUENER, *op. cit.* t. I, p. 487 et suiv.
(2) *A. J.*, XVIII, 3, 1-2, 55-62 ; *B. J.*, II, 9, 2-4, 169-177 ; *A. J.*, XVIII, 4, 1-2, 85-98. PHILON, *De leg. ad Caium*, XXXVIII, 299-305.

(3) Cf. OTTO, *art. cit.*, col. 168-191.

(4) Ses vices apparaissent manifestement dans l'histoire évangélique ; il suffit de rappeler son union adultère avec Hérodiade, l'emprisonnement et la mort de Jean-Baptiste, les poursuites contre Jésus et enfin le jugement dérisoire (*Luc*, XXIII, 4-12). Il serait facile de confirmer ces témoignages par les récits de Josèphe.

condamné et déporté à Lugdunum en Gaule (1) en l'an 39 (2) ; bientôt il mourut, peut-être condamné à mort par Caius (3). Sa tétrarchie fut donnée à son neveu et ennemi Agrippa ; pour la dernière fois, et pour bien peu de temps, la Palestine tout entière avait un roi. L'histoire des apôtres nous donnera l'occasion de rappeler cette fortune brillante et éphémère d'Agrippa.

LE PEUPLE JUIF

Les procurateurs romains, les tétrarques, ce sont eux qui ont eu en main le gouvernement de la Palestine pendant la vie de Jésus. Il fallait donc rappeler ici leur histoire, mais nous n'y voyons que le cadre lointain des événements qui vont s'accomplir. Beaucoup plus intéressants pour nous, parce que beaucoup plus proches du Christ, sont les Juifs parmi lesquels il a vécu, les enseignant, les guérissant, les convertissant ou, du moins, les entraînant vers ce petit troupeau qui allait devenir l'Église.

Ce que nous avons dit du gouvernement de la Judée nous fait sentir ce qu'était alors le peuple juif assujéti à des maîtres étrangers, s'efforçant de défendre contre eux sa nationalité et surtout sa religion. Cette résistance est à sa gloire ; seul, dans le monde romain et hellénique, il trouve dans sa foi assez de force pour se purifier des éléments païens introduits au siècle précédent par les Séleucides et pour se défendre contre les influences païennes que le gouvernement hérodien et romain rend plus dangereuses. Cette résistance, il est vrai, eut ses outrances, la fidélité religieuse dégénérait trop souvent en révolte politique ; mais le nationalisme des zélotes ne doit pas nous faire oublier la religion du peuple juif ; nous y insisterons, y reconnaissant la plus prochaine préparation à l'Évangile.

HELLÉNISME ET JUDAÏSME EN PALESTINE

Cette fidélité au Seigneur et à sa loi paraît plus remarquable encore si l'on considère la population de la Palestine.

Elle n'a jamais été entièrement homogène ; au temps du Christ, elle l'est encore beaucoup moins. Pompée avait affranchi les villes helléniques et les avait rattachées à la province de Syrie ; Hérode reconstitua pour quelque temps l'unité de la Palestine ; mais ce fut pour y favoriser l'hellénisme (4), et, plus encore, pour y affirmer son dévouement à César, comme en témoignent avant tout la fondation de Césarée et la trans-

(1) *A. J.*, XVIII, 7, 1-2, 240-256 ; d'après *B. J.*, II, 183, Hérode fut exilé « en Espagne » ; on a concilié ces deux données en supposant que le Lugdunum dont il s'agit ici est Lugdunum Convenarum, Comminges ; ORTO, *art. cit.*, col. 188 ; REINACH, note à *B. J.*, repousse cette solution, abandonne le texte de *B. J.*, et donne Lyon comme le lieu de l'exil d'Hérode.

(2) Sur cette date, V. SCHUERER, *op. cit.*, t. I, p. 448, n. 46.

(3) DION CASSIUS, LIX, 8.

(4) « Hérode se reconnaissait mieux disposé pour les Grecs que pour les Juifs... » (*A. J.*, XIX, 7, 3, 29).

formation de Samarie en Sébaste ; dans ces deux villes il érigea des temples magnifiques en l'honneur de Rome et d'Auguste ; mais il ne s'en tint pas là : « Il n'y eut pas dans son royaume un lieu approprié où il ne laissât quelque marque d'hommage envers César. Après avoir rempli de temples son propre territoire, il fit déborder sur la province entière sa dévotion à l'empereur et fonda des temples de César dans plusieurs cités » (1).

L'impulsion donnée par Hérode fut poursuivie par ses successeurs : Philippe fonda une nouvelle Césarée ; Antipas releva Sepphoris et en fit une ville païenne ; il fonda Tibériade, Julias.

Tous ces efforts ne sont pas stériles : dans un bon nombre de villes (2), la population hellénique et païenne est aussi forte que la population juive, ou même l'emporte sur elle ; on le voit dans les émeutes qui, au cours du premier siècle, mirent souvent aux prises Juifs et païens : ainsi en 44, à Césarée et à Sébaste, lors de la mort d'Agrippa I^{er} (3) ; en 58-60, sous le gouvernement de Félix, à Césarée (4) ; et surtout en 66, quand la grande révolte éclata : 20.000 Juifs sont massacrés à Césarée ; par représailles, des colonnes juives détruisent ou incendient les villes grecques de la Décapole et de la côte, mais, quand ces bandes ont disparu, les païens se ressaisissent ; « eux aussi, ils égorgaient ceux qu'ils prenaient dans les villes... La Syrie tout entière fut en proie à un affreux désordre ; toutes les villes étaient divisées en deux camps ; le salut pour les uns était de prévenir les autres » (5). A travers ce récit de Josèphe, on aperçoit non seulement l'acharnement de la lutte, mais aussi les forces respectives des adversaires : les Juifs, venant sans doute de Judée et de Galilée, peuvent envahir et incendier les villes de la Décapole et de la côte ; mais, quand ces bandes ont passé, les païens reprennent le dessus et massacrent les Juifs (6).

LA PÉNÉTRATION HELLÉNIQUE

Ce conflit sanglant met en évidence la rivalité des deux populations et leurs forces ; il révèle aussi leurs zones d'influence : l'hellénisme se concentre surtout sur la côte et dans les régions orientales de la Palestine : Transjordanie et Galilée orientale. Sur la côte, nous voyons les Juifs détruire ou incendier (7) Gaza, Anthédon, Ascalon, Césarée, Gaba, Ptolémaïs ; en

(1) *B. J.*, I, 21, 4, 407.

(2) Sur les villes hellénistiques de Palestine l'étude la plus complète est celle de SCHÜREER, *op. cit.*, t. II, p. 94-222.

(3) *A. J.*, XIX, 9, 1, 354-359.

(4) *B. J.*, II, 13, 7, 266-267.

(5) La première émeute, qui fut l'origine de la guerre, éclata à Césarée, au mois d'Artémisios (avril-mai) 66 (*B. J.*, II, 14, 4-9, 284-308) ; le grand massacre eut lieu, à Césarée, le 17 Gorpiciós (août-septembre) 66 (*B. J.*, II, 18, 1, 457) ; les représailles qui suivent sont racontées *ibid.*, 458-480.

(6) A Scythopolis, les Juifs avaient fait cause commune avec les païens ; ils sont cependant massacrés par eux, au nombre de 13.000 ; à Ascalon, 2.500 Juifs sont tués ; à Ptolémaïs, 2.000 ; ailleurs on ne tue que les chefs, on emprisonne les autres ; ainsi à Tyr, à Hippos, à Gadara.

(7) Ainsi que le note REINACH sur ce texte, il semble que les Juifs n'aient réellement pris que Gaza et Anthédon ; sur le territoire des autres cités, ils ont incendié les villages de la banlieue.

Transjordanie, Philadelphie, Hesbon, Gerasa, Pella, Gadara, Hippos ; en Galilée, Scythopolis ; en Samarie, Sébaste. Les cités orientales appartiennent pour la plupart à la ligue des « dix villes », à la Décapole (1). Cette confédération s'était constituée, semble-t-il (2), au lendemain de l'affranchissement de ces cités par Pompée : sentant que leur liberté nouvelle était menacée par les populations sémites qui les entouraient, ces villes helléniques s'étaient unies pour la défendre (3). Elles dominent les routes commerciales qui, de la Galilée, s'épanouissent à l'est du Jourdain, au nord jusqu'à Damas, au sud jusqu'à Philadelphie (Ammân).

Si, après avoir jeté les yeux sur la Décapole, nous nous rappelons ce que nous disions tout à l'heure de la diffusion du paganisme en Galilée sous Antipas, à Sepphoris, à Tibériade, à Julias, cette Galilée, où Jésus a grandi et plus tard prêché, nous apparaît, presque autant que la côte phénicienne, envahie ou du moins pénétrée par l'hellénisme. Et pourtant dans toutes ces cités neuves, brillantes et si proches de lui, Jésus n'est jamais entré pour prêcher : Tibériade, Julias se dressaient sur les bords du lac ; Sepphoris était à huit kilomètres de Nazareth ; Scythopolis, à une trentaine ; l'Évangile ne les nomme pas ; de Césarée de Philippe il mentionne la région, non la ville. Cette réserve, évidemment intentionnelle, montre que Jésus a voulu, jusqu'à sa mort, réserver son ministère aux Juifs ; c'est aussi l'ordre qu'il donne à ses apôtres : « N'allez pas chez les païens ; n'entrez pas dans une ville samaritaine » (*Mt.*, X, 5) ; ce ne sera qu'après sa résurrection qu'il leur dira : « Allez, enseignez toutes les nations » (*Mt.*, XXVIII, 19).

Ce souvenir de la pénétration de l'hellénisme en Palestine nous aidera aussi à comprendre les premières conditions du ministère apostolique. Les apôtres sont des Juifs, mais ils ont, dès leur enfance, coudoyé les païens ; ils fuyaient leur contact, mais ils les connaissaient et devaient entendre leur langue ; sans doute les pêcheurs de Galilée ne parlaient pas le grec comme les poètes ou les rhéteurs des cités helléniques, Philodème ou Méléagre qui firent la gloire de Gadara, ou Antiochus d'Ascalon qui fut maître de Cicéron, mais ils devaient pour le moins savoir assez de grec pour vendre leur poisson aux gens de Tibériade ou de Julias, assez aussi pour comprendre les ordres des magistrats romains, par exemple ce décret impérial que nous révélait naguère l'inscription dite de Nazareth (4). Et puis, quand les barrières seront tombées, quand la vision de Joppé aura montré à saint Pierre la voie ouverte vers les païens, il les trouvera

(1) Sur la Décapole, cf. G. A. SMITH, *The Historical Geography of the Holy Land*, 25^e édit., 1931, p. 623-638.

(2) Le nom de Décapole apparaît d'abord dans les évangiles, chez Josèphe et chez Pline.

(3) La liste des dix villes chez PLINIE, *Hist. nat.*, V, 16 (18), cité par SMITH, p. 629, comprend : Scythopolis, Pella, Dion, Gerasa, Philadelphie, Gadara, Raphana, Kanatha, Hippos et Damas.

(4) Cette inscription a été publiée pour la première fois par M. CUMONT, dans *Revue historique*, t. CLXIII, 1930, p. 241-266. Elle a été souvent étudiée ; nous aurons l'occasion de la mentionner plus loin.

d'abord en Palestine, dans cette ville de Césarée si souvent ensanglantée par les émeutes anti-juives (1).

LA RÉACTION
JUIVE

Ces considérations nous aideront à comprendre le ministère du Christ et des apôtres, mais, dès maintenant, elles éclairent l'état religieux du peuple juif. Déjà au temps des rois, le paganisme de l'Égypte et de l'Assyrie était pour lui une tentation redoutable. Sous les Séleucides et maintenant, sous les Hérodes et sous les Romains, cette tentation est devenue beaucoup plus pressante. Isolé dans l'Empire romain qui le domine, dans le monde hellénique qui menace de l'absorber, le judaïsme ne se maintient dans la Palestine même qu'en luttant contre une invasion qui de toutes parts l'enserme et le pénètre. Il est presque chassé du littoral, tenu en échec dans la vallée du Jourdain, et le massif montagneux où il se retranche, au centre du pays, est battu par cette marée montante qui l'environne, le pénètre, s'y infiltre et tend à le désagréger.

Pour parer à ces menaces, toutes les forces du judaïsme sont tendues : il se resserre, il s'isole et aussi, dans sa partie la plus saine, il s'attache à Dieu, à sa loi, à ses promesses.

Pour l'Israélite, tous les païens sont impurs, et tout contact avec eux est une souillure. Pour décider saint Pierre à aller chez le centurion Corneille et à manger avec lui, il faudra le songe symbolique trois fois répété (*Act.*, X, 10-16). Quand il se présente à son hôte, il s'en explique : « Vous savez, dit-il, que le contact et la société des étrangers est interdite aux Juifs. Mais, pour moi, Dieu m'a fait comprendre que je ne devais regarder aucun homme comme impur. » Peu après, quand saint Pierre monte à Jérusalem, on l'interroge sur sa conduite qu'on ne peut expliquer : « Tu es entré chez des incirconcis, et tu as mangé avec eux ! » Il doit raconter de nouveau la vision qui l'a éclairé.

Même en dehors de la Palestine, les Juifs s'en tiennent à cette règle, au prix des contraintes les plus gênantes. Des prêtres, envoyés à Rome par le procureur Félix pour y soutenir leur cause devant César, s'y nourrissent exclusivement de figues et de noix pour éviter la souillure des aliments païens (2). Les livres saints leur fournissaient d'ailleurs des modèles de cette réserve : les trois enfants de Babylone se refusent à rien manger de ce qui vient de la table royale (*Dan.*, I, 8).

Dans cette terre d'Israël que les païens ont envahie et où partout on

(1) Sur les deux langues, araméenne et grecque, parlées en Judée au temps de Notre-Seigneur, cf. G. DALMAN, *Jesus-Jeschua*, Leipzig, 1922, surtout p. 4-6, et F. G. KENYON, *The Two Languages of Palestine*, dans *The History of Christianity*, London, 1929, p. 172-174. Dalman écrit très justement (p. 5) : « Quiconque connaît l'Orient et sait que l'usage de plusieurs langues ne prouve pas là une haute culture littéraire, mais vient le plus souvent des relations quotidiennes, ne se représentera pas autrement les choses dans la Palestine toute pénétrée par la civilisation grecque. »

(2) JOSÈPHE, *Vie*, 3.

risque de se souiller à leur contact, on ne pense pouvoir se défendre qu'en élevant autour des fidèles une haie de préceptes ; les docteurs pharisiens, maîtres du peuple, s'efforcent, de génération en génération, à rendre cette haie plus épineuse et plus touffue (1) ; cette jurisprudence devient bientôt si malaisée non seulement à appliquer, mais à connaître, que ceux qui n'y ont pas été initiés, les « gens du pays », sont toujours présumés l'avoir violée, et leur contact à eux aussi est tenu pour une souillure ; cette présomption crée chez ceux qui se croient purs une hauteur méprisante : « Cette foule, qui ne connaît pas la loi, ce sont des maudits » (*Jn.*, VII, 49) ; et ces illettrés répondent au mépris par la haine : R. Akiba, qui fut, au II^e siècle, une des gloires du pharisaïsme, raconte que, quand il était encore étranger à la secte, il disait : « Si je tenais un de ces lettrés, je le mordrais comme mord un âne, jusqu'à lui briser les os (2). »

Ces conflits, si douloureux aux consciences, ne doivent pas être perdus de vue par l'historien du Christ et des apôtres ; ils font comprendre la prédication de Jésus, si patiente, si réservée, quand la réserve est possible, mais aussi, quand il le faut, d'une netteté si décisive (3) ; ils font prévoir aussi l'accueil que cette prédication rencontrera : chez les pharisiens, le scandale (*Mt.*, XV, 12) ; chez le peuple, l'étonnement, l'admiration, parfois aussi le trouble, mais enfin, chez les plus dociles et les plus fidèles, l'assurance que leur Maître a « les paroles de la vie éternelle » (4).

FIDÉLITÉ A DIEU Cette horreur de toute souillure créait trop souvent une crainte morbide et aussi un esprit de caste ; du moins défendait-elle Israël contre toute contagion idolâtrique. « Il n'y a plus aujourd'hui, lit-on dans le texte grec du livre de Judith (VIII, 18), ni une tribu, ni une race, ni une famille, ni une ville, qui adore des dieux faits de main d'homme, comme il est arrivé autrefois. » Cette intransigeance est si rigoureuse qu'Hérode doit compter avec elle : ses monnaies ne portent aucune image d'homme ou d'animal, aucun emblème, en un mot, qui puisse être suspect d'idolâtrie ; il brava, il est vrai, la foi populaire en faisant ériger au faîte du temple un aigle d'or ; mais des rab-

(1) Nous n'avons pas à décrire ici ces efforts des pharisiens ; ils ont été bien des fois étudiés, par exemple, par SCHUERER, *op. cit.*, t. II, p. 560-566 et par BILLERBECK, *op. cit.*, t. I, p. 695-702.

(2) *Pesachim*, 49 b.

(3) Voir surtout *Mt.*, VII, 1-23.

(4) Un écrivain juif a bien compris ce que cette délivrance du joug pharisien a provoqué dans le peuple de Galilée d'attachement au christianisme : « ... Même les méthodes de combat des pharisiens exaspéraient les « gens du pays ». Tandis que les pharisiens considéraient les sadducéens comme des adversaires qui étaient leurs égaux, ils méprisaient les « gens du pays » et les tenaient pour une classe inférieure. Cet isolement qui sépara les lettrés du simple peuple fit tomber celui-ci dans un état de complète ignorance... Cette séparation contribua beaucoup à fortifier la nouvelle secte des chrétiens. Près d'eux les « gens du pays » trouvaient amour et accueil, tandis que de la part des lettrés ils ne rencontraient que la répulsion la plus brutale. Le christianisme n'avait pas les exigences des pharisiens pour la fidélité à la loi de ceux qui venaient à lui, et il tenait bien plus grand compte des conditions de vie de la population galiléenne » (S. BIALOBLITZKI, dans l'*Encyclopædia Judaica*, t. II, 1928, art. *Am ha-arez*, col. 537-541).

bins provoquèrent un soulèvement, l'aigle fut abattue ; les rabbins furent brûlés vifs, et le peuple vit en eux des martyrs. Pilate vit éclater la même indignation et la même révolte pour avoir fait entrer à Jérusalem ses troupes portant les images des empereurs ; après une longue résistance, il dut céder et faire reporter les enseignes de Jérusalem à Césarée (1).

Si l'Israélite repousse ainsi toute idolâtrie, c'est pour s'attacher de toutes ses forces à son Dieu ; chaque jour, au début de sa prière, il répète le verset du *Deutéronome* (VI, 4) : « Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur. » C'est là le centre de la foi juive ; c'est aussi le point d'appui de la foi chrétienne. Un scribe demanda à Notre-Seigneur quel est le plus grand commandement ; Jésus répondit (*Mc.*, XII, 29) : « Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur, et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de toute ta pensée et de toute ta force, et le second commandement est : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Nul autre commandement n'est plus grand. » Et le scribe reprit : « Tu as bien dit, Maître, et en toute vérité qu'il est le seul Seigneur et qu'il n'y en a pas d'autre que lui ; et que l'aimer de tout son cœur et de toute son intelligence et de toute sa force, et aimer le prochain comme soi-même vaut mieux que tous les holocaustes et tous les sacrifices ». Et Jésus, voyant qu'il avait sagement répondu, lui dit : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu » (*Mc.*, XII, 28-34).

Ce court dialogue appartient à la dernière semaine de la vie de Jésus ; il a lieu dans le temple, parmi tant de controverses qui mettent aux prises le Maître et les pharisiens ; au milieu de tous ces conflits qui bientôt vont causer la mort de Jésus et la ruine de son peuple, on est heureux de voir apparaître ici l'accord profond qui, même à cette date, pouvait unir les scribes vraiment religieux avec le Messie.

LA RELIGION DES PAUVRES Et si l'on peut rencontrer chez un scribe cette religion « en esprit et en vérité », plus facilement la trouvera-t-on parmi les pauvres et les humbles qui entouraient Jésus. Il y a encore à cette époque des Israélites, comme Nathanaël, « en qui il n'y a pas de feinte » (*Jn.*, I, 47) ; il y a, et par milliers, des gens qui ont « faim et soif de la parole de Dieu », qui, pour l'entendre, en oublient le boire et le manger et suivent, sans provisions, Jésus au désert. Il y en a qui vont plus loin, qui, comme les apôtres, abandonnent tout pour suivre le Maître, qui, comme Marie de Béthanie, brisent le vase d'albâtre pour répandre sur sa tête leurs parfums les plus précieux. Toutefois, nous le verrons, ceux qui, du vivant de Jésus, lui firent le sacrifice total de leurs biens et de leur vie, furent bien peu nombreux ; chez la

(1) *A. J.*, XVIII, 3, 1, 55-59 ; *B. J.*, II, 9, 2-3, 169-174.

plupart, l'enthousiasme si vif à certaines heures se flétrit vite comme les fleurs du printemps sur les rochers de Judée. D'où vient que ces âmes sont dures, que la racine de la foi ne les peut pénétrer profondément et s'y dessèche ?

Chez beaucoup, cette résistance vient du souci des biens terrestres : c'est le cas du jeune homme riche (*Mc.*, X, 17-31), justifiant la sentence sévère du Maître : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu » ; c'est aussi l'histoire des invités au festin : « J'ai acheté un champ, il faut que j'aille le voir ; j'ai acheté cinq paires de bœufs, je vais les essayer ; j'ai pris femme, je ne puis venir » (*Luc*, XIV, 16-20). Ce sont là, dit Jésus, les épines qui étouffent la semence ; comment peut-on observer le grand commandement, aimer Dieu « de toute sa force », quand l'âme est absorbée par tant d'autres soucis ? Et comment aussi aimer le prochain comme soi-même, et n'être pas le camarade de service âpre au gain, créancier impitoyable, pour lequel Dieu se montrera impitoyable (*Mt.*, XVIII, 23-35) ?

L'ORGUEIL DE RACE Le danger suprême est dans l'orgueil de race qui tend à pervertir toute la religion ; Jean-Baptiste déjà en avertit ses auditeurs, au désert : « Ne dites pas : Nous avons pour père Abraham ! Car, je vous le dis, Dieu peut de ces pierres susciter des enfants à Abraham » (*Mt.*, III, 9-10). Plus tard, quand Jésus, dans le temple, promet à ses fidèles que « la vérité les délivrera », les Juifs se révoltent : « Nous sommes la race d'Abraham ; nous n'avons jamais été asservis à personne ; comment nous dis-tu : Vous serez libres ? » (*Jn.*, VIII, 31-33). De même, les Juifs de Capharnaüm opposent Moïse à Jésus (*Jn.*, VI, 31 et suiv.) ; la Samaritaine elle-même lui oppose « notre père Jacob ». « Serais-tu, par hasard, plus grand que lui ? » (*Jn.*, IV, 12). Chez cette femme, le désir de l'« eau vive », promise par Jésus, sera plus fort que l'orgueil : elle croira ; les Juifs de Capharnaüm et ceux du temple persisteront dans leur révolte. C'est ce même orgueil que saint Paul dénoncera chez les Juifs infidèles : « Tu te fais gloire du nom de Juif, tu mets ta confiance dans la loi, tu t'enorgueillis en Dieu, en ce que tu connais sa volonté, tu sais, instruit par la loi, distinguer (le bien du mal), tu crois être le guide des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le maître des ignorants, le précepteur des enfants, ayant dans la loi la formation de la gnose et de la vérité... » (*Rom.*, II, 17-20).

Et sans doute ces prérogatives d'Israël étaient réelles, mais elles ne lui appartenaient que comme un dépôt à faire valoir, tandis que beaucoup de Juifs voulaient y voir un privilège dont ils avaient la jouissance exclusive. C'est ainsi qu'Eléazar ben Azaria, interprétant un passage du *Deutéronome* (XXVI, 17), fait dire à Dieu : « De même que vous me reconnaissez comme le Dieu unique dans le monde, ainsi je vous reconnais

comme l'unique peuple sur la terre » (1). Et Akiba, commentant l'*Exode* (XV, 2), représente tous les peuples du monde, émus des louanges par lesquelles Israël célèbre Dieu, et lui disant : « Où s'en est allé ton Bien-Aimé ? Nous voulons le chercher avec toi ». Mais Israël leur répond : « Vous n'avez point de part avec lui, mais : Mon Bien-Aimé m'appartient et moi à lui ; et encore : Je suis à mon Bien-Aimé, et mon Bien-Aimé est à moi » (2).

Certes on doit s'incliner devant l'ardeur passionnée de cette foi religieuse, mais il faut aussi en reconnaître la jalousie farouche qui éclatera dans toute l'histoire de Jésus et des apôtres. La longue condescendance du Maître réservant, tant qu'il a vécu, sa prédication aux fils d'Israël, ne réussira pas à dissiper les soupçons, à apaiser les colères. La perspective de l'évangélisation des païens suffira pour exaspérer les gens de Nazareth (*Luc*, IV, 28 et suiv.) et plus tard ceux de Jérusalem (*Mc.*, XII, 1-12). La même colère éclate contre saint Paul : on l'écoute patiemment raconter sa formation pharisienne, sa conversion sur le chemin de Damas ; mais, dès qu'il rapporte la vision qu'il eut dans le temple et la parole de Jésus : « Va, je t'enverrai au loin, vers les païens », les Juifs vocifèrent en réclamant sa mort (*Act.*, XXII, 22).

L'ESPÉRANCE C'est surtout l'espérance messianique qui est défigurée
MESSIANIQUE par l'orgueil national et la haine de l'étranger. Cette déformation sera le principal obstacle que rencontrera la prédication de Jésus. Toutefois ce serait méconnaître la foi juive que de réduire tout le messianisme de cette époque à des rêves d'indépendance nationale et de revanche sur les païens ; les passions politiques défigurent souvent la foi religieuse ; elles ne l'étouffent pas entièrement (3).

C'est cette fidélité à l'espérance messianique qu'il faut d'abord affirmer. L'indépendance nationale est brisée ; les brillantes espérances qu'avait fait naître l'avènement des Macchabées s'éteignent avec leur race ; les Juifs cependant ne s'abandonnent pas ; ils attendent « celui qui doit venir ». On sent frémir cette attente à toutes les pages de l'Évangile : dans l'interrogation des prêtres et des lévites envoyés de Jérusalem à Jean-Baptiste : « Qui es-tu ? — Je ne suis pas le Messie » ; dans le cri de joie d'André rencontrant son frère Simon : « Nous avons trouvé le Messie ! », dans la foi de la Samaritaine : « Je sais que le Messie doit venir ; quand il sera venu, il nous dira tout » (*Jn.*, IV, 25) ; dans le message de Jean-Bap-

(1) Cité par BACHER, *Die Agada der Tannaiten*, t. I², p. 226.

(2) *Mekilta*, sur *Ex.*, XV, 2 (trad. WINTER-WUENSCH, p. 122).

(3) Sur le messianisme juif à l'origine de l'ère chrétienne, on peut consulter : M. J. LAGRANGE, *Le messianisme chez les Juifs*, 150 av. J.-C. à 200 ap. J.-C. Paris, 1909. — *Id.*, *Le judaïsme avant Jésus-Christ* (1931), p. 363-387. — L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. I, p. 274-279, 313-314. — G. F. MOORE, *Judaism*, 1927, t. II, p. 323-376.

tiste : « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? » (Mt., XI, 3).

Vingt-cinq ou trente ans plus tôt, cette espérance messianique provoquait le soulèvement des Juifs de Galilée, de Pérée, de Judée contre Sabinus et Varus ; il suffit qu'un aventurier se mette à leur tête, Judas, Simon, Athrongès ; il est suivi.

Ce « messianisme en action » révèle l'ardeur de l'espérance messianique ; il en montre imparfaitement le caractère religieux ; la littérature de cette époque nous fait mieux connaître la foi du peuple.

LE SERVITEUR DE IAHVÉ.
LE FILS DE L'HOMME

La lecture des évangiles suffit à nous apprendre que le peuple juif, au temps de Jésus-Christ, se représente le Messie avant tout comme le Fils de David et le roi d'Israël ; mais, quand Jésus oriente ses auditeurs vers des espérances plus hautes, vers le Serviteur de Iahvé, vers le Fils de l'homme, il est compris, sinon toujours suivi. La prophétie d'Isaïe (XLII, 1-4) sur le Messie humble et doux, qui « ne brise pas le roseau froissé, qui n'éteint pas la mèche fumante », est sans cesse présente à la pensée de Jésus ; le texte de Daniel (VII, 13) sur « le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel » est rappelé par lui devant Caïphe quand, interrogé par le grand prêtre, il se rend à lui-même le témoignage suprême.

Ce Fils de l'homme, que Daniel avait contemplé, n'était pas entièrement oublié des Juifs (1) : Jésus peut en évoquer le souvenir dans la dernière partie de sa vie pour faire entendre, en même temps que l'humilité de sa nature, ses souffrances rédemptrices et sa gloire. Dans le livre d'Hénoch, compilation apocalyptique dont les différentes parties ont été composées au cours du premier siècle av. J.-C., le Fils de l'homme apparaît dans une grande majesté, dépassant toutes les saintetés et toutes les grandeurs d'ici-bas ; il préexiste à la création du monde et habite près de Dieu ; « il sera un bâton pour les justes, afin qu'ils puissent s'appuyer sur lui et ne pas tomber ; il sera la lumière des peuples, et il sera l'espérance de ceux qui souffrent dans leur cœur. Tous ceux qui habitent sur l'aride se prosterneront et l'adoreront ; et ils béniront et ils glorifieront et ils chanteront le Seigneur des esprits » (2).

LE FILS DE DAVID

Les psaumes de Salomon, écrits par des pharisiens peu de temps après la prise de Jérusalem et du temple par Pompée, ne contemplent pas, comme le livre d'Hénoch, le Fils de l'homme, au ciel, près de Dieu, mais ils attendent le Fils de David,

(1) Il n'était pas cependant compris sans peine : « Nous avons appris de la loi que le Christ vit éternellement ; comment donc dis-tu qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé ? Qui est ce Fils de l'homme ? » (Jn., XII, 34).

(2) *Hénoch*, XLVIII, 4-5, trad. MARTIN. Sur le livre d'Hénoch, voir F. MARTIN, *Le livre d'Hénoch*. Paris, 1906. — R. H. CHARLES, *Enoch*, dans *Pseudepigrapha*, Oxford, 1913, p. 163-281.

et ils supplient Dieu de l'envoyer ici-bas ; c'est surtout le psaume XVII qui dessine cette figure royale (1).

Ce beau cantique nous fait entendre les aspirations des Juifs vers un règne de justice et de sainteté. Le roi fils de David sera tout-puissant ; mais cette puissance ne lui viendra pas de ses armes ; ce sera une puissance purement spirituelle, prenant sa source dans les dons divins que le Seigneur lui départira ; on reconnaît ici un écho de la prophétie d'Isaïe, mais un écho affaibli ; le « Dieu fort », chanté par le prophète, n'apparaît plus ici ; du moins c'est un roi juste et saint, c'est un bon pasteur. Ce texte nous rappelle que, à la veille de l'ère chrétienne, chez les pharisiens, il y avait encore des Israélites que ne troublait pas la fièvre guerrière des zélotes et qui demandaient avant tout à leur Messie la sainteté.

LE MESSIANISME
TRIOMPHAL

Il faut bien le reconnaître toutefois, ces aspirations religieuses vers la sainteté du règne messianique apparaissent moins souvent dans les apocalypses juives que les rêves de victoire, de domination, de vengeance. Ainsi l'auteur de l'*Assomption de Moïse* chante le règne de Dieu :

... Il se lève, le Dieu suprême, seul éternel, et il se manifestera pour punir les nations, et il détruira toutes leurs idoles. Alors tu seras heureux, Israël, et tu monteras sur la nuque et sur les ailes de l'aigle, et elles seront enflées (pour voler). Et Dieu te haussera, et te fixera au ciel des étoiles, au lieu où elles résident, et tu regarderas d'en haut. Et tu verras tes ennemis sur la terre, et tu les reconnaîtras, et tu te réjouiras, et tu rendras grâces et hommage à ton Créateur (2).

Ce livre, nous nous le rappelons, fut écrit en Palestine au temps de l'enfance de Jésus ; les Juifs de la dispersion ont chanté souvent dans les livres Sibyllins les mêmes espérances passionnées (3). Et même après la grande catastrophe de 70, après la ruine de la ville et du temple, on a attendu et célébré le triomphe du Messie sur tous ses ennemis. Vers l'an 100, un pharisien écrivant à Rome compose sur ce thème une série de visions ; la sixième est la plus majestueuse :

Et je vis : un vent violent s'élevait de la mer, si puissant qu'il en soulevait toutes les vagues. Et je vis : le vent faisait monter du sein de la mer comme un homme. Et cet homme volait avec les nuées du ciel. Et, partout où il tournait sa face, tout tremblait devant son regard. Et partout où portait la voix de sa bouche, tout fondait comme la cire fond au feu. Et puis je vis : une foule immense d'hommes, qu'on ne pouvait compter, se rassembla des quatre vents du ciel, pour combattre l'Homme qui était monté de la mer. Et je vis : il se

(1) *Les psaumes de Salomon*, trad. VITEAU, Paris, 1911. — GRAY, *The Psalms of Solomon* dans les *Pseudepigrapha* de CHARLES, 1913, p. 625-652. — LAGRANGE, *Judaïsme*, p. 149-163.

(2) *Assomption de Moïse*, X, 7-10, trad. LAGRANGE, *Messianisme*, p. 86. Ces versets sont tirés d'un cantique qui forme le chapitre X de cette apocalypse ; cf. CHARLES, *Pseudepigrapha*, p. 421 et suiv.

(3) Ainsi dans la grande apocalypse du livre III, qui se date environ de l'an 140 av. J.-C. (SCHUERER, *op. cit.*, t. III, p. 571 et suiv. ; LAGRANGE, *Judaïsme*, p. 505-510).

tailla une grande montagne, et vola sur son sommet. Et je cherchai le lieu d'où la montagne avait été taillée, et je ne pus le découvrir.

Et puis je vis : tous ceux qui s'étaient rassemblés pour le combattre étaient épouvantés ; ils poursuivaient cependant leur assaut. Et lui, bien qu'il vît cette immense armée l'assaillir et s'approcher, il ne leva pas la main, il ne prit ni glaive ni aucune arme. Mais je vis : il émit de sa bouche une vague de feu, de ses lèvres un souffle de feu, de sa langue une étincelle de feu ; et tout cela se mêla, la vague de feu, le souffle de feu, l'étincelle de feu ; et cela tomba sur la foule qui s'élançait à l'assaut, et cela les consuma tous ; de sorte que de cette innombrable armée on ne voyait plus rien qu'un amas de cendre et de fumée. Je le vis et je me réveillai (1).

Cette vision est saisissante ; cet Homme au souffle de feu est d'une grandeur surhumaine ; mais comme tout cela est loin de l'Évangile ! A lire ces apocalypses, on comprend le désarroi des pharisiens qui se pressaient autour de Jésus et lui disaient : Montre-nous un signe du ciel !

LE SCANDALE DE LA CROIX Mais ce qui devait surtout les déconcerter, c'était la passion ; la croix sera pour les

Juifs le grand scandale. On a beau parcourir tous les chants messianiques, nulle part on n'y retrouve le Messie souffrant et rédempteur, jadis prédit par Isaïe (2). Ces perspectives sont devenues si étrangères aux contemporains de Jésus que le Seigneur aura beau accumuler sur ce point les prédictions les plus précises, ses apôtres eux-mêmes ne voudront pas les entendre, et sa passion sera pour eux un scandale qui les brisera.

On sent là le danger de ce messianisme triomphal dans lequel les Juifs se complaisaient ; ils ne pourront reconnaître dans le Christ « humble et doux » celui qui doit venir ; et quand, après le Christ, ce sera le temple et la ville sainte et Israël tout entier qui sera frappé, le scandale sera à son comble :

Tu l'as dit, pour nous tu crées le monde ; et les autres nations, issues d'Adam, tu as dit qu'elles étaient comme rien, qu'elles ressemblaient à du crachat, à l'écume qui déborde d'un vase. Mais maintenant, Seigneur, voici que ces nations qui ne sont rien, nous asservissent et nous dévorent ! Et nous, ton peuple, que tu as élu, que tu as appelé ton premier-né, ton unique, ton amour, nous sommes livrés entre leurs mains. Si c'est pour nous que tu crées le monde, pourquoi ne possédons-nous pas le monde comme notre héritage ? Jusqu'à quand l'attendrons-nous ? (3).

Quand Jésus paraît, cette grande catastrophe n'a pas encore éclaté ; mais déjà et depuis longtemps Israël est durement opprimé. L'historien juif Klausner, considérant le siècle qui s'écoule depuis la guerre fratricide d'Hyrchan et d'Aristobule jusqu'à la fin du gouvernement de Pilate et du règne d'Hérode Antipas (67 av. J.-C. jusqu'à 39 ap. J.-C.), écrit : « On

(1) *Esdras*, édit. VIOLET, Leipzig, 1923, p. 173-175, texte latin, XIII, 2-11.

(2) Cf. BILLERBECK, *op. cit.*, t. II, p. 273-299, 363-370 ; L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. I, p. 278 ; LAGRANGE, *Judaïsme*, p. 386 ; MOORE, *Judaism*, t. I, p. 551.

(3) *IV Esdras*, édit. VIOLET, p. 63-65 ; latin, VI, 55-59.

trouverait à peine une année pendant ce siècle qui n'ait été ensanglantée par des guerres, des révoltes, des soulèvements, des émeutes ; cet état de choses a pesé sur la terre d'Israël pendant toute la période de temps qui a précédé Jésus ; il a duré encore pendant sa vie » ; le même historien estime que, si l'on veut faire le compte de tous les Israélites qui tombèrent dans ces guerres ou qui furent exécutés par Hérode ou par les Romains, on arrive à un total d'au moins deux cent mille hommes, chiffre terrible pour un pays qui n'avait guère plus d'un million d'habitants, chiffre plus terrible encore si l'on considère que ceux qui périrent ainsi étaient l'élite de la nation (1). En même temps que ces exécutions décimaient le peuple, l'espionnage le harcelait ; qu'on se rappelle ce que raconte Josèphe du roi Hérode se mêlant, sous un déguisement, aux groupes des Juifs pour épier ce qu'ils disaient (A. J., XV, 367) ; ce régime de terreur avait laissé un tel souvenir qu'on en trouve encore la trace dans le Talmud (2).

Toutes ces souffrances étaient une épreuve qui, bien acceptée, devait préparer Israël à la venue du Messie ; c'est ainsi que se formèrent ces pauvres, ces humbles, ces affligés, que Jésus béatifie (3). Mais ceux qui ne savaient pas s'humilier sous la main du Seigneur étaient brisés par la souffrance ou révoltés. On avait promis à Juda que toutes les nations lui seraient soumises ; et Juda était asservi aux nations. On lui avait promis « les richesses des nations », et Rome païenne lui imposait taxes et tributs. On lui avait promis que les rois se feraient ses nourriciers, et Pompée arrivait en conquérant avec son armée. On lui avait dit que les païens inclineraient leurs fronts jusqu'à terre et baiseraient la trace de ses pieds, et un petit officier romain était le maître tout-puissant de la Judée. On lui avait promis le Messie fils de David, et on voyait venir Hérode l'Édomite. C'en était trop (4).

Cette terrible épreuve eût été mieux supportée si le peuple avait eu des chefs religieux dignes de sa confiance ; mais, à cette époque, il n'en a pas ; les Israélites sont comme « des brebis sans pasteur » (Mc., VI, 34) ; il y a des bergers sans doute, mais ce sont des mercenaires ou des larrons (Jn., X, 8 et suiv.).

LES SADDUCÉENS Au temps du Christ, deux grands partis se disputent l'influence religieuse : les sadducéens et les pharisiens (5). Nous les voyons, au cours du ministère de Jésus, s'oppo-

(1) KLAUSNER, *Jésus de Nazareth*, p. 242.

(2) On raconte qu'Hérode vint, déguisé, trouver Baba ben Buta et, pour le provoquer, se mit à critiquer le gouvernement ; mais Baba ben Buta était sur ses gardes : « Les oiseaux du ciel répèteraient ce que l'on dit. »

(3) Sur ce mouvement religieux, cf. ISIDORE LOEB, *La littérature des pauvres dans la Bible*. Paris, 1892 ; A. CAUSSE, *Les pauvres d'Israël*. Strasbourg, 1922.

(4) KLAUSNER, *op. cit.*, p. 246.

(5) Sur ces deux sectes, cf. SCHUERER, *op. cit.*, t. II, p. 447-488 ; MOORE, *op. cit.*, t. I, p. 56-71 ; LAGRANGE, *Judaïsme*, p. 271-306 ; L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, *op. cit.*, t. 1, p. 254-263.

ser à lui les uns et les autres et enfin se liguer entre eux pour le perdre ; plus tard, saint Paul, comparaisant devant le sanhédrin où pharisiens et sadducéens sont représentés, les mettra aux prises les uns avec les autres.

Ce dernier incident nous montre comment sadducéens et pharisiens font partie du conseil suprême de la nation et s'y affrontent. Les sadducéens appartiennent à l'aristocratie sacerdotale et laïque (1) ; les scribes se rattachent, pour la plupart (2), au parti pharisien. Ces deux groupes se distinguent par la classe sociale à laquelle ils appartiennent, mais bien plus encore par les tendances religieuses qu'ils représentent.

Les sadducéens (3) se caractérisent avant tout par l'importance exclusive qu'ils accordent à la loi écrite, au détriment de la tradition orale (4) ; ils rejettent la croyance à la résurrection (5) et aux anges (6). Josèphe les accuse d'être rudes dans leurs relations non seulement avec les étrangers, mais même entre eux (7). Dans l'administration de la justice, cette rudesse va jusqu'à la cruauté (8).

Au temps du Christ, les sadducéens peuvent être redoutables à cause de leur rang social et des fonctions qu'ils exercent ; ils joueront un rôle prépondérant dans le procès de Jésus ; ils auront toute la responsabilité des premières poursuites contre les apôtres (*Act.*, IV, 1) et, plus tard, de la mort de Jacques le Mineur (*A. J.*, XX, 200) ; mais, si leur autorité est redoutable, leur influence religieuse est faible : « ils ne parviennent à convaincre que les riches et ne sont pas suivis par le peuple » (*A. J.*, XIII, 298). Leur doctrine ne se caractérise que par des négations ; leur dédain de la tradition et même de leurs maîtres (9) les isole ; leur orgueil éloigne d'eux le peuple : « Leur doctrine n'est adoptée que par un petit nombre d'hommes, mais qui sont les premiers en dignité. Ils n'ont pour

(1) Le sanhédrin était composé de trois classes : les prêtres, les anciens, les scribes ; les anciens, qui représentaient l'aristocratie laïque, appartenaient comme les prêtres au parti sadducéen. Cf. J. JEREMIAS, *Jerusalem zur Zeit Jesu*, II Teil, 1. Lieferung, Leipzig, 1929, p. 88-100.

(2) Les chefs des pharisiens sont des scribes ; mais beaucoup de pharisiens ne sont pas des scribes, et l'on peut citer des scribes qui ne sont pas des pharisiens ; cf. JEREMIAS, *ibid.*, p. 127. Dans l'Évangile, les scribes et les pharisiens apparaissent le plus souvent unis, soit dans les démarches qu'ils poursuivent, soit dans les reproches que Jésus leur adresse ; parfois cependant les deux groupes sont distincts : *Luc*, XI, 39-44 et 46-52. Cf. *La vie et l'enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 193, n. 2.

(3) Par leur nom, les sadducéens se rattachent aux fils de Sadoq, aux prêtres ; mais, comme nous l'avons dit, ils groupent aussi des laïques ; il faut ajouter qu'au premier siècle, les grands prêtres appartiennent pour la plupart aux familles non sadocites de Boéthus, de Hannas, de Phiabi. Cf. JEREMIAS, *op. cit.*, p. 54-59.

(4) *A. J.*, XIII, 10, 6, 298 ; XVIII, 1, 4, 16.

(5) *Mc.*, XII, 18 ; *Actes*, XXIII, 8 ; *A. J.*, XVIII, 1, 4, 16 ; *B. J.*, II, 8, 14, 166.

(6) *Actes*, XXIII, 8.

(7) *B. J.*, II, 8, 14, 166.

(8) *A. J.*, XX, 9, 1, 199-200. Il faut lire avec quelque précaution ces textes de Josèphe : non seulement l'exposé des différentes doctrines est déformé par le souci de les rapprocher de la philosophie grecque (l'immortalité de l'âme est substituée à la résurrection du corps), mais Josèphe, très enthousiaste quand il parle des esséniens, très bienveillant aux pharisiens (sauf quand il copie Nicolas de Damas, *A. J.*, XVII, 2, 4, 41), n'a pour les sadducéens aucune sympathie.

(9) « Disputer contre les maîtres de la sagesse qu'ils suivent passe à leurs yeux pour une vertu » (*A. J.*, XVIII, 1, 4, 17).

ainsi dire aucune action ; car lorsqu'ils arrivent aux magistratures, contre leur gré et par nécessité (1), ils se conforment aux propositions des pharisiens, parce qu'autrement le peuple ne les supporterait pas » (*A. J.*, XVIII, 17). Les sadducéens ont donc été puissants moins comme secte religieuse que comme caste ; quand la ville sainte eut été détruite avec le temple, ils perdirent leur autorité politique et, avec elle, toute emprise sur le peuple (2).

LES PHARISIENS L'influence religieuse, nous venons de le voir, n'a jamais appartenu aux sadducéens ; elle est tout entière aux mains des pharisiens ; le témoignage de Josèphe est, sur ce point, confirmé par les textes et les récits évangéliques : « Les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse. Faites donc et gardez tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas comme ils font » (*Mt.*, XXIII, 2-3). Le discours de Jésus auquel appartiennent ces paroles est le plus sévère de tout l'Évangile ; c'est, contre les scribes et les pharisiens, un terrible réquisitoire ; et pourtant, même là, le Christ a soin de couvrir cette autorité ; les pharisiens en abusent ; on doit se défendre de ces abus, mais non rejeter entièrement le joug ; on ne le pourrait faire sans rejeter le joug de la Loi ; la chaire où siègent les pharisiens est la chaire de Moïse. Saint Paul parle dans le même sens : quand il rappelle aux Philippiens son attachement irréprochable au judaïsme, il leur dit : « Hébreu fils d'Hébreux ; pour ce qui est de la Loi, pharisien » (*Phil.*, III, 5).

L'histoire évangélique nous dit comment les pharisiens ont fait servir leur influence à leur haine ; par là ils se sont perdus, en perdant le peuple, aveugles guides d'aveugles. Mais, tant que cette déchéance n'a pas été consommée, ils sont les docteurs de la Loi et ont droit au respect.

Cette autorité, dont au temps de Jésus jouissent les pharisiens, ne leur vient pas de leur naissance ni de leurs fonctions ; ils se recrutent dans toutes les classes du peuple ; on en trouve parmi les prêtres (3), on en compte beaucoup parmi les scribes, mais beaucoup aussi dans le simple peuple (4) ; ce qui fait le pharisien, c'est l'enseignement traditionnel qu'il a reçu d'un maître, auquel il a assujéti sa vie, et qu'il léguera, à son tour, à ses disciples. Le sadducéen ne reconnaît que la loi écrite ; le pharisien est souverainement fidèle à la tradition des anciens et la tient pour obligatoire, autant et même plus que la lettre de l'Écriture.

(1) Il faut remarquer cette répugnance des sadducéens pour les magistratures.

(2) De là vient qu'aujourd'hui les écrivains israélites et ceux qui soutiennent leurs thèses sont très soucieux de la réputation des pharisiens et se désintéressent de celle des sadducéens ; le pharisaïsme vit encore aujourd'hui et se défend (on peut voir cette défense dans le livre de R. T. HERFORD, *The Pharisees*, 1923 ; Herford n'est pas juif) ; les sadducéens ont disparu sans laisser de trace.

(3) Par exemple l'auteur des *Psaumes de Salomon*.

(4) Sur la distinction entre scribes et pharisiens, cf. *supra*, p. 45, n. 2.

Les doctrines que les sadducéens rejettent et que tiennent les pharisiens sont l'existence des anges et la résurrection des corps ; mais c'est surtout sur la théologie morale et la casuistique que se porte leur effort ; ils s'appellent et ils prétendent être les « saints » ; cette sainteté consiste avant tout dans une scrupuleuse conformité à la loi ; les pharisiens sont particulièrement soucieux de l'observance du sabbat et de la pureté légale (1).

JÉSUS ET LES PHARISIENS Ce souci scrupuleux et passionné éclate tout au long de l'histoire évangélique : Jésus ne peut être envoyé de Dieu, parce qu'il n'observe pas le sabbat (*Jn.*, IX, 16) ; ses disciples violent le sabbat parce qu'ils cueillent, en passant, quelques épis, ce qui, pour un pharisien, équivaut au travail de la récolte et est interdit (2) ; le paralytique de la piscine de Bézatha le viole en portant son grabat (3) ; Jésus lui-même l'enfreint en guérissant miraculeusement un malade (4). Sur la question du pur et de l'impur, le conflit est plus profond encore : « Pourquoi, disent les pharisiens, tes disciples ne vivent-ils pas selon la tradition des anciens ? Pourquoi mangent-ils sans s'être lavé les mains ? » Et Jésus réplique : « Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu pour obéir à vos traditions ? » ; et appelant à lui la foule : « Écoutez-moi, vous tous, et comprenez. Il n'y a rien hors de l'homme qui, entrant en lui, puisse le souiller ; mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. Qui a des oreilles pour entendre, entende ! » (5).

DANGERS DU PHARISAÏSME « La rupture entre Jésus et les pharisiens était complète ». Ce jugement du rabbin Klausner (6) est vrai, mais il faut ajouter que cette rupture était pour les disciples de Jésus la libération. L'effort des pharisiens avait été, dans son principe, légitime et bienfaisant : sur cette terre d'Israël envahie par tant d'étrangers, la loi ne pouvait être observée qu'au prix d'une

(1) Cf. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 274-277.

(2) Le jour du sabbat, « on ne peut couper ni une branche ni une feuille, ni cueillir un fruit » (PULLON, *Vita Mosi*, II, 4. Cf. *La vie et l'enseignement de J.-C.*, t. I, p. 143).

(3) *Jn.*, V, 10.

(4) *Mc.*, III, 1-6 ; *Mt.*, XII, 9-14. Jésus leur répond : « Quel est l'homme parmi vous qui aurait une brebis unique et qui, si elle venait à tomber dans une fosse le jour du sabbat, ne la saisirait pas pour l'en retirer ? Or, combien un homme vaut-il mieux qu'une brebis ! » Certains docteurs, au temps du Christ, étaient plus sévères que les pharisiens à qui parle Jésus. On lit dans le code sadocite : « Si une bête tombe dans un puits ou dans un fossé, on ne devra pas l'en tirer le jour du sabbat » ; et même : « Si une créature humaine tombe dans l'eau..., il est défendu de l'en faire remonter à l'aide d'une échelle, d'une corde ou d'un instrument » (*Un écrit sadducent*, trad. ISRAËL LÉVI, dans *Revue des Etudes juives*, t. LXI, 1911, p. 198). CHARLES, dans sa note sur ce texte (*Pseudepigrapha*, p. 827, n. 23), compare *Schabb.* 128 b, citant R. JERUDA : « Si un animal tombe dans un puits, on peut l'y nourrir ; on peut aussi mettre sous lui des matelas ou des coussins pour qu'il se soulève lui-même et sorte du puits par son propre effort ». Cf. *Vie et enseignement de J.-C.*, t. I, p. 147, et n.

(5) *Mc.*, VII, 1-23 ; *Mt.*, XV, 1-20.

(6) KLAUSNER, *op. cit.*, p. 426.

grande vigilance ; cette fidélité avait été souvent héroïque, et sous les Macchabées elle avait eu ses martyrs ; mais aux martyrs avaient succédé les scribes ; pour mettre la Loi en sûreté, ils avaient multiplié autour d'elle les précautions de leur jurisprudence ; et, dans ce souci de tout prévoir, de tout régler, de tout prescrire, ils avaient rendu le joug de la Loi si lourd qu'eux-mêmes souvent s'y dérobaient : « Ils lient de lourdes charges, et les mettent sur les épaules des hommes ; mais eux, ils refusent de les remuer du bout des doigts » (*Mt.*, XXIII, 4). Et puis, pour rendre ce fardeau tolérable, ils imaginaient des arguties qui sacrifiaient la religion à leurs exigences méticuleuses (1) ; ils « filtraient le moucheron et avalaient le chameau ».

Enfin, et c'était un des principaux dangers de cette formation sectaire, par ce luxe de précautions, par cette surenchère de pureté légale, les pharisiens s'isolaient ; ils étaient, comme l'indique leur nom, des « séparés » (2). Ce danger est si manifeste que les historiens qui leur sont particulièrement sympathiques (3) l'ont reconnu. C'est lui que Jésus a dénoncé dans la parabole du pharisien et du publicain : « Dieu, dit le pharisien, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme les autres hommes... » (*Luc*, XVIII, 11).

Malgré ces défauts si choquants, les pharisiens apparaissent aux Juifs comme les hommes de la Loi ; beaucoup des Israélites soucieux de sainteté vont à eux ; dans un passage qui semble emprunté à Nicolas de Damas (4), Josèphe raconte qu'ils avaient, au nombre de six mille, refusé le serment à l'empereur et au roi Hérode.

Ce chiffre de six mille ne représente pas, loin de là, le total des adhérents à la secte ; ils sont nombreux, non seulement à Jérusalem, où se trouvent les grands docteurs leurs chefs, mais dans toute la Palestine et même dans la Diaspora.

(1) Ainsi dans la question du corban où ils font bon marché de la piété filiale (*Mc.*, VII, 10-13 ; cf. *Vie et enseignement de J.-C.*, t. I, p. 396) ; ainsi dans la question du serment : « Malheur à vous, guides aveugles, qui dites : Si l'on a juré par le temple, ce n'est rien ; mais si l'on a juré par l'or du temple, on est tenu... » (*Mt.*, XXIII, 16 ; *ibid.*, t. II, p. 195).

(2) Sur ce nom, cf. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 273 et n. 2 ; cette appellation a été donnée aux pharisiens, et finalement acceptée par eux ; eux-mêmes s'appelaient plus volontiers les « saints » ou les « compagnons » (*Haberim*) ; ce dernier titre d'ailleurs n'appartenait qu'à ceux qui avaient été régulièrement agréés à la secte, non à tous les sympathisants.

(3) MOORE, *op. cit.*, t. II, p. 161, après avoir dénoncé le déclassement des valeurs morales dans cette morale sectaire, poursuit : « Pire encore est la complaisance que prennent en eux-mêmes et dans leur justice les membres d'un parti ou d'une association ; ...en même temps ils censurent les étrangers, et prétendent souvent les juger au nom de Dieu. Les pharisiens et les compagnons, qui semblent avoir compté parmi eux au second siècle beaucoup des docteurs et de leurs disciples, sont un exemple évident de ces défauts. Ce n'est pas sans détriment qu'un homme entretient la conscience de sa supériorité sur les autres, et le tort qu'il se fait n'est pas le moindre quand son opinion est la mieux fondée. »

(4) « Il y avait une secte de Juifs qui se vantait d'observer très strictement la loi de leurs pères... On les appelle pharisiens, gens capables de tenir tête aux rois, prévoyants et s'enhardissant ouvertement à les combattre et à leur nuire. En fait, alors que tout le peuple juif avait confirmé par des serments son dévouement envers l'empereur et le gouvernement royal, ces hommes n'avaient pas juré, au nombre de plus de six mille... » (*A. J.*, XVII, 2, 4, 41-42). Josèphe lui-même était pharisien, et partout ailleurs parle de la secte avec une grande estime ; la sévérité de ce jugement n'est pas de lui, mais d'une source transcrite sans réflexion.

Ce sont eux qui mèneront le combat contre Jésus, plus tard contre saint Paul ; si le peuple juif, dans son ensemble, a repoussé le Messie, ce sont les pharisiens surtout qui en sont responsables. Toutefois, dans la secte des pharisiens comme dans le peuple juif, Dieu se sera réservé des élus ; saint Paul lui-même en est la preuve.

Les pharisiens veulent être avant tout une secte religieuse ; en politique, leur attitude leur est dictée par leurs croyances : la plupart considèrent avant tout les privilèges d'Israël et, comme les six mille dont nous parlait Josèphe, ils repoussent toute domination étrangère, tout serment prêté aux étrangers et aussi tout impôt levé par eux (*Mt.*, XXII, 17 et suiv.) ; quelques-uns cependant voient dans la sujétion imposée à Israël un jugement de Dieu auquel on doit se soumettre (1). Quand la catastrophe de 70 et celle, plus terrible encore, de 134 auront définitivement brisé l'indépendance politique d'Israël, les sadducéens et les zélotes auront disparu (2), mais les pharisiens garderont leur empire sur les Juifs fidèles ; ils le conservent encore aujourd'hui.

LES ESSÉNIENS Les sadducéens et les pharisiens ont été les uns et les autres étroitement mêlés à l'histoire des origines chrétiennes ; les évangiles et le livre des *Actes* en témoignent assez. Les esséniens, au contraire, ne sont jamais mentionnés dans le Nouveau Testament ; en effet ils semblent être restés totalement étrangers à l'action de Jésus et des apôtres. Nous n'aurons donc pas à parler longuement d'eux ; au reste cette secte est mal connue (3) ; pour orienter notre étude, nous avons une brève mention de Plin (4), deux textes de Philon (5), deux de Josèphe (6).

De tous ces textes, le plus détaillé de beaucoup est celui de la *Guerre des Juifs* ; si l'on pouvait y voir les souvenirs d'un homme qui aurait personnellement partagé la vie des esséniens, on y trouverait un grand intérêt ; malheureusement il est difficile de lui accorder un si haut crédit : si l'on compare entre eux les deux textes de Josèphe, on constate que le plus récent des deux s'accorde mal avec le premier, qu'il est beaucoup moins détaillé et dépend de Philon (7) ; quelle que soit la facilité négligente

(1) Ainsi Pollion et Saméas : *A. J.*, XIV, 9, 4, 176 ; XV, 1, 1, 3-4.

(2) Les zélotes n'intéressent que très indirectement l'histoire du christianisme : leur position religieuse est celle des pharisiens ; mais le zèle de la loi devient chez eux une rébellion à main armée. Ils apparaissent aux premières années du premier siècle, dans les troubles qui suivirent la mort d'Hérode et l'intervention des Romains (*supra*, p. 29) ; mais ce n'est que peu de temps avant la grande révolte qu'ils se donnent le nom de zélotes (*B. J.*, IV, 3, 9, 160-161) ; cf. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 214.

(3) Cf. SCHUERER, *op. cit.*, t. II, p. 651-680 ; ED. MEYER, *op. cit.*, t. II, p. 393-402 ; BAUER, art. *Essener*, dans PAULY-WISSOWA, *Suppl.* IV, p. 386-430 ; LAGRANGE, *op. cit.*, p. 307-330.

(4) *Hist. nat.*, V, 17.

(5) *Quod omnis probus liber*, XII, 75-91 ; *Apologie*, ap. EUSEB., *Præp. evang.*, VIII, 11.

(6) *B. J.*, II, 8, 2-13, 119-161 ; *A. J.*, XVIII, 1, 5, 18-21. Ces textes ont été réunis par LAGRANGE, *op. cit.*, p. 307-318.

(7) Ceux qui mènent la vie commune sont au nombre de plus de quatre mille : *A. J.*, XVIII, Histoire de l'Église, T. I.

avec laquelle Josèphe transcrit ses sources, on comprendrait mal que, connaissant par expérience personnelle la vie essénienne et l'ayant déjà décrite d'après ses souvenirs personnels, il eût eu recours ici au témoignage d'un devancier qui n'avait jamais vu les esséniens.

Ces remarques imposent à l'historien une grande réserve dans l'utilisation de ces textes. Ce qu'on en peut retenir, c'est l'existence, au premier siècle de notre ère, de la secte des esséniens. Leur principal établissement était situé près d'Engaddi, sur la rive occidentale de la Mer Morte ; ils y vivaient en commun une vie simple, frugale, et dominée par un grand souci de pureté rituelle ; par ce souci comme par le respect outré du repos sabbatique (1), l'essénien dépassait le pharisien lui-même ; il était par là à l'antipode de l'enseignement du Christ. Par d'autres traits, surtout par la vie commune et par le célibat (2), il se rapproche en apparence des premiers chrétiens ; mais, si l'observance extérieure apparaît semblable, le sentiment religieux qui l'inspire est fort différent (3).

La religion essénienne se distingue du judaïsme commun par des traits singuliers, mais difficiles à déterminer avec précision ; Philon loue ses adeptes d'être, entre tous, d'admirables serviteurs de Dieu, « n'immolant pas d'animaux, mais faisant effort pour rendre leurs pensées telles qu'il convient à des prêtres » ; Josèphe écrit de son côté : « Ils envoient des offrandes au temple, mais ne font pas de sacrifices parce qu'ils pratiquent un autre genre de purifications. C'est pourquoi ils s'abstiennent de l'enceinte sacrée pour faire des sacrifices à part » (4).

On trouve chez les esséniens des gens qui prédisent l'avenir ; Josèphe rapporte volontiers leurs prophéties (5). Il dit aussi que les esséniens ont une doctrine ésotérique ; quand un essénien est reçu dans la secte, il jure « de ne rien tenir caché aux membres de la secte et de ne rien dévoiler aux profanes sur leur compte, dût-on le torturer jusqu'à la mort. Il jure

21 ; *q. pr. lib.*, 75. D'après *A. J.*, 21, le célibat est motivé, comme chez Philon (*Apol.*, 14), par la crainte des discordes ; d'après *B. J.*, 124, par l'infidélité des femmes. Le texte des *A. J.* insiste surtout sur la vie commune, sur la préférence donnée aux travaux des champs, sur ce que les esséniens se tiennent à l'écart du temple. Dans *B. J.*, la vie essénienne apparaît surtout comme dominée par le souci de la pureté rituelle.

(1) Il était interdit d'aller à la selle le jour du sabbat (*B. J.*, 147).

(2) Le célibat n'est pas imposé à tous ; il y a des esséniens mariés (*B. J.*, 160-161).

(3) Si le chrétien préfère la virginité au mariage, c'est pour appartenir plus entièrement au Seigneur (*I Cor.*, VII, 32) ; l'essénien la préfère par un souci de pureté rituelle, ou encore pour éviter la discorde ou par défiance de l'infidélité des femmes. La vie commune des chrétiens de Jérusalem n'a, elle non plus, rien de commun avec l'essénisme ; ils ne se retirent pas au désert, ils ne se séparent pas du monde ; mais, dans un grand mouvement de charité et de détachement, ils mettent tout en commun pour mieux servir Dieu.

(4) *A. J.*, 19. Ce texte est très discuté ; je le reproduis tel qu'il est traduit par Reinach. La négation (« ils ne font pas de sacrifices ») manque dans les manuscrits grecs de *A. J.* ; on la trouve dans l'ancienne traduction latine et dans l'*Epitomé*. NIESE l'efface ; NABER la maintient, ainsi que SCHÜRER, *op. cit.*, t. II, p. 663, n. 50, et MEYER, *op. cit.*, t. II, p. 397, n. 4 ; en sens contraire, BAUER, *op. cit.*, p. 398 et LAGRANGE, *op. cit.*, p. 316, n. 5.

(5) « Il y en a parmi eux qui se font forts de prévoir l'avenir à force de s'exercer par l'étude des livres sacrés, les purifications variées et les paroles des prophètes, et il est rare qu'ils se trompent dans leurs prédictions » (*B. J.*, 159). Il cite ailleurs trois exemples de prophéties esséniennes : *B. J.*, I, 78 ; II, 113 ; *A. J.*, XV, 372.

encore de transmettre les règles de la secte exactement comme il les a reçues... et de conserver avec le même respect les livres de la secte et les noms des anges » (B. J., 141-142). Enfin, s'il faut entendre à la lettre un texte de Josèphe, on admettra que les esséniens tiennent le soleil pour un dieu (1).

Tous ces traits laissent l'impression d'une gnose juive, contaminée non pas précisément par la religion iranienne, mais par le syncrétisme oriental. L'étude des origines chrétiennes nous montrera combien, dans la seconde moitié du premier siècle, ce syncrétisme gnostique fut virulent.

§ 2. — Le judaïsme de la dispersion (2).

À l'époque du Christ, les Juifs sont beaucoup moins nombreux dans la Palestine qu'ils ne le sont dans le reste du monde ; sur la terre d'Israël, on n'en compte guère plus d'un million (3) ; dans les autres provinces de l'Empire romain, ils étaient pour le moins quatre ou cinq fois plus nombreux (4).

Cependant le judaïsme palestinien mérite, plus que celui de la Diaspora, une étude détaillée : son influence, jusqu'à la ruine de Jérusalem, s'exerce souverainement sur tous les Juifs, et, si l'on considère non plus l'histoire juive, mais l'histoire chrétienne, c'est en Palestine que le christianisme est né, et c'est là qu'il faut étudier surtout ses relations avec le judaïsme ; plus tard, dans son expansion conquérante, l'Église sera sans cesse en contact avec les Juifs dispersés ; elle fera de leurs synagogues le premier point de départ de sa propagande ; quand elle aura grandi, elle y trouvera des foyers de persécution. Il nous faut donc considérer brièvement ce réseau de juiveries qui, au I^{er} siècle, couvrait le monde entier.

Bien longtemps avant cette date, les Juifs s'étaient établis hors de la terre d'Israël soit dans le royaume voisin de Syrie, soit dans les deux grands empires d'Assyrie et d'Égypte. Les conquêtes d'Alexandre vont ouvrir aux Juifs

LES ORIGINES DE LA DISPERSION

(1) « Ils creusent un trou profond d'un pied, et ils y font leurs besoins en s'enveloppant de leur manteau, pour ne pas souiller les rayons de Dieu » (B. J., 148).

(2) Sur la Diaspora, les deux études les plus complètes sont celle de JUSTER, *Les Juifs dans l'empire romain*, 2 vol., Paris, 1914, et celle de SCHUERER, *op. cit.*, t. III, p. 1-187. Sur les origines de la Diaspora, on peut consulter A. CAUSSE, *Les Dispersés d'Israël*, Paris, 1929. Sur les courants religieux, voir WENDLAND, *Die Hellenistisch-Römische Kultur*, Tübingen, 1912, p. 192-211. Descriptions sommaires, mais précises, dans TH. REINACH, art. *Judaï* du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, p. 619-632 (traduit en anglais dans la *Jewish Encyclopedia*) et dans J. GUTTMANN, art. *Diaspora*, dans *Encyclopædia Judaica*, t. V, p. 1088-1098.

(3) HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, t. I, p. 7, évalue cette population à 700.000 ; de même ED. MEYER, *Die Bevoelkerung des Altertums*, dans *Handwoerterbuch der Staatswissenschaften herausg. von J. CONRAD*, t. II, p. 687. Iéna, 1899. JUSTER, au contraire, l'évalue à cinq millions, *op. cit.*, t. I, p. 210, n. 2 ; de même FELTEN, *op. cit.*, t. I, p. 32.

(4) HARNACK (*ibid.*) admet une population juive de 4 à 4 millions et demi, pour une population totale de 55 millions, ce qui donne 7 % de la population de l'empire. JUSTER donne la même proportion, mais estime que les chiffres sont trop faibles : les Juifs auraient été environ 7 millions. GUTTMANN (article cité, p. 1091) admet 5 millions de Juifs, représentant 8 % de la population.

tout l'Orient, puis les conquêtes romaines tous les pays riverains de la Méditerranée ; partout ils se répandent, soldats, commerçants, esclaves, déportés ; partout ils s'établissent avec la ténacité de leur race, et souvent ils jouissent de la protection des princes : à Alexandrie, Alexandre, en fondant la ville, leur avait accordé des droits égaux à ceux des Macédoniens (1) ; les Lagides les protégèrent à leur tour (2) ; les Séleucides, qui en Palestine agissaient en persécuteurs et en tyrans, se montraient en Anatolie protecteurs des Juifs (3). Les Romains, qui dès le temps de Juda Macchabée (161) ont soutenu les Juifs de Palestine, étendent au temps de Simon (139) leur protection aux Juifs de tout l'Empire (4). César accorde à Hyrcan II (63-40) la garantie des privilèges des Juifs et lui reconnaît le droit d'intervenir en leur faveur (5). Auguste, Tibère, et surtout Claude les protègent efficacement, tout en exigeant d'eux le respect de la paix publique et des droits d'autrui (6).

La politique romaine vis-à-vis des Juifs s'adapte aux circonstances locales avec une grande souplesse : en Palestine, elle respecte et fait respecter le culte juif ; mais elle surveille sévèrement les menées politiques et comprime toute manifestation d'indépendance ; à Rome, elle est attentive au maintien de la paix publique et, dès que les Juifs paraissent la troubler, elle sévit contre eux et, au besoin, les expulse ; même rigueur à Alexandrie, où ils sont si nombreux et si puissants, mais dans les cités helléniques de moindre importance et où ils ne peuvent faire courir un grand danger, Rome voit en eux des sujets romains, dévoués à l'Empire et le préférant, à l'occasion, aux intérêts particuliers des cités ; les empereurs romains reconnaissent cette fidélité (7) et, en retour, protègent les Juifs contre les autorités locales ; c'est en vain que les magistrats de Tralles déclarent en face au proconsul C. Rabirius qu'ils désapprouvent cette protection, le proconsul insiste et les magistrats doivent se soumettre ; de même à ceux de Laodicée le proconsul fait savoir sa volonté : « qu'en raison de leur amitié et alliance avec nous (les Romains),

(1) JOSEPHÉ, *c. Ap.*, II, 4, 35-37 ; *B. J.*, II, 18, 7, 487-488 ; *A. J.*, XIV, 10, 1, 188. PHILON, in *Flaccum*, 44. Cf. JUSTER, *op. cit.*, t. II, p. 6 ; SCHUERER, *op. cit.*, t. III, p. 35-36.

(2) Cf. SCHUERER, *op. cit.*, p. 40-50.

(3) Cf. RAMSAY, *Historical Commentary on the Galatians*, p. 189-192.

(4) *I Macch.*, VIII, 17 et s. ; XIV, 24 ; XV, 15-22. Cf. JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 215.

(5) Cf. JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 216. Il faut remarquer cependant que plusieurs des pièces rapportées par Josèphe à César et citées ici par JUSTER paraissent plus anciennes ; v. les notes de REINACH, *A. J.*, XIV, 145 ; XIV, 241, etc.

(6) Tibère fut hostile aux Juifs tant que vécut Séjan ; mais ensuite il leur fut favorable. De Claude on remarquera en particulier les édits cités par JOSEPHÉ, *A. J.*, XIX, 5, 2-3, 280-291. En 49, il expulsa les Juifs de Rome : SUÉTONE, *Claud.*, p. 25 ; *Actes*, XVIII, 2. A Alexandrie, il exige le maintien de la paix : cf. H. J. BELI, *Jews and Christians in Egypt*. London, 1924. Cette lettre de Claude (42) a été traduite et commentée par A. D'ALÈS, dans *Etudes*, t. CLXXXII, 1925, p. 693-701.

Deux Alexandrins, Isidore et Lampon, furent condamnés à mort par Claude et exécutés comme responsables des massacres de Juifs à Alexandrie sous Caligula, en 38. Sur ces papyrus, cf. TH. REINACH, *L'empereur Claude et les antisémites alexandrins* dans *Revue des Etudes juives*, t. XXXI, 1895, p. 161-177, et t. XXXIV, 1897, p. 296-298 ; JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 125.

(7) Les textes sont réunis par JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 220.

ils n'aient à recevoir d'ordre de personne et n'aient rien à souffrir de personne dans notre province » (1). Que cette immunité des Juifs ait été acceptée de bon cœur par les Grecs; nul ne le croira; mais devant l'exigence romaine, il fallait bien se soumettre, et les contrevenants pouvaient être déferés à l'empereur, condamnés par lui à la mort et exécutés, comme Isidore et Lampon le furent sous Claude (2).

IMPORTANCE DE LA POPULATION JUIVE

On ne sera pas surpris que, protégés ainsi par Alexandre, par les Lagides, par les Séleucides et surtout par les empereurs romains, les Juifs se soient répandus en grand nombre dans le monde méditerranéen. Dès le second siècle av. J.-C., ils font dire à la Sibylle (III, 271) : « La terre est pleine de ta race, et la mer en est pleine ». Strabon, écrivant sous Auguste, dit des Juifs : « Ils ont envahi toutes les cités, et l'on trouverait difficilement un endroit où ce peuple n'ait été accueilli et ne soit devenu le maître » (3). Les écrivains juifs ne s'arrêtent pas là : Philon va jusqu'à prétendre que les Juifs forment la moitié du genre humain (4), que, dans les pays où ils sont établis, ils égalent presque en nombre les indigènes (5); parlant de l'Égypte qu'il connaît bien, il est plus précis et aussi plus réservé, mais ses affirmations nous montrent une population très nombreuse : à Alexandrie, sur cinq quartiers, deux ont une population en majorité juive et sont appelés quartiers juifs (6); dans toute l'Égypte, Philon estime la population juive à un million (7), soit environ un huitième de la population totale. En Syrie, en Asie Mineure, les Juifs semblent avoir été très nombreux (8). A Rome, l'importance de leur colonie est attestée par bien des faits : par le nombre de leurs synagogues (9), par leur action, redoutée de Cicéron lors du procès de Flaccus (10), par leur deuil, remarqué par tous, aux funérailles de César (11), par ce fait encore que l'ambassade juive qui, en l'an 4 av. J.-C., se présenta à Auguste, était accompagnée de huit mille Juifs de Rome (12). Sous Tibère, un sénatus-consulte enrôla et fit partir en Sardaigne quatre mille jeunes Juifs de condition libertine (13).

(1) Lettre des magistrats de Laodicée : *A. J.*, XIV, 10, 20, 241.

(2) Cf. *supra*, p. 52, n. 6.

(3) Cité par JOSEPHUS, *A. J.*, XIV, 7, 2, 115. REINACH note, non sans raison : « Ces derniers mots me paraissent suspects. »

(4) *Legat. ad Caium*, 31.

(5) *De vita Mosis*, II, 27.

(6) In *Flaccum*, 8. Strabon disait (*A. J.*, XIV, 117) : « Tout un quartier d'Alexandrie est réservé à ce peuple ». Lors du massacre des Juifs en 66, Josèphe les montre concentrés dans le quartier Delta (le quatrième) : *B. J.*, II, 18, 8, 495.

(7) In *Flaccum*, 6.

(8) JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 210.

(9) Cf. J. B. FREY, *Les communautés juives à Rome aux premiers temps de l'Eglise*, dans *Recherches de Sc. relig.*, 1930, p. 269-297; 1931, p. 129-168.

(10) *Pro Flacco*, 28, 66.

(11) SUÉTONE, *Julius*, 84 : In summo publico luctu exterarum gentium multitudo circulatim suo quacunque more lamentata est, praecipueque Judaei, qui etiam noctibus continuis bustum frequentarunt.

(12) *A. J.*, XVII, 11, 1, 300; *B. J.*, II, 6, 1, 80.

(13) TACITE, *Annales*, II, 85; SUÉTONE, *Tiberius*, 36.

ÉTAT CIVIL DES JUIFS

Considérable par le nombre, la Diaspora juive était forte surtout par sa cohésion ; ses membres pouvaient avoir le droit de cité romaine (1), plus fréquemment encore, le droit de cité de la ville à laquelle ils appartenaient par leur naissance (2) ; mais, s'ils étaient Romains, Alexandrins, Thessaloniciens, Tarsiotes, ils étaient avant tout Juifs. Ainsi que le dit Philon, ils considèrent comme leur patrie la cité où leurs pères et leurs aïeux ont vécu, mais ils vénèrent Jérusalem comme leur métropole (3).

Une telle situation était difficilement tolérée par les cités grecques où les Juifs étaient établis ; les Alexandrins leur contestèrent âprement le droit de cité (4) ; à Césarée, le conflit fut plus violent encore : il provoqua des émeutes sanglantes, un recours à Rome où les Juifs furent condamnés par Néron, et enfin le massacre des Juifs de Césarée : « en une heure, plus de vingt mille furent égorgés » (5).

Mais cette résistance des cités grecques ne pouvait prévaloir contre la volonté romaine, et Rome le plus souvent soutenait le droit des Juifs ; elle s'assurait ainsi dans la plupart des cités helléniques des citoyens habituellement dévoués à sa politique. Cependant quand l'intérêt de la patrie juive entraînait en conflit avec le service de Rome, les Juifs de l'Empire se soulevaient d'un seul élan : on le vit lors de la grande révolte (66-70), on le vit de nouveau pendant les dernières années du règne de Trajan (115 à 117), et enfin dans la guerre terrible qui dressa le peuple entier contre Hadrien (132-135).

Cette unanimité dans les luttes nationales révèle les sentiments profonds des Juifs de la Diaspora. Leur foi religieuse, et surtout leur pratique religieuse, peut se ressentir de leur éloignement de Jérusalem, nous le dirons tout à l'heure ; malgré tout, ils restent Juifs et, en cas de conflit, ils préfèrent à tout leur race et leur religion.

Bien des faits manifestent cette forte cohésion religieuse : c'est, tout

(1) Beaucoup de Juifs étaient devenus citoyens romains par affranchissement ; mais il en est aussi qui n'étaient pas d'origine servile et qui avaient obtenu ce droit par privilège ; ainsi la famille de Philon ; sur le neveu de Philon, Tiberius Julius Alexander, v. SCHUERER, *op. cit.*, t. I, p. 624, n. 85. Sur le droit de cité romaine, voir JUSTER, *op. cit.*, t. II, p. 15 et suiv.

(2) JUSTER, t. II, *op. cit.*, p. 2 et suiv. De là cette situation anormale, d'un Juif ayant le droit de cité romaine, le droit de cité dans une ou plusieurs cités grecques et, de plus, se considérant comme citoyen juif ; ainsi saint Paul, citoyen romain (*Actes*, XVI, 37 ; XXII, 25), citoyen de Tarse (XXI, 39), et juif (*Phil.*, III, 5 ; *II Cor.*, XI, 22). Le droit romain, au temps de la république, ne souffre pas qu'un citoyen romain appartienne à une autre cité : *Duarum civitatum civis noster esse jure civili nemo potest* (Cicéron, *Pro Balbo*, XI, 28) ; cf. MOMMSEN, *Droit public*, t. VI, 1, p. 51. Depuis Auguste, au contraire, « le droit de cité romaine est conciliable avec le droit de cité de toutes les cités de l'empire » (MOMMSEN, *op. cit.*, t. VI, 2, p. 331). Un Juif, ayant des droits politiques en dehors de Judée, est-il en même temps citoyen juif ? Oui, au regard du droit juif ; non, semble-t-il, au point de vue du droit romain. Cf. JUSTER, *op. cit.*, t. II, p. 11, n. 3.

(3) *In Flaccum*, 46.

(4) Cette controverse dure encore aujourd'hui ; cf. SCHUERER, *op. cit.*, t. III, p. 35 et suiv. ; JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 204.

(5) *B. J.*, II, 13, 7, 266-270 ; 13, 4, 284-292 ; 18, 1, 457. Ce massacre fut immédiatement suivi de la grande révolte de l'an 66.

d'abord, l'influence exercée par les Juifs de Judée sur les Juifs de Mésopotamie ; ces dispersés descendent des Israélites déportés par les Assyriens et les Chaldéens ; ils ne sont jamais retournés en Judée ; et cependant ils se sont assimilés toutes les réformes élaborées par les scribes depuis le temps d'Esdras (1). De tous les dispersés, les plus nombreux et les plus puissants furent les Alexandrins ; eux aussi restent en étroit contact avec les Juifs de Judée ; leur effort littéraire, qui fut considérable, tend principalement à faire connaître aux païens l'histoire juive, la foi juive, la législation mosaïque, les grands hommes et les martyrs du judaïsme, en particulier ceux du temps des Macchabées (2).

PRIVILÈGES DES PROSÉLYTES

Cette fidélité religieuse est, d'ailleurs, protégée par le nationalisme : la race, le culte, la foi, tout fait corps dans cet attachement du Juif à Israël ; vis-à-vis des païens eux-mêmes, tout cela ne fait qu'un ; par une dérogation unique à leur législation, ils refusent la jouissance des privilèges des Juifs à ceux des Juifs qui ne pratiquent pas leur religion (3) ; et inversement ils l'accordent à ceux qui ne sont pas juifs par la naissance, mais ont adopté la religion juive (4).

Cette dérogation se comprend sans peine si l'on se rappelle ce qu'étaient les privilèges des Juifs et les motifs qui les avaient fait agréer des Romains : c'étaient des dispenses de certaines obligations civiles ou militaires, qui visaient toutes à permettre aux Juifs le droit de vivre selon leur conscience, mais ceux-là seuls y ont droit qui considèrent la loi juive comme s'imposant à leur conscience, et qui en effet l'observent.

APOSTASIES

Ainsi protégée par leur attachement à la nation juive et par la législation romaine même, la fidélité religieuse des Juifs est presque unanime. Il y eut cependant dans la Diaspora des apostasies ; Philon les dénonce plus d'une fois : il connaît des gens qui « en viennent à un tel excès de folie, qu'ils ne se réservent même plus la possibilité du repentir, se faisant les esclaves des idoles, et professant cet esclavage en le gravant non sur des feuilles de papyrus, mais, comme des bêtes, sur leur corps, au fer rouge, pour rendre cette marque ineffaçable » (5) ; ailleurs il montre comment « les apostats des saintes lois » tombent dans tous les vices (6).

(1) Cf. JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 499 et n. 4.

(2) Sur cette littérature, cf. SCHUERER, *op. cit.*, t. III, p. 420-719 ; LAGRANGE, *Judaïsme*, p. 494-580 ; WENDLAND, *op. cit.*, p. 192-211.

(3) Édit du 21 mai 49 av. J.-C. : Lucius Lentulus, consul, a dit : « J'exempte du service, pour motifs d'ordre religieux, les Juifs citoyens romains qui m'ont paru observer et pratiquer les rites juifs à Éphèse » (*A. J.*, XIV, 10, 16, 234 ; cf. *ibid.*, 228).

(4) JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 232.

(5) *De special. leg.*, I, 8, 58. Cf. LEV., XIX, 28.

(6) *De virtutibus (de pœnit.)*, II, 182.

Ailleurs encore il dénonce des impies, en qui il voit la postérité de Caïn : la sophistique grecque les a pervertis et les a conduits à mépriser Dieu et sa loi (1). D'autres ne voient plus dans les récits bibliques que des légendes analogues à celles de la mythologie grecque (2) ; d'autres enfin, tout en adhérant encore au judaïsme, en éludent la législation par leur exégèse allégorique : « ils regardent les lois écrites comme des symboles de réalités intelligibles, ils étudient avec grand soin ces réalités, mais négligent les lois » (3).

*INFLUENCE
DE L'HELLÉNISME*

On peut relever ailleurs d'autres exemples de ces apostasies (4) et de ce syncrétisme (5). De tels excès cependant sont rares dans la Diaspora ; ils y sont ressentis comme des scandales ; ce n'est pas par ces défections totales que les Juifs de la dispersion se distinguent des Juifs de Judée : c'est par leur attachement à l'hellénisme, par le souci qu'ils ont d'être citoyens du monde. Aux Israélites de Palestine la civilisation grecque apparaît comme le règne des impies, des Séleucides, des Hérodes, des Romains ; c'est le monde mauvais, le règne de Satan. Aux Juifs citoyens d'Alexandrie, de Smyrne ou d'Éphèse, l'hellénisme se montre sous d'autres couleurs ; il est une grande tentation, sans doute, mais aussi une grande force et un grand charme ; on ne le repousse pas, on s'efforce de le capter. A cette époque où les Grecs fabriquent partout des apocryphes, mettant leurs rêves sous le patronage de Pythagore, de Platon, d'Aristote, de Timée, de Thucydide, les Juifs aussi font parler la Sibylle, Orphée, Phocylide, Ménandre. Ils ont traduit en grec les livres saints ; les traducteurs sont auréolés d'une légende glorieuse : ils deviennent les Septante, prophètes inspirés de Dieu, chers au roi, chers au peuple (6). Les exégètes suivent les traducteurs ; ils font de la Bible la source de toute philosophie et de toute science (7).

(1) *De posteritate Caini*, 33-48. Cf. *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, p. 179, et n. 1.

(2) *De confus. ling.*, 2-3. *Ibid.*, p. 180, n. 21.

(3) *De migrat. Abr.*, 89. *Ibid.*, p. 179, n. 2.

(4) Dans une inscription du temps d'Hadrien (*C. I. G.*, 3148, citée par SCHUERER, *op. cit.*, t. III, p. 14) on trouve dans une liste de gens qui ont fait un don à la cité « les ci-devant Juifs ».

(5) Dans le temple de Pan à Edfou, deux inscriptions (DITTENBERGER, *O. G. I.*, 73 et 74) contiennent un hommage de reconnaissance du « Juif Ptolémée » et du « Juif Théodote » « au dieu » ; les donataires de ces ex-voto ne précisent pas s'ils entendent par là Pan ou Iahvé. — Le livre *Des Juifs*, écrit par Artapan avant Alexandre Polyhistor (80 av. J.-C.), et qui nous est connu par des citations de Josèphe et d'Eusèbe, est plus surprenant encore : toutes les institutions des Égyptiens, y compris leur religion, sont attribuées à Jacob et à ses fils, et surtout à Moïse : Jacob et ses fils ont fondé les sanctuaires d'Athos et d'Héliopolis (EUSÈBE, *Præp. ev.*, IX, p. 23) ; Moïse a institué le culte de l'Ibis et de l'Apis (*ibid.*, XXVII, 9 et 12), etc. ; cf. SCHUERER, *op. cit.*, t. III, p. 478.

(6) Cette histoire a été racontée d'abord dans la lettre d'Aristée, au II^e siècle av. J.-C. ; elle a été chargée plus tard d'ornements nouveaux. Cf. R. TRAMONTANO, *La Lettera di Aristea*, Napoli, 1931, p. 113*-126*.

(7) Sur tout ceci, cf. *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, p. 181.

PHILON De tous ces commentateurs de la Bible, le plus connu est Philon (1). Né vers 20 av. J.-C., appartenant à une famille juive riche et influente, frère d'un alabarque, oncle de Tibère Alexandre, il est éminemment qualifié pour représenter le judaïsme alexandrin contemporain du Christ. Il a eu d'ailleurs la rare fortune de se survivre non point seulement dans quelques citations d'Eusèbe, mais dans des ouvrages nombreux, d'exégèse ou d'histoire, qui nous permettent de le bien connaître.

Lettre et philosophe érudit, il resta cependant attaché à son peuple et à sa foi : il fit un pèlerinage à Jérusalem pour y prier et sacrifier ; déjà vieux, il se chargea en 39-40 d'une ambassade près de l'empereur Caius pour défendre les Juifs (2). La date de sa mort est inconnue. Ses ouvrages principaux forment un commentaire allégorique du Pentateuque (3) ; il y faut ajouter quelques traités philosophiques (4), deux livres historiques (5), et le livre *De la vie contemplative*, où est décrite et célébrée la vie des thérapeutes (6).

Ce que sa vie fait entrevoir, se déploie amplement dans ses livres. Philon est un Juif croyant et pieux ; de là vient à sa théologie une fermeté, une autorité, qu'on ne rencontre pas dans les spéculations helléniques ; de là aussi une conception vraiment religieuse : Dieu est bon, non au sens purement métaphysique de Platon, mais d'une bonté miséricordieuse qui répand le bien autour de soi ; il est paix et liberté, perfection et fin ; souverainement heureux lui-même, il est, pour tous les hommes, le principe de la béatitude ; il y invite chacun de nous, il l'y attire par son appel, il l'y conduit par son action.

Mais, en même temps qu'il est un Juif fidèle, Philon est un philosophe

(1) Ses œuvres conservées en grec ont été éditées bien des fois ; jusqu'à ces dernières années la meilleure édition était celle de MANGEY, London, 1742, 2 fol. Maintenant c'est celle de COHN-WENDLAND, 6 vol. (in-8°, édit. maior ; in-12, édit. minor) et 2 vol. de tables par LEISEGANG (Berlin, Reimer et De Gruyter, 1896-1930). Les œuvres conservées en traduction arménienne ont été éditées avec une traduction latine par AUCHER, Venise, 1822-1826. — Etudes principales. I. HEINEMANN, *Philos griechische und jüdische Bildung*, Breslau, 1932. — J. DRUMMOND, *Philo Judæus*, 2-8°, London, 1888. — E. BRÉHIER, *Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie*, Paris, 1908. — W. BOUSSET, *Jüdisch-Christlicher Schulbetrieb in Alexandria und Rom*, Goettingen, 1915 (sur Philon : p. 8-154). — SCHUERER, *op. cit.*, t. III, p. 633-716. — LEBRETON, *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, p. 178-251. — LAGRANGE, *Judaïsme*, p. 542-586.

(2) Il a lui-même raconté cette ambassade dans son livre *De l'ambassade à Caius* ; ce livre, ainsi que le livre *Contre Flaccus*, a été traduit avec une longue introduction par F. DELAUNAY, *Philon, Ecrits historiques*, Paris, 1870.

(3) De ces livres un a été traduit en français : *Le commentaire allégorique des saintes lois*, par E. BRÉHIER, Paris, 1909.

(4) *De eternitate mundi*, éd. CUMONT, Berlin, 1891 ; *quod omnis probus liber* ; on trouve dans ce livre une description de la vie des esséniens (*supra*, p. 49) ; *De Providentia* ; *Alexander, sive de eo quod rationem habeant bruta animalia* ; ces deux derniers ouvrages ne sont conservés qu'en version arménienne.

(5) *Supra*, n. 2.

(6) L'authenticité, longtemps attaquée, de ce livre est aujourd'hui généralement reconnue. Cf. MASSEBIEAU, dans *Revue de l'histoire des religions*, t. XVI, 1887, p. 170 et suiv., 284 et suiv. ; CONYBEARE, édit. du livre, 1895.

grec (1). Son Dieu n'est plus le Dieu d'Israël, mais le Dieu du monde ; l'histoire juive est transformée, par la méthode allégorique de Philon, en une doctrine de salut (2) ; Abraham n'est plus le père des croyants, mais le premier des philosophes : il a été le premier à reconnaître que le monde a une cause suprême et qu'il est régi par une Providence (3). La transcendance divine n'est plus conçue, comme chez les Juifs, en partant de la sainteté, mais de la grandeur idéale de Dieu qui le rend supérieur à toute détermination (4). Tout cela oriente l'âme vers une théodicée naturelle beaucoup plus que vers une foi positive ; et l'âme, pressée par le désir de Dieu, se demande comment elle pourra l'atteindre.

Philon tente de résoudre ce problème par sa théologie des intermédiaires : entre Dieu et le monde, il y a les puissances ; c'est par elles que l'action de Dieu atteint le monde ; c'est par elles que la contemplation de l'homme peut s'élever vers Dieu. Elles sont parfois identifiées aux anges de la théologie juive, parfois aux idées platoniciennes, parfois aux puissances des stoïciens. Leur personnalité n'est qu'apparente, elle ne vient que de l'infirmité du sujet qui la perçoit (5).

LE LOGOS Parmi toutes les puissances, la plus haute, la plus proche de Dieu est le Logos ; dans la théologie de Philon, il joue le même rôle que les autres puissances, mais à un titre éminent ; il est l'intermédiaire qui permet à Dieu d'agir sur le monde, et aux hommes de s'élever vers Dieu ; il est l'objet de la contemplation de ceux qui ne peuvent atteindre Dieu lui-même. De même que les puissances sont identifiées aux anges de la Bible, le Logos est symbolisé par l'Ange du Seigneur, par le grand prêtre, par le Lieu, par la Demeure. Le Logos est appelé parfois le fils aîné de Dieu, son fils puîné étant le monde sensible (6). De même que les puissances sont identifiées aux idées, le Logos est conçu comme le monde intelligible, l'exemplaire de tous les êtres et, en particulier, de l'homme ; il est aussi, comme pour les stoïciens, le soutien, le lien, la loi physique et la loi morale.

(1) Sur cette question du judaïsme et de l'hellénisme, voir surtout HEINEMANN *op. cit.*, cf. *Recherches de science religieuse*, 1933, p. 331-334.

(2) BRÉHIER, *Les idées philosophiques de Philon*, p. 48-49, 2^e édit., p. 59-61.

(3) *De virtut.*, 216.

(4) *Leg. alleg.*, II, 86 ; *De sacrif. Abel*, 92 ; *quod Deus sit immut.*, 62, 55 ; *De poster. Caini*, 168.

(5) « Dieu donc, au milieu des deux puissances qui l'assistent, présente à l'esprit qui le contemple, tantôt un seul objet, tantôt trois : un seul, quand l'esprit purifié et ayant dépassé non seulement la multiplicité des nombres, mais même la dyade voisine de la monade, s'élève vers l'idée pure, simple et parfaite en elle-même ; trois, lorsque n'ayant pas encore été initié aux grands mystères, il célèbre encore les petits mystères, et que, ne pouvant saisir l'être par lui-même et sans un secours étranger, il l'atteint dans ses œuvres, comme créant ou comme gouvernant » (*De Abrah.*, 122) ; un peu plus bas (131), Philon revient encore sur cette « triple impression produite par un sujet unique ».

(6) Parfois aussi le monde est appelé « le fils unique et bien-aimé de Dieu » (*De ebriet.*, 30).

Le Logos n'est pas Dieu (1). Est-il une personne ? Ce que nous savons des puissances nous fait prévoir la réponse : le Logos, puissance suprême, n'a, comme les autres puissances, qu'une personnalité fuyante et indécise, due surtout à notre infirmité. A l'âme humaine, trop débile pour fixer le soleil divin, ces intermédiaires apparaissent comme des êtres distincts, et lentement, par la contemplation et le culte, l'âme s'élève de l'un à l'autre, vers Dieu. Mais cette multiplicité est tout apparente ; et, si l'œil est sain, si l'âme est vigoureuse, si elle peut fixer ses regards sur le soleil sans voir double ou triple, alors elle voit Dieu tel qu'il est, dans son unité (2).

INFLUENCE DE PHILON Cette théologie de Philon a, pendant assez longtemps, bénéficié de l'état de ses textes et de la situation privilégiée qu'il lui créait. De ce monde juif, Philon est un des rares survivants ; son isolement l'a grandi ; on a souvent attribué à ses spéculations une influence qu'elles n'ont pas exercée en effet. Les études historiques de ces vingt dernières années ont grandement réduit ce rayonnement. On prêtait à Philon une grande action sur le néo-platonisme et en particulier sur Plotin (3) ; les travaux des derniers historiens (4) ont dissipé cette illusion. En 1903, M. Loisy écrivait : « L'influence des idées philoniennes sur Jean n'est pas contestable », puis, en 1921 : « Si les affinités sont multiples entre les doctrines de notre Évangile et celles de Philon, les différences ne sont pas moins considérables, et même il n'est pas autrement probable que l'Évangile johannique dépende littérairement des écrits philoniens » (5). On croyait du moins que l'exégèse philonienne avait exercé une influence considérable sur l'exégèse de saint Justin (6) ; une étude plus précise de saint Justin a conduit à reconnaître que les écrits de l'apologiste sont totalement indépendants de Philon (7).

En réalité, l'influence de Philon s'est exercée sur les exégètes alexandrins, sur Clément surtout et sur Origène ; sur eux elle a été considérable et souvent néfaste ; mais en dehors d'Alexandrie, on cherche en vain une trace de l'influence de Philon ; à Alexandrie même elle ne s'est exercée

(1) On trouve chez Philon trois textes où, sous la pression du texte qu'il commente, il appelle le Logos Dieu : *De somniis*, I, 228-230 ; *Leg. alleg.*, III, 207-208 ; *Qu. in Gen.*, ap. Euseb., *præp. ev.*, VII, 13. Mais il a soin dans ces trois textes d'atténuer la force de l'expression, qu'il juge impropre. Ailleurs, et avec la même réserve, il donne l'appellation de dieu au monde ou aux astres.

(2) L'esquisse ci-dessus de la théologie philonienne s'appuie sur l'étude plus complète que j'en ai donnée dans *l'Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, p. 178-251 ; c'est là que l'on trouvera, si on le désire, l'étude plus détaillée des textes et des doctrines.

(3) Par exemple M. GUYOT, *L'infinité divine depuis Philon le Juif jusqu'à Plotin et Les réminiscences de Philon le Juif chez Plotin*. Paris, 1906.

(4) Cf. WENDLAND, *op. cit.*, p. 210, et surtout les ouvrages de M. BRÉNIER sur Philon et sur Plotin.

(5) *Le quatrième Évangile*, 1^{re} édit., p. 154 ; 2^e édit., p. 88. Sur cette question, cf. *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, note J, *La doctrine du Logos chez Philon et chez saint Jean*, p. 636-644.

(6) P. HEINISCH, *Der Einfluss Philos auf die älteste Exegese (Barnabas, Justin und Clemens von Alexandria)*. Münster, 1908.

(7) *Histoire du dogme de la Trinité*, t. II, p. 663-677. Cf. HARNACK, *Judentum und Christentum in Justins Dialog*, dans *Texte und Untersuchungen*, t. XXXIX, p. 90.

que sur les exégètes ; les textes bibliques interprétés par Philon ont souvent passé dans leurs œuvres avec la signification symbolique que Philon leur avait prêtée ; par cette voie la théologie philonienne s'est répandue dans les livres de Clément et, parfois, d'Origène. Les païens ont laissé de côté Philon, et les Juifs en ont fait autant. Jérusalem, jusqu'à sa destruction, est restée le centre du judaïsme, et plus tard Lydda l'est devenu. Alexandrie n'a jamais joué ce rôle (1).

LE PROSÉLYTISME La Diaspora a eu cependant dans l'histoire des origines du christianisme un rôle considérable ; elle le doit moins à sa littérature qu'à son prosélytisme. Au temps de Jésus, ce prosélytisme est très ardent (2), et son succès considérable (3).

Répandus dans le monde entier, les Juifs ont conscience que leur dispersion est providentielle : « Si Dieu vous a dispersés parmi les nations qui l'ignorent, c'est afin que vous leur racontiez sa gloire, que vous leur fassiez reconnaître qu'il est le seul Dieu tout-puissant » (*Tob.*, XIII, 4). Cette pensée du vieux Tobie est familière à tous les Juifs (4). Non contents de profiter de leur dissémination, ils « courent la mer et la terre pour faire un seul prosélyte » (*MI.*, XXIII, 15). Tout Juif « est convaincu d'être le guide des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, l'éducateur des ignorants, le maître des enfants, ayant dans la loi la formation de la gnose et de la vérité » (5). Après la grande catastrophe de 70 et surtout de 134, le judaïsme meurtri et déraciné s'isolera ; alors on dira que le prosélyte est la lèpre d'Israël ; à l'époque de Jésus il en est la gloire (6).

Cette propagande si vivement menée donne des résultats ; Josèphe pouvait écrire : « Beaucoup (de païens) sont passés à nos lois ; quelques-uns leur sont restés fidèles ; d'autres, manquant de courage, ont apostasié » (7).

Il fallait en effet du courage pour adhérer pleinement au judaïsme et pour lui demeurer attaché : on devait adopter les dogmes juifs, se faire circoncire, recevoir un baptême, offrir un sacrifice (8). De toutes ces obligations,

(1) Sur l'influence de Philon, on peut lire les réflexions très justes de WENDLAND, *Die hellenistisch-römische Kultur*, p. 210 et suiv. : « La question de l'influence de Philon me paraît appeler une révision », écrit-il, et il s'attache à montrer que dans la littérature chrétienne, seuls les Alexandrins accusent une forte influence philonienne, et que sur le néo-platonisme l'influence qu'on lui prête est invraisemblable et non démontrée. Ceci était écrit en 1912 ; c'est aujourd'hui plus manifeste.

(2) Cf. SCHUEREN, *op. cit.*, t. III, p. 162-164 ; JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 253 et n. 11.

(3) Sur les prosélytes, cf. SCHUEREN, *op. cit.*, t. III, p. 150-187 ; JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 253-290.

(4) R. Eléazar : « Dieu a dispersé les Juifs pour faciliter le prosélytisme » (*b. Pesachim*, 87 b, cité par JUSTER, *op. cit.*, t. I, p. 254, n. 0).

(5) *Rom.*, II, 19-20. Au II^e siècle av. J.-C., la Sibylle juive disait déjà : « Ils (les Juifs) seront pour tous les hommes les guides de la vie. »

(6) Sur ce changement d'attitude vis-à-vis des prosélytes, cf. BILLERBECK, *op. cit.*, t. I, p. 924-931. La sentence sur les prosélytes, lèpre d'Israël, est attribuée à R. Chelbo (vers 300) et citée plusieurs fois dans le Talmud : *Qidduschin* 70 b ; *Jebamoth* 109 b ; 47 b ; *Nidda* 13 b.

(7) *C. Ap.*, II, 10.

(8) Cf. DOUSCHETZ, *Proselyten*, dans *P. R. E.*, t. XVI, p. 161-181 ; M. FRIEDLAENDER, *La propagande religieuse des Juifs avant l'ère chrétienne*, dans *R. E. J.*, t. XXX, 1895, p. 161-181 ; *Isr.*

la plus onéreuse était celle de la circoncision. Beaucoup de païens y répugnaient, non seulement à cause du rite lui-même, mais surtout parce qu'ils y voyaient un enrôlement dans la nation juive et, par suite, l'abandon de la cité à laquelle jusqu'alors ils avaient appartenu. C'est à cette défiance que fait écho Tacite : « La première instruction qu'on donne aux circoncis, c'est de mépriser les dieux, d'abjurer la patrie, d'oublier parents, enfants, frères » (1).

Le judaïsme était la foi et l'espérance d'Israël ; on ne pouvait y adhérer entièrement sans devenir Israélite. Ce caractère national entrava beaucoup son essor et sa propagande. La plupart de ceux qui étaient touchés par la prédication des dogmes juifs se contentaient d'adopter les croyances juives et souvent aussi les rites juifs, sans se soumettre à la circoncision. Autour des synagogues, ils formaient des groupes nombreux de sympathisants qu'on appelait des « craignant Dieu ». Les Juifs, qui connaissaient les répugnances des païens, se contentaient de cette demi-adhésion ; ils savaient que ces premiers pas en entraînaient souvent d'autres (2) et ils étaient fiers de voir le monde hellénique si largement gagné, presque inconsciemment, aux rites juifs et aux idées juives : « La multitude elle-même, écrit Josèphe, est depuis longtemps prise d'un grand zèle pour nos pratiques pieuses, et il n'est pas une ville chez les Grecs ni un seul peuple chez les barbares, où ne soit répandue notre coutume du repos hebdomadaire, où les jeûnes, l'allumage des lampes, et beaucoup de nos lois relatives à la nourriture ne soient observées... » (3).

Cette large diffusion du judaïsme, croyances et rites, provoqua bientôt une vive réaction (4), que les soulèvements nationaux des Juifs rendirent encore plus violente. La propagande chrétienne, par son succès rapide et profond, étouffa le prosélytisme juif ; les païens purent adhérer à la religion véritable, au culte du Dieu unique, sans être contraints d'abjurer leur nation pour s'enrôler dans une autre ; « il n'y a plus ni Juif ni Grec ; tous sont un dans le Christ Jésus ». Mais il ne faut pas oublier que la propagande chrétienne avait été préparée par la prédication juive ; l'histoire des missions de saint Paul nous montrera que son effort s'est porté d'abord sur les Juifs, les premiers bénéficiaires de l'Évangile, puis sur les prosélytes et les

Lévi, *Le prosélytisme juif*, *ibid.*, t. I, 1905, p. 1-9 ; t. II, 1906, p. 1-31 ; t. LIII, 1907, p. 51-61 ; Juster, *op. cit.*, t. I, p. 255, n. 1.

(1) *Histoires*, V, 5. Cette répugnance pour la circoncision est une des causes qui expliquent que les femmes aient été plus aisément gagnées au judaïsme que les hommes.

(2) On connaît le texte classique de Juvénal, *Satire XIV*, 96-106 : le père observait le sabbat ; le fils se fait circoncire, méprise les lois romaines, et ne révere plus que la loi juive.

(3) *C. Apion*, II, 39, 282. Sénèque, cité par saint Augustin, *De Civitate Dei*, VI, 10-11, écrit des Juifs : « Usque eo sceleratissimæ gentis consuetudo valuit, ut per omnes jam terras recepta sit... Illi tamen causas ritus sui noverunt ; major pars populi facit quod eum faciat ignorat. »

(4) Cf. WENDLAND, *op. cit.*, p. 195 et n. 4. Il y eut, à cette époque, toute une littérature antijuive (SCHUERER, *op. cit.*, t. III, p. 528-545), et les émeutes antisémites d'Alexandrie montrent que le peuple prenait volontiers parti contre les Juifs.

craignant Dieu, groupés autour des Juifs, enfin sur les masses païennes (1). A Israël, le peuple missionnaire, Dieu avait offert par ses prophètes, surtout par Isaïe, la tâche magnifique de conquérir le monde à son Dieu ; trop passionnément jaloux de sa grandeur nationale, Israël a perdu de vue son rôle religieux et en a été déchu (2) ; le prosélytisme des Juifs dispersés, à la veille de l'ère chrétienne, nous apparaît comme l'ébauche de cette conquête ; la tâche abandonnée par Israël est confiée à l'Église.

(1) WENDLAND, *op. cit.*, p. 211, a justement noté l'insoutenable exagération de E. HAVET (*Le christianisme et ses origines*, t. IV, p. 102, Paris, 1884), d'après lequel saint Paul n'aurait converti aucun païen qu'il n'eût trouvé antérieurement touché par la propagande juive. Cf. HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, p. 59 et n. 3.

(2) Cette déchéance d'Israël est un des thèmes décisifs de la prédication de Jésus.

CHAPITRE PREMIER

JÉSUS-CHRIST ET L'ORIGINE DE L'ÉGLISE (1)

LE CHRIST
DANS L'HISTOIRE Quand saint Paul, prisonnier à Césarée, exposait, en l'an 60, la mission de Jésus et son apostolat à lui-même, il pouvait dire au roi Agrippa : « Le roi sait tout cela, et je puis lui en parler en assurance ; car ces événements ne se sont pas passés dans un coin du monde » (*Act.*, XXVI, 26). Cette assurance, tout historien la partage : la vie et la mort de Jésus, les origines de l'Église à Jérusalem, les voyages et la prédication de saint Paul, tout cela nous apparaît dans le grand jour de l'histoire.

Né « aux jours du roi Hérode », « mis à mort, comme le rappelle Tacite (2), par le procureur Ponce Pilate », baptisé par Jean, condamné par Anne et Caïphe, Jésus vit et prêche en Judée à une époque qui nous est bien connue, se heurte à ces procureurs, tétrarques et grands prêtres dont, au chapitre précédent, nous avons décrit l'histoire, telle que nous la racontent Josèphe, Philon et les historiens païens. De la vie de Jésus, si tôt brisée, l'Église est née ; vivace et ardente, elle se propage à Jérusalem, en Judée, puis en Syrie, puis dans tout le monde gréco-romain ; en 51, le proconsul d'Achaïe Gallion, frère de Sénèque, la voit surgir devant lui à Corinthe ; en 64, la persécution de Néron qui la frappe à Rome atteint, au rapport de Tacite (3), une « multitude considérable ». Il n'y avait pas trente-cinq ans que Jésus était mort. Tout cela ne nous apparaît pas comme un rêve, dans un cadre imaginaire ; tout « s'insère dans un cadre historique d'une continuité éprouvée » (4).

(1) BIBLIOGRAPHIE. — Sur ce sujet la bibliographie est immense ; nous nous bornerons à signaler les travaux qui nous semblent les plus utiles : DE GRANDMAISON (L.), *Jésus-Christ. Sa personne, son message, ses preuves*. Paris, 1928, 2 vol. — LAGRANGE (M. J.), *L'Évangile de Jésus-Christ*. Paris, 1928. — LEBRETON (J.), *La vie et l'enseignement de Jésus-Christ Notre-Seigneur*. Paris, 1931, 2 vol. — PRAT (F.), *Jésus-Christ. Sa vie, sa doctrine, son œuvre*. Paris, 1933, 2 vol. — GODEFROY (Mgr A.), *The Public Life of our Lord Jesus Christ*. London, 1931, 2 vol. — SICKENBERGER (J.), *Leben Jesu nach den vier Evangelien. Kurzgefasste Erklärung*. Münster, 1932. — Ces divers ouvrages sont d'inspiration catholique. Parmi les non catholiques nous citerons : HEADLAM (A. C.), *The Life and Teaching of Jesus the Christ*, 2^e édit., London, 1927 (anglican). — GOGUEL (M.), *La vie de Jésus*. Paris, 1932 (protestant libéral). — KLAUSNER (J.), *Jésus de Nazareth*. Paris, 1933. Traduit de l'original hébreu paru en 1922 à Jérusalem (israélite). — LOISEY (A.), *La naissance du christianisme*. Paris, 1933 (critique radical). — GUIGNENBERT (Cu.), *Jésus*. Paris, 1933 (*id.*).

On trouve une histoire de la question au XIX^e siècle et dans les premières années du XX^e dans A. SCHWEITZER, *Geschichte der Leben Jesu Forschung*. Tübingen, 1931.

(2) *Annales*, III, 15, 44.

(3) *Loc. cit.*

(4) L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. I, p. 4.

LES ÉVANGILES Ces grands événements revivent pour nous dans des écrits où nous entendons la voix de l'Église primitive et de ses chefs : les Évangiles, les Épîtres, les Actes. C'est ce qui nous apparaît dès le seuil de cette histoire, dans l'étude de la vie de Jésus. Les évangiles ne sont pas des œuvres littéraires, nées de l'initiative de quelques écrivains ; ce ne sont pas des livres créés par les auteurs dont ils portent le nom, Matthieu, Marc, Luc, ou même Jean ; ce sont des catéchèses longtemps prêchées, et enfin consignées par écrit (1).

Sans doute ces livres portent l'empreinte individuelle des témoins qui les ont rédigés ou dont ils dépendent : en Matthieu on reconnaît l'apôtre des Juifs convertis au christianisme, insistant sur les prophéties de l'Ancien Testament, montrant dans l'Évangile l'accomplissement de la Loi, mettant en garde ses disciples contre le ferment des pharisiens ; Marc est l'interprète de Pierre ; c'est de là que vient à son évangile la fraîcheur et le charme des souvenirs galiléens ; Luc, le compagnon de saint Paul, n'a pas connu personnellement le Seigneur ; mais, historien diligent, il a profité de son long séjour à Césarée pour interroger les disciples de Jésus et recueillir sur son enfance les souvenirs de Marie (2). De tous les évangélistes, c'est saint Jean qui a gravé le plus profondément sa marque dans son livre ; nous nous efforcerons d'en retracer les traits (3).

Ces caractères individuels donnent aux témoignages des évangélistes un accent qui nous les rend plus proches de nous et plus persuasifs ; cependant le témoignage que ces livres nous apportent est avant tout le témoignage de l'Église. Dès le premier jour, ce témoignage se présente comme un témoignage collectif : ce ne sont pas des individus isolés, c'est le groupe entier des apôtres qui raconte la vie et l'enseignement du Maître qu'ils ont suivi, pendant tout le cours de sa vie publique et même après sa mort, jusqu'à son Ascension. Dans une de ses dernières apparitions, Jésus leur a dit : « Vous serez mes témoins » ; ce témoignage rendu en toute fidélité et liberté est leur premier devoir ; et aux magistrats juifs qui essaieraient de leur imposer silence, ils répondront par la voix de Pierre, leur chef et leur porte-parole : « Nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu » (Act., IV, 20 ; cf. V, 29).

(1) Ces considérations ont été plus longuement développées dans mon livre sur *La vie et l'enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 4 et suiv.

(2) Comment ces souvenirs ont-ils été transmis à l'évangéliste ? oralement ou par écrit ? La question est discutée et a pour nous peu d'importance. Cf. *La vie et l'enseignement de Jésus*, I, p. 32 et n. 3.

(3) *Infra*, chap. V, § 2. Sur les caractères et l'origine de nos quatre évangiles, cf. L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. I, p. 35-138 ; HUBY, *L'Évangile et les Évangiles*, 1929. L'évangile de saint Luc est antérieur aux Actes, qui eux-mêmes se datent vraisemblablement de la fin de la captivité de saint Paul, vers 63. Les deux autres synoptiques sont antérieurs à Luc ; l'évangile de saint Jean date des toutes dernières années du premier siècle.

LE TÉMOIGNAGE
DE L'ÉGLISE

C'est de cette prédication quotidienne de l'Église qu'est né l'Évangile ; c'est de là que lui vient son caractère et sa garantie. Son but n'est pas de satisfaire la curiosité des lecteurs, mais de fonder la foi des fidèles. Vers la fin de son évangile, saint Jean écrit (XX, 30-31) : « Jésus a fait encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles, qui n'ont pas été écrits dans ce livre ; mais ceux-ci ont été écrits pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et pour qu'en croyant vous ayez la vie en son nom ». Les autres évangélistes ont le même dessein : la bonne nouvelle qu'ils apportent, c'est le salut ; tout tend à mettre en évidence la personne du Sauveur, son enseignement, son œuvre rédemptrice.

L'Église n'a donc pas eu pour but de nous donner un récit complet de la vie du Christ, tel que nous puissions en suivre et en dater tout le développement ; en nous efforçant de comprendre et d'interpréter son témoignage, nous devons en respecter le caractère et y chercher beaucoup plus un document d'histoire religieuse qu'une biographie de Jésus ; ses lacunes ne nous surprendront pas, ni la difficulté que nous rencontrerons souvent à localiser les incidents, à en marquer la date et la succession (1).

Par contre ce caractère religieux du témoignage nous apportera la garantie la plus assurée de sa fidélité. C'est en contemplant les miracles de Jésus que les premiers disciples ont été amenés à la foi (*Jn.*, II, 11) ; c'est en entendant ou en lisant leur récit que les nouveaux chrétiens y parviendront à leur tour. Le rôle de l'apôtre sera donc celui d'un témoin fidèle, attestant ce qu'il a vu, entendu, touché, et, par son témoignage, mettant en contact ses catéchumènes avec le Christ. Si les faits qu'il rapporte n'étaient pas réels, son témoignage serait mensonger, la foi de ses chrétiens serait vaine (2).

(1) Nous avons exposé ailleurs (*La vie et l'enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 15-23) les principaux problèmes chronologiques de la vie du Christ ; sans en reprendre ici la discussion, nous en rappelons les conclusions. Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus (p. 28, n. 2), l'ère chrétienne a été fixée par Denis le Petit quelques années trop tard : Jésus est né au plus tard en l'an 5 av. notre ère ; plus probablement, l'an 7 ou 8. La prédication de Jean-Baptiste a commencé vraisemblablement en l'automne 27 de notre ère ; le baptême de Jésus a lieu quelques mois plus tard ; à la Pâque de l'an 28, Jésus est à Jérusalem et chasse les vendeurs du Temple. Après quelques semaines passées en Judée, Jésus traverse la Samarie et se rend en Galilée ; il y prêche, il groupe autour de lui des apôtres, et au début de l'an 29, il les envoie en mission. A l'approche de la Pâque de l'an 29 a lieu la première multiplication des pains ; peu après, Jésus monte à Jérusalem pour la Pâque ou la Pentecôte, et il y guérit le paralytique de la piscine de Bézatha. Il revient en Galilée, traverse la Phénicie et la Décapole, se rend à Césarée de Philippe. Huit jours après la scène de Césarée, a lieu la Transfiguration ; peu après, Jésus quitte définitivement la Galilée ; en octobre, il est à Jérusalem pour la fête des Tabernacles ; en décembre, il y est de nouveau pour la fête de la Dédicace. En mars 30, il ressuscite Lazare, se retire à Ephrem, puis, par Jéricho, gagne Jérusalem. Il y est mis à mort le vendredi 14 nisan, le grand jour de la Pâque ; d'après les données chronologiques qui précèdent, ce vendredi 14 nisan doit se dater le 7 avril 30. — On trouvera une discussion attentive et détaillée de toutes ces questions dans le livre de U. HOLZMEISTER, *Chronologia vitæ Christi*, Romæ, 1933.

(2) Qu'on se rappelle avec quelle insistance saint Paul affirme sa responsabilité de témoin : « Si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine, et votre foi est vaine ; et nous sommes convaincus d'être de faux témoins de Dieu, parce que nous avons attesté qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité » (I Cor., XV, 14-15).

Histoire de l'Église, T. I.

LE PRÉCURSEUR Dans cette Judée envahie par tant d'étrangers, opprimée par tant de tyrans, et où les Juifs eux-mêmes étaient si divisés, si fiévreux, et, pour la plupart, si mal préparés au règne de Dieu, une voix se fit entendre soudain dans le désert : « Convertissez-vous, le règne de Dieu est proche ! » (*Mt.*, III, 2).

Depuis longtemps, on répétait tristement la parole du psalmiste : « Il n'y a plus de prophète ! » (*Ps.*, LXXIV, 9) ; Dieu se taisait et le Messie tardait ; et voici qu'un prophète apparaissait en Israël : c'était Jean. Qui était-il ? On ne le savait ; mais sa voix était si puissante, elle s'imposait avec une telle autorité, qu'on se demanda s'il n'était point lui-même le Messie ; il s'en défendit : « Le Messie, je ne suis pas digne de délier le cordon de ses chaussures ». Jean n'était qu'une voix, la voix du précurseur criant dans le désert : « Préparez le chemin du Seigneur ».

A ce cri, Israël tout entier s'émut : vers ce Jourdain où Jean prêchait, on vit accourir « toute la Judée et tous les habitants de Jérusalem » (*Mc.*, I, 5). Le nouvel Élie qui se dressait devant eux les frappait d'abord par son austérité ; il venait du désert ; il en avait gardé le vêtement et la nourriture : il était couvert d'une tunique en poils de chameau et d'une ceinture de cuir ; il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage. Sévère à lui-même, il n'imposait à personne son ascétisme, mais il était impitoyable à l'orgueil de race et aux illusions que cet orgueil entretenait chez les Juifs : « Ne dites pas : nous avons pour père Abraham. Je vous le dis, Dieu peut de ces pierres susciter des enfants à Abraham. Et voici que la cognée est à la racine des arbres ; tout arbre qui ne porte pas de bons fruits est abattu et jeté au feu ». « Que faut-il donc faire ? lui demandait-on. — Que celui qui a deux tuniques en donne une à qui n'en a pas ». Des publicains, des soldats venaient à lui ; il ne leur imposait pas de renoncer à leur profession, mais seulement de respecter la justice.

Ceux que sa parole avait touchés confessaient leurs péchés et recevaient de lui un baptême de pénitence qui les préparait au règne de Dieu. Les plus zélés se faisaient ses disciples, partageaient sa vie, apprenaient de lui à prier et à jeûner.

Cette action religieuse ne dura pas un an (1) ; elle laissa une impression très profonde et très durable : deux ans plus tard, aux derniers jours de la vie de Jésus, les pharisiens n'osent prétendre que le baptême de Jean ait été non de Dieu mais des hommes : « si nous le disons, le peuple entier nous lapidera » (*Luc*, XX, 6). L'histoire d'Apollon et des johannites d'Éphèse (*Act.*, XVIII, 24 ; XIX, 7) montre que l'action de Jean se

(1) La prédication de Jean commença la quinzième année de Tibère, peu de temps avant le baptême de Jésus (*Luc*, III, 1) ; trois ou quatre mois après ce baptême, Jean était jeté en prison (*Mt.*, IV, 12).

poursuivit longtemps après sa mort, atteignant des gens qui ne savaient rien du christianisme (1).

Cette impulsion puissante, que l'on voit ainsi se poursuivre en marge même du christianisme, a été orientée par Jean vers Jésus : il est le Précurseur, il ne veut être que cela (2). Cet admirable désintéressement apparaît, nous l'avons vu, dans la prédication du Baptiste ; il sera plus manifeste encore quand, Jésus revenant au Jourdain, Jean lui rendra le témoignage décisif et lui remettra ses meilleurs disciples.

LE BAPTÊME DE JÉSUS Dans cette foule qui se pressait autour de lui, Jean remarqua un jour un homme qu'il ne connaissait pas, mais dont, à première vue, la sainteté le frappa. C'était Jésus de Nazareth : « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi ! » dit le Baptiste. Jésus lui répondit : « Laisse-moi faire maintenant, car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir toute justice ». Jean céda ; Jésus descendit dans l'eau et reçut le baptême. Mais, comme il remontait, il vit les cieux s'ouvrir et l'Esprit descendre sur lui comme une colombe ; et une voix se fit entendre des cieux : « Tu es mon Fils bien-aimé, en toi je me suis complu » (*Mc.*, I, 10-11).

Cette manifestation divine fut la première révélation publique de Jésus. Né de la Vierge Marie, à Bethléem, adoré par quelques bergers, par Siméon et Anne dans le temple, par les mages, le Seigneur, après un court exil en Égypte, a été porté, encore tout enfant, par Joseph et Marie, à Nazareth. C'est là qu'il a grandi, sans que personne, dans la petite ville ni même dans sa parenté, eût percé le mystère que seuls connaissaient Marie et Joseph. Aux yeux de tous, c'est un ouvrier, fils d'ouvrier ; c'est tout ce que l'on sait de lui. Maintenant il a trente ans ; il va inaugurer son ministère public ; le Père céleste couvre de son témoignage son Fils bien-aimé, objet de ses complaisances, et l'Esprit-Saint descend visiblement sur lui.

Cette révélation, comme les manifestations les plus décisives de la vie de Jésus (3), ne fut perçue que de quelques témoins (4) ; le premier qu'elle éclaira fut le Précurseur : « Je ne connaissais pas (Jésus), dira-t-il bientôt, mais celui qui m'avait envoyé baptiser m'avait dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est celui-là qui baptise

(1) L'insistance avec laquelle la prédication apostolique marque le rôle de Jean, précurseur et témoin de Jésus (*Act.*, XIII, 25 ; *Jn.*, I, 8, 20, 26-27) montre le danger qu'il y avait encore à cette date, du moins en certains milieux, de ne connaître que Jean et d'oublier Jésus. Déjà du vivant de Jean, la jalousie de certains de ses disciples fait prévoir ce danger (*Jn.*, III, 26).

(2) Tel était le rôle que l'ange Gabriel donnait à Jean dans son message à Zacharie (*Luc.*, I, 17), et Zacharie lui-même dans son cantique (*Luc.*, I, 76).

(3) Ainsi la transfiguration, qui n'eut que trois témoins et qui fut tenue secrète jusqu'à la mort et la résurrection de Jésus (*Mc.*, IX, 9) ; ainsi la résurrection elle-même eut pour témoin « non le peuple entier, mais ceux que Dieu avait choisis d'avance » (*Act.*, X, 41).

(4) Cf. *La vie et l'enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 76.

dans l'Esprit-Saint. Et j'ai vu, et j'atteste que c'est lui qui est l'Élu de Dieu » (*Jn.*, I, 33-34).

Mais c'était surtout à Jésus que la voix était adressée ; le Fils bien-aimé sentit l'infinie douceur de la complaisance du Père ; il sentit aussi la force de l'Esprit qui le couvrait et qui l'engageait dans sa mission.

LA TENTATION C'est au désert d'abord que l'Esprit-Saint poussa Jésus. Sur les pentes désertes qui, du plateau de Judée, descendent vers la profonde vallée du Jourdain, seul « parmi les bêtes », le Christ passa quarante jours et quarante nuits, priant et jeûnant. Après ces quarante jours de jeûne, il eut faim ; le tentateur, s'approchant, lui dit : « Si tu es fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains. — Ce n'est pas seulement de pain que l'homme vit, répondit Jésus, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ». Alors le diable l'emmena dans la ville sainte, et il le plaça sur le pinacle du temple, et il lui dit : « Si tu es fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit : Il donnera pour toi des ordres à ses anges, et ils te porteront dans leurs mains, pour que tu ne te heurtes pas le pied à une pierre ». Jésus lui dit : « Il est écrit aussi : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu ». De nouveau le diable l'emmène sur une montagne très élevée, et lui montre tous les royaumes du monde avec leur gloire, et il lui dit : « Tout cela, je te le donnerai, si, te prosternant devant moi, tu m'adores ». Alors Jésus lui dit : « Retire-toi de moi, Satan, car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul. » Alors le diable le laissa ; et voici que des anges s'approchèrent et le servirent » (*Mt.*, IV, 2-11).

Cette tentation n'eut d'autre témoin que Jésus ; s'il l'a racontée à ses disciples, c'est qu'il y voyait un enseignement : et c'est aussi pour cela que les évangélistes l'ont rapportée avec tant de soin. Cette scène est en effet comme un prologue de l'histoire évangélique et même, peut-on dire, de toute l'histoire de l'Église ; le combat soutenu par le Christ et par les chrétiens « n'est point contre des adversaires de chair et de sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les princes de ce monde des ténèbres, contre les esprits du mal qui habitent au ciel » (*Ephes.*, VI, 12). Et l'on voit aussi dès ce premier conflit sur quel point vont porter les efforts de Satan : au règne spirituel de Dieu, que Jésus vient inaugurer, le tentateur oppose un règne tout charnel, un festin, une domination universelle, relevée par des prodiges à grand éclat. Jésus ne pouvait subir la séduction de ces rêves ; mais ses auditeurs, les apôtres eux-mêmes, ne risquaient-ils pas d'en être éblouis ? L'histoire du ministère du Christ, de ses succès brillants mais, jusqu'à sa mort, fragiles, de ses échecs et enfin de la crise suprême de la passion, feront apparaître, avec une douloureuse évidence, le danger de ces tentations. Jésus n'en triomphera définitivement que par sa mort.

LES PREMIERS DISCIPLES Jean-Baptiste, menacé sans doute par la malveillance des Juifs de Jérusalem, était passé sur la rive orientale du Jourdain, en Pérée ; il baptisait à Béthanie. Jésus y vint. Jean dit en l'apercevant : « Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde ! » Le lendemain, même rencontre et même témoignage ; près de Jean, se tenaient deux de ses disciples, Jean (1) et André ; émus par le témoignage du Baptiste, ils le quittent et suivent Jésus ; le lendemain, André conduit à Jésus son frère Simon, que Jésus appellera Pierre ; le jour suivant, Philippe est conquis et entraîne à son tour Nathanaël (2). Ce premier appel du Christ est raconté par l'évangéliste saint Jean avec une charmante fraîcheur de souvenir. L'historien y trouve d'ailleurs un grand intérêt : en le lisant, il comprend mieux la seconde vocation sur les bords du lac : ceux que Jésus appelle alors définitivement, lui appartenaient déjà ; quand l'heure en est venue, il les arrache à leur famille et à leurs barques ; ils sont ses hommes. Et cette première vocation fait ressortir encore l'importance du rôle du Précurseur : six (3) des douze apôtres, et les plus grands, ont été choisis par Jésus dans le groupe des disciples du Baptiste, et la première invitation est venue de Jean-Baptiste lui-même ; dès ce jour, toute sa joie est de voir grandir Jésus et de disparaître (*Jn.*, III, 30).

**LE MINISTÈRE
DU CHRIST.
SON OBJET**

Près du Jourdain, Jésus a appelé ses premiers disciples. Dès lors, en effet, il commence à prêcher et à agir. Un problème s'impose ici à l'historien : Jésus s'est-il proposé un plan nettement

défini et l'a-t-il suivi dans son ministère public ?

De ce plan un trait est manifeste et très fermement accusé : jusqu'à sa mort, Jésus a réservé son ministère aux enfants d'Israël (4) : pressé par la Cananéenne, il l'écarte en disant : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël » (*Mt.*, XV, 24). Aux apôtres déjà il avait prescrit les mêmes limites en les envoyant en mission : « N'allez pas chez les gentils ; n'entrez pas dans les villes des Samaritains ; mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël » (*Mt.*, X, 5-6). Nous l'avons dit en décrivant l'état de la Palestine au temps du Christ, ces villes païennes et samaritaines, elles sont parsemées sur toute la terre d'Israël ; si l'on n'y entre pas, c'est qu'on veut les éviter.

(1) Ici, comme dans tout son évangile, Jean ne se nomme pas ; mais il se désigne assez clairement.

(2) Nathanaël était de Cana en Galilée ; il ne porte ce nom que dans l'évangile de saint Jean, ici (I, 47) et dans le récit de l'apparition aux bords du lac (XXI, 2). On l'identifie avec grande vraisemblance à l'apôtre Barthélemy.

(3) Jacques, fils de Zébédée, n'est pas nommé dans le récit de saint Jean, toujours réservé quand il s'agit de sa personne ou de sa famille ; mais il est très probable que les deux frères étaient dès lors unis comme ils le furent toujours.

(4) Cf. J. LEBRETON, *Les origines de la mission chrétienne*, dans l'*Histoire générale comparée des Missions* du baron DESCAMPS. Bruxelles, 1932, p. 15-103, surtout p. 52 et suiv.

Cette réserve apparaît encore plus clairement dans les exceptions qu'elle souffre, et qui ne sont accordées que pour des raisons pressantes : le centurion de Capharnaüm n'ose pas se présenter lui-même ; il fait présenter sa requête par des Juifs qui le recommandent comme un bienfaiteur de la nation : « Il est digne que tu lui accordes ce qu'il te demande ; car il aime notre nation, et c'est lui qui nous a construit la synagogue » (*Luc*, VII, 5). La Cananéenne, d'abord renvoyée par les apôtres et écartée par Jésus, n'obtient qu'à force d'instances le miracle qu'elle sollicite (*Mt.*, XV). Les Grecs qui sont venus à Jérusalem pour la Pâque et qui veulent voir Jésus, n'osent pas l'aborder directement ; ils expriment timidement leur désir à Philippe, « qui était de Bethsaïde de Galilée » ; Philippe avertit André, et tous deux présentent la requête à Jésus (*Jn.*, XII, 20-22).

Sans doute cette réserve n'est pas définitive : Jésus le fait déjà assez entendre à propos des incidents que nous venons de rappeler : à la démarche des Grecs, le Christ répond par cette prophétie : « L'heure vient où le Fils de l'homme doit être glorifié ; en vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé ne tombe en terre et n'y meurt, il reste seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit... Quand j'aurai été soulevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi » (1). Cette fécondité universelle est promise au ministère du Christ, mais elle ne lui sera acquise que par sa mort ; il faut que le grain de froment tombe en terre et meure, il faut que Jésus soit élevé sur la croix. Et en effet, après sa passion, toutes les barrières tombent ; plus de limite à la mission des apôtres : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur terre. Allez donc, enseignez toutes les nations... » (*Mt.*, XXVIII, 18-20) (2).

Cette expansion conquérante, l'histoire des apôtres la fera apparaître ; nous nous rappellerons alors que c'est la volonté de Jésus qui les lance à travers le monde, et que c'est sa mort qui assure à leur action sa fécondité merveilleuse. Mais, pendant les deux ans et demi que dura le ministère du-Seigneur, les Juifs seuls, sauf des exceptions très rares, furent les auditeurs de ses discours et les bénéficiaires de ses miracles.

Ce caractère de la mission du Christ étant reconnu, peut-on aller plus loin et, dans son ministère auprès des Juifs, discerner un plan arrêté d'avance et suivi par lui ? Si l'on considère les récits évangéliques, surtout les plus anciens, ce plan n'apparaît pas d'abord : on a plutôt l'impression d'une suite de prédications et de miracles, provoqués par des circonstances fortuites, ou plutôt par la Providence de Dieu, mais non point commandés

(1) *Jn.*, XII, 23-32. Les mêmes perspectives apparaissent dans les autres épisodes rappelés ci-dessus : à la Cananéenne : « Laisse d'abord les enfants se rassasier » ; c'est donc qu'après eux les païens auront leur tour ; à propos du centurion de Capharnaüm : « En vérité, je vous le dis, je n'ai trouvé chez personne en Israël une telle foi. Et, je vous le dis, beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, et prendront place à table avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, tandis que les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures » (*Mt.*, VIII, 10-12).

(2) Sur l'expansion universelle du christianisme et la volonté de Jésus en ce point, cf. M. MEINERTZ, *Jesus und die Heidenmission*, 2^e édit. Münster, 1925.

par la volonté de Jésus, tendant à son but par le chemin qu'elle s'est tracé dès le premier jour ; l'évangélisation de la Galilée par le Christ et ses apôtres ressemblerait aux prédications des premiers disciples de saint François lancés à travers l'Italie et le monde entier.

Une lecture plus attentive fait reconnaître que cette impression première est due surtout à la composition de l'ancienne catéchèse chrétienne, peu soucieuse de chronologie, et beaucoup plus attentive à la portée religieuse de chaque épisode qu'à l'enchaînement et au progrès des différentes phases du ministère de Jésus. On remarque bien vite une autre cause de cette confusion apparente : le plan prévu et voulu par Jésus apparaît mal dans les anciens récits, mais il a été, du vivant même du Christ, troublé et brisé par l'opposition constante de ses ennemis. La lecture de saint Jean permet de reconstituer, au moins dans ses grandes lignes, le dessein primitif du Seigneur : il tendait à la conquête d'Israël et visait d'abord Jérusalem, la capitale, la ville sainte, dont l'adhésion ou l'hostilité devait être décisive. Ce plan, poursuivi et repris bien des fois malgré une opposition opiniâtre, échoue enfin devant l'irréductible hostilité des Juifs et surtout de leurs chefs. Et alors un autre plan apparaît : Israël n'est pas conquis, il ne sera pas, dans son ensemble, le peuple missionnaire qu'il devait être, mais de son sein Jésus tirera une élite fidèle, le petit groupe des apôtres et des disciples, qui va constituer la hiérarchie de l'Église et conquérir le monde.

JÉSUS À JÉRUSALEM ET EN JUDÉE

En quittant le Jourdain, Jésus revient en Galilée ; mais ce n'est qu'un court passage à Cana, à Capharnaüm. A l'occasion de la Pâque, il monte à Jérusalem et y tente son premier effort. Après sa résurrection, il prescrira à ses apôtres de rester à Jérusalem et d'y attendre l'effusion de l'Esprit-Saint (*Act.*, I, 4) ; et en effet ces Galiléens, que rien n'appelait à Jérusalem, se fixeront là, fidèles à la volonté du Seigneur et conscients du but à atteindre : Jérusalem était le centre religieux d'Israël et d'elle tout dépendait. Dès la première heure, Jésus le sait, et c'est là qu'il vise, et le coup qu'il porte aura un grand retentissement dans tout le judaïsme : en pleine fête de Pâque, à la vue de tous les pèlerins, il chasse les vendeurs du temple (1). Ses miracles les plus éclatants ont été, le plus souvent, provoqués par des circonstances extérieures, les supplications des malades, les besoins du peuple. L'expulsion des vendeurs est un acte spontané d'autorité et de religion : Messie et Fils de Dieu, Jésus est jaloux de la sainteté du temple : « Le zèle de votre maison me dévore » ; cet oracle sacré (*Ps.*, LXIX, 10)

(1) Cette purification du temple est rapportée par les synoptiques à la dernière semaine de la vie de Jésus ; saint Jean la place, au contraire, tout au début du ministère public ; c'est à cette date qu'il faut la rapporter, et il ne semble pas qu'il faille admettre une double purification. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 86 et n. 1.

revient à la mémoire des disciples, et il révèle en effet le sentiment qui presse Jésus ; pendant les longues années de sa vie cachée, il a souffert en silence ce scandale ; maintenant il agit d'autorité, en Messie.

Pendant ces fêtes, il fit des miracles ; beaucoup de Juifs en furent émus, et crurent en lui, mais d'une foi fragile ; Jésus ne s'y trompe pas, « il savait ce qu'il y a dans l'homme » (*Jn.*, II, 25). Les foules de Jérusalem apparaissent dès ce premier contact telles qu'elles resteront jusqu'à la mort de Jésus : impressionnables, rapidement conquises par les miracles ou la parole du Seigneur, mais ne lui donnant qu'une adhésion précaire et timide, que trouble le moindre incident et que l'opposition des chefs déconcerte.

Ces chefs, ce sont surtout les pharisiens, « assis dans la chaire de Moïse » ; ils imposent au peuple leur autorité et se surveillent les uns les autres ; ces « compagnons », ainsi qu'ils s'appellent, sont rivés à la même chaîne ; le Christ le leur dira : « Comment pourriez-vous avoir la foi, vous qui recherchez la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, et qui n'avez pas souci de la gloire qui vient de Dieu seul ? » (*Jn.*, V, 44).

Pendant ce premier séjour de Jésus à Jérusalem, l'un de ces maîtres en Israël, Nicodème, vint le trouver, mais de nuit, en cachette. Jésus s'entretint longuement avec lui ; dès son premier mot, il lui apprit que, pour voir le royaume de Dieu, il faut renaitre ; ce sont choses spirituelles, qui ne peuvent être saisies que par ceux qui sont nés de l'esprit.

Nicodème sera pour le Christ un disciple fidèle (*Jn.*, VII, 50 ; XIX, 39) ; à sa première visite il apparaît timide ; il semble l'être resté même quand, dans le sanhédrin, il intervient en faveur de Jésus ; mais la mort du Seigneur affermit son courage : il suivra son maître jusqu'au tombeau.

Cet exemple nous montre ce que les récits évangéliques nous font rarement entrevoir : les conquêtes individuelles ; il y a, en particulier à Jérusalem, des disciples isolés, parfois inconnus des apôtres eux-mêmes, comme semble l'avoir été le maître de la maison où fut célébrée la dernière cène (*Mc.*, XIV, 13). La timidité de ces adhésions et la discrétion du Seigneur se comprennent aisément quand on se rappelle que, pendant les derniers mois de la vie de Jésus, quiconque s'avouait son disciple était mis au ban de la synagogue.

Nous ne sommes encore qu'aux premières semaines du ministère de Jésus ; à cette date, la persécution n'a pas encore éclaté, mais on la pressent. Le Seigneur doit quitter Jérusalem ; du moins se maintient-il encore en Judée (*Jn.*, III, 22). Il prêche ; ses disciples baptisent ; bientôt le concours du peuple autour de lui est si grand que dans l'entourage de Jean-Baptiste on s'en émeut : « Rabbi, lui disent ses disciples, celui à qui tu as rendu témoignage, voici qu'il baptise, et tout le monde va à lui ! » Mais le Précurseur est incapable de cette jalousie : « Vous-mêmes me rendez témoignage que j'ai dit : Je ne suis pas le Christ, mais son avant-coureur.

Celui qui a l'épouse, est l'époux. Mais l'ami de l'époux, qui se tient près de lui et l'écoute, se réjouit grandement de la joie de l'époux. C'est là ma joie, et elle est comblée. Il faut qu'il grandisse, et que moi je diminue » (*Jn.*, III, 28-30).

Ce témoignage tout frémissant d'humilité et d'amour, c'est le dernier hommage rendu par Jean à Jésus, le dernier éclat de celui qui avait été « une lampe ardente et luisante », que la captivité va voiler et que bientôt la mort va éteindre. Hérode Antipas, à qui il a reproché sa liaison adultère avec Salomé, le fait saisir et jeter au fond du sombre donjon de Machéronte. Jésus lui-même ne se sent plus en sûreté : il sait que les pharisiens se sont émus du succès de sa prédication : il fait, disent-ils, plus de disciples que n'en a fait Jean. Il abandonne alors la Judée et, à travers la Samarie, se rend en Galilée.

Ainsi ce premier effort, tenté au cœur du judaïsme, a échoué ; la prédication de Jésus, ses miracles, ont atteint et ému bien des Juifs ; mais la plupart n'ont qu'une foi chancelante, qui ne peut résister à la pression des pharisiens. Le Christ sans doute n'abandonne pas pour toujours Jérusalem ni la Judée ; plus d'une fois, il en tentera encore la conversion ; alors il ne sera plus seul, entouré seulement d'une poignée de disciples ; il pourra s'appuyer sur tous ceux qu'il aura gagnés en Galilée et que les grandes fêtes des Tentes, de la Dédicace, de la Pâque, grouperont autour de lui à Jérusalem. C'est surtout pendant les six derniers mois de sa vie que Jésus tentera ces efforts décisifs, mais même alors il ne réussira pas à grouper et à fixer autour de lui les enfants de Jérusalem comme la poule groupe ses poussins sous ses ailes.

JÉSUS EN GALILÉE La Galilée allait être, pendant plus d'une année (1), le centre du ministère de Jésus ; son action n'y pouvait avoir sur tout le judaïsme l'influence qu'elle aurait eue à Jérusalem, mais elle y était moins contrariée ; si les pharisiens étaient nombreux en Galilée, comme ils l'étaient partout en Palestine, ils n'y étaient pas aussi fortement organisés qu'à Jérusalem, où le sanhédrin étendait sur l'enseignement des synagogues et sur toute la vie religieuse une surveillance quotidienne qui très vite devenait tyrannique ; les sadducéens, qui devaient prendre l'initiative et la direction des poursuites judiciaires contre Jésus, étaient puissants à Jérusalem, mais ne faisaient sentir en dehors de la Judée qu'une action lointaine et rare. La population de la Galilée, moins étroitement encadrée que celle de Jérusalem, moins engagée

(1) Suivant la chronologie que nous avons exposée ci-dessus (p. 65, n. 1), Jésus a reçu le baptême de Jean dans les premiers jours de l'an 28 ; après les quarante jours passés au désert, il est revenu au Jourdain et, après un court passage à Cana et à Capharnaüm, il est monté à Jérusalem pour la Pâque ; il est resté quelques semaines en Judée. En mai, il traverse la Samarie et gagne la Galilée ; il y demeure pendant toute l'année suivante.

dans les compromissions de la politique, était plus rustique et plus violente, mais plus droite et plus simple. Quand on se rappelle la démarche timide de Nicodème venant de nuit trouver Jésus et qu'on lui compare les immenses concours de peuple se pressant au sermon sur la montagne ou suivant Jésus au désert, on sent que l'Évangile, que l'atmosphère de Jérusalem menaçait d'étouffer, se déploie au plein air des campagnes de Galilée.

Bientôt cependant cet essor, si plein de promesses, va être entravé, puis brisé ; ce sera l'œuvre des émissaires de Jérusalem, mais les passions des foules galiléennes se prêteront trop complaisamment à leurs manœuvres. Dans cette province frontière, les Juifs ont dû, au temps de Simon Macchabée, céder la place aux païens et quitter le pays ; ils sont revenus en force et ils veulent être les maîtres ; vers ce but toutes leurs forces sont tendues : « Entourés par tant de races étrangères, écrit Josèphe (1), ils ont dû se tenir sur un perpétuel qui-vive ; ils sont belliqueux dès l'enfance ». Là plus qu'ailleurs la prédication du règne de Dieu risquait d'éveiller un écho nationaliste qui en fausserait l'accent. Nous ne serons pas surpris de voir, après la première multiplication des pains, les Galiléens tenter d'entraîner Jésus à leur tête et de le faire roi ; Jésus se dérobera à leur hommage ; mais les cœurs seront si douloureusement meurtris par cette déception que, chez la plupart, leur foi s'évanouira avec leurs rêves.

Cette grande crise éclatera aux approches de la Pâque, en 29, et fera pressentir la défection toute semblable, mais décisive, qui suivra l'entrée triomphale à Jérusalem et qui aboutira au Calvaire.

Jésus avait tout cet avenir devant les yeux quand il commença à parcourir les campagnes de Galilée, prêchant, guérissant, convertissant. Il savait bien que son rôle serait celui du semeur et que la semence tomberait en terre pour y mourir, mais il savait aussi qu'elle y germerait et que les apôtres en recueilleraient les fruits.

LA PRÉDICATION DU RÈGNE DE DIEU

Il prêchait. Sa prédication, aux premiers jours, reprend le thème sans cesse développé par Jean-Baptiste : « Convertissez-vous, car le royaume des cieux approche » (*Mt.*, IV, 17) ; mais elle y ajoute le mot décisif : « Les temps sont accomplis » (*Mc.*, I, 15). Ce mot, on l'attendait depuis longtemps avec une grande ardeur de désir, et souvent avec une fièvre, tantôt exaltée et impatiente, tantôt découragée ; on eût dû l'accueillir d'enthousiasme ; tout au contraire, on a peine à y croire : c'est trop de bonheur, et puis surtout c'est un bonheur qui n'éblouit pas, comme on s'y attendait, mais qui se mêle à la vie quotidienne et tout unie ; la semence est jetée en terre, elle germera ; le ferment est mêlé à la pâte, elle la fera lever ; mais

(1) *B. J.*, III, 3, 2, 42.

cette action est encore insensible ; la foi seule peut l'atteindre, éclairée par les paroles de Jésus, et l'on hésite à l'en croire. Bien plus tard, vers la fin du ministère du Seigneur, cette incroyance s'accusera dans ce trait rapporté par saint Luc (XVII, 20-21) : « Les pharisiens demandaient à Jésus quand viendrait le règne de Dieu ; il leur répondit : Le règne de Dieu vient sans qu'on l'observe ; on ne dira pas : Voici qu'il est ici, ou qu'il est là ; car, voyez, le règne de Dieu est parmi vous ».

Ceux qui seront les plus dociles à cette prédication modeste d'un Messie humble et doux, ce seront les petits et les pauvres : « Je te rends grâces, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché cela aux sages et aux habiles, et de ce que tu l'as révélé aux petits. Oui ! Père, je te rends grâces de ce que tel a été ton bon plaisir » (*Luc*, X, 21). Mais ces privilégiés eux-mêmes, ces petits, ne comprennent qu'imparfaitement leur bonheur : il faut que Jésus y insiste : « Se tournant vers ses disciples et s'adressant à eux, il leur dit : Bienheureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! Car, je vous le dis, beaucoup de prophètes, beaucoup de rois ont voulu voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez et ne l'ont pas entendu » (*ibid.*, 23-24). Les apôtres eux-mêmes ne parviendront que tardivement à une intelligence plus profonde des paroles de Jésus, que l'Esprit-Saint leur rappellera et leur fera comprendre (*Jn.*, XIV, 26), et l'Église entière devra, jusqu'au dernier jour, méditer ces enseignements pour en pénétrer peu à peu le mystère.

LES APÔTRES Nous venons de nommer les apôtres ; dès le début des prédications en Galilée, Jésus les appelle à lui et les attache à sa mission :

En longeant la mer de Galilée, il vit Simon et André, le frère de Simon, qui jetaient le filet dans la mer, car ils étaient pêcheurs. Et Jésus leur dit : Venez à ma suite, je vous ferai pêcheurs d'hommes. Et aussitôt, laissant là leurs filets, ils le suivirent. Et, s'étant avancé un peu, il vit Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, qui se trouvaient eux aussi dans une barque, raccommodant les filets. Et aussitôt il les appela. Et laissant là Zébédée, leur père, dans la barque avec les mercenaires, ils allèrent à sa suite (*Mc.*, I, 16-20).

Après ce premier groupe de quatre apôtres, huit autres sont appelés : Philippe, Barthélemy, Thomas et Matthieu ; Jacques fils d'Alphée, Lebbéc, Simon, Judas Iscariote. Cette liste se trouve quatre fois dans le Nouveau Testament (1). Judas Iscariote est toujours nommé le dernier, saint Pierre toujours le premier ; saint Matthieu dit expressément : « Les noms des douze apôtres sont ceux-ci : le premier, Simon, appelé Pierre... »

Ce choix vient de la libre initiative du Christ : « Il appela ceux qu'il voulait » (*Mc.*, III, 13) ; au dernier jour de sa vie, Jésus le leur rappellera :

(1) *Mt.*, X, 2-4 ; *Mc.*, III, 16-19 ; *Luc*, VI, 14-16 ; *Act.*, I, 13. Cette liste se décompose en trois séries de quatre apôtres ; dans chaque série le premier nom est toujours le même, les trois autres se retrouvent toujours aussi, mais l'ordre n'en est pas constant.

« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis » (*Jn.*, XV, 16). Il les a choisis douze, parce qu'ils auront à évangéliser les douze tribus d'Israël, et, au dernier jour, à les juger (*Mt.*, XIX, 28). La première mission des apôtres, nous l'avons déjà dit, n'est destinée qu'à Israël, comme la prédication de Jésus lui-même ; mais plus tard les douze seront envoyés à « toutes les nations » et au ciel saint Jean contempera, avec les élus des douze tribus, « une foule innombrable, de toute race, de toute tribu, de tout peuple, de toute langue » (*Apoc.*, VII, 9).

Dès les premiers temps du ministère de Jésus, ces douze apôtres, choisis par lui, groupés autour de lui et le suivant sans cesse, font déjà pressentir son dessein : la fondation de l'Église, société visible et hiérarchique, dont ils seront les chefs et les pasteurs et, à leur tête, « le premier, Simon, appelé Pierre ». Cette ébauche va, de jour en jour, se préciser et se fixer : lors de la prédication en paraboles, les apôtres sont les seuls confidents d'une interprétation que la foule n'entend pas et qu'ils devront plus tard faire connaître à tous, criant sur les toits ce qu'on leur a dit à l'oreille ; puis ce sera leur première mission : ils iront deux à deux, prêchant le règne de Dieu, guérissant les malades, ressuscitant les morts, purifiant les lépreux, chassant les démons (*Mt.*, X, 7). Ce sera ensuite, à Césarée de Philippe, la confession de saint Pierre, et la réponse du Christ lui conférant la primauté :

Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'a révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux (*Mt.*, XVI, 17-19) (1).

Puis les autres apôtres, à leur tour, reçoivent le pouvoir de lier et de délier (*Mt.*, XVIII, 18) ; ils obtiendront, à la Cène, le pouvoir de consacrer le corps du Christ (*Luc*, XXII, 19). Après sa résurrection, Jésus confirmera tous ces privilèges, disant aux apôtres : « Recevez le Saint-Esprit ; ceux à qui vous remettrez leurs péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (*Jn.*, XX, 23) ; et à Pierre en particulier : « Pais mes agneaux, pais mes brebis » (*Jn.*, XXI, 16-17) ; et, lors de la solennelle apparition sur la montagne de Galilée, il dira aux onze : « Toute puissance m'a été donnée, au ciel et sur terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle » (*Mt.*, XXVIII, 18-20).

Nous avons dû anticiper sur le récit des événements pour donner à l'ins-

(1) Sur ce texte, cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 427-430 et les travaux qui y sont cités.

titution des apôtres toute sa signification ; la question est en effet d'une importance souveraine ; au seuil d'une histoire de l'Église, il faut reconnaître d'abord que Jésus a fondé l'Église et quels caractères essentiels il lui a donnés dès l'origine : société vivifiée par le Christ, qui en est le Chef, par l'Esprit-Saint, qui en est l'âme, l'Église apparaît aussi, dès le premier jour, comme une société visible et hiérarchique, qui reposera sur saint Pierre comme sur son fondement inébranlable, qui dépendra de lui comme de son chef suprême ici-bas, qui sera, sous lui, enseignée et gouvernée par les apôtres, que Jésus-Christ assistera toujours jusqu'à la consommation du siècle.

JÉSUS A CAPHARNAÛM Quand Jésus entreprit l'apostolat de la Galilée, il n'alla point se fixer dans la petite ville de Nazareth, où il avait grandi ; il devait plus tard y aller prêcher et se heurter à l'incrédulité de ses concitoyens : « C'est dans sa patrie, leur dira-t-il, et parmi ses proches et dans sa maison qu'un prophète est méconnu » ; et cette incrédulité s'exaspérant contre lui, les gens de Nazareth le chassent de la synagogue où il prêchait et veulent le précipiter du haut de la colline sur laquelle leur ville était bâtie (1).

A une journée de marche de là, sur la rive septentrionale du lac de Galilée, se trouvait la petite ville de Capharnaüm : ce n'était point une cité hellénique comme Tibériade ou Julias, c'était une ville juive ; mais elle était largement ouverte aux étrangers : les uns venaient des riches plateaux du Hauran, d'autres de la côte phénicienne ; c'est dans cette ville affairée, parmi les nombreux publicains (2) que la perception des douanes y attirait, que Jésus, passant près du bureau où était assis Lévi, l'appelle et en fait un apôtre (*Mt.*, IX, 9-13). C'est là aussi qu'il trouve le riche centurion, ami des Juifs et qui leur a bâti une synagogue (3).

C'est dans cette ville de Capharnaüm que saint Pierre était marié ; Jésus y reçoit l'hospitalité et y demeure dans l'intervalle de ses missions à travers la Galilée ; pendant toute cette période de sa vie, Capharnaüm est sa cité (*Mt.*, IX, 1).

Les évangélistes, et particulièrement saint Marc interprète des souvenirs de saint Pierre, nous permettent de suivre Jésus au cours d'une de ses journées (*Mc.*, I, 21-34). C'est un sabbat ; le matin, Jésus se rend à la synagogue ; « il enseigne, et les gens étaient étonnés de sa doctrine ; car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes ». Un pos-

(1) *Mc.*, VI, 1-6 ; *Luc*, IV, 16-30.

(2) *Luc*, V, 29, nous fait voir autour de Lévi « une grande foule de publicains » ; cf. *Mc.*, II, 15 ; *Mt.*, IX, 10.

(3) A Tell-Houm, l'ancienne Capharnaüm, on a découvert les ruines, très belles, d'une synagogue ; ces ruines ont été décrites par le P. G. ORFALI, *Capharnaüm et ses ruines*. Paris, 1922 ; cette synagogue date, d'après le P. Orfali, du 1^{er} siècle de notre ère ; d'après le P. LAGRANGE, *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 151, n. 1, de la fin du II^e.

sédé était là ; il s'écrie : « Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth ? tu es venu pour nous perdre ; nous savons qui tu es, le Saint de Dieu ». Jésus lui commande : « Tais-toi et sors de cet homme ! » Et, après une convulsion et un grand cri, le démon sortit. La foule était dans la stupeur : « Qu'est-ce là ? disait-on. Un enseignement nouveau, donné d'autorité ; il commande aux esprits impurs, et il en est obéi ! »

Jésus, protégé par le repos sabbatique, se retire ; Pierre et André l'emènent chez eux ; ils sont suivis de leurs amis et associés de pêche, Jacques et Jean ; les quatre premiers apôtres passent ainsi la journée avec le Maître. La belle-mère de Pierre était malade : Jésus la guérit. Ce nouveau miracle redouble l'émoi de la petite ville ; dès que le coucher du soleil met fin au sabbat, « on lui porta tous ceux qui étaient malades et les possédés du démon ; et toute la ville était rassemblée devant la porte. Et il guérit beaucoup de malades... et il chassa beaucoup de démons, et il ne laissait pas parler les démons, parce qu'ils le connaissaient ».

Et après cette journée d'enseignement et de miracles, tout entière livrée aux apôtres et à la foule, Jésus « longtemps avant le jour, se leva, sortit, et se retira dans un lieu désert, et là il priait » (*ibid.*, 35) ; la prière était son repos ; mais il ne put la goûter longtemps : « Simon se mit à sa recherche, ainsi que ceux qui étaient avec lui ; ils le trouvèrent et ils lui dirent : Tout le monde te cherche. Il leur dit : Allons ailleurs, dans les bourgs voisins, afin que j'y prêche aussi ; car c'est pour cela que je suis sorti. Et il alla, prêchant dans leurs synagogues, dans toute la Galilée, et chassant les démons » (*ibid.*, 37-39).

Telle fut dès lors la vie de Jésus : toujours accompagné par les apôtres, pressé et suivi par la foule, il ne s'appartient plus ; ses miracles attirent à lui tous les malades ; son enseignement sollicite tous ceux qui ont faim de la parole de Dieu et qui, pour la première fois, en reconnaissent l'accent sur des lèvres humaines. Ce Maître-là est si différent des scribes ! C'est l'impression des gens de Capharnaüm, c'est celle des auditeurs du discours sur la montagne (*Mt.*, VII, 28-29) ; c'est celle que ressent encore aujourd'hui tout lecteur de l'Évangile.

JÉSUS
DANS LES SYNAGOGUES

Jésus prêche de préférence dans les synagogues ; il y trouvait les Juifs rassemblés pour prier Dieu, pour entendre lire et commenter des textes du Pentateuque et des prophètes ; tant que la rupture n'était pas consommée entre lui et les autorités juives, on l'invitait à faire l'homélie ; la prédication de Nazareth, racontée avec tant de détail par saint Luc (IV, 16-30), nous met sous les yeux cette scène pathétique : Jésus prenant en main le livre d'Isaïe et lisant :

L'Esprit du Seigneur est sur moi ; il m'a oint pour évangéliser les pauvres, il m'a envoyé annoncer aux prisonniers leur délivrance, aux aveugles leur

guérison, apporter aux opprimés leur libération, annoncer l'année de grâce du Seigneur.

Il ferma le livre, il le rendit au serviteur et il s'assit. Et dans la synagogue tous avaient les yeux fixés sur lui. Il leur dit : « Aujourd'hui cette écriture est accomplie à vos oreilles ».

On ne peut relire cette page sans sentir encore un frisson d'émotion ; mais quel dut être le saisissement des auditeurs ! Ils ont si souvent redit les plaintes du psalmiste : « Où sont, Seigneur, vos antiques miséricordes ? Où sont les serments jurés ? » (*Ps.*, LXXXIX, 50) ; et ils entendent maintenant cette voix souveraine : « Aujourd'hui cette écriture est accomplie ! »

Tant que Jésus le put, il prêcha dans la synagogue et dans le temple, ainsi qu'il l'affirmera, au dernier jour de sa vie, devant le grand prêtre (*Jn.*, XVIII, 20). Plus d'une fois la haine de ses ennemis l'en chassa ; plus souvent encore l'affluence des auditeurs le força à sortir de l'étroite enceinte des synagogues et à prêcher en plein air, assis au flanc de la montagne (*Mt.*, V, 1), ou au désert (*Mc.*, VI, 35), ou assis dans la barque de Pierre, tandis que la foule se presse debout sur la rive du lac (*Mt.*, XIII, 2).

De ces longs discours beaucoup ne nous ont pas été conservés (1) ; les évangélistes cependant décrivent avec assez de détail la prédication du Seigneur pour que nous puissions saisir sa méthode d'enseignement et le développement progressif de sa doctrine.

Ce qui a d'abord frappé les foules, nous l'avons déjà remarqué, c'est l'autorité de sa parole : le commentaire de l'Écriture, tel que les scribes le proposaient, était le plus souvent une discussion d'école, encombrée par les témoignages contradictoires des anciens, par les subtilités exégétiques, par les exigences ou les complaisances d'une casuistique tout humaine ; ici plus rien de tout cela : une parole simple, directe, s'imposant d'autorité comme la parole même de Dieu et tombant d'aplomb sur la conscience ; son exigence est intime, elle pénètre jusqu'au fond de l'âme, mais elle ne la heurte jamais ; elle propose à la vie humaine l'idéal moral le plus haut, la perfection même de Dieu, mais elle le fait sans effort, sans qu'on sente aucun frémissement dans la voix ; le Maître n'a pas à se hausser jusqu'à ces cimes, il y vit : « Vous êtes d'en bas, je suis d'en haut » (*Jn.*, VIII, 23).

LE DISCOURS SUR LA MONTAGNE

C'est, avant tout, dans le discours sur la montagne (2) que l'on peut saisir ce caractère de l'enseignement de Jésus : moins réservé que dans

(1) Ainsi la prédication au désert, avant la première multiplication des pains : saint Matthieu ne la mentionne pas ; saint Marc dit : « Jésus les enseigna longuement » ; saint Luc : « Il leur parlait du règne de Dieu ».

(2) Ce discours se lit chez Matthieu, V-VII, et chez Luc, VI, 20-49. Ces deux rédactions sont notablement différentes, et cependant l'identité des deux discours ne semble pas douteuse. Saint Matthieu y a inséré des enseignements donnés ailleurs par Jésus, ainsi l'enseignement du *Pater* (VI, 9), rattaché par saint Luc (XI, 2-4) à des circonstances toutes différentes ; on reconnaît là

les paraboles, moins intime que dans le discours après la Cène, il est d'une transparence limpide et profonde qu'on ne se lasse pas de contempler.

Au début, les béatitudes (1) : les pauvres, les affligés, les doux, ceux qui ont faim et soif de la justice, les miséricordieux, les purs, les pacifiques, les persécutés, ce sont les bienheureux, car c'est à eux qu'appartient le royaume de Dieu. A plus d'un lecteur moderne cette prédication fait l'effet d'un paradoxe, béatifiant tout ce qu'il y a ici-bas de douloureux et d'humiliant. Cette impression n'était pas celle des auditeurs de Jésus ; ils n'étaient pas heurtés par son enseignement, mais conquis par lui ; ce qu'il y avait en eux de meilleur faisait écho à sa doctrine ; ils se sentaient sans doute entraînés au delà de leurs conceptions familières, mais vers un idéal qu'ils avaient déjà pressenti et aimé : cette vie pauvre et humble, où l'âme est douce et le cœur paisible, les psaumes l'avaient souvent célébrée, Isaïe en avait montré le modèle idéal dans le Serviteur de Iahvé. C'est lui maintenant qui vient, et dans sa vie plus encore que dans sa doctrine, il fait reconnaître et aimer l'idéal depuis longtemps entrevu.

LA LOI NOUVELLE C'est ensuite la question capitale de la loi ancienne et de la loi nouvelle. Nul cas de conscience n'était plus grave, ni plus pressant pour les auditeurs du Christ : rien ne leur était plus sacré que la Loi, c'était l'oracle de Dieu ; rien de plus cher, c'était le privilège d'Israël ; et pourtant cette Loi était lourde à porter, et Jésus plus d'une fois avait donné l'exemple d'une observance plus libre du sabbat, des règles du pur et de l'impur ; en face des pharisiens scandalisés il maintenait cette liberté, affirmant que « le sabbat est pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat » (*Mc.*, II, 27) ; il avait dit aussi que « l'on ne coud pas une pièce neuve à un vêtement usé », que « l'on ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres » (*ibid.*, 21-22) ; bientôt il dira : « Ce qui souille l'homme n'est pas ce qui entre dans la bouche, mais ce qui en sort » (*Mt.*, XV, 11). Comment entendre cela quand on se rappelle que cette distinction des aliments purs et impurs était si sacrée pour les Juifs

un procédé du premier évangéliste, groupant volontiers en un ensemble logique des sentences ou des incidents qui s'éclairent les uns les autres, bien qu'ils appartiennent à des époques différentes du ministère du Christ. Ce procédé de rédaction ne doit pas nous faire perdre de vue l'unité profonde du discours. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 167-169.

(1) Ici tout particulièrement s'accuse entre Matthieu et Luc la différence de rédaction : Matthieu a huit béatitudes, et les entend nettement au sens spirituel : « Bienheureux les pauvres en esprit... » ; Luc n'a que quatre béatitudes, et qui semblent béatifier d'abord une condition matérielle : « Bienheureux vous qui êtes pauvres... » ; et ces quatre béatitudes sont suivies de quatre anathèmes qui manquent chez Matthieu. De plus, chez le premier évangéliste, la forme est gnomique ; chez l'autre, elle est directe : le discours, au lieu de s'adresser à l'humanité tout entière, atteint directement le « petit troupeau » des disciples pauvres, affamés, persécutés. Ces différences s'expliquent par le fait que les discours du Christ, avant d'être insérés dans l'évangile, avaient été souvent, et sous bien des formes, reproduits dans la catéchèse chrétienne. Une de ces recensions est reproduite par saint Matthieu, une autre par saint Luc. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 178-180.

que c'était pour la maintenir que les martyrs, au temps des Macchabées, avaient sacrifié leur vie (II *Macch.*, VI-VII).

Des principes posés par Jésus les applications n'apparaîtront que progressivement, à la lumière du Saint-Esprit (1) ; mais déjà le discours sur la montagne apaise les inquiétudes des Juifs et leur montre que l'Évangile n'est point l'abrogation, mais l'accomplissement de la loi :

Ne croyez pas que je sois venu abroger la loi ou les prophètes ; je ne suis pas venu pour abroger, mais pour accomplir. Car, en vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que soient passés le ciel et la terre, pas un iota, pas un trait ne passera de la loi, jusqu'à que tout soit fait. Celui qui supprimera un seul de ces commandements et des moindres, et enseignera ainsi les hommes, sera appelé le dernier dans le royaume des cieux ; celui, au contraire, qui les pratiquera et les enseignera, sera appelé grand dans le royaume des cieux. Car je vous dis que, si votre justice ne l'emporte sur celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux (*Mt.*, V, 17-20).

On entrevoit déjà ce que l'Évangile va donner à la Loi : perfection plus grande, exigences plus intimes. La suite du discours le fait mieux saisir : ce n'est plus l'homicide seulement qui est interdit, c'est la colère et l'injure ; ce n'est plus seulement l'adultère, c'est le mauvais désir ; le divorce était toléré par Moïse ; cette tolérance est supprimée ; plus de vain serment, mais la simplicité d'une parole toujours sincère ; plus de vengeance ni même de résistance au mal ; plus d'étroitesse dans la charité, mais l'amour des ennemis à l'exemple du Père céleste « qui fait briller son soleil sur les bons et les méchants, et répand sa pluie sur les justes et les injustes... Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait ».

Désormais dans la vie morale et religieuse tout est sincère, tout est profond. C'est là sans doute une exigence nouvelle et plus intime, mais c'est en même temps une libération. Plus d'attitude compassée, de façade correcte masquant les mauvais désirs, de sépulcre blanchi couvrant un cadavre ; la vertu jaillit toute spontanée, des profondeurs de la vie ; c'est cette eau vive que promettra Jésus à ceux qui croiront en lui (2). Dès lors on pourra laisser tomber, à mesure que l'âme deviendra plus forte, tous ces préceptes qui protégeaient son enfance comme une haie protège une jeune pousse ; le chrétien pourra dire avec saint Paul : « Maintenant que je suis devenu homme, j'ai rejeté tout ce qui était de l'enfance ». Et s'il se livre tout entier, sans réserve, aux exigences du Christ, il sentira la multiplicité des préceptes se réduire à l'unité : l'amour de Dieu et du prochain, c'est toute la loi et les prophètes (*Mt.*, XXII, 36) ; et il sentira toutes les forces de son âme saisies par la simplicité de cette vie divine qui l'entraîne. Vraiment le joug du Christ est doux et son fardeau est léger (*Mt.*, XI, 30).

(1) Il faudra la vision de Joppé pour faire comprendre à saint Pierre qu'il ne doit plus tenir pour impur ce que Dieu a purifié (*Act.*, X, 15).

(2) « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein » (*Jn.*, VII, 38).

C'est surtout quand il promulgue cette morale chrétienne, si exigeante et si bienfaisante, que Jésus s'impose en toute indépendance et autorité : il rappelle les lois imparfaites que les Juifs ont reçues de Moïse : « Il vous a été dit » ; et il reprend : « Et moi je vous dis... » Tous les lecteurs, même les plus étrangers à notre foi, ont senti la force de ces antithèses (1) ; nul en effet, sinon l'auteur de la Loi, ne pouvait la traiter avec plus à la fois d'indépendance et de respect ; le législateur n'avait pu donner à un peuple indocile qu'une loi ébauchée ; aux chrétiens, que l'Esprit va instruire et fortifier, le Seigneur impose, de son autorité souveraine, une loi parfaite.

LA RELIGION INTÉRIEURE Puis il poursuit la formation religieuse de ses disciples, les entraînant vers une justice tout intérieure, dans le secret d'une vie qui n'a pour témoin que le Père céleste (*Mt.*, VI, 1-18). Ici surtout, l'exemple de Jésus est plus pressant encore que son enseignement : « Je ne suis pas seul, car mon Père est avec moi » ; « je fais toujours ce qui lui plaît » ; « ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, d'accomplir son œuvre ». Sans doute il y a entre le Père et le Fils une unité de nature à laquelle nous ne pouvons parvenir ; et même dans la nature humaine de Jésus, la vision béatifique qui le soulève irrésistiblement vers le Père, et que nous n'avons pas ici-bas ; mais si tout cela nous dépasse, c'est comme le modèle idéal auquel sans cesse nous devons tendre. Le Maître qui nous a dit : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait », a dit aussi, s'adressant à son Père : « Qu'ils soient un comme nous sommes un ; moi en eux et toi en moi, afin qu'ils soient consommés en un ».

Dans cet enseignement de la religion intérieure et de l'intimité avec le Père céleste, de même que dans la prédication des béatitudes, Jésus nous apparaît à l'arrière-plan de sa doctrine ; mieux que ses premiers auditeurs, nous qui le connaissons mieux, nous voyons que ce qu'il nous livre là, c'est le secret de sa vie ; et cette vie nous attire plus puissamment encore que sa parole. C'est par cette révélation discrète qu'il se fait dès lors connaître et aimer. L'imitation de Jésus sera pour tous les chrétiens, depuis saint Paul, la règle suprême de la moralité ; le Seigneur, toujours soucieux de s'effacer, ne proposera que vers la fin de sa vie et surtout à la dernière Cène, ce modèle idéal (2) ; mais, dès le début de sa carrière, ses disciples les plus fidèles et les plus clairvoyants pourront le contempler dans la transparence de sa doctrine.

Tous surtout seront émus par l'autorité de sa parole : « Il a été dit aux anciens... Moi je vous dis... » ; cette grandeur souveraine apparaît peut-

(1) Ainsi le rabbin KLAUSNER, *Jésus de Nazareth*, p. 545. Cf. W. BOUSSET, art. *Bergpredigt*, *Religion in Geschichte und Gegenwart*, 1^{re} édit., t. I, p. 1038 : « Cet esprit nouveau se manifeste avec le plus de force dans ces puissantes antithèses... Ici, il emporte hardiment toutes les digues... »

(2) *Mc.*, X, 45 ; *Jn.*, XIII, 15 ; XIII, 34 ; XV, 10 ; XV, 20.

être mieux encore dans la béatitude de la persécution : « Bienheureux êtes-vous quand on dira du mal de vous... à cause de moi » (V, 11) et dans la description du dernier jugement : « Alors je leur déclarerai : je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui faites le mal » (VII, 23) ; sacrifier sa vie à Jésus, c'est le bonheur pour toujours ; n'être pas connu de lui, c'est la damnation.

C'est ainsi que Jésus s'est révélé à la foule de ses disciples (1) : la grandeur surhumaine de sa mission et de sa nature se manifeste discrètement mais très efficacement dans la doctrine où elle est engagée : quiconque a reconnu en Jésus le législateur suprême, l'unique révélateur du Père, le maître dont la cause mérite tous les sacrifices et assure toutes les récompenses, le juge qui décidera du bonheur de tous, celui-là n'a plus qu'à confesser, comme le fera saint Pierre : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ».

Mais, pour que cet enseignement porte ses fruits, il ne suffit pas que l'âme le comprenne et s'y complaise ; il faut qu'elle fasse de cette doctrine la règle efficace de sa vie ; c'est le dernier mot du discours de Jésus :

Quiconque écoute mes paroles et les met en pratique, ressemble à l'homme prudent qui a fondé sa maison sur le roc. La pluie est tombée, les torrents ont passé, les vents ont soufflé et se sont jetés sur cette maison, et elle n'est pas tombée, parce qu'elle était fondée sur le roc.

Et quiconque écoute ces paroles et ne les met pas en pratique, ressemble à l'homme fou qui a construit sa maison sur le sable ; et la pluie est tombée, les torrents ont passé, les vents ont soufflé et se sont lancés sur cette maison, et elle est tombée, et la ruine en a été grande (*Mt.*, VII, 24-27).

A l'heure de la grande crise, quand, en face de la défection presque générale, Jésus dira aux apôtres : « Voulez-vous vous en aller, vous aussi ? », Pierre répondra : « A qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle » (*Jn.*, VI, 68). C'est la maison bâtie sur le roc, ce roc contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront pas ; mais ce qui a donné à cette foi la fermeté de la pierre, c'est la pratique généreuse qui a fait l'épreuve des paroles de Jésus et y a reconnu « les paroles de la vie éternelle » ; beaucoup ont admiré les « discours de grâce » de Jésus (*Luc*, IV, 22), beaucoup se sont réjouis de sa lumière, et cette admiration et cette joie ont été emportées au premier orage. La preuve la plus certaine de la foi, celle qui lui donne son inébranlable fermeté, ce sont les fruits qu'elle porte ; mais celui-là seul peut les goûter, qui a fait de sa foi la règle de sa vie.

JÉSUS
ET LES PHARISIENS

Dans le discours sur la montagne, la première prédication de Jésus tend surtout à la formation morale de ses auditeurs ; il veut en faire des disciples, les entraîner de la Loi à l'Évangile, d'une religion formaliste à une

(1) On trouve, surtout chez saint Jean, mainte déclaration plus expresse ; mais le plus souvent ces révélations sont faites à quelques auditeurs isolés, à la Samaritaine (*Jn.*, IV, 26), à l'aveugle-né (*IX*, 37) ou encore provoquées par la discussion avec des adversaires (*X*, 25 ; 30).

religion intime, vivante, toute en esprit et en vérité. Les Juifs qu'il a devant lui et qui sont accourus en foule non seulement de la Galilée, mais « de la Judée, de Jérusalem, de la côte maritime de Tyr et de Sidon » (*Luc*, VI, 17), sont encore très ignorants et très imparfaits ; mais ils écoutent avidement la parole ; ils ne sont pas encore, pour la plupart, prévenus contre elle. Jésus peut leur parler en toute liberté et sympathie. Dès cette époque cependant les pharisiens s'émeuvent ; ils suivent Jésus pour le surveiller et bientôt pour lui faire échec.

Cette opposition est décrite par saint Marc surtout et par saint Luc à propos d'incidents qui s'enchaînent et qui manifestent une hostilité croissante. A l'occasion de la guérison miraculeuse d'un paralytique (*Mc.*, II, 1-12), les scribes qui sont assis au premier rang, en face de Jésus, dans la maison pleine de monde, se scandalisent de la parole du Seigneur au malade : « Mon enfant, tes péchés te sont remis ». Intérieurement ils se révoltent, mais ils se taisent. Un peu plus tard, c'est la vocation du publicain Lévi, et le dîner auquel le publicain a invité en nombre ses collègues et amis ; les scribes et les pharisiens interviennent ; ils n'osent pas encore s'en prendre directement à Jésus ; ils interpellent ses disciples : « Pourquoi votre Maître mange-t-il avec des publicains et des pécheurs ? » Jésus les entend et leur répond : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin ; ce sont les malades ; je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs » (*ibid.*, 16-17). Puis, un jour où les disciples de Jean-Baptiste et les pharisiens jeûnaient, on vient dire à Jésus : « Pourquoi tes disciples ne jeûnent-ils pas ? » Jésus répond : « Est-ce que les garçons de noce peuvent jeûner pendant que l'époux est avec eux ? Mais des jours viendront, où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront » (*ibid.*, 18-20). Un autre jour, Jésus et ses disciples se promènent à travers un champ de blé ; les disciples froissent quelques épis et les mangent ; des pharisiens surviennent ; d'après la Loi, il était interdit de faire la récolte le jour du sabbat ; les pharisiens interprétaient cette défense si strictement qu'ils ne toléraient pas qu'on coupât ce jour-là « une branche, ni une feuille, ni un fruit » (1). Contre cette casuistique Jésus proteste, et il ajoute : « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat ; c'est pourquoi le Fils de l'homme est maître même du sabbat » (*ibid.*, 28). Puis, un jour de sabbat, Jésus se trouve dans une synagogue ; dans l'auditoire on remarque un homme dont la main est desséchée ; les scribes et les pharisiens sont là et observent Jésus pour l'accuser de violer le sabbat, s'il guérit l'infirmes. « Jésus dit au malade : Lève-toi et avance ; et aux pharisiens : Est-il permis le jour du sabbat de faire du bien ou du mal ? de guérir un homme ou de le tuer ? » Eux se taisent. Lui, promenant ses

(1) PHILON, *De vita Mosis*, II, 4. On ne reproche pas aux disciples de faire tort au propriétaire du champ ; alors comme aujourd'hui, en Orient, la coutume autorisait les passants à cueillir quelques épis ou quelques fruits.

regards sur eux, attristé de l'endurcissement de leur cœur, il dit à cet homme : « Étends la main » ; et il l'étendit, et sa main fut guérie. Et les pharisiens, sortant de la synagogue, tinrent aussitôt conseil avec les hérodiens pour perdre Jésus » (*ibid.*, III, 1-6).

On a pu suivre, à travers ces incidents, l'audace des pharisiens croissant avec leur colère ; la guérison de l'infirmes les met hors d'eux-mêmes : le miracle a été opéré d'un mot, sans même que Jésus ait touché l'infirmes ; il est bien difficile de voir là une violation du sabbat ; l'exaspération des adversaires du Seigneur n'en est que plus grande ; déjà ils complotent sa mort ; ils cherchent des complices et les trouvent parmi les hérodiens.

Ils s'efforcent aussi d'arrêter l'élan de la foule ; parmi les adversaires de Jésus, les plus modérés disent : « C'est un exalté » ; et ce bruit prend tant de consistance que les frères du Seigneur (1) en sont émus ; ils viennent de Nazareth à Capharnaüm pour emmener Jésus (*Mc.*, III, 21 ; cf. 31) ; mais, autour de Jésus, la foule est si compacte qu'ils ne peuvent pénétrer jusqu'à lui (2) ; cette foule est venue « de la Galilée, de la Judée, de Jérusalem, de l'Idumée, de la Transjordanie, du pays de Tyr et de Sidon » (*Mc.*, III, 7-8) ; ces gens sont si avides de voir et de toucher Jésus, que le Seigneur est obligé de monter en barque pour s'isoler un peu (III, 9) et que, quand il est revenu à la maison, on ne lui laisse même pas le temps de manger (III, 20). Parmi cette foule enthousiaste il y a aussi des ennemis : des scribes, qui sont descendus de Jérusalem, vont répétant : « C'est un possédé ; s'il chasse les démons, c'est par Bézélzéboul, prince des démons ». Cette calomnie odieuse et folle est répétée avec tant d'insistance que Jésus doit la réfuter ; prenant directement à partie ces scribes, il leur dit : « Comment Satan peut-il chasser Satan ?... Si Satan s'élève contre lui-même, il est divisé, il ne peut pas tenir, il est fini » (*ibid.*, 23, 26). Les scribes ne répondirent rien ; — qu'auraient-ils pu répondre sans se déjuger ? — mais ils s'obstinèrent ; plus tard, à Jérusalem, les Juifs qui subiront l'influence pharisienne s'entêteront à voir dans Jésus un possédé (3). C'était là le blasphème contre l'Esprit : ces gens reconnaissaient en Jésus un pouvoir surnaturel ; ils pouvaient constater que ce pouvoir ruinait et chassait Satan, et malgré tout, ils s'obstinaient à l'imputer à Satan lui-même ; contre une telle mauvaise foi Dieu lui-même est désarmé et sa grâce impuissante : « Je vous le dis en vérité, tous les péchés des hommes leur seront

(1) Ceux que l'Évangile appelle les frères du Seigneur ne sont pas les fils de Marie, qui voulut toujours rester vierge (*Luc*, I, 34), ni non plus ceux de Joseph : dans tous les récits de l'enfance, près de Marie et de Joseph, on ne voit qu'un seul enfant, Jésus ; ce sont des cousins ; l'Évangile en nomme quatre, Jacques, Joseph, Simon et Jude, et mentionnent sans les nommer plusieurs sœurs ; parmi ces frères, deux, Jacques et Joseph, sont désignés comme les fils d'une des saintes femmes présentes au Calvaire : « Marie, la mère de Jacques et de Joseph » (*Mt.*, XXVII, 56 ; cf. *Mc.*, XV, 40). Sur toute cette question de la parenté du Seigneur, cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 64-68.

(2) Sur cette démarche des parents de Jésus, cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 283-289.

(3) *Jn.*, VII, 20 ; VIII, 48, 52 ; X, 20.

remis, et tous les blasphèmes qu'ils auront blasphémés ; mais quiconque aura blasphémé contre le Saint-Esprit n'aura jamais de pardon et sera coupable d'une faute éternelle » (*Mc.*, III, 28-29).

LES PARABOLES
DU ROYAUME DES CIEUX

Jésus prêche déjà depuis quelques mois ; ce n'est plus la Galilée seulement qui est émue par sa parole, c'est toute la terre d'Israël ; vers lui les malades et les possédés accourent, et les âmes avides de vérité, mais aussi, hélas, des envieux et des ennemis ; de plus en plus se vérifie la prophétie de Siméon : autour de Jésus la contradiction devient de plus en plus violente ; elle entraîne en deux partis contraires tous les Juifs, elle entraînera plus tard tous les hommes. Les calomnies des scribes de Jérusalem sont atroces ; sans doute on hésite à s'y arrêter, mais bien des âmes sont troublées ; les scribes ne sont-ils pas les guides du peuple, les interprètes qualifiés de la loi ? d'instinct on regarde vers eux, et dès maintenant on peut dire ce que diront plus tard les pharisiens à leurs agents, émus par les paroles de Jésus : « Est-ce qu'un seul des chefs a cru en lui ? un seul des pharisiens ? Mais cette foule, qui ne connaît pas la Loi, ce sont des maudits » (*Jn.*, VII, 48-49). Dès maintenant, les timides — et ils sont toujours nombreux — sont paralysés par cette opposition des chefs. On le sentira plus tard à Jérusalem, on le sent déjà en Galilée.

Et pourtant à cette foule divisée et indécise Jésus doit maintenant prêcher le royaume de Dieu et son Messie. Les prédications antérieures, telles qu'elles apparaissent dans le discours sur la montagne, ont dû préparer les âmes ; il est temps de leur proposer le « mystère du royaume de Dieu ». Mais cette prédication risque d'être mal entendue : ces foules galiléennes, si impatientes de voir rétablir le royaume d'Israël, ne vont-elles pas interpréter les paroles du Christ dans le sens de leurs rêves ? ne vont-elles pas essayer de l'entraîner lui-même dans la grande aventure, de le forcer à se mettre à leur tête, de le faire roi ?

Ces craintes n'étaient que trop justifiées ; la suite des événements le prouve ; Jésus, qui « savait ce qu'il y a dans l'homme », reconnaissait avec une claire certitude les dangers de cette prédication que cependant il ne pouvait retarder davantage. Pour conjurer le péril, il présenta la prédication du royaume de Dieu sous le voile des paraboles. Ce n'était pas la première fois qu'il parlait en paraboles ; rien n'était plus familier à son auditoire que ces locutions figurées, et lui-même y avait eu recours bien des fois (1) ; toutefois, antérieurement à la période qui nous occupe, ces paraboles n'étaient que de brèves sentences figurées, donnant plus d'éclat

(1) Ainsi : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin » (*Mc.*, II, 17) ; « Est-ce que les fils de la chambre nuptiale peuvent jeûner, tant que l'époux est avec eux ? » (19) ; « Personne ne coud une pièce de drap neuf sur une étoffe usée, ni ne met du vin nouveau dans de vieilles outres » (21).

au discours, mais ne formant pas la trame de la prédication ; maintenant au contraire, elles sont longuement développées et recouvrent tout l'enseignement de Jésus. De ce fait sa prédication revêt un aspect nouveau ; les apôtres en sont frappés, et lui demandent pourquoi il a recours à cette méthode : « Pourquoi leur parles-tu en paraboles ? — Parce que, répond Jésus, à vous il a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux, mais à ces gens-là ce n'a pas été donné » (*Mt.*, XIII, 10).

Sans doute on ne conclura pas de là que Jésus n'ait pas voulu instruire les Juifs, et que les paraboles n'aient eu pour but que de les aveugler. Saint Chrysostome le dit très justement : « S'il ne voulait pas que les Juifs fussent sauvés, il n'avait qu'à se taire ; il n'avait pas besoin de parler en paraboles ; il voulait, au contraire, les stimuler par l'obscurité même de sa parole ».

Mais il est vrai que l'obscurité de sa parole était motivée par l'aveuglement de ses auditeurs, par leurs préjugés tenaces, par leur foi chancelante ; et c'est pour cela que les apôtres, mieux disposés, recevaient de Jésus une interprétation des paraboles qui les leur faisait mieux comprendre, et qui n'était pas proposée à la foule. Dès lors se vérifie cette loi providentielle de la distribution de la grâce : « A celui qui a on donnera, et il sera dans l'abondance ; à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera enlevé » (1). C'est par la fidélité aux premières grâces de Dieu qu'on se dispose à recevoir de lui des dons plus précieux. Il faut remarquer d'ailleurs le soin que prennent les apôtres d'interroger le Seigneur ; conscients d'avoir imparfaitement compris les paraboles, ils lui en demandent l'interprétation et la reçoivent. « Les Juifs aussi, remarque saint Chrysostome, pouvaient venir à lui et l'interroger, comme faisaient les disciples ; mais ils ne le voulaient pas, parce qu'ils étaient paresseux et qu'ils s'abandonnaient ».

De cette coupable insouciance des Juifs Jésus se servit pour préparer la constitution de son Église, pour former les apôtres à leurs fonctions de docteurs : l'intelligence qu'il leur donne du royaume des cieux devra être communiquée à tous :

Est-ce qu'on fait apporter une lampe pour la mettre sous le boisseau ou sous le lit ? N'est-ce pas pour la placer sur le chandelier ? Car il n'y a rien de caché qui ne soit pour être découvert, ni rien de secret sinon pour être mis au jour (*Mc.*, IV, 21-22).

Il n'y a pas d'ésotérisme dans l'Église, il n'y a pas d'initiation secrète ; sans doute il y a des confidents des secrets de Dieu, mais ces confidents sont des témoins qui ont mission de faire connaître à tous ce qu'on leur a dit : « Ce que je vous dis dans l'obscurité, dites-le au grand jour ; ce que je

(1) Cette sentence du Seigneur, rapportée ici par saint Matthieu, XIII, 12, se retrouvera, plus tard, dans la parabole des talents : *Mt.*, XXV, 29 ; cf. *Mc.*, IV, 25 ; *Luc*, VIII, 18.

vous dis à l'oreille, répétez-le sur les toits » (1). Cette grande loi nous apparaîtra de plus en plus manifeste à mesure que nous avancerons dans la lecture de l'Évangile : les manifestations les plus décisives de la vie de Jésus, Césarée de Philippe, la transfiguration, et surtout la résurrection et l'ascension n'auront que quelques témoins, mais ceux-là auront mission de les prêcher à tous.

Ces paraboles, éclairées par l'interprétation que Jésus en donna aux apôtres, se sont gravées dans la conscience chrétienne et l'Église les rappelle sans cesse à ses enfants. La parole de Dieu, c'est la semence que le semeur jette le long du chemin, où les oiseaux la mangent, sur un sol pierreux, où le soleil la brûle, dans les épines, qui l'étouffent, enfin dans la bonne terre, où elle produit trente, soixante, cent pour un (*Mc.*, IV, 3-9). Le royaume de Dieu est comme la semence qu'un homme a semée dans son champ ; il se lève, il se couche, et la semence germe et pousse, il ne sait pas comment ; et puis, quand la moisson est à point, on y met la faucille (*ibid.*, IV, 26-29). Un homme avait semé du bon grain dans son champ ; son ennemi y vint semer de l'ivraie ; quand l'ivraie apparut parmi le blé en herbe, les serviteurs voulurent l'arracher ; mais le maître leur dit : Laissez croître le blé et l'ivraie jusqu'à la moisson (*Mt.*, XIII, 24-30). Le royaume des cieux est comme le grain de sénevé, la plus petite des semences, mais d'où sort une grande plante (*ibid.*, 31-32) ; comme le levain qu'une femme pétrit avec trois mesures de farine jusqu'à ce que toute la pâte soit levée (*ibid.*, 33). C'est comme un trésor, comme une perle qu'on achète au prix de tout son avoir (*ibid.*, 44-45). Il est encore semblable à un filet jeté dans la mer et ramenant des poissons bons et mauvais (*ibid.*, 47-50).

Dans cette prédication, ce qu'on aperçoit d'abord, c'est un enseignement moral que tous les auditeurs pouvaient comprendre et qui leur était en effet nécessaire à tous : les dispositions que le royaume de Dieu exige de tous ceux qui y prétendent, c'est une générosité sans limite, décidée à acheter à tout prix le trésor, la perle ; c'est la fertilité d'une âme bien préparée, d'une bonne terre, qui ne soit pas la route banale, ni la roche aride, ni le champ d'épines. Ce qui est peut-être plus important encore, c'est la description du royaume de Dieu et de sa croissance : à l'origine, semence imperceptible comme le grain de sénevé, caché comme le levain dans la pâte ; sa croissance ne se remarque pas, mais elle est puissante comme la vie ; l'homme qui a jeté la semence en terre n'y pense plus, elle germe, l'herbe apparaît, puis l'épi, puis le grain formé, et c'est la moisson. Ces paraboles font entendre plus clairement que toutes les affir-

(1) Cette parole, rattachée à la précédente, est rapportée par saint Matthieu (X, 27) aux instructions données par Jésus aux apôtres quand il les envoya en mission. A la fin de l'interprétation des paraboles, il leur donne sous une autre forme le même enseignement : « Avez-vous compris tout cela ? — Oui. — Eh bien, tout docteur initié au royaume de Dieu sera semblable à un maître de maison qui tire de ses réserves le vieux et le neuf » (*Mt.*, XIII, 51-52).

mations la vraie nature du règne de Dieu et de son développement : nul n'en remarque la naissance ni le progrès ; dans les âmes où Dieu l'a semé, il est comme enfoui, humble, silencieux ; et pourtant il fermente, il germe, il envahit tout de sa vie ; et la même loi s'applique à Israël, à l'humanité tout entière. Nulle leçon n'était plus nécessaire à ces gens qui cherchaient toujours un signe dans le ciel, qui attendaient d'un jour à l'autre l'avènement foudroyant du règne de Dieu.

Non moins nécessaire était la leçon de patience que leur donnaient l'ivraie et le filet : d'instinct nous disons tous au maître du champ : Laissez-nous arracher cette ivraie. — Non, répond-il, vous risqueriez d'arracher le blé avec l'ivraie. Attendez le jour de la moisson, le dernier jour.

Ces enseignements, les paraboles les suggéraient à tous les auditeurs ; Jésus les formule avec plus d'insistance dans l'interprétation qu'il donne aux apôtres ; et il est d'autres mystères qu'il leur révèle et que les paraboles ne faisaient pas connaître : si l'on compare la parabole de l'ivraie avec l'interprétation qu'en donne Jésus, on voit la perspective s'étendre à l'infini : « La moisson, c'est la fin du monde ; les moissonneurs, ce sont les anges... ; le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son royaume tous les scandales, tous les artisans d'iniquité, et ils les jetteront dans la fournaise de feu ; c'est là qu'il y aura lamentation et grincement des dents ; alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que quiconque a des oreilles entende ! » (*Mt.*, XIII, 39-43).

Ce qui apparaît dans cette scène du jugement dernier, ce n'est pas seulement le malheur des méchants, le bonheur des justes, mais c'est aussi la majesté surhumaine du Fils de l'homme envoyant les anges, ses anges, pour exécuter ses volontés et purifier son royaume. Cette révélation du rôle du Christ projette sur la parabole une lumière nouvelle et lui donne une portée immense, que l'interprétation seule fait découvrir.

LE MINISTÈRE GALILÉEN La parabole de l'ivraie que nous venons de relire nous montre, dans le champ du Seigneur, le blé qui lève et, mêlé à lui, l'ivraie qui déjà apparaît partout. Telle est la terre d'Israël, vers la fin de la première année du ministère de Jésus, au printemps de l'an 29. Les foules, en Galilée surtout, ont été émues par la prédication et les miracles du Seigneur ; mais l'admiration enthousiaste qui, par moments, semblait devoir tout entraîner, se heurte à une opposition perfide et violente qui, couverte par l'autorité religieuse des scribes et des pharisiens, trouble les consciences et intimide les volontés hésitantes.

Après la prédication des paraboles, Jésus, fatigué par l'enseignement donné aux Juifs et à ses apôtres, s'est couché à l'avant de la barque et dort ; il a ordonné aux apôtres de passer le lac ; soudain une tempête s'élève ; les apôtres, effrayés, réveillent le Christ : « Maître, tu ne te soucies

pas de ce que nous périssons ? » Jésus aussitôt commande au vent et à la mer, et il se fait un grand calme, et les apôtres, saisis d'une grande frayeur, se disent entre eux : « Qui est-il donc, pour que le vent et la mer lui obéissent ? » (*Mc.*, IV, 35-41).

Et dès qu'on a débarqué sur l'autre rive, en pleine nuit, on voit accourir un homme nu, meurtri, qui vient au devant de Jésus en criant : « Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus, Fils du Dieu très haut ? Je t'adjure par Dieu, ne me tourmente pas ! » C'est un possédé que Jésus délivre : « Esprit impur, sors de cet homme ! » Et les démons, — ils étaient légion, — entrent dans un troupeau de porcs et précipitent ces bêtes dans la mer ; l'éveil est donné par les gardiens du troupeau ; les gens du pays accourent ; ils trouvent aux pieds de Jésus, paisible et décemment vêtu, l'homme qui avait été possédé et qui était, il y a quelques heures encore, la terreur du pays (*Mc.*, V, 1-20).

Jésus repasse le lac ; aussitôt on accourt. Un des chefs de la synagogue, Jaïre, se jette à ses pieds : « Ma petite fille est à l'extrémité, mais viens, impose-lui les mains, pour qu'elle soit sauvée et qu'elle vive ». Comme Jésus le suit et que la foule le presse, une femme, atteinte d'une perte de sang depuis douze ans, s'avance à travers la foule et touche son vêtement ; elle est guérie. Jésus aussitôt s'arrête : « Qui m'a touché ? » dit-il. Toute tremblante d'émotion et de honte, la malade guérie se jette à ses pieds et lui avoue tout. « Ma fille, ta foi t'a sauvée, va en paix, et sois délivrée de ton mal ». Il parlait encore, quand on vient dire à Jaïre : « Ta fille est morte ; pourquoi importuner le maître ? » Jésus l'entend, et dit : « Ne crains rien ; aie seulement la foi ». Il écarte tout le monde et ne prend avec lui que Pierre, Jacques et Jean ; ils entrent dans la maison où tout le monde se lamente et pleure. « Pourquoi pleurer ainsi ? dit-il ; l'enfant n'est pas morte, elle dort ». On se moque de lui. Il renvoie les gens et, suivi seulement du père, de la mère, de ses trois compagnons, il entre dans la chambre mortuaire ; il prend la main de l'enfant et lui dit : « Talitha, koum » (enfant, lève-toi), et la petite se lève et marche. Jésus recommande le silence et dit aux parents : « Donnez-lui à manger » (*Mc.*, V, 21-43).

Ces miracles, racontés par saint Marc d'après les souvenirs de saint Pierre avec tant de simplicité et de vie, nous font entrevoir ce qu'était alors en Galilée le ministère de Jésus. Il prêche, il guérit, il délivre ; pressé par la foule partout où il passe, il se livre à elle jusqu'à tomber de sommeil à la fin de sa journée. Nul maître n'est si accessible, nul n'est aussi grand : il ressuscite d'un mot la fille de Jaïre comme il a ressuscité le fils de la veuve, à Naïn, comme il ressuscitera Lazare ; d'un mot il calme le vent et la mer ; les apôtres, devant ce miracle, sont saisis d'effroi et pourtant, avant même qu'il soit réveillé, ils savent bien que la tempête qui les épouvante ne le menace pas, lui : « Seigneur, tu ne te soucies pas de ce que

nous périssons ! » C'est ainsi qu'il passe à travers tous les dangers, et que tout à l'heure nous le verrons au milieu des gens de Nazareth qui veulent le tuer, passer au milieu d'eux. Dieu avait dit jadis, parlant des fils d'Israël : « Ne touchez pas à mes christs ! » Cette parole s'applique avant tout à celui qui est le Christ : les éléments lui obéissent, les hommes, même ses ennemis, n'osent pas le toucher. Si l'on veut saisir l'efficacité de cette protection divine, que l'on compare cette carrière de Jésus avec celle des apôtres : saint Paul, par exemple, cinq fois flagellé, trois fois battu de verges, une fois lapidé, faisant cinq fois naufrage ; Jésus a soulevé plus de haine encore que son apôtre, mais il n'a jamais été touché jusqu'au dernier jour où Dieu l'a livré, où il s'est livré lui-même à la puissance des ténèbres. A travers toute cette carrière lumineuse, que tout menace et que rien n'atteint, on entend l'écho de la parole du Père : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu ! »

Et cependant il est des yeux que cette lumière a blessés ; il est des âmes qui lui ont préféré les ténèbres. Après la résurrection de la fille de Jaïre, Jésus monte à Nazareth (1) ; il prêche dans la synagogue ; il commente, nous l'avons rappelé ci-dessus, la prophétie d'Isaïe sur le serviteur de Iahvé ; d'abord on est sous le charme de ces « discours de grâce » ; mais bientôt ce sont des hésitations, des murmures : ce prophète, on le connaît à Nazareth, lui et toute sa parenté :

Est-ce que ce n'est pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de José, de Jude, de Simon ? Est-ce que ses sœurs ne sont pas ici parmi nous (2) ?

Sans doute on a entendu parler des miracles de Capharnaüm, mais les gens de Nazareth en ressentent moins d'admiration que de jalousie ; Jésus leur dit :

Vous m'opposerez le proverbe : Médecin, soigne-toi toi-même. Tout ce qu'on nous raconte que tu as fait à Capharnaüm, fais-le donc ici, dans ta patrie. Mais, je vous le dis, aucun prophète n'est bien reçu dans son pays.

Il leur rappelle alors Élie et Élisée : c'est au profit des étrangers et non de leurs concitoyens que ces prophètes ont fait leurs plus grands miracles : c'est à une femme de Sidon qu'a été envoyé Élie ; c'est un Syrien, Naaman, qu'Élisée a guéri de sa lèpre. C'était leur faire entrevoir la réprobation des Juifs, la vocation des Gentils. La colère éclate : on se lève, on entraîne Jésus hors de la synagogue, jusqu'au sommet de la colline d'où on veut le précipiter. « Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en alla ».

(1) *Mc.*, VI, 1-6 ; *Mt.*, XIII, 53-58 ; *Luc*, IV, 16-30. Plusieurs historiens distinguent dans le récit de saint Luc deux visites de Jésus à Nazareth : la première se placerait au début du ministère galiléen ; l'autre, rapportée aussi par Marc et Matthieu, aurait eu lieu plus tard, à l'époque où nous sommes parvenus. Ce dédoublement ne nous paraît pas probable.

(2) *Mc.*, VI, 3. Sur ces frères et ces sœurs du Seigneur, cf. *supra*, p. 85 et n. 1. Il faut se rappeler ce que nous dira plus tard encore saint Jean, VII, 5 : « Ses frères ne croyaient pas en lui » ; cette incrédulité des plus proches parents de Jésus fait mieux comprendre les sentiments des gens de Nazareth.

LA CRISE
DU MINISTÈRE GALILÉEN

Ces épisodes du ministère de Jésus nous révèlent l'état des esprits en Galilée : chez beaucoup, admiration enthousiaste ; chez d'autres, une réserve déflante, jalouse, toute prête à se tourner en opposition violente. C'est alors que Jésus envoie en mission ses douze apôtres ; il les envoie sans provision : ni pain, ni sac, ni monnaie dans la ceinture ; « chaussez-vous de sandales, ne mettez pas deux tuniques » ; il ajoute : « Là où vous serez entrés dans une maison, restez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu ; et si quelque part on ne vous accueille ni ne vous écoute, allez-vous en de là et secouez la poussière de dessous vos pieds, en témoignage contre eux ». Et s'en étant allés, ils prêchèrent la pénitence, et ils chassaient beaucoup de démons, et ils oignaient d'huile beaucoup de malades et les guérissaient (*Mc.*, VI, 10-13).

Cette prédication, ces miracles, qui s'étendent sur le pays entier, y provoquent une grande émotion. Du fond de son palais de Machéronte, où il vient de tuer saint Jean-Baptiste, Hérode s'émeut : « Il disait à ses serviteurs : C'est Jean-Baptiste ; il est ressuscité des morts, et c'est pourquoi tous ces miracles s'opèrent en son nom » (*Mt.*, XIV, 2).

La défiance du tyran était un grand danger pour Jésus : naguère, quand Jean avait été jeté en prison, le Seigneur avait dû quitter la Judée ; la mort du Précurseur est pour lui un nouvel avertissement : la Galilée, soumise à Hérode, n'est plus une retraite sûre ; il passe au désert (*Mt.*, XIV, 13). Une autre raison encore l'y pousse : la foule qui se pressait autour de lui était si grande que les apôtres n'avaient même plus le temps de manger (*Mc.*, VI, 31).

Il monte en barque, et, suivant la côte nord, il gagne Bethsaïde Julias ; au delà c'étaient les collines désertes. Jésus ne devait pas y trouver la solitude ; on l'a vu partir et, par le chemin de terre presque aussi court que la traversée du lac, la foule l'a suivi ; et Jésus en eut pitié, « parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur, et il se mit à les instruire longuement » (*Mc.*, VI, 34).

Quand vint le soir, les disciples disent à Jésus : « Le lieu est désert, l'heure est avancée ; renvoie ces gens, pour qu'ils aillent dans les villages acheter de quoi manger. — Donnez-leur vous-mêmes de quoi manger, répond Jésus. — Faut-il donc que nous allions acheter pour deux cents deniers de pain, et leur donner à manger ? — Combien de pains avez-vous ? — Cinq, et deux poissons » (*Mc.*, VI, 35-38). Jésus les fait asseoir par groupes de cent et de cinquante ; on leur distribue les pains et les poissons, autant qu'ils en veulent ; tous sont rassasiés ; on ramasse les restes, on en remplit douze corbeilles ; et les convives étaient cinq mille, sans compter les femmes et les enfants. Alors ces hommes, voyant le miracle accompli, s'écrièrent : Celui-là est vraiment le prophète qui doit venir en ce monde. Et Jésus, sachant qu'ils voulaient l'enlever pour le faire roi, s'enfuit sur la montagne tout seul (*Jn.*, VI, 14-15).

Ainsi cette journée, commencée dans un tel enthousiasme, couronnée par un si éclatant miracle, s'achève par la retraite de Jésus fuyant le peuple. En cette occasion décisive se manifesta clairement le malentendu où les Juifs s'obstinent : ce qu'ils attendent de Jésus, c'est le rétablissement du royaume d'Israël, dont il serait le roi ; cela, Jésus ne le peut vouloir : son royaume n'est pas de ce monde ; devant leur enthousiasme aveugle qui le menace, il s'enfuit. Les Juifs sont durement meurtris par cette déception : s'il n'est pas le roi d'Israël, qu'est-il donc ? Bientôt, à Césarée de Philippe, Jésus, interrogeant les apôtres et leur demandant ce qu'on pense du Fils de l'homme, recueillera ces réponses confuses où l'on voit ce qui reste de la foi des Juifs : « Les uns disent : c'est Jean-Baptiste ; d'autres, Élie ; d'autres, Jérémie ou quelqu'un des prophètes ». D'ailleurs, après la grande déception de cette soirée, le discours sur le pain de vie, à Capharnaüm, aura achevé de les déconcerter : ils sont trop attachés à la terre pour suivre Jésus leur parlant du pain du ciel.

Les apôtres cependant ont passé le lac ; Jésus, avant de renvoyer la foule, les a forcés à partir (1). Pendant qu'ils sont en mer, un vent violent se lève de l'ouest ; partis à la tombée de la nuit, ils n'ont, vers trois heures du matin, parcouru qu'une faible partie du chemin, cinq kilomètres environ (*Jn.*, VI, 19). Jésus leur apparaît, marchant sur les eaux ; saint Pierre, impatient de le rejoindre, lui dit : « Seigneur, si c'est vous, ordonnez-moi d'aller à vous en marchant sur l'eau. — Viens ». Pierre descend de la barque, marche vers Jésus ; mais, voyant le vent, il eut peur et, commençant à enfoncer, il cria : « Seigneur, sauve-moi ! » Jésus lui tend la main, le saisit et lui dit : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? » Et tous deux montèrent dans la barque, et le vent cessa, et ceux qui étaient dans la barque se jetèrent à ses pieds en s'écriant : « Vraiment, tu es le Fils de Dieu ! » (*Mt.*, XIV, 25-33).

Ce grand miracle devait affermir la foi des apôtres que les événements du soir avaient troublée et à laquelle le discours sur le pain de vie allait proposer un objet si mystérieux : s'ils sont alors tentés de trouver que ce discours est trop dur, ils se rappelleront l'apparition de la nuit, Jésus marchant sur les eaux, et ils auront moins de peine à croire que ce corps divin peut, si le Seigneur le veut, dominer les lois de la nature.

Le lendemain, la foule cherche Jésus : ne le trouvant
 LE PAIN DE VIE plus au delà du lac, elle revient à Capharnaüm et l'y
 rencontre : « Si vous me cherchez, dit Jésus à ces
 gens, ce n'est pas parce que vous avez vu des miracles, c'est parce que
 vous avez mangé des pains et avez été rassasiés. Cherchez non la nourri-

(1) Ce trait, noté par *Mt.*, XIV, 22, et *Mc.*, VI, 45, montre la peine qu'ont eue les douze à se séparer de la foule, et l'insistance avec laquelle Jésus a exigé ce départ : la contagion de l'enthousiasme national, puis de la déception, eût pu être pour les apôtres un grand danger.

ture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle et que le Fils de l'homme vous donnera » (*Jn.*, VI, 26-27).

Dès le début du discours, on sent l'opposition qui se dessine et qui va s'accuser : Jésus cherchant à éveiller dans le cœur des Juifs le désir des biens célestes, et eux orgueilleux, défiants, rappelant à Jésus la manne que Moïse a donnée à leurs pères et lui disant : « Et toi, quel miracle fais-tu pour que nous croyions en toi ? Quelles sont tes œuvres ? » Un instant les Juifs cèdent à l'attrait divin : Jésus leur a dit : « Le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde. — Seigneur, répondent-ils, donne-nous toujours de ce pain ». Ce pain, ils ne le connaissent pas encore ; ils commencent cependant à le désirer ; mais Jésus se révèle plus clairement : « C'est moi qui suis le pain de vie ; celui qui vient à moi, n'aura plus faim ; celui qui croit en moi, n'aura jamais plus soif ». Mais déjà les Juifs ne le suivent plus ; comme les gens de Nazareth, ils se heurtent à ce qu'ils croient connaître de lui et de sa famille : « Cet homme-là, est-ce que ce n'est pas le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ? Comment donc dit-il maintenant qu'il est descendu du ciel ? » Jésus leur répond : « Ne murmurez pas entre vous. Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire, et moi je le ressusciterai au dernier jour... Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Quiconque mangera de ce pain vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde ». Devant de nouveaux murmures, il insiste davantage : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'avez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. De même que le Père, qui est vivant, m'a envoyé, et que je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi. Voici le pain qui est descendu du ciel ; non comme vos pères mangèrent la manne, et sont morts ; celui qui mange ce pain vivra éternellement » (*Jn.*, VI, 43-59).

Ce discours est un des plus importants de l'Évangile. Saint Jean, qui laisse de côté presque tout le ministère galiléen, a tenu à rapporter la multiplication des pains et le discours de Capharnaüm ; de l'institution de la sainte Eucharistie, racontée par les trois synoptiques, il n'a rien dit, mais ce grand discours qui la promet et qui l'explique, il a tenu à nous le faire connaître tout entier. La foi en la présence réelle y trouve un fondement très assuré ; la théologie y découvre des richesses inépuisables : l'incarnation, la venue au monde du Fils de Dieu, pain du ciel qui donne la vie au monde, ce don de la vie qui, s'épanchant tout entière du Père dans le Fils, est communiquée par le Fils aux hommes, la nécessité indispensable de communier à la chair et au sang du Christ pour recevoir cette

vie, et enfin la révélation et l'attrait du Père, source unique de notre foi : « Nul ne peut venir à moi, si mon Père ne l'attire ».

L'histoire de la vie et du ministère du Seigneur est, elle aussi, puissamment éclairée par ce récit. Des cinq mille hommes qui avaient suivi Jésus au delà du lac, un petit nombre seulement se retrouvent ici, groupés dans la synagogue de Capharnaüm, et ceux-là mêmes ne sont attirés que par le souvenir des pains qu'ils ont mangés. En vain Jésus essaie-t-il de leur faire désirer le pain vivant, descendu du ciel ; après un moment d'attention ils se dérobent, ils murmurent, et enfin ils s'en vont ; et ce départ marque un abandon définitif.

Dès ce moment beaucoup de ses disciples se retirèrent et n'allaient plus avec lui. Jésus dit donc aux douze : « Est-ce que vous voulez vous en aller, vous aussi ? » Simon Pierre lui répondit : « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle ; et nous, nous croyons et nous savons que tu es le Saint de Dieu. » Jésus leur répondit : « N'est-ce pas moi qui vous ai choisis, vous, les douze ? et l'un de vous est un démon. » Or il parlait de Judas Iscariote ; car c'était lui qui devait le trahir, lui, l'un des douze (*Jn.*, VI, 66-71).

Ainsi se termine, par la désertion de la plupart des disciples, par la trahison d'un des douze, ce grand effort de Jésus ; il a fait non plus seulement pour quelques malades, mais pour des milliers d'hommes, un miracle qui les a tous frappés d'admiration, et cet enthousiasme n'a fait qu'exaspérer en eux cette fièvre d'indépendance nationale qui leur fait oublier les biens du ciel. A ceux qui se sont ressaisis et qui l'ont rejoint Jésus essaie, à Capharnaüm, de faire aimer et désirer le pain de vie qu'il leur promet ; ils se révoltent et l'abandonnent. Parmi les apôtres eux-mêmes, Judas déjà trahit. Nous sommes arrivés à l'époque de la Pâque, en l'an 29 ; Jésus va lutter, prêcher, guérir pendant un an encore ; pendant toute cette année il gardera dans son intimité ce traître, ce « démon » ; et rien, ni ses paroles les plus touchantes, ni ses œuvres les plus divines, ne regagnera ce cœur qui l'a pour toujours abandonné.

Cette crise va transformer tout l'apostolat du Christ : il lui faut renoncer à ses prédications galiléennes, si longtemps et si avidement écoutées : l'hostilité d'Hérode ne permet plus à Jésus les longs séjours sur les bords du lac ; il y reviendra à plusieurs reprises, mais il ne fera qu'y passer. Ses disciples eux-mêmes l'ont quitté en grand nombre ; Jésus verra encore, plus d'une fois, des foules compactes se presser autour de lui : au désert, où aura lieu une seconde multiplication des pains (1), à Jérusalem, à l'époque des grandes fêtes ; dans ces grands concours de peuple, et surtout au jour des Rameaux, on verra se ranimer cette flamme d'enthousiasme qui a si longtemps éclairé la Galilée, mais cet éclat s'éteindra vite : Jésus ne retrouvera plus parmi ses Galiléens la docilité fidèle et constante des premiers jours. Même après la Pentecôte, quand se fonde l'église

(1) *Mt.*, XV, 32-39 ; *Mc.*, VIII, 1-10. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 415-417.

de Jérusalem, on ne voit pas s'organiser d'église en Galilée ; sans doute les apôtres sont galiléens et, autour d'eux, dans l'église de Jérusalem, ils ont dû grouper bien des gens de Galilée, mais si la Galilée a donné à Jésus quelques-uns de ses fils, et les meilleurs, elle ne s'est point tout entière donnée à lui.

Quant aux villes du lac, comblées par Jésus de miracles, elles lui sont infidèles et les dernières paroles que Jésus leur adressa sont des paroles de malédiction :

Malheur à toi, Chorazin ! malheur à toi, Bethsaïde ! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties dans le sac et dans la cendre. Mais, je vous le dis, Tyr et Sidon se trouveront traitées moins rigoureusement que vous, au jour du jugement. Et toi, Capharnaüm, seras-tu élevée jusqu'au ciel ? Tu seras abaissée jusqu'à l'enfer. Car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi avaient été faits dans Sodome, Sodome subsisterait encore aujourd'hui. C'est pourquoi, je vous le dis, le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que toi (1).

LES GRANDES RÉVÉLATIONS Jésus doit se retirer de la Galilée, de même qu'il a quitté, l'année précédente, Jérusalem et la Judée : l'Évangile semble déraciné, arraché de la terre d'Israël. Mais, si la foule des Juifs s'est dispersée, le petit troupeau des douze, serré autour de Pierre, est fidèle, sauf Judas. C'est à ce groupe de disciples que sont réservées les plus hautes révélations.

Quittant les terres d'Hérode Antipas, Jésus s'est retiré dans la province du nord, soumise à Philippe ; dans cette province presque entièrement païenne, Jésus ne s'adressera pas à la foule ; il n'y trouvera guère d'autres disciples que ceux qui l'y auront suivi, et surtout les douze. C'est en effet sur ceux-là qu'il concentre son effort ; dans un an, quand il aura quitté la terre, ils resteront dépositaires de ses secrets dont ils enrichiront l'Église.

*LA CONFESSION
DE SAINT PIERRE*

Remontant la vallée du Jourdain, la petite troupe est parvenue jusqu'aux sources du fleuve ; c'est là, sur des terrasses verdoyantes où partout l'eau ruisselle, près d'une grotte consacrée à Pan, que le tétrarque Philippe avait, dès son avènement, fondé la ville qu'il avait appelée Césarée de Philippe. Dans cette ville païenne Jésus n'entre pas ; il s'arrête parmi les vergers qui l'entourent. Il s'est écarté pour prier ; on est à la veille d'une journée décisive. Les apôtres le rejoignent ; la conversation s'engage, familière comme toujours et d'une intimité confiante ; mais tout de suite Jésus pose la question qui domine tout : « Qui dit-on que je suis ? » et les réponses s'entrecroisent, reflétant les incertitudes des Juifs : certains disent

(1) *Mt.*, XI, 21-24 ; cf. *Luc*, X, 13-15.

Jean-Baptiste, d'autres Élie, d'autres Jérémie ou l'un des prophètes ; et l'attention et la foi des apôtres étant ainsi éveillées, le Seigneur leur demande :

« Mais vous, qui dites-vous que je suis ? » Simon Pierre répondit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ». Jésus lui dit : « Tu es heureux, Simon fils de Jonas, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'a révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux » (*Mt.*, XVI, 15-19).

Dans cette scène solennelle on reconnaît ce qui apparaissait déjà à Capharnaüm : l'indécision des Juifs et, faisant contraste avec elle, la foi assurée des apôtres ; ici encore c'est Pierre qui parle au nom de ses frères ; mais, au cours des deux ou trois mois qui séparent ces deux confessions, l'opposition des deux groupes s'est accusée davantage : on n'est plus à Capharnaüm, mais à Césarée de Philippe ; les Juifs sont loin, et chez eux l'hésitation du premier jour s'est accentuée ; ils reconnaissent encore en Jésus un homme investi d'une mission surnaturelle, mais non plus le Messie ; leur foi, incapable de monter plus haut, le classe au niveau des grands hommes du passé. Chez Pierre au contraire, la foi n'a jamais été si ferme ni si lumineuse ; il a reçu la révélation du Père et il y croit. Une fois de plus se vérifie la loi providentielle : « A celui qui a on donnera ; à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera enlevé ».

La grâce de la foi appelle, comme récompense, la grâce d'une nouvelle vocation : Simon, fils de Jonas, sera Pierre, et sur cette pierre l'Église sera bâtie, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (1). Pierre aura le pouvoir de lier et de délier, et toutes les sentences qu'il aura portées sur la terre seront confirmées au ciel ; plus tard ce pouvoir de lier et de délier sera conféré à tous les apôtres (2).

« Jésus défendit alors à ses disciples de dire à personne qu'il était le Christ » (*Mt.*, XVI, 20). Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre dans l'Évangile ces injonctions de silence (3) ; mais jamais elles n'ont été plus motivées : dans le désarroi où se trouve présentement l'opinion des Juifs au sujet de Jésus, la plus grande prudence s'impose, et cette réserve

(1) Le sens de ce texte n'est pas douteux ; les protestants ont pendant longtemps fait effort pour diminuer le rôle de saint Pierre ; leurs interprétations sont aujourd'hui universellement abandonnées ; Plummer, exégète anglican, écrit : « Toutes les tentatives faites pour expliquer la pierre autrement qu'en la rapportant à saint Pierre ont honteusement échoué. Ni la confession de Pierre ni la foi de Pierre n'est une explication adéquate. Mais en même temps, il est clair que la promesse est faite à Pierre comme confessant sa foi, et aussi comme la confessant au nom des douze ». Les objections qu'on a soulevées contre l'authenticité intégrale de ce texte doivent être semblablement écartées ; nulle parole de Jésus n'a gardé plus manifestement l'accent araméen. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 428-430.

(2) Cf. *supra*, p. 76.

(3) Sur le secret messianique dans l'ensemble de l'Évangile et en particulier dans cette scène, cf. L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. I, p. 311 et n. 7.

Histoire de l'Église, T. I.

est particulièrement nécessaire dans le pays à demi païen que traverse le Seigneur avec la petite troupe de ses disciples.

LA PRÉDICTION
DE LA PASSION

Du moins chez les apôtres eux-mêmes, la foi que Pierre vient de confesser doit être assez ferme pour porter le poids des confidences les plus douloureuses ; aussi, pour la première fois, Jésus leur prédit l'avenir qui l'attend : « Il doit monter à Jérusalem et souffrir beaucoup des anciens, des grands prêtres, et des scribes, être mis à mort et ressusciter le troisième jour » (*Mt.*, XVI, 21). Plus tard Jésus détaillera avec plus de précision les affreux supplices de sa passion, la flagellation, la croix ; mais sa mort, qu'il prédit déjà, est pour les apôtres une révélation terrible et imprévue ; Jésus ajoute immédiatement, comme il le fera toujours, à la prophétie de sa mort celle de sa résurrection ; mais le choc a été si douloureux que cette vision glorieuse passe inaperçue. Pierre ne peut se contenir et, prenant Jésus à part, il lui dit : « A Dieu ne plaise, Seigneur ! cela ne t'arrivera point ». Mais lui, se tournant, dit à Pierre : « Arrière de moi, Satan ! Tu m'es un scandale, parce que tu ne penses pas selon les vues de Dieu, mais selon celles des hommes ». Pierre se tait, humblement et douloureusement, sans comprendre encore. Mais cette leçon de la souffrance est si indispensable que Jésus la veut donner à ceux-là mêmes qu'il n'a point admis, en cette circonstance, à la communication du secret messianique :

Et, ayant appelé la foule (1) avec ses disciples, il leur dit : « Quiconque veut venir derrière moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; mais celui qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile, la sauvera. Car que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme ? Que peut donner l'homme en échange de son âme ? Car quiconque aura eu honte de moi et de mes paroles devant cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aussi aura honte de lui, quand il viendra dans la gloire de son Père avec les saints anges » (*Mc.*, VIII, 34-38. Cf. *Mt.*, XVI, 24-27 ; *Luc*, IX, 23-26).

Bien des fois Jésus a redit à ses disciples les conditions qu'il impose à quiconque veut le suivre (2) : ici, après cette première prédiction de la passion, cette instruction est particulièrement pressante : suivre Jésus, on entrevoit dès maintenant ce que cela signifie, jusqu'où le Maître entraîne ses disciples, et par quelle voie. Six jours après cet entretien de Césarée de Philippe, une révélation plus solennelle encore est accordée à trois apôtres, et, par eux, à toute l'Église : c'est la transfiguration du Seigneur (3).

(1) On voit par ce mot que, même dans ce pays à demi païen, la renommée de Jésus attirait autour de lui d'autres témoins que les douze.

(2) On les lit chez *Mt.*, X, 34-39, dans les instructions données aux apôtres ; chez *Luc*, XIV, 26-27, adressées à tous les disciples ; chez *Luc*, XVII, 33, dans un discours eschatologique ; chez *Jn.*, XII, 25-26, lors de l'entrée de Jésus à Jérusalem.

(3) Cette scène est racontée par les trois synoptiques : *Mt.*, XVII, 1-13 ; *Mc.*, IX, 2-13 ; *Luc*, IX, 28-36. Contrairement à leur habitude, tous les trois en marquent la date : six jours (d'après *Luc*,

LA TRANSFIGURATION Jésus a pris avec lui Pierre, Jacques et Jean et s'est retiré sur la montagne pour prier ; « pendant sa prière l'aspect de son visage apparut comme transfiguré et son vêtement d'une blancheur éclatante » ; près de lui, deux hommes s'entretenaient avec lui : c'étaient Moïse et Élie. Les apôtres sont saisis par cette vision ; Pierre s'écrie : « Rabbi, il est bon d'être ici ; nous allons faire trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, et une pour Élie ». Il ne savait ce qu'il disait, ajoute saint Marc, car ils étaient tous effrayés.

Cependant Jésus allait recevoir un témoignage encore plus sacré que celui de Moïse et d'Élie : une nuée lumineuse les couvrit et les apôtres furent effrayés quand ils entrèrent dans la nuée ; et de la nuée une voix se fit entendre : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu ; écoutez-le. » A Césarée de Philippe, Jésus disait à Pierre : « Ce n'est pas la chair et le sang qui te l'a révélé, mais mon Père qui est dans les cieux » ; maintenant cette révélation se fait entendre ; de la nuée où Dieu réside, il redit aux apôtres le témoignage suprême qu'il a déjà donné à son Fils, au baptême ; et aujourd'hui ce témoignage sera mieux compris et mieux obéi, trouvant des cœurs mieux préparés.

« Et, comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur défendit de raconter à personne ce qu'ils avaient vu, si ce n'est quand le Fils de l'homme serait ressuscité des morts » (Mc., IX, 9). Ainsi s'accuse une fois de plus cette économie providentielle de la révélation chrétienne : cette manifestation, la plus éclatante de toute la vie du Seigneur, n'a que trois témoins et le secret en doit être gardé jusqu'à sa résurrection. Alors les témoins parleront et l'Église, sur leur parole, croira (1).

LES DISCIPLES Après ces grandes révélations qui marquent l'été de l'année 29, Jésus ne tardera pas à quitter la Galilée : il va monter à Jérusalem pour les grandes fêtes, traverser la Samarie, prêcher en Pérée, se retirer au désert. Nous ne pouvons suivre en détail tous ces épisodes qui remplissent la dernière année de la vie du Christ. Deux faits plus importants retiendront notre attention : le recrutement et la formation des disciples, les efforts tentés par Jésus à Jérusalem.

Dès le début du ministère public, nous avons vu le Seigneur appeler à lui les douze ; ces apôtres nous sont apparus comme les pasteurs et les docteurs de l'Église que Jésus veut fonder ; ils le resteront toujours ; Judas fera défection, mais il sera remplacé dans le collège apostolique par saint Mathias. Quand il faudra s'adjoindre ce douzième apôtre, Pierre, chef du collège apostolique, demandera qu'on le choisisse parmi « les hommes qui

« environ huit jours ») après Césarée de Philippe ; ils entendent par là signifier le lien étroit qui rattache l'une à l'autre ces deux révélations.

(1) On trouve un écho de cette prédication dans la seconde lettre de saint Pierre, I, 16-19. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 442.

ont été groupés avec nous pendant tout le temps qu'a passé parmi nous le Seigneur Jésus, depuis le baptême de Jean jusqu'à son ascension » (*Act.*, I, 21-22). Il y eut donc, pendant toute la vie de Jésus, un groupe de disciples fidèles qui le suivirent assidûment comme les apôtres eux-mêmes.

C'est surtout saint Luc qui nous a fait connaître ces disciples (1), dans la deuxième partie de son évangile, au cours des récits qu'il consacre aux voyages de Jésus en Samarie, en Judée, en Pérée. Il rapporte d'abord quelques incidents qui font connaître les conditions que Jésus impose à quiconque veut le suivre :

Pendant qu'ils cheminaient, quelqu'un lui dit : « Je te suivrai où que tu ailles. » Et Jésus lui dit : « Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » Et il dit à un autre : « Suis-moi ». Celui-ci répondit : « Permits-moi d'aller d'abord ensevelir mon père ». Il lui dit : « Laisse les morts ensevelir leurs morts. Mais toi, va annoncer le royaume de Dieu ». Un autre encore lui dit : « Je te suivrai, Seigneur, mais d'abord permets-moi d'aller dire adieu à ceux qui sont dans ma maison ». Jésus lui dit : « Quiconque a mis la main à la charrue et regarde derrière soi, est impropre au royaume de Dieu » (2).

On voit que Jésus demande d'abord à ceux qui veulent le suivre le détachement de la famille et l'abandon des biens de la terre ; c'est ce qu'il proposera au jeune homme riche, et le pauvre enfant reculera devant le sacrifice ; c'est ce qu'il prêche au petit groupe fidèle qui l'a suivi :

Ne crains pas, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner le royaume. Vendez ce que vous avez et faites l'aumône ; faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor inépuisable dans les cieux, où le voleur n'approche pas, où les mites ne rongent pas ; car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur (*Luc*, XII, 32-34).

Dans tout ce chapitre de saint Luc, on retrouve mainte sentence rapportée par saint Matthieu dans le discours sur la montagne ; mais les exigences sont ici plus pressantes : Jésus s'adresse à une élite, au « petit troupeau » qui le suit. Cette distinction de la foule et de l'élite apparaît clairement marquée par Jésus dans l'histoire du jeune homme riche que rapportent les trois synoptiques (3) ; ce jeune homme a fidèlement accompli la loi, il désire sincèrement la vie éternelle et, quand il vient s'agenouiller devant Jésus, il y a en lui tant de droiture que Jésus le regarde et l'aime ; il ne lui manque qu'une seule chose :

(1) Il est très probable que c'est au cours du long séjour qu'il fit à Césarée, près de saint Paul prisonnier (60 à 62), que saint Luc connut personnellement quelques-uns de ces disciples ou des personnes de leur entourage, par exemple le diacre Philippe et ses quatre filles, ou encore Cléophas, un des deux disciples d'Emmaüs.

(2) *Luc*, IX, 57-62. Cf. *Mt.*, VIII, 19-22. Ces incidents sont rattachés par Luc à la traversée de la Samarie ; *Mt.* rapporte les deux premiers et les place en Galilée. La date importe peu ; ce qui donne du prix à ces récits, c'est la leçon qui s'en dégage.

(3) *Mt.*, XIX, 16-30 ; *Mc.*, X, 17-31 ; *Luc*, XVIII, 18-30.

Si tu veux être parfait, va, vends ce qui t'appartient, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel, et viens, suis-moi.

Il y a donc, par delà les commandements, des règles de conduite plus exigeantes qui s'imposent à quiconque « veut être parfait » ; Jésus les résume en un mot : l'abandon des biens de la terre. Cette distinction des commandements et des conseils se retrouvera très clairement dans l'enseignement des apôtres de Jérusalem (1), de saint Paul (2), des Pères apostoliques (3) ; dès l'origine elle caractérise la morale chrétienne.

En face des conditions sévères que Jésus impose à quiconque veut le suivre, il faut réfléchir :

Qui, parmi vous, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied d'abord pour en calculer le prix et voir s'il aura de quoi achever, de peur qu'après avoir posé les fondations, il ne puisse terminer et que tous ceux qui le verront ne se mettent à le railler, disant : « Cet homme-là a commencé à bâtir, et il n'a pu achever ». C'est ainsi que quiconque parmi vous ne renonce à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple (*Luc*, XIV, 28-33).

LA MISSION DES DISCIPLES Ces disciples réunis par le Seigneur ne sont pas seulement appelés à le suivre, mais à le prêcher ; au début de ces voyages où Jésus va entreprendre de nouveau l'évangélisation de la Palestine méridionale, il envoie en mission soixante-dix disciples (4).

Le Seigneur désigna encore soixante-dix disciples, et les envoya deux à deux devant lui en toute ville et en tout lieu où lui-même devait aller. Et il leur disait : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. Allez ; voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers, et ne saluez personne en chemin. Dans quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit sur cette maison ! Et s'il se trouve là un enfant de paix, votre paix se reposera sur lui ; sinon, elle reviendra à vous. Demeurez dans cette maison-là, mangeant et buvant ce qui s'y trouve, car l'ouvrier mérite son salaire. N'allez pas de maison en maison. Dans quelque ville que vous entriez et où l'on vous recevra, mangez ce qui vous est présenté, guérissez les malades qui s'y trouvent, et dites-leur : Le royaume de Dieu s'est approché de vous. Mais dans quelque ville que vous entriez et où l'on ne vous recevra pas, sortez dans les rues de cette ville, et dites : La poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nos pieds, nous la secouons contre vous ; sachez cependant que le royaume de Dieu s'est présenté. Je vous dis qu'en ce jour, Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là » (*Luc*, X, 1-12).

Ces instructions, données aux disciples, rappellent celles que le Seigneur avait données aux Douze en les envoyant en mission (5). La mission des

(1) Ananie et Saphire avaient le droit de garder leur bien ou d'en conserver le prix (*Act.*, V, 4).

(2) En particulier dans la question de la virginité, I *Cor.*, VII, 25-40.

(3) Surtout dans le *Pasteur d'Hermas*, 5^e similitude.

(4) Les manuscrits et les Pères donnent deux leçons : soixante-dix et soixante-douze. Cette variante est sans importance.

(5) La mission des apôtres, rapportée par *Mt.*, X, 1-15 et *Mc.*, VI, 7-13, l'est aussi par *Luc*, IX, 1-6.

apôtres couronnait le ministère de Jésus en Galilée et en étendait l'action ; la mission des disciples prépare l'évangélisation des provinces du sud. Cette seconde prédication, comme la première, est accueillie avec empressement : les disciples reviennent pleins de joie : « Seigneur, disent-ils à Jésus, les démons eux-mêmes nous sont soumis en ton nom ! » (*Luc*, X, 17). Et Jésus reprend : « Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair ». C'est une des plus vives joies de l'Évangile, elle rayonne non seulement des succès qu'elle consacre, mais de ceux, bien plus grands encore, qu'elle présage :

A cette heure, Jésus tressaillit dans le Saint-Esprit et dit : « Je te rends grâces, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux savants, et de ce que tu les as révélées aux enfants. Oui, mon Père, je te loue de ce que tel a été ton bon plaisir. Tout m'a été confié par mon Père, et nul ne sait qui est le Fils sinon le Père, ni qui est le Père sinon le Fils, et celui à qui le Fils veut le révéler ». Puis, se tournant vers les disciples en particulier, il dit : « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! Car je vous dis que beaucoup de prophètes et de rois ont voulu voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu ; et entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu » (1).

Cette parole de Jésus, une des plus lumineuses que nous aient conservées les synoptiques, éclaire toute l'histoire évangélique : elle fait comprendre l'infinie portée de cette révélation, si impatiemment attendue par les prophètes et si méconnue par la plupart des Juifs ; elle discerne les humbles qui la reçoivent et les sages qui la repoussent ; enfin et surtout, elle nous introduit dans le secret de Dieu : cette union ineffable du Père et du Fils, qui se connaissent pleinement et sont seuls à se connaître ainsi, hormis ceux qu'ils daignent introduire par grâce dans cette intimité. Dans cette sentence se reflète toute la théologie des discours de Jésus à Jérusalem ; tels que nous les rapporte saint Jean.

LES PRÉDICATIONS DE JÉSUS A JÉRUSALEM

Dès le début de son ministère, Jésus avait porté ses efforts sur Jérusalem. Chassé par l'hostilité des chefs, surtout des pharisiens, il n'y revient qu'au cours de la dernière année de son ministère. Le Seigneur n'y prolonge pas son séjour ; mais il y vient et il y parle à l'occasion des grandes fêtes : la Pentecôte (2), les Tentés, la Dédicace, la Pâque ; l'affluence des pèlerins rendait ces prédications plus fécondes ; en outre la présence des Galiléens à Jérusalem donnait un appui à Jésus : même à l'approche de la crise suprême, les ennemis de Jésus ne voudraient pas que son arrestation et son procès eussent lieu pendant la fête, « de

(1) *Luc*, XII, 21-24. Ces deux paroles de Jésus sont rapportées par saint Matthieu en d'autres circonstances : la première, après l'ambassade de Jean-Baptiste (XI, 25) ; la deuxième, après les paraboles (XIII, 16). Il faut remarquer d'ailleurs que la mission des disciples ne se trouve que chez *Luc* ; elle encadre mieux ces paroles et en marque mieux la portée.

(2) On peut, avec vraisemblance, rapporter le miracle de la piscine de Bézatha à la fête de la Pentecôte. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 24 et 403-404.

peur qu'il ne se produisît un soulèvement du peuple » (*Mc.*, XIV, 2 ; *Mt.*, XXVI, 5).

Ces prédications ne sont rapportées que par saint Jean ; mais les récits des synoptiques (*Mt.*, XXIII, 37 ; *Luc.*, XIII, 34) les supposent. Toutes ces scènes, décrites dans le quatrième évangile, sont d'une vérité dramatique et poignante. Ici, mieux que partout ailleurs, apparaissent les fluctuations de l'opinion ; ainsi, au début de la fête des Tentes (VII, 11), « les Juifs cherchent Jésus : Où est-il donc ? disent-ils ; et c'est dans la foule un grand murmure, les uns disant : C'est un homme de bien ; les autres : Non, il séduit le peuple ». Jésus cependant se montre, il parle, et aussitôt on entend répéter l'odieuse calomnie des pharisiens : « Tu es un possédé » (VII, 20). Jésus impose silence aux calomnieurs ; les gens de Jérusalem s'écrient : « Est-ce que ce n'est pas cet homme que l'on voulait tuer ? Et voilà qu'il parle en public et qu'on ne lui dit rien. Est-ce que les chefs auraient vraiment reconnu que c'est le Christ ? Mais celui-là, on sait d'où il vient : le Christ, quand il viendra, personne ne saura d'où il vient » (25-27). Et puis, en l'écoutant, beaucoup sont touchés et se disent : « Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que celui-là n'en fait ? » (31).

Au dernier jour, le plus solennel de la fête, Jésus se tenait debout dans le temple, et criait : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ! Celui qui croit en moi, ainsi que dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein ». Et dans la foule, les uns disent : « C'est vraiment le prophète » ; d'autres : « C'est le Christ » ; d'autres disaient : « Est-ce que le Christ vient de Galilée ? » Certains voulaient le saisir ; mais personne ne porta la main sur lui. Des policiers, envoyés par les grands prêtres et les pharisiens, reviennent sans l'avoir arrêté. « Pourquoi ne l'amenez-vous pas ? » demandent les chefs ; les hommes répondent : « Jamais personne n'a parlé comme parle cet homme ». Les pharisiens répliquent : « Est-ce que vous vous êtes laissés séduire, vous aussi ? Y a-t-il un seul des chefs ou un seul des pharisiens qui ait cru en lui ? Mais cette foule qui ne connaît pas la loi, ce sont des maudits ». Nicodème essaie d'intervenir : « Est-ce que notre loi permet de juger un homme sans qu'on l'ait interrogé et qu'on sache ce qu'il a fait ? » On veut l'intimider, comme les autres : « Est-ce que tu es galiléen, toi aussi ? Cherche donc, et vois si un prophète peut sortir de Galilée » (VII, 37-52).

Et au milieu de cette foule indécise, en face des pharisiens et des grands prêtres qui veulent le perdre, Jésus dominant tout par l'ascendant de sa parole et de sa puissance ; ici, plus encore qu'en Galilée, on sent cette grandeur surhumaine que ses ennemis ne peuvent ni briser ni même toucher. Nous venons de le voir, lors de la fête des Tentes, déconcertant par l'autorité de son discours les policiers envoyés pour l'arrêter. Quelques jours plus tard, aux Juifs, qui lui opposent Abraham, Jésus répond : « Avant qu'Abraham devînt, je suis » ; les Juifs exaspérés ramassent des pierres pour le lapider ; Jésus se retire et sort du temple (VIII, 59). A la fête de la Dédicace, la même scène se reproduit : Jésus vient de dire : « Ce que le Père m'a donné est plus grand que tout... le Père et moi sommes

une seule chose » (X, 29-30) ; les Juifs de nouveau ramassent des pierres et veulent lapider Jésus. Jésus leur dit : « Je vous ai fait voir bien des bonnes œuvres venant de mon Père ; pour laquelle me lapidez-vous ? — Ce n'est pas pour une bonne œuvre que nous te lapidons, répondent les Juifs, mais pour un blasphème, et parce que toi, qui es un homme, tu te fais Dieu ». Jésus leur rappelle alors ses œuvres (1) : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas ; mais si je les fais, quand même vous ne me croiriez pas, croyez-en mes œuvres, afin que vous sachiez et que vous reconnaissiez que le Père est en moi et que je suis dans le Père ». Les Juifs cherchent alors à se saisir de lui, mais il sort de leurs mains (X, 39). C'est vraiment la lutte de la lumière et des ténèbres ; les ténèbres essaient en vain de saisir la lumière : elle leur échappe.

*PORTÉE THÉOLOGIQUE
DE CES DISCOURS*

Dans ces discours, dans les discussions vives et parfois violentes qu'ils soulèvent, les revendications théologiques sont plus fréquentes et plus catégoriques que dans la prédication galiléenne ; on le remarque dès le premier incident, la guérison du paralytique de la piscine ; ce miracle a été fait par Jésus un jour de sabbat et la réaction qu'il provoque chez les pharisiens est celle que nous avons déjà plus d'une fois relevée : « Ils le poursuivaient, dit saint Jean (V, 16), parce qu'il faisait cela le jour du sabbat ». Mais la réponse de Jésus ne s'arrête plus aux motifs invoqués dans d'autres circonstances : « le sabbat est pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat » ; « le Fils de l'homme est maître du sabbat » ; elle s'élève plus haut : « Mon Père agit sans cesse, et moi aussi j'agis » (V, 17). Les Juifs comprennent toute la portée de cette affirmation, et leur haine en redouble : « Ils étaient plus acharnés à le faire mourir, parce que non seulement il violait le sabbat, mais parce qu'il appelait Dieu son propre Père, se faisant l'égal de Dieu » (V, 18).

Nous avons reconnu dans les autres discours de Jésus, à la fête des Tentes, à la fête de la Dédicace, des affirmations aussi décisives : dans le Père et dans le Fils, même action, même puissance, même science, même doctrine, même nature : « le Père et moi, nous sommes une seule chose » ; et le Fils apparaît au-dessus de tous les grands hommes de l'Ancien Testament, et avant eux, dans une vie qui ne connaît ni commencement ni terme : « Avant qu'Abraham devint, je suis ».

Des affirmations théologiques semblables se trouvent chez les synoptiques : il suffira de rappeler celle que nous lisons chez saint Luc et saint Matthieu : « Tout m'a été confié par mon Père, et nul ne sait qui est le Fils sinon le Père, ni qui est le Père, sinon le Fils, et celui à qui le Fils

(1) Tout d'abord, dans les versets 34-35, Jésus rappelle comment dans l'A. T. la majesté divine a été communiquée à de simples hommes, aux juges, et comment, à plus forte raison, il peut revendiquer une communication plus haute. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 115-118.

veut le révéler ». Mais il est certain que de tels textes se rencontrent beaucoup plus nombreux chez saint Jean ; la raison en est dans le dessein de l'évangéliste qui s'est proposé avant tout de fonder la foi de ses lecteurs en Jésus-Christ, Fils de Dieu (XX, 31) ; pour cela, il a insisté avec prédilection sur ces discours de Jérusalem. Si l'on recherche pourquoi ces prédications de Jérusalem ont un caractère plus théologique, la réponse est manifeste : ceux que Jésus a devant lui ne sont plus, comme en Galilée, des paysans timides et sans lettres ; ce sont des gens qui passent leur vie à scruter les Écritures (V, 39) ; leur controverse pressante appelle des réponses catégoriques, et leur science est assez grande pour en saisir la portée ; s'ils s'en scandalisent, leur scandale provient non d'une faiblesse qui appelle des ménagements, mais d'une malice sans excuse.

D'ailleurs, en portant ainsi la discussion sur le terrain théologique, Jésus coupe court aux dangereux malentendus que le messianisme provoque. Ses ennemis, à Jérusalem plus encore qu'en Galilée, cherchent à l'attirer sur le terrain politique ; s'il les suit, il faudra bien qu'il prenne parti pour la prudence, et alors la foule l'abandonnera, ou pour la révolte, et on le dénoncera aux Romains ; c'est le sens de tant d'interrogations pressantes : « Jusqu'à quand nous tiens-tu en suspens ? Si tu es le Christ, dis-le nous franchement » (*Jn.*, X, 24) ; c'est la même mise en demeure que répéteront les sanhédrins : « Si tu es le Christ, dis-le nous » (*Luc*, XXII, 67). Et c'est là encore que tendront les questions captieuses : « A-t-on le droit de payer le tribut à César ? » (*Mc.*, XII, 14).

Il échappe à tous ces pièges en s'élevant au-dessus de toutes ces ambitions humaines : « Mon royaume n'est pas de ce monde ». C'est là aussi que tend la question qu'il pose sur le Messie : « David lui-même l'appelle son Seigneur ; comment peut-il être son fils ? » (*Mc.*, XII, 35-37) ; Jésus n'entendait pas nier par là sa filiation davidique ; il voulait faire entrevoir qu'il avait une autre origine, infiniment plus haute. Les prédications de Jérusalem mettent sans cesse les auditeurs et même les adversaires du Christ en face de ces perspectives, où les préjugés d'un messianisme national ne seront plus à craindre. Sans doute ses ennemis trouveront encore là matière à accusation : dans ces affirmations ils verront des blasphèmes et ils chercheront à lapider Jésus. Mais du moins la controverse sera purement religieuse. C'est ainsi qu'à l'heure décisive de sa condamnation devant le sanhédrin et devant Pilate, Jésus écartera tout autre grief et ne laissera subsister que celui-là : il ne pourra pas, comme on l'aurait voulu, être condamné comme un séditieux menaçant la puissance romaine ; il le sera pour s'être dit Fils de Dieu (1).

(1) Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 113-114.

LES DERNIÈRES SEMAINES Les prédications de Jérusalem font déjà présager la passion : les projets homicides que les ennemis de Jésus formaient dès le temps du ministère galiléen sont maintenant bien arrêtés dans leur esprit ; à plusieurs reprises ils en tentent l'exécution, mais l'heure fixée par Dieu n'est pas encore arrivée ; Jésus passe entre leurs mains. Il sait bien que cette protection qui le couvre maintenant l'abandonnera, et que ce sera alors l'heure des ténèbres ; il marche au devant d'elle en toute assurance : « Il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, tant que dure le jour ; la nuit vient, où nul ne peut travailler ; tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde » (*Jn.*, IX, 4).

LA RÉSURRECTION DE LAZARE Un miracle du Seigneur, plus éclatant que tous ceux qu'il a faits jusque-là, va précipiter la crise. Lazare se meurt à Béthanie ; ses sœurs, Marthe et Marie, ont longtemps hésité à appeler Jésus, leur ami ; elles savent qu'il s'est retiré en Pérée pour éviter les intrigues des Juifs ; le faire venir aux portes de Jérusalem, c'est l'exposer à un grand danger. Cependant, voyant la mort imminente de leur frère, elles lui envoient un message chargé de lui dire : « Seigneur, ton ami est malade ». Après avoir laissé passer deux jours, Jésus part pour Béthanie ; les apôtres effrayés essaient de l'en dissuader : « Rabbi, les Juifs voulaient te lapider, et tu retournes là-bas ? — Est-ce qu'il n'y a pas douze heures de jour ? répond Jésus ; tant qu'on marche en plein jour, on ne fait pas de faux pas, parce qu'on voit la lumière du jour ». Thomas reprend : « Allons nous aussi, et mourons avec lui. » A Béthanie, Jésus trouve toute la maison en deuil ; Marthe et Marie pleurent leur frère, mort depuis quatre jours ; des amis de Jérusalem sont venus nombreux et pleurent avec elles. Marthe sort au devant de Jésus : « Seigneur, si tu avais été là, mon frère ne serait pas mort ». Elle espère encore, mais d'une foi imparfaite : « Tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te le donnera ». Jésus l'appelle plus haut : « Je suis la résurrection et la vie », et Marthe reprend : « Oui, Seigneur, je crois que tu es le Christ, le Fils de Dieu venu en ce monde ». Marie vient à son tour, et pleure. Jésus pleure avec elle ; il se fait conduire au tombeau ; les Juifs l'y suivent ; devant toute la foule Jésus crie à haute voix : « Lazare, sors ». Et le mort apparaît, les pieds et les mains attachés par les banderoles, le visage couvert du suaire. « Déliez-le, dit Jésus, et laissez-le aller » (*Jn.*, XI, 1-44).

Beaucoup de Juifs, témoins de ce miracle, crurent : mais quelques-uns allèrent raconter aux pharisiens ce que Jésus avait fait. Alors les grands prêtres et les pharisiens réunissent le sanhédrin et, sur la proposition de Caïphe, on décide la mort de Jésus : « Il vaut mieux qu'un homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas » (XI, 50). Jésus se retire avec ses disciples à Ephrem, à la frontière du désert.

A l'approche de la Pâque, il descend à Jéricho, où il guérit un aveugle, et de là il monte à Jérusalem, entraînant ses disciples effrayés :

Ils étaient en route, montant à Jérusalem, et Jésus marchait devant eux, et ils étaient troublés, et ceux qui suivaient avaient peur. Et prenant de nouveau les douze auprès de lui, il se mit à leur dire ce qui devait lui arriver : « Voici que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, et ils le condamneront à mort et le livreront aux gentils, et (ceux-ci) se moqueront de lui, et cracheront sur lui, et le flagelleront, et le feront mourir, et, après trois jours, il ressuscitera » (*Mc.*, X, 32-34).

Le dimanche qui précède la Pâque, Jésus, suivi de ses apôtres, arrive à Béthanie ; les sœurs de Lazare l'accueillent, émues de reconnaissance, plus émues encore par le danger qu'il court : n'est-ce pas pour ressusciter leur frère qu'il s'est exposé à la mort ? Marie répand un parfum précieux sur la tête, puis sur les pieds de Jésus ; la maison entière en est embaumée. Judas, qui a la charge de la bourse commune et qui vole son Maître, s'indigne de cette prodigalité par laquelle il se croit frustré ; Jésus défend Marie : « Laissez-la ; pourquoi lui cherchez-vous querelle ? Ce qu'elle a fait pour moi, est bien fait. Elle a anticipé mes funérailles et l'embaumement de mon corps. Je vous le dis en vérité, partout où cet Évangile sera prêché, dans le monde entier, on racontera ce qu'a fait cette femme » (*Mc.*, XIV, 6-9).

LES RAMEAUX Cependant les Juifs accouraient à Béthanie, pour voir Jésus et Lazare le ressuscité. Le lendemain, comme on sait que Jésus va entrer à Jérusalem, une foule immense vient à sa rencontre ; les gens portaient des branches de palmier et criaient : « Hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le roi d'Israël ! » A mesure qu'on avance, la foule se fait plus compacte et plus enthousiaste. « A son entrée, toute la ville est en émoi, disant : Qui est celui-ci ? Et les foules disaient : C'est Jésus, le prophète de Nazareth en Galilée » (*Mt.*, XXI, 10-11). Les pharisiens se sentent débordés ; ils se disent les uns aux autres : « Vous voyez bien que vous n'arrivez à rien ; le monde entier le suit » (*Jn.*, XII, 19). Ne pouvant faire taire la foule, ils demandent à Jésus d'intervenir : « Maître, reprends tes disciples. — Je vous le dis, si ceux-là se taisent, les pierres crieront » (*Luc*, XIX, 39). Il entre dans le temple, il guérit des aveugles et des boiteux, et les cris redoublent, et, en même temps, l'indignation des princes des prêtres et des scribes : « Entendant les enfants qui crient : Hosanna au Fils de David, ils s'indignent : Tu entends ce qu'ils disent ? — Oui. N'avez-vous jamais lu : De la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle tu t'es préparé des louanges ? » (*Mt.*, XXI, 14-16).

Mais, au milieu même de ce triomphe, Jésus ne perd pas de vue sa passion prochaine et la ruine de son peuple infidèle ; en descendant le mont des

Oliviers, vers Jérusalem, il contemple la ville et pleure : « Si tu avais reconnu, toi aussi, ne fût-ce qu'en ce jour, ce qui te donnerait la paix ! mais maintenant cela est caché à tes yeux. Car il viendra des jours sur toi, et tes ennemis t'entoureront d'un retranchement, et t'investiront, et t'enserreront de toute part, et te détruiront de fond en comble, toi et tes enfants en toi, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas reconnu le moment de ta visite » (1).

Et, à la fin de cette journée, Jésus se retire et se cache (*Jn.*, XII, 36). Et en effet, en dépit de toutes ces acclamations, le peuple juif, intimidé par ses chefs, se refusait à croire ; c'est la dernière impression que saint Jean nous laisse de cette journée : « Jésus avait fait devant eux tant de miracles, et ils ne croyaient pas en lui ! » (XII, 37).

LA DERNIÈRE SEMAINE C'est ainsi que commence la dernière semaine, la plus tragique de la vie du Seigneur. Chaque soir il se retire à Béthanie, chaque matin il vient à Jérusalem et enseigne dans le temple. Il y a quelques semaines à peine, quand Jésus, après la résurrection de Lazare, s'était retiré à Ephrem, les grands prêtres et les pharisiens avaient donné l'ordre à quiconque connaîtrait le lieu de sa retraite de le dénoncer afin qu'ils pussent l'arrêter (*Jn.*, XI, 57). Maintenant il est dans le temple, en face d'eux, et nul n'ose porter la main sur lui ; jamais leur haine n'a été si violente, mais ils ont peur de la foule et veulent attendre la fin de la fête ; Judas va leur vendre son Maître et leur permettre de le saisir sans donner l'alerte au peuple.

Et, pendant ces derniers jours, Jésus poursuit sa tâche, déjouant les pièges de ses ennemis et leur mettant sous les yeux, avec plus de force que jamais, les terribles responsabilités qu'ils encourent et dont ils chargent leur peuple : vigneronniers homicides, ces hommes à qui Dieu avait donné en fermage sa vigne bien-aimée, la terre d'Israël, ont outragé, frappé, mis à mort les serviteurs que Dieu leur avait envoyés pour percevoir en son nom les fruits de la vigne.

Il lui restait encore quelqu'un, son fils unique ; il l'envoya le dernier vers eux, en se disant : ils respecteront mon fils. Mais ces vigneronniers se dirent entre eux : C'est l'héritier, allons, tuons-le, et l'héritage sera pour nous. S'étant saisis de lui, ils le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne. Que fera le maître de la vigne ? Il viendra et il perdra ces vigneronniers, et il donnera sa vigne à d'autres (*Mc.*, XII, 1-9).

La parabole était tellement transparente que les pharisiens ne peuvent s'empêcher de s'écrier : « A Dieu ne plaise ! » (*Luc*, XX, 16). Et Jésus, « fixant les regards sur eux, reprit : N'avez-vous jamais lu dans les Écri-

(1) *Luc*, XIX, 41-44. C'est aussi au cours de l'entrée à Jérusalem que Jésus ressent les premiers troubles de l'agonie : « Maintenant, mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Père, sauve-moi de cette heure. Mais c'est pour cela que j'ai vécu jusqu'à cette heure. Père, glorifie ton nom ! Alors une voix vint du ciel : Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore » (*Jn.*, XII, 27-28).

tures : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la pierre d'angle. Celui qui tombera sur cette pierre, se brisera ; celui sur qui elle tombera, sera réduit en miettes » (*Luc*, XX, 17-18).

Ce texte fait revivre sous nos yeux cette scène grandiose et terrible : Jésus, sur qui s'étend déjà l'ombre de la croix, fait un suprême effort pour arrêter les pharisiens et le peuple qu'ils perdent ; on le voit, tel que le dépeint saint Luc, fixant son regard sur ses adversaires, et les menaçant de cette chute et de cet écrasement. Les grands prêtres et les pharisiens auraient voulu s'emparer de Jésus ; mais ils n'osèrent pas, craignant la foule.

Une fois encore, Jésus répète ces avertissements ; et maintenant ce n'est plus une parabole, ce sont des malédictions qui tombent de tout leur poids sur les scribes et les pharisiens :

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ; vous n'entrez pas vous-mêmes, et vous ne laissez pas entrer ceux qui veulent entrer. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous courez la mer et la terre pour faire un seul prosélyte, et quand il l'est devenu, vous en faites un fils de la géhenne deux fois plus que vous... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux au dehors, mais qui à l'intérieur sont pleins d'ossements et de toutes sortes d'impuretés. Vous de même, au dehors, vous paraissez justes aux hommes, mais au dedans, vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous bâtissez les tombeaux des prophètes et que vous ornez les sépulcres des justes et que vous dites : Si nous avions vécu du temps de nos pères, nous ne nous serions pas joints à eux pour tuer les prophètes. Vous témoignez ainsi contre vous-mêmes que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes.

Eh bien, vous, comblez la mesure de vos pères. Serpents, race de vipères, comment échapperez-vous au châtement de la géhenne ? C'est pourquoi, voici, j'envoie vers vous des prophètes, des sages et des scribes. Vous tuerez et crucifierez les uns, vous flagellerez les autres dans vos synagogues, et vous les poursuivrez de ville en ville, pour que vienne sur vous tout le sang juste répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie le fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. En vérité, je vous le dis, tout cela retombera sur cette génération (*Mt.*, XXIII, 13-36).

Cette invective, la plus terrible de tout l'Évangile, révèle la douleur du Seigneur en face de son peuple que des chefs pervers séduisent et vont perdre ; ce discours se termine par un cri d'angoisse, par un suprême appel à Jérusalem :

Jérusalem, Jérusalem, toi qui tués les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! Voici qu'on laisse votre maison déserte. Car, je vous le dis, vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! (*ibid.*, 37-39).

En quittant Jérusalem, Jésus gravit avec ses apôtres le mont des Oliviers ; c'est de là que, se retournant une fois encore pour contempler le temple et la ville sainte, le Seigneur prédit à ses disciples que tout cela sera détruit : « Voyez-vous ces grands édifices ? Il ne restera pas pierre sur

pierre qui ne soit renversée » (*Mc.*, XIII, 2). Les apôtres sont atterrés ; quand Jésus est parvenu avec eux au sommet du mont, Pierre, Jacques, Jean et André le prennent à part et l'interrogent sur la fin des temps. Jésus leur répond en décrivant la catastrophe où disparaîtront Jérusalem et le temple et puis le cataclysme, encore plus terrible, où le monde entier doit s'abîmer (1), et tout cela se termine par cette exhortation morale :

Prenez garde, veillez, car vous ne savez pas quand le moment viendra. C'est comme un homme parti en voyage, qui a laissé sa maison et donné pouvoir à ses serviteurs, à chacun son ouvrage, et au portier il a recommandé de veiller. Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, ou tard, ou vers le milieu de la nuit, ou au chant du coq, ou le matin ; de peur que, venant à l'improviste, il ne vous trouve endormis. Et ce que je vous dis, je le dis à tous : veillez (*Mc.*, XIII, 33-37).

LA CÈNE Depuis longtemps les chefs du peuple juif, grands prêtres et pharisiens, sont engagés dans une lutte à mort contre Jésus ; maintenant cette lutte est parvenue à son paroxysme ; dans ses derniers discours, le Christ a dévoilé clairement leurs projets homicides et leur en a prédit le châtement. Ces menaces n'ont fait que les exaspérer davantage ; seule la crainte du peuple les retient encore ; ils se décident, pour éviter un soulèvement, à attendre la fin des fêtes pascales.

C'est alors que Judas se présente à eux. Depuis un an déjà le malheureux a, dans son cœur, abandonné son Maître ; à Béthanie il s'est jugé frustré par la prodigalité de Marie ; il s'est résolu à trahir ; il y gagnera quelque argent et il se couvrira lui-même des poursuites qui, sans doute, menaceront les apôtres en même temps que Jésus. Il va donc trouver les grands prêtres : « Que voulez-vous me donner pour que je vous le livre ? » Ils lui payèrent trente sicles d'argent ; et, à partir de ce moment, il cherchait une occasion de le livrer (*Mt.*, XXVI, 14-16).

Cependant la Pâque approchait, et Jésus voulait la célébrer avec ses disciples (2). Il envoie donc Pierre et Jean tout préparer, et lui-même les suit avec les apôtres.

Et quand l'heure fut venue, il se mit à table, et les apôtres avec lui, et il leur dit : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous avant de souffrir, car, je vous le dis, je ne la mangerai plus jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu » (*Luc*, XXII, 14-15).

Voyant que ses apôtres, en cette heure solennelle, se disputent encore

(1) Sur ce discours eschatologique, cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 199-228 ; L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. II, p. 280-321 ; LAGRANGE, *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 473-486 ; PRAT, *Jésus-Christ*, t. II, p. 239-256 ; K. WEISS, *Exegetisches zur Irrtumlosigkeit und Eschatologie Jesu Christi*. Münster, 1916.

(2) Il est certain, d'après saint Jean, que Jésus a été tué le 14 nisan, jour où les Juifs mangeaient la Pâque : XVIII, 28 ; cf. XIII, 1 ; XIX, 31 ; *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 27. Mais d'autre part les textes des synoptiques font entendre assez clairement que Jésus a célébré la Pâque avec ses disciples : *Luc*, XXII, 15, et autres textes cités, *ibid.*, t. II, p. 233. Diverses solutions ont été proposées de ce problème ; la plus vraisemblable suppose une divergence dans la supputation des jours du mois ; v. *ibid.*, p. 235 et suiv. ; PRAT, *Jésus-Christ*, t. II, p. 518-520.

les premières places (*ibid.*, 24-27), Jésus, non content de leur donner par ses paroles une leçon d'humilité, la leur propose par son exemple, en leur lavant à tous les pieds (*Jn.*, XIII, 1-20). Puis, à diverses reprises et avec une grande douleur, le Seigneur annonce la trahison qui se prépare ; Judas, qu'aucun avertissement n'a pu toucher, sort brusquement et va consommer son crime.

Jésus accomplit alors ce qu'il a promis l'année précédente à Capharnaüm : il donne à ses apôtres et, par eux, à l'Église, le pain du ciel. Cette institution de la sainte Eucharistie nous est attestée par les trois synoptiques et par saint Paul. Il faut transcrire ici le récit de ce fait qui va dominer toute la vie de l'Église et tout son culte :

Et pendant qu'ils mangeaient, Jésus, ayant pris du pain et rendu grâces, le rompit et le donna à ses disciples en disant : « Prenez, mangez, ceci est mon corps », et ayant pris une coupe et rendu grâces, il la leur donna en disant : « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, (le sang) de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup, en rémission des péchés. Et je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai à nouveau avec vous, dans le royaume de mon Père » (1).

Les instructions de saint Paul à ses fidèles font assez connaître la foi simple et docile avec laquelle, dès l'origine, l'Église a reçu ces affirmations solennelles du Maître :

Chaque fois que vous mangez ce pain et buvez ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. Ainsi quiconque mange le pain ou boit le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur. Que l'homme donc s'éprouve lui-même et ainsi mange de ce pain et boive de ce calice, car celui qui mange et boit, mange et boit sa condamnation, s'il ne discerne pas le corps du Seigneur (I *Cor.*, XI, 26-29).

Le discours de Capharnaüm, que nous avons rapporté ci-dessus, avait préparé les apôtres à l'intelligence de ce mystère et y initiera, dans la suite, tous les chrétiens. C'est par là qu'ils comprennent le lien intime qui unit à l'incarnation l'Eucharistie et l'indispensable nécessité, pour tout homme, de recevoir ce pain du ciel, vie du monde :

C'est moi qui suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert et sont morts ; le pain descendu du ciel est tel que quiconque en mange ne meurt pas. C'est moi qui suis le pain vivant, le pain descendu du ciel ; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour le salut du monde... (*Jn.*, VI, 48-51).

Ces promesses s'éclairent maintenant et se complètent : cette chair va être donnée pour le salut du monde ; elle l'est déjà à la Cène, elle va l'être dans quelques heures sur la Croix ; et c'est ce que signifient ces paroles de l'institution : « Ceci est mon corps, livré pour vous » (2) ; « ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup, en rémission

(1) *Mt.*, XXVI, 26-29. Cf. *Mc.*, XIV, 22-25 ; *Luc.*, XXII, 14-20 ; I *Cor.*, XI, 23-29. Sur la portée de ces quatre témoignages, cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 252 et suiv.

(2) Texte de saint Paul et de saint Luc.

des péchés » (1). Et, quand les fidèles recevront ce corps et ce sang, ils communieront au sacrifice du Seigneur (2). Jusqu'au dernier jour, ce sacrifice sera représenté réellement sous leurs yeux ; Jésus aura quitté la terre ; mais les apôtres et, après eux, les prêtres offriront son sacrifice, obéissant à l'ordre qu'il leur a donné : « Faites ceci en mémoire de moi » (3).

LE DISCOURS APRÈS LA CÈNE Le grand discours qui suivit la Cène et que saint Jean a rapporté (4)

fait écho aux paroles de l'institution de l'Eucharistie : « Restez en moi, et moi en vous ; de même que le sarment ne peut porter de fruit s'il ne reste attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez, si vous ne restez en moi. Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit ; car sans moi vous ne pouvez rien faire (5). »

Et, en même temps que notre union à lui, Jésus nous recommande notre union entre nous ; c'est le « nouveau commandement », que Jésus répète avec insistance dans le discours après la Cène (6) et dont ils nous propose le modèle idéal : l'unité des personnes divines : « Qu'ils soient un, comme nous sommes un ; moi en eux, et toi en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité » (7).

Cette union de tous les chrétiens en lui, tel est le souhait suprême du Seigneur, c'est ce qu'il demande au Père dans sa dernière prière ; et pour les élever jusque-là, il se révèle et il révèle le Père : « Je leur ai fait connaître ton nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que je sois en eux » (XVII, 26) ; c'est le dernier mot de cette prière ; en la commençant, Jésus avait dit de même : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi seul Dieu véritable, et celui que tu as envoyé » (XVII, 3).

(1) Texte de saint Matthieu, et aussi de saint Marc (« ceci est mon sang, le sang de l'alliance qui est répandu pour beaucoup »), de saint Paul (« ce calice est la nouvelle alliance en mon sang ») et de saint Luc (« ce calice est la nouvelle alliance en mon sang, répandu pour vous »).

(2) C'est l'enseignement exprès de saint Paul, I Cor., X, 14-21.

(3) Luc, XXII, 19 ; I Cor., XI, 24. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 266-270 et 253, n. 1.

(4) Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 274-310.

(5) Jn., XV, 4-5. Cette grande loi régit toute la vie surnaturelle. Nous ne pouvons la recevoir que du Christ ; mais cette communication se fait principalement par l'Eucharistie, et c'est à cette communication que toutes les autres grâces, tous les autres sacrements sont orientés comme à leur fin. Cf. M. DE LA TAILLE, *Mysterium Fidei*, p. 557-588.

(6) « Je vous donne un nouveau commandement : Aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. C'est à cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn., XIII, 34-35). « Ceci est mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. Nul n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis » (XV, 12-13). « Je vous ordonne de vous aimer les uns les autres » (XV, 17).

(7) Jn., XVII, 22-23 ; cf. *ibid.*, 21 : « Que tous soient un, de même que toi, Père, es en moi, et moi en toi, afin qu'ils soient eux aussi en nous. » Dans l'unité de cette nature divine, Jésus, dans ce discours après la Cène, nous montre, avec le Fils et le Père, le Saint-Esprit : XIV, 16-26 ; XV, 26 ; XVI, 7-14. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 282-285 ; *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, p. 533-538.

Cette révélation n'est pas encore achevée : Jésus n'a rien caché à ses apôtres de ce qu'ils pouvaient porter, mais il y a bien des mystères qu'ils ne peuvent porter encore (*Jn.*, XVI, 12) ; l'Esprit-Saint, que Jésus leur enverra, les leur révélera. Ce sera le grand don de Dieu et le fruit de la mort du Christ : tant que ce sacrifice n'est pas consommé, l'Esprit n'est pas donné par Dieu (*VII*, 39) ; aussi Jésus peut-il dire aux apôtres : « Je vous le dis en vérité, il vous est utile que je m'en aille ; car, si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas à vous ; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai » (*XVI*, 7).

Ainsi ces adieux de Jésus aux apôtres, tout en étant pleins d'émotion et de tendresse, sont aussi pleins d'espérance ; il peut dire en toute vérité : « Je ne vous laisserai pas orphelins » (*XIV*, 18) : il reste avec eux, ainsi qu'il le leur redira après sa résurrection, « jusqu'à la consommation des siècles » (*Mt.*, XXVIII, 20), et il leur donne l'Esprit-Saint.

*LA PASSION
ET LA MORT DE JÉSUS* Dès le début de son ministère, Jésus nous est apparu en conflit avec les chefs du peuple juif ; c'est pour échapper à leurs menaces qu'il a dû, après quelques jours, quitter Jérusalem, puis, après quelques semaines, abandonner la Judée, puis, enfin au bout d'un an, la Galilée ; pendant la dernière année, il ne peut s'arrêter longtemps nulle part ; il parcourt la côte phénicienne, la région de Césarée de Philippe, les rives du lac, la Samarie, la Judée, la Pérée, il revient à Jérusalem à l'époque des fêtes ; en même temps, la haine de ses adversaires devient plus menaçante ; elle ne se borne plus, comme au temps du ministère galiléen (*Mc.*, II, 6), à ourdir des complots contre lui ; elle fait entrer en jeu le sanhédrin ; sur la proposition du grand prêtre Caïphe, on décide de le poursuivre à mort (*XI*, 49-53) et, comme il s'est retiré dans le désert, on donne l'ordre à quiconque connaîtrait le lieu de sa retraite, de le dénoncer (*XI*, 57).

En face de ces mesures extrêmes, ce n'est plus l'arrestation du Seigneur qui étonne, mais bien son caractère tardif. Les longues hésitations des ennemis de Jésus s'expliquent par la crainte d'un soulèvement populaire, mais ce n'est là qu'une explication partielle ; dans bien des cas on ne peut l'invoquer ; ainsi surtout lors des émeutes qui plus d'une fois ont menacé Jésus, à Nazareth (*Luc*, IV, 30), à Jérusalem (*Jn.*, VIII, 59 ; *X*, 39). Il faut donc remonter plus haut, jusqu'à cette protection qui couvre Jésus, tant que son heure n'est pas venue ; c'est ce que marque avec insistance saint Jean : « Personne ne l'arrêta, parce que son heure n'était pas venue » (*VII*, 30 ; *VIII*, 20) ; c'est ce que Jésus lui-même dit aux grands prêtres et aux officiers du temple qui l'arrêtèrent : « J'étais tous les jours au milieu de vous dans le temple, et vous n'avez pas mis la main sur moi ; mais maintenant c'est votre heure et la puissance des ténèbres » (*Luc*, XXII, 53).

Si cette protection fait défaut à Jésus, c'est que lui-même y a volontairement renoncé ; il sait que son heure est venue, cette heure qu'il a constamment devant les yeux, et pour laquelle il est venu en ce monde (*Jn.*, XII, 27) ; il voit la volonté du Père, et il se soumet : « Afin que le monde sache que j'aime le Père et que je fais ce que le Père m'a commandé, levez-vous et partons » (*XIV*, 31) ; en parlant ainsi, il se rendait au jardin où il savait que le traître allait venir le prendre. Et, même après son arrestation, il sait qu'il lui suffirait de le vouloir pour échapper à ses ennemis : « Crois-tu, dit-il à Pierre, que je ne puis prier mon Père, et qu'il ne m'enverrait pas plus de douze légions d'anges ? mais comment s'accompliraient les Écritures qui prédisent que tout cela doit arriver ? » (*Mt.*, XVI, 5-23). Jésus contemple donc la volonté divine, il y adhère librement et il se livre : « Le Père m'aime parce que je sacrifie ma vie, pour la reprendre ensuite ; personne ne me l'enlève de force ; je la dépose ; j'ai le pouvoir de la déposer, et j'ai le pouvoir de la reprendre. C'est là le commandement que j'ai reçu du Père » (*Jn.*, X, 17-18).

L'AGONIE Cette soumission du Fils au Père ne s'est pas démentie un instant, mais elle a dû surmonter des tentations et des épreuves terribles : non seulement les attaques du prince de ce monde et de ses suppôts, mais des terreurs, des dégoûts qui vont jusqu'à l'agonie. C'est par le récit de cette lutte intime que s'ouvre l'histoire de la passion (1) ; c'en est peut-être la page la plus émouvante et aussi la plus révélatrice : dans les scènes qui suivent, notre contemplation risque de s'arrêter aux tortures atroces de la flagellation et de la croix, aux cris de haine des Juifs, à la cruauté de Pilate, à l'acharnement de Caïphe et des pharisiens ; dans le jardin nous ne voyons ni bourreaux ni juges ; Jésus est seul en face de son Père ; mais il porte les péchés du monde, il en est accablé, et la souffrance est telle qu'il en répand une sueur de sang.

En sortant de Jérusalem, Jésus se retire avec les apôtres au delà du Cédron, au pied du mont des Oliviers, dans le jardin de Gethsémani. Il dit aux disciples : « Pendant que je vais là-bas, veillez et priez ». A la veille des grands événements de sa vie, nous avons vu Jésus passer la nuit en prière ; mais de tous ces événements nul n'était comparable à celui qui va se dérouler demain. Cette fois Jésus ne se retire pas seul ; il prend avec lui ses trois intimes, Pierre, Jacques et Jean, pour les rendre témoins de sa prière et surtout pour les y associer : eux aussi, au cours de cette nuit, vont

(1) *Mt.*, XXVI, 36-46 ; *Mc.*, XIV, 32-42 ; *Luc*, XXII, 40-46. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 311-346. Dans ce récit, les deux premiers synoptiques sont étroitement parallèles ; Luc s'en écarte : il ne distingue pas les trois visites que Jésus fait à ses apôtres ; il rapporte deux traits dont il est le seul témoin : la visite de l'ange et la sueur de sang. Le récit de l'agonie manque chez saint Jean ; par contre, il a seul marqué le premier trouble de Jésus, lors de l'entrée à Jérusalem (XII, 24-27).

être tentés et, pour repousser cet assaut, il leur faudra une grande force qu'ils doivent implorer.

Et, s'étant avancé un peu, il tombait contre terre et il priait pour que, s'il était possible, cette heure passât loin de lui. Et il disait : « Abba, Père ! tout t'est possible ; éloigne de moi cette coupe ; mais pas ce que je veux, mais ce que tu veux ». Et il vint et il les trouva endormis, et il dit à Pierre : « Simon, tu dors ? Tu n'as pas pu veiller une heure ? Veillez et priez afin de ne pas entrer en tentation ; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible ». Et, s'étant écarté de nouveau, il priait, disant les mêmes paroles. Et, étant revenu, il les trouva endormis, car leurs yeux étaient appesantis, et ils ne savaient que lui répondre. Et il vint pour la troisième fois, et il leur dit : « Dormez maintenant, et reposez-vous. C'en est fait, l'heure est venue ; le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs. Levez-vous, allons ! Celui qui me livre est tout près » (*Mc.*, XIV, 35-41).

Ce récit de l'agonie du Seigneur a été pour les païens un scandale. A la fin du second siècle, Celse écrivait : « Si les choses se sont passées comme il le voulait, s'il a été frappé en obéissant à son Père, il est clair que rien n'a pu lui être dur ni pénible, puisqu'il était Dieu et voulait tout cela. Pourquoi donc se lamente-t-il ? pourquoi gémit-il ? pourquoi cherche-t-il à éviter la mort qu'il redoute, disant : O Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi ! » (1).

Ces objections ne nous intéressent aujourd'hui que par la réaction qu'elles accusent : dans ce monde dur et sans cœur (*Rom.*, I, 31), cette agonie, si cruellement sentie, si simplement décrite, devait paraître une faiblesse. Les évangélistes connaissaient cet état d'esprit ; ils n'ont rien voilé : ils raconteront avec la même sincérité transparente toute la passion, les défaillances des apôtres, les tortures et la mort de Jésus, comme ils racontent ici son agonie. Ce mystère de souffrance et d'humiliation qui avait tant épouvanté les apôtres et qu'ils se refusaient à admettre, sera pour tout chrétien « la force et la sagesse de Dieu » (*I Cor.*, I, 24).

Judas arrive, conduisant une troupe nombreuse, munie de glaives et de bâtons : les chefs, « princes des prêtres, officiers du temple et anciens » avaient tenu à la conduire eux-mêmes ; un détachement de soldats romains les accompagne pour leur prêter main-forte. Jésus marche au devant d'eux ; Judas lui donne un baiser. Pierre tente une résistance à main armée. Jésus l'arrête, et guérit Malchus ; puis il se livre à ses ennemis : « Ne boirai-je pas la coupe que mon Père m'a donnée à boire ? » (*Jn.*, XVIII, 11). Alors les disciples l'abandonnèrent tous, et prirent la fuite.

**JÉSUS CHEZ ANNE
ET CHEZ CAÏPHE** Jésus est entraîné d'abord chez Anne ; le vieux pontife n'est plus grand prêtre, mais il l'a été longtemps ; ses cinq fils le furent après lui et, en cette année, c'est son gendre Caïphe qui détient le souverain pontificat.

(1) *Ap. Origen., c. Cels.*, II, 21 (*P. G.*, XI, 841) ; cf. *ibid.*, 9 (808).

Cette marque de déférence est donnée au chef de la famille ; puis Caïphe fait comparaître devant lui Jésus et prend en main l'instruction du procès (1).

Il interroge Jésus « sur ses disciples et sur sa doctrine ». Sur ses disciples, Jésus ne répond rien, ne voulant compromettre personne ; sur sa doctrine, il s'en réfère à son enseignement public : « J'ai parlé ouvertement au monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs se réunissent, et je n'ai rien dit en cachette. Pourquoi m'interrogues-tu ? Interroge ceux qui ont entendu ce que je leur ai prêché ; ceux-là savent bien ce que j'ai dit. » Un valet le soufflette ; Jésus reprend : « Si j'ai mal parlé, rends-en témoignage ; si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? »

Ce premier interrogatoire fait sentir à Caïphe que le procès ne s'instruira pas sans peine ; triomphera-t-il de la réserve de l'accusé ? l'amènera-t-il aux déclarations imprudentes qu'il espère ? Il ne le sait pas encore. Du moins il comprend qu'il doit préparer avec soin la séance du matin ; le reste de la nuit y sera consacré. Pendant qu'on emmène Jésus dans la prison où il sera le jouet des sanhédrins et de leurs valets, le Seigneur, en traversant la cour, se détourne et regarde Pierre qui a été introduit là par Jean et qui, interrogé par des servantes et des soldats, se laisse intimider, essaie de se dérober par des équivoques, passe enfin aux reniements formels, et aux serments, et aux imprécations. Le regard de Jésus l'émeut et le sauve ; il sort en sanglotant.

Au lever du jour, Caïphe reprend l'interrogatoire de Jésus (2). Il a réuni en grand nombre des témoins qu'il a subornés ; mais leurs témoignages ne concordent pas. Deux d'entre eux rapportent, en le déformant, ce que Jésus avait dit du temple. Caïphe, sentant que toutes ces charges sont inconsistantes, essaie de compromettre Jésus en provoquant une réponse : « Tu ne réponds rien ? lui dit-il ; qu'est-ce que ce témoignage que ces gens portent contre toi ? » Jésus se tait ; alors le grand prêtre, laissant tomber les faux témoignages, va droit à la question capitale ; adjurant Jésus au nom du Dieu vivant (3), il lui demande : « Es-tu le Christ, le Fils du Béni ? » Jésus répond : « Je le suis. Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Puissance et venant sur les nuées du ciel » (4).

Cette réponse de Jésus allait fatalement provoquer l'arrêt de mort ; il le savait. Il semble le jouet de ses ennemis, contraint par eux à cette

(1) Sur cette succession des faits, cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 366 et n. 1. On suppose ici comme probable une interversion dans le ch. XVIII de saint Jean : le verset 14 est reporté aussitôt après le verset 13 ; c'est ainsi que le texte est lu dans le *Sinaiticus syriaque* et chez saint Cyrille d'Alexandrie.

(2) *Mt.*, XXVI, 59 — XXVII, 2 ; *Mc.*, XIV, 53 — XV, 1 ; *Luc*, XXII, 54 — XXIII, 1.

(3) *Mt.*, XXVI, 63.

(4) *Mc.*, XIV, 61-62 ; cf. *Mt.*, XXVI, 63-64 ; *Luc*, XXII, 66-71.

déclaration qu'il avait toujours refusée. En réalité, c'est lui qui a choisi le terrain sur lequel il veut tomber ; on voudrait faire de lui un séditieux, un blasphémateur du temple : toutes ces accusations s'effondrent ; il faut en venir au grief décisif ; Jésus se prétend-il le Messie, Fils de Dieu ? Ce n'est qu'à contre-cœur que les Juifs se laissent amener là : faire condamner Jésus pour s'être dit le Messie, c'était chose fort périlleuse : la prétention messianique n'était pas de soi un blasphème ; elle ne pouvait l'être que si le Messie se disait en même temps Fils de Dieu ; Jésus l'avait fait entendre en public, par exemple dans la parabole des vignerons ; mais le répéterait-il catégoriquement, devant le sanhédrin ? Tout dépendait de lui, et il avait toujours été si circonspect, si maître de sa parole que ses ennemis pouvaient craindre que, cette fois encore, il ne leur refusât l'affirmation qui devait le perdre. Une autre crainte les pressait : n'était-ce pas, vis-à-vis du peuple, une terrible responsabilité que de condamner à mort quelqu'un qui, sans doute, s'était dit Messie et Fils de Dieu, mais qui avait soutenu sa prétention par tant de miracles ? Ne pourrait-on leur reprocher d'avoir brisé l'espérance d'Israël ? (1).

Cette dernière crainte n'était que trop fondée ; mais, acharnés à la mort de Jésus, ils passent outre. Et ils ne trouvent pas devant eux l'obstacle qu'ils avaient redouté : jusque-là toutes leurs questions s'étaient brisées au silence du Christ ; maintenant le temps est venu de parler : sommé au nom du Dieu vivant, par le grand prêtre, devant le conseil souverain de sa nation, Jésus répond ; il a voulu, le premier des martyrs, porter ce témoignage qui causera sa mort, mais qui fondera la foi de l'Église (2).

Dès qu'il a entendu cette réponse de Jésus, le grand prêtre déchire ses vêtements et dit : « Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous avez entendu le blasphème. Que vous en semble ? » Et tous affirment : Il est digne de mort (3).

JÉSUS DEVANT PILATE ET HÉRODE

Après avoir couvert Jésus de crachats, de soufflets et de coups, ils le conduisent à Pilate (4).

Eux-mêmes exposent assez clairement le motif de leur démarche : « Il ne nous est pas permis de mettre un homme à mort » (*Jn.*, XVIII, 31). A leurs yeux, l'affaire est jugée ; mais la sentence qu'ils ont portée est sans valeur légale ; il faut que Pilate condamne Jésus ; tous leurs efforts vont tendre à cela.

(1) Qu'on se rappelle ce que devait dire saint Paul aux Juifs de Rome : « C'est pour l'espérance d'Israël que je porte cette chaîne » (*Act.*, XXVIII, 20).

(2) Sur ce témoignage suprême, cf. L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. II, p. 40-45.

(3) *Mt.*, XXVI, 65-66 ; *Mc.*, XIV, 63-64.

(4) L'historien juif JUSTIN (*Les Juifs dans l'empire romain*, t. II, p. 134) a fait effort pour détourner de sa nation toute la responsabilité de la condamnation de Jésus, en la faisant retomber sur Pilate seul ; il a été suivi par M. LOISY, dans son édition des *Actes*, p. 309. Rien ne justifie cette déformation des récits évangéliques. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 356-358, 388-390.

Le procureur était en charge depuis quatre ans ; il connaissait assez Jérusalem et la Judée pour comprendre que les accusations qui retentissaient devant son tribunal provenaient de la jalousie des sanhédrites. Fort dédaigneux des Juifs, il se décidait sans peine à sévir contre eux : il en avait fait la preuve récemment encore dans l'affaire des Galiléens, dont il avait mêlé le sang avec leurs sacrifices (1) ; mais il n'entendait pas être l'instrument des haines juives ; volontiers il eût fait ce que fera Gallion à Corinthe vingt ans plus tard (*Act.*, XVIII, 14-17) : renvoyer dos à dos accusateurs et accusé ; il l'essayera, mais les sanhédrites, plus tenaces et plus puissants que les Juifs de Corinthe, lui forceront la main.

Ils avaient condamné Jésus pour blasphème ; ils laissent d'abord dans l'ombre ce grief religieux, et accusent Jésus d'être un séditieux, un prétendant à la royauté, qui trouble toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'à Jérusalem. Pilate avait une police assez vigilante pour savoir à quoi s'en tenir ; il interroge cependant Jésus, se convaincant que cette royauté à laquelle il prétend n'est pas de ce monde, et que Rome n'a rien à en craindre. Entendant parler de la Galilée, il en profite pour renvoyer Jésus à Hérode qui se trouvait alors à Jérusalem (2).

Hérode, depuis longtemps, cherchait à voir Jésus (*Luc*, IX, 9) ; cette curiosité frivole qui, à certains jours, avait pris plaisir à l'entretien de Jean-Baptiste, recherchait Jésus ; le Christ s'y était toujours dérobé, et naguère il avait parlé sévèrement de ce « renard » (*Luc*, XIII, 31). Maintenant, dans l'extrême péril où il se trouvait, le prophète galiléen se prêterait sans doute à ses désirs ; Hérode l'espérait, et il se réjouit de le voir. Mais Jésus, pressé de questions par lui, ne lui répond pas un seul mot. Hérode, blessé, donne par dérision à ce roi des Juifs une robe blanche, et le renvoie à Pilate.

Le procès allait reprendre, et dans de plus mauvaises conditions pour le procureur dont les Juifs avaient senti la faiblesse. Il use en vain des expédients les plus misérables et les plus cruels, donne le choix aux Juifs entre Jésus et Barabbas, fait flageller Jésus et le présente ensuite aux Juifs défiguré, couvert d'une couronne d'épines, en leur disant : « Voilà l'homme ! » Les cris redoublent : « Crucifie-le ! Crucifie-le ! » Pilate avait voulu provoquer la pitié ; il n'a fait qu'encourager la haine. De lassitude et de dégoût, il répond : « Prenez-le vous-mêmes, et crucifiez-le ; pour moi, je ne vois pas de crime en lui. — Nous autres, répliquent les Juifs, nous avons une loi ; et selon cette loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu ».

Devant Pilate, comme dans le sanhédrin, ils sont entraînés malgré eux sur ce terrain religieux où Jésus se renferme et où ils ne voudraient pas le

(1) *Luc*, XIII, 1. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 384-388.

(2) Cette comparaison de Jésus devant Hérode n'est rapportée que par *Luc*, XXIII, 4-12 ; elle a été sans raison mise en doute. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 396 et n. 1.

suivre. Plus tard saint Pierre dira à ses chrétiens : « Que nul de vous ne souffre comme meurtrier, comme voleur ou comme malfaiteur, ou comme avide du bien d'autrui. Mais, s'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait pas honte ; plutôt qu'il glorifie Dieu pour ce nom même » (*I Pel.*, V, 15). Jésus non plus ne sera pas condamné pour avoir soulevé le peuple ou empêché de payer le tribut à César. Le grief décisif, au sanhédrin et devant Pilate, sera sa filiation divine.

Cependant Pilate s'effraie ; il reprend l'interrogatoire : « D'où es-tu ? » Jésus se tait. « Tu ne me réponds pas ? Tu ne sais pas que j'ai le pouvoir de te délivrer et le pouvoir de te crucifier ? — Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en haut ». Pilate, effrayé de la responsabilité qu'il entrevoit, cherche dès lors à arrêter l'affaire ; il est trop tard. « Si tu délivres cet homme, crient les Juifs, tu n'es pas ami de César ; qui-conque se fait roi, se déclare contre César ».

Devant cette menace, Pilate renonce à lutter plus longtemps. Il s'assied sur son tribunal et fait sortir Jésus : « Voilà votre roi. — Enlève-le, enlève-le, crucifie-le ! — Crucifierai-je votre roi ? — Nous n'avons d'autre roi que César ! » Alors il le leur livra pour être crucifié (1).

LA MORT SUR LA CROIX En même temps que Jésus, deux larrons sont envoyés au supplice. Escortés par des soldats romains que conduit un centurion, les trois condamnés, portant leurs croix, s'acheminent vers le Golgotha, mamelon rocheux qui se trouvait hors de la ville, tout près des remparts (2).

Lentement le funèbre cortège se fraie sa voie à travers les rues étroites qu'encombre la foule des pèlerins de la Pâque. Jésus, épuisé par la flagellation, défaille sous le poids de sa croix ; on en charge Simon de Cyrène, et on repart. « Une grande foule de peuple suit, et des femmes qui se lamentent et qui pleurent. Jésus se retourne vers elles : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants... Si l'on traite ainsi le bois vert, qu'en sera-t-il du bois sec ? » (*Luc*, XXIII, 27-30). On arrive au Calvaire, on cloue sur la croix Jésus et les deux larrons ; pendant ce supplice, Jésus prie : « Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font » (*Luc*, XXIII, 33).

Puis les soldats se partagent ses vêtements et tirent au sort sa tunique. Jésus agonise ; la foule le regarde ; des passants l'insultent ; ils ne le

(1) *Jn.*, XIX, 1-16. À ce récit de saint Jean on peut ajouter un trait rapporté par *Mt.*, XXVII, 24-25 : Pilate, se sentant débordé par le tumulte grandissant et ne pouvant plus se faire entendre, se fait apporter de l'eau, se lave les mains en présence du peuple, et dit : « Je ne suis pas responsable de ce sang ; à vous de vous en soucier ». Et tout le peuple répondit : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! »

(2) Sur le site du Calvaire, voir : VINCENT, *Jérusalem*, t. II, p. 89 et suiv. : « Sous réserve des preuves à produire par la suite, on notera dès maintenant que cette authenticité du Calvaire et du Saint Sépulcre est revêtue des meilleures garanties de certitude à espérer en un tel sujet ». Cf. DALMAN, *Les itinéraires de Jésus*, ch. XXI, *Golgotha et le tombeau*, p. 449-496.

connaissent que par les échos du procès qu'ils répètent : « Holà ! toi qui détruis le temple et le rebâties en trois jours, sauve-toi donc toi-même en descendant de la croix ! » (*Mc.*, XV, 29-30). Les chefs ricanent entre eux : « Il a sauvé les autres ; il ne peut se sauver lui-même. Que le Christ, le roi d'Israël, descende maintenant de la croix, que nous voyions et que nous croyions ! » (*ibid.*, 31-32). Les soldats aussi s'en mêlent : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi donc ! » (*Luc*, XXIII, 37). Et de même un des larrons : « N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi donc toi-même, et nous avec toi » ; mais l'autre le reprend : « Comment n'as-tu pas la crainte de Dieu, toi qui subis le même supplice ? Pour nous, c'est justice, nous avons mérité ce que nous recevons ; mais lui n'a rien fait de mal. Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton règne. — Aujourd'hui, répond Jésus, tu seras avec moi en paradis » (*Luc*, XXIII, 39-43).

L'obscurité couvre la terre, le silence se fait autour de la croix, et le petit groupe des fidèles s'approche :

Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie femme de Clopas, et Marie-Madeleine. Jésus, ayant vu sa mère et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voilà ton fils ». Ensuite, au disciple : « Voilà ta mère ». Et depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui (*Jn.*, XIX, 25-27).

Puis, dans le silence un grand cri retentit : « Eloï, Eloï, lama sabachthani ? » Ce sont, en araméen, les premiers mots du psaume XXII : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Au seuil de son ministère public, c'est par les oracles de la Bible que Jésus avait repoussé les tentations ; en cette heure d'agonie, c'est aux psaumes qu'il emprunte sa prière ; l'Évangile n'en a conservé que le premier verset, mais Jésus sans doute a poursuivi la récitation de ce psaume prophétique qui décrit d'avance les tourments du Christ ; il commence par un cri d'angoisse, il s'achève par un chant d'espérance et de triomphe : « Vous qui craignez Iahvé, louez-le !... Car il n'a pas méprisé, il n'a pas rejeté la souffrance de l'affligé ; il n'a pas caché sa face devant lui, et quand l'affligé a crié vers lui, il l'a entendu ».

Jésus fait encore entendre un cri : « J'ai soif ». Les soldats lui tendent une éponge imbibée de vinaigre. Jésus dit : « Tout est consommé » ; et, ayant poussé un grand cri, il ajoute : « Père, je remets mon esprit entre tes mains » ; et, baissant la tête, il expire.

Après la mort de Jésus, le voile du temple se déchire, la terre tremble, les pierres se fendent, les tombes s'ouvrent, des morts saints en sortent et parcourent les rues de Jérusalem ; le centurion s'écrie : « Vraiment, cet homme était fils de Dieu » ; les foules qui avaient assisté à ce spectacle retournent à Jérusalem en se frappant la poitrine.

Un petit groupe de fidèles restait près de la croix : Marie, mère de Jésus, et Jean, son disciple ; les saintes femmes qui naguère le servaient en Galilée

et qui l'ont suivi au Calvaire : Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le Mineur et de Josué, Salomé, et beaucoup d'autres qui étaient montées avec lui à Jérusalem » (*Mc.*, XV, 41). Des soldats, envoyés par Pilate sur la demande des Juifs, s'approchent des crucifiés, brisent les jambes des deux larrons ; et l'un d'eux, voyant que Jésus est déjà mort, lui perce le cœur de sa lance, et il en sort du sang et de l'eau (*Jn.*, XIX, 31-37).

Joseph d'Arimathie, membre du sanhédrin, a obtenu de Pilate la permission d'ensevelir Jésus ; il veut déposer le corps dans le tombeau qu'il s'était préparé à lui-même dans un jardin tout proche du Calvaire. Il vient avec Nicodème qui porte cent livres d'aromates ; ils prennent le corps de Jésus, le lient de bandelettes avec les aromates et le déposent dans le tombeau creusé dans le roc. Les femmes assistent à l'ensevelissement ; rentrées à Jérusalem, elles achètent des aromates et des parfums ; puis elles restent chez elles, parce que le soir tombe et que le sabbat commence.

Le lendemain, jour du sabbat, les grands prêtres et les pharisiens viennent trouver Pilate : « Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur, quand il était encore en vie, a dit : Je ressusciterai après trois jours. Donnez des ordres pour que le tombeau soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne le dérobent et ne disent au peuple : Il est ressuscité des morts. — Vous avez une garde, répond Pilate. Prenez vos sûretés vous-mêmes. » Ils firent donc garder le tombeau, scellant la pierre et mettant des gardes à côté (*Mt.*, XXVII, 62-66).

LA RÉSURRECTION Dès l'aube, les saintes femmes, que ne retient plus le repos sabbatique, courent au tombeau, portant les parfums qu'elles ont achetés l'avant-veille, afin d'achever l'ensevelissement de Jésus. Elles ignorent la présence des gardes, mais elles se souviennent de la grosse pierre roulée à l'entrée du monument et, chemin faisant, elles se disent : « Qui nous roulera la pierre hors de la porte du monument ? »

Et, ayant regardé, elles virent que la pierre, qui était fort grande, avait été roulée de côté. Entrant dans le monument, elles virent un jeune homme assis à droite, revêtu d'une robe blanche, et elles furent saisies de stupeur. Mais il leur dit : « Ne vous effrayez pas. C'est Jésus de Nazareth que vous cherchez, le crucifié. Il est ressuscité, il n'est pas ici. Voyez la place où on l'avait déposé. Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée. Là, vous le verrez comme il vous l'a dit. » Alors, sortant, elles s'enfuirent du monument, tremblantes, hors d'elles-mêmes. Et elles ne dirent rien à personne, car elles avaient peur (*Mc.*, XVI, 1-8).

Marie-Madeleine n'était pas restée avec les autres femmes ; dès qu'elle avait vu la pierre écartée et la tombe ouverte, elle n'avait plus eu qu'une pensée : « Ils ont enlevé le corps du Seigneur, et je ne sais où ils l'ont

mis » (*Jn.*, XX, 2). Elle court d'abord le dire à Pierre et à Jean ; les deux apôtres, tout émus, accourent au sépulcre. Pierre entre le premier, il examine tout : le linceul posé, le linge dont on avait enveloppé la tête, plié à part ; Jean entre aussi, il voit et il croit (*ibid.*, 3-10).

Marie les avait suivis, mais sans entrer dans le sépulcre. Une fois encore, elle se penche à l'intérieur ; elle voit deux anges assis sur la couche funèbre, l'un à la tête, l'autre aux pieds. « Femme, pourquoi pleures-tu ? » Elle ne peut que répéter cette pensée qui l'obsède : « Ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis ». Elle se détourne de la tombe et voit un homme debout, près d'elle ; elle pense que c'est le jardinier. « Seigneur, si vous l'avez emporté, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'enlèverai ». Jésus lui dit : « Marie ! » Elle, s'étant retournée, lui dit : « Rabboni ! — Ne me touche pas, lui dit Jésus, car je ne suis pas encore remonté vers mon Père. Va vers mes frères et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu » (*ibid.*, 11-12).

Ces scènes qui se succèdent si rapidement en ce matin de Pâque nous montrent, à travers la transparence de ces récits si simples et si sobres, le désarroi des disciples les plus fidèles, que la mort du Maître a brisés, et leur lenteur à croire ; l'amour est toujours aussi ardent, mais l'espérance est éteinte. Les saintes femmes ne sentent, à la découverte de la pierre déplacée, du tombeau vide, qu'un nouveau coup qui les déconcerte : « Ils ont enlevé le Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis ». Madeleine surtout, absorbée par sa douleur, ne fait pas attention aux anges, aperçoit sans le regarder Celui qui lui apparaît ; elle n'est arrachée à son deuil que par la voix de Jésus : le Bon Pasteur appelle ses brebis par leur nom ; et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix.

APPARITIONS AUX APÔTRES Les apôtres et les autres disciples sont, comme les saintes femmes, lents à croire. Au cours de cette journée, les disciples d'Emmaüs diront encore : « Quelques femmes, de celles qui sont avec nous, nous ont effrayés ; elles sont allées dès le matin au tombeau, elles n'ont pas trouvé son corps, et elles sont revenues en disant qu'elles avaient vu des anges qui disaient qu'il est vivant. Quelques-uns d'entre nous sont allés au tombeau, et ont tout trouvé comme avaient dit les femmes, mais lui, ils ne l'ont pas vu » (*Luc*, XXIV, 22-24).

Les apôtres ne seront convaincus que par le témoignage de Pierre : « Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon » (1) ; c'est par ces mots qu'ils accueilleront le récit des deux disciples d'Emmaüs, quand ceux-ci, tout émus de l'apparition du Seigneur, viendront à leur

(1) Cette apparition à saint Pierre est des plus fermement attestées : par saint Paul (*I Cor.*, XV, 5) et par saint Luc (XXIV, 34), mais elle n'est pas racontée dans le détail.

raconter au Cénacle (1). Et pendant que les deux disciples racontent comment Jésus les a rejoints sur la route et s'est entretenu avec eux et comment enfin ils l'ont reconnu, à la fraction du pain, Jésus est soudain au milieu des apôtres dans ce cénacle fermé : « Paix à vous, c'est moi, ne craignez pas » ; et pour se faire reconnaître, il leur montre ses mains et son côté ; puis de nouveau :

« Paix à vous. Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. » Et il souffla sur eux en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez leurs péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils seront retenus » (2).

Jésus cependant a prescrit à ses disciples de retourner en Galilée ; c'est là qu'il leur a donné rendez-vous (3) ; c'est là en effet qu'auront lieu plusieurs des apparitions les plus importantes. Les apôtres en ignorent la date et, en les attendant, ils se groupent autour de saint Pierre et le suivent à la pêche. Après une nuit de travail infructueux, Jésus apparaît sur le rivage, se fait reconnaître par une pêche miraculeuse et, après le repas qu'il prend avec eux, il s'adresse particulièrement à saint Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? — Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime ». Trois fois Jésus répète sa question ; à la troisième fois, l'apôtre, plus vivement ému par l'insistance du Seigneur et le souvenir de sa chute, répond : « Seigneur, tu sais toutes choses ; tu sais que je t'aime ». Et cette triple confession est récompensée par une triple investiture : « Pais mes agneaux », lui dit Jésus ; puis par deux fois : « Pais mes brebis ». Et à l'apôtre ainsi relevé devant tous et confirmé dans son rôle de pasteur et de chef, le Christ prédit le martyre qui l'attend : « Tu étendras les mains, et un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudras pas aller » (*Jn.*, XXI, 10-24).

Peu de temps sans doute après cette apparition eut lieu la manifestation solennelle entre toutes qu'a rapportée saint Matthieu (XXVIII, 16-20) :

Les onze disciples allèrent en Galilée, sur la montagne que Jésus leur avait marquée, et le voyant, ils se prosternèrent, mais quelques-uns doutèrent. Et, s'approchant, Jésus leur parla en ces termes : « Toute puissance m'a été donnée, au ciel et sur terre. Allez donc, et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle ».

Lors de leur première mission, Jésus avait dit aux apôtres : « N'allez pas chez les gentils ; n'entrez pas dans les villes des Samaritains ; mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël » (*Mt.*, X, 5-6). Maintenant toutes les barrières sont tombées : les apôtres sont envoyés à toutes les

(1) Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 446-449.

(2) *Jn.*, XX, 19-25 ; *Luc*, XXIV, 36-43. Huit jours après, nouvelle apparition en présence de saint Thomas (*Jn.*, XX, 26-29).

(3) Ce rendez-vous, marqué par *Mt.*, XXVIII, 7, et *Mc.*, XVI, 7, s'explique par l'importance des apparitions de Galilée ; il n'efface pas la mention très-expressive des apparitions de Jérusalem. Cf. *Vie et enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 454-457.

nations. Cette mission universelle s'autorise d'un pouvoir souverain : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur terre ». Tout cela est le fruit de la passion du Christ : « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi ». Et pour cette œuvre immense, Jésus sera, jusqu'à la fin du monde, avec ses apôtres, avec l'Église.

L'ASCENSION Un dernier mystère consacre et transfigure tout cet enseignement du Fils de Dieu ici-bas : son Ascension. Naguère il disait aux Juifs : « Vous êtes d'en bas ; je suis d'en haut » (*Jn.*, VIII, 23) ; et à Nicodème : « Nul n'est monté au ciel, sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme » (III, 13) ; et à ses auditeurs de Capharnaüm : « Cela vous scandalise ? (Que sera-ce) si vous voyez le Fils de l'homme monter là où il était d'abord ? » (VI, 62). Par tous ces traits Jésus entraînait vers le ciel la foi naissante de ceux qui l'écoutaient. Le même enseignement va être proposé aux apôtres, à toute l'Église, et dans une telle lumière qu'ils ne pourront plus l'oublier.

Les apôtres sont rentrés à Jérusalem ; une fois encore Jésus est revenu parmi eux ; il a partagé leur repas ; il leur recommande de rester à Jérusalem et d'y attendre l'Esprit-Saint qu'il leur a promis au nom du Père. Même alors, les apôtres ne peuvent oublier leur rêve de restauration nationale : « Seigneur, est-ce maintenant que vous allez rétablir le royaume d'Israël ? — Il ne vous appartient pas, leur répond le Seigneur, de connaître les temps et les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui viendra en vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, en Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (*Act.*, I, 4-8).

Tout en poursuivant cet entretien, on était parvenu au sommet du mont des Oliviers : il y a quarante jours, Jésus et ses apôtres avaient parcouru la même route ; le Maître se rendait au jardin de l'agonie ; les apôtres, à l'épreuve suprême qui allait les abattre et les disperser. Maintenant tout est relevé pour jamais, et Jésus monte au ciel.

Ayant ainsi parlé, Jésus, sous les yeux des apôtres, s'éleva de terre, et une nuée le reçut (1), le cachant à leurs regards. Et, tandis que leurs yeux restaient fixés sur Jésus qui montait au ciel, deux hommes vêtus de blanc se tinrent près d'eux, et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous ainsi, regardant au ciel ? Ce Jésus qui a été enlevé d'au milieu de vous au ciel, en reviendra comme vous l'y avez vu monter » (*Act.*, I, 9-11).

Les apôtres redescendirent joyeux à Jérusalem ; mais le souvenir de cette vision ne les quittera plus ; à leurs fidèles ils rediront avec saint

(1) La nuée est le voile mystérieux qui cache Dieu aux hommes ; c'est dans la nuée que Dieu apparaissait dans l'Ancien Testament ; c'est d'une nuée qu'il s'est fait entendre au baptême et à la transfiguration du Seigneur. La nuée de l'Ascension fait entendre aux apôtres que Jésus est désormais entré dans sa gloire et que c'est par la foi, sous un voile, que d'ici-bas nous pouvons l'atteindre.

Paul : « Cherchez ce qui est là-haut, là où le Christ est assis à la droite de Dieu ; pensez à ce qui est là-haut, non à ce qui est ici-bas » (*Col.*, III, 1-2). L'Esprit-Saint va venir, éclairant pour eux ces horizons immenses ; il ne sera plus question du royaume d'Israël, mais du royaume d'en haut, où Jésus siège et les attend.

CHAPITRE II

LA PRÉDICATION DES APOTRES ET LES DÉBUTS DE L'ÉGLISE (1)

§ 1. — La Pentecôte.

LE LIVRE DES ACTES La vie publique du Christ fut, dès les toutes premières années de l'Église, l'objet de la catéchèse apostolique, et nos évangiles synoptiques sont l'écho de cette prédication ; ils se présentent à nous comme le témoignage que l'Église rend à son Seigneur. Le livre des Actes n'a pas ce caractère ; c'est l'œuvre personnelle de saint Luc ; l'écrivain sacré a apporté à sa tâche non seulement une probité consciencieuse, mais une pieuse vénération ; l'histoire des premières années de l'Église lui est chère et sacrée ; toutefois c'est lui-même qui en a tissé la trame ; cette histoire est vraiment son œuvre.

C'est d'ailleurs une esquisse plutôt qu'une histoire complète. Nous connaissons bien mal ces premières années de l'Église ; nous en savons pourtant assez pour constater que saint Luc n'a pas voulu tout raconter. L'épître aux Romains et le récit même des Actes (chap. XXVIII) attestent l'existence d'une église à Rome ; nous voudrions connaître son origine, son développement ; les Actes n'en parlent pas. Les épîtres de saint Paul nous révèlent bien des traits de la carrière de l'apôtre que saint Luc a passés sous silence (2).

Le titre même du livre ne doit pas faire illusion : ce ne sont pas les actes de tous les apôtres qui nous y sont rapportés ; Pierre remplit les premiers chapitres, Paul toute la suite ; les autres apôtres apparaissent

(1) BIBLIOGRAPHIE. — FOUARD (C.), *Les origines de l'Église, Saint Pierre*. Paris, 1904. — LE CAMUS (Mgr), *L'œuvre des apôtres*. Paris, 1905, 3 vol. — JACQUIER (E.), *Les Actes des apôtres*. Paris, 1926. — BOUDOU (A.), *Actes des apôtres*. Paris, 1933. — WIKENHAUSER (A.), *Die Apostelgeschichte und ihr Geschichtswert*. Münster, 1921 (Ouvrages catholiques). — WEIZSÄCKER (C.), *Das apostolische Zeitalter*, Tübingen, 1886 ; 3^e édit., 1902. — WEISS (J.), *Das Urchristentum*, Göttingen, 1917. — MAC GIFFERT (A. C.), *A History of Christianity in the Apostolic Age*, Edinburgh, 1897. — FOAKES JACKSON (F. J.) and KINSOPP LAKE, *The Beginnings of Christianity*, London, 1920-1933, 5 vol. Les deux premiers volumes contiennent des Prolégomènes ; le troisième, une édition des Actes ; les deux derniers, des notes et des études sur le livre des Actes. — MEYER (E.), *Ursprung und Anfänge des Christentums*. Stuttgart, 1921-1923, 3 vol. Le premier volume est consacré aux évangiles ; le deuxième, au judaïsme et à Jésus de Nazareth ; le troisième, aux Actes et à l'histoire des origines chrétiennes. — BOUSSER (W.), *Kyrios Christos*, Göttingen, 1913 ; 2^e édit., 1921.

(2) Cf. *infra*, chap. III, *Les missions de saint Paul*.

à peine ; dans la première partie du livre, les missionnaires les plus actifs sont des personnages de second plan : Étienne, Philippe, Barnabé ; ces lacunes seront plus tard vivement senties, et l'on cherchera à les combler par des Actes apocryphes. Dans le choix fait par l'auteur des Actes il faut voir sans doute la conséquence des conditions où il s'est trouvé : Luc a été compagnon de saint Paul, et, pendant son séjour à Césarée, il a connu Philippe, de même qu'à Antioche il avait approché Barnabé ; il ne faut surtout pas oublier que ce livre, comme tous ceux du Nouveau Testament, n'a pas pour but de contenter la curiosité en racontant des faits, si intéressants soient-ils, mais qu'il se propose de soutenir et d'éclairer la foi. Luc poursuit ce but en décrivant d'abord les origines de l'Église, à Jérusalem, puis sa merveilleuse expansion dont lui-même a été le témoin et l'artisan.

*LES PREMIÈRES ANNÉES ;
LEUR CARACTÈRE*

Avant d'entrer dans le détail de cette histoire, on est frappé de quelques traits qui apparaissent à première vue et qui caractérisent ces premières années de l'Église naissante, au lendemain de la mort de Jésus. Et d'abord, c'est le vide immense laissé par le départ du Maître. On ne trouvera plus jamais dans l'histoire de l'Église une personnalité comparable à celle du Christ ; saint Jean dira du Baptiste : « Il n'était pas la lumière, mais il était venu rendre témoignage à la lumière » ; il en va de même ici : les apôtres, même les plus grands, ne sont pas la lumière ; ils la reflètent, ils la propagent, ils n'en sont pas le foyer. Jamais plus on n'entendra cette parole souveraine de quelqu'un qui parle en son propre nom, qui commande de sa propre autorité, qui revendique pour soi-même le don total des âmes. Cette constatation est pour nous toute simple ; il n'en est pas pourtant qui ait plus de conséquences.

Un autre trait nous frappe aussi : le développement du christianisme est lentement progressif, sans secousse, sans hâte, et même sans plan préconçu par les hommes ; les apôtres ne devancent pas l'action du Saint-Esprit, ils l'attendent, ils l'accueillent, ils s'y soumettent, ils y collaborent docilement. Ils gardent du judaïsme tout ce qui n'est pas incompatible avec la foi chrétienne ; ils sont assidus au temple et à la prière publique, déferents aux autorités de leur nation tout en revendiquant l'inaliénable liberté de leur ministère ; leur prédication est prudente sans faiblesse et s'appuie sur la foi juive pour élever les âmes par degrés jusqu'au Christ. Ils sont bien les disciples du Messie humble et doux, qui ne brise pas le roseau froissé, qui n'éteint pas la mèche fumante, et l'on est surpris de voir si fidèles à l'esprit évangélique des hommes jusque-là violents et impulsifs, tous plus ou moins « fils du tonnerre ». Mais, en même temps qu'on admire dans les faits la sagesse du Christ,

l'unction de l'Esprit, on doit aussi remarquer dans le récit la fidélité du narrateur, rapportant avec tant de vérité un passé si rapidement et si profondément transformé.

LES APÔTRES À JÉRUSALEM Le prélude de cette histoire est le récit de l'Ascension du Seigneur (1). Cette manifestation de la gloire du Christ est désormais pour les apôtres une des principales lumières de leur foi ; elle les provoque à tendre là-haut, « où le Christ est assis, à la droite de Dieu » ; elle soutient leur espérance, car ils savent qu'il reviendra du ciel où il est monté. Ce retour, qu'ils attendent avec une certitude infaillible et une grande impatience, devra les trouver vigilants. Ils travailleront donc comme des serviteurs fidèles que l'arrivée du Maître ne doit pas surprendre, comme des amis qui n'ont plus qu'un désir : être avec le Seigneur.

Ils rentrent à Jérusalem. Cette réunion et ce séjour constituent un des faits les plus indiscutables de l'histoire des origines chrétiennes, et un de ceux qui accusent le plus manifestement le mandat du Christ. Les apôtres sont des galiléens (I, 11 ; II, 7) ; ils sont pour la plupart des pêcheurs ; rien ne les fixe à Jérusalem, sinon l'ordre de Jésus ; ils n'ont rien à y faire sinon à rendre témoignage de lui. Il est sûr pourtant qu'ils y sont et qu'ils y demeurent. L'histoire de l'Église naissante se déroule loin de la Galilée, de Capharnaüm, du lac, de tout ce qui avait été le cadre de l'activité de Jésus. Tout se passe à Jérusalem. Cela s'explique par un précepte du Seigneur, rapporté par saint Luc (I, 4-8) : Jérusalem était pour les apôtres le théâtre de la mort de Jésus et le centre du pouvoir de ses ennemis ; ni leurs souvenirs ni leur sécurité ne leur conseillaient d'y rester. Mais c'était là que le Seigneur les voulait ; ils devaient tenter un suprême effort pour sauver la « cité du grand Roi » ; sans doute elle périra ; du moins un bon nombre de ses enfants échapperont à la catastrophe ; l'Église sera pour eux l'arche du salut. Tandis que l'arche se construit, pendant les premières années du moins, la petite communauté jouira à Jérusalem d'une certaine tolérance. Les apôtres seront maltraités, injuriés, mais non point persécutés à mort ; quand la persécution éclatera, frappant saint Étienne et les hellénistes, l'Église aura pu déjà s'établir et s'enraciner.

Le premier événement qui nous soit rapporté, avant même la Pentecôte, est l'élection de saint Mathias (I, 15-26). Ce fait est révélateur, à plus d'un titre : il manifeste d'abord l'importance qu'on attache au collège apostolique : la défection de Judas y a laissé un vide ; il faut le remplir sans tarder. Ce qu'on exige de l'élu, ce sont sans doute des qualités morales, mais celles-là sont supposées, et vraisemblablement on les trouve

(1) Nous l'avons commenté ci-dessus (p. 124).
Histoire de l'Église, T. I.

chez tous ceux qui sont susceptibles d'être choisis ; c'est plus particulièrement la connaissance personnelle de Jésus, dont tout apôtre doit être le témoin et ne veut être que cela. Les apôtres en effet ne sont pas des maîtres indépendants ; ils ont présent à l'esprit le précepte du Seigneur : « Vous n'avez qu'un maître, le Christ » ; jamais ils n'établiront leur autorité comme indépendante, jamais ils ne dresseront leur chaire. Leur témoignage doit porter sur toute la vie publique du Christ, « depuis le baptême de Jean jusqu'à l'Ascension » ; le reste, les années de l'enfance et de la vie cachée, est, à l'origine, en dehors du cadre de la prédication apostolique. En même temps qu'elle nous fait connaître le rôle indispensable de l'apôtre et la loi qui s'impose à lui, cette élection nous manifeste la primauté de Pierre : c'est lui qui prend l'initiative de cette démarche et qui la dirige. Au reste, toute l'histoire de ces premières années montre à l'évidence cette primauté (1). Les disciples présentent deux candidats, Joseph et Mathias, mais ne choisissent pas entre eux ; le choix appartient au Seigneur ; lui seul a qualité pour recruter les apôtres ; pour connaître sa volonté, on l'implore et l'on recourt au tirage au sort. Ce mode d'élection était motivé par le caractère exceptionnel de l'apostolat ; on ne le retrouvera plus désormais. C'est ainsi que saint Mathias fut désigné et prit rang à côté des onze apôtres.

Cette élection eut lieu dans la « salle haute » (2) où l'Église était rassemblée ; les apôtres y sont à demeure, et avec eux, persévérant dans la prière, Marie, mère de Jésus, et des femmes, et les frères du Seigneur ; il y avait là au total cent vingt personnes (I, 15). C'est le premier noyau de l'Église ; c'est ce petit troupeau que Jésus avait groupé autour de lui, et que son souvenir maintenait uni (3).

LA PENTECOTE

Au jour de la Pentecôte, « soudain du ciel un bruit retentit, comme d'un vent violent, et il remplit toute la maison où ils étaient assis ; en même temps leur apparurent des langues comme de feu, et une se posa sur chacun d'eux, et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer » (II, 1-4).

En ce jour l'Église est fondée. Trente ans plus tôt, l'Esprit-Saint était descendu sur la Vierge Marie, et elle avait conçu le Fils de Dieu ; aujourd'hui,

(1) Cf. WEISZÄCKER, *op. cit.*, p. 12-13 ; WERNLE, *Die Anfänge unserer Religion*, p. 85, et *infra*, chap. VI, § 2.

(2) Cette salle, appelée *conaculum* par la Vulgate, était-elle le cénacle où Notre-Seigneur avait célébré la dernière Cène ? Il se peut, mais rien ne le prouve ; tout ce que dit saint Luc, c'est que cette salle servait de demeure aux apôtres ; on a supposé qu'elle se trouvait dans la maison de Marie, mère de Jean-Marie, où l'on voit plus tard (XII, 12) les apôtres réunis, mais cette hypothèse, elle aussi, est gratuite.

(3) Il y avait dès lors d'autres disciples du Seigneur : une apparition avait eu pour témoins plus de cinq cents disciples (I Cor., XV, 6) ; la prédication des apôtres va bientôt les affermir dans la foi et les grouper ; mais, dans ces jours d'attente, la plupart sont dispersés ; cent vingt seulement sont réunis au cénacle.

d'hui, l'Esprit-Saint descend de nouveau sur Marie, sur les apôtres, sur tous les disciples rassemblés au cénacle, et de ces hommes il forme l'Église, le corps mystique du Christ.

Cette effusion de l'Esprit devait être un des caractères de l'ère messianique. Sur le Messie lui-même l'Esprit devait descendre et se reposer (*Is.*, XI, 2; XLII, 1 et suiv.); mais tout autour de lui, il devait se répandre : « Je leur donnerai un seul cœur, je mettrai en eux un esprit nouveau ; j'enlèverai leur cœur de pierre et je leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils marchent dans mes commandements et qu'ils gardent mes jugements ; je répandrai sur la maison de David et sur l'habitant de Jérusalem un esprit de grâce et de prière » (1). Jésus avait renouvelé ces promesses (2) ; mais sa mort seule pouvait en garantir l'effet ; jusque-là, « l'Esprit-Saint n'était pas donné » (3). Maintenant Jésus est mort, il a été glorifié, il a quitté les siens ; selon sa promesse, il leur envoie l'Esprit-Saint.

Ce don de l'Esprit-Saint sera sans cesse renouvelé dans l'Église ; « quiconque n'a pas l'Esprit du Christ, celui-là n'est pas au Christ » (*Rom.*, VIII, 9). L'effusion de l'Esprit sur le centurion Corneille et les païens qui l'entourent sera pour saint Pierre la preuve décisive de la vocation des gentils : « Peut-on refuser le baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit comme nous l'avons reçu ? » (*Act.*, X, 47). Mais aussi on ne peut pas être pleinement chrétien, si l'on n'a pas reçu ce don : les gens de Samarie, convertis par saint Philippe et baptisés par lui, doivent recevoir l'imposition des mains des apôtres et, par là, le Saint-Esprit (4).

Ainsi ce trésor le plus précieux est aussi le plus commun ; il n'est point, dans l'Église, réservé à une élite ; il appartient à tous les chrétiens. Il est certain que l'Esprit, conféré à tous, ne répartira pas à tous les mêmes dons ; mais ce sera « un seul et même Esprit qui distribue à chacun ses dons comme il le veut » (*I Cor.*, XII, 11).

L'effusion de la Pentecôte ne produit pas seulement une transformation intime des âmes ; elle a aussi un grand rayonnement. On le sent dès ce jour à Jérusalem ; la fête avait amené dans la ville sainte des gens de « toutes les nations qui sont sous le ciel » ; le grand bruit qui avait retenti au cénacle les fait accourir ; en approchant, ils sont dans la stupeur, chacun entendant les disciples parler dans sa propre langue ; certains admirent, d'autres raillent : « Ces gens-là, disent-ils, sont pris de vin » (5). C'est ainsi que plus tard saint Paul écrira aux Corinthiens

(1) *Ezéchiel*, XXXVI, 26 ; XI, 19 ; *Zacharie*, XII, 10 ; cf. *Is.*, XXXII, 15 ; XLIV, 1 et suiv.

(2) *Jn.*, VII, 38 ; XIV, 16 ; XVI, 7.

(3) *Jn.*, VII, 39.

(4) *Act.*, VIII, 17. Cf. XIX, 2.

(5) Ces réactions contradictoires montrent que dans cette première manifestation le don des langues apparaît déjà obscur comme il le sera plus tard, à Corinthe : « Celui qui parle en langues

(I Cor., XIV, 23) : « Si tous parlent en langues et qu'il survienne des non-croyants, ne diront-ils pas que vous êtes fous ? »

DISCOURS DE SAINT PIERRE En présence de cette stupeur et de ces railleries, saint Pierre se lève ; c'est le prophète qui interprète les exclamations de ceux qui ont parlé en langues, c'est surtout le chef de l'Église qui défend ses frères et prêche le Christ. Ces louanges de Dieu qui ont frappé de stupeur les assistants, ce ne sont point des signes d'ivresse ; c'est l'effusion du Saint-Esprit, prédite par le prophète Joël pour les derniers jours ; ces derniers jours sont donc venus ; c'est l'heure du salut :

Israélites, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth, homme autorisé par Dieu auprès de vous par des miracles, des prodiges, des signes..., a été livré selon le dessein et la prescience de Dieu, vous l'avez fixé à la croix par la main des infidèles et vous l'avez mis à mort ; Dieu l'a ressuscité, ayant délié les liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il restât au pouvoir de la mort.

Après avoir prouvé par le témoignage de David (*Ps. XV (XVI), 8-11*) la résurrection du Christ par Dieu, Pierre poursuit :

Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, nous en sommes tous témoins. Ayant donc été élevé à la droite de Dieu, et ayant reçu l'Esprit-Saint promis, il l'a répandu comme vous-mêmes le voyez et l'entendez... Car David n'est pas monté aux cieux, mais il dit lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis l'escabeau de tes pieds. Que toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous avez crucifié (*Act., II, 22-36*).

Ce discours de saint Pierre est le plus ancien document de l'apologétique et de la prédication chrétiennes ; son caractère archaïque est une garantie de son authenticité : à la date où saint Luc écrivait les Actes, il y avait longtemps que ces formules prudentes avaient été dépassées ; elles l'étaient déjà, dès ce premier jour de l'Église, par la foi de saint Pierre et des autres apôtres ; la profession solennelle émise à Césarée de Philippe : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant », est beaucoup plus explicite que ce que nous lisons ici : « Jésus de Nazareth, homme autorisé par Dieu... » ; mais dans ces premiers temps de la prédication chrétienne, c'est ainsi que le messianisme est le plus souvent présenté aux Juifs. Il faut remarquer toutefois que, quelle que soit la réserve intentionnelle de cette prédication, le messianisme qu'elle revendique pour Jésus, dans ce discours même, est beaucoup plus transcendant que celui que les Juifs rêvaient : avec toutes les précautions de langage qui s'imposaient, saint Pierre rappelle aux Juifs que le roi David est mort, qu'il a été enterré, que son tombeau est au milieu de nous, qu'il

s'édifie lui-même ; celui qui prophétise, édifie l'Église » (I Cor., XIV, 4). Les auditeurs reconnaissent leurs propres langues ; mais ce qu'ils distinguent ce sont des exclamations, des louanges de Dieu.

n'est pas monté au ciel. Jésus au contraire est ressuscité, est monté aux cieux, et c'est ainsi que Dieu l'a manifesté Seigneur et Christ.

Beaucoup de Juifs sont touchés et disent à Pierre et aux apôtres : « Que devons-nous faire ? » C'est ce que demandaient à Jean-Baptiste les pénitents qui se pressaient autour de lui (*Luc*, III, 10 et s.) ; le Précurseur leur prêchait la justice, leur recommandait le baptême ; mais ce n'était qu'un baptême d'eau : « Moi je vous baptise dans l'eau ; celui qui est plus fort que moi vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu » (*ibid.*, III, 16). Le jour de ce baptême est venu : « Faites pénitence, dit saint Pierre aux convertis, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour la rémission de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit » (*Act.*, II, 38) (1).

PREMIÈRE EXPANSION DE L'ÉGLISE Les convertis furent dociles à la parole de Pierre ; ils reçurent le baptême, et en ce jour environ trois mille âmes entrèrent dans l'Église.

Cette effusion du Saint-Esprit, cette expansion puissante de la foi chrétienne, c'est le premier branle d'un mouvement d'évangélisation qui ne s'arrêtera plus ; saint Pierre le faisait comprendre à la fin de son discours : « C'est à vous et à vos fils que s'adresse cette promesse (de l'Esprit), et à ceux qui sont au loin, autant qu'en appellera le Seigneur notre Dieu » (II, 39). Les auditeurs de Pierre ne sont pas seulement des Juifs de Jérusalem ; il y a là « des Parthes et des Mèdes et des Élamites, et des habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie, de la Phrygie et de la Pamphylie, de l'Égypte et de la Lybie cyrénaïque, des Romains résidant à Jérusalem, des Juifs et des prosélytes, des Crétois et des Arabes » (II, 9-11).

Ces gens ne sont pas, pour la plupart, fixés à Jérusalem ; la fête passée, ils vont retourner chez eux ; ils y porteront la foi et les dons du Saint-Esprit qu'ils viennent de recevoir. Ils ne seront point des fondateurs d'églises, mais des missionnaires ; leur action répandra la semence évangélique à travers tout le monde romain. On voit, dès le temps de la persécution soulevée à Jérusalem contre saint Étienne, qu'il y a à Damas un groupe de chrétiens ; ils sont assez connus pour que Saul sollicite et obtienne contre eux des pouvoirs du sanhédrin. Un peu plus tard nous constaterons que la foi chrétienne a été portée à Rome et, vraisemblablement, à Alexandrie. Cette première diffusion du christianisme n'est pas

(1) Le rite du baptême n'est pas décrit dans ce texte. Nous savons par la *Didaché*, VII, 3, que le baptême était normalement administré par immersion, mais qu'il pouvait, exceptionnellement, être administré par aspersion ; ce rite est le plus probable dans le cas du baptême de saint Paul (*Act.*, IX, 18 ; XXII, 16), du géolier de Philippiques et de sa famille (XVI, 33) ; cf. A. d'ALÈS et J. COPPENS, art. *Baptême*, dans *Suppl. au Dict. de la Bible*. On peut remarquer que saint Pierre (*Act.*, X, 48) et saint Paul (*I Cor.*, I, 14, 17) font administrer le baptême plutôt qu'ils ne l'administrent eux-mêmes.

l'œuvre des apôtres, demeurés à Jérusalem ; il faut l'attribuer, pour une grande part, à l'action individuelle des pèlerins venus à Jérusalem, qui y ont trouvé la foi chrétienne et qui l'ont rapportée dans leurs cités et dans leurs provinces. Ainsi, dès le premier jour de l'Église, se réalisent les paraboles évangéliques du règne de Dieu ; c'est le grain de sénévé qui déjà dresse ses premières pousses ; c'est le levain qui travaille non plus seulement le monde juif, mais le monde hellénique et romain, et le fait fermenter.

A Jérusalem même, l'Église grandit et rayonne :

(Les disciples) persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans l'union, dans la fraction du pain, dans les prières. Toute âme était en crainte, et il se faisait beaucoup de prodiges et de miracles par les apôtres. Tous les croyants étaient réunis dans un même lieu et avaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et les partageaient entre tous, selon que quelqu'un en avait besoin. Et chaque jour ils étaient assidus d'un même cœur au temple, ils rompaient le pain à la maison, et prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et trouvant grâce auprès de tout le peuple. Et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés (II, 42-47).

Un peu plus bas, après le récit du miracle du temple et des premières poursuites, saint Luc contemple une fois de plus et décrit cette vie des premiers chrétiens :

La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme ; nul ne disait que quoi que ce fût de ses biens lui appartint en propre, mais tout était commun entre eux. Et avec une grande puissance les apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et une grande grâce était sur eux tous. Car il n'y avait aucun indigent parmi eux ; car tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, et apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu, et le déposaient aux pieds des apôtres ; et l'on distribuait à chacun selon qu'il avait besoin (IV, 32-35).

Certains historiens voient dans ces récits de conversions et dans ces descriptions de la vie chrétienne primitive des peintures idylliques, rêvées par saint Luc ; les chiffres, pensent-ils, sont forcés ; la sympathie du peuple est invraisemblable, tout autant que les miracles des apôtres (1). De telles défiances ne sont pas justifiées : conversions nombreuses et sympathie du peuple s'expliquent par la grâce des prémices, si abondamment répandue, et aussi par le souvenir laissé par le Seigneur Jésus à Jérusalem ; ses discours, ses œuvres vivent encore dans toutes les âmes ; les miracles et les paroles de Pierre en vivifient le souvenir ; ceux qui naguère ont été profondément touchés sont de nouveau saisis par cette prédication si simple et si efficace, cette vie surtout qui apparaissait aux Israélites fidèles comme l'idéal de la vie religieuse qu'ils poursuivaient.

L'Église de tous les temps vénéra ces admirables tableaux comme un modèle de vie chrétienne ; elle reconnaitra cependant que même dans cette clarté des premiers jours il y a des ombres : ce qui sera dit

(1) WEISZAECKER, *op. cit.*, p. 21-23 ; RENAN, *Les apôtres*, p. 48.

bientôt des veuves négligées et des murmures, montre que même alors l'infirmité humaine se faisait sentir et qu'il serait exagéré de prendre tous les traits à la lettre, par exemple celui-ci : « Il n'y avait pas d'indigents parmi eux. » Malgré ces défauts humains, qui s'accroissent bientôt, on trouve dans cette vie des premiers chrétiens la réalisation la plus fidèle de la morale évangélique, telle que le Seigneur l'avait enseignée dans le sermon sur la montagne et particulièrement dans les béatitudes ; vraisemblablement la forme que les béatitudes ont gardée chez Luc porte la trace de cette pauvreté volontaire et joyeuse.

LA VIE CHRÉTIENNE

On voudrait, par delà cette esquisse, pénétrer cette vie qu'on entrevoit, du moins en fixer les principaux traits. Dans cette assemblée de disciples, les apôtres apparaissent comme les chefs ; ils sont avant tout les témoins du Christ, mais ils sont aussi les guides spirituels et même les administrateurs de la chrétienté ; ils devront bientôt se décharger de ce souci. Leur action extérieure se manifeste dans les discours de saint Pierre ; toute occasion est saisie de faire connaître Jésus, son rôle de Messie, sa résurrection. Les trois discours qui sont rapportés ici sont provoqués par l'effusion du Saint-Esprit à la Pentecôte (II, 14-40), par la guérison du boiteux (III, 12-26), par la citation devant le sanhédrin (III, 8-12). De tels faits étaient exceptionnels. L'influence quotidienne des apôtres était sans doute plus discrète, atteignant chaque individu ou du moins chaque famille dans l'intimité de la vie domestique, prêchant à l'oreille plus souvent que sur les toits.

À côté des grands discours apologétiques, on ne peut oublier la catéchèse apostolique que les évangiles nous font connaître : la vie de Jésus, « depuis le baptême de Jean jusqu'à l'Ascension », ses enseignements, ses miracles aussi étaient le thème des entretiens quotidiens par lesquels les nouveaux disciples étaient initiés à l'Évangile. Que de paroles du Christ nous reviennent à la mémoire quand nous considérons ces premiers chrétiens ! Avant tout, le sermon sur la montagne, les béatitudes, mais aussi tant d'autres sentences, par exemple : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos ; prenez mon joug sur vous et mettez-vous à mon école, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes ; car mon joug est doux, et mon fardeau est léger » (*Mt.*, XI, 28-30). « Ne crains point, petit troupeau, car votre Père a trouvé bon de vous donner le Royaume ; vendez ce que vous possédez et donnez-le en aumônes ; faites-vous des bourses qui ne s'usent point, un trésor inépuisable dans les cieux, où le voleur n'approche point, et où les mites ne rongent point ; car là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (*Luc*, XII, 32-34).

Les chrétiens sont d'abord appelés « disciples », comme ils l'avaient

été du vivant de Jésus ; puis ils se nomment « frères » ou « saints », comme on le voit dès les récits des Actes, et toujours dans les épîtres de saint Paul ; au premier terme correspond l'appellation collective de « communauté » (κοινωνία) ; au second, celle d'« église » (1). Aux gens du dehors ils apparaissent encore comme un parti, αἵρεσις (XXIV, 5, 14). On ne voit pas qu'ils aient formé de synagogue particulière ; à l'origine, ils sont réunis dans le cénacle ; un peu plus tard, on les trouve tous ensemble dans le Temple, au portique de Salomon (V, 12 ; III, 11) ; c'est un lieu public, cependant aucun autre n'ose se joindre à eux ; quand Pierre et Jean, après leur comparution, reviennent vers les leurs, ils « prient tous ensemble, et le lieu où ils étaient réunis trembla » (IV, 31) ; ce lieu n'est pas autrement désigné. La fraction du pain se fait « à la maison » (II, 46) ; en parlant de l'Eucharistie, nous reviendrons sur cette fraction du pain ; dès maintenant, nous pouvons constater, à côté des assemblées générales, des réunions domestiques.

Ces repas semblent avoir eu un caractère liturgique ; mais c'étaient aussi des organisations d'assistance mutuelle : les chrétiens « n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et ils mettaient tout en commun » (IV, 32 ; cf. II, 44). Le Seigneur avait établi cette règle pour ses apôtres ; il leur avait demandé de tout quitter pour le suivre ; de même au jeune homme riche : « Va, vends ce que tu as, et donne-le aux pauvres... » Ces enseignements étaient certainement rappelés par la catéchèse évangélique, et ils portaient leur fruit : « Tous ceux qui avaient des champs les vendaient et en déposaient le prix aux pieds des apôtres » (IV, 34-35) ; l'exemple de Barnabé est cité comme un modèle (IV, 37) ; l'histoire d'Ananie et de Saphire (V, 1-11) montre avec quelle rigueur Dieu punit une fraude ; mais, comme on le voit par ce trait, cette pratique de pauvreté était spontanée, nulle loi ne l'imposait (V, 4) ; en ces deux coupables, ce qui est châtié, c'est la dissimulation et le mensonge. Il est probable que, dans l'église de Jérusalem, ceux qui faisaient de riches offrandes étaient rares ; plus nombreux étaient ceux qui devaient être soutenus par la communauté ; bientôt même la communauté n'y suffit plus, et il faut que les autres chrétientés viennent à son secours : Paul quête pour les saints de Jérusalem et pour ses pauvres (2). Cette assistance n'est pas inspirée seulement par un esprit de solidarité, mais surtout par l'amour fraternel (3), et aussi par le mépris des biens de ce monde, de ce mammon d'iniquité qui peut du moins servir à s'assurer des amis aux cieux.

(1) Le nom de « saints » appartient plutôt à la langue liturgique. Sur la valeur primitive du terme on peut consulter H. DELEHAYE, *Sanctus*, Bruxelles, 1927, p. 29 et suiv. ; R. ASTING, *Die Heiligkeit im Urchristentum*, Göttingen, 1930, p. 133-151.

(2) *I Cor.*, XVI, 1, 3 ; *II Cor.*, IX, 1 ; *Gal.*, II, 10 ; *Rom.*, XV, 26.

(3) *Jn.*, XIII, 35. WEIZSÄCKER, *op. cit.*, p. 47, remarque que cet amour est étranger au judaïsme officiel ; il en trouve quelque trace dans l'essénisme ; sans doute on y rencontre la vie commune, mais non pas cette tendresse, cette intimité de la communauté fraternelle.

En tout cela se manifeste une vie très intense ; elle n'est pas dispersée comme la rêvent les individualistes : jamais on ne vit église plus intimement unie jusqu'à la fusion des intérêts personnels ; elle n'est point anarchique ; l'autorité hiérarchique s'impose à tous ; les chrétiens de bonne volonté se serrent autour d'elle ; ceux qui essaient de la frauder mentent en réalité au Saint-Esprit et sont frappés de mort. Partout on sent une vie débordante ; c'est l'accomplissement de la promesse de Jésus : « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive jailliront de son sein » (*Jn.*, VII, 38).

L'ACTION DE L'ESPRIT L'Église entière a conscience de cette direction constante de l'Esprit, et s'y appuie : les décisions les plus graves, évangélisation des païens, observation ou abandon des rites mosaïques, seront prises au jour le jour, sous la pression apparente des circonstances, selon que l'Esprit de Jésus l'inspire, sans qu'on sente un plan arrêté d'avance. Jésus avait dit : « Quand vous serez traduits devant les tribunaux, l'Esprit vous enseignera ce qu'il vous faudra dire » (*Luc*, XII, 11-12). Cette promesse se vérifie à la lettre quand les apôtres sont traduits devant le sanhédrin ; mais elle s'accomplit aussi chaque jour dans la vie de l'Église. Cette plasticité, cette souplesse donnait à l'Église naissante une facilité d'adaptation et par suite une force conquérante et une assurance de durée qui pouvait révéler, même aux gens du dehors, le trésor de vie qu'elle possédait ; et ceux qui en vivaient savaient bien que cela ne provenait point d'un enthousiasme fragile, beaucoup moins encore d'une fièvre eschatologique, mais de l'union vivifiante de l'Église avec le Christ son Chef et avec l'Esprit-Saint.

Pour décrire cette vie intime, nous avons laissé de côté le récit des miracles : un seul est rapporté en détail, mais beaucoup d'autres sont mentionnés d'un mot (V, 12, 15-16). Cette profusion de miracles n'a rien qui surprenne à l'origine d'une œuvre dont le développement est si prodigieux et si manifestement divin. La guérison du boiteux est longuement racontée (III, 1-10) ; elle retient surtout l'attention du narrateur par les réactions qu'elle provoque, l'émoi de la foule, l'exhortation de Pierre, les poursuites du sanhédrin. Le fait, par son caractère général et par ses détails, rappelle de près plusieurs des miracles rapportés par saint Jean, par exemple la guérison du paralytique de la piscine de Bézatha ou de l'aveugle-né ; dans tous ces cas, l'initiative du miracle ne vient pas du malade qui ne songe pas à le demander, mais du Seigneur, et ici de saint Pierre ; et la foi est le fruit du miracle : ici le boiteux guéri se joint aux apôtres et glorifie Dieu ; la foule entière est émue ; Pierre en profite pour évangéliser.

PREMIÈRES PERSÉCUTIONS Les grands prêtres et les sadducéens s'irritent et font arrêter les apôtres.

Les scribes et les pharisiens n'interviennent pas ici, comme ils le faisaient contre Jésus. En ces premières années, les ennemis de l'église de Jérusalem sont avant tout les sadducéens (1) ; c'étaient eux qui avaient joué le rôle décisif dans le procès du Christ ; la prédication des apôtres leur est donc particulièrement importune : elle réveille les embarras politiques dont ils avaient cru se délivrer en mettant à mort Jésus, elle incrimine le jugement qu'ils avaient rendu, enfin elle affirme à propos d'un cas concret et connu de tous ce dogme de la résurrection qu'ils repoussent obstinément.

Aussi dans l'interrogatoire et dans la sentence (IV, 7, 18) ne soulèvent-ils aucun des griefs que les pharisiens opposaient perpétuellement à Jésus, sur le sabbat, sur la Loi ; ils s'en prennent seulement au nom de Jésus : ils défendent absolument de parler et d'enseigner en ce nom.

Après cette sentence et la fière réponse des apôtres, la prédication reprend, et, avec elle, la diffusion du christianisme. Les apôtres sont jetés en prison ; un ange les délivre et leur prescrit de prêcher de nouveau dans le temple ; aussitôt on les arrête, mais sans violence, car on craint le peuple (V, 26). Devant le sanhédrin, le grand prêtre les interroge : « Ne vous avons-nous pas défendu expressément d'enseigner en ce nom-là ? Et voici que vous avez rempli Jérusalem de votre enseignement, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme. — Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, répondent Pierre et les apôtres ». Les sanhédrins, violemment irrités, veulent les mettre à mort. Sur l'intervention de Gamaliel, ils y renoncent ; ils font flageller les apôtres et leur défendent de parler au nom de Jésus. Et les apôtres se retirent, joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le nom de Jésus.

Ces premiers conflits ne sont que le présage de la persécution qui bientôt va éclater ; mais dès maintenant on sent chez les apôtres la force de l'Esprit-Saint naguère promise par Jésus ; les prêtres sont surpris de trouver tant d'assurance chez des gens illettrés qu'ils croyaient intimider facilement (IV, 13) ; après la flagellation, on est plus étonné encore de voir une telle joie chez des hommes naguère si faibles.

Ce qui apparaît aussi dans cette lutte, c'est l'objet unique qu'elle vise, Jésus, sa personne et son nom (2). Les Juifs ne voient dans l'Église que le parti des anciens disciples de Jésus ; les chrétiens eux-mêmes ont conscience de n'être que ses témoins ; et quand bientôt Saul les poursuivra, c'est Jésus qu'il persécutera et qui interviendra pour les défendre.

(1) Les pharisiens cependant les secondent bientôt, comme on le voit par l'histoire de Saul.

(2) Cf. Bousser, *Kyrios Christos*, p. 224 et suiv.

§ 2. — Le martyre de saint Étienne et la conversion de saint Paul.

LES HELLÉNISTES « En ces jours-là, le nombre des disciples augmentant, les hellénistes murmurèrent contre les hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour » (VI, 1). Cet incident n'est rapporté par saint Luc que pour expliquer l'institution des diacres et le rôle de saint Étienne. En lui-même il a un grand intérêt, et on voudrait pouvoir l'éclaircir davantage. Le premier noyau des fidèles avait été formé de galiléens ; la prédication de la Pentecôte avait fait entrer dans l'Église des Juifs de tous pays et, parmi eux, des hellénistes. Depuis lors, l'action de ces premiers convertis s'était propagée autour d'eux ; les conversions s'étaient multipliées parmi les hellénistes ; et cependant les chefs de l'Église restaient tous des judéens. De ce fait, dans l'organisation des secours, mentionnée ici pour la première fois, les veuves des hellénistes sont négligées ; les liens de parenté et de langues favorisent les judéens et isolent les hellénistes.

On comprend mieux ces difficultés quand on se rappelle comment les Juifs, dans leurs synagogues, se groupaient d'après leur origine. Cette habitude est clairement attestée pour Jérusalem par le livre même des Actes (1) ; on la rencontre semblablement à Rome (2). Habités à ces groupements ethniques, judéens et hellénistes se rapprochaient d'instinct les uns des autres. Mais on comprend aussi combien ces distinctions nationales étaient dangereuses au sein de la communauté chrétienne dont elles menaçaient l'unité. Bientôt saint Paul devait rappeler aux chrétiens qu'il n'y a plus parmi eux « Grec ni Juif..., ni barbare ni Scythe, ni esclave ni homme libre, mais le Christ tout en tous » (*Col.*, III, 11 ; *Gal.*, III, 26). Dès la première heure on le comprend, et cette affirmation de la conscience chrétienne triomphe du particularisme national et provincial.

LES DIACRES Il fallait cependant enlever aux hellénistes tout sujet de plainte. Les apôtres ne pouvaient consacrer tout leur temps au ministère des tables, au détriment de leurs devoirs essentiels, la prière et la prédication (VI, 2-4). Ils y pourvoient en faisant élire sept diacres par le peuple chrétien. Les élus portent tous des noms grecs ; la plupart, et peut-être tous, appartenaient au groupe des hellénistes (3) ; on remarque même parmi eux un « prosélyte d'Antioche,

(1) VI, 9 : synagogue des affranchis, des cyréniens, des alexandrins, et de ceux qui étaient de Cilicie et d'Asie. Cf. SCHUERER, *op. cit.*, II, p. 87.

(2) Cf. FREY, *Les communautés juives à Rome*, dans *Recherches de science religieuse*, 1930, surtout p. 289 et suiv.

(3) Cette origine apparaît dans l'histoire de saint Étienne et de saint Philippe ; leurs noms ne

Nicolas ». Cette élection d'un païen circoncis montre que, dès cette date, l'Église compte dans son sein des hommes nés dans la gentilité et peut les désigner pour les fonctions hiérarchiques.

Le diaconat, en effet, n'aura que le nom de commun avec le ministère du hazan dans les synagogues juives ; les sept seront chargés de la distribution des aumônes, mais en même temps du ministère de la prédication. L'importance de leur rôle est déjà marquée par la consécration qu'ils reçoivent : après leur élection par le peuple, les diacres sont présentés aux apôtres qui prient et leur imposent les mains (1).

Cette ordination va donner à la prédication de l'Évangile une impulsion nouvelle ; les hellénistes avaient déjà été touchés en assez grand nombre (les réclamations de leurs veuves le prouvent), mais si l'on comptait bien des fidèles parmi eux, on n'y trouvait jusqu'alors aucun prédicateur, aucun chef ; désormais leurs élus sont chargés d'une mission considérable et d'une grande responsabilité ; deux d'entre eux surtout, Étienne et Philippe, joueront un rôle de premier plan. Sans doute leur autorité restera subordonnée à celle des apôtres ; ils ne sont point comme eux des témoins de Jésus, choisis personnellement par lui ; ils ne sont pas les chefs de l'Église. Mais ils sont les prédicateurs de l'Évangile ; ils consacrent à ce ministère d'admirables dons naturels, décuplés par des charismes miraculeux.

Aussitôt après le récit de cette élection et de la consécration des sept, saint Luc poursuit :

Et la parole de Dieu croissait, et le nombre des disciples augmentait beaucoup à Jérusalem. Et une grande foule de prêtres obéissait à la foi. Or Étienne, plein de grâce et de puissance, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple (VI, 7-8).

SAINT ÉTIENNE Ces quelques mots font entrevoir les fruits de cette prédication nouvelle. Helléniste, et peut-être alexandrin d'origine (2), Étienne aborde ses concitoyens plus efficacement que ne pouvaient le faire des judéens ; il rencontre chez plusieurs d'entre eux un fanatisme violent — son martyre le prouvera, — mais chez d'autres plus d'indépendance vis-à-vis des traditions rabbiniques que l'on n'en trouvait communément en Palestine. Lui-même

seraient pas, à eux seuls, des indices certains, bien des judéens portant des noms grecs. Une leçon occidentale, qu'on trouve dans le *Codex Bezae* et surtout dans le *Floriacensis*, semble attester que les hébreux avaient déjà leurs diacres : « *Facta est contentio Græcorum adversus Ebreos, eo quod in cotidiano ministerio viduæ Græcorum a ministris Hebræorum despiccerentur* » (*Flor.* ; cf. JACQUIER, *in h. l.*). S'il en était ainsi, on comprendrait encore mieux que les sept élus aient tous appartenu au groupe des hellénistes.

(1) VI, 6. Sur cette ordination et sur le caractère du diaconat des sept, cf. CORPENS, *L'imposition des mains*, p. 120-123.

(2) Cette supposition est assez fragile ; on a essayé de la confirmer par des rapprochements entre le discours d'Étienne et l'exégèse philonienne et aussi par la mention de la « sagesse » qu'on relève quatre fois dans le récit et le discours : VI, 3, 10 ; VII, 10, 22 (JACQUIER, *op. cit.*, p. 104).

poussera plus hardiment sa prédication que ne le faisaient jusqu'alors les apôtres. Les discours de saint Pierre, dans le cénacle et dans le temple, s'attachaient à démontrer que Jésus avait été ressuscité par Dieu et fait par lui Seigneur et Christ ; ils laissaient dans l'ombre bien des thèmes de la prédication évangélique qui allaient reparaitre peu à peu, à mesure que les auditeurs seraient capables de les porter : le temple serait détruit ; la Loi, que les patriarches n'avaient pas connue, n'est qu'une disposition temporaire qui devrait faire place à l'Évangile.

Tout cela commence à reparaitre dans la prédication de saint Étienne, et aussitôt soulève une opposition passionnée. Tout d'abord ce n'est qu'une controverse qui éclate parmi les hellénistes de Jérusalem ; ils essaient de discuter avec Étienne, et « ils ne peuvent résister à la sagesse et à l'Esprit qui le faisait parler ». Alors ils subornent des témoins : « Cet homme, disent-ils, a blasphémé Moïse et Dieu. » Le peuple est soulevé, et les presbytres, et les scribes.

Jusqu'ici la faveur du peuple couvrait les apôtres (V, 26) ; maintenant le sentiment public est retourné ; le peuple est ameuté comme il l'a été contre Jésus, à la passion. Aux grands prêtres les scribes se sont joints ; c'est tout le judaïsme qui fait front. Les ennemis d'Étienne l'entraînent devant le sanhédrin, le font comparaître et produisent contre lui de faux témoins : « Cet homme ne cesse de proférer des paroles contre le lieu saint et contre la Loi ; nous l'avons entendu dire que Jésus, ce Nazaréen, détruira ce lieu et changera les coutumes que Moïse nous a données ».

Cette accusation est nouvelle ; même si on la dégage des calomnies dont la chargent ces faux témoins, de blasphèmes contre le temple et contre la Loi, il reste non seulement que Jésus est le Messie attendu — c'est là ce que prêchait saint Pierre, — mais aussi que ce Messie substituera un nouvel ordre de choses à celui que Moïse avait établi. Cette thèse apparaît plus clairement dans le grand discours que saint Étienne présente pour sa défense.

DISCOURS D'ÉTIENNE

Ce discours est un des documents les plus précieux de l'ancienne littérature chrétienne (1).

C'est moins un plaidoyer qu'un enseignement, et par là Étienne apparaît comme le premier des martyrs : la préoccupation constante des chrétiens déferés aux juges sera moins de se sauver eux-mêmes que d'exposer et de défendre leur foi. C'est le grand souci d'Étienne ; il a sacrifié sa vie à son Maître ; il ne cherche pas à la disputer à ses accusateurs ; mais, puisqu'il peut se faire entendre du grand conseil de sa nation, il veut

(1) L'authenticité de ce discours a été souvent attaquée, par exemple par WEISZAECKER, *op. cit.*, p. 55 et suiv., et souvent défendue, par exemple, par JACQUIER, *op. cit.*, p. 201 ; WIKENHAUSER, *op. cit.*, p. 149 ; SCHUMACHER, *Der Diakon Stephanus*, p. 101.

devant lui défendre le Christ, comme il l'a fait si souvent en face des hellénistes ses adversaires. Sans souci de sa cause, il reprend la démonstration, qui lui est si familière, du plan divin qui prépare les voies au Messie avec sagesse et puissance, et de l'infidélité des Juifs qui se révolte contre Dieu et qui repousse ses envoyés.

C'est d'abord l'histoire d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph (VII, 2-19) ; saint Paul aimera, lui aussi, à chercher son point d'appui par delà Moïse chez les patriarches (1) ; le Christ l'avait déjà fait (2). Puis c'est l'histoire de Moïse ; Dieu en voulait faire le sauveur de son peuple ; les Juifs l'ont méconnu (VII, 35) ; c'est Moïse qui a dit aux fils d'Israël : « Dieu vous suscitera un prophète du milieu de vos frères ; vous l'écoutez comme moi » (3). Ce Moïse, qui s'entretint au Sinaï avec l'ange du Seigneur, qui reçut les paroles de vie pour vous les donner, nos pères n'ont pas voulu lui obéir ; ils se sont retournés vers l'Égypte, ils ont adoré le veau d'or. Dieu les a punis en les livrant au culte de l'armée du ciel (VII, 42). Enfin, dans une dernière partie, Étienne en vient au temple, qu'on l'accusait de blasphémer (VII, 44-50) : au désert, puis en Terre Sainte, jusqu'à Salomon, nos pères eurent l'arche d'alliance ; Salomon construisit à Dieu un temple ; mais le Très Haut n'habite pas dans des temples faits de main d'homme ; il nous l'a dit par le prophète (*Is.*, LXVI, 1-2).

Ce long discours, tout chargé d'accusations, se termine par une conclusion terrible :

Hommes à la nuque raide, incircconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit ; tels vos pères ont été, tels vous êtes. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Et ils ont tué ceux qui annonçaient d'avance la venue du Juste, que vous, maintenant, avez trahi et tué ; vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges, et ne l'avez pas observée.

Le discours d'Étienne, dont la portée a été souvent exagérée et parfois même entièrement faussée (4), est à coup sûr notablement différent

(1) En particulier dans l'épître aux Galates, surtout chapitre III.

(2) Il remontait même par delà les patriarches jusqu'à l'origine de l'humanité, pour établir que la concession du divorce par Moïse n'était pas primitive ni définitive : *Mt.*, XIX, 3-6.

(3) Ce texte du *Deutéronome*, XVIII, 15, était déjà classique dans l'apologétique chrétienne ; on le trouve dans un discours de saint Pierre (*III*, 22).

(4) La portée du discours de saint Étienne a été souvent méconnue, par exemple dans le livre d'ailleurs remarquable de W. L. Knox, *St Paul and the Church of Jerusalem*, Cambridge, 1925, p. 54, n. 24 : « La thèse qu'implique tout le discours de saint Étienne est que le développement historique du judaïsme a été entièrement faussé. Cette vue est évidemment entièrement contraire à la croyance de Paul, d'après laquelle la Loi est le préliminaire nécessaire de l'Évangile ; l'attitude de saint Étienne n'a, dans l'ancienne littérature chrétienne, d'autre parallèle que la lettre de Barnabé... Toute cette méthode implique évidemment un choix entièrement arbitraire de certains passages de l'A. T., et une interprétation radicalement fautive de ces passages ; pour la rendre logique et consistante, il faut la thèse marcionite que le Dieu de l'A. T. est différent du Dieu du N. T. ». La différence est grande entre Barnabé et Étienne : pour Barnabé, tout le judaïsme est bâti à contre-sens : on a interprété au sens matériel ce que Dieu voulait faire comprendre symboliquement. Étienne ne prétend pas cela ; ses paroles les plus fortes, au sujet du temple, ne dépassent pas ce que disait Salomon lui-même, lors de la Dédicace du temple : « Les cieux ne peuvent te contenir ; combien moins cette maison que j'ai bâtie » (*I Rois*, VIII, 27. Cf. *II Chron.*, VI, 18). Cf. JACQUIER, *op. cit.*, p. 231.

des discours de saint Pierre que nous avons rappelés plus haut ; ces différences sont une confirmation de son authenticité ; mais elles posent aussitôt un problème : jusqu'à quel point la prédication de saint Étienne représentait-elle l'ensemble de la prédication chrétienne ? Il est difficile de donner à cette question une réponse précise et certaine. On doit sans aucun doute repousser les tentatives faites bien souvent pour dresser dans l'Église chaire contre chaire et faire d'Étienne un sectaire (1) ; mais on peut admettre que l'Esprit-Saint s'est servi d'Étienne pour acheminer l'Église chrétienne vers une indépendance plus grande à l'égard du judaïsme, de ses rites, de ses lois.

L'apostrophe finale d'Étienne révolte les Juifs, surtout le dernier grief, pour eux le plus grave de tous, la désobéissance à la Loi. Ils frémissent et grincent des dents. Et, devant cet auditoire exaspéré, Étienne affirme soudain qu'il voit les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. Aussitôt ce sont de grands cris : on l'entraîne, on le lapide, tandis que Saul garde les vêtements des témoins ; Étienne s'écrie : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! » puis : « Seigneur, ne leur impute pas ce péché ! » Ce martyr, le premier de l'histoire de l'Église, est l'écho fidèle de la passion du Christ, et on y entend cette prière qui, à l'heure suprême, monte vers le Seigneur Jésus, comme celle de Jésus montait vers son Père (2).

On s'est demandé comment les Juifs, qui n'avaient pas le droit de vie et de mort, et qui n'avaient pas osé prendre la responsabilité de la mort de Jésus, ont été ici plus audacieux. Certains historiens ont cru tout expliquer par un soulèvement populaire ; c'est une explication insuffisante : les sanhédrins prennent certainement à cette date des initiatives plus indépendantes que dans les autres circonstances : on le constate encore par l'envoi de Saul à Damas. Il est probable que les Juifs ont profité du rappel de Pilate et de la vacance de la magistrature romaine, ce qui permet de dater avec vraisemblance ces événements de l'année 36. La période de paix relative qui marque les origines de l'Église aura donc duré six ans (3).

La persécution qui éclate maintenant et dont Étienne fut la première victime se poursuivra, plus ou moins violente, jusqu'à la mort d'Agrippa (44). Elle visera surtout les hellénistes, mais elle menacera aussi les apôtres. Elle servira d'ailleurs au développement de l'Église : l'hostilité des Juifs détache les chrétiens de la loi et les amène à prendre plus nettement conscience de leur indépendance vis-à-vis du judaïsme ; la dispersion forcée des fidèles, et surtout des hellénistes,

(1) Cf. *infra*, p. 148.

(2) La foi impliquée par cette prière nous aide à interpréter le discours lui-même et en complète la christologie volontairement élémentaire ; cf. *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. I, p. 347-348.

(3) Cf. *infra*, p. 146, n. 5.

répand partout la bonne nouvelle ; enfin c'est la persécution qui de Saul va faire saint Paul.

LA CONVERSION DE SAINT PAUL C'est dans le récit du martyre de saint Étienne que saint Paul apparaît pour la première fois dans l'histoire de l'Église ; c'est « un jeune homme nommé Saul » (VII, 58). Il consent à cette exécution et y prend part en gardant les vêtements des témoins qui lapident saint Étienne (XXII, 20). Saul était en effet un ennemi acharné des chrétiens. Par sa naissance, il appartenait au groupe des hellénistes ; il était né à Tarse (IX, 11 ; XXI, 39 ; XXII, 3 ; cf. IX, 30 ; XI, 25), et il avait reçu de sa famille le droit de cité de Tarse (XXI, 39), en même temps que le droit de cité romaine (XVI, 37 ; XXII, 25 et suiv. ; XXV, 10), mais il en avait reçu aussi un autre héritage plus précieux : il était « de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu né d'Hébreu » (*Phil.*, III, 5). Dans cette famille, établie en terre grecque, mais fidèle aux traditions juives et pharisaïques, « Saul appelé aussi Paul » (XIII, 9) avait appris dès l'enfance la langue grecque et la langue araméenne ; c'est en langue araméenne que Jésus lui parle quand il le terrasse sur la route (XXVI, 14), c'est en araméen que lui-même harangue le peuple de Jérusalem le jour de son arrestation (XXI, 40) ; l'araméen est pour lui la langue religieuse et nationale, mais c'est le grec qui est la langue des relations quotidiennes et qui sera la langue de son apostolat.

La formation juive, commencée à Tarse, devait se poursuivre à Jérusalem ; Saul la reçoit « aux pieds de Gamaliel » (XXII, 3) ; il s'y forme « selon toute l'exactitude de la loi des pères, zéléteur de Dieu comme vous l'êtes tous aujourd'hui » (*ibid.*) ; « pour l'observance de la Loi, il est pharisien ; pour le zèle à la défendre, il persécute l'Église de Dieu ; pour la justice légale, il est irréprochable » (*Phil.*, III, 5-6). Dans ces groupes hellénistes de Jérusalem, si émus par la prédication d'Étienne, il se fait remarquer par la violence de sa passion : « Vous avez entendu parler, dira-t-il plus tard aux Galates (I, 13-14), de l'attitude que j'avais jadis dans le judaïsme ; je persécutais à l'excès l'Église de Dieu, je la ravageais ; j'avais dans le judaïsme plus que beaucoup de mes compatriotes de mon âge, plus zélé qu'eux pour les traditions de mes ancêtres ». Aux Juifs de Jérusalem il pouvait rappeler les mêmes souvenirs avec plus de précision : « J'ai poursuivi à mort cette voie, enchaînant et jetant en prison hommes et femmes, comme le grand prêtre lui-même m'en rend témoignage et tout le collège des anciens » (XXII, 4-5).

Le martyre d'Étienne ne lui suffit pas ; il demande et obtient une mission pour Damas : « Ayant reçu des anciens des lettres pour les frères, j'allais à Damas pour amener aussi enchaînés ceux qui étaient là, pour qu'ils fussent punis » (XXII, 5).

C'est là que Dieu l'attendait. On a cherché ce qui pouvait préparer la conversion de saint Paul ; Mgr Le Camus écrit (1) : « Paul le regardait (Étienne) comme l'adversaire de la loi et l'ennemi de son peuple. Sa haine alla jusqu'à voter sa mort. Mais vainement il se raidissait contre la vérité triomphante ; malgré lui, sans qu'il s'en doutât, la parole vive et toute nouvelle du saint diacre le pénétrait. Comme un aiguillon impitoyable, elle devait travailler son cœur, jusqu'à l'heure où il tomberait vaincu, se déclarant la conquête et le représentant déterminé des idées et de la foi de celui qu'il avait anathématisé ». Toute cette construction est fragile. Le même auteur écrit plus justement (2) : « L'apôtre lui-même, si attentif à s'étudier et à se faire connaître dans les diverses phases de sa vie religieuse, ne voit d'autre cause à sa conversion que la manifestation céleste par laquelle il a été renversé. Or, s'il n'a jamais rien dit de ce travail intime qui aurait préparé son adhésion subite au christianisme, c'est que dans ses souvenirs il ne trouvait rien ».

Ce qu'on peut dire de son passé, c'est que sa bonne foi excusait en partie son acharnement : ce qu'il a fait, il l'a fait « par ignorance » ; de plus, cet attachement acharné à la Loi était une disposition plus favorable au christianisme que ne l'eût été l'indifférence des sadducéens. On voit par d'autres textes avec quel sérieux il envisage l'obligation de la Loi : « J'atteste de nouveau à tout homme circoncis qu'il est obligé d'observer toute la Loi » (*Gal.*, V, 3), et comment cette obligation écrasante était une torture pour son âme droite et sincère (3). De cette torture le Christ allait le délivrer ; il sentira d'abord la douleur de s'arracher à tout son passé, mais bientôt, et plus que personne, il comprendra le prix de cette délivrance.

Cet événement, qui devait avoir dans l'histoire de l'Église une importance décisive, est raconté trois fois dans le livre des Actes (4) et rappelé par saint Paul lui-même dans ses épîtres (5). Comme il approchait de Damas, une grande lumière resplendit autour de lui ; il tomba à terre, et il entendit une voix qui lui disait en langue hébraïque : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? — Qui es-tu, Seigneur ? — Je suis Jésus que tu persécutes. Mais lève-toi, entre dans la ville, et l'on te dira ce que tu dois faire. »

(1) *L'Œuvre des apôtres*, t. I, p. 113.

(2) LE CAMUS, *op. cit.*, t. I, p. 177.

(3) Cf. *Rom.* VII.

(4) Le premier de ces récits est fait par saint Luc (IX, 3-8) ; les deux autres sont rapportés dans des discours de saint Paul, aux Juifs de Jérusalem, après son arrestation (XXII, 6-11), et au roi Agrippa (XXVI, 12-16). Ces trois récits sont réunis dans un tableau comparatif par M. TRICOT, *Saint Paul*, p. 46-47. Ils ne se distinguent que par des nuances insignifiantes. Cf. TRICOT, *op. cit.*, p. 43.

(5) La mention la plus explicite se lit dans *I Cor.*, XV, 7-8 : « ... Ensuite, il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Après eux tous, il m'est apparu aussi à moi, comme à l'avorton ; car je suis le moindre des apôtres ; je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu ».

Au cours des trente années de sa vie chrétienne, saint Paul entendra bien des fois des paroles du Seigneur ; il aura bien des visions. Aucune de ces grâces ne sera comparable à cette apparition de Jésus sur le chemin de Damas. Il a vu le Seigneur (1) ; c'est à ce titre qu'il est apôtre, témoin de la résurrection du Christ comme le sont les autres apôtres (2). Et Jésus, qui lui est apparu, lui a révélé son Évangile (3), et l'a engagé dans l'apostolat des Gentils (4).

BAPTÊME ET PREMIÈRES PRÉDICATIONS DE SAINT PAUL

Aveuglé et conduit à Damas, Paul y est guéri et baptisé par Ananie :
« Saul, mon frère, le Seigneur Jésus,

qui t'a apparu sur la route, m'a envoyé vers toi, pour que tu recouvres la vue et sois rempli du Saint-Esprit ». Dès qu'il a reçu le baptême, l'apôtre se met à l'œuvre, « prêchant dans les synagogues que Jésus est le Fils de Dieu. Tous ceux qui l'entendaient étaient dans la stupeur : N'est-ce pas celui qui persécutait à Jérusalem ceux qui invoquent ce nom, et n'est-il pas venu ici pour les emmener liés devant les princes des prêtres ? » (IX, 20-21). Les Actes ajoutent aussitôt : « Cependant Paul se fortifiait de plus en plus, et il confondait les Juifs qui habitaient Damas, démontrant que Jésus est le Christ. Au bout d'un certain temps, les Juifs se concertèrent pour le tuer... » (22-23), et Paul dut s'évader (5).

Entre ces deux séries d'événements que Luc rapproche, supprimant, comme il le fait souvent, tous les intermédiaires, il faut insérer un long

(1) *I Cor.*, IX, 1 : « Est-ce que je ne suis pas apôtre ? Est-ce que je n'ai pas vu Jésus Notre-Seigneur » ?

(2) *I Cor.*, XV, 8. Dans cette apparition, Jésus ne s'est fait voir qu'à Saul ; les autres « ont entendu le bruit de la voix, mais n'ont vu personne » (*Act.* IX, 7.) Cette apparition de Jésus à Paul est encore attestée par Ananie (IX, 17 ; XXII, 14) et par Jésus lui-même (XXVI, 16). Cf. WIKENHAUSER, *op. cit.*, p. 179.

(3) *Gal.*, I, 11-12 : « Je vous le déclare, frères, l'Évangile que j'ai prêché n'est point selon l'homme ; car ce n'est pas d'un homme que je l'ai reçu ou appris ; c'est par une révélation de Jésus-Christ ».

(4) *Act.*, XXVI, 15-18 : « Je suis Jésus que tu persécutes ; mais relève-toi, tiens-toi sur tes pieds ; car je t'ai apparu pour t'établir ministre et témoin des choses que tu a vues et de celles où je t'apparaîtrai ; je t'ai arraché de ton peuple et des gentils vers lesquels je t'envoie pour leur ouvrir les yeux, pour qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière, de la puissance de Satan à Dieu, pour qu'ils reçoivent par la foi en moi la rémission des péchés et une part dans l'héritage des saints ». Dans ce récit, fait par Paul au roi Agrippa, les instructions que lui a données Ananie (XXII, 14) sont attribuées directement au Seigneur Jésus ; il n'y a là que la suppression d'un intermédiaire dont la personne n'intéressait pas Agrippa.

(5) *II Cor.*, XI, 32 ; cf. *Act.*, IX, 23-25 ; *Gal.*, I, 17. Quand Paul doit s'évader de Damas, la ville est au pouvoir d'Arétas. Arétas, roi des Arabes, était en guerre contre Antipas qui avait répudié sa sœur ; Antipas avait été soutenu par Tibère qui ordonna à Vitellius, gouverneur de Syrie, de marcher contre le roi des Arabes ; cette expédition fut arrêtée par la mort de Tibère (16 mars 37) ; on trouve à Damas des monnaies de Tibère datées de 33-34 ; Arétas n'était donc pas maître de Damas à cette date, ni vraisemblablement jusqu'à la mort de Tibère ; il en aura reçu l'investiture de Caius, monté sur le trône le 18 mars 37, qui aura pris en cela comme en tout le reste le contrepied de Tibère. L'évasion de Paul ne peut donc être antérieure à 37, ni sa conversion, antérieure de trois ans au voyage à Jérusalem (*Gal.*, I, 18), à 34. On peut dater la conversion de l'an 36, le premier séjour à Damas, la retraite en Arabie, le deuxième séjour à Damas, de 36 à 38, l'évasion de Damas, le premier voyage à Jérusalem, de 38-39. Dans cette hypothèse, on ne comptera que quatorze ans de la conversion de saint Paul au concile de Jérusalem ; on n'additionnera pas les trois

séjour en Arabie, attesté par l'épître aux Galates (1). Sur ce voyage et ce séjour nous n'avons pas d'autre donnée. Plusieurs pensent que Paul voulut se recueillir dans la retraite avant de commencer une vie si différente de celle qu'il avait menée jusque-là ; Lightfoot et Cornely supposent qu'il s'est retiré au Sinaï ; Lagrange, au contraire, estime que « les révélations accordées à Paul ont toujours été mêlées à sa vie d'action comme son principe immédiat » (2) ; s'il est allé en Arabie, c'est pour y prêcher. Cette conjecture est vraisemblable ; mais il faut ajouter que cette prédication eut peu de retentissement et peut-être peu de succès (3) ; les chrétiens de Jérusalem n'en entendirent pas parler.

SAINT PAUL A JÉRUSALEM Après son nouveau séjour à Damas et son évasion, il arrive dans la ville sainte ; il essaie de se mêler aux disciples, « mais tous avaient peur de lui, ne croyant pas qu'il fût un disciple » (IX, 26). C'est alors que Barnabé se fit son garant (4) : il « le conduisit vers les apôtres et leur raconta comment sur le chemin Saul avait vu le Seigneur, qui lui avait parlé, et comment à Damas il avait prêché ouvertement au nom de Jésus ». Ainsi les défiances furent dissipées ; Paul put voir Pierre, comme il le désirait, et s'entretenir quinze jours avec lui ; il vit aussi Jacques, le frère du Seigneur. Désormais il partageait à Jérusalem la vie des disciples, parlant en toute assurance au nom du Christ.

C'est sans doute pendant ce premier séjour à Jérusalem que Paul eut, dans le temple, la vision qu'il raconta plus tard aux Juifs (XXII, 17 et suiv.) :

De retour à Jérusalem, comme je priais dans le temple, je fus ravi en extase et je vis le Seigneur qui me disait : « Hâte-toi, sors vite de Jérusalem, parce qu'ils ne recevront pas ton témoignage sur moi ». Et je dis : « Seigneur, ceux-là savent bien que je faisais mettre en prison et battre de verges dans les synagogues ceux qui croyaient en toi, et que, lorsqu'on répandit le sang d'Étienne ton martyr, j'étais moi-même présent, approuvant comme les autres et gardant les vêtements de ceux qui le faisaient mourir ». Et il me dit : « Va, je t'enverrai au loin vers les nations ».

ans (*Gal.*, I, 18) aux quatorze ans (*Gal.*, II, 1), mais on fera partir ces deux durées du même point de départ, c'est-à-dire de la conversion. Cf. Pnar, *Recherches de science religieuse*, 1912, p. 372-392 ; art. *Chronologie*, dans *Suppl. au Dict. de la Bible*, 1283-4.

(1) *Gal.*, I, 15-19 : « Quand il plut à Dieu qui m'a distingué dès le sein de ma mère et qui m'a appelé par sa grâce, de révéler son Fils en moi, afin que je l'annonçasse aux Gentils, aussitôt je ne consultai ni la chair ni le sang, et je ne montai point à Jérusalem auprès de ceux qui étaient apôtres avant moi, mais j'allai en Arabie, et je revins de nouveau à Damas. Ensuite, après trois années, je montai à Jérusalem, pour m'entretenir avec Céphas, et je restai quinze jours auprès de lui ; mais je ne vis aucun des autres apôtres, sinon Jacques, le frère du Seigneur ». Sur le silence des *Actes*, cf. Wikenhauser, *op. cit.*, p. 184.

(2) *Épître aux Galates*, I, 17 ; p. 17.

(3) C'est le sentiment de saint Jérôme.

(4) Barnabé jouissait dans la communauté chrétienne d'une grande considération : c'était un lévite, cyprîote d'origine ; il avait un champ, il le vendit et il en déposa le prix aux pieds des apôtres (IV, 36-37). Helléniste, Barnabé avait pu connaître Paul avant sa conversion.

Cet avertissement providentiel est bientôt suivi d'effet : Paul discutait avec les hellénistes ; bientôt, comme Étienne, il fut menacé de mort. « Les frères, l'ayant su, l'emmenèrent à Césarée et le firent partir pour Tarse ». Il resta en Cilicie jusqu'à ce que Barnabé vint l'y chercher pour le conduire à Antioche (en 42 ou 43).

LE DIACRE PHILIPPE

La conversion de saint Paul, étroitement rattachée à la mort de saint Étienne, nous a fait omettre les événements qui avaient suivi cette mort.

Il y eut à cette époque une grande persécution contre l'église de Jérusalem, et tous furent dispersés dans les campagnes de la Judée et de la Samarie, à l'exception des apôtres. Cependant, quelques hommes pieux donnèrent la sépulture à Étienne, et lui rendirent les derniers honneurs avec éclat. Mais Saul ravageait l'église, allant de maison en maison pour en arracher hommes et femmes, et les faire mettre en prison (VIII, 1-3).

Ces versets sont intéressants à plus d'un titre : les apôtres restent à Jérusalem, tandis que tous les autres sont dispersés. Les historiens protestants voient là une nouvelle preuve de l'opposition qu'ils dénoncent entre les hellénistes, qui ont rompu en visière avec le judaïsme officiel, et les apôtres, qui le respectent (1) ; sans aller jusque-là, Le Camus écrit : « Seuls les apôtres paraissent s'en être moins émus, soit qu'ils se sentissent protégés par le peuple, soit qu'en apparence plus visiblement attachés au mosaïsme qu'Étienne et ses partisans, ils ne fussent pas directement visés par la persécution. Ils restèrent paisiblement à Jérusalem, tandis que les hellénistes... quittèrent en masse la ville sainte » (2). Il semble bien en effet que les deux groupes aient été inégalement menacés ; on le voit encore au retour de Paul à Jérusalem. Cependant on ne peut parler de séjour paisible : les apôtres eux-mêmes sont obligés de se disperser et de se cacher : Paul, revenant de Damas, ne pourra voir que Pierre et Jacques ; moins directement visés que les hellénistes, ils sont suspects et ne peuvent plus poursuivre leur libre action des premières années.

Au sujet des funérailles d'Étienne, Reuss écrit (3) : « Il faut surtout relever ici ce qui est dit des derniers honneurs rendus à Étienne. Cet homme, victime du fanatisme religieux et mort comme un criminel, trouva des amis qui osèrent publiquement porter son deuil. Ces amis courageux n'étaient pas les apôtres ; c'étaient des ... païens ralliés, des prosélytes non circoncis... Tout cela nous laisse entrevoir qu'il s'agit ici des symptômes d'une première transformation de l'Église, transformation qui, comme toutes les phases analogues de son histoire, est à la fois un progrès et une occasion de schisme. Les apôtres restent à Jérusalem.

(1) REUSS, *op. cit.*, p. 102 ; MONNIER, *La notion de l'apostolat*, p. 168 et suiv.

(2) LE CAMUS, *op. cit.*, p. 147.

(3) REUSS, *op. cit.*, p. 102.

saalem, à l'ombre du temple ; les hellénistes persécutés vont porter la parole de Dieu aux Samaritains et aux païens. La Providence poursuivait son œuvre en la confiant à d'autres mains ». Cet exposé déforme les faits, l'historien projetant sur l'Église primitive l'ombre des schismes qui devaient la déchirer plus tard. En réalité, il n'y a point trace de schisme en tout cela : la conversion des samaritains, commencée par un helléniste, est achevée par deux apôtres ; et, si Philippe introduit dans l'Église un prosélyte, l'eunuque éthiopien, c'est Pierre qui y fera entrer le premier païen, Corneille.

La persécution, en dispersant les hellénistes, va propager le christianisme. Philippe qui était, semble-t-il, de Césarée, se rend à Samarie, « et la population tout entière prêtait une oreille attentive à ce que Philippe disait, lorsqu'elle l'entendit et qu'elle vit les miracles qu'il faisait » (1).

Cet ébranlement de la ville rappelle l'émotion causée à Sichem par la première prédication de Jésus. Beaucoup sont baptisés et, parmi eux, Simon. Les apôtres, apprenant le succès de cette évangélisation, envoient Pierre et Jean qui imposent les mains aux nouveaux baptisés et leur donnent le Saint-Esprit (2).

Simon, témoin des effets merveilleux produits par l'imposition des mains des apôtres, leur offre de l'argent pour recevoir le même pouvoir ; Pierre le repousse avec indignation, et Simon semble touché de repentir : « Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit » (VIII, 24). Le Nouveau Testament ne parle plus de Simon ; la littérature postérieure lui donne un grand rôle ; elle en fait le dieu des Samaritains et, plus tard, l'adversaire constant de Pierre (3).

Sur l'ordre d'un ange, Philippe se rend sur la route de Gaza ; il y rencontre un eunuque, ministre de Candace, reine des Éthiopiens ; il se joint au char, lui propose de lui expliquer le passage d'Isaïe qu'il lit, lui évangélise Jésus, et le baptise (VIII, 26-40). Cette nouvelle conquête est, comme l'évangélisation de Samarie, une œuvre d'expansion et de libé-

(1) VIII, 6. Le texte, VIII, 5, n'est pas sûr ; on lit : « la ville de Samarie » ou « une ville de Samarie ». S'il s'agit ici de Samarie ou de Sébaste, c'était alors une ville plus hellénique que juive ou samaritaine : Pompée l'avait rebâtie et en avait fait une ville libre (A. J., XIV, 4, 4 ; B. J., I, 7, 7) ; Gabinus l'avait restaurée et fortifiée (A. J., XIV, 5, 3 ; B. J., I, 8, 4) ; Hérode l'avait embellie et nommée Sébaste ; c'est là qu'il avait fait périr sa femme Mariamme et ses fils ; pendant la guerre juive, Sébaste passa aux Romains (A. J., XVII, 10, 3, 9 ; B. J., II, 3, 4 ; 4, 3 ; 2, 5).

(2) REUSS écrit (*op. cit.*, p. 105) : « Ce n'est pas que ceux-ci aient donné un enseignement supérieur à celui de Philippe, ou que leur dignité prééminente ait davantage engagé la grâce de Dieu (bien que cette dernière explication ne soit pas exclue par le texte) ; mais leur présence a pu provoquer un mouvement plus intense, des transports plus énergiques, et, par suite, des phénomènes psychiques analogues à ceux qu'on avait déjà observés ailleurs ». Cette interprétation trahit trop la défiance vis-à-vis de toute grâce sacramentelle conférée par les apôtres ; le texte ne sait rien de ces transports intenses, il affirme seulement l'action des apôtres et les fruits qu'elle porte.

(3) Cf. *infra*, chap. VI, § 3.

ration, mais plus hardie encore (1). Après avoir baptisé l'eunuque, Philippe est enlevé d'auprès de lui et porté à Azot ; de là il se rend à Césarée, en évangélisant toutes les villes.

§ 3. — Missions de saint Pierre.

L'ÉVANGÉLISATION DU SARON De même que Pierre et Jean avaient, après Philippe, parcouru la Samarie, Pierre veut maintenant visiter le Saron que Philippe vient d'évangéliser. L'Église jouissait alors de la paix, accalmie sans doute plutôt que pacification assurée. A Lydda, Pierre s'arrête « chez les saints » ; il trouve un paralytique : « Énée, lui dit-il, Jésus-Christ te guérit ; lève-toi et fais ton lit toi-même » ; Énée est guéri ; Lydda et le Saron sont convertis par ce miracle.

On apprend à Joppé la présence de Pierre ; on le prie de venir près d'une pieuse femme, Tabitha, qui vient de mourir ; quand il est introduit dans la chambre haute, près du corps déjà tout prêt pour la sépulture, il y trouve des veuves qui se lamentent et lui montrent les vêtements que la charitable Tabitha leur avait tissés ; Pierre prie à genoux ; puis se tournant vers la morte : « Tabitha, lui dit-il, lève-toi ! » Elle ouvrit les yeux, vit Pierre et se dressa. Beaucoup de personnes se convertirent à Joppé à la suite de ce miracle.

Dans cette expédition évangélique, Pierre s'est d'abord rendu dans les villes juives, à Lydda, à Joppé. Il n'est pas allé dans la ville païenne de Césarée ; Dieu va l'y appeler.

LA CONVERSION DE CORNEILLE La conversion du centurion Corneille est racontée dans tous ses détails ; c'est en effet un événement d'une importance capitale dans l'histoire du développement du christianisme.

Dans la *cohors italica* qui tenait garnison à Césarée (2) se trouvait un centurion, Corneille, « homme pieux et craignant Dieu » (3), ainsi que toute sa maison. Vers la neuvième heure du jour, un ange lui apparut et lui ordonna d'envoyer chercher à Joppé un certain Simon, surnommé

(1) Les eunuques étaient exclus de la communauté d'Israël (*Deut.*, XXIII, 1) ; le livre de la Sagesse (III, 14) leur était moins sévère. L'eunuque était-il juif ? Saint Irénée l'a pensé, et son sentiment est tenu comme certain ou du moins comme probable par un bon nombre de commentateurs et d'historiens, tels que TILLEMONT, *Mémoires*, t. II, p. 67 ; FOAKES-JACKSON, *The Acts*, Londres, 1931, p. 76 ; BOUND, *Acts*, p. 174 ; cependant son attitude, son intolérance d'Israël, son désir de s'instruire doivent le faire reconnaître plutôt comme un prosélyte, non agréé à la communauté israélite, mais craignant Dieu et l'adorant.

(2) Il n'y avait pas de légion en Judée, province procuratorienne ; mais il y avait des cohortes ; la présence d'une *cohors italica* est attestée en 69 ; elle pouvait y être déjà vers l'an 40 (RAMSAY, *Was Christ born at Bethlehem*, p. 260-269 et JACQUIER, *op. cit.*, p. 312).

(3) Ces expressions sont celles par lesquelles Luc désigne les prosélytes non circoncis ; cf. RAMSAY, *Saint Paul*, p. 43.

Pierre, qui logeait chez Simon le corroyeur, près de la mer. Corneille fit venir un de ses soldats, attiré comme lui vers la religion d'Israël ; il lui raconta sa vision et le dépêcha à Joppé en compagnie de deux serviteurs.

Le lendemain, vers midi, comme ces hommes approchaient de Joppé, Pierre était monté sur la terrasse de la maison pour prier. Il eut une extase : il vit le ciel ouvert ; il en descendait comme une grande nappe retenue aux quatre coins et pendant du ciel en terre ; on y voyait tous les quadrupèdes et tous les serpents de la terre et tous les oiseaux du ciel ; et en même temps une voix se faisait entendre : « Lève-toi, Pierre ; tue et mange. — Bien sûr que non ! Seigneur, répondit Pierre ; je n'ai jamais rien mangé de souillé ni d'impur. — Ce que Dieu a purifié, ne le tiens pas pour souillé ». Trois fois la même vision se produisit, et la même invitation et les mêmes réponses. Et tandis que Pierre se demande ce que tout cela signifie, les hommes de Césarée arrivent, et l'Esprit ordonne à Pierre de les suivre.

Le lendemain, ils partent ensemble pour Césarée ; quelques fidèles de Joppé accompagnent Pierre ; dans une démarche aussi délicate, l'apôtre veut s'assurer leur témoignage. Quand ils arrivent, le jour suivant, à Césarée, ils trouvent Corneille entouré de parents et d'amis ; s'avancant vers Pierre, Corneille se prosterne devant lui ; Pierre le relève : « Lève-toi ; je ne suis qu'un homme, moi aussi ». Il entre dans la maison, et dit à tous ceux qu'il y trouve : « Vous savez qu'il est interdit à un Juif d'avoir des relations avec un étranger ou d'entrer chez lui (1) ; mais, pour moi, Dieu m'a averti de ne regarder aucun homme comme souillé ou impur ; c'est pourquoi je n'ai pas eu d'objection à venir, comme vous m'en avez prié. Dites-moi donc pour quel motif vous m'en avez prié ».

Corneille alors raconte sa vision ; Pierre, en l'écoutant, admire l'universelle miséricorde de Dieu : « En vérité, je reconnais que Dieu ne fait point acception de personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable » ; il lui prêche aussitôt l'Évangile de paix que Dieu a envoyé aux enfants d'Israël par Jésus-Christ, qui est « le Seigneur de tous » (X, 36). La vie de Jésus semble déjà connue de Corneille : « Vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée... ». Pierre rappelle la mort de Jésus et insiste sur sa résurrection ; elle a eu pour témoin non le peuple entier, mais les témoins que Dieu avait choisis, « nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts » ; Dieu l'a fait juge des vivants et des morts ; quiconque croit en lui reçoit par son nom le pardon des péchés.

(1) Les Juifs pouvaient entrer sans scrupule dans une maison païenne, mais non pas y manger et y recevoir l'hospitalité. Cf. JACQUEN, *op. cit.*, p. 324.

« Comme Pierre prononçait ces mots, l'Esprit-Saint tomba sur tous ceux qui écoutaient la parole » ; les Juifs qui accompagnent Pierre sont dans la stupeur, entendant ces païens parler en langues ; Pierre aussitôt reprend : « Pouvons-nous refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ? Et il les fit baptiser au nom du Seigneur. Alors ils le prièrent de rester quelques jours ».

Cette démarche décisive, racontée avec tant de détails, nous révèle quels obstacles s'opposaient à la prédication de l'Évangile et comment ils ont été levés. Les lois alimentaires du pur et de l'impur peuvent nous paraître aujourd'hui négligeables ; elles n'étaient pas telles pour les Juifs ; tout Juif fidèle était prêt à redire comme les sept frères martyrs : « Nous sommes prêts à mourir plutôt que de transgresser la loi de nos pères » (*II Macch.*, VII, 2). On objectera que le Christ avait révoqué ces lois judaïques : « Il n'y a rien hors de l'homme qui, entrant en lui, puisse le souiller ; mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme » (1) ; mais cette parole si hardie et qui avait alors effrayé les disciples, on hésitait à la faire passer dans la pratique ; ici surtout il fallait que l'Esprit-Saint rappelât aux apôtres ce que Jésus leur avait dit et le leur fit comprendre.

Plus encore que les lois alimentaires, les lois sociales les arrêtaient : fallait-il admettre les païens dans l'Église, et non seulement les païens circoncis comme Nicolas le prosélyte d'Antioche, mais les hommes pieux et craignant Dieu qui n'avaient pas reçu la circoncision ? L'Esprit-Saint lui-même tranche le cas en répandant sur Corneille et les siens les dons de la Pentecôte ; et Pierre, le chef de l'Église, se laisse patiemment et docilement engager par lui dans cette voie si nouvelle, sans devancer son action, mais sans y résister, alors même que toute sa formation morale et religieuse s'en effraie.

PIERRE A JÉRUSALEM Cet effroi nous est rendu plus sensible par la réaction des chrétiens de Jérusalem ; quand ils apprennent les événements de Césarée, ils en sont bouleversés ; dès que Pierre arrive, on le prend à partie : « Tu es entré chez des incirconcis et tu as mangé avec eux ! » (XI, 3). Pierre avait amené avec lui les six hommes qui l'avaient accompagné de Joppé ; en leur présence, il fait aux fidèles le récit de tout ce qui s'est passé : la vision de Joppé, l'ordre du ciel, la réception chez Corneille, et surtout la venue du Saint-Esprit tandis qu'il parlait :

Lorsque je commençais à parler, l'Esprit-Saint tomba sur eux comme sur nous au commencement, et je me souvins de la parole du Seigneur, comme il disait : Jean a baptisé d'eau, mais vous, vous serez baptisés du Saint-Esprit. Or, puisque Dieu leur a accordé le même don qu'à nous, pour avoir cru au

(1) *Mc.*, VII, 14 ; cf. *supra*, p. 80-81.

Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je donc, moi, pour m'opposer à Dieu ? Après avoir entendu cela, ils se calmèrent, et ils glorifièrent Dieu en disant : Ainsi donc Dieu a donné aussi aux païens la repentance pour le salut (XI, 15-18).

La discussion, on le voit, s'est déplacée et étendue : d'abord on faisait grief à Pierre d'être entré chez des païens ; à la fin, il a cause gagnée, non seulement sur ce point, mais sur la question beaucoup plus grave du baptême d'un païen. Bien des historiens hésitent à prendre à la lettre ce récit : les résistances que nous rencontrerons plus tard sur cette question du baptême des incirconcis leur paraissent inconciliables avec l'accord ainsi conclu autour du baptême de Corneille. Ils estiment que les apôtres seuls sont convaincus et que la masse résiste encore, ou bien que l'on n'a vu dans le cas de Corneille, comme dans celui de l'eunuque éthiopien, qu'un cas exceptionnel, justifié par une intervention miraculeuse de Dieu (1). Nous ne prétendons pas que cette décision particulière ait suffi à convaincre toute la communauté de Jérusalem ; mais rien n'indique que le cas ait été tranché à titre exceptionnel et comme ne devant pas créer un précédent. En cette occasion, comme en mainte autre, on ne peut être surpris que bien des appels de Dieu aient été nécessaires pour changer des habitudes d'esprit si profondes et qui paraissent si sacrées.

En terre judéenne, et surtout à Jérusalem, le cas du centurion Corneille devait rester longtemps une exception ; mais déjà le christianisme se propage hors de Judée, à Antioche. C'est là que l'évangélisation des païens va apporter aux apôtres la joie des moissons nouvelles, immenses, mais aussi le souci des plus graves problèmes.

§ 4. — Antioche et Jérusalem.

L'ÉVANGÉLISATION D'ANTIOCHE La persécution, qui avait chassé de Jérusalem les hellénistes chrétiens, les disperse jusque dans la Phénicie, dans l'île de Chypre, dans la ville d'Antioche. Ils prêchent, mais il en est parmi eux qui n'annoncent l'Évangile qu'aux Juifs. D'autres au contraire, cypriotes ou cyrénéens, après leur arrivée à Antioche, prêchent aussi aux Grecs, « et la main du Seigneur était avec eux, et un grand nombre de croyants se convertirent au Seigneur » (XI, 19-21). Ici encore Dieu intervient et, par les bénédictions plus abondantes qu'il accorde aux missionnaires des Grecs, il montre à son Église la voie où elle doit s'engager.

(1) REUSS écrit (*op. cit.*, p. 131-132) : « Le récit finit par ces mots : Ils se calmèrent et se montrèrent convaincus. Ces mots en disent beaucoup trop, si nous tenons compte de la suite de l'histoire. Il faut y mettre une grande restriction. Ou bien Luc n'a ici en vue que les Douze, les masses se montrant toujours hostiles à l'admission des païens ; ou bien l'acquiescement ne se rapporte qu'à ce cas spécial de la famille de Cornelius, et l'on n'entendait pas du tout en faire une règle commune ». Interprétation semblable de RENAN, *Les apôtres*, p. 166.

L'Église obéit avec joie : dès qu'on apprend à Jérusalem le succès de la mission d'Antioche, on y envoie Barnabé ; c'est ainsi que naguère on avait envoyé Pierre et Jean à Samarie pour y couronner l'œuvre de Philippe. La mission hellénique d'Antioche avait été inaugurée par des Cypriotes et des Cyrénéens ; c'est peut-être pour cela qu'on choisit pour la diriger un Cypriote, Barnabé ; l'église de Jérusalem connaissait son désintéressement et son zèle ; elle lui ouvrait un magnifique champ d'apostolat.

Barnabé était en effet « un homme bon et plein d'Esprit-Saint et de foi » (XI, 24) ; « quand il arriva à Antioche et vit la grâce de Dieu, il fut rempli de joie ». Pour recueillir une moisson si abondante, il voulut faire appel au prédicateur puissant que naguère il avait introduit près des apôtres à Jérusalem ; il alla donc à Tarse chercher Paul ; il l'y trouva, le conduisit à Antioche, et, pendant une année entière, ils y travaillèrent ensemble, enseignant une foule nombreuse ; c'est là, à Antioche, pour la première fois, que les disciples furent appelés chrétiens. Cet indice, que relève saint Luc (XI, 26), révèle le succès de la propagande chrétienne : désormais les disciples de Jésus ne passent plus comme une secte juive, analogue à tant d'autres ; les païens eux-mêmes les distinguent des Juifs.

La forte position que le christianisme acquiert à Antioche va donner à la propagande chrétienne un centre mieux situé que Jérusalem ; les missions décrites jusqu'ici, en Samarie, dans le Saron, étaient restreintes à la Palestine ; le rayonnement de Jérusalem y suffisait ; maintenant, il faut pénétrer le monde hellénique et romain ; Antioche, la grande métropole orientale, sera le point de départ de cette action. C'est de là que Saul et Barnabé vont bientôt partir pour la conquête de l'Asie Mineure, et c'est là qu'après leur mission ils reviendront comme à leur centre d'action.

Ainsi pendant ces années Antioche apparaît comme le centre de l'Église universelle ; Jérusalem l'a été jusque vers l'an 40 ; Rome va le devenir bientôt. Cette translation du centre de l'unité chrétienne est marquée, dans une ancienne tradition, par l'établissement de la chaire de saint Pierre à Antioche (1).

(1) TILLEMONT écrit à ce sujet (*Mémoires*, t. I, *Saint Pierre*, art. 27, p. 159-160) : « Selon les Pères, il (saint Pierre) a fondé l'église d'Antioche avant que d'aller à Rome, et il y a demeuré ; étant bien raisonnable que la ville qui a reçu la première le nom des chrétiens ait eu aussi pour maître et pour pasteur le premier apôtre. Elle a été son premier siège, et il en a été le premier évêque. ... Il ne faut pas néanmoins prétendre qu'il y soit toujours demeuré durant ce temps-là, comme la suite nous le fera voir. Ainsi il paraît qu'il n'a proprement été évêque d'Antioche que pour prendre un soin particulier de cette église, et non pas pour y résider toujours. Car il semble qu'aucun apôtre, hors saint Jacques de Jérusalem, n'ait été d'abord entièrement attaché à aucune église particulière. » La fête de la chaire de saint Pierre à Antioche est d'origine gallicane. Cf. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, p. 296 ; KRNSCH, *Der Stadtrömische Festkalender*, Münster, 1924, p. 18 ; LIETZMANN, *Petrus und Paulus in Rom*, Berlin, 1927, p. 96. TILLEMONT ajoute, dans sa note 25 : « Baronius veut que saint Pierre ait pu fonder l'église d'Antioche et y établir son siège, sans y aller ; parce que tout cela ne signifie autre chose sinon que par son autorité il l'a érigée en un siège patriarcal. Mais je ne sais si beaucoup de personnes le voudraient suivre en cela ».

Les séjours certains que saint Pierre a faits à Antioche confirment cette tradition sans qu'il soit besoin d'affirmer une translation solennelle de la chaire de Pierre, ni de déterminer le temps pendant lequel il a été l'évêque d'Antioche (1).

JÉRUSALEM. FAMINE ET PERSÉCUTION En ces jours-là, des prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche ; l'un d'eux, nommé Agabus, s'étant levé, déclara au nom de l'Esprit qu'une grande famine sévirait sur toute la terre ; elle eut lieu en effet sous Claude. Les disciples décidèrent d'envoyer, chacun selon ses moyens, un secours aux frères de Judée ; et ils le firent en envoyant leur offrande aux presbytres par les mains de Barnabé et de Saul (XI, 27-30).

Cet incident, raconté ainsi en passant par saint Luc, est intéressant à plus d'un titre : il nous montre ce que pouvait être le rôle des prophètes dans les communautés primitives (2) ; il nous manifeste l'étroite charité qui unit entre elles les différentes églises : dès cette date commencent des collectes pour les pauvres de Jérusalem ; elles ne cesseront plus jusqu'à la ruine de la ville sainte. Enfin et surtout nous apparaissent ici pour la première fois les presbytres ou anciens de l'Église chrétienne. Ce trait prouve que saint Luc ne s'est pas proposé de nous raconter exactement l'origine de toutes les institutions ecclésiastiques ; il nous fait connaître le développement de l'Église chrétienne et son caractère : dès cette date, l'Église a déjà constitué sa hiérarchie et son organisation locale ; c'est le signe de son indépendance vis-à-vis de la synagogue ; c'est également la marque de l'esprit hiérarchique qui, dès les premiers jours, s'affirme.

C'est à cette époque aussi qu'éclate la persécution provoquée par Agrippa. Ce prince était fils d'Aristobule et de Bérénice ; son père, fils d'Hérode et de Mariamme, fut mis à mort par Hérode en 7 ; élevé à la cour de Tibère, il y avait mené une vie de désordre ; quelques mois avant sa mort, en 37, Tibère l'avait jeté en prison ; Caius, son compagnon de débauches, le délivra en montant sur le trône (37) et lui donna la tétrararchie de Philippe, puis celle de Lysanias, avec le titre de roi, puis, en 40, après la déposition d'Antipas, la Galilée et la Pérée. En 41, Claude y ajouta la Samarie et la Judée ; le royaume d'Hérode était reconstitué.

Dès son arrivée à Jérusalem, le roi fit preuve d'un grand zèle pour la Loi (3) : prenant le contre-pied d'Hérode, son prédécesseur, il

(1) FOUARD (*op. cit.*, p. 189) estime que Pierre vint à Antioche en 40 avant la vision de Joppé, et y transporta son siège ; deux ans plus tard, il le transféra à Rome. BELSER (*Die Apostelgeschichte*, 150, cité par JACQUIER, *op. cit.* p. 357) distingue deux évangélisations successives d'Antioche : la première, inaugurée vers 33, ne s'adresse qu'aux Juifs ; elle aboutit à l'établissement d'une communauté judéo-chrétienne, dont Pierre aurait été le chef de 34 ou 35 jusque vers 39. Vers 39 ou 40, quand on apprend le baptême de Corneille, des hellénistes viennent et prêchent aux Grecs. Ces hypothèses paraissent gratuites ; la position de TILLEMONT semble mieux assurée.

(2) Les prophètes chrétiens sont avant tout des prédicateurs inspirés de Dieu : *I Cor.*, XIV, 29-32 ; mais ils peuvent aussi prédire l'avenir, comme Agabus le fait ici et plus tard (XXI, 10).

(3) JOSÈPHE, *A. J.*, XIX, 6, 1, 293 : « Arrivé à Jérusalem, il immola des victimes en action

témoignait aux Juifs une sympathie particulière et pour la Loi une grande vénération ; « il vivait volontiers et continuellement à Jérusalem et il gardait dans leur intégrité les institutions des ancêtres. Il se maintenait lui-même dans une continuelle pureté et ne laissait pas passer un jour sans offrir les sacrifices prescrits » (1). La Mischna raconte que, célébrant au temple la fête des Tentes, il lut selon la coutume des années sabbatiques (2) le *Deutéronome* ; quand il arriva au texte : « Tu ne feras pas régner sur toi un étranger qui n'est pas ton frère », il se sentit atteint et fondit en larmes ; mais tout le peuple cria alors : « Ne te trouble pas ! Tu es notre frère ; tu es notre frère » (3).

MARTYRE DE SAINT JACQUES Ainsi, pressé de gagner par son zèle religieux la bonne grâce du peuple, il reprit activement la persécution contre les chrétiens. « Il fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean (4) ; et voyant que cela était agréable au peuple, il fit encore arrêter Pierre » (XII, 2-3). C'était le temps des azymes ; comme lors du procès de Jésus, on jugea prudent d'attendre la fin des fêtes de Pâques. On garda Pierre en prison, en l'entourant de toutes les sûretés possibles : double chaîne, gardiens à ses côtés, gardiens à la porte de la prison.

DÉLIVRANCE DE SAINT PIERRE La nuit qui précédait le jour fixé pour sa comparution, Pierre est miraculeusement délivré : une grande lumière brille dans le cachot ; l'apôtre est réveillé par un ange ; les chaînes lui tombent des mains, il s'habille, il suit l'ange, croyant rêver ; il passe les gardes, il voit la grande porte s'ouvrir, il s'avance dans la rue ; l'ange alors le quitte et Pierre, revenu à lui, dit : « Maintenant, je vois bien que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a arraché à la main d'Hérode et à l'attente des Juifs ». Il se rend à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc ; il frappe à la porte ; la servante, Rhodé, accourt. Reconnaissant la voix de Pierre, elle est saisie de joie, ne pense plus à ouvrir, mais court annoncer que Pierre est à la porte. On lui dit : « Tu es folle ». Elle affirme que c'est

de grâces, sans oublier aucune prescription de la loi. C'est pourquoi il ordonna qu'un grand nombre de nazirs fussent rasés. La chaîne d'or que Caius lui avait donnée et qui pesait autant que celle de fer dont on avait chargé ses royales mains... fut suspendue à l'intérieur des enceintes sacrées... ».

(1) *Ibid.*, XIX, 7, 3, 328-331.

(2) L'année 40-41 était une année sabbatique. Cf. SCHUERER, *op. cit.*, t. I, p. 555.

(3) M. SOTA, VII, p. 8 ; SCHUERER, *op. cit.*, t. I, p. 555.

(4) A ce martyre, raconté d'un mot, EUSÈBE, *Hist. eccl.*, II, 9, 2-3, ajoute ce trait relevé par lui chez CLÉMENT d'Alexandrie (*Hypot.*, VII) : « Celui qui l'avait amené devant le tribunal, voyant le témoignage qu'il avait rendu, en fut ému et confessa que lui aussi il était chrétien. On les conduisit tous deux au supplice ; en chemin, cet homme pria Jacques de lui pardonner. L'apôtre réfléchit un instant : La paix soit avec toi, dit-il, et il l'embrassa. Et ainsi tous deux furent en même temps décapités ». Un certain nombre d'historiens, à la suite de WELLHAUSEN, *Evangelium Marci*, p. 90, et surtout d'ED. SCHWARTZ, *Ueber Tod der Soehne Zebedaei*, 1904, ont voulu associer dans la mort les deux fils de Zébédée. Cette hypothèse de la mort prématurée de saint Jean a été efficacement réfutée, particulièrement par L. DE GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. I, p. 146-154.

bien lui. On lui dit : « C'est son ange ». Pierre cependant continuait à frapper. On lui ouvre, on le reconnaît, on est dans la stupeur. Il leur raconte sa sortie de prison et leur dit : « Racontez cela à Jacques et aux frères ». Puis il sort et s'en va dans un autre lieu.

Cette narration de saint Luc, admirable de vie, nous rend toute l'émotion de cette délivrance miraculeuse. Elle nous révèle aussi plus d'un trait de la vie, si mal connue, des chrétiens de Jérusalem. Ils sont rassemblés en grand nombre dans la maison de Marie, mère de Marc, et ils prient pour Pierre (XII, 5-12) ; l'évangéliste de la prière a tenu à nous montrer comment l'Église tout entière avait obtenu du Seigneur ce miracle. Marc apparaît ici pour la première fois ; il est jeune encore ; son cousin Barnabé l'entraînera bientôt dans sa mission apostolique ; il travaillera d'abord avec saint Paul, puis avec Barnabé seul ; plus tard, on le retrouve à Rome, près de saint Pierre, dont il est l'interprète, près de saint Paul, dont il est de nouveau le compagnon et l'ami (1). Parmi les disciples, qui se pressent nombreux dans la maison de Marie, on ne voit aucun apôtre, mais saint Pierre, avant de partir, demande que l'on communique le récit de sa délivrance « à Jacques et aux frères ». C'est la première fois que Jacques, le frère du Seigneur, apparaît comme le chef de l'église de Jérusalem ; il remplira ce rôle jusqu'à sa mort. Quant à saint Pierre lui-même, il quitte la ville sainte et s'en va « dans un autre lieu ». On comprend sans peine qu'après cette évasion il ne pouvait rester à Jérusalem. Il est certain que ce départ n'est pas un adieu sans retour ; il sera de nouveau à Jérusalem, lors du concile (XV, 7). Dans l'intervalle, où est-il allé ? Nous ne le savons pas avec certitude ; Jacquier estime « probable » qu'il s'est rendu à Antioche, « possible » qu'il soit allé à Rome. Ses séjours postérieurs dans ces deux villes peuvent être en effet affirmés avec certitude, mais leurs dates sont incertaines.

La persécution qui chasse saint Pierre va bientôt prendre fin par la mort d'Agrippa. Cette mort, douloureuse et presque soudaine, frappant le roi en plein triomphe en 44, peu après la Pâque, apparut comme un châtement providentiel : « L'ange de Dieu le frappa, parce qu'il n'avait pas voulu rendre à Dieu la gloire » (2). Et le christianisme poursuivit son essor : « La parole du Seigneur croissait et se multipliait » (XII, 24).

PERSÉCUTIONS ET CROISSANCE DE L'ÉGLISE

Ces derniers mots de saint Luc
résument toute cette première pé-
riode de l'histoire de l'Église.

Quatorze ans se sont écoulés depuis la mort de Jésus ; pendant ce temps

(1) Sur tout cela, cf. LAGRANGE, *Saint Marc*, p. XVI-XIX ; HUBY, *Saint Marc*, p. IX-XIV.

(2) XII, 23. Le récit de JOSÈPHE (*A. J.*, XIX, 8, 2, 343-350) est plus long et moins vigoureux que celui de saint Luc, mais il en confirme les traits essentiels : le roi apparaissant au théâtre couvert d'une robe d'argent qui étincelle aux feux du soleil levant ; les flatteurs criant que ce n'est pas un homme, mais un dieu ; et aussitôt le malheureux roi saisi de violentes douleurs d'intestins dans lesquelles il mourut au bout de cinq jours.

si court, son œuvre a grandi ; ce n'est plus le grain de sénevé, c'est déjà le grand arbre qui couvre la Palestine entière et étend ses rameaux sur Damas, sur Chypre, sur Antioche ; partout cette expansion est contrariée ; on peut déjà affirmer en toute vérité ce que quinze ans plus tard les Juifs de Rome diront à saint Paul : « Partout on fait opposition à cette secte » ; et pourtant partout l'Église s'enracine et grandit. A Jérusalem, cette place forte du judaïsme, le christianisme a conquis beaucoup de disciples, même parmi les prêtres (VI, 7) ; quand Paul y reviendra en 58, Jacques pourra lui dire : « Tu vois, frère, combien de milliers de Juifs ont reçu la foi » ; sans doute ces milliers ne seront jamais à Jérusalem qu'une minorité, et une minorité opprimée ; nous avons raconté le martyre de saint Étienne et celui de saint Jacques le majeur ; bientôt ce sera la captivité de saint Paul et le martyre de l'évêque de Jérusalem, saint Jacques le mineur ; et puis tout au long de cette période, c'est l'expulsion des hellénistes, c'est la captivité de saint Pierre, c'est la persécution tantôt bénigne, tantôt violente, qui menace sans cesse l'Église. Et à travers cette opposition, qui se détend parfois, mais qui jamais ne désarme complètement, l'Église grandit.

Ce qui, pendant ces quinze ans, apparaît à Jérusalem, nous fait présager l'histoire de la propagation du christianisme au cours des missions de saint Paul : partout, après une première prise de contact et souvent des conversions nombreuses, l'Église se heurte à l'opposition juive, insidieuse, obstinée, violente ; partout se vérifie la parole prophétique de Jésus à Ananie : « Je ferai voir à Paul tout ce qu'il doit souffrir pour mon nom » (IX, 16). C'est à travers ces persécutions et au prix de ces souffrances que l'Église s'est développée.

CHAPITRE III

LES MISSIONS DE SAINT PAUL (1)

LES SOURCES :
LES ÉPÎTRES ET LES ACTES

L'histoire de l'Église naissante ne nous est guère connue que par les Actes ; tout au plus avons-nous pu en compléter le récit, en quelques points, par la lettre de saint Paul aux Galates. L'histoire des missions de saint Paul est éclairée, au contraire, non seulement par les Actes, mais aussi et surtout par les épîtres de saint Paul. Sans doute la différence est grande entre le récit de saint Luc, rédigé vingt ou trente ans après les événements en vue de décrire l'expansion progressive de l'Église, et les lettres de saint Paul, écrites au jour le jour pour résoudre des questions pratiques et urgentes. Cette différence de caractère et de date doit guider l'historien dans l'utilisation de ses sources, mais sans lui faire négliger ni l'une ni l'autre. Ce sera surtout le livre des Actes qui fournira le cadre de cette histoire, mais c'est aux épîtres qu'on demandera la connaissance intime de l'Apôtre, de ses chrétiens, de sa doctrine (2).

(1) BIBLIOGRAPHIE. — On consultera d'abord les études générales sur les origines chrétiennes signalées dans la Bibliographie du précédent chapitre. Voir aussi : FOUARD (C.), *Saint Paul*, Paris, 1908-1910, 2 vol. — PRAT (E.), *La théologie de saint Paul*, Paris, 1920-1923, 2 vol., et *Saint Paul (Coll. Les saints)*, Paris, 1922. — PIEPER (K.), *Paulus. Seine missionarische Persönlichkeit und Wirksamkeit*, Münster, 1929. — DEISSMANN (H.), *Paulus*, Tübingen, 1925. — MACHEN (J. GRESHAM), *The Origin of Paul's Religion*, New-York, 1921. — KNOX (W. L.), *St Paul and the Church of Jerusalem*, Cambridge, 1925. — SCHWEITZER (A.), *Die Mystik des Apostels Paulus*, Tübingen, 1930 ; *Geschichte der paulinischen Forschung*, Tübingen, 1911.

(2) En tenant cette position, nous nous éloignons d'abord des critiques radicaux de l'école hollandaise, qui rejettent non seulement les Actes, mais la totalité des épîtres de saint Paul. Cette école est représentée par VAN MANEN, un des deux auteurs (l'autre est E. HATCH) de l'article *Paul* dans l'*Encyclopædia Biblica* ; il conclut : « Toutes les conceptions reçues dans les cercles catholiques comme protestants, en particulier pendant le XIX^e siècle, sur la vie et l'œuvre de Paul doivent être rejetées, en tant qu'elles s'appuient sur le récit des Actes et des 13 (14) épîtres de saint Paul » ; de même tous les exposés de la théologie de Paul écrits d'après les mêmes sources : « *irrevocably passed away* » (col. 3630). Cette thèse extrême est encore soutenue aujourd'hui par VAN DEN BERGH VAN EYSINGA, *La littérature chrétienne primitive* (Coll. *Christianisme*), 1926. L'intérêt que peut avoir cette polémique est de montrer qu'on a autant de raisons intrinsèques et extrinsèques de rejeter l'épître aux Romains ou l'épître aux Galates que les épîtres aux Colossiens ou aux Philippiens (col. 3626).

Les Tübingiens sont plus modérés ; ils conservent, au moins partiellement, les épîtres pauliniennes, mais rejettent les Actes. Ainsi WEISZÄCKER admet (*op. cit.*, p. 184) comme authentiques les épîtres suivantes : *Galates*, *I et II Corinthiens*, *I Thessaloniens*, *Philippiens*, *Romains* ; mais il s'attache en toute occasion à mettre les Actes en contradiction avec les épîtres ; cette critique des Actes est la partie ruineuse d'un livre dont d'autres parties sont très solides. Remarquons d'ailleurs que c'est uniquement d'après les Actes, XIII-XIV, que WEISZÄCKER lui-même essaie de

§ 1. — Première mission de saint Paul.
Chypre, Pisidie, Lycaonie (1).

Des prophètes se trouvaient dans l'église d'Antioche ; un jour qu'ils célébraient le culte et qu'ils jeûnaient, l'Esprit-Saint dit : « Séparez-moi Barnabé et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés ». Ils jeûnent, prient, leur imposent les mains, et les laissent partir.

CHYPRE Barnabé a ici le pas sur Saul, c'est lui aussi, semble-t-il, qui décide de la direction à prendre : on se rend à Chypre, d'où Barnabé était originaire, et on prend comme assistant Jean Marc, cousin de Barnabé (2). Les missionnaires débarquent à Salamine et prêchent dans les synagogues. L'usage voulait qu'on invitât les étrangers notables à prendre la parole ; les apôtres en profitent comme en avait profité Jésus lui-même (3) ; le discours d'Antioche de Pisidie, que nous résumerons d'après saint Luc, fait connaître cette prédication.

A Paphos, Barnabé et Saul rencontrent près du proconsul Sergius Paulus un magicien nommé Barjésus, qui se faisait appeler Élymas (savant docteur) ; Saul, dont il cherche à entraver la prédication, le frappe d'une cécité temporaire ; le proconsul, témoin du fait, devient croyant et admire la doctrine du Seigneur. C'est à partir de ce moment que Saul est appelé Paul (4).

L'ANATOLIE Chypre n'offrait aux deux missionnaires qu'un champ d'action bien restreint ; ils s'embarquent pour la Pamphylie et gagnent Pergé ; saint Paul, désormais chef de l'expédition, entreprend la conquête de l'Anatolie ; il va trouver là, mêlées aux Hellènes que les Séleucides ont implantés dans ces provinces, des populations indigènes : les Lycaoniens qu'il va évangéliser à Lystres, et plus tard, dans les provinces du nord, les Galates, puis, dans tout l'ancien royaume des Séleucides, les Juifs, qui jouissent d'une situation privilégiée : Seleucus Nicator leur a accordé le droit de cité dans sa capitale (Antioche de Syrie) et dans toutes les villes fondées par lui ; Antiochus le Grand a continué la même politique ; ainsi ces Séleucides, haïs en Palestine comme

décrire l'apostolat de Paul chez les Galates (p. 230-232).

Aujourd'hui l'école de Tubingue a perdu son prestige ; on juge souvent avec plus d'équité le récit que les Actes nous présentent de l'activité de saint Paul, ainsi BULTMANN, art. *Paulus*, dans *Religion in Geschichte und Gegenwart*, 1023 et suiv., JUELICHER, *Einleitung* (1931), p. 35.

(1) Cette mission ne nous est connue que par les Actes, chap. XIII et XIV.

(2) Sur Marc, cf. *supra*, p. 157.

(3) Cf. *supra*, p. 78.

(4) XIII. 9. Ce n'est pas que Saul ait pris le nom du proconsul comme faisaient les esclaves affranchis, mais c'est que probablement l'apôtre avait un double nom (Cf. Jean Marc, Siméon Niger, etc.) et que, pénétrant en pays païen, il porte maintenant plus ordinairement son nom romain.

des persécuteurs, se comportent en Syrie et en Anatolie comme des protecteurs des Juifs et peuvent compter sur leur appui (1).

La mission que commencent maintenant les deux apôtres va être extrêmement laborieuse : il leur faudra franchir la chaîne du Taurus, redoutable par son altitude et, plus encore, par les brigands qui l'infestent, avant de gagner les hauts plateaux de l'intérieur, d'une altitude moyenne de plus de mille mètres (2). Ces obstacles ne sont pas les plus redoutables : il faudra encore affronter le dédain des Grecs, l'idolâtrie plus grossière et plus violente des indigènes, surtout l'opposition puissante et acharnée des Juifs. Devant cette expédition, qu'au départ il n'avait pas prévue, le jeune Jean Marc se retira et rentra à Jérusalem.

Après la rude traversée du Taurus, Paul et Barnabé avaient gagné Antioche de Pisidie. Le jour du sabbat, ils vont à la synagogue. Après la lecture de la Loi et des prophètes, les chefs de la synagogue invitent les étrangers à prendre la parole. Saint Paul parle ; son discours, longuement analysé par saint Luc (XIII, 16-41), nous fait connaître, mieux qu'aucun autre document, la prédication de l'apôtre dans les synagogues. Une première partie (3) rappelle aux Juifs et aux prosélytes les miséricordes de Dieu pour Israël ; par son thème, elle est assez semblable au discours d'Étienne ; mais, tandis que celui-ci voulait montrer l'obstination d'Israël, Paul s'attache à mettre en lumière l'action providentielle de Dieu conduisant au Christ. La deuxième partie expose la mission de Jésus ; il a été repoussé et crucifié par son peuple, et cependant il est le Messie : Dieu l'a manifestement prouvé en le ressuscitant des morts ; cette résurrection est établie par le témoignage des apôtres, « qui maintenant encore l'attestent au peuple » ; les Écritures, particulièrement les psaumes, confirment ce témoignage (4). Paul conclut par une exhortation à la conversion et à la justification par la foi (5).

L'impression laissée par cette prédication semble avoir été profonde : on demanda à Paul de reprendre le même sujet le sabbat suivant et, à la sortie, beaucoup de Juifs et de prosélytes accompagnèrent l'apôtre pour recevoir de lui un supplément d'instruction. « Le sabbat suivant, presque toute la ville se rassembla pour entendre la parole du Seigneur ;

(1) Cf. RAMSAY, *Historical Commentary on the Galatians*, p. 189-192. On trouve dans ce livre, p. 180-232, une bonne description des villes parcourues par saint Paul dans cette première mission ; de même, plus brièvement dans un autre livre du même auteur, *The Church in the Roman Empire*, chap. II, *Localities of the first Journey* (p. 16-58).

(2) Antioche de Pisidie est à 1.200 mètres ; Iconium, à 1.100 ; Lystres, à 1.200 ; Derbé, à peu près à la même altitude.

(3) Les trois parties du discours sont nettement marquées par la triple apostrophe « mes frères » qui souligne la reprise du discours : 16, 26, 38. Cf. PRAT, *La théologie de saint Paul*, t. I, p. 63.

(4) Cette démonstration ressemble par plus d'un trait à celle de saint Pierre (*Act.*, II, 25-32).

(5) Ce trait fait pressentir la théologie de saint Paul, telle qu'elle sera développée dans l'épître aux Romains, particulièrement au chap. X.

mais les Juifs, voyant cette foule, furent remplis de jalousie et contredirent par leurs blasphèmes la prédication de Paul. » C'est donc le succès même de la parole près des Gentils qui excite la jalousie des Juifs ; il est possible d'ailleurs que Paul, encouragé par l'affluence des prosélytes, ait plus ouvertement annoncé la vocation des nations. Devant l'opposition des Juifs, Paul et Barnabé déclarent courageusement : « C'était à vous d'abord qu'il fallait que la parole de Dieu fût adressée ; mais puisque vous la repoussez et que vous vous jugez indignes de la vie éternelle, eh bien, nous nous tournons vers les Gentils ». Les Gentils se réjouissent ; les Juifs s'indignent plus violemment, et, excitant des dames de la ville qui fréquentaient la synagogue et les principaux de la cité, ils font chasser les deux apôtres, qui gagnent Iconium en secouant la poussière de leurs pieds.

ICONIUM A Iconium, la prédication est accueillie comme elle l'avait été à Antioche (XIV, 1-7) : un assez grand nombre de Juifs et de Grecs se convertissent ; les apôtres demeurent longtemps dans la ville, y rendant témoignage au Seigneur et y faisant beaucoup de miracles. Mais l'opposition éclate et, ici encore, elle vient des Juifs ; ceux qui sont restés incroyants excitent les païens contre Paul et Barnabé ; une émeute se produit, où les païens et les Juifs, ayant à leur tête leurs archontes, veulent maltraiter et lapider les missionnaires. Ceux-ci s'enfuient en Lycaonie, évangélisant Lystres, Derbé et toute la région.

LYSTRES A Lystres (XIV, 7-20), un boiteux de naissance écoutait la prédication de Paul ; Paul lui dit : « Lève-toi droit sur tes pieds ». Il se lève aussitôt, et la foule, frappée de stupeur, s'écrie en lycaonien : « Les dieux sont descendus vers nous sous forme humaine ». Ils appellent Barnabé Zeus, Paul Hermès (1) ; le prêtre de Zeus, qu'on va chercher, ne voit dans cette apparition rien d'impossible, et il ne demande pas mieux que de l'utiliser pour son culte ; il arrive avec des taureaux et des bandelettes pour offrir un sacrifice. Les apôtres, préoccupés de leur prédication, n'avaient pas remarqué la grossière méprise du peuple ; ils la comprennent en voyant le prêtre et les taureaux. Saisis d'horreur, ils déchirent leurs vêtements, et se jettent dans la foule en criant : « Que faites-vous là ? Nous ne sommes que des hommes comme vous ; nous venons vous convertir de toutes ces vanités au Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre et la mer et tout ce qu'ils renferment, qui, au temps des générations passées, a laissé toutes les nations s'en aller suivant leurs voies ; et pourtant il n'est pas resté sans témoignage, se

(1) Ainsi que le remarque RAMSAY (*The Church in the Roman Empire*, p. 57, n.), c'est bien un trait oriental de voir le dieu subordonné dans celui qui agit et qui parle, et le dieu suprême dans celui qui reste silencieux.

faisant connaître par ses bienfaits, vous envoyant du ciel les pluies et les saisons fécondes, pour vous rassasier et pour remplir vos cœurs de joie ».

Nous ne sommes plus ici dans la synagogue ; les auditeurs de Paul ne sont plus des Juifs ni des prosélytes, mais des païens crédules qui croient voir leurs dieux descendre en terre ; il est intéressant de remarquer comme la prédication de l'apôtre s'adapte à cet auditoire ; on entend déjà ce que l'épître aux Romains développera plus tard : le châtement de Dieu sur les païens qu'il abandonne à leurs voies perverses, et aussi la lumière qu'il leur laisse dans cette création par laquelle il se révèle.

L'enthousiasme superstitieux des gens de Lystres était tel que les apôtres eurent grand-peine à les empêcher de faire le sacrifice qu'ils avaient préparé ; mais ces pauvres païens étaient faciles à retourner : des Juifs d'Antioche et d'Iconium surviennent, excitent la foule, lapident Paul en l'entraînant hors de la ville où ils le laissent pour mort. C'est là sans doute la lapidation que l'apôtre rappellera plus tard (*II Cor.*, XI, 25) et qui grava dans sa chair les stigmates du Christ (*Gal.*, VI, 17). Cependant les disciples entourent Paul ; il se relève et, le lendemain, il gagne Derbé avec Barnabé. On peut reconnaître dans cette guérison si rapide un nouveau miracle.

DERBÉ A Derbé, les deux missionnaires gagnent beaucoup d'adeptes ; puis ils reviennent sur leurs pas, à Lystres, à Iconium, à Antioche, pour y affermir la foi des disciples, leur rappelant que « c'est à travers beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume des cieux ». Ils instituent des presbytres dans ces différentes églises et, par des prières et des jeûnes, ils les recommandent au Seigneur en qui ils ont cru. Ils traversent ainsi la Pisidie, la Pamphylie, prêchent de nouveau à Pergé et s'embarquent à Attalia pour Antioche de Syrie. « Là ils rassemblent la communauté et racontent tout ce que Dieu a fait par eux et comment il a ouvert aux Gentils les portes de la foi ».

L'œuvre accomplie pendant ces deux ou trois ans de mission (1) était admirable ; les missionnaires du judaïsme, le Christ nous l'a dit, passaient la terre et la mer pour faire un seul prosélyte ; leur propagande, féconde pourtant, ne pouvait se comparer à celle-ci : Paul avait gagné au Christ Jésus non seulement des fils d'Israël en grand nombre, non seulement des prosélytes encore plus nombreux, mais des idolâtres que n'avait encore touchés aucune prédication juive. C'était pour l'Église naissante une grande gloire ; mais, pour bien des chrétiens venus du judaïsme et encore pusillanimes, c'était l'occasion d'un cas de conscience angoissant. Ces païens nouvellement convertis, ces Lycaoniens par exemple

(1) Ce premier voyage apostolique de saint Paul se date des années 45 à 48.

qui, hier encore, sacrifiaient à Zeus et à Hermès, allaient-ils entrer de plain-pied dans l'Église, sans se soumettre à l'initiation juive, sans même être circoncis ? Le cas allait être discuté et tranché à Jérusalem.

§ 2. — Saint Paul et les judaïsants (1).

RÉCIT DE SAINT PAUL La controverse soulevée par les judaïsants et résolue à Jérusalem nous est connue par deux documents : l'épître aux Galates (II, 1-10) et les Actes (XV, 1-35). Saint Paul rapporte ainsi les faits : quatorze ans après son premier voyage à Jérusalem, il y est monté de nouveau, poussé par « une révélation » ; il s'est fait accompagner de Barnabé et de Tite : Barnabé avait une grande autorité à Jérusalem ; Tite, incirconcis, devait soulever par sa seule présence le problème qu'il fallait résoudre ; c'était son apostolat avec ses fruits que Paul présentait à l'église de Jérusalem.

Il exposa son évangile à l'Église, puis en particulier aux notables, c'est-à-dire, comme on le voit par la suite, à Pierre, Jacques et Jean, « pour savoir si je ne courais pas ou n'avais pas couru en vain ». A coup sûr, Paul ne doutait point de l'origine divine de son Évangile, ni par conséquent de sa véracité (2). Mais il devait s'assurer des dispositions de l'église de Jérusalem : si elle n'approuvait pas la liberté de sa prédication, tout n'était-il pas compromis ?

Ce qui pouvait provoquer ces craintes, c'étaient les soupçons des « faux frères qui s'étaient glissés pour épier la liberté que nous avons dans le Christ Jésus, dans l'intention de nous réduire en esclavage » (3).

Ces faux frères ne purent rien obtenir ; Tite était incirconcis ; il ne fut pas circoncis (4). En cette occasion, quelle fut l'attitude des apôtres ? Paul ne la définit pas ; les historiens, qui cherchent en tout incident des traces de division parmi les apôtres, supposent que les chefs de l'église

(1) Cf. les commentaires des Actes (JACQUIER, BOUDOU) et des Galates (LIGHTFOOT, LAGRANGE) ; KNOX (W. L.), *Saint Paul and the Church of Jerusalem*, Cambridge, 1925 ; THOMAS, *L'Église et les Judaïsants à l'âge apostolique*, dans *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, Paris, 1899 ; LEMONNIER (A.), *Concile de Jérusalem. Suppl. Dict. Bible*, 113-120.

(2) « Les modernes, écrit LAGRANGE, sont d'accord pour rejeter l'opinion de Tertullien (*adv. Marc*, I, 20 ; IV, 2 ; V, 3) exprimée ainsi par saint Jérôme : Paul ne se serait pas senti en sécurité dans sa prédication de l'évangile, s'il n'avait été confirmé par l'autorité de Pierre et des autres apôtres... Paul avait la certitude de la révélation et de l'autorité qu'elle lui avait conférée... Il n'avait aucun doute sur la véracité de son évangile qu'il tenait de Dieu ». LAGRANGE ne voit donc ici qu'une question posée aux apôtres : « Paul a loyalement posé la question, toute la question dans ce qu'elle avait en elle-même d'angoissant. Mais il était sûr d'avance de la réponse. Elle ne pouvait être que négative ». Cette interprétation est juste ; mais on peut la compléter, et voir ici une inquiétude réelle, non sur la véracité de l'évangile de Paul, mais sur l'avenir de son œuvre.

(3) Où se trouvaient ces faux frères ? WEIZSÄCKER (*op. cit.*, p. 149) les voit dans l'Église de Jérusalem, la seule dont il soit fait question ici ; mais l'expression dont se sert saint Paul fait penser qu'ils se sont glissés dans une communauté de païens convertis qu'ils veulent épier.

(4) C'est du moins l'interprétation la plus probable et la plus généralement admise de II, 3 : « Tite, mon compagnon, tout Grec qu'il était, ne fut pas astreint à être circoncis ». Sur les différentes leçons latines « *quibus neque ad horam cessimus* » et « *ad horam cessimus* », voir : LAGRANGE, *op. cit.*, p. 28-30 ; LIGHTFOOT, *op. cit.*, p. 120.

de Jérusalem ont fait pression sur Paul pour l'amener à céder ; cette faiblesse aurait irrité l'apôtre et préparé les conflits ultérieurs (1). L'épître ne suggère pas cette opposition ; en face des partisans d'un judaïsme rigide, Paul et Barnabé défendent leur cause sans céder ; et les apôtres, qui jouent le rôle de juges, leur donnent raison :

De la part de ceux qu'on tient pour notables — quelle que soit leur situation, peu importe, Dieu ne fait pas acception de la personne humaine — donc les notables ne m'ont rien imposé ; mais au contraire, ayant reconnu que j'ai reçu mission pour l'évangile des incircconcis comme Pierre pour la circoncision..., Jacques et Céphas et Jean, qui passent pour les colonnes, nous donneront la main à moi et à Barnabé en gage d'union, pour que nous fussions nous pour les Gentils et eux pour la circoncision ; ils nous demandaient seulement de nous souvenir des pauvres, ce que j'ai toujours eu à cœur de faire (II, 6-10).

On trouve dans ce texte l'affirmation manifeste d'un accord ; on sent aussi dans l'expression une certaine impatience ; on n'en conclura pas que Paul ait tenu « pour néant » les raisons qui fondent l'autorité des « notables » (2) ; si Paul avait tenu cette autorité pour négligeable, il ne serait pas venu à Jérusalem. Il estime donc qu'elle est digne de respect, mais il pense que l'estime où l'on tient les apôtres de Jérusalem ne justifie pas le mépris que certains ont pour lui-même ; le Seigneur seul est juge des uns et des autres ; au surplus, ces chefs, dont on exalte l'autorité, ont sanctionné la liberté qu'il revendiquait (3).

RÉCIT DES ACTES Nous avons jusqu'ici suivi pas à pas saint Paul ; mais, après l'épître aux Galates, il nous faut lire ces Actes ; la réunion de Jérusalem, qui y est rapportée au chapitre XV, est celle que l'épître aux Galates nous a fait connaître (4). Mais, tandis

(1) Ainsi WEIZSÄCKER (*op. cit.*, p. 155), qui croit trouver dans la forme embarrassée du verset 4 une trace de ce dissentiment. LIGHTFOOT est plus réservé, mais la question, écrit-il, « est malaisée à trancher. En somme, il est probable qu'ils recommandèrent à Paul de céder et de faire une charitable concession aux préjugés des Juifs convertis ; mais convaincus enfin par ses représentations, ils retirèrent leur conseil et le soutinrent ».

(2) C'est l'interprétation de LOISY, bien réfutée par LAGRANGE, *op. cit.*, p. 34.

(3) Parmi ces trois apôtres, ces colonnes, Jacques est nommé le premier, non qu'il ait eu la plus haute autorité, mais parce qu'il était tenu par les judaïsants comme leur chef et que, par conséquent, dans cette controverse, son adhésion avait plus de prix. Entre Pierre et Paul, il y a partage non de territoire, mais de message évangélique ; la vocation des apôtres est universelle, et tout particulièrement celle de Pierre.

(4) Cette concordance est assez communément admise, et elle nous semble certaine. Il faut reconnaître toutefois les difficultés qui se présentent à première vue ; elles sont ainsi exposées par WEIZSÄCKER, *op. cit.*, p. 167-175 : le ton et le caractère des deux récits sont profondément divers ; les faits eux-mêmes diffèrent : les Actes ne disent rien de Tite ni du conflit d'Antioche ; ils expliquent plus bas le différend survenu entre Paul et Barnabé en lui donnant une autre cause ; ils paulinisent Pierre : s'il avait ainsi parlé à Jérusalem, son attitude à Antioche eût été une vraie défaillance ; le décret surtout est inconciliable avec l'épître aux Galates : il rappelle des règles talmudiques, en soi vraisemblables, mais qui ne peuvent concorder avec le récit ni la conduite de Paul : il affirme que les apôtres ne lui ont rien imposé ; il parle autrement (I Cor., VIII, 1-13 ; X, 14-30) des idolâtres ; le soin qu'il prend d'observer la recommandation qui lui a été faite au sujet des aumônes fait ressortir par contraste son indépendance par rapport à ces prétendues règles. Cependant le décret est vraisemblablement historique ; il a laissé des traces certaines dans l'histoire de l'Eglise, mais il est postérieur au conflit d'Antioche. Aussi Paul n'en a pas parlé.

HARNACK (*Lukas der Arzt*, p. 91) admet l'identité substantielle des faits entre les deux récits, mais il pense que le décret a été antidaté. LIETZMANN (*Geschichte der alten Kirche*, t. I, p. 107)

que l'épître de saint Paul est écrite en plein combat contre les judaïsants de Galatie, le livre de Luc est composé quand la controverse est apaisée ; on n'y sent plus le frémissement de la lutte, la douleur des disciples qu'on arrache à l'apôtre et qui se perdent ; c'est la contemplation sereine d'un passé qui déjà s'éloigne et dont, à distance, on saisit mieux les grandes lignes (1). De toute cette histoire, qui d'ailleurs est déjà connue de ses correspondants, Paul ne rappelle que certains traits qui intéressent la polémique où il se trouve de nouveau engagé, avant tout la question décisive de la circoncision et l'accord survenu sur ce point entre les grands apôtres et lui-même. Dans le récit des Actes, on suit tout l'enchaînement des faits. L'église d'Antioche a été troublée par l'intervention de certaines gens qui venaient de Judée et qui prétendaient que, si l'on n'était circoncis selon le rite mosaïque, on ne pouvait être sauvé. Paul, Barnabé et quelques autres sont envoyés à Jérusalem, auprès des apôtres et des presbytres. En traversant la Phénicie et la Samarie, ils racontent la conversion des païens, et tous les frères en ressentent une grande joie. A Jérusalem, ils sont reçus par les apôtres et les presbytres, et ils rapportent tout ce que Dieu a fait par eux. Mais quelques chrétiens, pharisiens convertis, se lèvent pour soutenir leur thèse : les Gentils doivent être circoncis et observer la loi de Moïse. La question ainsi soulevée n'est pas tranchée dans cette réunion générale, mais la discussion est préparée dans une conférence particulière des apôtres et des presbytres (XV, 6) ; après une longue discussion, une nouvelle assemblée est convoquée ; Pierre parle le premier :

Frères, vous le savez, il y a longtemps que Dieu a fait un choix parmi vous, afin de faire entendre par ma bouche aux Gentils la parole de l'Évangile et de les amener à la foi. Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous-mêmes, et il n'a fait aucune différence entre nous et eux, purifiant leurs cœurs par la foi. Et maintenant, pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant au cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons eu la force de porter ? Mais nous croyons que c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous sommes sauvés, de même que ceux-ci (XV, 7-11).

Cette déclaration si autorisée et si grave fut accueillie en silence ; Barnabé et Paul racontent alors les signes et les prodiges que Dieu avait

suppose que le décret a été porté après que Paul et Barnabé avaient quitté la ville sainte ; Paul, d'après lui, voulut toujours l'ignorer et n'en prit officiellement connaissance qu'à son dernier voyage à Jérusalem (*Act.*, XXI, 25). Cf. E. HIRSCH, *Petrus und Paulus*, dans *Zeitschrift f. N. T. Wissenschaft*, 1930, p. 64 et suiv.

De toutes les difficultés ainsi soulevées, une seule est vraiment considérable, celle qui vient du décret ; nous en présentons la solution ci-dessous. Remarquons toutefois que plusieurs exégètes estiment que les deux récits sont inconciliables ; en conséquence, ils pensent que le voyage raconté dans l'épître aux Galates est celui qui est mentionné dans les Actes au chapitre XI ; ainsi LE CAMUS, *op. cit.*, t. II, p. 118 ; LEVESQUE, dans *Revue pratique d'Apologétique*, 1^{er} février 1920, p. 531 ; EMMETT, dans *The Beginnings of Christianity*, II, p. 277. Cette identification est peu vraisemblable. Cf. LEMONNIER, *op. cit.*, p. 115-116 ; WIKENHAUSER, *Die Apostelgeschichte und ihr Geschichtswert*, Münster, 1921, p. 202-225.

(1) Sur le caractère de ces deux sources (*Galates* et *Actes*), on peut lire les remarques de J. WEISS, *Urchristentum*, p. 193-195.

faits par eux parmi les Gentils, puis Jacques se lève à son tour : cette conversion des Gentils que Siméon vient d'attester, les prophètes l'avaient prédite : « En conséquence, conclut-il, je juge qu'il ne faut pas inquiéter ceux des Gentils qui se convertissent à Dieu, mais qu'il faut leur mander de s'abstenir des souillures des idoles, de la fornication, des viandes étouffées et du sang... »

Alors les apôtres et les presbytres, d'accord avec toute l'Église, décidèrent d'envoyer à Antioche Judas et Silas pour y accompagner Paul et Barnabé ; ils les chargèrent d'un message qui devait dissiper toute inquiétude :

Les apôtres et les frères anciens, aux frères d'Antioche, de Syrie et de Cilicie qui sont d'entre les Gentils, salut. Nous avons appris que certains des nôtres, en vous bouleversant par leurs propos, vous avaient troublés ; nous ne leur avions point donné mandat. Aussi nous avons trouvé bon, d'un commun accord, de choisir et de vous envoyer des délégués qui accompagnent nos bien-aimés Barnabé et Paul, ces hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous avons donc envoyé Judas et Silas, qui vous transmettront de vive voix le même message. Car il a paru bon à l'Esprit-Saint et à nous de ne vous imposer aucun autre fardeau que ces prescriptions indispensables : de vous abstenir des idolâtries, du sang, des viandes étouffées et de la fornication. Gardez-vous-en, vous ferez bien. Portez-vous bien (XV, 23-29).

LE DÉCRET Le décret comprend deux parties, d'importance très différente : la première, la plus grave, était la charte de liberté accordée aux nouveaux convertis : « Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire » (XV, 28). Cette décision répond directement à la question posée : peut-on se sauver sans avoir reçu la circoncision ? (XV, 1). C'est là en effet le point capital du débat, ainsi qu'on le voit, non seulement par l'épître aux Galates, mais par les deux discours de Pierre et de Jacques, rapportés dans les Actes. Cette question vitale étant tranchée dans le sens demandé par Paul, il peut dire qu'il a eu partie gagnée et qu'on ne lui a rien imposé.

Mais cette décision est suivie de quatre préceptes, dont il faut déterminer le texte et la portée (1). Le texte se présente sous une double forme, orientale et occidentale. La première contient quatre prohibitions de caractère légal : « Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire, savoir : de vous abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés et de l'impureté. En vous en défendant, vous ferez bien. Adieu. » La forme occidentale ne contient que trois prohibitions, mais elle y ajoute le plus souvent la règle d'or ; toutes ces règles ont le caractère de préceptes moraux plutôt que d'observances rituelles : « ...savoir : de vous abstenir

(1) Ce décret est trois fois cité ou rappelé : *Act.*, XV, 19-20 ; XV, 28-29 ; XXI, 25. Dans ces trois passages, il se présente sous la double forme, orientale et occidentale.

de viandes sacrifiées aux idoles et de sang et d'impureté, et de ne pas faire aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. En vous en défendant vous ferez bien. Marchez dans le Saint-Esprit. Amen. »

De ces deux rédactions, c'est la première qui est authentique ; la tradition manuscrite en fait foi, et tout autant le texte lui-même : le texte occidental est manifestement une interprétation, née du désir de donner au décret une valeur perpétuelle et, pour cela, d'effacer le caractère rituel et judaïque des observances. Cette tendance s'accuse encore davantage dans les variantes qui interdisent « l'idolâtrie, l'homicide, l'impureté » (1).

Les préceptes rituels, énoncés dans la forme orientale du décret, ont pour but d'inculquer aux païens convertis le respect de ce que les Juifs considéraient comme des préceptes de droit naturel : s'abstenir des idolothytes, de la fornication (2), et aussi de la manducation du sang (3).

Ce décret ne s'appliquait directement qu'aux chrétiens venus de la gentilité ; à l'occasion du différend d'Antioche, saint Paul en tirera bientôt pour les fidèles nés dans le judaïsme les conséquences qu'il comporte, et saint Pierre se rangera à son avis. Les décisions données plus tard aux Corinthiens (*I Cor.*, X, 25) sur les idolothytes ne contredisent pas les prescriptions de Jérusalem ; elles exigent le respect de la conscience d'autrui, ce qui était le principe même de Jacques (*Acl.*, XV, 21) ; mais elles sont communiquées à une communauté où les judéo-chrétiens ne jouent plus le rôle qu'ils tenaient à Jérusalem, ou même à Antioche, dix ans plus tôt (4). La condamnation des pratiques des judaïsants gnostiques (*Col.*, II, 21 ; *I Tim.*, IV, 1) vise tout autre chose que les observances imposées par le décret.

Les prohibitions portées par l'assemblée de Jérusalem seront longtemps observées dans l'Église : vers la fin du second siècle, les apologistes et les martyrs de Lyon invoquent cette coutume pour faire comprendre aux païens quelle horreur les chrétiens ont pour le sang et pour le culte des idoles (5) ; plus tard, et jusque dans le Moyen Âge, des canonistes, surtout en Orient, feront encore valoir cette législation (6). Cependant,

(1) COPPIETERS, *op. cit.*, p. 50-53 ; LEMONNIER, *op. cit.*, p. 116.

(2) Plutôt que des mariages illicites. Cf. COPPIETERS, *op. cit.*, p. 47-48.

(3) Cf. LAGRANGE, *Épître aux Galates*, p. XLVII.

(4) Cf. COPPIETERS, *op. cit.*, p. 227-228. — LIETZMANN, dans son édition de *I Cor.* (note sur le chap. V, p. 25), remarque que Paul fait allusion à une lettre qu'il a écrite aux Corinthiens (V, 9) ; les deux thèmes qu'il discute, idolothytes et fornication (V, 9-13 ; VI, 12-20 et VIII, 1-13) portent sur les deux prohibitions qui pouvaient soulever le plus de difficultés ; ces nouvelles explications seraient une réponse à la lettre que les Corinthiens auraient écrite à l'apôtre, à la réception de sa première lettre ; ces hypothèses ne sont pas sans vraisemblance. Beaucoup plus fragile est la supposition d'après laquelle le décret aurait été notifié aux Corinthiens par saint Pierre, à son passage dans leur ville.

(5) TERTULLIEN, *Apolog.*, 9 ; MINUCIUS FELIX, *Octav.*, 30 ; EUSÈBE, *H. E.*, V, 1, 26 ; ORIGÈNE, *c. Cels.*, VIII, 30.

(6) Textes cités par BOUDOU, *Actes*, p. 342-343 ; le plus récent est de Théodore Balsamon (xii^e siècle) et, pour l'Occident, du pape saint Grégoire III (731-741).

l'exemple de saint Paul le montre assez, ces interdictions ne devaient être que temporaires ; ce qui était définitif, c'était le principe libérateur : la circoncision n'est pas nécessaire au salut. L'affirmation solennelle de ce principe imprime à l'assemblée de Jérusalem son importance décisive, et c'est pourquoi saint Luc l'a mise si puissamment en lumière : ce récit est un des sommets du livre des Actes ; Dieu y a soulevé les âmes par degrés, par la vision de Joppé, par la conversion de Corneille, ainsi que Pierre le rappelle dans son discours ; et l'on peut porter les regards plus loin encore dans le passé, et reconnaître dans les oracles des prophètes la promesse de cette vocation des Gentils ; c'est là ce que saint Jacques contemple et admire : « Ces œuvres que le Seigneur accomplit, il les a connues de toute éternité ».

Cette lumière divine ne dissipe pas toutes les ombres ; la liberté chrétienne ne dispense pas des égards que les Juifs réclament et auxquels saint Paul lui-même s'accommodera : lui qui n'a pas circoncis Tite, il circoncira Timothée, il s'assujettira à Cenchrées et plus tard à Jérusalem aux pratiques du naziréat. Mais cette condescendance ne devra jamais compromettre ni la liberté du chrétien ni l'unité de l'Église. On comprend que ces préoccupations contraires aient soulevé plus d'un cas de conscience dont la solution fut délicate.

LE DIFFÉREND D'ANTIOCHE

Cet incident ne nous est connu que par l'épître aux Galates (II, 11 et suiv.) ; ce texte marque assez clairement la succession des faits : c'est après l'assemblée de Jérusalem que Pierre est venu à Antioche. Il est sûr que le différend ne fut pas une scène arrangée entre Pierre et Paul, comme on l'a parfois supposé (1), et que ce fut bien l'apôtre Pierre qui joua un rôle dans cet incident, et non un autre disciple nommé Céphas (2). Ces hypothèses fragiles ont été imaginées pour effacer de l'histoire apostolique le différend des deux apôtres : souci excusable, mais auquel, ici comme toujours, il faut préférer le respect du texte et du fait ; au reste, ce récit, lu attentivement, n'a rien qui puisse embarrasser ; tout au contraire, il nous donne sur la vie de l'Église des indications précieuses.

Nous devons remarquer d'abord la présence de Pierre à Antioche ; nous ne savons ni quand ni pourquoi il y était venu ; mais nous voyons qu'il y est venu ; les Actes ne mentionnent pas ce voyage ; ce trait, entre plusieurs autres, montre que l'action de Pierre s'est étendue hors de la Palestine, et que nous ne pouvons pas la circonscrire à ce que les Actes rapportent explicitement.

A son arrivée, Pierre a fait comme Paul et Barnabé, vivant et mangeant avec les païens convertis ; en cela il dépassait le texte littéral du décret

(1) Sur cette interprétation et son histoire, cf. LIGHTFOOT, *Galatians*, p. 130 et suiv.

(2) Hypothèse de Clément d'Alexandrie, citée par EUSÈBE, *H. E.*, I, 12 (LIGHTFOOT, *ibid.*, p. 129).

de Jérusalem : il était juif de naissance, et il prenait sans crainte les libertés accordées à ceux qui venaient du paganisme. Mais des gens d'après de Jacques (1) arrivèrent, et Pierre, pour ne pas les choquer, changea d'attitude :

Lorsqu'ils furent venus, il se déroba et se sépara, par crainte de ceux de la circoncision ; les autres Juifs aussi dissimulèrent comme lui, si bien que Barnabé lui-même se laissa entraîner à leur dissimulation. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas en présence de tous : Si toi, qui es Juif, tu vis en gentil et non en juif, comment obliges-tu les Gentils à judaïser ? (*Gal.*, II, 12-14).

Cette fausse démarche de Pierre a été très justement qualifiée par Tertullien « une erreur d'attitude et non de doctrine » (*Praescr.*, 23). Pierre sans doute estimait ces observances indifférentes et, pour éviter le scandale des Juifs, il se plia à leurs exigences, comme le fit Paul lui-même en d'autres occasions (2) ; mais ici cette complaisance entraînait des conséquences très graves : les autres judéo-chrétiens, y compris Barnabé lui-même, imitèrent Pierre et se retirèrent : on sent de quel poids était l'autorité du chef de l'Église à Antioche même et en présence de Paul ; mais, plus cet ascendant était puissant, plus l'exercice devait en être sage : la complaisance de saint Pierre risquait de séparer l'Église en deux ou de forcer les païens à judaïser. Cette dernière conséquence était directement contraire aux revendications que Pierre lui-même avait soutenues à Jérusalem. C'est donc sur ce point que Paul le ramène aussitôt ; et, élevant la question, il rappelle le principe du salut par le Christ que l'un et l'autre admettent pareillement :

Nous autres, par naissance nous sommes des Juifs, et non des pécheurs venus de la gentilité ; mais sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la Loi, mais par la foi du Christ Jésus, nous aussi nous avons cru au Christ Jésus, pour être justifiés par la foi du Christ et non par les œuvres de la Loi... (3).

Paul, tout entier à sa controverse avec ses adversaires de Galatie, ne rapporte pas la suite de l'incident, mais il n'est pas douteux qu'il ait eu gain de cause ; dans le cas contraire, il n'eût pas cherché dans ce différend un argument contre les judaïsants (4).

Ainsi par degrés l'Église s'affranchit : à Jérusalem, on a reconnu la liberté des païens convertis, mais sans rien décider encore pour les chrétiens venus du judaïsme ; ce dernier point cependant était implicitement

(1) LAGRANGE estime que « ce sont probablement des personnages envoyés par Jacques » ; le texte ne le dit pas expressément, et plusieurs exégètes et historiens traduisent « des gens de l'entourage de Jacques » (Cornely, Zahn, Thomas). LIGHTFOOT, sans vouloir trancher, incline vers la première interprétation ; cette interprétation est admissible, mais je ne crois pas qu'elle s'impose, ni même qu'elle soit la plus probable.

(2) *Act.*, XVI, 3 ; XVIII, 18 ; XXI, 26.

(3) *Gal.*, II, 15-16. Le discours de Paul change de destinataire : c'est aux Galates maintenant que l'apôtre s'adresse et prêche le salut par la foi.

(4) Si Paul a convaincu Pierre, il faut en dire autant de Barnabé ; on ne cherchera donc pas dans cet incident l'origine de la séparation des deux apôtres (*Act.*, XV, 36-39) ; Luc l'explique par le souvenir de Marc ; il n'y a aucune raison de suspecter son témoignage.

tranché : il était impossible de maintenir l'unité de l'Église sans accorder aux Juifs la liberté reconnue aux païens. Cette conséquence est explicitement tirée à Antioche. La solution de ces conflits a pour le développement ultérieur du christianisme une importance capitale : à l'origine, il a pu passer pour une secte juive, alors que le judaïsme pouvait apparaître comme l'unité compréhensive qui renfermait dans son sein les Nazaréens, à côté des pharisiens, des esséniens, des sadducéens, et de bien d'autres. Désormais on ne peut s'y méprendre : c'est le christianisme qui se révèle comme la grande unité qui contient les Juifs et les païens, et qui les unit ensemble par la foi au Christ.

Toutefois cette liberté, qui s'impose dans les communautés mixtes, mettra plus de temps à pénétrer l'église de Jérusalem, composée presque uniquement de Juifs convertis. Ils se réjouissent de la propagation du christianisme parmi les païens, ils refusent de leur imposer le joug de la loi, mais ils ne veulent pas s'en affranchir eux-mêmes. C'est l'attitude de saint Jacques (*Act.*, XXI, 20 et suiv.) ; et saint Paul la respecte, puisqu'il se plie sur sa demande à la pratique du naziréat (*ibid.*, 26). Le martyre de Jacques, l'exode des chrétiens à Pella, la ruine de Jérusalem, dénoueront peu à peu les liens qui rattachaient au temple et à la Loi ces fidèles du Christ (1).

L'ÉGLISE ET LES JUDAÏSANTS En tout cela, l'Église fut patiente et respectueuse du passé : elle ne fit rien pour précipiter la rupture ; tant que Dieu le permit, elle ne blâma point les égards pieux que les chrétiens de Jérusalem conservaient envers la Loi qu'ils avaient révérée et aimée ; eux d'ailleurs, comme Paul et comme Pierre, ne cherchaient point dans les œuvres de la Loi la source du salut qu'ils reconnaissaient dans la foi au Christ (2) ; et si, par pitié, ils continuaient à porter le fardeau de la Loi, ils se défendaient de l'imposer aux Gentils (3).

D'autres observateurs de la Loi sont moins tolérants : non contents de s'y soumettre eux-mêmes, ils prétendent l'imposer à tous, même aux chrétiens venus de la gentilité : tels les prédicateurs d'un évangile perversi, que Paul devra combattre dans son épître aux Galates (4). D'autres encore mêleront à leurs traditions juives des pratiques gnostiques ; dénoncés déjà dans l'épître aux Romains, ils le sont plus encore dans la

(1) Cf. *infra*, chap. V, § 1.

(2) Cf. LAGRANGE, *Épître aux Galates*, p. LIV : « Le groupe de Jacques, et Jacques à sa tête, a reconnu une fois pour toutes que les Gentils pouvaient être sauvés sans observer la Loi de Moïse. Il devait donc, avec la logique la plus élémentaire, croire que le salut, même pour les Juifs, ne dépendait pas de la Loi comme principe. Pierre l'a dit très expressément ; Jacques, s'il a été conséquent, a dû le penser, et, s'il ne l'avait pas pensé, Paul n'eût pas entretenu avec lui des relations de communion ecclésiastique. »

(3) Cf. *infra*, chap. V, § 1, et LAGRANGE, *Galates*, LVI et suiv.

(4) Cf. *infra*, p. 202-204.

lettre aux Colossiens, dans la lettre de saint Jude et la deuxième de saint Pierre (1). Ces combats feront déjà présager la grande crise qui, au deuxième siècle, mettra aux prises le christianisme et la gnose.

Les luttes de l'Église apostolique contre les judéo-chrétiens et contre les juifs gnostiques seront douloureuses ; mais, même pour les observateurs du dehors, l'issue n'en pouvait être douteuse. L'Église avait conscience d'être libre et maîtresse de ses destinées. Agar pouvait continuer à servir ; Sara était libre, de la liberté que le Christ lui avait donnée.

§ 3. — La deuxième mission de saint Paul (automne 49-automne 52).

PAUL ET BARNABÉ Au cours de sa première mission, saint Paul avait pris contact avec ce monde païen dont Dieu lui réservait la conquête ; sa course rapide, par delà la chaîne du Taurus, à travers les hauts plateaux d'Anatolie, lui avait fait connaître d'expérience la détresse des âmes, leurs immenses besoins religieux et en face d'elles la force de l'Évangile ; il savait à quel prix devaient s'acheter ces conquêtes, les stigmates du Christ, gravés à Lystres dans sa chair, le lui rappelaient, mais il savait aussi que ces souffrances étaient fécondes, que, si la mort agissait en lui, c'était pour produire la vie dans les âmes. Cette expérience apostolique, l'assemblée de Jérusalem l'avait consacrée d'une nouvelle garantie : à Pierre l'apostolat de la circoncision ; à Paul, celui des Gentils. Le conflit provoqué par les judaïsants était sinon apaisé pour toujours, du moins tranché en principe ; Paul pouvait repartir, fort d'une assurance nouvelle, vers l'immense champ d'apostolat qu'il avait aperçu là-bas.

Il dit donc à Barnabé : « Retournons voir comment vont les frères, dans les villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur » (*Act.*, XV, 36). Barnabé accepta sans hésiter, mais il voulut emmener avec lui son cousin Marc ; Paul, qui reprochait au jeune homme sa défection dans l'expédition précédente, ne voulut pas le prendre en sa compagnie. Ni Barnabé ni Paul ne crurent pouvoir céder ; ils se séparèrent : Paul gagna la Cilicie ; Barnabé, accompagné de Marc, partit pour Chypre, sa terre natale. Les Actes désormais ne nous disent rien de sa carrière apostolique ; nous ne pouvons suppléer à ce silence (2) ; mais nous ne saurions oublier tout ce que l'Église naissante doit à Barnabé : dès les premiers jours il avait vendu ses biens et en avait remis le prix aux apôtres ; il leur avait fait un don plus précieux encore quand, accueillant Saul dont les fidèles se défiaient, il le leur avait présenté et s'était porté garant de sa conversion,

(1) Cf. *infra*, chap. VI, § 3.

(2) Nous aurons à parler plus tard (chap. X, § 4) de l'épître dite de Barnabé ; mais cette pièce, écrite vers l'an 130, n'est point de l'apôtre et ne se présente même pas comme écrite par lui.

quand, plus tard, il était allé le chercher à Tarse et l'avait conduit à Antioche, donnant ainsi à l'évangélisation de cette grande ville l'impulsion décisive. Maintenant, après plusieurs années d'intime collaboration, les deux amis se séparaient ; ce dissentiment d'une heure allait contribuer encore à l'expansion de l'Évangile : Barnabé et Marc (1) allaient le prêcher en Chypre, tandis qu'une carrière plus vaste s'ouvrait devant Paul.

A défaut de son ancien compagnon, Paul prend Silas ; c'était un des prophètes de l'église de Jérusalem, envoyé par elle à Antioche (XV, 32) ; cette qualité pouvait lui concilier plus d'autorité parmi les Juifs convertis ; et, dans le monde officiel, hellénique et romain, son privilège de citoyen romain devait lui être une garantie (2).

TIMOTHÉE Paul, qui n'abandonnait jamais les chrétientés qu'il avait fondées, commence son expédition nouvelle par la visite des communautés de Lycaonie. « Il arriva à Derbé et à Lystres ; or il y avait là un disciple nommé Timothée, fils d'une femme juive devenue chrétienne et d'un père grec ; les frères de Lystres et d'Iconium lui rendaient bon témoignage. Paul décida de l'emmener avec lui » (XVI, 1-3). Vers la fin de sa vie, l'apôtre rappelle ces souvenirs à Timothée, devenu son compagnon inséparable : « Nuit et jour je me souviens continuellement de toi dans mes prières, me rappelant tes larmes et désirant te voir, afin d'être rempli de joie, gardant le souvenir de la foi sincère qui est en toi, qui habita d'abord dans ton aïeule Loys et dans ta mère Eunice et qui, j'en suis persuadé, habite aussi en toi » (*II Tim.*, I, 4-5).

« Il prit donc Timothée, et le circoncit, à cause des Juifs de ces contrées ; car tout le monde savait que son père était grec ». Cette démarche a surpris bien des historiens (3) ; Paul cependant ne se déjugait pas : à Jérusalem, il avait refusé de circoncire Tite, afin d'affirmer la liberté des païens convertis ; dans le cas de Timothée, il n'y avait plus une question de principe, mais de prudence : né d'une mère juive, l'enfant aurait dû, d'après la législation d'Israël, être circoncis ; aux yeux des Juifs, tant qu'il ne s'était pas soumis à ce rite, il passerait pour un renégat et ne pouvait accompagner Paul dans les synagogues (4) ; en cette circonstance comme en tant d'autres, Paul se fait Juif avec les Juifs.

(1) Marc, après avoir été le compagnon de Barnabé, devint celui de Pierre et, de nouveau, l'ami de Paul : *Philem.*, 24 ; *Col.*, IV, 10 ; *II Tim.*, IV, 11.

(2) Bien plus tard (*I Pet.*, V, 12), Silas apparaît comme le secrétaire de Pierre ; Silas et Marc étaient ainsi deux traits d'union entre Paul et Pierre, entre les communautés formées de chrétiens venus du judaïsme et la mission païenne.

(3) « Dans le cas de Timothée, Paul fait précisément le contraire de ce qu'il a fait à Jérusalem, dans le cas de Tite... La contradiction est si claire, que nous devons abandonner ou le récit des Actes, ou celui de Paul ; le choix n'est pas douteux » (WEIZSÄCKER, *op. cit.*, p. 179). Inversement, J. Weiss pense que, dans les deux cas, Paul a cédé : il a circoncis Tite à Jérusalem, de même qu'il a circoncis Timothée à Lystres (*Urchristentum*, p. 203 et n. 1).

(4) Cf. Boudou, *Actes*, p. 349.

LA GALATIE

Et maintenant, avec ses deux compagnons, Paul entreprend la conquête du monde. Déjà, au cours de sa première mission, l'apôtre a fait un dur effort : il a traversé, par de mauvais sentiers infestés de brigands, la haute chaîne du Taurus ; il a parcouru, d'Antioche de Pisidie jusqu'à Derbé, les plateaux de l'intérieur ; il a pris contact, au delà de la zone hellénique parsemée de colonies juives, avec les populations lycœniennes ; mais il s'est arrêté là, sans pénétrer dans cette immense Anatolie qui, vers le nord, étend devant lui, à perte de vue, les hauts plateaux, brûlés de soleil, de la Phrygie et, par delà, les vallées profondes et les gorges rocheuses de la Galatie. C'est de ce côté qu'il tend maintenant et, quand il aura traversé la Phrygie et la Galatie, il voudra descendre, par la large vallée de l'Hermus, vers Sardes, Smyrne et ces côtes de l'Asie d'où, depuis mille ans, l'hellénisme rayonne sur tout l'Orient ; mais l'Esprit-Saint l'en détourne. Il veut alors gagner par la Mysie, la Bithynie, Pruse, Nicée, Nicomédie ; une fois encore, l'Esprit de Jésus lui ferme la voie ; il reprend donc sa course vers l'ouest et arrive enfin à Troas. Depuis leur départ de Syrie, les trois voyageurs avaient parcouru à pied plus de quinze cents kilomètres (1) ; ils avaient traversé du nord au sud, de l'est à l'ouest, toute cette Anatolie où tant de races se mêlaient : les Grecs ont colonisé tout le littoral, les Juifs y ont établi leurs comptoirs. En s'avancant dans l'intérieur, on se heurtait à des populations nouvelles, à ces Phrygiens enthousiastes qui s'empressent alors au culte de la Grande Mère et qui, au second siècle, convertis au christianisme, se laisseront prendre aux prophéties de Montan. Quand Paul aura atteint Pessinonte au nord du plateau de Phrygie, il sera déjà dans le pays des Galates (2).

De l'évangélisation de la Galatie les Actes ne nous disent rien ; mais l'épître de saint Paul nous fait entrevoir l'accueil empressé que l'apôtre

(1) Dans son étude sur *Les Routes et les Voyages dans le N. T.* (*Dict. of the Bible*, extra volume, col. 385), Ramsay compte, de Troas à Antioche, par Philadelphie, 880 milles romains ; par Laodicée, 930. La route que l'apôtre avait suivie était notablement plus longue.

(2) Jusqu'au siècle dernier, on a toujours vu dans la Galatie dont il est question ici (*Act.*, XVI, 6), la région habitée par les Galates et dont la capitale est Ancyre ; c'est aussi à ces Galates qu'on estimait que Paul avait écrit. Une autre opinion cherche ces Galates dans la région du Sud, évangélisée par Paul au cours de sa première mission : Antioche de Pisidie, Iconium, Lystres, Derbé. Cette opinion, soutenue en 1825 par le Danois Mynster, a été défendue en 1867 par G. PERRON dans sa thèse *De Galatia provincia Romana* ; Renan fut entraîné ; Ramsay donna à cette opinion beaucoup de force et de vogue ; pendant une trentaine d'années, beaucoup d'exégètes et d'historiens s'y rallièrent, par exemple Cornély, Le Camus, Mac Giffert, Lemonnier, J. Weiss ; aujourd'hui, elle est plus communément abandonnée. Nous ne pouvons ici reprendre cette discussion ; on en trouvera les éléments dans : LIGHTFOOT, *Galatians*, p. 18-21 ; LAGRANGE, *Épître aux Galates*, p. XIII-XXVII ; LIETZMANN, *Galater*, p. 3-4 ; WIKENHAUSER, *Apostelgeschichte*, p. 227-229 ; Boudou, *Actes*, p. 352-353.

L'établissement des Galates dans la Phrygie orientale eut lieu vers l'an 278 av. J.-C. Cf. JULIAN, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 303-305, 367-369, 514-515. Les trois tribus gauloises qui y étaient fixées conservèrent, au témoignage de saint Jérôme, *in Gal.*, II, praef. (P. L., XXVI, 357), l'usage de la langue gauloise ; cependant le grec était la langue officielle de la nation et était aussi, comme dans tout l'Orient, la langue des relations commerciales.

malade avait reçu des Galates et les relations, pleines de gratitude et de paternelle confiance, qu'il avait nouées avec eux :

Devenez tels que je suis, de même que moi je suis tel que vous êtes, frères, je vous en prie. Vous ne m'avez offensé en rien. Ce fut, vous le savez, par suite d'une infirmité de ma chair que je vous prêchai d'abord ; cette infirmité était pour vous une épreuve, et cependant vous n'avez eu ni dédain ni mépris, mais vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus. Qu'est donc devenu ce bonheur que vous ressentiez ? Car, je l'atteste, vous étiez prêts, si eût été possible, à vous arracher les yeux pour me les donner (*Gal.*, IV, 12-15).

A ces disciples, qui s'étaient livrés ainsi à lui à plein cœur, l'apôtre avait donné le Christ crucifié ; sa prédication l'avait si vivement dépeint, qu'elle l'avait mis sous leurs yeux (III, 1) ; et, en même temps que la foi, l'Esprit-Saint avait été répandu dans les cœurs. Et puis cette course, commencée d'un élan si rapide, fut brisée, ou plutôt détournée vers un but illusoire. Dès son passage, Paul avait redouté cette perversion et essayé de la prévenir ; il avait averti les Galates : « Si quelqu'un, quel qu'il soit, fût-ce un ange du ciel, vous apporte un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! » L'avertissement avait été accueilli avec docilité ; mais les Galates, impressionnables et mobiles, devaient l'oublier bien vite (1).

Il fallut que Paul, par son épître écrite de Macédoine, vers 56, arrachât ses anciens disciples à la séduction du judaïsme.

Cette évangélisation de la Galatie n'a été mentionnée que d'un mot par les Actes ; manifestement saint Luc se hâte vers la Macédoine ; au reste, l'Esprit aussi y pousse Paul : dans ces quelques versets, trois impulsions décisives sont marquées : la première, le détournant de l'Asie, dirige l'apôtre vers la Phrygie et la Galatie ; la deuxième l'éloigne de la Bithynie et le conduit à Troas ; la troisième est la plus solennelle de toutes :

Durant la nuit, Paul eut une vision : un Macédonien, debout, lui adressait cette prière : « Passe en Macédoine, viens nous sauver ! » (*Act.*, XVI, 9).

Aussitôt la décision est prise : « Nous cherchâmes à passer en Macédoine, concluant que c'était Dieu qui nous invitait à y prêcher l'Evangile » (2).

(1) Les Galates s'étaient plus d'une fois montrés dociles à l'excès ; ils avaient subi non seulement les influences helléniques, mais aussi les influences phrygiennes : « L'Artémis asiatique obtint les hommages des Barbares, et les femmes de leurs chefs acceptèrent de desservir ses autels et de paraître à ses processions. Quand on eut rattaché aux Tolistobœiens le territoire de Pessinonte, la Grande Mère qui y régnait les eut pour dévots, et le prêtre-roi fut bientôt pris parmi les Celtes eux-mêmes » (JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 367). Les Galates sont établis à Pessinonte après 189 ; un Galate est grand prêtre en 163 et 159 (DITTEMBERGER, *Or. inscr.*, n° 315, I, p. 484, cité par JULLIAN, *ibid.*, n. 12).

(2) C'est ici, à Troas, que commence le récit de voyage rédigé à la première personne ; le « nous » apparaît ici (XVI, 10) ; il disparaît à Philippi (XVI, 17) ; il reparait plus tard en Macédoine, peut-être dans cette même ville de Philippi, et à l'arrivée de saint Paul à Jérusalem (XX, 5-15 ; XXI, 1-18) ; enfin on le retrouve dans le récit de la traversée et jusqu'à l'arrivée à Rome (XXVII, 1 — XXVIII, 16). On en conclut avec raison que Luc s'est joint à l'apôtre à Troas, a été laissé par lui à Philippi, l'y a retrouvé plus tard, l'a suivi à Jérusalem, puis à Rome.

LA MACÉDOINE

La mission de Macédoine, qui commence par cet appel divin, réservait à saint Paul quelques-unes des meilleures joies de son apostolat ; ces joies sans doute seraient payées de beaucoup de souffrances et de persécutions ; toutes ses conquêtes, là comme partout, furent chèrement achetées ; cependant en Macédoine l'apôtre a été, dans ses églises, moins contesté et moins combattu ; il a rencontré à Philippes et à Thessalonique un attachement à sa personne qu'il ne trouvera pas ailleurs aussi dévoué ni aussi fidèle. De ces deux églises, la première restera la plus chère, la plus intimement unie à l'apôtre ; Thessalonique l'emportera par le nombre de ses membres et par sa situation au chef-lieu de la province.

PHILIPPES

De Troas à Néapolis par Samothrace la navigation fut rapide ; elle ne prit que deux jours (1) ; de Néapolis, les missionnaires gagnèrent aussitôt, à 12 ou 13 kilomètres de là, Philippes, « qui est la première de la province de Macédoine, ville de colonie » (2). La cité était administrée par des duumvirs appelés préteurs, assistés par des licteurs ; elle était fière d'être régie par le droit romain (3) ; les Juifs semblent y avoir été très peu nombreux et n'y possédaient pas de synagogue. Le sabbat, Paul et ses compagnons se rendent à la proseuque, sur les bords du fleuve ; ils y rencontrent quelques femmes, ils leur prêchent ; le Seigneur « ouvre le cœur » d'une certaine Lydie, marchande de pourpre de Thyatire ; baptisée avec sa famille, elle dit à l'apôtre : « Si vous croyez que je suis fidèle au Seigneur, venez dans ma maison et restez-y ». L'hospitalité, offerte de grand cœur, est simplement acceptée ; ainsi se forma le premier noyau de l'église de Philippes.

L'apôtre cependant continue à fréquenter la proseuque ; en s'y rendant avec ses compagnons, il est importuné par les cris d'une pythonisse (4) ; plusieurs jours de suite, elle répète en les voyant passer : « Ces hommes-là sont des serviteurs du Dieu Très Haut, et ils vous annoncent le chemin du salut ». Paul, à la fin, dit à l'esprit : « Je t'enjoins au nom de Jésus-Christ de la quitter ». L'exorcisme est aussitôt suivi d'effet ; mais les maîtres de cette femme, qui perdaient ainsi tout le profit qu'ils en tiraient, poursuivent les missionnaires devant les magistrats ; ils ne leur font pas

(1) Plus tard, Luc devait mettre cinq jours pour passer de Néapolis à Troas (XX, 6).

(2) La ville de Philippes avait été fondée par Philippe de Macédoine sur l'emplacement de l'ancienne Crénidès (« les Sources ») ; elle commandait la riche plaine du Gangitès, affluent du Strymon ; César y avait établi une Colonie romaine ; Auguste, en souvenir de sa victoire sur Brutus et Cassius, l'avait nommée Colonia Augusta Julia Philippensis et lui avait donné le *ius italicum* ; au rapport de Dion Cassius (II, 4), il y avait transporté les habitants des villes d'Italie qui avaient soutenu Antoine. Sur Philippes, cf. Lightfoot, *Philippians*, p. 46-64.

(3) Paul y fera allusion dans son épître, I, 27 ; III, 20.

(4) La Macédoine était renommée pour ses serpents. Lucien raconte que c'est là qu'Alexandre d'Abonotique avait acheté, pour quelques oboles, le serpent python dont il se servit ensuite pour rendre ses prétendus oracles (*Alexandre*, 7). En pareille matière on passait aisément de l'imposture à la sorcellerie ; l'esclave de Philippes avait fait le pas.

grief d'avoir exorcisé leur esclave ; mais ils disent : « Ces hommes troublent notre ville ; ce sont des Juifs, qui prêchent des institutions que nous, qui sommes Romains, ne devons ni accepter ni pratiquer ». La foule est ameutée contre eux ; les magistrats les font flageller et mettre en prison ; le geôlier les enferme dans le cachot intérieur, les ceps aux pieds. Pendant la nuit, la terre tremble ; les portes de la prison s'ouvrent ; à la pensée que ses prisonniers s'enfuient, le geôlier désespéré veut se tuer ; Paul et Silas le rassurent, l'évangélisent ; et cette nuit même, lui et toute sa famille sont baptisés. Au point du jour, les magistrats envoient les licteurs relâcher les prisonniers ; le geôlier transmet le message ; mais Paul répond : « Ils nous ont fait battre publiquement, sans jugement, nous qui sommes Romains ; puis ils nous ont jetés en prison ; et maintenant c'est en cachette qu'ils nous mettent dehors. Cela ne se passera pas ainsi. Qu'ils viennent eux-mêmes nous élargir » (XVI, 37).

Les magistrats, effrayés, arrivent pour présenter leurs excuses et prient les missionnaires de quitter la ville. Paul et les siens se rendirent chez Lydie, exhortèrent les frères et partirent.

Cette scène, comme l'évangélisation de Philippes, a été racontée par saint Luc en grand détail (1) ; à la différence de ce qui s'est passé et se passera partout ailleurs, les Juifs n'ont aucune responsabilité dans l'expulsion de l'apôtre ; les païens seuls ont mené l'affaire ; et l'on voit par ce trait quelles pouvaient être vis-à-vis de l'Évangile leurs réactions, leur colère ou leur effroi. En outre, — et ceci a pour nous plus d'intérêt encore, — ce récit nous révèle, chez saint Paul, ce zèle apostolique que nuls sévices ne peuvent abattre, et aussi cette fierté romaine et chrétienne qui défend son honneur et demande réparation.

Paul quittait Philippes ; mais il garda toujours à cette église une particulière tendresse. Il n'eut jamais à reprocher aux Philippiens les dissensions qui devaient déchirer l'église de Corinthe, ni les faiblesses dont les Galates se rendirent coupables en face des menées judaïsantes ; dans son épître, Paul aura des mots durs contre les chiens, les faux circoncis (III, 2) ; mais, s'il juge prudent de prévenir contre eux les fidèles, rien n'indique que l'église ait déjà été atteinte par cette contagion. Les Philippiens sont « la joie et la couronne » de l'apôtre (IV, 1) ; seuls ils ont subvenu à ses besoins (IV, 15), et ils continuent encore à le faire. Ils ont souffert aussi ; « il leur a été donné non seulement de croire au Christ, mais encore de souffrir pour lui » (I, 29).

(1) Ainsi que nous l'avons marqué plus haut (p. 175, n. 2), Luc semble être resté six ans à Philippes ; aussi prend-il un intérêt particulier à l'histoire des origines de cette église.

THESSALONIQUE « Après être passés par Amphipolis et Apollonie, les missionnaires arrivèrent à Thessalonique où il y avait une synagogue des Juifs » (XVII, 1) ; Paul devait donc trouver là un centre important de vie juive et, par suite, un point d'appui pour la prédication de l'Évangile ; et il s'établissait dans la capitale de la Macédoine (1) ; quand le christianisme y aurait pris racine, il s'étendrait de là sur toute la province.

Selon son habitude, Paul se rend à la synagogue et, trois sabbats de suite, il prêche « d'après les Écritures que le Christ devait souffrir et ressusciter des morts et que lui, le Christ, c'est ce Jésus que je vous annonce » (XVII, 3). « Quelques Juifs sont convertis, et un grand nombre de prosélytes grecs, et beaucoup de femmes des premières familles ». Ici tout particulièrement, on voit que les conquêtes des apôtres se font surtout parmi les prosélytes ; les préjugés étaient parmi eux moins tenaces que chez les Juifs, et la bonne volonté plus grande ; on remarquera aussi, à Thessalonique comme à Philippes, et à Bérée, que, dès la première heure, les femmes jouent un rôle important dans l'œuvre d'évangélisation (2).

Après ces trois sabbats, vraisemblablement, Paul quitta la synagogue et poursuivit son œuvre en dehors d'elle. Son séjour à Thessalonique fut assez prolongé ; à deux reprises il y reçut des secours des Philippiens (*Phil.*, IV, 16). Lui-même, d'ailleurs, tout en prêchant, gagnait sa vie par son travail ; quelques mois après son départ, dans sa première lettre aux Thessaloniens, il leur mettait sous les yeux, dans un tableau vivant et touchant, cette vie qu'il avait menée parmi eux :

Jamais nous n'avons usé de paroles de flatterie, vous le savez ; jamais nous n'avons eu de desseins cupides, Dieu en est témoin ; nous ne cherchions point la gloire qui vient des hommes, ni de vous, ni des autres. Nous pouvions, comme apôtres du Christ, nous imposer à vous ; mais, au contraire, nous avons été pleins de condescendance au milieu de vous ; de même qu'une nourrice soigne tendrement ses enfants, nous aurions voulu, dans notre affection pour vous, vous donner non seulement l'évangile de Dieu, mais nos vies, tant vous nous étiez devenus chers. Car vous vous rappelez, frères, notre travail et notre peine : nuit et jour à l'œuvre pour n'être à charge à aucun de vous, nous vous avons annoncé l'évangile de Dieu (*I Thess.*, II, 5-9).

Tant de soins prodigués à toute la communauté et à chacun de ses

(1) Fondée sur l'emplacement de l'ancienne Therma par Cassandre, gendre de Philippe de Macédoine, vers 315 av. J.-C., et appelée par lui Thessalonique en l'honneur de sa femme, Thessalonique était vite devenue une cité florissante ; en 168, la Macédoine avait été conquise par les Romains ; Thessalonique devint la capitale de la *Macedonia secunda* ; en 146, les différents districts étaient réunis et la ville devint en fait capitale de toute la province. En 49, elle reçoit le quartier général de Pompée ; dans la deuxième guerre civile, elle est du côté d'Octave et d'Antoine et reçoit en récompense le droit de cité libre ; ses magistrats sont des politarques, au nombre de 5 ou 6. Cf. MILLIGAN, *Thessalonians*, p. XXI et suiv. ; *Dict. of the Bible*, IV, 315.

(2) LIGHTFOOT, *Philippians*, p. 54-56, a relevé ce fait et l'a rapproché du rôle social que les femmes semblent avoir joué en Macédoine, plus que dans le reste de la Grèce ; de même, RAMSAY, *St Paul the Traveller*, p. 227 : « En Macédoine, comme en Asie Mineure, les femmes occupaient une position plus indépendante et plus influente qu'à Athènes ; et le rôle prééminent qui leur est assigné dans les trois cités macédoniennes s'accorde aux faits qui nous sont connus d'ailleurs ».

membres (II, 11) ont porté leurs fruits : les chrétiens de Thessalonique sont devenus des modèles pour la Macédoine et l'Achaïe (I, 6-10) ; la foi est si largement répandue que l'attaque des Juifs met la ville en émoi (*Act.*, XVII, 5). Au reste, Paul n'est pas seul au travail ; Silas et Timothée le secondent ; et, dans ses deux lettres, il se les associe comme il les a associés à ses efforts ; dans Thessalonique même, il a trouvé des auxiliaires de son apostolat (*I Thess.*, V, 12).

Cette activité apostolique et ces succès irritent les Juifs restés incrédules ; ils ameutent une bande de vauriens pris sur le marché, et s'attroupent devant la maison de Jason où Paul habitait ; ils voulaient le traîner devant l'assemblée populaire ; mais l'apôtre s'était mis en sûreté ; à son défaut, on mène Jason et quelques frères devant les politarques :

Ces gens, disent les Juifs, ont déjà révolutionné le monde entier ; les voilà maintenant ici ; Jason les a hébergés. Ils s'opposent tous aux lois de César, en se réclamant d'un autre roi, Jésus (*Act.*, XVII, 6-7).

On reconnaît là les accusations portées par les Juifs de Jérusalem devant Pilate ; on ne cessera d'en poursuivre les chrétiens, et il n'y en aura pas de plus redoutables (1). La foule et les magistrats ne croient pouvoir moins faire que d'exiger une caution de Jason et des autres.

BÉRÉE La persécution qui éclatait devait être généreusement supportée par l'église de Thessalonique (*I Thess.*, II, 14 ; III, 8) ; mais l'apôtre ne pouvait y demeurer davantage sans compromettre gravement son hôte et ses disciples ; il part donc la nuit même pour Bérée, à cinquante milles au sud-ouest de Thessalonique. Il y trouve des Juifs qui, mieux disposés, reçoivent la parole avec empressement et « scrutent chaque jour les Écritures pour voir s'il en est bien ainsi ». Beaucoup d'entre eux se convertirent, ainsi que beaucoup de femmes grecques de distinction et un bon nombre d'hommes (*Act.*, XVII, 11-12). Mais, dès que les Juifs de Thessalonique l'apprirent, ils y vinrent pour soulever le peuple. Les frères font alors partir Paul ; plusieurs le conduisent jusqu'à Athènes, et reviennent, portant à Silas et à Timothée, restés à Bérée, l'ordre de rejoindre le plus tôt possible (2).

LES ÉGLISES MACÉDONIENNES Cette esquisse des origines des églises macédoniennes peut être complétée par quelques traits empruntés aux épîtres. Malgré leur fidélité généreuse, les Thessaloniciens semblent avoir eu besoin d'être mis en garde

(1) On les retrouvera dans l'Apocalypse (*infra*, chap. V, § 2) et souvent dans les Actes des martyrs, par exemple des martyrs Scillitains ; on peut relever sur ce point la discussion de Tertullien, *Apol.*, 34.

(2) Il apparaît par ce trait que, dans la petite troupe apostolique, c'était Paul qui était en vue ; lui parti, ses deux compagnons peuvent rester et poursuivre l'œuvre sans être molestés. Parmi les associés de Paul on trouvera plus tard (*Act.*, XX, 4) Sopater de Bérée. La tradition fait d'Onésime le premier évêque de Bérée (*Constit. Apost.*, VII, 46).

contre l'impureté et l'injustice (*I Thess.*, IV, 1-12) ; ces deux vices étaient particulièrement répandus dans le milieu païen où ils vivaient (1) et ils devaient réagir avec énergie. Surtout ils sont perplexes au sujet de la parousie : les morts n'y auront-ils pas de part (2) ? Saint Paul leur répond que les morts ressusciteront d'abord et précéderont les vivants dans le triomphe du Christ (IV, 13-18) ; il leur rappelle aussi que le jour du Seigneur arrivera à l'improviste ; il faut donc vivre dans la vigilance (V, 1-11).

La deuxième lettre suivit de près la première (3). Elle fait connaître le même état de ferveur de l'église de Thessalonique (I, 3) ; mais elle détrompe les fidèles qui croyaient, sur la foi de communications de l'Esprit ou d'une prétendue lettre de Paul, que le jour était déjà arrivé. L'apôtre leur rappelle ce qu'il leur avait enseigné des signes qui précéderont ce grand événement ; dans l'intervalle, ils doivent travailler, comme lui-même leur en a donné l'exemple. Ces deux lettres nous révèlent la vivacité des préoccupations eschatologiques, dégénérant parfois en une attente fébrile du grand jour ; cet état d'esprit des Thessaloniens fait mieux comprendre les incidents de l'évangélisation, en particulier les calomnies des Juifs sur le roi Jésus.

La fermentation, qui avait été vive, semble avoir été apaisée par les exhortations de saint Paul. Dociles et fidèles, ces églises macédoniennes nous apparaissent comme de vrais types d'églises pauliniennes, ni judaïsantes, ni gnostiques à la mode des païens ; l'action de l'apôtre semble y avoir rayonné peu à peu, de maison en maison, s'appuyant directement sur les paroles du Seigneur plus que sur les textes de l'Écriture, qu'il rappellera plus fréquemment ailleurs dans les milieux d'éducation juive.

ATHÈNES

De Macédoine saint Paul est allé à Athènes ; il écrit aux Thessaloniens (*I Thess.*, III, 1) que, ne pouvant se rendre lui-même près d'eux, il a tenu à leur envoyer Timothée et a voulu rester seul à Athènes. Les Actes seuls nous font connaître son activité pendant ce séjour (4). Selon sa coutume, Paul s'entretenait dans la synagogue avec les Juifs et les prosélytes et, sur l'agora, avec tous ceux qu'il rencontrait (*Act.*, XVII, 17) ; il était plein d'indignation et de douleur à la vue des idoles qui couvraient Athènes. Sans doute, les

(1) La fornication (*I Thess.*, IV, 3) avait dû être expressément interdite par le décret de Jérusalem ; à Corinthe comme à Thessalonique il faudra en détourner les chrétiens (*I Cor.*, VI, 15 ; VII, 2) ; la fraude (*I Thess.*, IV, 6) n'était pas moins redoutable : les chrétiens de Bithynie interrogés par Plinius lui rapporteront qu'un des engagements qu'ils prennent, quand ils font profession de christianisme, est de rendre les dépôts qu'ils ont reçus.

(2) Milligan compare Esdras, V, 41 : « *Et dixi : Sed ecce, Domine, tu præces his qui in fine sunt, et quid facient qui ante nos sunt aut nos aut hi qui post nos ? Et dixit ad me : Coronæ assimilabo judicium meum ; sicut non novissimorum tarditas, sic non priorum velocitas* ».

(3) Les deux lettres ont été écrites de Corinthe, en 50-51.

(4) Ce récit est rejeté par les historiens à qui les Actes sont suspects ; par exemple WEIZSÄCKER, *op. cit.*, p. 255 ; J. WEISS, *op. cit.*, p. 181 et suiv. et 219. Le discours sur l'Aréopage a été particulièrement attaqué ; cf. *infra*, p. 182, n. 1.

Athéniens de cette époque, dociles à leurs philosophes, avaient non pas plus de religion, mais plus de scepticisme que les autres peuples ; leurs chemins, leurs places, leurs temples étaient couverts de statues ; c'étaient des œuvres d'art admirables, mais c'étaient des idoles. C'est d'Athènes que Pétrone écrivait : « Notre pays est si plein de divinités, qu'il est plus facile d'y rencontrer un dieu qu'un homme » (1) ; et Joseph, comme Paul, appelle les Athéniens « les plus pieux des hommes » (2). Sur la grande voie dite Hamaxitos, qui reliait le Pirée à Athènes, on remarquait par intervalles des autels « aux dieux inconnus » (3) ; et quand, après avoir parcouru cette longue avenue, l'apôtre entra dans Athènes, il voyait se presser autour de lui ou se dresser sur l'Acropole ces monuments rayonnants de beauté dont les ruines nous éblouissent encore, le temple de Thésée, le Céramique, le Parthénon, l'Érechtheion ; il est facile aujourd'hui de ne voir que la splendeur artistique de ces temples que tout culte a depuis longtemps désertés ; mais l'apôtre y voyait l'idolâtrie, c'est-à-dire l'abomination ; « l'idole n'est rien », il le dira lui-même aux Corinthiens, mais le culte qu'on lui rend est offert aux démons, et non à Dieu (*I Cor.*, VIII, 4 ; X, 19-20). Et tout son effort à Athènes tendra à détourner les païens de l'idolâtrie pour les conduire au Christ et, par le Christ, à Dieu.

Parmi ceux qu'il s'efforce de convertir, Luc mentionne des Épicuriens et des Stoïciens (XVII, 18). C'étaient en effet les représentants des deux sectes les plus répandues ; attentifs à toutes les nouveautés (XVII, 21), ils prêtent l'oreille à cet étranger ; les uns disent avec dédain : « Que nous veut ce charlatan ? » les autres, l'entendant parler de Jésus et de résurrection, s'écrient : « Il annonce des dieux étrangers » (4). Attirés par cet attrait de l'exotisme et trouvant l'agora trop bruyante, ils l'entraînent à l'Aréopage (5).

LE DISCOURS A L'ARÉOPAGE

Paul saisit aussitôt l'occasion qui lui est offerte ; se dressant debout, au milieu de l'Aréopage, il dit :

Paul saisit aussitôt l'occasion qui lui est offerte ; se dressant debout, au

Athéniens, vous êtes en tout, je le vois, les plus religieux des hommes. Parcourant votre ville et regardant vos monuments sacrés, j'ai remarqué un autel

(1) *Satir.*, 17.

(2) *C. Ap.*, II, 12.

(3) Sur ces dédicaces, cf. DEISSMANN, *Paulus*², p. 226-229. On a souvent fait remarquer que cette formule avait un sens polythéiste, bien que l'apôtre en prenne l'occasion d'une prédication monothéiste ; ainsi que le note DEISSMANN, il ne l'interprète pas comme un épigraphiste moderne, mais il y cherche un sens religieux profond que lui suggère le vers du poète : « Nous sommes de sa race ».

(4) Voyant soit sérieusement, soit plutôt par moquerie, dans Jésus et Anastasis un nouveau couple divin.

(5) Saint Chrysostome estime que Paul est déféré à une cour de justice ; c'est encore un tribunal que RAMSAY voit dans l'Aréopage (*The Bearing of recent Discovery on the Trustworthiness of N.T.* (London, 1915), p. 103 et suiv.). Beaucoup d'historiens voient là une indication locale, et non la mention d'un tribunal. Cf. WIKENHAUSER, *op. cit.*, p. 351-353.

qui portait cette inscription : Au dieu inconnu. Eh bien, ce que vous adorez sans le connaître, je viens vous l'annoncer.

Dieu qui a fait le monde et tout ce qu'il renferme, lui qui est le Seigneur du ciel et de la terre, il n'habite pas dans des temples bâtis par des hommes, il n'est pas servi par des mains d'hommes comme s'il avait besoin de quelque chose, lui qui donne à tous la vie et le souffle et tout. C'est lui qui, faisant naître d'un seul toute la race des hommes, l'a fait habiter sur toute la face de la terre, ayant déterminé des temps prescrits et des frontières de leur séjour, afin qu'ils cherchent Dieu comme à tâtons et qu'ils s'efforcent de le trouver, bien qu'il ne soit pas loin de chacun de nous. Car c'est en lui que nous avons la vie et le mouvement et l'être, ainsi que certains de vos poètes l'ont dit : « Car nous sommes aussi de sa race ».

Si donc nous sommes de la race de Dieu, nous ne devons pas nous imaginer que ce soit à de l'or, à de l'argent, à de la pierre, sculpture de l'art et de la pensée de l'homme, que la divinité ressemble. Dépassant donc ces temps d'ignorance, Dieu fait maintenant savoir aux hommes que tous partout doivent se repentir, parce qu'il a fixé un jour auquel il doit en justice juger l'univers par un homme qu'il y a destiné, et il en a donné à tous l'assurance en le ressuscitant des morts (*Act.*, XVII, 22-31) (1).

Quand il parlait aux Juifs, par exemple à Antioche de Pisidie (2), saint Paul s'attardait aux souvenirs d'Israël qui leur étaient chers comme à lui-même, tout en les orientant vers la démonstration du messianisme ; ici de même, après avoir finement relevé la religion des Athéniens, il leur rappelle ces principes religieux que leurs philosophes et leurs poètes avaient reconnus ; ainsi que les Juifs se complaisaient dans leurs traditions, les Grecs aimaient leurs penseurs et leurs artistes ; ils suivent volontiers l'apôtre jusqu'au seuil du christianisme ; là ils se dérobent, comme le plus souvent le faisaient les Juifs. Le jugement et surtout la résurrection des morts les déconcertent ou les font sourire ; les uns se moquent, les autres disent : « Nous t'entendrons là-dessus une autre fois ». « Quelques-uns s'attachent à Paul et croient : parmi eux, Denis l'Aréopagite, une femme nommée Damaris, et quelques autres ».

(1) Le discours de saint Paul à Athènes est un de ceux qui, aujourd'hui encore, éveillent dans l'âme des lecteurs la plus vive impression. La remarque est faite par l'historien qui l'a le plus fortement attaqué, NORDEN, *Agnostos Theos*, Leipzig, 1913, p. 125 ; cette impression, pense-t-il, n'est pas justifiée par la personnalité de l'orateur, mais par la force de la tradition qui s'exprime dans ce discours. Norden s'efforce en effet de prouver que ce discours est une composition artificielle dominée par deux influences : celle de l'apologétique juive et chrétienne, nourrie des souvenirs de l'A. T., et celle de la philosophie stoïcienne. Tout cela non seulement n'est pas paulinien, mais est profondément opposé à la pensée de Paul. Pour le prouver, Norden (p. 130) rapproche de ce discours *Rom.*, I, 18 et suiv. et *Sap.*, XII, 27 et suiv.

La thèse de Norden a été efficacement réfutée par LAGRANGE, dans *Revue Bibl.*, 1914, p. 442-448 ; HARNACK, *Ist die Rede des Paulus in Athen ein ursprünglicher Bestandteil der Apostelgeschichte ?* Leipzig, 1913. T. U., XXXIX, 1, et *Mission und Ausbreitung*, p. 391 et suiv. ; JACQUIER, *op. cit.*, p. 271-281 ; BOUDOU, *op. cit.*, p. 391-394.

On remarquera en particulier que les thèmes principaux de ce discours ne sont pas contredits, mais confirmés par saint Paul (*Mission*, I. c.) : Jésus et Anastasis, cf. *I Cor.*, I ; la connaissance naturelle de Dieu, cf. *Rom.*, I, 19, II, 14 ; le jugement rapproché de la mention du Dieu naturellement connu ou inconnu : cf. *Rom.*, II, 14, 16 ; salut par la foi : 31 ; cette foi a pour objet la résurrection du Christ. La seule différence est dans la responsabilité de l'ignorance, fortement accusée dans *Rom.*, mais implicite aussi dans l'exhortation faite aux Athéniens de sortir de cette ignorance. Sur ce point d'ailleurs Lagrange note justement (*op. cit.*, p. 447) : « Parle-t-on à des gens qu'on veut convertir comme à des fidèles qu'on veut préserver du mal ? »

(2) Cf. *supra*, p. 161.

Nulle part les fruits du travail apostolique de Paul n'avaient été aussi pauvres : non seulement les grandes villes, Antioche de Syrie, Antioche de Pisidie, Iconium, Thessalonique, mais les humbles bourgades, Lystres, Derbé, Philippes, Bérée, avaient vu des fidèles nombreux groupés par Paul et organisés par lui en églises ; à Athènes, rien de tel : quelques âmes généreuses se donnent à lui ; il n'est pas question de fondation d'église. Toute cette foule brillante et sonore des rhéteurs et des philosophes l'a vu passer, l'a entendu prêcher et l'a congédié avec un sourire ironique. Le commentaire de cette scène, Paul l'a écrit dans des termes ineffaçables :

Le discours de la croix est, pour ceux qui se perdent, une folie ; pour nous qui sommes sauvés, la force de Dieu. Car il est écrit :

Je perdrai la sagesse des sages ; je condamnerai la prudence des prudents. Où est le sage ? où est le scribe ? où est l'homme qui recherche ce siècle ? Est-ce que Dieu n'a pas affolé la sagesse du monde ? Car puisque le monde n'a pas su, dans la sagesse de Dieu, reconnaître Dieu par sa sagesse, Dieu s'est plu à sauver les fidèles par la folie de la prédication (*I Cor.*, I, 18-21).

Dans ces quelques mots, nous trouvons la condamnation de la sagesse hautaine et aveugle des Athéniens et tout le programme de la prédication de Paul à Corinthe.

CORINTHE Au temps de saint Paul, un voyageur qui passait d'Athènes à Corinthe avait un peu l'impression qu'on a, de nos jours, à passer d'Oxford à Londres ; de la ville universitaire où toute la vie est concentrée dans ses collèges, on se trouve jeté dans l'agitation fébrile de la Cité et du port. Athènes n'était plus guère qu'une ville universitaire, mais elle en gardait toute la parure et tout l'orgueil ; elle avait rejeté la prédication de Paul et, pendant longtemps, elle devait rester un des foyers les plus dangereux de l'opposition païenne au christianisme. Corinthe était une Cosmopolis ; détruite en 146 par Mummius, la ville avait été, en 46, érigée en colonie par César ; c'était un des centres principaux du commerce méditerranéen (1) ; mais ce n'était plus une ville grecque : les colons italiens et leurs descendants y étaient fort nombreux, les orientaux plus encore ; les habitants de race hellénique n'y formaient qu'une partie de la population, et non pas, sans doute, la plus nombreuse. Toutefois, ici comme dans tout le monde méditerranéen, le grec était la langue des relations sociales et des affaires, et l'hellénisme jetait, sur toute cette population bariolée, le manteau de sa civilisation brillante et de sa vie facile. Cette facilité des mœurs, qu'on rencontrait dans tout le paganisme hellénique, dégénérait, à Corinthe, en une licence qui était devenue proverbiale et qui choquait les païens eux-mêmes ; elle opposait à la prédication

(1) Le port occidental, Lechaëum, relié à la ville par les longs murs, en était distant de 12 stades ; le port oriental, Cenchrées, était à 70 stades. La citadelle, Acrocorinthe, élevée de 600 mètres au-dessus de la mer, commandait tout le passage. Malgré quelques essais de percement, l'isthme séparait toujours les deux mers ; mais on transbordait les chargements et on traînait les barques légères d'une nef à l'autre ; on ne pouvait le faire pour les gros bateaux (*Act.*, XXVII, 6. 37).

de l'Évangile un obstacle qui pouvait paraître insurmontable et que seule la grâce du Christ pouvait vaincre ; les consultations des premiers chrétiens de Corinthe et les réponses de saint Paul font entrevoir le boursier d'où il avait dû les tirer (1).

En entrant dans cette grande ville, si païenne, si affairée, si dissolue, l'apôtre n'avait pas pour le seconder ses collaborateurs habituels, Silas et Timothée, restés en Macédoine ; il ressentait douloureusement la résistance opposée par les Athéniens à l'Évangile et, sans être effrayé pour lui-même, il tremblait du poids de la responsabilité qu'il portait. Il rappellera plus tard ces souvenirs aux Corinthiens :

Moi aussi, frères, lorsque je vins chez vous, je ne vins point vous annoncer l'enseignement de Dieu à grands frais d'éloquence ou de sagesse ; car je ne voulais savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Et moi-même je me suis présenté chez vous dans un état de faiblesse, de crainte, de grand tremblement ; et ma parole et ma prédication ne s'appuyaient pas sur le langage persuasif de la sagesse, mais sur une démonstration d'esprit et de puissance, afin que votre foi fût fondée, non sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu (*I Cor.*, II, 1-5).

Assurément il y a ici l'affirmation d'une thèse chère à l'apôtre, mais il y a aussi le souvenir de ses angoisses passées ; en prenant contact, seul, avec ces foules de Corinthe si éloignées de l'Évangile, il sent le prestige qu'exercent sur elles la rhétorique, la sagesse humaine, toutes ces armes dont il ne veut pas se servir ; l'expérience récente d'Athènes lui rend cette impression plus vive. Les Corinthiens d'ailleurs s'aperçoivent de cette timidité, et plus tard les adversaires de Paul s'en prévaudront (2).

Personne n'a subvenu à ses besoins, et il a dû sa subsistance aux frères de Macédoine (*II Cor.*, XI, 8-9) ; sans doute il a mis son point d'honneur dans cette indépendance ; mais, à Philippes et à Thessalonique, il n'en avait pas jugé ainsi ; à Corinthe même, il affirme le droit qu'ont les apôtres d'être soutenus par les fidèles (*I Cor.*, IX, 6-27) ; toutefois, quand il est arrivé dans cette grande ville, il ne pouvait guère faire valoir ce droit près de gens qui ignoraient tout du christianisme, sans rendre sa prédication suspecte d'avance ; par la suite, les coterie qui divisèrent l'église de Corinthe lui imposèrent sur ce point une réserve particulière ; plus tard, il tint à ne pas encourager par son exemple les prétentions de quelques prédicateurs intéressés (*II Cor.*, XI, 12).

Il se lia, en arrivant à Corinthe, avec Aquila et Priscille qui venaient de Rome, d'où les avait chassés le décret de Claude, et qui exerçaient le même métier que lui ; il logea chez eux, et travailla avec eux. Le sabbat, « il discourait dans la synagogue et gagnait des Juifs et des

(1) Ainsi saint Paul avait écrit à ses fidèles : « Ne vous mêlez pas aux impudiques » ; les Corinthiens lui répondent : « Alors il nous faut sortir du monde » ; l'apôtre doit leur expliquer qu'il ne leur interdit pas toute relation avec ces pécheurs, mais qu'il leur défend de les tolérer dans l'église (*I Cor.*, V, 9-11).

(2) *II Cor.*, X, 1, 10 ; XI, 6 ; XIII, 3.

Grecs ». Quand Silas et Timothée arrivèrent de Macédoine, il redoubla son activité apostolique ; les aumônes qu'il reçut sans doute lui donnent plus de loisirs et le concours de ses deux auxiliaires lui permet d'étendre ses efforts. Les Juifs ne supportent pas ces succès : ils s'opposent à lui, l'injurient ; alors il secoue ses vêtements : « Que votre sang, leur dit-il, retombe sur votre tête ! Moi j'en suis innocent, et désormais je m'adresse aux païens ». Il fut reçu dans la maison d'un prosélyte, Titius Justus, attenante à la synagogue ; Crispos, le chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille, et beaucoup de Corinthiens se firent baptiser. Une nuit, le Seigneur, dans une vision, dit à Paul : « N'aie pas peur, mais parle et ne te tais point ; je suis avec toi, et personne ne mettra la main sur toi ni ne te fera du mal ; et un peuple nombreux est à moi dans cette ville ». Et il demeura là un an et six mois, poursuivant sa prédication (*Act.*, XVIII, 2-11).

PRÉDICATION ET CHARISMES

Sur cette prédication, nous avons des indications sommaires, mais du plus haut prix, dans les lettres aux Corinthiens, auxquels saint Paul rappelle, nous l'avons déjà dit, qu'il n'a voulu savoir parmi eux que « Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié ». Ses chrétiens venaient, pour la plupart, du paganisme (*I Cor.*, XII, 2) ; ils vivaient dans un milieu tout pénétré de superstitions païennes ; pour les arracher à leur passé et les garantir de la contagion, il ne comptait que sur la prédication du Christ crucifié :

Puisque le monde... n'a pas connu Dieu par la sagesse, Dieu a voulu sauver les croyants par la folie de la prédication. Et tandis que les Juifs réclament des miracles, et que les Grecs prétendent à la sagesse, nous prêchons, nous, le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens, mais pour les appelés, Juifs et Grecs, le Christ, Force de Dieu et Sagesse de Dieu. Car la folie de Dieu est plus sage que les hommes, et l'infirmité de Dieu est plus forte que les hommes (*I Cor.*, I, 21-25).

Plus bas (*I Cor.*, XV), Paul rappelle à ses fidèles la tradition qu'il leur a transmise : ses articles principaux sont la mort et la résurrection du Christ ; ailleurs (XI, 23) il répète le récit de la Cène qu'il leur a appris ; ailleurs, diverses paroles du Seigneur, sur l'union des époux (VII, 10), sur le salaire des ouvriers de l'évangile (IX, 14). Ce sont là ses armes de guerre, par lesquelles il renverse tous les raisonnements qui s'élèvent contre la science de Dieu, et asservit toute pensée à l'obéissance du Christ (*II Cor.*, X, 4-6).

Cette prédication était soutenue par la puissance de l'Esprit, et c'est sur cette puissance qu'est fondée la foi des fidèles (*I Cor.*, II, 4) ; l'œuvre la plus manifeste de cette puissance, c'est la transformation des âmes :

Est-ce que nous avons besoin, comme certains, de lettres de recommandation pour vous ou de vous ? Notre lettre, c'est vous-mêmes, lettre gravée dans nos cœurs, connue et lue par tous les hommes ; vous êtes manifestement une lettre du Christ, écrite par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit

du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, dans vos cœurs (*II Cor.*, III, 1-3).

En dehors de cette transformation morale, plus apparents encore étaient les charismes : dons surnaturels, conférés par l'Esprit-Saint aux chrétiens en vue de l'édification commune, ils avaient été répandus dans l'église de Corinthe avec une profusion vraiment divine. Ces dons devaient être pour l'Église entière une parure et une force ; et ils l'étaient, si ceux qui les recevaient, se considérant comme les membres du Christ, ne les faisaient servir qu'au bien du corps ; c'est la leçon que leur donne l'apôtre, en même temps qu'il énumère les charismes et en détermine la hiérarchie :

Vous êtes le corps du Christ, et ses membres chacun pour votre part ; et Dieu, dans l'Église, a établi quelques-uns premièrement comme apôtres, secondement comme prophètes, troisièmement comme docteurs, puis il y a le don des miracles, la grâce de guérison, d'assistance, de gouvernement, le don des langues. Est-ce que tous sont apôtres ? est-ce que tous sont prophètes ? est-ce que tous sont docteurs ? est-ce que tous ont le don des miracles ? est-ce que tous ont le don de guérison ? est-ce que tous parlent en langues ? est-ce que tous interprètent ? Ambitionnez les charismes les plus hauts. Et voici que je vais vous montrer la voie par excellence. Si je parle les langues des hommes et des anges, et si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'un airain sonore et une cymbale retentissante... (*I Cor.*, XII, 27 — XIII, 1) (1).

CONVERSIONS ET PERSÉCUTIONS Cette prédication et ces grâces avaient porté leurs fruits : « Beaucoup de Corinthiens crurent et furent baptisés » (2). Un petit nombre seulement nous sont connus (3) ; la plupart étaient de condition servile ou modeste (*I Cor.*, I, 26) ; beaucoup avaient, avant leur conversion, une vie morale très libre (*I Cor.*, VI, 9-11), et ces vices ne seront pas tous abolis en un jour ; on en retrouvera la trace dans l'église de Corinthe. Toutefois, ces tristesses et même ces scandales ne doivent pas nous faire méconnaître la transformation de la plupart des âmes ; les Corinthiens sont devenus « riches dans le Christ » (*I Cor.*, I, 5) et, même quand les factions la désolent, l'église de Corinthe reste encore la lettre écrite par le doigt de Dieu.

Ces succès excitaient l'envie et la haine des Juifs. Quand Gallion arriva

(1) Cet enseignement de saint Paul sur la hiérarchie des charismes et l'estime qu'on en doit avoir est complété par les règles données plus bas (ch. XIV) sur l'usage qu'on en doit faire. Ces chapitres ont pour l'historien le plus haut intérêt : ils lui révèlent la vie spirituelle de l'église de Corinthe, comblée de grâces divines, et en même temps déchirée par les coteries et attristée par les scandales ; ils lui révèlent surtout la sagesse de l'apôtre : les faiblesses des Corinthiens qui s'enivrent de leurs charismes ne lui font point dédaigner ces dons de Dieu, mais le rendent plus attentif à en contrôler l'origine divine, à en régler l'usage et à en prévenir l'abus. La liste ci-dessus peut être complétée par les autres listes données par saint Paul : *I Cor.*, XII, 8-10 ; *Rom.*, XII, 6-8 ; *Ephes.*, IV, 11. Cf. PARR, *Théologie de saint Paul*, t. I, p. 498.

(2) *Act.*, XVIII, 8. Paul lui-même en baptisa un très petit nombre : Crispus, Gaius, la maison de Stéphanas (*I Cor.*, I, 14-16).

(3) Outre ceux qui sont nommés à la note précédente, on peut rappeler Aquila et Priscille ; Chloé et sa maison (*I Cor.*, I, 11) ; Phœbé, qui porta la lettre aux Romains (*Rom.*, XVI, 1-2) ; Eraste (*ibid.*, 23) ; Tertius, Quartus, Fortunat, Achaïcus.

comme proconsul en Achaïe (1), les Juifs, d'un commun accord, dénoncèrent Paul à son tribunal ; l'apôtre s'apprêtait à se défendre ; Gallion arrêta le débat :

S'il s'était agi, Juifs, de quelque injustice ou de quelque grave délit, je vous entendrais comme je le dois ; mais s'il s'agit de litiges sur une doctrine, sur des noms, sur votre loi, voyez vous-mêmes ; pour moi, je ne veux pas en être juge (*Act.*, XVIII, 14-15),

et il les renvoya. Tous alors se saisirent de Sosthène, le chef de la synagogue, et se mirent à le battre devant le tribunal, mais Gallion ne s'en soucia pas.

Paul resta encore assez longtemps à Corinthe ; puis, accompagné de Priscille et d'Aquila, il partit pour la Syrie ; à Cenchrées il se rasa la tête, parce qu'il avait fait un vœu ; à Éphèse où ses compagnons devaient se fixer, il ne fit qu'une courte halte ; il prêcha dans la synagogue ; les Juifs le pressaient de rester ; il leur promit de revenir, et partit pour Césarée ; il monta de là à Jérusalem, y salua l'église et redescendit à Antioche. Il y passa quelque temps, puis repartit pour un nouveau voyage (2).

Avant de suivre l'apôtre en Anatolie et en Asie, nous pouvons nous arrêter quelques instants près de lui, à Antioche, et contempler l'œuvre accomplie. La première mission avait fait brèche dans le monde hellénique et païen ; que de chemin parcouru depuis le jour où à Césarée, dans la maison de Corneille, Pierre s'était écrié : « En vérité, je vois bien que Dieu ne fait pas acception de personnes, mais qu'en toute nation quiconque le craint et pratique la justice lui est agréable ». Alors quelques hommes, élus de Dieu, entrent dans l'Église ; bientôt les foules d'Antioche s'y pressent ; et puis, au cours de la mission de Paul, ce sont, avec des Juifs et des prosélytes, des païens que nul missionnaire n'avait encore atteints. Le grain de sénévé devenait un grand arbre, et ceux qui en contemplaient la croissance rapide et puissante étaient confondus d'admiration et de joie. Et maintenant ce que racontaient Paul, Silas et Timothée était plus admirable encore : c'était la pénétration de l'Évangile dans les tribus

(1) La date de ce proconsulat a pu être déterminée avec certitude par l'inscription trouvée à Delphes et publiée par E. BOURGUER dans sa thèse *De rebus Delphicisimperatoris relatis capita duo*, Montepessulano, 1905, p. 63 et suiv. Cette inscription, très mutilée, contient une lettre de l'empereur Claude à la ville de Delphes ; cette lettre est datée par la puissance tribunicienne et l'acclamation impériale ; le chiffre de la puissance tribunicienne a disparu ; mais le chiffre de l'acclamation 26 figure sur l'inscription ; il permet de déterminer la date de la lettre : entre la fin de 51 ou, plus probablement, le début de 52, et le 1^{er} août 52. Or, d'après l'inscription, Gallion est déjà proconsul d'Achaïe ; selon toute probabilité, il n'est resté en charge que peu de temps, un an au plus, peut-être seulement quelques mois. On en conclut qu'il est entré en charge au printemps de 52. À cette date, Paul avait passé 18 mois à Corinthe (*Act.*, XVIII, 11) ; il y est donc arrivé dans les derniers mois de l'an 50 et en est parti à la fin de 52. Cf. DEISSMANN, *Paulus* 2, 1925, p. 203-225 ; HENNEQUIN, *Inscription de Delphes*, dans *Suppl. au Dict. de la Bible*, p. 355-373 ; on trouvera chez ces deux auteurs la bibliographie de la question.

(2) Si l'on veut préciser davantage ces indications du livre des Actes, on peut dire que Paul quitte Corinthe à l'automne de 52 ; sa mission aura duré trois ans ; il traverse Éphèse, Césarée, Jérusalem ; puis il s'arrête « quelque temps » à Antioche. Vraisemblablement il y passe l'hiver, et au printemps de 53, il repart pour une troisième mission.

galates et surtout dans ce monde hellénique, que la propagande juive avait attaqué, mais qu'elle n'avait jamais conquis ; c'était vraiment « le salut que Dieu avait préparé à la face de tous les peuples, la lumière qui éclairait les nations, et la gloire d'Israël ». Mais ce cantique de Siméon n'est plus un *Nunc dimittis* ; c'est un hymne de victoire.

§ 4. — Troisième mission (printemps 53-été 57).

Au printemps, Paul repart, franchit une fois encore les passes escarpées et dangereuses du Taurus, puis gagne, au nord-est, la Galatie et parcourt de nouveau le pays galate et phrygien, en affermissant dans la foi tous les disciples. C'est de là que, trois ans plus tôt, il avait voulu passer en Asie ; alors l'Esprit l'en avait détourné vers la Macédoine ; maintenant tout l'y appelle ; et, suivant la voie que tant de conquérants ont parcourue, il descend des hauts plateaux de l'intérieur, par Philadelphie et Sardes, vers les côtes opulentes d'Asie ; les Éphésiens lui avaient fait promettre de revenir chez eux ; il tient sa promesse.

ÉPHÈSE Éphèse, la plus opulente des villes d'Asie, est aujourd'hui la plus déchue ; depuis bien des siècles, son port est ensablé, ses temples et ses maisons ruinées ont servi de carrière aux Turcs du voisinage ; les fouilles des vingt dernières années ont enfin fait reparaitre, sur le sol, le dessin de la double église, de la bibliothèque, de l'agora, du théâtre, de la voie sacrée ; de la colline d'Ayasolouk, on contemple ce champ de ruines et l'on aperçoit, dans la plaine marécageuse, l'emplacement des anciens ports qui marquent les déplacements successifs du littoral fuyant vers l'ouest. Quand saint Paul y arrive, en 53, toute cette splendeur, aujourd'hui ruinée, rayonnait de tout son éclat.

Forte de la protection impériale, la vieille cité dépasse ses anciennes rivales, Smyrne, Pergame, et fait figure de capitale ; elle apparaît alors à Sénèque, au même titre qu'Alexandrie, comme la grande ville de l'Orient (1).

Dans cette grande métropole, le culte oriental d'Artémis est souverain ; mais, à l'époque impériale, les cultes romains, surtout le culte de Rome et d'Auguste, s'associent partout au culte des divinités locales ; en l'an 5 av. J.-C., « Auguste installait en plein *téménos* un temple de Rome et de l'empereur, destiné aux séances du *Koinon 'Aσίας* » (2). C'est à ces forces apparemment toutes-puissantes que va s'attaquer la propagande de saint Paul ; elle rencontrera d'ailleurs d'autres obstacles : la jalousie des Juifs, et la magie qui entraîne Juifs et païens (3).

(1) Ep. CII, 25 : « Humanus animus... humilem non accipit patriam Ephesum aut Alexandriam, aut si quod est etiam nunc frequentius incolis, latius tectis solum ».

(2) Ch. PICARD, *Éphèse*, p. 664.

(3) Sur les cultes d'Éphèse, surtout le culte d'Artémis, l'ouvrage capital est celui de Ch. PICARD,

APOLLOS Quand il se rendait de Corinthe à Césarée, Paul, on se le rappelle, avait touché à Éphèse et avait parlé aux Juifs dans la synagogue ; ce premier contact avait éveillé une curiosité sympathique ; l'apôtre avait promis de revenir. En attendant, il avait laissé à Éphèse ses anciens hôtes de Corinthe, Aquila et Priscille. Au cours de l'hiver 52-53, ils virent prêcher dans la synagogue un Alexandrin, homme éloquent et habile, nommé Apollos ; ce prédicateur, plein de zèle, mais mal instruit, ne connaissait que le baptême de Jean ; cependant « il enseignait exactement ce qui concerne Jésus » (*Act.*, XVIII, 25), c'est-à-dire sans doute qu'il s'attachait à démontrer que Jésus était le Messie. Aquila et Priscille le prirent à part, lui exposèrent la doctrine et, comme il désirait se rendre en Achaïe, ils le recommandèrent aux frères. Pendant qu'Apollon était ainsi à Corinthe, Paul arriva à Éphèse. Il trouva là un groupe d'une douzaine de fidèles ; il s'entretint avec eux, et leur demanda s'ils avaient reçu le Saint-Esprit : « Nous n'avons même pas entendu dire, répondirent-ils, qu'il y eût un Saint-Esprit. — Quel baptême avez-vous donc reçu ? — Le baptême de Jean. » Paul les instruisit alors ; et, dès qu'ils eurent été baptisés, ils parlaient en langues et prophétisaient.

PRÉDICATION DE SAINT PAUL Paul commença alors l'évangélisation d'Éphèse : selon son habitude, il fréquenta la synagogue ; il y prêcha pendant trois mois ; les Juifs d'Éphèse semblent avoir été moins intolérants que ceux de Thessalonique ; plusieurs cependant se refusaient à croire et, à la face de l'assemblée, proféraient des imprécations contre la doctrine de l'apôtre. Celui-ci quitta alors la synagogue, entraînant avec lui ses disciples ; chaque jour, il enseignait dans l'école de Tyrannus (1) ; cet enseignement quotidien se poursuivit là pendant deux ans, « en sorte que tous ceux qui habitaient l'Asie, Juifs et Grecs, entendirent la parole du Seigneur » (*Act.*, XIX, 10). Dans la première lettre aux Corinthiens, au cours de cette évangélisation d'Éphèse, Paul écrit : « Je vois devant moi une porte ouverte toute grande, et d'un accès efficace ; et les adversaires sont nombreux » (XVI, 9). C'est bien l'image qu'évoque en nous la lecture des Actes : dans cette grande ville, la porte de l'Asie, ce ne sont point seulement les citoyens d'Éphèse qui, au cours de ces deux ans, peuvent entendre chaque jour la catéchèse de Paul ; mais tous les étran-

Éphèse et Claros (Paris, 1922) ; nous ne le suivrons pas dans l'interprétation qu'il donne du récit des Actes, datant l'arrivée de saint Paul de l'an 56 (p. 668), etc. On consultera utilement l'article *Éphèse* de P. ANTOINE, dans *Suppl. au Dict. de la Bible*, p. 1076-1104. Cf. R. TONNEAU, *Éphèse au temps de saint Paul*, dans *Revue biblique*, 1929, p. 5-34 et 321-363.

(1) Le texte occidental ajoute : « de la cinquième heure à la dixième » ; c'est-à-dire, à l'équinoxe, de 11 heures à 16 heures ; en été, plus tard ; en hiver, plus tôt. Cette indication est vraisemblable ; l'enseignement se donnait de grand matin (LAKÉ rappelle *Martial*, IX, 68 ; XII, 57 ; *Juvénal*, VII, 222 et suiv.), la cinquième heure marquait la fin du travail (*Martial*, IV, 8) ; Paul pouvait alors avoir la jouissance du local, à titre onéreux ou gracieux et, après avoir travaillé le matin à son métier, passer les heures chaudes de l'après-midi à enseigner la doctrine.

gers qui traversent la ville ou y font séjour, venant de Rome, d'Égypte, de Syrie ou d'Asie, reçoivent eux aussi la doctrine ; beaucoup sans doute y contredisent ; mais beaucoup y adhèrent, l'émeute des orfèvres nous le révélera bientôt.

MIRACLES Dieu, d'ailleurs, par des miracles fécondait cette activité de l'apôtre : « On emportait les linges ou les mouchoirs qui avaient touché son corps, pour les mettre sur les malades, et les maladies les quittaient, et les esprits malins étaient chassés » (*Act.*, XIX, 12). Cet empire sur les démons devint si connu que des exorcistes juifs voulurent y recourir ; les sept fils d'un grand prêtre juif, nommé Skeuas, faisaient ainsi : « Je t'adjure, disaient-ils au démon, au nom de ce Jésus que Paul prêche. — Je connais Jésus, répondit l'esprit malin, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ? » et le possédé, se jetant sur eux, en terrassa deux, qui durent s'enfuir nus et couverts de blessures. Tous les habitants d'Éphèse, Juifs et Grecs, le surent ; tous en conçurent une grande crainte, et le nom du Seigneur Jésus était glorifié. Et beaucoup de croyants touchés abandonnaient leurs pratiques superstitieuses ; ils apportèrent leurs livres qu'on brûla ; on en fit l'estimation, et on trouva une valeur de 50.000 pièces d'argent. Ce dernier trait révèle l'attrait que les livres et les pratiques de magie exerçaient sur les Éphésiens ; au souffle de l'Esprit, tous ces miasmes sont balayés ; mais on ne sera pas surpris, plus tard, de les voir infecter de nouveau l'Asie et y répandre la gnose.

EFFORT APOSTOLIQUE Cette prédication quotidienne, ces miracles, ces grands triomphes ne nous font pas connaître entièrement l'apostolat de saint Paul ni le secret de sa force : il gagne ses disciples, les attache au Christ, les enfante, par l'Esprit, à une vie nouvelle, tout cela moins par son action collective que par ses entretiens, ses visites, et son affection vraiment paternelle ; plus tard, à son passage à Milet, il devait rappeler aux Éphésiens le souvenir de ce passé si plein de dévouement :

Vous savez comment, depuis le premier jour où j'ai mis le pied en Asie, j'ai passé tout ce temps avec vous, servant le Seigneur en toute humilité, dans les larmes et les épreuves que me causaient les embûches des Juifs ; comment je n'ai rien négligé de ce qui pouvait vous être utile, vous exhortant et vous enseignant, en public et dans vos maisons, vous recommandant avec instance, tant aux Juifs qu'aux Grecs, la conversion à Dieu et la foi en Notre-Seigneur Jésus... Rappelez-vous que, pendant trois ans, nuit et jour, je n'ai pas cessé d'exhorter en pleurant chacun d'entre vous (*Act.*, XX, 18-21 ; 31).

Et tandis qu'il était encore à Éphèse, il écrivait aux Corinthiens :

Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim, la soif, la nudité ; nous sommes maltraités, errants çà et là ; nous nous fatiguons à travailler de nos propres mains ; injuriés, nous bénissons ; persécutés, nous supportons ; calomniés, nous

parlons avec bonté ; nous sommes devenus comme la balayure du monde, le rebut de tous, jusqu'à maintenant (*I Cor.*, IV, 11-13).

Ces textes ardents nous font encore sentir la flamme de ces années de lutte et de souffrance ; ils nous font entrevoir ce qu'étaient ces journées de labeur : les matinées, consacrées au travail du métier ; les heures chaudes de midi, à la prédication ; les soirées, aux entretiens privés ; et tous ces efforts, parmi tant d'embûches, tant d'injures, tant de persécutions et, chez les convertis eux-mêmes, tant de faiblesse et d'inconstance.

Les Éphésiens n'étaient pas les seuls qu'il fallût soutenir et redresser : l'apôtre sentait peser sur lui « le souci de toutes les églises » (*II Cor.*, XII, 28). C'est pendant son séjour à Éphèse que Paul dut écrire ses deux lettres aux Corinthiens ; nul autre document ne nous révèle mieux le poids de ces sollicitudes et, parfois, leur angoisse.

PREMIÈRE LETTRE AUX CORINTHIENS Paul avait reçu, par les gens de Chloé, de mauvaises nouvelles de Corinthe (1) ; ne pouvant quitter l'Asie, il avait envoyé Timothée à Corinthe (*I Cor.*, IV, 17 ; XVI, 10) ; plus tard arrivèrent Stephanas, Fortunatus et Achaïcus, porteurs de meilleures nouvelles qui tranquilliserent l'apôtre (XVI, 17) ; c'est sous cette impression qu'il écrit la première aux Corinthiens ; on y sent une autorité sûre d'elle-même, mais soucieuse de corriger les abus qu'on lui a dénoncés.

LES COTERIES DE CORINTHE Le premier de ces abus est la division des Corinthiens en coteries : « J'ai appris par les gens de Chloé qu'il y a des disputes parmi vous. J'entends par là que chacun dit : Moi, je suis de Paul ! Et moi, d'Apollos ! Et moi, de Céphas ! Et moi, du Christ ! Le Christ est-il donc divisé ? » (I, 11-13).

Ces divisions sans doute n'étaient pas des schismes consommés : tous les fidèles célébraient ensemble l'Eucharistie ; tous reconnaissaient l'autorité de l'apôtre ; mais c'étaient des coteries, conformes aux habitudes des Grecs, qui aimaient à se réclamer d'un maître et à l'opposer aux autres ; que ces oppositions et ces préférences fussent la source de dissentiments qui mettaient en péril la charité et l'union des cœurs, on le voyait dès lors au berceau de l'Église ; et que de fois l'histoire que nous racontons nous en donnera le spectacle (2) ! En cette occasion, la fragilité des disciples

(1) *I Cor.*, I, 11. Avant cette première épître, Paul avait écrit aux Corinthiens une lettre que nous ne possédons pas ; il leur avait recommandé de ne pas frayer avec les gens de mauvaise conduite (*I Cor.*, V, 9) ; ses instructions avaient été mal comprises ; il doit revenir sur cette question de l'immoralité et aussi sur celle des idolâtres ; ces deux points étaient, dans le décret des apôtres, ceux qui pouvaient soulever le plus de difficultés. Lietzmann, dans son commentaire (n. sur V, 9), pense que le décret avait été apporté à Corinthe par saint Pierre ; ce n'est qu'une hypothèse, et qui ne s'impose pas ; Paul avait pu lui-même communiquer ce décret aux Corinthiens.

(2) Sans chercher d'autres exemples, il suffira de rappeler les dissensions qui, quarante ans plus tard, déchirèrent de nouveau l'église de Corinthe, et que l'évêque de Rome, saint Clément, dut apaiser. Cf. *infra*, chap. X, § 1.

apparaît d'autant plus manifeste, que les maîtres qu'ils opposent entre eux n'ont pas voulu provoquer cette opposition. On sait comment Apollos, déjà catéchumène, était venu à Éphèse, y avait été plus complètement instruit par Aquila et Priscille et recommandé par eux aux fidèles de Corinthe. Il avait prêché dans cette ville avec beaucoup de fruits ; puis il était venu rejoindre saint Paul à Éphèse, et c'est là qu'il se trouve quand l'apôtre écrit son épître (XVI, 12). Il n'avait rien fait pour créer un parti : Paul lui-même veut l'envoyer de nouveau à Corinthe, mais il ne peut l'y décider (*ibid.*). L'apôtre, d'ailleurs, reconnaît volontiers le bon travail que ce prédicateur avait accompli : « J'ai planté, Apollos a arrosé, Dieu a fait croître... » (III, 6) ; mais cette parole, plus cultivée, plus élégante que celle de Paul, avait séduit des auditeurs délicats qui se complaisaient dans les spéculations d'Apollos et dans ses interprétations de l'Écriture, et ainsi, malgré lui, il se trouvait chef d'école. D'autres invoquaient l'autorité de Céphas ; il suffirait pour expliquer ce fait de se rappeler que Pierre était reconnu pour le chef des apôtres et que ceux qui contestaient l'autorité apostolique de saint Paul le lui opposaient volontiers ; mais il paraît aussi que saint Pierre était personnellement venu à Corinthe (1) ; ceux qui avaient subi son influence pouvaient l'exploiter contre saint Paul, comme d'autres se servaient d'Apollos.

Ces trois groupes, qui se réclamaient de Paul, de Céphas, d'Apollos, sont rappelés plus tard par saint Clément (XLVII, 3) ; il faut encore y ajouter le quatrième parti, de ceux qui disaient : « Moi, je suis du Christ ! » (2). Ce groupe était sans doute analogue à celui des judaïsants venus de Jérusalem à Antioche et intimidant Pierre lui-même en se réclamant de Jacques, frère du Seigneur, comme du tenant d'une tradition plus pure. Au reste, on ne voit ici nulle propagande en faveur de la circoncision ou des observances judaïques, mais seulement une rivalité dirigée contre Paul et des efforts pour diminuer son autorité (3).

Toutes ces coterie divisent et énervent l'église de Corinthe ; elles n'ébranlent pas cependant l'autorité de saint Paul ni l'attachement que lui gardent les Corinthiens ; on le sent à l'assurance de sa réponse, et aussi à l'affection qu'il exprime et qu'il attend : « Ce n'est pas pour vous faire

(1) Denis de Corinthe l'atteste : « Rome et Corinthe sont les deux arbres plantés par Pierre et par Paul ; car l'un et l'autre ont planté dans notre Corinthe et nous ont instruits ; et, après avoir enseigné ensemble en Italie, ils ont souffert le martyre en même temps » (Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 25, 8).

(2) Quelques exégètes pensent que « Moi, je suis du Christ ! » est une réplique de Paul et qu'il n'y avait pas de quatrième parti. La construction de la phrase suggère l'interprétation contraire : les quatre membres sont parallèles et dépendent également de : « chacun de vous dit... » Cf. la note de LIETZMANN sur I, 12 ; cette interprétation est confirmée par II Cor., X, 7. Cf. PRAT *op. cit.*, I, p. 105.

(3) JUELICHER, *Einleitung*, p. 82, voit dans les gens du Christ des chrétiens qui prétendent être immédiatement enseignés par le Christ et non par les hommes ; la parole de Paul (XI, 1) : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis du Christ » les viserait ; c'est peu vraisemblable. Lietzmann cependant suit Juelicher dans cette interprétation de I, 12 (p. 7).

honte que j'écris ces choses, mais je vous avertis comme mes enfants bien-aimés. Car, quand vous auriez dix mille mattres dans le Christ, vous n'avez qu'un père ; c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Évangile » (IV, 14-15). Ce qu'il leur répète sans cesse, c'est la supériorité de la puissance de l'Esprit sur les paroles de la sagesse humaine ; et en cela il n'attaque pas Apollos, mais bien les faiblesses de l'esprit grec, et son vain engouement. Un dernier mot affirme l'autorité de l'apôtre et résume sa doctrine :

Il y en a quelques-uns chez vous qui s'enflent d'orgueil, comme si je ne devais jamais revenir ; mais je reviendrai bientôt, si le Seigneur le veut, et j'éprouverai non pas le discours de ces orgueilleux, mais leur puissance ; car le règne de Dieu ne consiste pas en discours, mais en puissance ; que voulez-vous ? que je vienne à vous la verge en main, ou dans un esprit de charité et de douceur ? (IV, 18-21).

L'IMMORALITÉ ET L'INJUSTICE

En même temps que l'orgueil exalte les Corinthiens, l'immoralité

les souille et ils la tolèrent :

On entend parler parmi vous de fornication, et d'une fornication telle qu'on ne la trouve pas même chez les païens : quelqu'un a pour épouse la femme de son père. Et vous êtes enflés d'orgueil ! Et vous n'êtes pas émus de douleur, afin de chasser du milieu de vous celui qui a fait cela ! Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà décidé, comme si j'étais présent, de livrer celui qui s'est ainsi conduit — vous et mon esprit étant réunis au nom du Seigneur Jésus — de livrer, dis-je, cet homme à Satan par la puissance de Notre-Seigneur Jésus, pour la destruction de sa chair, afin que son esprit soit sauvé au jour du Seigneur (1).

Déjà l'apôtre avait prescrit aux Corinthiens d'éviter tout contact avec les impudiques ; ils n'avaient pas compris ou avaient feint de ne pas comprendre : « il faudrait sortir du monde », disaient-ils ; il ne s'agit pas de cela : nous n'avons pas à juger les pécheurs qui sont hors de l'Église ; Dieu les jugera ; mais ne tolérez pas le pécheur dans l'Église ; « chassez le méchant du milieu de vous ». Il excommunie donc l'incestueux, et se montre prêt à le livrer à Satan, comme il fera plus tard d'Hyménée et d'Alexandre, « pour leur apprendre à ne plus blasphémer » (I Tim., I, 20). Puis il s'en prend à ceux qui alléguaient le mépris du corps pour se croire tout permis : « Le corps, dit-il, n'est pas pour l'impudicité ; il est pour le Seigneur » (VI, 13).

Par ces avertissements si graves on peut juger combien le vieux levain d'immoralité, si virulent à Corinthe, était encore redoutable aux nouveaux convertis ; mais on remarquera surtout les hautes pensées que Paul éveille dans les âmes pour conjurer le danger : « Prendrai-je donc les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée ?... Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit... et que vous ne

(1) V, 1-5. Sur ce scandale et la condamnation portée par l'apôtre, cf. PRAT, *Théologie de saint Paul*, t. I, p. 116-119.

vous appartenez pas à vous-mêmes ? » (VI, 15, 19). Ces exhortations supposent, et nourrissent, une foi vraiment chrétienne.

Un autre abus est dénoncé et condamné : « Quelqu'un, chez vous, ayant litige avec un autre, demande justice aux injustes, et non pas aux saints... Quoi ! n'y a-t-il pas parmi vous un sage qui puisse servir d'arbitre entre ses frères ? Mais il faut qu'un frère intente procès à son frère, et cela devant les injustes ! » Et rappelant la morale de l'Évangile, il insiste : « Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt quelque injustice ? Pourquoi ne vous laissez-vous pas dépouiller ? » (VI, 1-7).

Après ces réprimandes, d'une foi si intransigeante et d'un accent si fort, saint Paul répond à des consultations qu'on lui a soumises. Cette seconde partie de la lettre est, comme la première, du plus haut intérêt, car elle nous fait connaître, sous tous ses aspects, la vie de la communauté de Corinthe et la direction que l'apôtre lui imprime.

LE MARIAGE ET LA VIRGINITÉ

Est-il bon de se marier ? c'est la première question posée. Dans cette ville, souillée par tant de libertinage, il y avait aussi des docteurs qui interdisaient le mariage ; ces deux morales excessives se heurteront également chez les gnostiques ; saint Paul les repousse l'une et l'autre : il a condamné la fornication ; il défend la sainteté du mariage ; mais il montre, aux âmes désireuses de trouver Dieu seul, un idéal plus élevé que le mariage, la virginité :

L'homme qui n'est pas marié se soucie des choses du Seigneur, et de plaire au Seigneur ; celui qui est marié se soucie des choses du monde, et de plaire à sa femme, et il est divisé. La femme qui n'est pas mariée, et la vierge, se soucie des choses du Seigneur, afin d'être pure corps et âme ; celle qui est mariée se soucie des choses du monde, et de plaire à son mari. Je vous dis cela pour votre utilité, non pour vous tendre un piège, mais pour vous montrer ce qui est beau, ce qui vous permettra de vous attacher au Seigneur sans partage (1).

LES IDOLOTHYTES

Saint Paul tranche ensuite les cas de conscience que posait, dans une ville païenne, l'usage des viandes immolées aux idoles et la participation aux repas religieux. L'idole n'est rien ; mais il faut éviter le scandale ; donc, au marché, on peut acheter les viandes sans s'inquiéter de leur provenance ; on en peut manger chez un hôte ; mais « si quelqu'un vous dit : « Ceci a été offert en sacrifice », n'en mangez pas, à cause de celui qui a donné l'avertissement et à cause de la conscience » (X, 28). Quant aux repas religieux des païens, une plus grande réserve s'impose : y prendre part serait participer à un culte idolâtrique ; cela ne saurait être toléré : « Vous ne pouvez boire à la

(1) VII, 32-35. Cette grande préoccupation, de servir Dieu sans partage, est plus pressante encore si l'on considère « que le temps est court » et « que la figure de ce monde passe » (VII, 29, 31).

coupe du Seigneur et à la coupe des démons ; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons » (X, 21).

L'EUCHARISTIE Les chrétiens ont, eux aussi, leur repas de sacrifice ; c'est la Cène du Seigneur : « La coupe que nous bénissons, n'est-ce pas la communion du sang du Christ ? le pain que nous rompons, n'est-ce pas la communion du corps du Seigneur ? » (X, 16). Les chrétiens ne peuvent participer à aucun autre repas sacré ; leur culte est exclusif, comme leur foi ; ils n'ont qu'un Dieu et qu'un Seigneur. À la célébration de cette Cène les Corinthiens n'apportaient pas toujours le respect, ni la préparation qu'ils devaient : on prend le repas non tous ensemble, mais par petits groupes, sans s'attendre, sans mettre en commun ce qu'on a apporté, et on s'y laisse entraîner à des excès : « L'un a faim, l'autre est ivre ». Il est probable qu'en cela encore les mœurs païennes, et aussi les mœurs juives (1), faisaient sentir leur influence : on imitait les repas religieux dont on avait l'habitude. En outre, certains ne craignaient pas de communier au corps et au sang du Seigneur sans en être dignes ; l'apôtre leur fait comprendre la gravité de cette faute :

Quiconque mange le pain ou boit le calice du Seigneur indignement est coupable du corps et du sang du Seigneur. Que chacun s'éprouve donc, et puis qu'il mange de ce pain et boive de ce calice ; car quiconque mange et boit (indignement) mange et boit sa propre condamnation, parce qu'il ne discerne pas le corps du Seigneur (XI, 27-29).

Pour faire comprendre ces avertissements si graves, Paul redit à ses chrétiens le récit de la Cène et sa signification ; nous aurons occasion plus bas (2) de citer ces textes qui éclairent si puissamment la foi de l'Église apostolique au mystère eucharistique. Saint Paul parle ensuite des charismes, dont il règle l'estime et l'usage (3), puis de la résurrection des corps, que quelques chrétiens, à Corinthe, rejetaient (4) ; contre cette négation, l'apôtre réagit de toute son autorité :

S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité ; mais si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est notre prédication, et vaine votre foi ; et nous sommes convaincus d'être de faux témoins de Dieu (XV, 13-15).

À cette occasion, Paul répète toute la catéchèse traditionnelle de la mort du Christ, de sa sépulture, de sa résurrection et de ses apparitions (XV, 1-11) ; ce témoignage est pour nous du plus haut prix ; une fois de

(1) On peut relire la description du repas pascal dans la *Mishna, Pesachim*, X, éd. BEER, p. 186 et suiv. : « ...Après le repas pascal, vient l'apliqomen. Si quelques-uns sont endormis, les autres peuvent manger encore ; si tous sont endormis, ils ne peuvent plus ». Beer note : « Ce sommeil peut provenir du vin. Si quelques-uns sont endormis, les autres du moins sauvent l'honneur de la soirée ». Cf. *La Vie et l'Enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 233.

(2) Cf. *infra*, chap. VI, § 1.

(3) Cf. *supra*, p. 186.

(4) Cette répugnance à admettre la résurrection se comprend beaucoup mieux chez des Gentils convertis que chez des chrétiens venus du judaïsme. Ce trait confirme donc ce que bien d'autres nous révèlent, de l'origine des néophytes.

plus, les premiers disciples, par leur résistance à la foi, ont provoqué des attestations qui nous éclairent.

LA VIE CHRÉTIENNE A CORINTHE

Cette épître nous est précieuse non seulement par les dogmes qu'elle affirme, mais par la vie chrétienne qu'elle révèle : chez ces Corinthiens si comblés des dons de Dieu, si aimés de l'apôtre, et pourtant si charnels encore (III, 2) et si indociles, tout nous instruit. Les charismes ont été répandus à profusion dans l'église de Corinthe : on y parle en langues, on y fait des miracles, on y prophétise, et on s'enivre à la Cène ; vraiment il est plus difficile à Dieu de faire des saints que de faire des thaumaturges.

Cela nous fait mieux comprendre, et juger avec plus d'équité, les suspicions qui pouvaient naître, chez les judéo-chrétiens, en face de ces premières églises de la gentilité (1) : habitués dès l'enfance à une morale sévère, et aussi au mépris des païens, les Hébreux pouvaient être tentés de juger sévèrement ces « pécheurs venus du paganisme » (*Gal.*, II, 15). Cette infirmité de la chair, si sensible encore chez les Corinthiens en l'an 55, devait s'affermir ; ces souillures devaient se purifier ; les Corinthiens ne sont encore que des enfants dans le Christ, et des charnels ; l'apôtre ne peut leur donner la nourriture des hommes, mais du lait (III, 1-3) ; bien souvent on a comparé à cette épître la lettre aux Éphésiens (2) ou encore la première épître de saint Pierre (3) pour marquer le progrès de la formation morale des chrétiens et, par suite, de la prédication du christianisme.

Plus on considère la faiblesse de ces petits enfants dans le Christ, plus on admire la pédagogie de l'apôtre : elle est patiente et sait pardonner, mais dès le premier jour, elle est intransigeante ; la morale chrétienne est inflexible, de même que la règle de foi : à ceux qui se laissent entraîner encore, par leurs relations païennes, aux repas religieux qu'ils fréquentaient jadis, Paul oppose un « non » catégorique : « Vous ne pouvez participer à la table du Seigneur, et à la table des démons » ; de même à ceux qui nient la résurrection : si vous la niez, « vaine est notre prédication, et vaine votre foi » ; et de nouveau : « Si le Christ n'est pas ressuscité, c'est en vain que vous avez cru ; vous êtes toujours dans vos péchés ». Et tout autant que son intransigeance, on remarque la hauteur de cette foi : elle est souveraine et juge tout ; quelle que soit la question qu'on lui soumette, Paul se réfère pour la trancher aux plus hauts principes du christianisme : aux

(1) Cf. W. L. KNOX, *Saint Paul and the Church of Jerusalem*, Cambridge, 1925, p. 286 et n. 14 ; p. 312 et n. 12 et suiv.

(2) Cette comparaison a été particulièrement familière à Origène qui aime à voir, dans les Corinthiens, les chrétiens charnels et, dans les Ephésiens, les parfaits. Cf. *Recherches de Sc. Relig.*, 1922, p. 279, n. 1.

(3) Cf. KNOX, *op. cit.*, p. 293, n. 14.

vices dégradants que les Corinthiens ont sous les yeux et qu'ils connaissent d'expérience, il oppose non point le souci de la santé, ni même le respect de la dignité humaine, mais la foi chrétienne : « Vous êtes les membres du Christ et les temples du Saint-Esprit ». C'est aussi par les mêmes principes de foi qu'il résout toutes les autres questions, qu'il s'agisse des idolâtres, ou des procès, ou du mariage, ou de la Cène, ou de la résurrection. Tout cela révèle la hauteur de vues où l'apôtre se maintenait toujours et où il entraînait, par la grâce du Saint-Esprit, même ces enfants dans la foi, ces charnels qu'étaient les Corinthiens. C'est ainsi que de tous ses disciples il a fait des chrétiens.

Ce grand effort cependant n'a pas d'emblée gagné tous les cœurs : Timothée, revenant de Corinthe à Éphèse, apporte de mauvaises nouvelles : l'épître n'a pas réussi à réduire les oppositions des partis ni à réformer les mœurs ; Timothée y a pareillement échoué. Paul se décide alors, sans doute vers l'été de 55, à se rendre personnellement à Corinthe ; il se heurte lui-même à une résistance qu'il ne peut réduire. Il revient à Éphèse, douloureusement meurtri par cet échec. Il écrit aussitôt aux Corinthiens une lettre sévère et pleine de larmes (*II Cor.*, II, 4) ; puis il envoie Tite à Corinthe, soit pour porter la lettre, soit, plutôt, pour se rendre compte de l'effet qu'elle a produit (1).

L'ÉMEUTE D'ÉPHÈSE

Cette lettre se date avec vraisemblance de l'automne 55 ; Paul comptait alors poursuivre son œuvre à Éphèse jusqu'à la pentecôte de l'an 56 : en avril et mai (2), les grandes fêtes d'Artémis allaient faire affluer dans la ville pèlerins et curieux ; la prédication de l'Évangile pourrait les atteindre et se répandre ensuite, par eux, à travers l'Asie entière.

La fête eut lieu en effet, mais fut l'occasion d'une émeute qui mit en péril la vie de saint Paul. Un orfèvre, nommé Démétrius, se plaignit que son commerce fût menacé par l'apôtre : les petits temples votifs en l'honneur d'Artémis lui procuraient, ainsi qu'à ses ouvriers, de beaux bénéfices ; mais « ce Paul s'en va prêchant par toute l'Asie que ce ne sont pas des dieux, ceux que les mains façonnent ; notre métier risque d'y perdre beaucoup, et le temple de la grande déesse Artémis de tomber dans le mépris et de déchoir de sa splendeur » (*Act.*, XIX, 25-27). Haranguant ainsi les orfèvres, Démétrius les amène ; ils se répandent par la

(1) La succession des faits, telle qu'elle est exposée ici, n'est qu'une conjecture probable ; le voyage de Paul, d'Éphèse à Corinthe, semble attesté par *II Cor.*, XIII, 1-2 ; cf. XII, 14 ; la lettre intermédiaire entre *I Cor.* et *II Cor.* est semblablement visée (*II Cor.*, II, 4 ; VII, 12). Cf. JUELICHEN, *Einführung zum N. T.*, p. 89-95 ; LIETZMANN, n. sur *II Cor.*, II, 4 ; MEINERTZ, dans *Theol. Revue*, 1923, p. 266-268. Dans le sens contraire, ED. GOLLA, *Zwischenreise und Zwischenbrief*, 1922.

(2) Au temps de saint Paul, la fête la plus solennelle, celle du jour natal de la déesse, est célébrée le 6 Thargélion ; en 160, elle fut reportée au mois d'Artémision, mois où l'on célébrait déjà les Panégories. Cf. PICARD, *Éphèse et Claros*, p. 323 et suiv. Cette inscription de 160 se trouve dans la *Sylloge*² de DITTENBERGER, p. 867. Cf. *Beginnings*, t. V, p. 255.

ville en criant : « Grande est l'Artémis des Éphésiens ! » Toute la cité est en émoi ; on se précipite au théâtre, en y entraînant deux compagnons de Paul, Gaius et Aristarque ; Paul voulait s'y rendre, on l'en empêche. Un Juif nommé Alexandre veut prendre la parole, probablement pour dégager son peuple ; dès qu'on sait que c'est un Juif, le tumulte redouble. Enfin le secrétaire public se fait entendre : pour les affaires privées, il y a des tribunaux ; pour les affaires publiques, on pourra convoquer une assemblée régulière ; mais cette réunion tumultueuse doit être dissoute, « nous risquons d'être accusés de sédition ».

« La scène décrite ici, dit Reuss dans son *Commentaire* sur ce texte, est peut-être la plus pittoresque de tout le livre ; elle porte à un si haut point le cachet de la vérité psychologique, qu'elle trahit à chaque ligne le témoin oculaire ». Mais, si elle mérite l'attention, c'est surtout parce qu'elle nous révèle l'action apostolique de Paul et sa fécondité : quand l'apôtre est passé la première fois à Éphèse en 52, il n'y a trouvé aucun chrétien (*Rom.*, XVI, 5) ; quand il y est revenu l'année suivante, il y a rencontré, outre Aquila et Priscille, une douzaine de gens à moitié convertis ; au bout de deux ou trois ans, les progrès du christianisme ont été si rapides que les fabricants d'idoles sentent leur commerce menacé (1). L'intervention amicale des Asiarques (*XIX*, 31) montre que Paul avait gagné, sinon à sa foi, du moins à son amitié, quelques-uns des plus hauts fonctionnaires d'Éphèse (2).

Une pénétration si rapide et si étendue du christianisme devait provoquer bien des ressentiments : à Éphèse comme partout, les Juifs s'étaient opposés à l'apôtre et lui avaient dressé des embûches (*Act.*, XX, 19) ; ils trouvaient dans la foule païenne, avec ses intérêts et surtout avec ses passions, une complicité toute prête à la lutte. Dès l'année 55, Paul se sentait si menacé qu'il écrivait aux Corinthiens dans sa première lettre : Si les morts ne ressuscitent pas, « pourquoi sommes-nous chaque jour exposés au danger ? Je meurs chaque jour, frères, aussi vrai que vous êtes ma gloire dans le Christ Jésus Notre-Seigneur. Si j'ai, pour des motifs humains, combattu contre les bêtes à Éphèse, quel profit en ai-je ? Si les morts ne ressuscitent pas, mangeons et buvons, car nous mourrons demain » (3).

(1) Une soixantaine d'années plus tard, la lettre de Pline à Trajan manifestera une semblable inquiétude : la propagande chrétienne a été si efficace en Bithynie que les éleveurs qui vendent les bestiaux destinés aux sacrifices trouvent difficilement des acheteurs : *Epist.*, X, 97. Le décret éphésien de l'an 160 montre le culte d'Artémis très menacé.

(2) L'asiarque était le grand prêtre du culte de Rome et d'Auguste et le président de l'assemblée provinciale ; il était élu pour un an, mais il gardait son titre sa vie durant. Cf. CHAPOT, *op. cit.*, p. 468-489 ; GUINAUD, *Les assemblées provinciales*, p. 97-106.

(3) *I Cor.*, XV, 30-32. Partant de ce texte, les *Actes de Paul* racontaient, dans un chapitre aujourd'hui perdu, que Paul avait été à Éphèse condamné aux bêtes. Cette tradition est reproduite dans un prologue marcionite à *Col.*, dans Hippolyte, in *Daniellem*, III, 29, et plus tard dans Nicéphore Calliste, *H. E.*, II, 25 (*P. G.*, CXLV, 821) ; cf. VOUAUX, *Actes de Paul*, p. 25. Cette interprétation littérale est communément et justement abandonnée : si Paul avait été condamné aux bêtes,

Sur cette première crise tout détail nous manque ; il est très vraisemblable qu'elle ne fut pas alors conjurée, mais seulement assoupie ; l'émeute provoquée par Démétrius enflamma de nouveau les haines et mit l'apôtre en grand danger. Quelques semaines plus tard, il écrivait aux Corinthiens :

Je ne veux pas que vous ignoriez, frères, la tribulation que nous avons subie en Asie ; nous avons été accablés au delà de nos forces, au point de désespérer de la vie ; oui, nous portions sur nous-mêmes un arrêt de mort, pour que notre assurance ne fût pas en nous-mêmes, mais en Dieu qui ressuscite les morts (II Cor., I, 8-9).

DÉPART D'ÉPHÈSE Une fois de plus, saint Paul dut céder à la tempête : il partit d'Éphèse (1) comme il était parti de Philippiques, de Thessalonique, de Bérée, de Corinthe ; à ses ennemis il paraissait un fugitif ; il était plutôt l'infatigable missionnaire qui, laissant derrière lui les églises fondées, partait en fonder de nouvelles. Il faut remarquer toutefois que cette église d'Éphèse, celle où l'apôtre avait fait le plus long séjour, disparaît désormais de son histoire : les épîtres aux Thessaloniens, aux Philippiens, aux Corinthiens attestent l'autorité vigilante que saint Paul continue à exercer sur ses disciples ; nous n'avons conservé aucune épître qui marque, vis-à-vis des Éphésiens, les mêmes relations (2) ; quel-

il aurait de ce fait perdu sa liberté et son droit de cité romaine (*Digeste*, XXVIII, 1, 8, 4). Sur tout ceci cf. COPPIETERS, art. cit., dans *Revue Biblique*, 1919, p. 404-418 ; J. SCHMID, *Zeit und Ort der paulinischen Gefangenschaftsbriefe*, Freiburg, 1931.

(1) Plusieurs historiens ont pensé que Paul avait été prisonnier à Éphèse et c'est de là qu'ils datent les lettres de la captivité ; on peut lire dans ce sens W. MICHAELIS, *Pastoralbriefe und Gefangenschaftsbriefe*, Gütersloh, 1930 ; Michaelis pense que cette hypothèse lui permet de rapprocher les unes des autres toutes les épîtres de Paul, sauf les Pastorales. Toutes auraient été écrites en 54-55, et ainsi il n'y aurait plus à parler d'évolution dans la pensée paulinienne. D'autre part, on mettrait ainsi un long intervalle entre *Philippiens* et les Pastorales, ce qui en rendrait plus vraisemblable l'attribution à Paul. Ces arguments ne sont pas convaincants : rien n'empêche d'admettre chez Paul une évolution progressive de sa pensée ; et quant aux pastorales, la différence des circonstances explique suffisamment le développement des institutions ; enfin on ne comprend pas pourquoi l'apôtre aurait tant écrit pendant les années 54-55 et serait resté silencieux pendant tout le reste de sa carrière. Cf. JUELICHER, *Einleitung*, p. 43-44 et la monographie de J. SCHMID citée ci-dessus, n. 0.

L'étude des lettres de la captivité n'apporte à cette hypothèse aucun argument sérieux, et plusieurs considérations s'y opposent : le silence de Paul dans son discours de Milet, dans II Cor., et le silence de Luc : il était à Philippiques, à ce qu'il semble, quand Paul était à Éphèse et qu'on suppose qu'il écrivait aux Philippiens.

(2) Nous avons de saint Paul une lettre « aux Éphésiens », mais cette adresse n'est pas primitive ; cf. J. SCHMID, *Der Epheserbrief des Apostels Paulus*, Freiburg, 1928, p. 37-129 : « la communauté de la métropole d'Asie ne peut en aucun cas être la destinataire (unique) de la lettre » (p. 46) ; et rien dans la lettre ne vise particulièrement les Éphésiens. Plusieurs exégètes ont cru reconnaître dans un passage de l'épître aux Romains (*Rom.*, XVI, 3-16) un billet adressé aux chrétiens d'Éphèse : ainsi RENAN, *op. cit.*, p. LXV-LXIX ; REUSS, *Romains*, p. 19-20 ; WEISZÄCKER, *op. cit.*, p. 331 et suiv. ; FEINE, *Die Abfassung des Philipperbriefes in Ephesus mit einer Anlage über Rom.*, XVI, 3-20 als Epheserbrief, Gütersloh. On fait valoir comme raison les relations personnelles que ce billet atteste entre Paul et 26 chrétiens qu'il nomme ; comment, dit-on, connaissait-il tant de monde dans une église qu'il n'avait jamais visitée ? On ajoute que Aquila, Priscille, Épénète sont des noms de chrétiens d'Éphèse. Sanday (*Romans*, p. XCII-XCV et 421) répond qu'il n'est pas surprenant que Paul ait connu 26 personnes à Rome, et il les a nommées d'autant plus volontiers qu'il était inconnu de l'ensemble de l'église de Rome ; quant aux trois « Éphésiens », il faut se rappeler qu'Aquila et Priscille avaient précédemment résidé à Rome ; reste Épénète, « les prémices de l'Asie » ; c'est vraiment trop peu pour faire de ces versets un billet aux Éphésiens.

ques mois après son départ d'Éphèse, quand Paul se rend à Jérusalem, il convoque à Milet les presbytres d'Éphèse ; le discours qu'il leur adresse fait bien sentir l'affection profonde qu'il leur porte et aussi celle qu'il trouve en eux (1) ; mais c'est un discours d'adieu. Bientôt Jean viendra à Éphèse, et les églises d'Asie passeront dans sa sphère d'action ; à la fin du premier siècle et encore au siècle suivant, les Corinthiens resteront les disciples de Paul, tandis qu'Éphèse sera surtout la ville de Jean (2).

§ 5. — La montée vers Jérusalem.

PAUL EN MACÉDOINE « A notre arrivée en Macédoine, nous n'avons eu aucun repos, mais en tout des tribulations ; au dehors, des combats ; au dedans, des craintes » (*II Cor.*, VII, 5).

Les jours qui suivirent le départ d'Éphèse furent pour saint Paul des jours de grande angoisse : il était obligé d'abandonner, après des luttes et des tristesses mortelles, cette église qu'il avait si laborieusement fondée et à laquelle il s'était dévoué, nuit et jour, pendant trois ans ; l'église de Corinthe, qui lui était, elle aussi, si chère et qui l'avait fait tant souffrir, avait-elle été reconquise par sa lettre ? Il ne le savait pas encore. Il vint d'abord à Troas pour y prêcher ; là aussi, comme naguère à Éphèse, une belle perspective s'ouvrait devant lui ; mais Tite, qu'il avait espéré y rencontrer porteur d'un message de Corinthe, n'y était pas. Il ne put y tenir et partit au devant de lui en Macédoine (*ibid.*, II, 12-13). Là enfin Dieu le consola : « Dieu qui console les humbles, nous a consolés par la présence de Tite ; et non seulement par sa présence, mais encore par tout ce qu'il nous a rapporté de vos désirs, de vos larmes, de votre zèle ardent à me défendre » (VII, 6-7).

Jamais Paul n'avait encore si vivement ressenti le « souci de toutes les églises », ses angoisses et ses joies ; et c'est cette émotion poignante qui donne à cette seconde lettre aux Corinthiens son accent pathétique ; on n'y trouve pas les hautes controverses doctrinales qui remplissent, par exemple, l'épître aux Romains ; mais nulle part ailleurs la personne de l'apôtre n'apparaît dans une lumière aussi ardente.

LA SECONDE AUX CORINTHIENS Pour comprendre la nature et la portée du conflit, il faut connaître l'opposition qui si longtemps lui avait fait échec à Corinthe. Si l'on compare les adversaires que saint Paul combat dans ses lettres aux Corinthiens à ceux qu'il réfute dans l'épître aux Galates, la différence est mani-

(1) De ce que Paul, au cours de ce voyage, n'est pas allé à Éphèse, on ne doit pas conclure (avec Weizsäcker, *op. cit.*, p. 319) que l'église d'Éphèse était éloignée de lui ; on retiendra l'explication donnée par Luc (*Act.*, XX, 16) : il était pressé d'arriver à Jérusalem.

(2) Aujourd'hui encore la colline voisine en porte le nom : Ayasuluk. Cf. *infra*, chap. V, § 2.

festes : on ne voit pas ici de polémique doctrinale antijudaïsante ; les attaques que Paul doit repousser semblent viser moins sa doctrine que sa personne ; il est évident toutefois que ces attaques partent bien des milieux judaïsants. Les réponses de l'apôtre visent là : « Sont-ils Hébreux ? Moi aussi. Sont-ils de la postérité d'Abraham ? Moi aussi. Sont-ils ministres du Christ ?... Je le suis plus encore » (XI, 22-23). Ces derniers mots font entendre que ces gens se réclament du Christ ; de même : « Si quelqu'un se persuade qu'il est du Christ, nous aussi nous sommes du Christ » (X, 7 ; cf. V, 16). En tout cela on reconnaît avec grande vraisemblance les « gens du Christ » visés dans la première lettre. Dans l'intervalle ils avaient été, semble-t-il, soutenus et lancés par un agitateur venu de l'extérieur ; cet individu est visé (X, 10) ; d'autres aussi (X, 12 ; XI, 4). Ces intrus ont produit des lettres de recommandation (III, 1) ; de qui étaient ces lettres ? on ne peut le déterminer avec certitude ; mais il est probable que ces intrus ont cherché à s'autoriser des « grands apôtres » (1) comme l'ont fait les judaïsants d'Antioche et de la Galatie. Ce sont de faux apôtres, des ouvriers frauduleux, des serviteurs de Satan (XI, 13-15). Des accusations si graves montrent en effet qu'il n'y a pas là seulement des rivalités personnelles, mais vraiment, comme le dit Paul (XI, 4), un autre Christ, un autre Esprit-Saint, un autre évangile (2).

Pour pousser plus efficacement leurs attaques, ces intriguants s'efforcent de discréditer l'apôtre : c'est un inconstant et un irrésolu (I, 17), un dominateur (3), un imposteur (XI, 31) ; il écrit des lettres menaçantes, mais en face il se déconcerte et ne sait pas parler (X, 10) ; c'est un insensé (XI, 16), un trompeur (XII, 16-18) ; s'il refuse les secours de ses fidèles, c'est qu'il sait n'y avoir pas droit (4).

LA DÉFENSE DE L'APÔTRE Cette opposition acharnée a forcé Paul à se défendre ; elle a provoqué quelques-unes des pages les plus puissantes du Nouveau Testament ; et, parce que la personne de l'apôtre a été plus directement visée, elle apparaît ainsi en plein relief dans la lumière ardente de la lutte ; Paul est là tout entier

(1) Cf. XI, 5 ; XII, 11.

(2) Quand Paul ne rencontre en face de lui que des jalousies et des animosités personnelles, son attitude est toute différente ; ainsi *Phil.*, I, 15-21, parlant de ceux qui prêchent le Christ par envie et par esprit de dispute, « que ce soit pour l'apparence, que ce soit sincèrement, le Christ est annoncé ; je m'en réjouis et je m'en réjouirai encore ».

(3) I, 24 ; cf. X, 8 ; XIII, 10.

(4) XII, 11-18 ; cf. VII, 2. Toute cette polémique est exposée dans les sept premiers chapitres de la lettre et dans les quatre derniers (X-XIII), les chapitres VIII-IX étant consacrés à la question de la collecte. Entre la première partie et la dernière, on remarque une différence d'accent : dans les chapitres I-VII, Paul montre vis-à-vis des Corinthiens une affection confiante, même dans les plaintes qu'il exprime, par exemple, VI, 11-13 ; VII, 2-11 ; au contraire, dans les chapitres X-XIII, on sent une lutte douloureuse contre des adversaires acharnés. On en a conclu parfois que ces quatre derniers chapitres forment une lettre distincte des neuf premiers, écrite soit avant eux, soit après ; cette conclusion ne s'impose pas. Cf. JUELICHEN, *Einleitung*, p. 96-101 et LIETZMANN, *op. cit.*, n. sur 10, 1.

avec ses travaux, ses souffrances et aussi ses révélations. C'est à contre-cœur qu'il fait connaître ces mystères ; cette pudeur même nous apprend que ce sont pour lui les trésors les plus précieux, mais des grâces qu'il est dangereux de divulguer, et que l'âme doit garder jalousement comme un secret entre Dieu et elle :

Faut-il se glorifier ? Cela n'est pas bon. J'en viendrai néanmoins à des visions et à des révélations du Seigneur. Je sais un homme dans le Christ qui, il y a quatorze ans — si ce fut dans son corps je ne sais, si ce fut hors de son corps je ne sais, Dieu le sait — fut ravi jusqu'au troisième ciel ; et je sais que cet homme, — si ce fut dans son corps ou hors de son corps je ne sais, Dieu le sait — fut ravi dans le paradis et entendit des paroles ineffables, qu'un homme ne peut pas exprimer. Je me glorifierai d'un tel homme, mais de moi-même je ne me glorifierai pas sinon dans mes infirmités. Car si je veux me glorifier, je ne serai pas insensé, je dirai la vérité ; mais je m'en abstiens, afin que personne n'ait de moi une opinion supérieure à ce qu'il voit ou à ce qu'il entend de moi. Pour que je ne sois pas enflé d'orgueil, il m'a été mis une écharde dans la chair, un ange de Satan pour me souffleter et m'empêcher de m'enorgueillir. J'ai prié trois fois le Seigneur de l'éloigner de moi, et il m'a dit : Ma grâce te suffit, car la force se perfectionne dans l'infirmité. Bien volontiers je me glorifierai donc surtout dans mes infirmités, pour que la force du Christ repose sur moi. Aussi je me complais dans les infirmités, dans les outrages, dans les calamités, dans les persécutions, dans les détresses, pour le Christ ; car c'est quand je suis faible que je suis fort (XII, 1-10).

Ces derniers mots nous introduisent au plus profond de la doctrine de l'apôtre ; au jour de sa conversion, à Damas, Jésus disait à Ananie en l'envoyant vers Paul : « Je lui montrerai tout ce qu'il doit souffrir pour mon nom » (*Act.*, IX, 16). Vingt ans ont passé depuis lors, chargés pour Paul d'épreuves plus douloureuses et plus lourdes qu'il n'aurait su les prévoir ; mais tous ces coups ne l'ont meurtri que pour faire vivre en lui le Christ et répandre, par lui, cette vie dans les âmes :

Nous portons sans cesse dans notre corps la mort de Jésus, pour que la vie de Jésus apparaisse dans notre corps. Car nous, les vivants, nous sommes sans cesse livrés à la mort pour Jésus, afin que la vie de Jésus apparaisse dans notre chair mortelle. Ainsi la mort opère en nous, et la vie en vous (IV, 10-12).

C'est pourquoi nous ne faiblissons pas ; mais, bien qu'en nous l'homme extérieur s'en aille en ruines, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour. Et nos légères afflictions du moment présent produisent pour nous un poids éternel de gloire, et nos yeux sont fixés non sur les choses visibles, mais sur les choses invisibles ; car les choses visibles sont passagères, et les invisibles sont éternelles ; et nous savons que si cette maison que nous habitons sur terre est détruite, nous avons dans le ciel un édifice qui est l'œuvre de Dieu, une demeure éternelle qui n'est pas faite de main d'homme. Ainsi nous gémissons, désirant revêtir notre édifice céleste, si du moins nous sommes trouvés vêtus, et non pas nus. Car tandis que nous sommes dans cette tente, nous gémissons, accablés, parce que nous voulons non pas nous dépouiller, mais nous revêtir, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie (IV, 16-V, 4).

En même temps que cette crise si douloureuse s'apaisait à Corinthe, Paul devait faire front contre d'autres adversaires, judaïsants eux aussi, qui ont

envahi l'église fondée par l'apôtre en Galatie (1) et ont essayé, non sans succès, d'entraîner les nouveaux chrétiens aux pratiques du judaïsme (2).

A ses disciples jadis si dévoués, Paul rappelle l'accueil qu'ils lui ont fait : arrêté par la maladie, l'apôtre a été reçu par eux comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ (IV, 13-14) ; jusque-là ils ne connaissaient que des dieux qui ne sont pas des dieux ; ils ont connu Dieu (III, 8-9) ; ils sont devenus ses enfants et ses héritiers (III, 7) ; ils ont reçu l'Esprit, ils ont souffert, des miracles ont été accomplis parmi eux (III, 3-5) ; ils couraient bien (V, 7) ; maintenant tout est troublé ; comme ce bouleversement a été rapide ! « Je m'étonne que vous passiez si vite de celui qui vous a appelés dans la grâce du Christ à un autre Évangile » (I, 6).

Pour les entraîner, les adversaires de Paul l'ont attaqué personnellement, prétendant qu'il n'était pas un disciple immédiat du Christ ; il répond en racontant comment il a reçu son Évangile, non des hommes, mais par révélation de Jésus-Christ (I, 11 et suiv.). On prétend qu'il est désavoué par les grands apôtres ; il prouve son accord avec eux en faisant le récit de l'assemblée de Jérusalem (II, 1-10). On lui reproche enfin son inconstance ; faisant peut-être allusion à la circoncision de Timothée, on l'accuse de prêcher près des Juifs la circoncision : « Si je prêche encore la circoncision, répond-il, pourquoi suis-je encore persécuté ? » (V, 11. Cf. I, 10).

Après avoir ainsi troublé les Galates par ces attaques contre saint Paul, les faux apôtres ont entrepris de les séduire : la servitude de la Loi pouvait les attirer en leur imposant des observances matérielles semblables à celles qu'ils avaient pratiquées, « les jours, les mois, les saisons, les années » (IV, 10) ; on leur a dit que la circoncision seule leur assurerait l'héritage des promesses, on les a fait déchoir de la grâce en leur apprenant à chercher la justification dans la loi (V, 4). On comprend que cette prédication ait conquis un bon nombre de ces nouveaux chrétiens ardents, mais encore mal instruits ; ils se sont laissé convaincre qu'ils n'étaient encore enfants de Dieu qu'à demi, que ces nouveaux maîtres les conduisaient, par delà Paul, à Jésus et, par delà Jésus, à Moïse et à Abraham. Outre le prestige de cette doctrine antique et l'attrait de ces rites, ils subissaient la crainte

(1) Nous pensons que cette lettre est adressée non aux églises de la Lycaonie, mais aux Galates (cf. *supra*, p. 174, n. 2) ; nous ne pouvons donc dater cette lettre avant le second voyage en Galatie (*Act.*, XVIII, 23), ni par conséquent avant le séjour à Éphèse. Beaucoup d'exégètes pensent que cette lettre fut écrite à Éphèse, avant les deux épîtres aux Corinthiens ; Lightfoot préfère l'insérer entre *II Cor.* et *Rom.* ; dans cette hypothèse, la lettre aurait été écrite de Macédoine ou d'Achaïe. Cf. *PNAT, Théologie de saint Paul*, t. I, p. 192. LAGRANGE (*op. cit.*, p. XXVIII) laisse la question indécise entre Éphèse et Corinthe. Il est sûr que *Gal.* est antérieure à *Rom.* ; il nous semble plus probable qu'elle a été écrite après les deux lettres aux Corinthiens.

(2) Beaucoup d'exégètes ont pensé que les adversaires de saint Paul s'efforçaient de répandre en Galatie un judaïsme mitigé, estimant que la loi n'est pas indispensable au salut, mais qu'elle est une source de perfection morale. Cette interprétation s'accorde avec le décret de Jérusalem, mais malaisément avec l'épître : le judaïsme prêché en Galatie y apparaît comme un judaïsme extrême et virulent ; il ne s'agit pas de privilèges ni de perfection, mais de salut ; cf. LAGRANGE *op. cit.*, p. XXXVIII-XLV.

des persécutions : la circoncision les en préservait en leur donnant la garantie des privilèges judaïques (VI, 12).

Pour les arracher à cette propagande, Paul prêche aux Galates la croix du Christ ; elle avait été sa première prédication : il avait affiché devant leurs yeux Jésus-Christ crucifié (III, 1). Il y revient dans son épître avec une insistance passionnée :

Je suis mort à la Loi pour vivre à Dieu. J'ai été crucifié avec le Christ ; je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi ; et si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi (II, 19-20).

Ceux qui sont au Christ Jésus ont crucifié leur chair avec ses passions et ses convoitises (V, 24).

Après avoir dicté sa lettre, il y ajoute ces derniers mots :

Voyez en quels gros caractères je vous écris de ma main. Tous ceux qui veulent s'enorgueillir dans la chair, ceux-là vous contraignent à vous faire circoncire, à seule fin de n'être pas persécutés pour la croix du Christ ; car les circoncis eux-mêmes n'observent pas la Loi, mais ils veulent que vous soyez circoncis pour se glorifier dans votre chair ; pour moi, puissé-je ne me glorifier que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par laquelle le monde a été crucifié pour moi, et moi pour le monde ! Car ni la circoncision n'est rien, ni le prépuce, mais la créature nouvelle. Et tous ceux qui s'attacheront à cette règle, paix sur eux et miséricorde, et sur l'Israël de Dieu. Et désormais que personne ne me cherche querelle ; car je porte en mon corps les marques de Jésus (VI, 11-17).

La liberté chrétienne, que le Christ a consacrée par sa croix, c'est tout le thème de cette épître ; dans sa lettre aux Romains, saint Paul le reprendra pour l'élargir ; c'est là qu'il découvrira les grandes perspectives du salut du monde et de la vie chrétienne ; mais s'adressant à une église qu'il n'a ni fondée ni visitée, il ne donnera pas à sa lettre cet accent de tendresse paternelle qui rend l'épître aux Galates si émouvante : « Mes enfants, pour lesquels je souffre de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous » (IV, 19). Parmi toutes les lettres de saint Paul, il n'en est pas qui nous fasse mieux connaître les premières années du christianisme, ni surtout qui nous rende plus vivante et présente la prédication de l'apôtre (1).

LA LETTRE AUX ROMAINS La lettre aux Romains (2), bien plus riche que l'épître aux Galates en enseignements dogmatiques, est beaucoup plus pauvre en données historiques, et cela se comprend sans peine, puisque l'église à qui Paul adresse sa lettre n'a

(1) Loisy (*Lettre aux Galates*, Paris, 1916) termine ainsi son introduction : « Ainsi l'analyse critique de notre épître pourra nous aider à pénétrer non seulement le secret de la primitive histoire chrétienne, mais celui de la fermentation toute spéciale d'où jaillissent les idées qui étaient destinées à constituer ultérieurement la substance du dogme chrétien ». Cette impression est juste, si toutefois l'on reconnaît dans cette « fermentation » l'inspiration divine qui révèle le dogme chrétien.

(2) Cette lettre fut écrite de Corinthe au cours de l'hiver 56-57.

été ni fondée, ni visitée par lui (1). Bien des fois Paul avait voulu se rendre à Rome (2) : son apostolat appartenait à tous les Gentils, et les Romains, par conséquent, y avaient droit ; mais il s'était interdit d'entreprendre sur les brisées des autres ; il ne pouvait donc aller prêcher à Rome (3). Pour respecter cette règle sans manquer à ce qu'il devait aux Romains, Paul pensait aller en Espagne et voir les Romains au passage (*Rom.*, XV, 23) ; il estime en effet que « rien ne le retient plus en ces contrées » ; il a répandu l'Évangile depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie (XV, 19) ; les chrétiens ainsi plantées peuvent croître, l'Occident l'appelle. Dieu lui réservait une occasion d'évangéliser Rome qu'il ne pouvait encore prévoir ; il lui dira plus tard : « De même que tu m'as rendu témoignage à Jérusalem, il faut que tu me rendes témoignage aussi à Rome » (*Act.*, XXIII, 11).

En attendant, il était utile de dissiper les malentendus qui pouvaient se produire à Rome, soit sur ce voyage toujours désiré et toujours remis, soit surtout sur l'évangile de Paul ; il n'y a pas de péril pressant, mais les ennemis de l'apôtre, partout actifs, peuvent porter à Rome leurs intrigues, et il importe de les prévenir (*Rom.*, XVI, 17-20). Paul le fait en reprenant le thème de la lettre aux Galates, mais en poursuivant l'enseignement dogmatique pour lui-même, sans viser directement des adversaires qui ne se sont pas encore manifestés. Les circonstances sont solennelles : Paul est à Corinthe, sur le terrain conquis par lui ; derrière lui, tout le monde grec évangélisé ; devant lui, Rome et le lointain Occident ; et entre deux, Jérusalem, où il se rend non sans appréhension (XV, 30-33) ; il sent que cette lettre est peut-être son testament ; du moins elle clôt une période de sa vie ; c'est l'exposé le plus mûr de cet Évangile de liberté et d'adoption pour lequel il a tant travaillé et tant souffert.

LE RÈGNE DU PÉCHÉ

La vérité religieuse qu'il contemple éclaire pour lui le monde tout entier : dès l'origine, le péché, par le fait d'un seul homme, est entré dans le monde et y a fait entrer la mort (V, 12) ; et dans tout cet univers le péché règne sur les païens et sur les Juifs : « Tous sont sous le péché, selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, pas même un seul » (III, 9). Les païens pouvaient connaître Dieu par ses œuvres ; ils l'ont méconnu, ils ne l'ont pas glorifié, ils ne lui ont pas rendu grâces ; et Dieu, pour les punir, les a livrés à leurs passions déshonorantes et aux vices contre nature (I, 18-27) ; « et parce qu'ils ne se sont pas souciés de bien connaître Dieu, Dieu les a livrés à leurs sens pervers... et ils sont pleins de toute iniquité, malice, fornication,

(1) Sur l'origine de l'Église romaine, cf. *infra*, ch. IV.

(2) *Act.*, XIX, 21 ; *Rom.*, I, 11-15 ; XV, 23.

(3) *Rom.*, XV, 20-22 ; cf. *II Cor.*, X, 15-16. A Éphèse Paul n'avait eu aucun scrupule de prêcher après Apollos ni même après Aquila et Priscille : ces prédicateurs avaient fait connaître le Christ, mais sans fonder une église ; à Rome il en allait autrement.

avarice, méchanceté ; jaloux, homicides, disputeurs, fourbes, méchants ; médisants, détracteurs, odieux à Dieu, insulteurs, orgueilleux, fanfarons, ingénieux au mal, désobéissants à leurs parents, sans intelligence, sans constance, sans cœur, sans pitié. Eux qui connaissent le jugement de Dieu déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils les font, mais ils approuvent ceux qui les font » (I, 28-32).

Tel est le monde païen, avec son impiété inexcusable et son impureté honteuse ; le Juif sera-t-il plus religieux et plus saint ? Il s'en vante ; mais l'examen reprend implacable :

Tu t'appelles juif, tu t'appuies sur la loi, tu te glorifies en Dieu, tu connais sa volonté, tu discernes ce qui est meilleur, étant instruit par la Loi ; tu te flattes d'être le guide des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des ignorants, le maître des enfants, ayant dans la Loi la règle de la science et de la vérité ; toi donc tu enseignes les autres, et tu ne t'enseignes pas toi-même ; tu prêches de ne pas voler, et tu voles ; tu défends de commettre l'adultère, et tu commets l'adultère ; tu abhorres les idoles, et tu es sacrilège ; tu te glorifies de la loi, et par la transgression de la Loi tu déshonores Dieu ; car le nom de Dieu est à cause de vous blasphémé parmi les nations, ainsi qu'il est écrit (II, 17-23).

Ce terrible réquisitoire ne fait pas oublier à l'apôtre les privilèges des Juifs et l'utilité de la circoncision (III, 1) ; il la proclame, et il rappellera de nouveau plus bas (IX, 4) qu'aux Israélites appartiennent « l'adoption, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses, qu'à eux sont les patriarches de qui le Christ est né, selon la chair ». Mais de même que les païens, qui pouvaient connaître Dieu par ses œuvres, l'ont méconnu, de même les Juifs, avec qui Dieu avait conclu cette alliance, y ont été infidèles. Ainsi « toute bouche est fermée, tout le monde est reconnu coupable devant Dieu » (III, 19). « Il n'y a point de distinction. Tous ont péché, et sont privés de la gloire de Dieu, et doivent être justifiés gratuitement, par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus » (III, 22-24).

LA MISÉRICORDE DE DIEU Ainsi commence à se révéler le plan de Dieu : s'il a permis que l'humanité fût entraînée tout entière dans cette catastrophe, c'est qu'il pouvait la sauver tout entière. « Dieu a renfermé tous les hommes dans la désobéissance, pour faire miséricorde à tous. O profondeur de la richesse et de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont insondables, et ses voies incompréhensibles ! » (XI, 32-33).

Ces immenses perspectives, devant lesquelles l'homme est confondu de terreur et d'admiration, préparent le chrétien à comprendre le mystère de sa mort et de sa vie. Tel est le centre de la mystique de saint Paul ; ces profondes intuitions apparaissent dans beaucoup d'épîtres, mais c'est dans la lettre aux Romains qu'elles sont le plus puissamment exposées (1).

(1) Sur la mystique de saint Paul, cf. A. WIKENHAUSEN, *Die Christusbystik des hl. Paulus*, Münster, 1928, et A. SCHWEITZER, *Die Mystik des Apostels Paulus*, Tübingen, 1930.

LA MORT ET LA VIE Nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, nous avons été baptisés dans sa mort ; nous avons été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ a été ressuscité des morts par la gloire du Père, ainsi nous, nous marchions dans une vie nouvelle. Si en effet nous lui avons été unis pour croître avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection ; sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que fût détruit le corps du péché, pour que nous ne soyons plus esclaves du péché ; car quiconque est mort, est déclaré absous du péché. Or, si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons avec lui, sachant que le Christ, ressuscité des morts, ne meurt plus, que la mort n'a plus d'empire sur lui ; car sa mort, c'est une mort au péché une fois pour toutes ; sa vie, c'est une vie pour Dieu. Ainsi vous, regardez-vous comme morts au péché, mais comme vivant pour Dieu dans le Christ Jésus (VI, 3-11).

Dans ce texte capital apparaît dans toute sa force la pensée de l'apôtre : le Christ est mort et ressuscité ; par le baptême il nous unit à sa mort et à sa résurrection ; sous bien des formes diverses saint Paul s'efforce de rendre sensible le grand mystère de la destinée du chrétien : il était esclave du péché ; il va devenir enfant de Dieu ; il ne le peut qu'en s'incorporant au Fils unique ; le Christ, en le saisissant, l'unit à sa mort et à sa résurrection ; il l'ensevelit avec lui dans la mort, pour le faire ressusciter, avec lui, à une vie nouvelle.

Cette transformation du chrétien, par le baptême, sera, dans d'autres textes, décrite comme une nouvelle naissance (1), ailleurs encore, comme une purification, une ablution (2). Saint Paul y voit de préférence une mort et une vie, et ce qu'il signifie par là n'est pas seulement un symbole : c'est une réalité profonde, qui nous apparaît d'abord en Jésus lui-même, « mort pour nos péchés, ressuscité pour notre justification » (IV, 25) (3), et qui se reproduit dans chaque chrétien : saisi par le Christ au baptême, il est mort au péché et vit à Dieu. Sans doute, tant qu'il est ici-bas, cette mort n'est point parfaite, ni cette vie. Alors que l'homme intérieur, l'homme nouveau se complait dans la loi de Dieu, il sent encore dans ses membres une autre loi qui l'enchaîne à la loi du péché. « Malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? » (VII, 22-24). Il n'est sauvé qu'en espérance (VIII, 24) ; mais « l'espérance ne trompe pas, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné » (V, 5).

Ce don de l'Esprit, c'est là ce qui fait un chrétien et c'est là ce qui le fait vivre : « Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il n'est pas au Christ ; et si le Christ est en vous, le corps est mort à cause du péché, mais l'esprit est vie à cause de la justification. Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus d'entre

(1) Ainsi surtout dans le discours de Jésus à Nicodème (*Jn.*, III, 5-7) et chez saint Paul, *Tit.*, III, 5.

(2) *1^{re} Cor.*, VI, 11 ; *Eph.*, V, 26 ; *Tit.*, III, 5.

(3) Cf. *Prat*, *op. cit.*, t. II, p. 250-256.

les morts vivifiera aussi vos corps mortels, à cause de son Esprit qui habite en vous » (VIII, 9-11).

Toute cette haute mystique retentit aussitôt sur la vie morale du chrétien : « Ainsi donc, frères, nous ne sommes point redevables à la chair pour vivre selon la chair ; car si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres du corps, vous vivrez » (VIII, 12-13).

Et dans cet effort constant et intime, notre faiblesse est soutenue par l'Esprit ; nous ne savons même pas que demander ; mais l'Esprit implore pour nous avec des gémissements ineffables ; et celui qui scrute les cœurs sait ce que désire l'Esprit, car c'est selon Dieu qu'il prie pour les saints (VIII, 26-27).

Enfin nous ne sommes pas isolés ; la création tout entière gémit, elle est dans le travail de l'enfantement (VIII, 22), soulevée comme nous par l'attente d'une vie nouvelle. Ainsi se révèle à nous l'unité de l'humanité et du monde : tout y a été blessé et flétri par le péché ; tout se relève sous l'action du Christ et tend vers Dieu.

DIEU PRINCIPE ET FIN

Dieu, c'est le principe et la fin de tout. Sans doute, dans la mystique de saint Paul, le Christ est-il au premier plan, mais comme venant du Père et nous conduisant au Père. « Dieu a fait paraître son amour pour nous en ce que, quand nous étions encore pécheurs, le Christ est mort pour nous » (V, 8).

Ce don infini est appliqué à chaque chrétien par une prédestination particulière :

Ceux que Dieu a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit le premier-né parmi des frères nombreux ; et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. Que dirons-nous après cela ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous, comment avec lui ne nous donnera-t-il pas toutes choses ? Qui se portera accusateur contre des élus de Dieu ? C'est Dieu qui justifie ; qui condamnera ? Le Christ Jésus ? lui qui est mort, ou plutôt qui a été ressuscité, qui est à la droite de Dieu, qui intercède aussi pour nous. Qui nous séparera de l'amour du Christ ?... Je suis sûr que ni mort ni vie, ni anges ni principautés, ni présent ni avenir, ni puissances, ni hauteur ni profondeur, ni aucune autre chose créée ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus Notre-Seigneur (VIII, 29-39).

Toute la mystique de saint Paul apparaît dans cette page ardente, non pas seulement, comme on l'a dit (1), mystique du Christ, mais aussi bien mystique de Dieu ; et en effet les deux sont inséparables : c'est bien dans le Christ Notre-Seigneur qu'on atteint Dieu, mais on l'y atteint vraiment,

(1) SCHWEITZER, *op. cit.*, p. 3 : « Chez Paul il n'y a pas de mystique de Dieu, mais seulement mystique du Christ, par laquelle l'homme entre en relation avec Dieu ».

et le terme de cette lente transformation que poursuit dans le chrétien la vie du Christ, c'est Dieu tout en tous (*I Cor.*, XV, 28).

DÉPART POUR JÉRUSALEM

En quittant Corinthe où il avait écrit cette lettre (1), Paul se rendit à Jérusalem pour y porter les aumônes qu'il avait recueillies. Depuis longtemps il préparait cette collecte (2) ; rien n'est plus émouvant que ces efforts de l'apôtre en faveur de l'église de Jérusalem d'où si souvent il avait vu surgir des adversaires ; il espère qu'une telle marque de charité touchera les frères et en même temps il y voit une œuvre de justice en faveur des saints qui ont été les prémices de l'Évangile (3). Tant d'efforts généreux n'ont pas été stériles : Paul part pour Jérusalem chargé des offrandes de ses chrétiens et accompagné par des représentants des églises (*Act.*, XX, 4).

Cependant il est inquiet : il se demande comment les incroyants le recevront à Jérusalem et si les saints eux-mêmes agréeront ses offrandes ; il sollicite pour cela les prières des Romains (XV, 31). Ces craintes n'étaient pas chimériques : dès le départ il se heurte aux embûches des Juifs ; il doit, pour les éviter, renoncer à la traversée projetée et se rendre en Syrie par la Macédoine (*Act.*, XX, 3).

PAUL ET L'ÉGLISE
DE JÉRUSALEM

Avant de suivre Paul à Jérusalem, on voudrait connaître l'histoire de cette église pendant les années qui précèdent ce voyage. Malheureusement cette histoire est très obscure : Luc suit Paul et ne parle de Jérusalem que quand l'apôtre y revient. Quelques faits cependant nous sont connus : depuis la persécution d'Agrippa jusqu'à la mort de Jacques le frère du Seigneur, l'Église est en paix. Cette trêve de vingt ans (42-62)

(1) De ces quelques mois, passés par Paul en Macédoine et en Achaïe, nous ne savons presque rien : « Paul partit pour se rendre en Macédoine. Et ayant parcouru ces contrées et adressé aux fidèles de nombreuses exhortations, il passa en Grèce ; il y resta trois mois ; il voulait se rendre par mer en Syrie ; mais, les juifs lui préparant un guet-apens, il se décida à retourner par la Macédoine » (*Act.*, XX, 1-3). Dans son épître à Tite (I, 5), Paul parle d'un séjour qu'il a fait en Crète ; on l'a par conjecture rapporté à cette époque, après le départ de Macédoine et avant l'arrivée à Corinthe (Mac GIFFERT, *Christianity in the Apostolic Age*, p. 411), mais on peut aussi bien le dater des dernières années de l'apôtre, après sa captivité (PRAT, *Saint Paul*, p. 186). Le séjour prolongé que Paul fit à Corinthe et le ton de sa lettre aux Romains montrent qu'il ne sent plus autour de lui les oppositions qu'il a rencontrées auparavant ; la cause est gagnée. Plus tard, quand saint Clément écrira aux Corinthiens, il attestera la vénération que leur église garde à son fondateur (XLVII).

(2) « Pour ce qui concerne la collecte en faveur des saints, agissez comme je l'ai ordonné aux églises de Galatie. Que chacun, le premier jour de la semaine, mette à part ce qu'il pourra » (*I Cor.*, XVI, 1). Dans sa seconde lettre il revient sur ce sujet avec plus d'insistance, provoquant l'émulation des différentes églises, promettant que, si l'offrande en vaut la peine, il ira lui-même la porter : il donne aux Corinthiens l'exemple des églises de Macédoine (VIII, 1-5) ; et d'autre part il leur écrit : « Je connais votre bonne volonté, dont je me glorifie pour vous auprès des Macédoniens, en déclarant que l'Achaïe est prête depuis l'année dernière ; et ce grand zèle de votre part a stimulé le plus grand nombre ».

(3) « Je vais à Jérusalem pour le service des saints. Car la Macédoine et l'Achaïe ont bien voulu s'imposer une contribution en faveur des pauvres parmi les saints de Jérusalem. Elles l'ont bien voulu, et elles le leur devaient ; car si les Gentils ont eu part à leurs avantages spirituels, ils doivent aussi les assister dans les choses temporelles » (*Rom.*, XV, 25-27. Cf. *Gal.*, VI, 6 ; *II Cor.*, IX, 12-14).

est assurée sans doute par l'administration romaine qui a repris en main le gouvernement de la Judée ; elle est due aussi au respect des chrétiens de Jérusalem pour la Loi. Quand Paul arrive à Jérusalem, Jacques lui dit : « Tu vois, frère, combien de myriades de Juifs ont cru, et tous sont zélés pour la Loi » (*Act.*, XXI, 20). Le portrait de Jacques que trace Hégésippe (1) le présente comme l'idéal de la fidélité à la Loi. On peut croire que les libertés consenties aux Gentils par le décret de Jérusalem ont engagé les Juifs convertis à une observance plus exacte ; ils savent aussi l'action de Paul parmi les païens ; les meilleurs s'en réjouissent ; d'autres ne s'y opposent pas ; tous du moins tiennent à montrer, dans la ville sainte, l'alliance de l'Évangile et de la Loi.

Parmi les chrétiens de Jérusalem tous ne savent pas imiter la confiance sympathique que les apôtres et les anciens ont témoignée à saint Paul ; il en est même qui ne savent pas s'imposer la réserve qu'ils auraient dû, pour le moins, garder : ce sont des membres de cette Église qui viennent à Antioche, troublent les païens convertis, cherchent à intimider Paul et Barnabé (*Act.*, XV, 1 et suiv.) ; c'est de là aussi probablement que viennent les faux frères qui menacent l'œuvre de Paul en Galatie, et ces « gens du Christ » qui sèment la division à Corinthe. On ne voit pas qu'ils aient entrepris une mission d'évangélisation, mais ils poursuivent l'apôtre et contrecarrent son action. Le fait qu'ils se réclament directement du Christ, et surtout la distinction des gens du Christ et de ceux de Céphas montre qu'ils ne peuvent s'appuyer sur les apôtres ; ils ne manquent pas cependant de les opposer à Paul.

En face de ces manœuvres, Paul se doit de revendiquer son indépendance et sa mission immédiate par Notre-Seigneur (*Gal.*, I, 1. 11-12) (2). Il reconnaît qu'il n'est qu'un avorton, indigne d'être appelé apôtre, parce qu'il a persécuté l'Église de Dieu ; mais il ajoute avec une humble fierté : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a pas été stérile en moi, mais j'ai travaillé plus qu'eux tous, non pas moi, mais la grâce de Dieu avec moi ; ainsi donc, soit moi soit eux, c'est ainsi que nous prêchons, et c'est ainsi que vous avez cru » (*I Cor.*, XV, 9-11). En même temps, on remarque dans ce passage même la mention fidèle des apparitions du Seigneur aux onze, les premiers témoins (XV, 5 et 7), et d'abord à Céphas, le premier de tous (XV, 5). Aussi bien dans toute cette épître, la haute situation de Céphas apparaît-elle manifeste : ceux mêmes qui exagèrent la portée de l'opposition judaïsante et qui voient, ici comme dans l'épître aux Galates, froideur et réserve de Paul vis-à-vis de Pierre, ne peuvent nier le respect et les égards qu'il lui témoigne (3).

(1) Cf. *infra*, chap. V, § 1.

(2) De là vient aussi l'impatience avec laquelle il parle de ces « colonnes » (*Gal.*, II, 9), de ces « grands apôtres » (*II Cor.*, XI, 5 ; XII, 11).

(3) Cf. WENZMACKER, *op. cit.*, p. 350.

Ce qu'on doit avant tout retenir, et ce point est d'une importance capitale, c'est que, si des divergences de vues ont pu se produire à Antioche, à Jérusalem, ou ailleurs, ces discussions ont pu mettre en cause des observances rituelles, ou encore l'accès des Gentils au salut et les conditions qu'il y fallait apporter ; mais jamais les dogmes christologiques ou théologiques n'ont été mis en question ; la prédication de l'Évangile est partout la même, quel que soit l'apôtre qui la présente ; c'est ce qu'affirme saint Paul dans le texte que nous venons de rappeler : « Soit moi soit eux, c'est ainsi que nous prêchons, et c'est ainsi que vous avez cru » (1).

Ce que ces apôtres, et Pierre en particulier, faisaient alors reste très obscur (2) ; il est certain qu'ils étaient eux aussi en mission (*I Cor.*, IX, 5). Comme Paul lui-même, ils prenaient soin de ne pas envahir le champ d'autrui : jamais, depuis Antioche jusqu'à Rome, on ne voit aucun d'eux à côté de Paul. Certains historiens leur reprochent de ne l'avoir pas soutenu contre les judaïsants, à Corinthe ou en Galatie (3) : c'est trancher sans preuve une question que les textes ne nous permettent pas de résoudre ; on remarquera d'ailleurs que Paul, si jaloux de son indépendance apostolique, ne devait pas volontiers en appeler à ceux dont on lui opposait l'autorité ni alléguer pour sa défense les démarches que ceux-ci pouvaient faire en sa faveur. Par contre, nous reconnaissons volontiers que, parmi tant de conflits, l'attitude de l'apôtre est admirable : plus il se sent discuté dans les groupes judéo-chrétiens, plus il est jaloux de maintenir l'unité de l'Église et d'assurer son union avec les saints de Jérusalem ; et, en même temps que ce souci d'union, apparaît chez lui la vénération qu'il garde malgré tout pour cette communauté qui a été la source du christianisme et à qui toutes les autres sont redevables ; ainsi la collecte qu'il va porter est non seulement une marque de charité fraternelle, mais un véritable tribut d'hommage.

Dans ces circonstances, on comprend l'appréhension de Paul : en montant à Jérusalem il ne se demande plus comme jadis « s'il a couru en vain » ; son œuvre est trop manifestement vivante et bénie ; mais il ne sait comment il sera accueilli par les Juifs et même par les frères ; il y va de sa vie, si souvent menacée par les embûches des Juifs ; il y va aussi de l'unité de l'Église qui ne peut se désintéresser des saints de Jérusalem. Il part donc, et, comme le Christ, il part « d'un visage ferme » vers le sort qui l'attend.

(1) Cf. *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, p. 384-385.

(2) Cf. *infra*, chap. IV.

(3) Deux points paraissent certains à WIEZSÄCKEN (*op. cit.*, p. 349) : « que les apôtres n'ont pas pris part aux hostilités contre Paul, mais aussi que Paul n'a pas été ouvertement soutenu par eux ». LIETZMANN va bien plus loin ; il reconnaît que dans les épîtres on ne trouve pas un mot contre Jacques ni contre Pierre ; mais il estime que, « si l'on sait lire entre les lignes, on reconnaît derrière les serviteurs de Satan et les apôtres de mensonge et les faux-frères, l'ombre des grands apôtres de Jérusalem ; Paul était isolé dans son nouveau monde chrétien et il sentait derrière lui la pire des oppositions » (*Geschichte*, p. 108-109). Il est dangereux de vouloir lire entre les lignes.

LE VOYAGE Ses compagnons prennent les devants ; il les rejoint à Troas (1). Le dimanche, pendant le discours de Paul, après la fraction du pain, un jeune homme nommé Eutychus s'endort, tombe du troisième étage et est relevé mort ; l'apôtre descend et le ressuscite, puis poursuit son entretien. On continue le voyage sur des barques de cabotage, d'escale en escale, afin d'arriver à Jérusalem à la Pentecôte. A Milet, Paul fait venir d'Éphèse les presbytres ; après leur avoir rappelé ses travaux parmi eux, il poursuit :

Et maintenant, voyez, je vais à Jérusalem, où l'Esprit m'entraîne irrésistiblement, sans que je sache ce qui m'y arrivera ; si ce n'est que dans chaque ville le Saint-Esprit m'atteste que des chaînes et des persécutions m'attendent. Mais ma vie ne vaut pas à mes yeux la peine qu'on en parle, puisqu'il s'agit d'accomplir ma carrière et le ministère dont j'ai été chargé par le Seigneur Jésus, pour rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu (XX, 22-24).

Il pense qu'il ne les reverra plus jamais ; il leur fait donc ses recommandations suprêmes : des loups se glisseront dans le troupeau, veillez ! Il les confie à Dieu ; une dernière fois, il leur rappelle qu'il n'a demandé qu'à son travail son entretien et celui de ses compagnons : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ». Quand il eut fini, tous se mirent à genoux, prièrent et pleurèrent en l'embrassant, affligés surtout de penser qu'ils ne le reverraient plus. Scène admirable où apparaît l'étroite union des chrétiens et la tendresse du cœur de Paul (2).

Paul et ses compagnons poursuivent ainsi leur voyage d'étape en étape ; à Patara, ils trouvent un vaisseau faisant route pour la Phénicie ; ils arrivent en Syrie, puis à Tyr où ils attendent sept jours. Là se renouvellent les scènes de Milet : les fidèles prient Paul de ne pas aller à Jérusalem ; n'ayant pu le fléchir, ils le conduisent au rivage et tous s'agenouillent pour une prière commune. Après une journée passée à Ptolémaïs, on arrive à Césarée où Paul reste plusieurs jours chez le diacre Philippe dont les quatre filles étaient prophétesses. Les avertissements donnés antérieurement sont renouvelés d'une façon plus pressante : Agabus, prenant la ceinture de Paul, se lie les pieds et les mains, et dit : « Ainsi parle l'Esprit-Saint : L'homme à qui est cette ceinture sera ainsi lié à Jérusalem par les Juifs et livré aux mains des Gentils ». Tous, les compagnons de Paul et les chrétiens de Césarée, le supplient de ne pas aller à Jérusalem. « Que faites-vous là, pleurant et me brisant le cœur, leur dit-il ; je suis prêt non seulement à me laisser lier, mais à me laisser

(1) C'est ici que, dans la narration de Luc, reprend le « nous » interrompu à Philippes (XVI, 16) : « Nous-mêmes nous quittâmes Philippes après les fêtes de Pâques et, après une traversée de cinq jours, nous les rejoignîmes à Troas où nous restâmes sept jours » (XX, 6).

(2) Dans son commentaire, Reuss a souligné la valeur historique de ce discours, « le plus beau d'entre tous les discours insérés dans notre livre, et qui, dans la forme abrégée même sous laquelle il nous est parvenu, révèle une profondeur de sentiments et une conception du devoir apostolique telle, qu'il peut être comparé aux plus touchantes pages des épîtres. Tout nous fait sentir que nous avons ici un résumé fait par un auditeur immédiat ».

tuer à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus ». On s'incline : « Que la volonté du Seigneur soit faite ! » (XXI, 11-14).

§ 6. — La captivité.

SAINT PAUL A JÉRUSALEM

En montant à Jérusalem, Paul avait deux craintes : voir son offrande repoussée par les saints, et se voir lui-même poursuivi par les Juifs. Cette dernière appréhension allait se réaliser ; la première du moins serait vaine. A Jérusalem, Paul arrive escorté de ses compagnons de voyage, de quelques chrétiens de Césarée et d'un Cypriote nommé Mnason qui leur donne l'hospitalité. Ils sont aussitôt reçus cordialement par les frères. Le lendemain ils se rendent chez Jacques, où tous les anciens étaient rassemblés ; Paul leur raconte en détail le succès de son ministère près des Gentils ; ils glorifient Dieu et disent à l'apôtre : « Tu vois, frère, combien de myriades parmi les Juifs ont cru, et tous sont restés zélateurs de la Loi. Or on leur a rapporté sur ton compte que tu enseignes à tous les Juifs qui sont parmi les païens de rompre avec Moïse, de ne pas circoncire leurs enfants et de ne plus vivre selon la tradition ». Que faire ? Il y a dans la communauté de Jérusalem quatre hommes engagés par un vœu : que Paul se joigne à eux et fasse la dépense pour tous. Les presbytres ajoutent : « Quant aux païens devenus croyants, nous avons décidé et nous leur avons mandé qu'ils s'abstiennent des idolothyes, du sang, des viandes étouffées et de la fornication ». Paul consent à ce qu'on lui demande (1).

L'apôtre, ainsi qu'il l'avait recommandé aux Corinthiens (*I Cor.*, IX, 9), ne voulait pas que « sa liberté devint un scandale pour les faibles » ; il semble avoir atteint son but : l'opposition violente qu'il va rencontrer ne viendra pas des chrétiens judaïsants, mais des Juifs. Les sept jours de purification allaient être révolus quand les Juifs d'Asie l'aperçurent dans le temple ; croyant qu'il y avait introduit un incirconcis, Trophime d'Éphèse, ils ameutent contre lui le peuple ; on veut le mettre à mort. Les Romains accourent et l'entraînent chargé de chaînes ; ils le prennent d'abord pour un Égyptien, chef de brigands qui s'était enfui après l'échec de sa tentative (2). Paul se fait connaître et obtient la permission de haranguer la foule ; comme il parle en hébreu (3), on l'écoute. Dans ce long discours,

(1) Certains exégètes rejettent le récit des Actes ; ainsi WEISZÄCKER, *op. cit.*, p. 354 ; d'autres l'admettent, mais y voient une faiblesse de Paul : REUSS, *op. cit.*, p. 208 et suiv. Ce qu'on demande ici à l'apôtre, il l'avait fait de son propre mouvement à Corinthe (*Act.*, XVIII, 18) et il avait écrit aux Corinthiens : « Avec les Juifs j'ai été comme Juif afin de gagner les Juifs ; avec ceux qui sont sous la Loi, comme sous la Loi, quoique je ne sois pas moi-même sous la Loi, afin de gagner ceux qui sont sous la Loi » (*I Cor.*, IX, 20). Sur cette condescendance de Paul, cf. J. LEBRETON, *Saint Paul*, dans *l'Histoire générale comparée des Missions*, p. 79 et suiv.

(2) Cf. *A. J.*, XX, 8, 6 ; *B. J.*, II, 13, 5.

(3) C'est-à-dire en araméen, cf. CADBURY, *The Beginnings of Christianity*, t. V, p. 59-74.

il raconte sa formation juive (1), son acharnement d'autrefois contre le christianisme, sa conversion et enfin la vision qui décida de sa vocation d'apôtre des Gentils : « Comme j'étais revenu à Jérusalem et que je priais dans le temple, je fus ravi en extase et je vis le Seigneur qui me disait : « Hâte-toi, sors vite de Jérusalem, parce qu'ils ne recevront pas ton témoignage sur moi » ; Paul hésite, il lui semble que son passé lui donne le droit de se faire écouter, et puis il est pressé par son amour pour son peuple ; mais le Seigneur insiste : « Va, je t'enverrai au loin vers les nations » (2).

Ces derniers mots font éclater dans l'auditoire une explosion de colère : les gens vocifèrent, jettent leurs manteaux, lancent en l'air la poussière. Le tribun, qui n'entend pas l'araméen, ne comprend rien à la scène ; il veut faire flageller Paul ; mais celui-ci dit au centurion chargé de l'exécution : « Vous est-il permis de flageller un citoyen romain qui n'est même pas condamné ? » Le tribun effrayé fait emmener Paul ; le lendemain, il le traduit devant le sanhédrin. L'apôtre, profitant de la haine qui oppose entre eux pharisiens et sadducéens, les met aux prises les uns avec les autres ; la discussion devient si violente qu'il faut lever la séance. Le jour suivant, plus de quarante Juifs font savoir aux grands prêtres qu'ils se sont engagés par serment à ne rien manger avant d'avoir tué Paul. Un neveu de l'apôtre en est informé ; il l'avertit et, sur son conseil, il en donne avis au tribun Lysias qui se décide à envoyer sous bonne garde l'accusé à Césarée ; ainsi commençait à se réaliser le plan du Seigneur qui, la veille, apparaissant à saint Paul, lui avait dit : « Aie confiance ; de même que tu m'as rendu témoignage à Jérusalem, il faut que tu ailles à Rome me rendre témoignage » (3).

SAINT PAUL A CÉSARÉE Le procureur Félix, aux mains de qui tombait l'apôtre, était un des plus mauvais gouverneurs qu'ait eus la Judée ; affranchi, frère de Pallas, il avait été appelé, grâce à cette protection, au gouvernement et, comme le dit Tacite, « cruel et débauché, il exerçait le pouvoir royal avec une âme d'esclave » (4).

Les Juifs n'abandonnèrent pas la partie ; cinq jours après, le grand

(1) On remarque dans tout ce discours les traits judaïques accentués par Paul, non seulement son éducation (XXII, 3) et son intransigeance (4-5), mais dans le récit de sa conversion le portrait qu'il trace d'Ananie : « un homme selon la Loi, qui jouissait d'une bonne réputation auprès de tous les Juifs de Damas » (12), le discours d'Ananie : « Le Dieu de nos pères t'a destiné à connaître sa volonté, à voir le Juste et à entendre la parole de sa bouche » ; enfin les circonstances de la vision décisive, à Jérusalem, dans le temple.

(2) Cette mention faite par l'apôtre de sa vision dans le temple nous révèle de sa vie un fait ignoré (combien d'autres le seront toujours !), une de ces visions sommairement rappelées dans *II Cor.*, XII ; elle nous fait entrevoir aussi les dispositions intimes de Paul aux premiers jours de son apostolat. Ce séjour à Jérusalem est sans doute celui dont il est question dans les *Act.*, IX, 26.

(3) XXIII, 11. Le coup qui frappe Paul n'atteint pas les chrétiens de Jérusalem ; c'est une explosion de colère qui vise l'apôtre des Gentils ; ce n'est pas une persécution générale.

(4) *Hist.*, V, 9 ; cf. *Annal.*, XII, 54. Josèphe le juge aussi sévèrement que Tacite (Cf. *B. J.*, II, 13, 7 ; *A. J.*, XX, 8, 5, 162 ; XX, 8, 7, 177). Il avait épousé Drusilla, sœur d'Agrippa II, fille d'Agrippa I^{er}.

prêtre Ananias arrivait à Césarée avec les anciens et un avocat, Tertullus ; après un exorde flatteur, tous demandent que Paul leur soit livré, puisque le crime qu'ils lui reprochent est de la compétence du sanhédrin. Paul répond qu'il n'a pas fait de sédition ni de désordre, qu'il a été arrêté dans le temple, tandis qu'il s'acquittait des rites sacrés de sa religion ; il réclame que ses accusateurs, les Juifs d'Asie, se présentent eux-mêmes. Félix devait connaître les chrétiens, puisqu'il y en avait à Césarée. Il remet l'affaire à plus tard. Quelques jours après, il convoque Paul devant sa femme Drusilla, il veut l'entendre parler de la foi au Christ ; Paul ne contente pas sa curiosité, pas plus que ne l'avait fait Jésus devant Hérode et sa cour débauchée ; Paul parle « de la justice, de la chasteté, du jugement à venir » ; Félix rompt l'entretien et renvoie Paul. Il garda pendant deux ans l'apôtre en prison, l'appelant assez souvent près de lui dans l'espoir d'en recevoir quelque argent.

Sur ces deux années, les Actes ne nous apprennent rien de plus (1) ; il est certain cependant que le séjour prolongé de saint Paul en Palestine ne fut pas sans fruit : il mit l'apôtre en relation personnelle et étroite avec les milieux palestiniens qui n'étaient pas de son domaine et que jusqu'alors il avait à peine touchés ; il permit aussi à saint Luc, le fidèle compagnon de saint Paul, de recueillir à Césarée et dans la Judée entière la tradition des anciens disciples de Jésus ; ce devait être pour son évangile, pour l'Église entière, une source d'un prix inestimable (2).

En 59, Félix était remplacé par Porcius Festus. Le nouveau procureur semble avoir été un magistrat honnête, mais faible. Les Juifs lui demandent de transférer Paul à Jérusalem ; Festus le propose au prisonnier ; celui-ci, craignant la faveur que le gouverneur témoigne à ses adversaires et fatigué des délais interminables du procès, en appelle à César (3).

Le prisonnier, sous la garde d'une escorte que commande le centurion Julius, part pour l'Italie. C'était déjà l'automne ; la traversée était périlleuse ; quand on atteignit la Crète, Paul conseilla à ses compagnons d'y hiverner ; on ne voulut pas l'en croire, et l'on partit. On sortait à peine du port que la tempête se leva ; pendant quatorze jours, le vaisseau, toutes voiles carguées, fut chassé par elle et enfin s'échoua sur la côte de Malte. Tout cela est raconté avec une abondance et une précision de détails où l'on reconnaît le compagnon de Paul. L'apôtre y apparaît, tout prisonnier

(1) Quelques historiens, par exemple Sabatier (*L'Apôtre Paul*, 1896, p. 233), datent de Césarée les lettres aux Éphésiens, aux Colossiens, à Philémon ; c'est une hypothèse que rien ne recommande.

(2) Cf. *supra*, p. 64.

(3) Quelques jours après, Agrippa II arrive avec sa sœur Bérénice ; Festus le consulte sur le cas ; Agrippa est curieux d'entendre Paul lui-même ; Paul expose sa conversion et sa vocation à l'apostolat (XXVI, 1-23) ; Festus, ne comprenant rien à tout cela, lui dit impatienté : « Tu es fou, Paul ; toutes tes lectures te poussent à la folie ». Paul alors prend à témoin Agrippa : « Crois-tu aux prophètes ? Je sais que tu y crois ». Le roi, gêné par la présence de Festus et des Juifs, esquivait la réponse : « Tu vas bientôt me persuader de devenir chrétien ! » Après la réponse courtoise et habile de Paul, on se lève et tous constatent son innocence.

qu'il est, comme dominant les autres non seulement par ses dons sur naturels, ses révélations (XXVII, 23), ses miracles (XXVIII, 5), mais aussi par ses qualités humaines de prudence, de décision, de fermeté (1).

SAINT PAUL A ROME Débarqué à Pouzzoles, Paul y trouve des chrétiens et passe sept jours avec eux, puis il part pour Rome. Des frères de Rome viennent au devant de lui jusqu'au Forum d'Appius et aux Trois Tavernes ; « à leur vue, Paul rendit grâces à Dieu et fut plein de confiance » ; c'était son premier contact avec la communauté romaine. Trois jours après son arrivée, il convoque les principaux d'entre les Juifs et leur expose son cas, dissipant avec son tact ordinaire les préventions que son appel à Rome avait pu susciter : il n'a rien fait contre son peuple ni contre les traditions paternelles ; il ne vient pas à Rome plaider contre sa nation ; enfin « c'est à cause de l'espérance d'Israël, dit-il, que je porte ces chaînes ». Ces derniers mots provoquent des interrogations, d'autant que les Romains savent que « cette secte rencontre partout de l'opposition ». Au jour qu'ils ont fixé, ils viennent plus nombreux, et, du matin jusqu'au soir, Paul leur prêche Jésus en s'appuyant sur Moïse et les prophètes. Quelques-uns se laissent toucher ; d'autres ne croient pas. A cette résistance Paul n'oppose qu'un mot :

L'Esprit-Saint, parlant par le prophète Isaïe, a bien dit à vos pères : Va vers ce peuple et dis : Vous écouterez de vos oreilles et vous ne comprendrez pas ; vous verrez de vos yeux et vous n'apercevrez pas. Car le cœur de ce peuple s'est épaissi ; ils sont devenus durs d'oreille et leurs yeux se sont voilés ; afin qu'ils ne voient pas de leurs yeux, ni n'entendent de leurs oreilles, que de leur cœur ils ne comprennent ni ne se convertissent, et que je ne les guérisse.

Sachez donc que c'est aux Gentils qu'a été envoyé ce salut de Dieu ; et ils l'entendront (XXVIII, 25-28).

C'est sur cet avertissement prophétique que se termine le livre des Actes (2). Cet oracle d'Isaïe avait été cité par Jésus aux foules de Galilée quand il leur prêchait en paraboles le règne de Dieu ; saint Jean le rappellera bientôt vers la fin de son évangile (XII, 39-41) ; mais cet endurcissement des Juifs ne sera pas sans compensation ; Dieu ne sera pas frustré de sa gloire : le message, repoussé par Israël, sera reçu par les Gentils (3).

(1) XXVII, 10, 21, 31, 33. On peut comparer à ce voyage celui que Josèphe fit trois ou quatre ans plus tard (Vie, 3) : en 63-64, il se rend à Rome pour porter secours à des prêtres juifs engagés dans un procès devant César ; il fait naufrage, arrive à Pouzzoles, se fait présenter à Poppée par un Juif, Aliturus, et en obtient non seulement la libération de ses amis, mais des présents.

(2) Saint Luc n'ajoute qu'un mot pour dire que Paul est resté ainsi deux ans à Rome, y prêchant librement le Seigneur Jésus. Cette fin abrupte a provoqué bien des commentaires ; on peut dire avec le P. Boudov (op. cit., p. 567) : « La meilleure (réponse), ce semble, c'est qu'il (Luc) n'en sait pas plus long. Il est arrivé tout ensemble au bout de son rouleau et au terme des événements qui se déroulent sous ses yeux ». Il ajoute : « Il voulait montrer l'expansion du christianisme jusqu'aux extrémités de la terre ». Lake insiste sur cette dernière considération : « Il suffisait à l'auteur d'avoir conduit Paul à Rome pour y rendre témoignage à l'évangile. Sa dernière phrase est un chant de triomphe dans les chaînes. Ce n'est pas une phrase écrite au hasard. Elle a pu être la conclusion délibérément choisie par l'auteur ». Cf. *infra*, p. 220, n. 1.

(3) Ces derniers mots, eux aussi, font écho à l'évangile et à la prédication apostolique : Act., XIII, 46-48.

LE PRISONNIER DU CHRIST

Cette captivité de saint Paul à Rome se poursuivit pendant deux ans ; il n'est pas enfermé dans la prison publique ; on lui permet d'habiter dans une maison qu'il a louée (*Act.*, XXVIII, 30), mais il est chargé de chaînes (1) ; il est attaché à un soldat qui ne le quitte ni jour ni nuit ; il ne peut plus aller et venir : pour s'expliquer avec les Juifs, il doit les convoquer chez lui. Tout cela évidemment est non seulement une grande souffrance, mais aussi une grande entrave : plus de prédication dans les synagogues, plus de ces visites à domicile qu'il multipliait près des siens. Par contre, ce « prisonnier du Christ » acquiert une nouvelle autorité ; sa mission n'est plus discutée ni contrecarrée comme elle l'avait été ; au prix de sa liberté, il a acheté la libération des païens (2). De plus, à Rome, sa captivité a tourné à l'avantage de l'Évangile : tous les soldats qui se sont pendant ces deux ans succédé auprès de lui et ont été témoins de ses entretiens et de toute sa vie, connaissent le Christ : « dans tout le prétoire et partout ailleurs nul n'ignore que c'est pour le Christ que je suis dans les fers » (*Phil.*, I, 13) ; les chrétiens de Rome ont été encouragés par ses liens et parlent avec plus d'assurance (*ibid.*, 14) ; sans doute il en est qui prêchent par envie ; mais qu'importe, pourvu que le Christ soit évangélisé (15-18) ; on voit par ce trait que l'opposition se fait jour même à Rome (*cf.* III, 2) ; mais elle se manifeste plutôt par une émulation de prédication que par des attaques directes.

Autour du prisonnier se groupent des amis fidèles : Luc, son compagnon de voyage, son « médecin très aimé » et bientôt son historien (3) ; Timothée, le disciple cher entre tous, déjà intimement associé à son travail (4), et qui bientôt sera chargé de lourdes responsabilités pastorales ; « Marc, le cousin de Barnabé », que jadis un léger dissentiment a séparé de Paul et qui maintenant est de nouveau son « collaborateur » (5) ; puis des représentants des églises de Macédoine et d'Asie : Aristarque de Thessalonique, qui naguère à Éphèse a pris sa part des dangers de Paul (6) et qui maintenant à Rome partage sa captivité (7) ; de Colosses est venu Éphaphras, lui aussi compagnon de captivité de Paul (8) ; d'Éphèse, Tychique (9) ; de Philippes, Éphaphrodite. Celui-ci était arrivé à Rome apportant à Paul les secours que lui envoyaient ses fidèles Philippiens ; il aurait voulu lui-même

(1) A Césarée déjà (XXVI, 29) et à Rome (XXVIII, 17. 20) ; *Philém.*, I, 9, 10, 13 ; *Philip.*, I, 7, 13, 14, 17 ; *Col.*, IV, 18 ; *IV*, 3 ; *Ephes.*, VI, 20.

(2) Cf. A. ROBINSON, *Ephesians*, p. 10 ; et sur cette captivité à Rome, LIGHTFOOT, *Philippians*, p. 1-29.

(3) *Col.*, IV, 14 ; *Philém.*, 24.

(4) C'est ainsi qu'il apparaît à côté de Paul dans les salutations adressées aux Colossiens et aux Philippiens.

(5) *Col.*, IV, 10 ; *Philém.*, 24.

(6) *Act.*, XIX, 29.

(7) *Col.*, IV, 10.

(8) *Philém.*, 23.

(9) *Col.*, IV, 7 ; *Ephes.*, VI, 21.

car en lui tout a été créé dans les cieux et sur la terre, les choses visibles et les choses invisibles, trônes, dominations, principautés, puissances ; tout a été créé par lui et pour lui. Et il existe avant tout et tout subsiste en lui ; et lui-même est la tête du corps, de l'Eglise ; il est le principe, le premier-né d'entre les morts, afin d'avoir la primauté en tout, parce qu'il a plu à toute la plénitude d'habiter en lui, et par lui de tout se réconcilier, pacifiant par le sang de sa croix, par lui, ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux (1).

Aux « Éphésiens » il expose d'ensemble cette théologie de l'Eglise, corps du Christ, que déjà il avait esquissée en traits vigoureux dans l'épître aux Corinthiens (I, XII, 12-27) :

Le Christ a fait des uns des apôtres, des autres des prophètes, des autres des évangélistes, des autres des pasteurs et des docteurs, en vue du perfectionnement des saints pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi, à l'entière connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite du Christ, afin que nous ne soyons plus des enfants flottants et emportés à tout vent de doctrine, mais que, adhérant à la vérité dans la charité, nous croissions en toute manière en celui qui est la tête, le Christ. C'est par lui que tout le corps bien organisé et uni ensemble, grâce au secours mutuel des membres qui opèrent chacun selon sa mesure, s'accroît et s'édifie dans la charité (2).

Ces pages admirables ne proposent point une révélation nouvelle, mais la théologie chrétienne s'y épanouit dans la lumière ; tout apparaît là : au premier plan, le dessein rédempteur qui sauve l'humanité entière, qui appelle les nations à l'héritage, qui en fait des membres du corps du Christ :

C'est par révélation que le mystère m'a été révélé, tel que je viens de l'écrire brièvement ; et en me lisant vous pouvez reconnaître l'intelligence que j'ai du mystère du Christ qui, en d'autres générations, n'a pas été manifesté aux hommes aussi clairement qu'il a été révélé maintenant à ses saints apôtres et prophètes : c'est que les nations participent à l'héritage, au corps, aux promesses dans le Christ Jésus, par l'Evangile (*ibid.*, III, 3-6),

et puis surtout le Christ lui-même et « ses richesses insondables » : c'est là l'Evangile qui a été confié à Paul, « le plus petit des saints » (*ibid.*, III, 8).

Et en même temps qu'il exposait ces hautes doctrines, le prisonnier du Christ intercédait pour un esclave fugitif et voleur : c'est le thème du billet à Philémon, une des pages les plus charmantes qui soient sorties de la plume de l'apôtre :

Si tu me tiens pour ami, reçois-le comme moi-même ; s'il t'a fait quelque tort, s'il te doit quelque chose, mets-le sur mon compte ; moi Paul j'écris ceci de ma propre main : je te le rendrai...

et puis l'espérance de la délivrance prochaine :

Prépare-toi à me donner l'hospitalité ; car j'espère que, grâce à vos prières, je vous serai bientôt rendu (*Philem.*, 17-22).

§ 7. — Les dernières années.

L'espoir qu'exprimait saint Paul à Philémon allait enfin se réaliser :

(1) *Col.*, I, 13-20. Cf. *ibid.*, p. 396-405.

(2) *Ephes.*, IV, 11-16. Cf. B. Mensier, *Le Corps mystique du Christ*, Louvain, 1933, t. I, p. 119-123.

après cette longue captivité qui, à Césarée et à Rome, avait duré quatre à cinq ans, l'apôtre était rendu à la liberté (1).

SAINT PAUL EN ASIE

Cette libération, certainement antérieure à l'été de 64 (2), allait permettre à saint Paul un dernier effort ; à peine pouvons-nous l'entrevoir ; maintenant que les Actes nous manquent, nous n'avons plus pour nous guider que quelques indications éparses, reliées par des conjectures. Depuis longtemps, l'apôtre désirait se rendre en Espagne (*Rom.*, XV, 24) ; il semble y être allé en effet (3). Il a fait ensuite un voyage parmi ses chrétiens d'Asie et de Grèce ; on en suit la trace dans les Pastorales : il laisse Timothée à Éphèse en se rendant en Macédoine (*I Tim.*, I, 3) ; il passe en Crète, où Tite reste (*Tit.*, I, 5) ; à Milet, il doit se séparer de Trophime qui est malade (*II Tim.*, IV, 20) ; il passe à Corinthe, où s'arrête Éraсте (*ibid.*). Il se rend en Épire, à Nicopolis où il veut passer l'hiver (*Tit.*, I, 5). De là il paraît être revenu en Asie, où il aurait été fait prisonnier (4).

La succession de ces étapes est fort incertaine ; ce qu'on saisit du moins, c'est l'intention de l'apôtre ; le temps presse, sa vie s'écoule ; prisonnier à Rome, il écrivait aux Philippiens : « Si je dois être répandu comme une libation sur le sacrifice de votre foi, je m'en réjouis et je vous en félicite » (*II, 17*) ; maintenant l'heure est venue (*II Tim.*, IV, 6). Et devant l'imminence de la séparation, le souci de l'avenir devient plus pressant : toutes ces églises dont Paul était le père vont être privées de son appui ; il faut qu'elles soient prises en main par des chefs fidèles qui maintiennent l'œuvre de l'apôtre et du Christ.

Au reste, ce souci d'organisation n'était pas nouveau chez Paul : ce conquérant était un fondateur. Nous l'avons vu, à la fin de sa première mission, revenir sur ses pas, parcourir de nouveau Lystres, Iconium, Antioche, pour affermir le courage des frères et leur donner des presbytres

(1) Le procès fut-il terminé par un jugement de l'empereur ? ou bien la poursuite fut-elle abandonnée, les accusateurs faisant défaut ? Nous n'en savons rien. En faveur de la seconde hypothèse on peut faire valoir un édit de Néron qui nous a été conservé dans un papyrus (*BGU*, 628 recto, reproduit par H. J. CADBURY, *Beginnings*, t. V, p. 333-334) : pour les causes capitales qui sont déferées des provinces à Rome, l'empereur détermine le délai dans lequel l'accusé et les accusateurs doivent se présenter : « et accusatoribus et reis in Italia quidem novem menses dabuntur transalpinis audem et transmarinis annus et sex menses ». Sur cet édit, cf. E. CUQ, dans *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, t. XXIII, 1899, p. 111 et suiv. Le texte, qui est incomplet, ne dit pas ce qui interviendra en cas de défaut ; on peut croire que l'accusé sera renvoyé libre. Si les choses se passèrent ainsi dans le cas de Paul, on comprend pourquoi Luc n'a pas eu à mentionner l'arrêt final qui n'a pas été porté. Cf. CADBURY, *op. cit.*, p. 335 ; on se trouve ainsi ramené à l'hypothèse proposée par LUXE (citée *ibid.*, p. 328) pour expliquer la fin abrupte du livre : « L'issue du procès a été favorable à Paul, mais de telle nature qu'elle n'ajoutait rien à l'argument de Luc, et était de ce point de vue un désappointement ».

(2) Date de l'incendie de Rome et de la persécution de Néron : si à cette date Paul avait été encore à Rome, il eût été des premiers frappés.

(3) Trente-cinq ans plus tard, Clément écrira : « Il est allé jusqu'aux limites de l'Occident » (*I Clem.*, V).

(4) Peut-être à Troas, et l'on s'expliquerait ainsi qu'il ait laissé chez Carpus son manteau et ses livres qu'il réclamera plus tard (*II Tim.*, IV, 13). Cf. PRAT, *Saint Paul*, p. 190.

(Act., XIV, 20-22). Quand il repart, trois ans plus tard, son premier désir est de « visiter toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur » (XV, 36). Même préoccupation à la fin de ce voyage quand, de passage à Milet, il y convoque les anciens d'Éphèse et les presse de veiller sur le troupeau dont ils ont la charge, de le défendre des loups (XX, 29). Maintenant le départ qu'il pressent est définitif, et les loups menacent. Aussi les lettres à Timothée et à Tite sont-elles comme un testament : à ses disciples dont il a fait ses collaborateurs et à qui il va léguer une partie de sa lourde charge, l'apôtre remet le dépôt qu'il a reçu : « qu'ils le gardent par le Saint-Esprit qui habite en nous » (1). Ainsi une fois de plus nous apparaît dans l'enseignement de saint Paul ces deux caractères essentiels et inséparables : l'autorité et l'Esprit : il y a une tradition, un dépôt, reçu avec obéissance et fidèlement transmis ; et ce dépôt est vivant, animé par l'Esprit-Saint qui, par lui, communique à chaque fidèle et à l'Église entière la lumière et la vie.

PRISONNIER A ROME

La seconde lettre à Timothée est écrite de Rome ; Paul y est de nouveau prisonnier ; mais cette nouvelle captivité n'a plus le rayonnement de la première. La persécution qui, en 64, s'est abattue sur l'église de Rome l'a frappée d'un coup terrible ; ceux qui ont été saisis forment, comme le dit Tacite, « une immense multitude » ; les supplices que l'imagination criminelle de Néron a inventés contre eux ont épouvanté et révolté leurs ennemis eux-mêmes. Frappée par cette rage barbare, l'Église romaine se tait ; elle n'est pas morte, et on le verra bientôt ; selon la parole d'Hermas, elle reverdira comme le saule ; mais cette vie profonde est pour quelques années silencieuse ; beaucoup de chrétiens sans doute ont quitté Rome ; les autres se cachent.

Cette oppression et cette frayeur pèsent lourdement sur l'entourage de saint Paul ; lui si prodigue de dévouement et entouré jusqu'ici d'amitiés si fidèles, pour la première fois se sent seul : « Tous ceux qui sont en Asie m'ont abandonné, entre autres Phygelle et Hermogène » ; Onésiphore du moins l'a consolé et n'a pas eu honte de ses chaînes ; à Rome, il l'a cherché avec empressement et l'a trouvé (2) ; que Dieu lui fasse miséricorde à lui et à sa maison ! (I, 15-18).

Vers la fin de la lettre, même impression, et plus triste encore :

Démas m'a abandonné par amour du siècle présent, et il est parti pour Thessalonique ; Crescent en Galatie (ou en Gaule) ; Tite en Dalmatie ; Luc seul

(1) *II Tim.*, I, 14 ; cf. *I Tim.*, VI, 20. Nous reviendrons un peu plus bas sur les Pastorales, pour étudier la hiérarchie primitive (chap. VI, § 2) et la lutte contre la gnose (§ 3).

(2) Ce trait marque toute la différence de cette captivité à la première : alors non seulement l'Église entière, mais tout le prétoire connaissait Paul ; aujourd'hui ses collaborateurs les plus dévoués ont peine à trouver sa prison et à l'y rejoindre.

est près de moi... Alexandre le forgeron m'a fait beaucoup de mal ; Dieu lui rendra selon ses œuvres ; évite-le ; car il s'est violemment opposé à moi. Dans ma première défense nul ne m'a assisté, mais tous m'ont abandonné. Que cela ne leur soit pas imputé ! Mais le Seigneur m'a assisté et fortifié afin que le message fût porté par moi, et que tous les païens l'entendissent, et j'ai été délivré de la gueule du lion. Le Seigneur me délivrera de toute œuvre mauvaise et il me sauvera pour me faire entrer dans son royaume céleste (IV, 10-18).

Ces espérances éternelles sont les seules qui désormais soutiennent l'apôtre ; ici-bas il n'attend plus que la mort :

Je suis déjà répandu en libation, et le moment de mon départ approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Il ne me reste qu'à recevoir la couronne de justice qui m'est réservée et que me donnera en ce jour-là le Seigneur, le juste Juge, et non seulement à moi, mais à tous ceux qui auront aimé son avènement. Hâte-toi de venir à moi au plus vite (IV, 6-9).

LA MORT Ce billet si plein de tristesse, d'espérance, d'affection est le dernier que nous ayons de saint Paul ; la mort qu'il attendait survint bientôt, l'unissant à Rome, dans la gloire du martyre, à celui qui avait été à Jérusalem le premier témoin de son apostolat, saint Pierre (1).

L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans recueillir, dans l'épître aux Hébreux, un dernier écho de la théologie paulinienne. Cette lettre figure dans nos bibles, à la suite des épîtres de saint Paul ; et en effet on ne peut s'empêcher d'y reconnaître la pensée de l'apôtre ; mais d'autre part on y remarque un vocabulaire, un style si différents du sien qu'on ne peut penser que saint Paul l'ait rédigée lui-même. Quel est ce rédacteur ? Les anciens Pères n'ont pu l'identifier (2) ; nous n'y prétendrons pas.

Au reste, ce problème littéraire n'a qu'une portée secondaire ; ce qui est capital, c'est de reconnaître que cet écrit inspiré de Dieu, et reçu par l'Église comme tel, nous expose la pensée de saint Paul (3). Aux spécu-

(1) Il est impossible de déterminer exactement la date du martyre de saint Paul. La succession des faits, telle que nous l'avons exposée, nous conduit à la fin du règne de Néron ; Eusèbe date la mort de saint Paul de l'avant-dernière année de Néron : an 67 ; cette date est vraisemblable et assez communément admise. Cf. PRAT, *Saint Paul*, p. 194.

(2) Origène écrivait déjà : « Si je donnais mon avis, je dirais que les pensées sont des pensées de l'apôtre, mais la phrase et la composition sont de quelqu'un qui rapporte les enseignements de l'apôtre et, pour ainsi dire, d'un écolier qui écrit les choses dites par le maître. Si donc quelque église regarde cette épître comme de Paul, qu'elle soit félicitée pour cela ; car ce n'est pas au hasard que les anciens l'ont transmise comme étant de Paul. Mais qui a rédigé la lettre ? Dieu sait la vérité. » (cité par Eusèbe, *H. E.*, VI, 25, 13-14). Plus d'un exégète a identifié ce rédacteur avec Barnabé, et cette hypothèse a les préférences du P. Prat (*Théologie de saint Paul*, t. I, p. 427), mais il ne la donne que comme une hypothèse.

(3) Ce caractère paulinien de l'épître a été fortement affirmé par les Pères grecs, cependant sensibles aux différences de langue et d'expression qui distinguent cette lettre de toutes les autres ; cf. PRAT, *op. cit.*, t. I, p. 423. Cette démonstration a été bien souvent reprise ; qu'il nous suffise de renvoyer ici au chapitre du P. Prat, *op. cit.*, t. I, p. 421-470 et à notre *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, p. 448-458. C'est bien à tort qu'on a cherché dans le phylonisme la source de la théologie de l'épître ; cf. dans ce même livre, note G, p. 616-627.

lations d'une vaine gnose qui rêve de la gloire des anges et méconnaît la gloire plus haute du Fils de Dieu, l'épître aux Hébreux oppose l'affirmation de cette gloire transcendante et vraiment divine :

Après avoir, par bien des manifestations partielles et diverses, parlé jadis à nos pères par les prophètes, Dieu, à la fin des temps, nous a parlé par son Fils ; c'est lui qu'il a fait héritier de tout, c'est par lui qu'il a créé les mondes. C'est lui qui, étant le rayonnement de sa gloire et l'empreinte de sa substance, soutenant l'univers par la parole de sa puissance, a expié nos fautes et s'est assis à la droite de la majesté, au haut des cieux, étant devenu supérieur aux anges d'autant que le nom qu'il a reçu en héritage est plus grand que le leur. Car auquel des anges Dieu a-t-il dit jamais : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui ?... (I, 1-5).

Cette transcendence du Fils par dessus toute créature, par dessus les anges eux-mêmes, c'était l'enseignement que saint Paul donnait aux Colossiens, menacés eux aussi par la gnose (1) ; et l'apôtre leur montrait le Fils de Dieu « pacifiant tout par le sang de sa croix, tout ce qui est sur la terre et dans les cieux » ; de même dans l'épître aux Hébreux nous apparaît « le grand Pontife qui a pénétré les cieux, Jésus le Fils de Dieu » (IV, 14). Pontife des biens éternels, il est entré dans le sanctuaire du ciel, couvert non du sang des boucs et des taureaux, mais de son propre sang, assurant ainsi une rédemption éternelle (IX, 11-12) ; c'est « le grand Pasteur des brebis, que Dieu ressuscite, couvert du sang de l'alliance éternelle (2), Notre-Seigneur Jésus » (XIII, 20). Cette alliance nouvelle et éternelle, que saint Paul s'était plu à exalter (3), est décrite ici avec magnificence ; c'est bien la théologie de saint Paul ; elle ne nous éblouit plus par ses éclairs ; mais elle se déploie devant nous en larges nappes de lumière.

Dès la fin du premier siècle, ces hauts enseignements se sont gravés dans la tradition chrétienne ; nous en retrouverons les échos dans la lettre de saint Clément (4).

(1) Cf. *supra*, p. 218.

(2) On se rappelle les paroles du Seigneur à la Cène : « Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang » (I Cor., XI, 25).

(3) Rom., XI, 27. Cf. Prat, *op. cit.*, I, p. 457.

(4) Cf. *infra*, chap. X, § 1.

CHAPITRE IV

SAINT PIERRE ET LES DÉBUTS DE L'ÉGLISE ROMAINE (I)

Saint Paul a été le grand conquérant de la gentilité à la foi chrétienne naissante : l'Asie Mineure, la Thrace, la Macédoine, la Grèce et jusqu'aux confins de l'Illyricum, gagnés au Christ, sont son œuvre ; il a encore fait entendre la prédication de l'Évangile à Rome et sans doute même jusqu'en Espagne. Mais l'apôtre au nom duquel le sien est sans cesse associé, parce que, de bonne heure, ils ont apparu ensemble comme les deux têtes de l'Église naissante, saint Pierre, chef du collège apostolique, a joué, dans le développement originel de la société chrétienne, un rôle qui, pour être moins éclatant, n'en est pas moins de premier ordre : il aboutit à la fondation du Siège romain qui devait devenir le centre visible de l'Église.

§ 1. — De Jérusalem à Rome.

L'histoire de Pierre après son départ de Jérusalem est mal connue. Seuls quelques épisodes en émergent hors de l'obscurité ; çà et là encore, quelques hypothèses plausibles ; mais on retrouve la certitude à la fin, qui fut romaine indiscutablement.

SAINT PIERRE A ANTIOCHE Le séjour de saint Pierre à Antioche, après l'assemblée de Jérusalem, est hors de conteste. Il avait été marqué par un événement gros de sens et de conséquence pour l'avenir des rapports du judaïsme et du christianisme, mais moins important, ce semble, pour l'histoire des rapports de Pierre et

(1) BIBLIOGRAPHIE. — On indiquera dans le cours du chapitre, au fur et à mesure qu'il y aura lieu de les utiliser, les sources antiques, scripturaires ou patristiques, et les documents archéologiques qui nous renseignent sur la carrière apostolique de saint Pierre et sur sa venue finale à Rome.

Sur celle-ci la littérature est surabondante. Le dernier représentant de la thèse, aujourd'hui à peu près universellement abandonnée, qui rejette la donnée de l'apostolat romain de saint Pierre est M. CH. GUIGNEBERT, dont les travaux sont aussi indiqués dans les notes du chapitre.

Le travail le plus significatif en sens contraire est désormais celui de M. H. LIETZMANN, également signalé au cours du chapitre. Une excellente mise au point de la question, accompagnée d'illustrations reproduisant des monuments archéologiques, a été présentée par Mgr M. BESSON, *Saint Pierre et les origines de la primauté romaine*, Genève, 1928.

Histoire de l'Église, T. I.

de Paul, qui s'étaient trouvés alors en présence et en opposition momentanée, qu'on n'a trop facilement été tenté de le dire. Saint Paul n'avait pas jugé possible d'accepter l'espèce d'infériorité dans laquelle l'attitude de celui qui incarnait dans le collège apostolique la plus haute autorité semblait reléguer les Gentils et il avait résisté en face à Pierre ; il avait évidemment eu gain de cause, car le passage de l'épître aux Galates (1), où Paul rapporte l'incident, ne permet pas de supposer qu'il ait été réglé autrement que par le ralliement de Pierre à son point de vue. Mais il offre pour nous ce grand intérêt d'attester à la fois la situation toute particulière qui était celle de Pierre dans la communauté chrétienne, puisque son attitude avait tant d'importance aux yeux de Paul, et l'esprit qui l'animait, en cette période de l'histoire de l'Église naissante où se manifestaient des tendances distinctes, pour ne pas dire divergentes, que le temps seul devait rapprocher : celle des judéo-chrétiens, qui avaient au moins quelque peine à admettre l'émancipation totale du christianisme vis-à-vis du judaïsme et pour lesquels les observances extérieures gardaient encore leur ancienne valeur, se réclamait de Jacques, frère du Seigneur ; Paul représentait la tendance opposée, résolument émancipatrice ; Pierre, que la part prise par lui dans l'admission des premiers Gentils au baptême et les reproches mêmes de Paul rapportés dans l'épître aux Galates montrent comme étant au fond dans les mêmes sentiments, s'efforçait à une conciliation parfois malaisée : l'affaire d'Antioche prouve qu'une heure devait venir où il fallait prendre parti. La diffusion du christianisme à travers tout le monde romain et l'effacement progressif de l'élément d'origine juive dans l'Église avaient amené assez promptement le succès de l'orientation libératrice.

SAINT PIERRE DANS LES PROVINCES
D'ASIE MINEURE ET EN MACÉDOINE

Mais on a pu se demander (2) si l'épître aux Galates n'attestait pas aussi à la fois et la venue dans leur pays de Pierre et l'existence d'un parti enclin à l'étroitesse qui s'y serait réclamé de lui et que l'épître a pour objet de combattre. Que l'épître s'en prenne aux tenants d'une solution moins large du problème posé entre judaïsants et chrétiens issus de la gentilité, la chose est trop évidente ; qu'il y ait eu en Galatie un « parti de Pierre », c'est une conjecture qui ne trouve par ailleurs aucun appui ; mais que Pierre y soit venu, par contre, ainsi que dans le Pont, en Bithynie, en Cappadoce et en Macédoine, on peut, à la suite d'Origène, dont les dires nous ont été transmis par Eusèbe (3), en apercevoir au moins un indice

(1) Cf. ci-dessus, p. 169-171.

(2) Cf. H. LIETZMANN, *Zwei Notizen zu Paulus*, dans *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, t. VI-VIII, 1930, p. 151-156.

(3) *Historia ecclesiastica*, III, 1.

dans le fait que la première épître de l'apôtre est adressée aux fidèles de ces provinces ; ne fût-elle pas son œuvre propre, cette suscription témoignerait d'une tradition très ancienne mettant en rapport Pierre et ces contrées.

SAINT PIERRE A CORINTHE

Plus assuré encore est le passage de Pierre à Corinthe. La phrase bien connue de la première épître de Paul aux Corinthiens (I, 12) : « Moi, je suis à Paul ! et moi, à Apollos ! et moi, à Céphas ! et moi, au Christ ! » révèle dans l'église de cette ville des divisions, peut-être d'ailleurs plus superficielles que profondes, qui devaient trouver leur origine dans l'action exercée sur place par les personnages qui y sont nommés, sans qu'il faille du reste leur en imputer la responsabilité, car Paul lui-même est le premier à protester contre ceux qui se réclament ainsi de lui. On est donc tout à fait fondé à croire qu'à la date où fut écrite l'épître, vers 57, Pierre était déjà passé à Corinthe. En tout cas, on révoquerait difficilement en doute sa venue en cette ville, la légitime inférence suggérée par l'épître de saint Paul étant corroborée par l'évêque Denys de Corinthe, qui, vers le milieu du II^e siècle, écrit formellement que son église doit sa fondation aux apôtres Pierre et Paul (1). Au surplus, Corinthe était-elle sur une des routes qui devaient mener Pierre d'Antioche à Rome, mais dont nous ne connaissons nulle autre étape. Nous ne savons pas davantage ce que Pierre fit à Corinthe. Induire du passage précité de Paul qu'il y ait favorisé un parti de judaïsants serait tirer du texte beaucoup plus qu'il n'est permis.

§ 2. — La venue de saint Pierre à Rome.

HYPOTHÈSES ET CERTITUDES

Il en faut dire autant de l'hypothèse selon laquelle l'épître de Paul aux Romains, voisine chronologiquement de la première aux Corinthiens, indiquerait une mise en garde des Romains par Paul contre une action judaïsante de Pierre (2). Les faits et gestes de Pierre à Rome demeurent ignorés de nous. Deux choses seulement sont certaines, c'est qu'il y est venu et que, après y avoir gouverné l'église, il y a terminé sa carrière apostolique par le martyre sous Néron. Sur l'époque de son arrivée, on est réduit aux conjectures. Encore le fait même de la venue de Pierre à Rome demandait-il à être bien établi, puisqu'il a été contesté ; contestations soulevées, au temps de la Réforme, par la polémique protestante contre la primauté romaine, et qui n'ont jamais cessé depuis lors, mais dont il faut faire

(1) *Epist. ad. Roman.*, citée par EUSÈBE, *H. E.*, II, 25, 8.

(2) Cf. II. LIETZMANN, *art. cit.* ci-dessus, p. 226, n. 2.

observer tout de suite que le nombre des critiques, même les plus opposés au catholicisme, qui les soutiennent va toujours en diminuant (1).

TÉMOIGNAGES LITTÉRAIRES

Un de leurs principaux arguments consiste à affirmer que la tradition relative au séjour romain de Pierre dépendait étroitement des apocryphes mis en circulation aux II^e et III^e siècles, à commencer par la légende de Simon le Magicien. Mais la mention dans un certain nombre d'apocryphes de la présence de saint Pierre à Rome ne rend pas nécessairement celle-ci légendaire ; elle prouve tout simplement qu'on croyait à cette venue de Pierre, au temps où ces écrits ont été composés. En outre, et c'est là l'essentiel, ne se trouve-il pas d'autres textes que les apocryphes ou ceux qui en dépendent pour en témoigner ? Or ces textes existent ; ils sont nombreux, et plusieurs remontent à une antiquité incontestablement plus haute que celle des apocryphes.

Avant de les évoquer, remarquons encore que jamais, au II^e et au III^e siècles, au cours de conflits où l'autorité romaine fut en jeu, personne n'émit de doute sur l'apostolat, le martyre et la sépulture de Pierre à Rome. A cette époque, on croyait communément que Pierre et Paul avaient leurs tombeaux à Rome, Pierre au Vatican, Paul sur la voie d'Ostie ; c'est ce qu'énonce, en termes peu susceptibles d'une interprétation différente, le clerc romain Gaius, contemporain du pape Zéphyrin (199-217), quand il écrit qu'en ces deux endroits se trouvent les « trophées » des apôtres. Eusèbe, par qui nous est parvenue cette indication (2), ne paraît pas avoir songé un instant que les « trophées » pussent désigner autre chose que leurs reliques ou leurs *memoriae* (3).

A cette croyance font écho les catalogues épiscopaux de l'Église de Rome, donnant les noms des premiers évêques romains : le catalogue dit libérien, parce qu'il va jusqu'au pape Libère, au IV^e siècle, mais qui a pour base des annales rédigées en 235 par le prêtre romain Hippolyte, et le catalogue d'Hégésippe, de la seconde moitié du II^e siècle.

En cette même deuxième moitié du II^e siècle, vers 180, l'évêque de Lyon, saint Irénée (4), l'un des hommes de son temps qui connaissait le

(1) Cf. H. LIETZMANN, *Petrus und Paulus in Rom. Liturgische und archäologische Studien*, Berlin et Leipzig, 2^e édit., 1927. Le dernier négateur en renom de la venue de saint Pierre à Rome est, en France, CH. GUIGNEBERT, *La primauté de Pierre et la venue de Pierre à Rome*, Paris, 1909 ; P. MONCEAUX, *L'apostolat de Pierre à Rome*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1910, p. 216-240, a donné de cet ouvrage une critique qui est demeurée sans réplique qui porte.

(2) H. E., II, 25, 5-7.

(3) Cf. P. MONCEAUX, *loc. cit.* M. GUIGNEBERT (*La sépulture de Pierre*, dans *Revue historique*, 1931²) s'est encore ingénié à écarter cette interprétation. Mais on ne voit pas qu'il ait apporté aucun argument positif à l'appui de ce sentiment tout personnel. Il est au contraire nettement infirmé par une inscription africaine, celle des vierges martyres de Thabarka, où le mot *detropaea* désigne indiscutablement les reliques des saintes et, par extension, leur sépulture : cf. P. MONCEAUX, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dans *Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie des Inscriptions*, t. LXXXVIII, 1^{re} partie (1908), p. 161-339, n. 260.

(4) *Contra haereses*, III, 3, 3.

mieux les traditions ecclésiastiques, est aussi formel pour affirmer la fondation de l'Église romaine par les bienheureux apôtres Pierre et Paul. En 170, l'évêque Denis de Corinthe, dans le passage déjà cité (1), sur les origines de sa propre église, ne manquait pas, s'adressant aux Romains, de leur rappeler qu'ils avaient les mêmes fondateurs.

On peut remonter davantage et atteindre la première moitié du II^e siècle. *L'Explication des sentences du Seigneur*, due à l'évêque asiate Papias d'Hierapolis, qui avait connu personnellement des disciples directs des apôtres, relate que saint Marc résuma dans son évangile, composé à Rome, les prédications de saint Pierre en cette ville (2).

On franchit une nouvelle étape en arrivant à saint Ignace, évêque d'Antioche, martyrisé à Rome, sous Trajan, et qui, écrivant aux chrétiens de la capitale de l'Empire, leur dit n'avoir pas à leur donner d'ordre comme Pierre et Paul (*Rom.*, IV, 3). L'affirmation du séjour romain des apôtres n'est sans doute pas aussi expresse ici : mais la phrase aurait peu de sens, si elle ne le supposait pas ; aussi bien celui de Paul, établi par les Actes, ne saurait être révoqué en doute : l'association de Pierre avec lui dans tous les textes précédents n'apporte-t-elle pas à l'argument le complément de force qui pourrait, aux yeux des plus exigeants, lui faire défaut ?

Enfin, dépassant l'année 100 et revenant à Rome même, après avoir fait le tour du monde chrétien, on arrive, vers 95, au témoignage de saint Clément, le troisième successeur de Pierre, qu'il a dû connaître personnellement. Dans une lettre célèbre, adressée aux chrétiens de Corinthe, au nom de l'Église de Rome, qui s'y manifeste déjà comme une église dont la parole a une autorité particulière, Clément rappelle les martyres de Pierre et de Paul et ajoute : « A ces hommes, dont la vie fut sainte, s'adjoignit une grande multitude d'élus qui, au milieu de nombreux supplices subis pour leur zèle, donnèrent *parmi nous* un magnifique exemple (3). » Serait-il possible d'énoncer beaucoup plus explicitement que Pierre et Paul ont été martyrisés à Rome ?

Il n'est plus qu'une déposition plus ancienne (4) en faveur du séjour romain de Pierre : la sienne propre, en sa première épître, datée de Babylone, nom symbolique de la Rome païenne, que l'on retrouve dans l'Apocalypse (5) et ailleurs encore (6). Il n'y a pas à songer sérieusement ici,

(1) Cf. p. 227, n. 1.

(2) Cité par EUSÈBE, *H. E.*, III, 39, 15.

(3) SAINT CLÉMENT, *Epist. ad Corinth.*, 5-6.

(4) On pourrait encore ajouter à celle de saint Clément l'indication fournie par l'apocryphe connu sous le nom d'*Asconion d'Isaïe*, qui est antérieur à la fin du I^{er} siècle. Il y est question d'un Béliar, qui s'empare de l'un des Douze. Si Béliar, comme l'admettent des commentateurs, n'est autre que Néron, on ne voit pas de quel apôtre autre que Pierre il pourrait s'agir, et sa présence à Rome au temps de la persécution néronienne trouve ainsi une confirmation supplémentaire. Cf. *Ascensio Isaïæ*, IV, 3, édit. TISSERANT, dans *Documents pour servir à l'histoire de la Bible*, publiés sous la direction de F. MARTIN, Paris, 1909, p. 116-117.

(5) XVI-XVIII.

(6) Cf. SAINT AUGUSTIN, *De civitate Dei*, XVIII, 2, n. 29.

quoique certains auteurs se soient complu à cette hypothèse (1), à Babylone de Chaldée, dépeuplée et déchue, qui ne pouvait attirer saint Pierre, dont le nom est du reste totalement absent des traditions chrétiennes du pays (2). La Babylone d'Égypte n'a pas plus de vraisemblance (3). Aussi bien la tradition, à laquelle fait écho Eusèbe (4), place la composition de l'épître à Rome ; mais, est-elle bien de Pierre lui-même ? Des critiques, comme Harnack (5), l'ont contesté, parce qu'ils lui trouvaient un accent paulinien. Mais n'est-ce pas toujours la conception systématique de l'opposition permanente des deux apôtres qui inspire cette suspicion ? Le souvenir, enregistré par Eusèbe (6), de l'utilisation de l'épître par Papias en rend au contraire l'attribution à Pierre fort vraisemblable. On a d'ailleurs, quand on a voulu la lui retirer, mis en avant le nom de Barnabé, ce qui donnerait encore à l'appui du séjour romain de Pierre un témoignage apostolique de premier ordre. En tout cas, les critiques n'oscilent guère, pour déterminer la date de cette lettre, qu'entre l'année 43 et le début du ^{re} siècle (7). Ne fût-elle de Pierre, ni directement, ni par personne interposée, ce fait que son rédacteur, la présentant comme de Pierre, la fasse écrire à Rome, garde une valeur capitale.

TÉMOIGNAGES ARCHÉOLOGIQUES Toute la tradition écrite, remontant jusqu'à l'époque apostolique ou à son voisinage immédiat, dépose donc en faveur de la réalité historique de la venue à Rome de saint Pierre, dont le nom se lit en tête de toutes les listes épiscopales romaines, tandis qu'aucune revendication d'un autre siège n'y vient contredire.

L'archéologie confirme ce témoignage. Une inscription dite de la *platonía* (8), composée par le pape saint Damase, vers la fin du ^{re} siècle, à la catacombe de Saint-Sébastien, sur la via Appia, à quelque distance des murs de Rome, rappelle que saint Pierre et saint Paul y ont « habité » (9) et un graffite, inscription tracée à la main par un visiteur du ^{re}

(1) Cf. CH. GUIGNEBERT, *La primauté de Pierre* (cité ci-dessus, p. 228, n. 1), p. 182.

(2) Quand la Perse revendique un apôtre comme fondateur de ses églises, c'est Thaddée, ou Barthélemy, ou Thomas ; ce n'est jamais Pierre. Cf. COSMAS INDICOPLEUSTES (*P. G.*, LXXXVIII, 113) et ci-dessous, p. 285.

(3) Cf. EDGAR SMOTHERS, *A letter from Babylon*, dans *The classical Journal*, t. XXII, 1926, p. 202-209.

(4) *H. E.*, II, 15, 2.

(5) *Die Chronologie der alchristlichen Litteratur*, t. I, Leipzig, 1897, p. 164, et t. II, Leipzig, 1904, p. 455 et s.

(6) *H. E.*, III, 39, 17.

(7) Les allusions de l'épître (IV, 12 et suiv.) aux sévices supportés par les fidèles et aux menaces qui pèsent sur eux peuvent se rapporter à la persécution de 64. On en a tiré argument contre l'authenticité pétrinienne de la lettre, puisque cette persécution fit disparaître l'apôtre. Mais, entre les premières manifestations du péril et l'exécution de Pierre, rien ne prouve qu'il ne s'écoula pas un temps suffisant pour lui permettre d'adresser encore la parole à des Églises lointaines, demeurées chères à son cœur. Il faut avouer d'autre part que l'allusion aux épreuves demeure assez générale pour ne pas avoir nécessairement une signification historique précise.

(8) Corruption de *platonía*, ou plutôt *platomum*, plaque de marbre.

(9) SAINT DAMASE, *Epigrammata*, 26 (Edit. ILM, Leipzig, 1895, p. 26 ; *P. L.*, XIII, 382).

ou du ^{ve} siècle, nomme également en ce lieu la *Domus Petri* (1). Double souvenir d'un séjour de Pierre pendant sa vie ou de son corps après sa mort ?

La seconde hypothèse est appuyée par l'indication d'anciens itinéraires (2), disant que les sépultures des apôtres furent quelque temps à la catacombe, et par des *graffiti*, attestant que des fidèles se réunirent souvent à Saint-Sébastien pour célébrer le *refrigerium* ou agape funéraire en leur honneur (3). Une fête des apôtres Pierre et Paul, mentionnée dans deux documents martyrologiques, la *Depositio martyrum* du Chronographe de 354 et le Martyrologe Hiéronymien, et qui paraissent bien en rattacher l'institution à l'année 258 (4), suggère même une explication de ce transfert à Saint-Sébastien du corps de Pierre, qui, d'après le témoignage, il est vrai, postérieur du *Liber Pontificalis* (5), avait été d'abord inhumé au Vatican, où on le ramena ensuite pour toujours.

Cette année 258 est celle d'une des plus terribles persécutions qui aient ravagé l'Eglise, celle de Valérien (6) : les chrétiens de Rome ne voulaient-ils pas mettre à l'abri d'une profanation ou d'une destruction possible les restes de leur premier évêque, ainsi que ceux de saint Paul, en leur donnant un asile qu'ils auraient jugé plus sûr dans un autre cimetière situé loin de la ville et qui leur sembla mieux protégé (7) ? Ou plus simplement,

(1) Cf. J. WILPERT, *Domus Petri*, dans *Römische Quartalschrift*, 1912, p. 117-122 ; A. DE WAAL, *Zur Wilpert's Domus Petri*, dans *Ibid.*, p. 123-132.

(2) *Notitia ecclesiarum*, dans J. B. DE ROSSI, *Roma Soterranea*, t. I, p. 139 et 141.

(3) A la *triclinia*, salle de réunion, voisine de la sépulture.

(4) *III Kalendas iul (ias)... Tusco et Basso consulibus*. Il s'agit donc de la fête du 29 juin.

(5) Edit. DUCHESNE, t. I, p. 118.

(6) Cf. ci-dessous, t. II.

(7) Cf. l'exposé de Mgr L. DUCHESNE, *La Memoria Apostolorum de la via Appia*, dans *Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia, Memorie*, I, 1, 1913 (*Miscellanea de Rossi*), p. 7. On a objecté à cette datation et à cette explication du séjour des reliques de saint Pierre et de saint Paul à la catacombe de Saint-Sébastien qu'un pareil transfert de corps, surtout précisément en période d'hostilités contre les chrétiens, n'aurait pu échapper à la police et n'aurait d'ailleurs servi à rien, les catacombes et l'usage qu'en faisaient les chrétiens n'étant aucunement ignorés des autorités. Aussi le P. DELEHAYE (*Le sanctuaire des apôtres sur la voie Appienne*, dans *Analecta Bollandiana*, XLV, 1927, p. 297-306) a-t-il préféré admettre que la *domus Petri* désignait la résidence de Pierre vivant, et non sa sépulture, et il n'a pas eu de peine à établir que les martyrs avaient été honorés plus d'une fois par des monuments cultuels élevés ailleurs que sur leurs tombes, notamment aux lieux de leur habitation. Mais comment, dans cette hypothèse, rendre compte de la célébration du *refrigerium*, rite funéraire, à Saint-Sébastien ? Dira-t-on que Saint-Sébastien peut être le premier lieu de la sépulture des apôtres, comme l'a soutenu, entre autres, K. ERNES, *Die geschichtliche Verhältnisse des Apostelgräber in Rom*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XLIII, 1924, p. 88-92. Le témoignage du *Liber Pontificalis* sur la sépulture vaticane ne serait pas décisif en sens contraire, vu sa date tardive. Mais c'est l'état des lieux qui fait difficulté, les monuments des deux premiers siècles qu'on a retrouvés au cimetière de Saint-Sébastien étant uniquement païens. Seulement, ce qui vient ensuite peut donner la clef de l'énigme, si l'on se rallie aux conclusions remarquablement ingénieuses de M. CARCORINO, *Lezingen en Voordrachten*, dans *Bulletin van de Vereeniging tot Bevordering der Kennis van de Antieke Beschaving*, 1932, p. 33-34 : les sépultures du III^e siècle sont celles d'adeptes de sectes gnostiques et les inscriptions mentionnent parmi elles celles de nombreux esclaves et affranchis de l'empereur ; or, si l'Eglise a ardemment combattu la gnose, qui était plus qu'une hérésie, une altération complète de la donnée chrétienne, la communauté des menaces que suspendait sur les uns et les autres le renouveau des rigueurs impériales a pu rapprocher, dans des mesures de défense commune, chrétiens et gnostiques, et il n'est pas inadmissible que les premiers aient accepté, non pas certes l'hospitalité, même momentanée,

si ces profanations n'étaient pas réellement à craindre, tinrent-ils du moins à s'assurer par là la possibilité d'approcher encore de corps saints que la garde mise par l'autorité impériale auprès de sépultures connues comme chrétiennes ne leur aurait plus permis de venir honorer (1) ? Toujours est-il que ce transfert provisoire paraît certain. Les deux corps restèrent *ad Calacumbas* jusqu'au jour où, après la paix définitive donnée à l'Église par l'empereur Constantin, celui-ci les fit rapporter à leurs tombes primitives, du Vatican pour l'un, de la voie d'Ostie pour l'autre, au-dessus desquelles s'élevèrent désormais de vastes basiliques.

Quoi qu'il en soit, les découvertes dont la catacombe de Saint-Sébastien a été le théâtre ont fait, pour ainsi dire, toucher du doigt la réalité de la présence à Rome des corps de saint Pierre et de saint Paul. Et, comme il n'existe pas l'ombre d'un indice qu'ils y aient été amenés d'ailleurs, cette présence, ainsi authentiquée par d'irréfragables témoignages matériels, est une preuve de plus que l'un comme l'autre y a terminé sa vie (2).

§ 3. — Le séjour de saint Pierre à Rome.

DURÉE DU SÉJOUR DE PIERRE A ROME

Combien de temps saint Pierre y avait-il auparavant vécu ? Ici, force est de confesser une ignorance à peu près absolue. La tradition dite des vingt-cinq années d'épiscopat romain de Pierre ne repose sur aucune donnée historique (3). En tout cas, l'apôtre n'a pu faire dans la

des seconds, mais leur voisinage, pour mettre à couvert leurs précieuses reliques dans un terrain que la présence, parmi ses propriétaires ou ses usagers, d'hommes bien en cour semblait devoir garantir plus facilement contre les investigations de la police.

(1) On a, en effet, opposé à l'explication donnée ci-dessus du culte des apôtres à la catacombe de Saint-Sébastien d'autres arguments : le respect des Romains pour les sépultures et la sévérité de leurs lois en cette matière, dont la fameuse inscription, dite de Nazareth, a récemment apporté un nouvel exemple (F. CUMONT, *Un rescrit impérial sur la violation de sépulture*, dans *Revue Historique*, t. CLXIII, 1930¹, p. 241-266), étaient trop grands pour que les restes des apôtres aient pu paraître en danger dans leurs tombes primitives. Cette sévérité même rendait au contraire très dangereuse une tentative de transfert, qui aurait difficilement échappé à la police. Et, en tout cas, sitôt connue, l'utilité de ce transfert devenait illusoire. Mais on peut répondre à cela que la police romaine, comme celle de la plupart des pays modernes, n'était pas incorruptible — les actes des martyrs en fournissent maintes attestations — et que, d'autre part, des corps enterrés depuis deux siècles devaient être réduits à fort peu de chose ; ce transfert, non pas de lourds sarcophages, mais de deux caissettes contenant quelques ossements pouvait s'effectuer sans attirer l'attention.

(2) L'un des plus récents historiens des origines de l'Église romaine, que ne guidait certes aucun parti-pris confessionnel, H. LIEZTMANN, conclut son étude sur la venue de saint Pierre à Rome (*Petrus und Paulus in Rom*, p. 238), sur ces mots : « En somme, toutes les sources anciennes, autour de l'an 100, deviennent claires et facilement intelligibles, s'accordent avec leur contexte historique et entre elles, si l'on admet ce qu'elles nous suggèrent clairement, que Pierre a séjourné à Rome et qu'il y est mort martyr. Toute autre hypothèse sur la mort de Pierre accumule difficulté sur difficulté, et l'on ne peut pas l'appuyer sur un seul document. Je ne puis pas comprendre comment, en face de cet état de choses, on hésite devant la conclusion. »

(3) L'explication en pourrait être cherchée dans une confusion. Une des plus anciennes chronologies ecclésiastiques, la chronologie d'Hippolyte, présente les deux personnages tenus généralement pour les deux premiers successeurs de saint Pierre, saint Lin et saint Anacleto, comme ayant déjà régi l'Église romaine du vivant même de Pierre et sous son autorité et elle attribue d'autre part à chacun douze années d'épiscopat ; saint Clément, qui vient ensuite, étant dans cette

capitale de l'Empire un séjour continu de vingt-cinq ans, puisque sa participation à l'assemblée qui discuta, à Jérusalem, le cas des Gentils convertis à la foi chrétienne (1) coïncide avec l'année 49, que peu après, lors de son différend avec saint Paul, il se trouvait à Antioche et qu'enfin ni la lettre écrite par Paul aux Romains en 58, ni le récit des Actes sur sa captivité à Rome (61-62) ne font la moindre allusion à la présence de Pierre dans la ville. D'autre part, la prétendue rencontre de l'apôtre avec Simon le Magicien à Rome, au début du règne de Claude (41-54), n'est relatée que par des auteurs tardifs ou dont l'exactitude historique est sujette à caution (2).

Si, par contre, l'on observe que « lorsque saint Paul écrit aux Romains, leur Église est forte et florissante », qu'elle doit même, à ses yeux, « avoir une importance particulière, puisque c'est à elle qu'il dédie son grand manifeste doctrinal sur la prédestination », on est amené à se demander si une chrétienté qui se présente alors dans de telles conditions a pu sinon naître, du moins se constituer « en dehors de toute influence d'un apôtre » (3). Comme l'apôtre n'est sûrement pas saint Paul, qui dit explicitement dans son épître, en 58, n'avoir pu jusque-là venir à Rome, un voyage antérieur, à défaut de la fixation définitive de la résidence de Pierre à Rome, paraît admissible. Mais la preuve fait défaut sur ce point, et l'on saurait encore moins affirmer que ce premier voyage, qui demeure conjectural, de Pierre à Rome aurait eu lieu vingt-cinq ans avant sa mort.

La façon de compter ces vingt-cinq années varie d'ailleurs avec les auteurs qui nous ont transmis ce chiffre. Le catalogue Libérien fait venir Pierre dès l'année 30, sous Tibère, à Rome, où il meurt en 55. L'impossibilité de cette chronologie saute aux yeux : autant dire que Pierre serait accouru à Rome dès le lendemain de la Passion et qu'il y aurait péri bien avant la persécution déchaînée par Néron. Eusèbe, plus sensé, place l'arrivée de Pierre à Rome en 42 et son martyre en 67. Mais la date de 67 paraît tardive, la mise à mort en masse des chrétiens de Rome, sur l'ordre

chronologie qualifié de successeur de Pierre, la donnée des vingt-cinq ans d'épiscopat de saint Pierre se trouvait établie. Cf. *Liber Pontificalis*, I, p. 118 (édit. DUCHESNE), qui suit la tradition de l'épiscopat de Lin et de celui d'Anaclet contemporains de celui de saint Pierre, et E. CASPAR, *Die älteste römische Bischofsliste*, dans *Schriften der Königsberger gelehrten Gesellschaft. Geisteswissenschaftliche Klasse*, 2. Jahr, Heft 4, 1926, qui a défendu cette explication.

(1) Cf. ci-dessus, p. 167.

(2) C'est l'historien EUSÈBE qui, au IV^e siècle, dans son *Histoire de l'Église*, I, 14, relate non pas expressément que Pierre rencontra Simon à Rome, mais que sa prédication mit fin au succès du Magicien. Il se réfère ici à l'apologiste du II^e siècle, Justin, d'après lequel (*Apologie*, 26) Simon fut honoré à Rome comme un dieu : on lui éleva même, assure-t-il, une statue dans l'île du Tibre, portant l'inscription *Simoni Deo sancto* (*C. I. L.*, VI, 567-568) ; or on a retrouvé dans cette île du Tibre un vase portant en réalité *Semoni Sanco Deo*, au dieu Simo Sancus, qui était une divinité étrusque. La confusion est évidente, et toute l'histoire de la venue de Simon le Mage à Rome pourrait bien tomber du même coup. Il y est fait aussi allusion, il est vrai, dans les *Actes* de Pierre ; mais cet ouvrage du III^e siècle est un roman d'origine sinon gnostique, au moins quelque peu suspecte, qui a pu conserver la trace de faits exacts, mais qui ne saurait, il s'en faut, en garantir à lui seul la réalité.

(3) M. BESSON, *Saint Pierre et les origines de la primauté romaine*, Genève, 1928, p. 66.

de Néron, étant de 64. Il se pourrait que le poète Lactance, qui écrivait au début du IV^e siècle, ait fait écho à la tradition la plus conforme à la vérité, en disant des apôtres, dans le *De moribus persecutorum* (1) : « Ils se sont dispersés par toute la terre pour prêcher l'Évangile, et, pendant vingt-cinq ans, jusqu'au début du règne de Néron, ils ont jeté les fondements de l'Église à travers toutes les provinces et les cités. Néron avait déjà pris le pouvoir lorsque saint Pierre vint à Rome ». Ici les vingt-cinq ans d'activité apostolique de Pierre ne définissent plus le temps de son séjour romain, qui en marque seulement la fin.

LES DÉBUTS
DE L'ÉGLISE ROMAINE

En tout cas, lorsque Pierre arrive à Rome pour cet ultime séjour, il y trouve sûrement une église. Même en admettant un premier et précoc voyage où il l'eût organisée, la naissance de la chrétienté romaine, qu'il est naturel de faire remonter aux « Romains » témoins de la Pentecôte, est antérieure à sa venue. Elle aurait donc commencé, sans doute très humblement, sous Tibère, et pris un peu plus d'importance sous les règnes de Caligula et de Claude.

Sous ce dernier, vers 49, elle connut une première crise, qui permet déjà de se faire quelque idée de ses progrès : ils suffirent en effet à déterminer, comme en maint autre endroit, dans la colonie juive de Rome, des troubles qui amenèrent l'intervention de l'autorité ; les Juifs, ou tout au moins des Juifs et, cela va de soi, avec eux les chrétiens, que nul n'en distinguait encore, furent chassés de la capitale. Tel est le sens, impossible à révoquer en doute, du passage bien connu de Suétone : *Judeos impulsore Chresto assidue tumultuant Roma expulsi* (2). *Chrestus* (3), c'est le Christ, chef, pour Suétone, vaguement informé, d'un des partis aux prises. Un autre témoignage païen longtemps négligé, celui de Thallus (4), confirme la pénétration des idées chrétiennes dans le milieu romain dès cette époque.

Les Actes des apôtres, qui nous montrent (XVIII, 2) des chrétiens, Aquila et Priscille, obligés de quitter Rome et se trouvant, pour cette raison, à Corinthe lors du passage de saint Paul, vers 51 ou 52, s'accordent parfaitement avec l'indication de Suétone. Dion Cassius (5) dit, il est vrai, et la chose est fort croyable, que l'expulsion générale des Juifs parut diffi-

(1) *De moribus persecutorum*, II.

(2) Suétone, *Claudius*, XXV, 4.

(3) Confusion vulgaire de *χριστός* et de *χριστός*. Le populaire romain appelait les chrétiens *chrestiani*, comme le montre aussi le passage de Tacite relatif à la persécution de Néron, *Annales*, XV, 44. Sur l'évolution du nom, cf. P. de LABRIOLLE, *Christianus*, dans *Bulletin du Cange*, t. V, 1929-1930, p. 69-88.

(4) Transmis par un fragment de JULIUS AFRICANUS conservé par le chroniqueur byzantin GEORGES SYNCELLE (*Fragmenta historicorum graecorum*, édit. CARL MULLER, t. III, p. 549). Cf. M. GOGUEL, *Un nouveau témoignage non chrétien sur la tradition évangélique*, dans *Revue de l'histoire des religions*, t. XCVIII, 1928, p. 1-12.

(5) LX, 6.

cile à exécuter et qu'on s'en tint finalement à une prohibition de réunions. Mais l'exemple d'Aquila et de Priscille prouve qu'il y eut au moins un certain nombre de mesures d'expulsions. La vérité doit être qu'elles frappèrent les Juifs devenus chrétiens (1). Si Pierre était alors déjà venu à Rome, il aurait été parmi les expulsés.

Ces mesures n'empêchèrent pas le petit groupe de se reconstituer et de grandir, et, quand saint Paul, quelques années après, en 57 au plus tard, leur écrivit son épître (2), l'Église romaine primitive était déjà « nombreuse, connue, célèbre par sa foi et ses œuvres » (3). On peut se rendre compte aussi, d'après cette même lettre de Paul, de la nature des éléments qui la composaient : comme dans la plupart des autres villes, au noyau judaïque primitif était venu s'ajouter un nombre sans doute déjà plus grand de païens convertis : ils représentaient l'avenir. Mais pendant assez longtemps l'élément oriental dut l'emporter sur l'élément proprement romain ; la langue grecque resta en effet la langue officielle de l'Église romaine jusqu'à la fin du III^e siècle, sans doute parce qu'elle était celle du plus grand nombre de ses membres.

Peu de temps après, Paul, accusé devant le tribunal impérial, débarquait lui-même en Italie : des chrétiens l'accueillaient à Pouzzoles, précieux témoignage d'un commencement au moins de diffusion du christianisme dans l'ancienne Grande Grèce, et ceux de Rome se rendirent à sa rencontre sur la voie Appienne (*Act.*, XXVIII, 15).

Arrivé à Rome en prisonnier jouissant d'une certaine liberté d'action (4), Paul s'aboucha avec les dirigeants de la colonie juive pour leur exposer son cas. Ses interlocuteurs répondirent, comme il l'avait évidemment souhaité, en le questionnant sur l'objet de sa prédication, ce à quoi il acquiesça aussitôt. Son auditoire se partagea. Il y eut des réfractaires, en majorité, semble-t-il, d'après les paroles sur la dureté de cœur du peuple juif avec lesquelles se termine presque le Livre des Actes (XXVIII in

(1) C'est d'ailleurs le sens que pourrait avoir précisément la phrase de Suétone : « Il chassa de Rome les Juifs qui (c'est-à-dire ceux des Juifs qui), menés par Christ, étaient causes d'incessantes agitations. »

On s'est demandé, d'autre part, si une lettre de Claude aux Alexandrins, connue par un papyrus, menaçant, en 41, de sanctions sévères les Juifs qui attireraient ou accueilleraient dans la capitale de l'Égypte des coreligionnaires venant du reste de la province ou de la Syrie, ne parlerait pas des chrétiens, désignés comme « un mal qui se répand dans tout l'univers ». Les termes employés sont, en dépit des ingénieux rapprochements de H. JANNE (*Un passage controversé de la lettre de Claude aux Alexandrins*, dans *Revue archéologique*, sér. 5, t. XXXV, 1932, p. 268-282), trop vagues pour autoriser une telle conclusion, dont le mal fondé a été bien mis en lumière par W. SESTON (*L'empereur Claude et les chrétiens*, dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, mai-juin 1931, p. 275-304), qui donne en outre la bibliographie, aujourd'hui copieuse, de la question. Texte de la lettre dans H. IDRISS BELI, *Jews and Christians in Egypt, the jewish troubles in Alexandria and the Athanasian Controversy*, Londres et Oxford, 1922. Traduction française par P. JOUGUET, *Une lettre de l'empereur Claude aux Alexandrins*, dans *Revue égyptologique*, II, 1924, fasc. 3-4. Commentaire du même, sous le même titre, dans *Journal des Savants*, 1925, p. 5-19.

(2) Sur cette date, cf. ci-dessus, p. 204.

(3) L. DUCUESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, t. I, p. 56.

(4) Cf. p. 217.

fine). La chrétienté romaine se grossit cependant d'un nouveau contingent de convertis du judaïsme. Peut-être celui-ci se renforça-t-il encore durant les deux ans que dura une captivité que son zèle ne pouvait pas laisser inféconde. Mais ses adversaires judaïsants vinrent aussi le rejoindre, comme il ressort de sa lettre aux Philippiens, et la jeune église connut de ce chef quelques tiraillements ; cependant, d'après Paul lui-même, ils ne paraissent pas avoir été très graves (1).

Enfin jugé, reconnu non coupable et remis en liberté, Paul, qui paraît bien s'être alors rendu en Espagne (2), disparaît de la scène romaine. Mais il y est remplacé par saint Pierre, arrivé peut-être avant son départ. Aussi bien, l'obscurité qui entoure l'histoire du prince des apôtres durant les années antérieures continue-t-elle alors, puisqu'on ne connaît rien de son séjour romain que le martyre qui le couronna. De vagues traditions sur le lieu où il baptisait, *ad nymphas sancti Petri, ubi Petrus baptizabat* (3), et qui aurait été, dans la banlieue immédiate de Rome, le cimetière dit Ostrien, sur la voie Nomentane, ne remontent pas à une antiquité suffisante (iv^e siècle) pour inspirer pleine confiance. Elles ne sont cependant pas négligeables (4). Mais de la vie de Pierre à Rome, nous ne connaissons en définitive que le dernier acte : le martyre. Il a suffi, joint à celui de saint Paul, pour faire de l'Église de Rome l'Église apostolique par excellence.

(1) « De quelque manière que cela se fasse, Jésus-Christ est annoncé : je m'en réjouis et je m'en réjouirai encore » (*Épître aux Philippiens*, I, 18).

(2) D'après la lettre de saint Clément, sur laquelle cf. *infra*, p. 322 et suiv. et 383 et suiv., et *supra*, p. 229.

(3) Cf. A. PROFUMO, *La memoria di san Pietro nella regione Salvia-Nomentana*, dans *Römische Quartalschrift*, 1916, supplém. 21.

(4) Les *Acta Marcelli*, qui les contiennent, sont du iv^e siècle. A cette tradition relative au cimetière Ostrien s'opposerait celle de la catacombe de Saint-Sébastien, si l'on admet que la *Domus Petri* désigne la résidence de saint Pierre vivant et non sa sépulture. Cf. ci-dessus, p. 231, n. 7.

CHAPITRE V

SAINT JACQUES ET SAINT JEAN (1)

§ 1. — Saint Jacques et l'église de Jérusalem.

SAINT JACQUES L'histoire des origines de l'église de Jérusalem et des missions de saint Paul nous a déjà mis en présence de saint Jacques, frère du Seigneur. Dans l'énumération que fait saint Paul des apparitions du Christ ressuscité, il mentionne, après l'apparition à Céphas, aux onze, aux cinq cents, une apparition à Jacques (*I Cor.*, XV, 7). Rapportant aux Galates les souvenirs de ses premières années de vie chrétienne, il leur dit que trois ans après sa conversion, il est monté à Jérusalem pour voir Pierre ; il ajoute : « Je n'ai vu aucun autre des apôtres, sinon Jacques, le frère du Seigneur » (*Gal.*, I, 17). Ce ne sont là que de brèves mentions, mais qui attestent le grand rôle que, dès l'origine, Jacques a rempli dans l'Église (2).

A partir de la persécution d'Agrippa, son autorité s'affirme davantage ; Jacques, frère de Jean, est mort martyr ; Pierre, jeté en prison, puis délivré par un ange, a quitté Jérusalem. Jacques frère du Seigneur apparaît dès lors à la tête de la communauté : c'est lui en effet que Pierre fait avertir de sa délivrance (*Act.*, XII, 17). Il joue un rôle décisif dans l'assemblée de Jérusalem : ceux qui, d'après le récit de Paul, sont regardés comme les

(1) BIBLIOGRAPHIE. — CHAINE (I.), *L'épître de saint Jacques*, Paris, 1927. — LAGRANGE (M. J.), *Évangile selon saint Jean*, Paris, 1925. — ALLO (E. B.), *Saint Jean. L'Apocalypse*, Paris, 1933. — FOUARD (C.), *Saint Jean et la fin de l'âge apostolique*, Paris. — PIROT (L.), *Saint Jean*, Paris, 1923. — RENDALL (G. H.), *The Epistle of St James and Judaic Christianity*, Cambridge, 1927. — STANTON (V. H.), *The Gospels as historical Documents. Part III. The Fourth Gospel*, Cambridge, 1920. — WESTCOTT (B. F.), *The Epistles of St John*, London, 1905.

(2) Jacques était-il un des douze ? La question est controversée depuis des siècles : ainsi que le remarque Tillmont, les Grecs distinguent Jacques d'Alphée, qui était l'un des douze, de Jacques, frère du Seigneur ; leur liturgie a deux fêtes, deux légendes ; les Latins au contraire ont suivi l'opinion de saint Jérôme et les identifient. Pour l'identification on peut lire LAGRANGE, *Saint Marc*, p. 78 et suiv. ; *Épître aux Galates*, p. 18 ; CHAINE, *Épître de saint Jacques*, p. XXX-XXXIII ; pour la distinction, MALVY, dans *Rech. de Sc. Relig.*, 1918, p. 122-132 ; MADER, dans *Biblische Zeitschrift*, t. VI, 4, p. 393-406. Ce qui est dit par Jean, VII, 5 (cf. Marc, III, 21) de l'incrédulité des frères du Seigneur six mois seulement avant la passion est difficilement expliqué par les exégètes qui comptent parmi les douze non seulement Jacques, mais encore deux autres frères du Seigneur, Simon et Jude (CHAINE, *op. cit.*, p. XXXII). D'autre part, le texte *Gal.*, I, 17, rappelé ci-dessus, s'explique plus naturellement si l'on reconnaît en Jacques un des apôtres. Pour concilier ces données on a proposé quelques hypothèses : l'apparition de Jésus à Jacques aurait fait de lui un apôtre, comme l'apparition à Paul ; ou bien, pour remplacer Jacques fils de Zébédée, mort martyr en 42, on aurait appelé dans le collège apostolique Jacques frère du Seigneur ; ainsi aurait été reconstitué, avec un nouveau Jacques, le groupe des trois : Pierre, Jacques et Jean. Tout cela, il faut le reconnaître, est conjectural.

« colonnes », sont Jacques, Céphas et Jean (*Gal.*, II, 9) ; à la réunion générale rapportée dans les Actes, deux discours sont prononcés, l'un par Pierre, l'autre par Jacques (*XV*, 13). Quand Paul arrive à Jérusalem, il se présente à Jacques, qu'entourent les presbytres (*Act.*, XXI, 18).

Tous ces traits, le dernier surtout, font reconnaître Jacques comme le chef de l'église de Jérusalem ; alors que les autres apôtres sont des missionnaires qui portent l'Évangile hors de Judée et y fondent des églises, Jacques réside à Jérusalem ; il en est l'évêque (1).

L'ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM

Cette situation exceptionnelle de saint Jacques ne doit pas être perdue de vue. Elle indique l'attachement des apôtres à la ville sainte et les efforts qu'ils consacrent à sa conversion : les plus grandes métropoles de l'Orient, Antioche, Thessalonique, Corinthe, Éphèse, n'auront pas retenu saint Paul plus de deux ou trois ans ; Pierre aura passé de même par Antioche, par Corinthe et, semble-t-il, par la Bithynie et le Pont ; à Rome, il aura fait peut-être plusieurs séjours, s'en éloignant pour quelque mission lointaine avant d'y revenir et d'y mourir (2) ; Jacques demeure à Jérusalem ; nulle mission ne peut l'éloigner de la ville sainte ; il sait que la grande catastrophe est proche ; il voit les conversions qui se multiplient, et il redouble d'efforts pour ramener Israël au Messie qu'il a méconnu et crucifié. Il se réjouit d'entendre le récit des conquêtes de Paul (*Act.*, XXI, 20) ; ses conquêtes à lui, ce sont ces « myriades de Juifs, convertis à la foi et restés tous zélés observateurs de la Loi » (*ibid.*). Ces circonstances tragiques et l'ardeur apostolique dont elles excitent la flamme expliquent l'attitude de saint Jacques pendant ces vingt ans. On a voulu faire de lui un Juif obstiné, qui « n'a rien compris aux pensées profondes de Jésus » (3) ; une telle appréciation est injuste, et méconnaît le christianisme de l'évêque martyr ; en étudiant de plus près la position qu'il prend dans les deux circonstances décisives de l'assemblée de Jérusalem et de la visite de Paul dans la ville sainte, on la voit dans les deux cas commandée beaucoup plus par un souci de charité que par un scrupule doctrinal : s'il formule les restrictions du décret de Jérusalem, c'est pour permettre aux disciples de Moïse de mêler sans scandale leur vie à celle des païens convertis (*Act.*, XV, 21) ; s'il demande à saint Paul de donner une preuve de son respect de la Loi, c'est à cause de cette foule de convertis fidèles à la Loi, qu'il ne faut pas choquer (*XXI*, 20). Et c'est parce que cette exigence est ainsi motivée que Paul s'incline : ce que Jacques fait valoir, ce n'est point

(1) Les judéo-chrétiens, soucieux de grandir le rôle de Jacques, ont attribué à Jésus lui-même sa désignation comme évêque de Jérusalem : *Recognitiones*, I, 43 (P. G., I, 1232). Cf. CHAINE, *op. cit.*, p. XXXIII-XXXIV.

(2) Cf. *supra*, p. 232.

(3) MEYER, *Ursprung*, t. III, p. 227.

une théologie de la Loi et de la grâce, c'est le respect de la conscience des Juifs convertis ; il pouvait faire sienne la parole de Paul aux Corinthiens (*I Cor.*, VIII, 11) : « Faudra-t-il que ta science fasse périr ce frère pour lequel le Christ est mort ? »

Ces deux incidents s'encadrent naturellement dans la vie religieuse de Jacques et de son église, telle que nous la connaissons ; l'un et l'autre ont l'ambition de donner aux Juifs parmi lesquels ils vivent le spectacle d'une fidélité exemplaire à la Loi ; Paul écrivait aux Corinthiens, en parlant de ses adversaires : « Ils sont Hébreux ? moi aussi. Ils sont Israélites ? moi aussi. Ils sont la race d'Abraham ? moi aussi » (*II Cor.*, X, 122). Les chrétiens de Jérusalem ont la même fierté ; mais le judaïsme n'est pas seulement pour eux un privilège de naissance ; c'est une règle de vie, et cette règle, ils veulent la suivre en toute rigueur. A ce prix, ils espèrent gagner l'estime et, Dieu aidant, la conversion, sinon de tous leurs compatriotes de Jérusalem, du moins des plus fervents ; et, si l'élite est gagnée, le peuple entier ne suivra-t-il pas ? A l'aube de l'Église, les premiers fidèles, grâce à l'admirable élan de leur vie religieuse, s'étaient assuré la sympathie du peuple entier (*Act.*, II, 47) ; c'est là ce que visent Jacques et les siens ; et n'est-ce pas, appliqué aux Juifs de Jérusalem, le principe de Paul : se faire tout à tous, pour gagner tous à Jésus-Christ ?

SAINT JACQUES ET LES JUDAISANTS Cette attitude était très légitime et, à Jérusalem, elle était sans doute la meilleure (1) ; mais elle n'était pas sans danger : cette fidélité scrupuleuse à la Loi, pratiquée par des chrétiens nés dans le judaïsme, ne risquait-elle pas de leur apparaître non comme conseillée par la charité et la prudence, mais comme exigée par la religion ? Dès lors la liberté des autres chrétiens, même de ceux qui venaient de la gentilité, ne risquait-elle pas de les déconcerter ? Dans l'entourage de Jacques, plusieurs succombèrent à cette tentation (*Act.*, XV, 5, 24 ; *Gal.*, II, 12). Jacques lui-même les désavoua (XV, 24) et reconnut la liberté des Gentils (*Gal.*, II, 9 ; *Act.*, XV, 13 et suiv. ; XXI, 25) ; quant aux chrétiens venus du judaïsme, Jacques ne conçoit guère d'autre conduite possible que celle que lui-même et les siens suivent à Jérusalem (XXI, 21) ; cette vénération docile qu'il garde à la Loi, il semble ne pas pouvoir supposer que d'autres la lui refusent. Est-ce donc qu'il voit dans cette pratique de la Loi la source du salut ? Non sans doute (2). Y reconnaît-il du moins la condition

(1) Paul lui-même l'adopte, non seulement dans la pratique du naziréat, — on peut ne voir en cela qu'une condescendance au désir de Jacques, — mais dans sa défense devant le sanhédrin, où il se présente comme pharisien, fils de pharisiens (XXIII, 6).

(2) Cf. LAGRANGE, *Galates*, p. LIV et suiv. : « Le groupe de Jacques, et Jacques à sa tête, a reconnu une fois pour toutes que les Gentils peuvent être sauvés sans observer la loi de Moïse. Il devait donc, avec la logique la plus élémentaire, croire que le salut, même pour les Juifs, ne dépendait pas de la Loi comme principe. Pierre l'a dit très expressément ; Jacques, s'il a été conséquent, a dû le penser, et, s'il ne l'avait pas pensé, Paul n'eût pas entretenu avec lui des relations

du salut ou de la perfection ? De bons juges l'ont pensé (1) ; il nous semble toutefois qu'il est difficile de demander à nos documents une réponse théologique aussi précise ; sur la conduite qu'il faut adopter, les préférences de Jacques sont faciles à reconnaître ; mais cette conduite, tout la lui suggère, non seulement son milieu juif qu'il veut gagner au Christ, mais tout autant la pratique assidue et fervente de ces rites qui en a gravé l'empreinte dans son âme ; Pierre, que Dieu destinait à un plus large apostolat, a ressenti l'intolérable fardeau du judaïsme (XV, 10) ; Jacques, que Dieu réservait exclusivement à l'apostolat de Jérusalem, ne semble pas en avoir senti le poids. Qu'un Juif converti, et surtout qu'un apôtre porte ce joug jusqu'à la mort et plie à la même docilité ses frères nés dans le judaïsme, c'est là, semble-t-il, pour Jacques une attitude toute naturelle et qu'on n'a pas à discuter.

L'ÉPÎTRE DE SAINT JACQUES L'épître de saint Jacques ne touche pas la question des observances légales ; ce silence est d'autant plus remarquable que, selon toute probabilité, l'épître date des dernières années de la vie de l'apôtre (2). Si, postérieurement à l'assemblée de Jérusalem et à tant de controverses qui ont troublé la Syrie, la Galatie et l'Achaïe, l'évêque de Jérusalem laisse de côté une question si vivement discutée, c'est qu'il n'est pas un chef de parti cherchant à imposer son sentiment, mais un apôtre du Christ soucieux de maintenir partout la concorde (3).

Il discute, sans doute, la question de la foi et des œuvres (II, 14-26) ; mais cette discussion même laisse entièrement de côté la controverse des observances légales ; les œuvres dont parle saint Jacques ne sont pas les œuvres de la Loi, où certains judaïsants cherchaient le principe de la justification ; ce sont les œuvres de religion et surtout de bienfaisance, nées de la foi, dont elles attestent et développent la fécondité (4).

de communion ecclésiastique... Jacques a-t-il regardé la Loi comme obligatoire pour les Juifs, non comme principe de salut, mais comme condition essentielle de salut ? nous sommes moins autorisés à l'affirmer. C'était évidemment l'opinion d'un très grand nombre de Juifs convertis. Jacques et ses presbytres n'ont pas combattu cette opinion. Peut-être la ménageaient-ils sans la partager. Cependant, sans prétendre rien affirmer, les témoignages décisifs faisant défaut, il semble bien que Jacques ait regardé la Loi comme salutaire puisqu'il la pratiquait si fidèlement, et ne permit pas qu'on reprochât à Paul de la déclarer abrogée pour les Juifs ».

(1) CHAINE, *Saint Jacques*, p. XXXIV et suiv. : « A-t-il regardé les œuvres légales comme nécessaires aux Juifs à titre de condition de salut ou de perfection ? Le récit des Actes relatif à la dernière visite de Paul à Jérusalem permet de le supposer... Si en cette circonstance le discours (XXI, 20-25) a été tenu par Jacques ou approuvé par lui, comme on peut bien le penser, on est amené à conclure que celui-ci considérait sans doute la Loi comme obligatoire pour les Juifs à titre de perfection ou de condition du salut » (1). Cf. LAGRANGE, passage cité ci-dessus, n. 0.

(2) Elle semble en effet postérieure à l'épître aux Romains, et doit donc être datée des années 57-62.

(3) Cf. CHAINE, *op. cit.*, p. LXXXVIII : « Il vaut mieux apporter au silence de Jacques une autre raison que celle de la date. La prudence... l'explique bien. Puisque les Juifs pouvaient se sanctifier dans le Christ sans être obligés de renoncer à la Loi, Jacques a trouvé superflu de soulever les difficultés de ceux qui s'en croyaient dispensés. Il veut la paix et évite de parti-pris toute question irritante ».

(4) C'est donc en vain qu'on voudrait opposer ici saint Jacques à saint Paul ; ainsi que l'expli-

Quel profit y a-t-il, mes frères, si quelqu'un prétend avoir la foi et n'a pas les œuvres ? Sa foi peut-elle le sauver ? Si un frère ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture quotidienne, et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et rassasiez-vous, et que vous ne leur donniez pas les choses nécessaires à leur corps, quel profit en auront-ils ? Ainsi la foi, si elle n'a pas les œuvres, est morte en elle-même (II, 14-17).

Saint Jacques ne fait ici que reprendre ce qu'il a enseigné plus haut : « Mettez en pratique la parole, et ne vous contentez pas de l'écouter, vous trompant vous-mêmes ; car qui l'écoute sans la mettre en pratique, est semblable à un homme qui se regarde dans un miroir ; il se regarde, et il s'en va, et il oublie aussitôt comment il est... » (I, 22-24 ; cf. IV, 17). Et tout cela nous ramène à la conclusion du discours de Jésus sur la montagne : « Quiconque écoute mes paroles et les met en pratique, est semblable à l'homme sage qui bâtit sa maison sur le roc... » (*Mt.*, VII, 24).

Au reste, ce n'est pas seulement par ce trait que l'épître de saint Jacques rappelle le discours du Seigneur ; nul autre écrit du Nouveau Testament n'en rend plus fidèlement l'écho : dans la condamnation des serments et des paroles vaines (1), dans la défense de maudire et de juger (2), dans l'exemple des prophètes (3), dans les béatitudes, tout particulièrement dans l'éloge de la miséricorde (4) et de la pauvreté. Dans l'évangile de saint Luc, la béatitude de la pauvreté est associée, par contraste, à la malédiction de la richesse (VI, 20-27) ; ainsi Jacques après avoir exalté le privilège des pauvres, que Dieu a choisis comme « héritiers du royaume » (II, 4), prononce contre les riches des anathèmes qui ont le même accent que les malédictions prononcées par le Seigneur :

Et maintenant, riches, pleurez ! poussez des hurlements à la vue des malheurs qui fondent sur vous ! Vos richesses tombent en pourriture ; vos vêtements sont rongés des mites ; votre or et votre argent se rouillent, et cette rouille témoignera contre vous, et dévorera vos chairs comme du feu. Vous avez thésaurisé pour les derniers jours. Voici que le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos terres, ce salaire que vous leur avez enlevé, il crie contre vous. Sur terre, vous avez vécu dans les délices, dans le luxe ; vous avez nourri vos cœurs pour le jour du sacrifice. Vous avez condamné, vous avez tué l'innocent, et il ne vous résiste pas. Pour vous, frères, persévérez dans la patience jusqu'à la parousie du Seigneur (5).

que saint Augustin, « Paul parle des œuvres qui précèdent la foi ; Jacques, des œuvres qui suivent la foi » (*De diversis questionibus*, q. 76 ; P. L., XL, 89). Sans doute ce n'est pas par hasard que Jacques (II, 21) reprend l'exemple d'Abraham pour en tirer un enseignement en apparence opposé à celui de Paul (*Rom.*, IV, 2). On peut admettre avec vraisemblance que Jacques corrige ici l'erreur de certains chrétiens qui avaient mal interprété la pensée de Paul (cf. AUGUSTIN, *ibid.*) ; en semblable matière, de pareilles erreurs n'étaient pas rares, et plus d'une avait dû être réfutée par saint Paul lui-même (*Rom.*, III, 8 ; VI, 1 ; *I Cor.*, V, 10). Sur toute cette question cf. CHAINE, *op. cit.*, p. LXIX-LXXXV.

(1) V, 12 ; cf. *Mt.*, V, 34-37.

(2) III, 9 ; cf. *Mt.*, V, 44 ; *Lc.*, VI, 28. — IV, 11 ; V, 9 ; cf. *Mt.*, VII, 1-2 ; *Lc.*, VI, 37.

(3) V, 10 ; cf. *Mt.*, V, 12 ; *Lc.*, VI, 23.

(4) II, 13 ; cf. *Mt.*, V, 7 ; *Lc.*, VI, 37. Cf. CHAINE, *op. cit.*, p. LXVI-LXVII.

(5) V, 1-7. Cf. *La Vie et l'Enseignement de Jésus-Christ*, t. I, p. 180.

LE MARTYRE DE SAINT JACQUES « Vous avez tué l'innocent, et il ne vous résiste pas ». Le martyre de saint Jacques, suivant de si près son épître, donne à ces mots une grandeur tragique. L'église de Jérusalem était vraiment le « petit troupeau » des pauvres, que les chrétiens du monde entier devaient assister ; nombreuse, fervente, ponctuelle dans l'observation de la Loi, elle s'imposait à la vénération des meilleurs d'entre les Juifs. Mais les riches, les grands prêtres sadducéens et leur parti s'opposaient à elle, comme au premier jour, de toute la violence de leur jalousie et de leur rancune. Comme ils avaient tué Jésus, comme ils avaient tué Étienne et Jacques le fils de Zébédée, comme ils avaient voulu tuer Paul, ils s'acharnaient maintenant contre Jacques le frère du Seigneur.

En 61 ou 62, le grand prêtre Hanan le jeune, « profitant de ce que Festus était mort et Albinus, son successeur, non encore arrivé, réunit le sanhédrin et y fit comparaître le frère de Jésus appelé Jacques, et quelques autres, comme coupables d'avoir violé la Loi ; il les fit lapider » (1).

Cette exécution, ajoute Josèphe, irrita les esprits modérés, qui la dénoncèrent à Albinus ; Hanan fut déposé de sa charge et remplacé par Jésus, fils de Damœas. Bientôt un châtiment plus terrible allait fondre sur « la ville qui tue les prophètes ».

LA RUINE DE JÉRUSALEM En 64, Gessius Florus devient procureur de Judée ; en 66, son administration tyrannique fait éclater la révolte qui couvait depuis longtemps. Après d'affreuses dissensions civiles qui aggravent encore les calamités de l'invasion romaine, la ville de Jérusalem est investie au printemps de 70 ; elle est prise et détruite en septembre (2). Josèphe rapporte que, quand Titus entra dans la ville, il s'écria : « C'est bien avec Dieu que nous avons combattu ; c'est Dieu qui chassa les Juifs de ces forteresses, car que peuvent contre ces tours les mains des hommes ou les machines ? » (*B. J.*, VI, 9, 1, 411). Cette évidence, tout chrétien la sent plus vivement encore quand, après avoir lu dans le récit de Josèphe le détail de cette épouvantable catastrophe, il se rappelle la mort de Jésus et ses prophéties.

Avant le siège, les chrétiens avaient quitté la ville : « Par une prophétie

(1) *A. J.*, XX, 9, 1, 199 ; *H. E.*, II, 23, 21. Ce texte de Josèphe, qui en cette année se trouvait à Jérusalem, est le témoignage d'un témoin oculaire (cf. MEYER, *Ursprung*, t. III, p. 74). Ce martyre a été raconté d'une façon toute différente par Hégésippe, cité par Eusèbe, *H. E.*, II, 23, 4-18 ; ce texte très détaillé a depuis longtemps provoqué la défiance des historiens (on peut lire dans les *Mémoires* de TILLEMONT, en appendice, une longue dissertation d'Arnaud, « Difficultés sur ce que conte Hégésippe de saint Jacques évêque de Jérusalem ») ; la vie de Jacques, comme sa mort, apparaît là transformée par des légendes ébionites ; ce texte ne nous apprend rien sur le personnage historique de Jacques ; mais il nous montre comment sa mémoire a été vénérée, et exploitée, par les judéo-chrétiens. Les apocryphes clémentins présentent la même transformation tendancieuse. Cf. CHAINE, *op. cit.*, p. XXXVII-XL.

(2) La ville haute, dernier refuge des assiégés, est prise d'assaut « le huitième jour du mois de Gorpée » (26 septembre 70). *B. J.*, VI, 8, 5, 407.

qui avait été révélée aux notables de l'église de Jérusalem, les fidèles furent avertis de quitter la ville avant la guerre, et d'aller habiter une ville de Pérée qu'on nomme Pella; ils s'y retirèrent en effet; ainsi la métropole des Juifs et tout le pays de la Judée furent entièrement abandonnés par les saints » (1).

Cet exode eut des conséquences décisives pour l'église de Jérusalem: le dernier lien était brisé qui attachait ses fidèles au judaïsme et au temple; jusqu'au bout ils en avaient aimé la construction magnifique, les cérémonies, les souvenirs; maintenant il n'en reste plus pierre sur pierre; Dieu les sèvre. Et cet exode leur a aliéné définitivement l'opinion juive: ils ont abandonné Jérusalem à l'heure de la grande tribulation; c'est donc que leur foi n'est plus celle de leur nation, et qu'ils attendent d'ailleurs leur salut. A partir de l'an 70, la littérature rabbinique devient plus violemment hostile au christianisme (2); plus tard, quand éclatera la révolte de Barkokeba et que les Juifs seront, pendant deux ou trois ans (132-135), les maîtres en Judée, les chrétiens seront tourmentés par les adhérents du faux messie (3); et dans l'Empire entier, les synagogues deviennent des foyers de persécution.

SAINT SIMÉON
ET L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM

Cependant l'église de Jérusalem, exilée à Pella, s'organise: on choisit, pour succéder à saint Jacques, Siméon, fils de Clopas, oncle du Christ; « tous le préférèrent parce qu'il était cousin du Seigneur » (4). Cette nouvelle élection accentue ce que faisait déjà pressentir le choix du premier évêque de Jérusalem, le frère du Seigneur: on donne dans cette église une grande importance aux liens du sang; les parents du Christ y jouent un rôle qu'ils ne tiennent pas ailleurs (5).

Saint Siméon fut un digne successeur de saint Jacques et mourut martyr vers l'an 107. De ce long épiscopat nous savons très peu de chose; nous voyons toutefois que l'église revint de Pella en Judée; la ville de Jérusalem n'était plus guère alors qu'une garnison romaine, et la grande révolte qui allait éclater en 130 devait provoquer une destruction plus complète encore que celle de 70.

Ce qu'Eusèbe, guidé par Hégésippe, rapporte de ces années obscures,

(1) *H. E.*, III, 5, 3. HARNACK, *Texte und Untersuchungen*, t. I, p. 124, conjecture que ce récit d'Eusèbe dépend d'Ariston de Pella.

(2) Cf. KLAUSNER, *Jésus de Nazareth*, p. 54 et suiv.

(3) JUSTIN, *Apol.*, I, 31.

(4) Hégésippe cité par Eusèbe, *H. E.*, IV, 22, 4. Eusèbe mentionne encore cette élection (*H. E.*, III, 11) en la datant « après le martyre de Jacques et la destruction de Jérusalem »; il ajoute: « on raconte que ceux des apôtres et des disciples du Seigneur qui étaient encore en ce monde vinrent de partout et se réunirent en un même lieu avec les parents du Seigneur selon la chair ».

(5) Dans le texte cité ci-dessus (*H. E.*, III, 11) on remarquera la part qui est faite dans l'élection, à côté des apôtres et des disciples, aux parents du Seigneur; sans doute ce récit est légendaire; mais cette légende est née dans l'église de Jérusalem, et elle en fait connaître les préférences.

intéresse surtout l'histoire des parents du Seigneur : Vespasien fit rechercher tous les descendants de David, ce qui donna lieu à une grande persécution (III, 12) ; Domitien reprit les mêmes poursuites ; les petits-fils de Jude, frère du Seigneur, furent dénoncés et traduits devant l'empereur ; modestes cultivateurs, ils montrèrent leurs mains calleuses ; Domitien les interrogea sur le règne du Christ et sa parousie ; puis il les renvoya avec dédain ; « une fois délivrés, ils dirigèrent les églises, à la fois comme martyrs et comme parents du Seigneur, et, la paix ayant été rendue à l'Église, ils vécurent jusqu'à Trajan » (1).

Hégésippe rapporte encore que, sous le règne de Trajan et le gouvernement du consulaire Atticus, Siméon, âgé de cent vingt ans, fut dénoncé par des hérétiques et, après de longs jours de tortures, mourut en croix ; la constance de ce vieillard à supporter tant de tourments frappa d'une grande admiration les assistants et le consulaire lui-même (2).

Après les deux longs épiscopats de Jacques et de Siméon, les évêques de Jérusalem se succèdent très rapidement : de la mort de Siméon (107) à la révolte qui éclata la douzième année d'Hadrien (128-129), on compte treize évêques. Eusèbe d'ailleurs n'en connaît guère que les noms ; tout ce qu'il y peut ajouter — mais ce renseignement est intéressant — c'est qu'« ils appartenaient tous à la circoncision » (3) ; et lui-même explique ce fait : « L'église de Jérusalem était alors composée tout entière d'Hébreux fidèles ; il en fut ainsi depuis les apôtres, jusqu'au siège que subirent les Juifs révoltés de nouveau contre Rome, et où ils furent détruits en de terribles combats » (4).

Après cette catastrophe suprême, l'antique Jérusalem disparaît ; la nouvelle ville qui, tardivement et lentement, s'élèvera sur ses ruines, sera une ville hellénique ; ses évêques joueront un rôle de premier plan dans l'histoire de l'Église, dès le temps de Clément et d'Origène, et plus encore lors de la lutte anti-arienne ; ce seront des Hellènes, fort étrangers au judaïsme des évêques d'avant Hadrien.

Ainsi disparaît, vers 130, la seule église que nous connaissions composée intégralement d'Hébreux fidèles à la Loi. Une trentaine d'années plus tard, saint Justin (5) distingue parmi les judéo-chrétiens deux groupes qu'il juge diversement : les uns observent la Loi, mais sans prétendre l'imposer aux autres ; il ne leur refuse pas sa communion, bien que plusieurs chrétiens soient plus sévères ; d'autres au contraire, que tous repoussent, veulent contraindre les Gentils à l'observation de la Loi. Cette indulgence de Justin pour les judéo-chrétiens tolérants est le dernier vestige

(1) *H. E.*, III, 20, 1-6. Cf. III, 32, 6.

(2) *H. E.*, III, 32, 3 et 6.

(3) *H. E.*, IV, 5, 4 ; cf. *ibid.*, 2.

(4) *H. E.*, IV, 5, 2.

(5) SAINT JUSTIN, *Dial.*, XLVII.

d'un état d'esprit qui s'efface ; les chrétiens restent respectueux de la Loi, mais la considèrent unanimement comme une institution périmée (1).

§ 2. — Saint Jean et les églises d'Asie.

SAINT JEAN A JÉRUSALEM La vie de l'apôtre saint Jean, après l'Ascension du Seigneur et la Pentecôte, apparaît d'abord en pleine lumière dans l'histoire primitive de l'église de Jérusalem. Le fils de Zébédée, avant l'appel de Jésus, avait été à Bethesda compagnon de pêche de Pierre (*Lc.*, V, 10) ; ces liens n'ont pas été rompus, mais consacrés par le Seigneur (2), et l'on trouve Jean étroitement associé à Pierre dans les premières prédications de Jérusalem (*Act.*, III, 1 et suiv.), dans l'emprisonnement et la comparution devant le sanhédrin (IV, 1 et suiv.), dans l'évangélisation de Samarie (VIII, 14 et suiv.). Lors de l'assemblée de Jérusalem, Jean est nommé par saint Paul avec Pierre et Jacques, comme une des « colonnes » de l'Église (*Gal.*, II, 9). Mais c'est la dernière fois que nous le trouvons à Jérusalem : quand Paul y revient en 57, il y rencontre Jacques et les presbytres, mais ni Pierre ni Jean ni aucun autre apôtre ne s'y trouvent. Dès cette époque, Jean poursuivait hors de Jérusalem sa mission apostolique ; cette mission nous échappe d'ailleurs, de même que celle des autres apôtres, attestée cependant par saint Paul (*I Cor.*, IX, 5) (3).

SAINT JEAN EN ASIE Après de longues années d'obscurité, Jean apparaît de nouveau, non plus à Jérusalem, mais en Asie. A quelle date y est-il venu ? il est impossible de le dire. Les dernières mentions d'Éphèse et de l'Asie que nous puissions trouver chez saint Paul, dans les deux lettres à Timothée, ne donnent aucun indice

(1) Cf. *supra*, p. 171.

(2) Déjà dans l'Évangile on trouve les deux apôtres ainsi associés : *Luc*, XXII, 8 ; *Jn.*, XVIII, 15 ; XX, 3 ; XXI, 20.

(3) Certains historiens ont supposé que saint Jean était mort martyr. Ils s'autorisent surtout de la réponse de Jésus aux fils de Zébédée : « Vous boirez mon calice » (*Mc.*, X, 39) ; ils en concluent que les deux frères ont été martyrisés ensemble ; ainsi : E. SCHWARTZ, *Ueber den Tod der Soehne Zebedæi*, Göttingen, 1904, et plusieurs articles dans la *Zeitschr. für N.T. Wissenschaft*, t. XI, 1910, p. 89-102 ; t. XV, 1914, p. 210-221 ; W. HEITMUELLER, *ibid.*, t. XV, p. 189-190. Cette hypothèse est insoutenable : Jacques le majeur est mort en 42 ou, au plus tard, en 44, martyrisé par Hérode Agrippa (*Act.*, XII, 2) ; or, plusieurs années après, Jean prend part à l'assemblée de Jérusalem (*Gal.*, II, 9). D'autres historiens séparent les deux martyres, tout en maintenant que Jean a été tué par les Juifs à une date inconnue ; ainsi : LIETZMANN, *Geschichte*, t. I, p. 247 ; cette hypothèse respecte le témoignage de Paul, mais enlève à l'argument de Schwartz sa principale force : si l'on sépare le destin des deux fils de Zébédée, il n'y a plus de raison d'affirmer que, pour les deux, le « calice » signifie nécessairement la mort violente. Il faut relever aussi, au dernier chapitre du quatrième évangile, les paroles de Jésus à Pierre et le commentaire qu'elles provoquent (*Jn.*, XXI, 21-23) ; le sens obvie du texte est que le « disciple que Jésus aimait » a survécu longtemps à Pierre, et que cette survie prolongée qui surprenait les chrétiens est expliquée par une volonté particulière du Seigneur. Cf. sur toute cette question, L. de GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. I, p. 146-154 ; on y trouvera aussi la réfutation des arguments très fragiles tirés d'un texte de Papias et de la mention de quelques martyrologes anciens.

de la présence ni même du passage de saint Jean dans ces églises ; même silence dans la première lettre de saint Pierre, adressée vers cette date « aux fidèles de la dispersion du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie ». Par contre, l'Apocalypse, l'Évangile, les épîtres johanniques attestent que l'homme qui a écrit ces livres est en Asie et y jouit d'une grande autorité. En ce prophète, en cet évangéliste nous reconnaissons l'apôtre Jean, et le témoignage des livres eux-mêmes est éclairé et soutenu par une tradition très ancienne et bien garantie (1).

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE

De cette littérature johannique, nous avons à recueillir ici uniquement ce qu'elle nous fait connaître de l'histoire de l'Église, et en particulier de l'Église d'Asie, vers la fin du premier siècle. Ce qu'on remarque tout d'abord, c'est la lutte engagée contre l'Église par les puissances de ce monde, et en particulier par l'Empire romain. Ce trait n'apparaissait pas encore dans la littérature paulinienne ; par contre, il s'accusait déjà dans la première lettre de saint Pierre : les païens ont vis-à-vis des chrétiens une attitude de défiance et même d'hostilité : calomnies (II, 12), mauvais traitements (III, 14), outrages pour le nom (IV, 14), les chrétiens doivent s'attendre à tout et tout supporter comme le Christ a souffert (III, 18 et suiv.) ; ils doivent être prêts à rendre raison de leur espérance (III, 16). En tout cela on voit plutôt des mauvais traitements individuels qu'une persécution administrative ; dès lors cependant les chrétiens sont exposés à souffrir pour le nom (IV, 16) ; et parmi tous ces dangers, en face d'un pouvoir hostile, Pierre leur recommande la soumission à toute autorité légitime, y compris celle du roi (II, 13 et suiv.) qui était alors Néron.

L'Apocalypse révèle une situation plus grave encore ; l'Église doit supporter non plus seulement l'hostilité du monde païen, mais une persécution sanglante : c'est partout la lutte du Christ et de l'Antéchrist, des saints et de la bête (2).

Jean lui-même porte sa part des tribulations : il est relégué à Patmos à cause de la parole de Dieu et du témoignage de Jésus (I, 9) ; Antipas, à Pergame, a été tué pour la foi (II, 13) ; d'autres ont subi le même supplice, et le prophète les voit, impatients du triomphe de Dieu :

Je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été immolés à cause de la parole de Dieu et à cause du témoignage qu'ils avaient rendu ; et je les entendis s'écrier à haute voix : Qu'attends-tu, Maître saint et véritable, pour juger et venger notre sang ?... (VI, 9-10).

(1) Nous ne pouvons reprendre ici une démonstration qui a été faite souvent ; on pourra se reporter pour l'Apocalypse au P. ALLO, *Apocalypse*, chap. 13 de l'introduction, p. CLXXXVIII-CCXXXII ; pour l'évangile, au P. LAGRANGE, *Saint Jean*, chap. I, p. XII-LXVI ; pour l'ensemble de la question, au P. de GRANDMAISON, *Jésus-Christ*, t. I, p. 125-188.

(2) Nous ne pouvons ici entrer dans une interprétation de détail qui appartient à l'exégèse de l'Apocalypse (cf. ALLO, surtout p. 200-210 ; CHARLES, surtout p. XCIII-CXVII) ; il nous suffit de dégager du livre ce qui nous fait connaître le christianisme en Asie.

Dans une autre vision, il contemple l'immense foule des élus ; parmi eux, il en remarque qui sont vêtus de robes blanches ; qui sont-ils ?

Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation, et qui ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau. Aussi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent nuit et jour dans son temple ; et celui qui est assis sur le trône fera reposer sur eux sa présence... ; et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux (VII, 14-17 ; cf. XII, 11 ; XX, 4).

Cette « grande tribulation », c'est la persécution, déchainée par Néron avec une férocité barbare, et reprise par Domitien avec une haine tenace (1). Rome est la Bête qui porte écrit sur son front : « la grande Babylone, la Mère des prostituées et des abominations de la terre » ; c'est « la femme ivre du sang des saints et des martyrs de Jésus » (XVII, 5-6). Ces malédictions se comprennent mieux si l'on se rappelle que Rome est alors la divinité que l'on prétend imposer à tous les sujets de l'Empire : depuis Domitien surtout, et tout particulièrement dans la province d'Asie (2), le culte impérial de Rome et d'Auguste est accepté d'enthousiasme par toute la population païenne de l'Empire ; c'est à la fois une adoration religieuse et une marque de loyalisme, et quiconque s'y refuse est suspect ; « on ne peut ni acheter ni vendre, si on ne porte la marque de la bête » (XIII, 17). Cette suspicion était particulièrement redoutable sous Domitien, si jaloux des honneurs divins (3). Aujourd'hui encore, quand on parcourt les ruines de Pergame et qu'au sommet de l'immense Acropole, on contemple ce qui reste de l'autel de Rome et d'Auguste, on a l'impression de ce « trône de Satan » qui pesait sur l'Asie et sur le monde.

Ainsi éclate l'antagonisme des deux Empires qui vont se disputer le monde (4) et des deux chefs qui les entraînent : en face de l'Agneau, la Bête ; et déjà le prophète entend les cantiques célestes qui chantent le triomphe de l'Agneau (5) et la mort de la Bête (6).

(1) L'Apocalypse a été très probablement écrite vers la fin du règne de Domitien ; cf. ALLO, *op. cit.*, p. CCIII-CCX ; CHARLES, *op. cit.*, p. XCI-XCVII. En même temps qu'elle nous fait connaître la situation de l'Église sous Domitien, elle nous montre les blessures encore saignantes de la persécution de Néron.

(2) Cf. CHAPOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie*, Paris, 1904, p. 419-453. Dès 725-729, Pergame avait obtenu l'autorisation d'élever un temple à Rome et Auguste. Tacite (*Annal.*, IV, 55-56) a rapporté tout au long l'ambassade des villes d'Asie se disputant l'honneur d'élever un temple à Tibère, en 780/26 ; ce sont Tralles, Hypæpa, Laodicée, Magnésie, Ilium, Halicarnasse, Pergame, Éphèse, Milet, Sardes, Smyrne ; cette dernière ville fut choisie (p. 440) ; on peut lire (p. 450) la liste des villes néocores : Cysique (2 fois), Éphèse (4 fois), Hiérapolis, Laodicée, Magnésie, Milet (2 fois), Pergame (3 fois), Philadelphie, Sardes (3 fois), Smyrne (3 fois), Synnade (2 fois), Tralles ; cette liste est établie d'après les inscriptions et est sans doute incomplète ; elle suffit à montrer l'extension de ce culte qui saisissait la province entière.

(3) Cf. GSELL, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, Paris, 1893, p. 312 : « Hors de Rome, il y avait un dieu que l'on adorait partout : c'était l'empereur régnant. Il devait être adoré surtout sous Domitien qui, à Rome même, voulut qu'on crût à sa divinité. Or, ceux qui s'étaient convertis au judaïsme ou au christianisme ne reconnaissaient pas plus ce dieu que les autres. C'était, aux yeux de Domitien, le plus grand des crimes ».

(4) Sur cette lutte cf. ALLO, *op. cit.*, p. 200-210 ; WESTCOTT, *The Two Empires*, dans son édition des Épîtres johanniques, p. 250-282.

(5) V, 9-13. On peut voir dans ces cantiques des échos des hymnes liturgiques de l'Église. Cf. *Histoire du dogme de la Trinité*, I, p. 349.

(6) XIV, 8. Cf. XVII, 8.

LETTRE AUX SEPT ÉGLISES

Cette lutte de l'Église contre l'Empire nous révèle son attachement à son Maître, la fermeté de son espérance et aussi son impatience ; mais les écrits johanniques et en particulier l'Apocalypse nous permettent d'en pénétrer la vie intime, d'atteindre ce foyer de foi et de vie d'où rayonne la vertu des martyrs. La lettre aux sept églises est, à ce point de vue, un document très précieux (1).

A la considérer d'ensemble, on remarque d'abord que rien n'y rappelle directement le souvenir de saint Paul ; dix ou quinze ans plus tard, saint Ignace, écrivant aux Éphésiens, leur dira qu'ils ont été formés à la vie chrétienne par saint Paul ; saint Jean n'en dit rien ; il n'y a pas à s'en étonner ; il est prophète, il est apôtre ; il parle en son propre nom, dans la plénitude de son autorité, sans se référer à personne, sinon au Seigneur Jésus et à l'Esprit (2).

Les sept lettres nous font connaître des églises nombreuses, vivantes, mais attaquées ; quelques-unes d'entre elles sont déchues de leur première ferveur : il y a à Éphèse de la vigilance et de la persévérance, mais non plus comme aux premiers jours (II, 2 et suiv.) ; Smyrne est, avec Philadelphie, la seule qui ne reçoive pas de reproche ; mais elle est pauvre et persécutée ; Pergame résiste vaillamment à Satan qui y a son trône ; Antipas a été un témoin fidèle et a souffert la mort ; mais il y a des nicolaïtes, et on les tolère. Thyatire est fidèle et grandit, mais elle aussi tolère les nicolaïtes et leur prophétesse Jézabel. Sardes est engourdie et morte, bien qu'elle paraisse vivante. Philadelphie est faible encore, mais fidèle ; elle semble devoir se développer : la porte est ouverte, et Dieu lui donnera quelques-uns de ceux qui sont de la synagogue de Satan, de ceux qui se disent Juifs et ne le sont pas. Laodicée est riche, mais tiède.

Ces brèves descriptions nous font entrevoir les dangers qui menaçaient ces églises d'Asie : plus encore qu'au paganisme persécuteur, elles sont en proie au paganisme dissolvant dont la corruption morale et la gnose perverse s'insinuent partout. Le péril pour elles c'est la doctrine de Balaam, « qui enseignait à manger des idolothytes et à forniquer », c'est « la doctrine des Nicolaïtes » (3).

(1) Les églises destinataires de ces lettres ne sont pas les seules qui existent alors en Asie, ni même les seules auxquelles s'intéresse saint Jean ; leur nombre a été choisi en raison de sa valeur symbolique, et le choix des sept semble avoir été déterminé, en partie au moins, par des considérations géographiques : ces églises sont sept centres d'où le message se répandra sur les chrétientés d'alentour. Cf. W. R. RAMSAY, *Letters to the Seven Churches* (London, 1904) ; SWETE, *op. cit.*, p. LXXII ; ALLO, *op. cit.*, p. XVI.

(2) RENAN (*Saint Paul*, p. 303 et suiv., 367 et suiv. ; *L'Antéchrist*, p. 363 et suiv.) a voulu voir dans ces lettres « un cri de haine contre Paul et ses amis » : ce sont les nicolaïtes, la synagogue de Satan ; Jézabel est la « désignation symbolique de Paul ». Cette exégèse est insoutenable et universellement abandonnée. Cf. SWETE, *op. cit.*, p. LXII.

(3) II, 14-15. Ces « Nicolaïtes », dont il est question dans la lettre à Pergame et dans la lettre à Thyatire, ne nous sont pas autrement connus. Il est difficile de tirer de ces deux brèves mentions une connaissance précise de cette secte. Allo leur a consacré un excursus (*op. cit.*, p. 46-48) ; il

L'ÉGLISE CHRÉTIENNE L'Église chrétienne, à laquelle s'adresse l'apôtre, doit se défendre de la contagion

de ces sectes ; elle-même toutefois n'a rien d'une secte ; elle compte des élus dans les douze tribus d'Israël ; mais ces Israélites ne s'isolent pas ; ils sont confondus dans une foule immense, innombrable, de toute nation, tribu, peuple et langue (VII, 4-9). Le culte qu'ils rendent à Dieu, c'est vraiment le culte que Dieu veut, non point confiné à Jérusalem ni sur le Garizim, c'est le culte en esprit et en vérité (*Jn.*, IV, 21-23). Ce culte s'adresse à Dieu et à l'Agneau (V, 8, 12-14), offrant à l'un et à l'autre, d'un même élan, une même adoration. Ici-bas, les saints sont les « serviteurs de Jésus » (I, 1 ; II, 20, etc.) comme les serviteurs de Dieu (VII, 3 ; X, 7, etc.) ; ceux qui « auront part à la première résurrection » (1) seront « prêtres de Dieu et du Christ » (XX, 6). Ce culte divin rendu [au Christ se justifie par la foi en sa divinité : il est « le principe de la création » (2) ; il est, comme Dieu, le principe et la fin, le premier et le dernier, l'alpha et l'oméga (3) ; comme Dieu, il est « le Vivant » (4) ; comme Dieu, il est le Saint et le Véritable (5) ; comme Dieu, il scrute les reins et les cœurs, il fait mourir et il arrache à l'enfer (6).

Et ce qui fait mieux ressortir la portée de cette foi et de ce culte, c'est leur intransigeance : à deux reprises (XIX, 10 ; XXII, 9), Jean veut se prosterner aux pieds de l'ange révélateur, mais il en est aussitôt empêché : « Garde-t'en bien ; je suis ton compagnon de service et celui de tes frères les prophètes. Adore Dieu ». En lisant l'épître aux Colossiens et l'épître aux Hébreux, nous avons reconnu la condamnation du culte divin que certains gnostiques, sous couleur d'humilité, rendaient aux anges, méconnaissant la transcendance du Fils de Dieu et le culte jaloux qu'ils lui doivent ; on retrouve ici la même intransigeance de la foi chrétienne : « Nous n'avons qu'un Dieu et qu'un Seigneur ».

L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN

Cette foi au Fils de Dieu, que l'Apocalypse nous révèle, nous fait déjà pressentir le quatrième évangile. A la fin du livre, Jean écrira : « tous

voit en eux les adeptes d'un « mysticisme syncrétiste », qui se croyaient autorisés à forniquer, à manger des idolothes dans des temples païens, et qui se lançaient dans des spéculations que Jean appelle « les profondeurs de Satan ».

(1) Ce qui est dit ici de la « première résurrection » et des mille ans qui la suivent a provoqué, au sein de l'Église chrétienne, des interprétations fort diverses ; nous les exposerons plus tard, en racontant l'histoire du millénarisme ; quant à la pensée de saint Jean lui-même, on doit reconnaître que la parousie du Seigneur est non pas antérieure, mais postérieure au millénium ; que ce règne de mille ans ne s'étend pas à l'humanité entière, et qu'il coexiste à l'empire de l'Antéchrist. De tout cela on conclura avec Allo : « La prophétie du Millénium, qui fait parfaitement corps avec les autres prophéties du livre, est simplement la figure de la domination spirituelle de l'Église militante, unie à l'Église triomphante, depuis la glorification de Jésus jusqu'à la fin du monde ». Cf. ALLO, *op. cit.*, excursus 37 (p. 317-329) ; SWETE, *op. cit.*, p. 264-266.

(2) III, 14. Cf. *Col.*, I, 15-18.

(3) I, 17 ; II, 8 ; XXII, 13. Cf. en parlant de Dieu, I, 8 ; XXI, 6.

(4) I, 18. Cf. IV, 9-10 ; X, 6.

(5) III, 7. Cf. VI, 10.

(6) I, 18 ; II, 23. Sur tout cela, cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, I, p. 466-469.

ces miracles ont été rapportés pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et que, le croyant, vous ayez la vie en son nom » (XX, 31). Quand Jean est à Patmos et qu'il contemple les visions qu'il communique aux églises dans l'Apocalypse, il n'a pas encore écrit l'évangile ; mais depuis bien des années déjà il le prêche (1) ; et déjà l'Asie entière est pénétrée du reflet de cet enseignement qui bientôt va devenir un livre ; n'est-ce pas ce reflet que l'on discerne déjà dans les prières eucharistiques de la *Didachè* (2) ? En étudiant la vie de l'Église primitive à Jérusalem, nous essayons d'y reconnaître l'écho de ces sentences évangéliques quotidiennement répétées : les béatitudes, le bonheur du « petit troupeau » et la confiance qu'il doit au Père céleste. De même ce qui nous fera le mieux comprendre la vie chrétienne à Éphèse et dans les églises touchées par le rayonnement de saint Jean, ce sera de relire son évangile, le discours sur le pain de vie, le Bon Pasteur, le discours après la Cène.

Nous ne saurions entreprendre ici une étude détaillée de ce livre (3) ; il est indispensable d'en marquer les caractères distinctifs ; ils nous feront connaître l'apôtre Jean et les églises qu'il a pénétrées de son esprit.

Clément d'Alexandrie a, dès la fin du second siècle, exprimé avec une grande force le caractère propre de l'évangile de saint Jean : c'est un « évangile spirituel » ; après avoir raconté l'origine des trois synoptiques, il poursuit : « Jean donc, le dernier, voyant que les traits extérieurs (de la vie du Christ) avaient été mis en lumière dans les évangiles, poussé par les disciples et divinement porté par l'Esprit, composa un évangile spirituel » (4). Et Origène, en tête de son commentaire : « Je pense que, comme les quatre évangiles sont les fondements de la foi de l'Église (5), — et sur ces fondements repose le monde entier réconcilié à Dieu dans le Christ, — les prémices des évangiles se trouvent dans celui que tu nous as demandé d'interpréter selon nos forces, l'évangile selon saint Jean... Osons donc dire que, si les évangiles sont les prémices de toutes les Écritures, nous avons dans celui-là les prémices des évangiles, et personne ne peut en saisir le sens, s'il n'a reposé sur la poitrine de Jésus et s'il n'a reçu de Jésus Marie devenue sa mère à lui aussi ».

Ces deux textes vénérables attirent notre attention sur les caractères les plus révélateurs de ce livre ; c'est un livre spirituel, et il doit cette excellence à l'inspiration du Saint-Esprit, mais aussi à l'intimité qui a uni à Jésus et à sa Mère le disciple bien-aimé. On a cherché parfois la source de cette haute théologie dans la tradition chrétienne antérieure à saint

(1) Cf. STANTON, *The Gospels as historical Documents*, t. III, p. 50 et suiv.

(2) *Infra*, chap. X, § 6.

(3) Les commentaires d'ailleurs n'en manquent pas ; il suffira de rappeler ici ceux du P. Lagrange et du P. Durand. Qu'on nous permette de renvoyer aussi, pour l'étude théologique, au chapitre que nous lui avons consacré, *Histoire du Dogme de la Trinité*, I, p. 474-540.

(4) *Hypotyposes*, fragment cité par Eusèbe, *H. E.*, VI, 14, 7.

(5) On retrouve ici la pensée et l'expression même d'Irénée, III, 11, 8.

Jean, et en particulier dans le paulinisme (1) ; et certes il faut reconnaître l'accord profond de ces deux pensées, mais aussi les caractéristiques individuelles qui les distinguent si nettement l'une de l'autre (2) ; et surtout il faut se garder de voir dans ce livre, dont l'unité est si profonde et si vivante, une synthèse artificielle de la tradition évangélique et de la théologie paulinienne ; Jean peut dire comme saint Paul : « L'Évangile que j'ai prêché n'est point selon l'homme ; car ce n'est pas de l'homme que je l'ai reçu ni appris, c'est par révélation de Jésus-Christ ».

Et en parlant ici de « révélation de Jésus-Christ », il faut penser, non pas exclusivement sans doute, mais d'abord à la révélation que le disciple bien-aimé a reçue de son Maître vivant ici-bas avec lui ; cette révélation, dès le premier jour, l'Esprit l'a éclairée ; depuis la mort de Jésus, depuis la Pentecôte, cette illumination est devenue plus pénétrante, plus intime, plus totale, faisant apparaître au plein jour de la conscience maint trait aperçu un instant et perdu de vue, interprétant mainte parole distraitemment entendue et mal comprise, et dans tout cela l'évangéliste reconnaît l'effet de la promesse de Jésus : « L'Esprit-Saint... vous enseignera tout et vous fera ressouvenir de ce que je vous ai dit » (3).

C'est là ce qui donne à cet évangile ce caractère d'intime confiance qui le distingue des autres ; sans doute les synoptiques aussi nous font entendre ce « mystère du royaume de Dieu » confié aux seuls disciples (*Mc.*, IV, 11), ces paroles « dites à l'oreille » (*Mt.*, X, 27) ; mais ces paroles elles-mêmes n'ont point cet accent d'effusion discrète, émue, intime, qui caractérise le discours après la Cène et la grande prière qui le termine. On ne trouve pas non plus chez les synoptiques ces souvenirs personnels si sobrement notés, mais si chargés d'émotion : tels le récit de la première rencontre avec Jésus (4), ou la confiance faite par le Christ de la trahison de Judas (5), ou le suprême testament de Jésus, léguant Marie à Jean : « Il dit à sa mère : Femme, voilà ton fils. Puis il dit au disciple : Voilà ta mère. Et à partir de cette heure le disciple la prit chez lui » (*XIX*, 26-27).

De là vient aussi la grande part donnée dans cet évangile aux entretiens en tête à tête de Jésus avec Nicodème, avec la Samaritaine, avec l'aveugle-né ; on a justement admiré la forme dramatique de ces récits ; mais ce qui surtout en fait le prix, c'est la profondeur de l'intuition religieuse : nulle part n'apparaît mieux, en face de la révélation du Christ,

(1) Nous ne parlons pas du philonisme ; il y a une trentaine d'années on cherchait volontiers dans les livres de Philon la clef du quatrième évangile ; aujourd'hui cette illusion séduit beaucoup moins d'historiens ; c'est un progrès. Cf. *Histoire du dogme de la Trinité*, I, p. 636-644.

(2) Cf. *infra*, p. 253-255.

(3) *XIV*, 26. Cf. *II*, 22 ; *XII*, 16 ; *XVI*, 4.

(4) *I*, 38-39 : « Rabbi, où demeures-tu ? Il leur dit : Venez et voyez. Ils vinrent donc, et ils virent où il demeurait, et ils demeurèrent auprès de lui cette journée ; il était environ la dixième heure ».

(5) *XIII*, 23-26 : « Un de ses disciples, celui que Jésus aimait, reposait sur le sein de Jésus ; Simon Pierre lui fit signe, et lui dit : De qui parle-t-il ? Il se pencha alors sur la poitrine de Jésus, et lui dit : Qui est-ce, Seigneur ? Jésus répondit : Celui à qui je tendrai un morceau de pain trempé... ».

l'hésitation du maître en Israël qui est touché par la vérité, mais qui s'embarrasse dans sa science, ou le désir courageux d'une pécheresse qui se laisse gagner à l'attrait de l'eau vive et qui lui sacrifie tout, ou la loyauté toute simple du miraculé qui reconnaît le signe de Dieu et qui y croît, à tout risque. Et Jésus, qui ne se fie pas aux hommes « parce qu'il sait ce qu'il y a dans l'homme », se fie d'emblée à l'âme généreuse et loyale, d'où qu'elle vienne ; à la Samaritaine : « Je suis le Messie, moi qui te parle » (IV, 26) ; à l'aveugle-né : « Tu crois au Fils de l'homme ? — Qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui ? — Tu l'as vu ; celui qui te parle, c'est lui » (IX, 36-37).

LE FILS DE DIEU

A côté de ces entretiens individuels, il y a aussi dans cet évangile de grands discours théologiques, et ceux-là ne sont pas moins caractéristiques ; on y reconnaît le but de l'évangéliste, vers lequel tout converge : conduire les chrétiens à la foi au Fils de Dieu. Tel est le discours sur le pain de vie ; tels surtout les discours prononcés par Jésus à Jérusalem, à la fête des Tentes ou encore à la fête de la Dédicace (1). L'insistance de l'évangéliste sur ces discours omis par les synoptiques a été remarquée par tous les exégètes ; pour l'expliquer, quelques-uns ont voulu voir dans l'auteur du quatrième évangile un Jérusolymite qui n'a connu Jésus qu'à Jérusalem, à l'occasion des fêtes (2) ; hypothèse que rien ne suggère et que rien n'exige ; au lieu de charger un disciple inconnu, ou saint Marc, de ce glorieux héritage, il est infiniment plus sage de le laisser à saint Jean, au disciple bien-aimé que l'Évangile lui-même fait assez connaître et que la tradition identifie expressément. Et l'on conçoit sans peine que, dans son dessein de révéler en pleine lumière le Fils de Dieu, Jean ait tant insisté sur cette prédication de Jérusalem : aux foules galiléennes, timides, chancelantes, mais de bonne volonté, Jésus ne s'est manifesté qu'avec une réserve prudente, et c'est d'abord le Père céleste qu'il a fait connaître, et son royaume, puis, peu à peu, le Roi Messie ; aux Juifs de Jérusalem Jésus ne doit pas les mêmes ménagements, et même ne peut plus s'y arrêter ; après deux ans de ministère public, ayant en face de lui des adversaires ou des disciples rompus aux discussions théologiques et qui vont droit au mystère divin qu'ils pressentent ou qu'ils redoutent, Jésus ne peut s'arrêter à mi-chemin et ne le tente pas ; et puis, si le Christ sent en face de lui l'opposition qui s'exaspère, s'il voit, au terme de cette dernière étape, la croix qui se dresse, il veut porter le conflit sur le terrain qu'il a choisi, il veut être condamné

(1) Cf. *supra*, p. 104.

(2) Cette hypothèse est développée, par exemple, dans le livre de J. Weiss sur les *Origines chrétiennes*, p. 612 ; l'auteur ajoute même : « Il est possible que cet auteur soit Jean-Marc, celui auquel on attribue communément le second évangile ». Il faut remarquer d'ailleurs que ce chapitre a été rédigé, après la mort de J. Weiss, par R. Knorr, mais d'après les notes et les autres travaux de Weiss.

non pas comme séditieux, mais comme Fils de Dieu. Il écarte donc toutes les questions captieuses sur le Messie, sur le Fils de David, sur le tribut dû à César, mais il ramène la discussion sur sa grande affirmation religieuse, sur sa filiation divine. C'est là ce qui, dans les évangiles synoptiques, domine toutes les controverses de la dernière semaine, la seule qui, dans leurs récits, ait pour cadre Jérusalem et le Temple ; et c'est là ce qui apparaît dans la prédication des grandes fêtes de l'automne et de l'hiver, que saint Jean nous a transmise.

Or ces dispositions des foules de Jérusalem, à la fin du ministère de Jésus, ne s'accordent-elles pas, par des analogies profondes, avec les dispositions des foules d'Asie, à la fin de l'âge apostolique ? Les auditeurs, dociles ou défiants, que Jean veut atteindre, ne sont plus ceux qu'il a connus à Jérusalem, aux jours des premières prédications de Pierre : quelques semaines seulement après la mort de Jésus, ils étaient encore émus par sa prédication et ses miracles, bouleversés par la crise terrible de la Passion : à ceux-là il fallait rappeler ce passé tout proche, tant de paroles touchantes et révélatrices, tant de bienfaits, et puis montrer que cette mort avait été prédite par les prophètes, et que Dieu ne l'avait permise que pour glorifier le Christ en le ressuscitant. Maintenant plus de soixante ans ont passé ; la Judée n'est plus qu'un désert ; Jérusalem, un amas de ruines ; mais déjà l'Église grandit, envahissant tout l'Empire romain et dépassant ses frontières ; et Jésus apparaît dans une majesté vraiment divine ; la mort sur la croix est une exaltation glorieuse ; Jésus l'avait prédit : de ce sommet il attire tout à lui (XII, 32 ; cf. III, 14 ; VIII, 28 ; XII, 27). Ceux qui ont été gagnés par lui contemplent non seulement sa passion, mais sa vie entière, dans la splendeur de cette gloire : « Nous avons vu sa gloire, gloire comme un fils unique en reçoit de son Père, plein de grâce et de vérité » (I, 14). Aussi leurs préférences, comme celles de l'évangéliste, les entraînent-elles aux discours théologiques ; ils aiment lui entendre redire : « Avant qu'Abraham devînt, je suis » (VIII, 58) ; « Moi et le Père nous sommes une seule chose » (X, 30) ; « Qui m'a vu, a vu le Père » (XIII, 9) ; « Je suis sorti du Père, et je suis venu dans le monde ; maintenant je quitte le monde, et je vais vers le Père » (XVI, 28).

Tous ces textes n'apportent pas une révélation nouvelle, rien qui dépasse la foi de saint Paul, ni la foi des premiers évangélistes et des premiers apôtres (1) ; et pourtant il est bien vrai que cet évangile spirituel se distingue des autres : chez les synoptiques, la divinité du Fils de Dieu soutient tout le message évangélique et seule le rend intelligible ; mais ce n'est que dans quelques traits de la vie de Jésus ou dans quelques-unes de ses paroles que cette divinité apparaît en pleine lumière. Chez saint

(1) Qu'on nous permette de renvoyer à nos *Origines du dogme de la Trinité* ; le Fils de Dieu dans les évangiles synoptiques (p. 300-321) ; dans l'Église naissante (p. 347-473) ; chez saint Paul (p. 386-421).

Jean, il en va autrement : le grand mystère est, dès le prologue, clairement proposé au lecteur : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu » (1) ; et, à la fin de l'évangile, le cri de saint Thomas fait écho au prologue : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » (XX, 28) ; et dans l'évangile entier, les actions et les paroles de Jésus nous proposent la même révélation.

LE VERBE FAIT CHAIR Et cet évangile spirituel, cette révélation de la gloire du Fils unique n'est pas une Apocalypse ; ce que saint Jean nous décrit ici, ce ne sont pas les visions de Patmos ; c'est la vie du « Verbe fait chair », qui « a habité parmi nous ». « Ce qui était dès le principe, affirme Jean (2), ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons ». Et, à la fin du récit de la Passion : « Un des soldats lui ouvrit le côté avec sa lance, et il en sortit du sang et de l'eau ; et celui qui a vu en a rendu témoignage, et son témoignage est véritable, et celui-là sait qu'il dit vrai, afin que vous croyiez » (XIX, 34-35).

Cette réalité des paroles et des actions de Jésus rapportées par Jean est le fondement indispensable de l'évangile : s'il a été écrit, c'est « pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et que, le croyant, vous ayez la vie en son nom » (XX, 31). Si les miracles de Jésus ne sont que des symboles, si ses discours ne sont que des méditations de Jean, la foi des disciples est vaine et la prédication de l'apôtre n'est qu'un faux témoignage (3).

Cette considération, déjà très pressante, devient encore plus évidente et plus impérieuse si l'on se souvient des controverses que doit poursuivre l'auteur du quatrième évangile : les adversaires les plus dangereux qu'il dénonce sont des gnostiques docètes qui niaient la réalité de l'incarnation : d'après ces hérétiques, Jésus n'est pas le Christ, le Fils de Dieu n'est pas venu en chair ; c'est nier le dogme essentiel du christianisme : « Voici comment vous pouvez reconnaître l'esprit de Dieu : tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair, est de Dieu ; et tout esprit qui ne confesse pas Jésus n'est pas de Dieu » (I Jn., IV, 2-3). A ces négations l'apôtre répond par l'affirmation catégorique des dogmes contestés : Jésus est le Messie ; le Fils de Dieu s'est vraiment incarné. Cette controverse est soutenue expressément dans l'épître ; l'évangile, écrit vers la

(1) Sur le « Verbe », cf. *Origines du dogme de la Trinité*, p. 490-503.

(2) I Jn., I, 1 et suiv. L'identité d'auteur entre cette épître et l'évangile est manifeste et est communément reconnue. Cf. Westcott, *The Epistles of St. John*, London, 1909, p. XXX et XLIII et suiv. ; Stanton, *op. cit.*, t. III, p. 83-103.

(3) C'est ce que saint Paul disait aux Corinthiens, avec une force irrésistible : « Si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine, et votre foi est vaine ; et nous sommes convaincus d'être de faux témoins de Dieu, parce que nous avons attesté de Dieu qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité » (I Cor., XV, 14-15).

même date, dans le même milieu, par le même apôtre, est inspiré des mêmes préoccupations ; sans doute, ce n'est pas un livre de controverse ; mais c'est un témoignage et un enseignement ; et, comme tel, il tend à fonder la foi et à l'éclairer ; c'est pour cela que, dès le seuil du livre, la réalité de l'incarnation est si fortement affirmée : « Le Verbe s'est fait chair ». Si, en lisant cet évangile, on se souvient de la lutte doctrinale soutenue par l'apôtre, on y reconnaît l'affirmation solennelle du témoin qui maintient, contre les négations hérétiques, la réalité de cette humanité qu'il a vue, entendue, touchée. Mais dès lors comment pourrait-on donner de ce livre une interprétation symbolique sans ruiner cette foi que tout ici tend à fonder ? (1)

Cette réalité historique des actions et des discours de Jésus, tels que saint Jean les rapporte, est d'une importance souveraine. Si on la méconnaît, on n'a plus dans cet évangile qu'une belle spéculation théologique ou, si l'on préfère, une haute contemplation mystique ; on pourra l'admirer encore et, si l'on veut, se laisser soulever par elle ; mais c'est saint Jean qui saisira l'âme, ce ne sera pas Jésus. Le bienfait de l'évangile, c'est qu'il présente au chrétien Jésus lui-même ; aux derniers jours de ce siècle apostolique, éclairé tout entier par la lumière du Verbe incarné, son disciple bien-aimé le fait connaître dans la réalité de sa chair et dans la splendeur de sa gloire. C'est vers lui que les épîtres de saint Paul entraînaient l'âme fidèle, et jamais le chrétien ne se lassera de relire ces appels émouvants ; mais dans l'évangile, ce n'est plus l'apôtre qu'il entend, c'est le Maître ; sa voix n'est pas, comme celle de saint Paul, tremblante d'émotion, mais discrète, profonde, recueillie ; ses discours, surtout les plus intimes, sont prononcés à mi-voix ; la paix en est si intense que le lecteur distrait les entend sans les comprendre et laisse glisser sur son âme leur flot tout uni ; mais ceux dont Dieu ouvre le cœur écoutent avidement ; ces discours sont Esprit et Vie.

L'INFLUENCE DE SAINT JEAN Sur l'église d'Asie, sur l'Église entière,
L'influence de saint Jean a été incalculable. De son vivant, il a, comme saint Paul, rencontré des résistances, ses épîtres en portent la trace, par exemple l'ambition jalouse et méditante de Diotrèphès (*III Jn.*, 9) : ces vulgarités humaines et les dangers plus graves de la gnose et du docétisme ont attristé l'apôtre ; mais tout cela a passé comme des nuées sans laisser de traces, tandis que l'enseigne-

(1) Cette controverse soutenue par saint Jean s'éclaire par la comparaison des lettres de saint Ignace et de saint Polycarpe, écrites une dizaine d'années plus tard et dans le même milieu asiatique : « Quiconque ne confesse pas que Jésus-Christ est venu en chair, est un antéchrist ; et quiconque ne confesse pas le témoignage de la croix, est du diable » (*Pol., Phil.*, VII). « C'est en vérité qu'il est né, qu'il a mangé et bu, c'est en vérité qu'il a été persécuté sous Ponce Pilate, c'est en vérité qu'il a souffert et est mort... et c'est en vérité qu'il est ressuscité d'entre les morts » (*Ignace, Trall.*, IX, X ; cf. *Smyrn.*, II ; *Ephes.*, VII). Cf. *infra*, chap. X, § 2 et 3, et *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, p. 482-485.

gnement de saint Jean s'est gravé au cœur des chrétiens ; on en reconnaîtra les traits chez saint Ignace, chez saint Polycarpe, et surtout chez le disciple de Polycarpe, saint Irénée. Ce ne sera pas seulement la théologie de saint Jean, mais aussi sa tradition liturgique qui marquera son empreinte sur les églises d'Asie. En 154, les deux grands évêques de Rome et de Smyrne, Anicet et Polycarpe, chercheront en vain à unifier leurs coutumes pascales et, n'y réussissant pas, maintiendront du moins l'unité de communion ; trente ans plus tard, le pape Victor imposera l'uniformité : la résistance de Polycrate d'Éphèse révélera l'attachement des Asiates à leur tradition particulière, autorisée à leurs yeux par l'évangile et par le souvenir de « Jean qui a reposé sur la poitrine du Sauveur » (*H. E.*, V, 24, 3, 6). Un autre disciple de Jean, Irénée, fera alors prévaloir sur cette fidélité trop jalouse l'amour de la paix (1).

LA DISPERSION DES APÔTRES En étudiant les écrits du siècle apostolique, nous avons pu suivre, au moins

par les sommets, la carrière apostolique de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean, des deux saints Jacques. Des autres apôtres, ces documents ne nous disent rien. Vers la fin du second siècle et le début du troisième, l'Église verra apparaître de nouveaux Actes d'apôtres, livres apocryphes qui ne sont pas sans intérêt : ils nous font connaître les légendes et les romans qui pouvaient alors charmer, et parfois séduire, le peuple chrétien. L'Église leur a été sévère ; il est prudent d'imiter sa réserve et de ne pas transformer en documents historiques ces œuvres d'imagination (2).

Tout en laissant de côté ces légendes ou ces romans, nous pouvons retenir quelques données traditionnelles. Une tradition très ancienne date la dispersion des apôtres de la douzième année après la résurrection du Seigneur (3) ; cette date coïncide en effet avec la persécution d'Agrippa ; dans les années qui suivent nous ne verrons plus jamais les douze réunis à Jérusalem. Mais, si nous pouvons atteindre le point de départ de la mission des apôtres, la destination de la plupart d'entre eux nous échappe ; dans un chapitre de l'*Histoire ecclésiastique* (4), où Eusèbe prétend reproduire textuellement un texte d'Origène, il rapporte que « Thomas, selon la tradition, eut en partage le pays des Parthes ; André, la Scythie ; Jean, l'Asie » ; puis il rappelle l'apostolat de saint Pierre et de saint Paul.

(1) Sur ce conflit, cf. *infra*, t. II.

(2) Que ces actes apocryphes n'aient aucune valeur historique, c'est un point que tous leurs éditeurs concèdent. Cf. HENNECKE, *N. T. Apocryphen*, Tübingen, 1923, p. 169 ; AMANN, art. *Apocryphen du N. T.*, dans *Suppl. au Dict. de la Bible*, t. I, p. 488.

(3) Cette tradition se trouve dans le *Kerygma Petri*, ap. CLEM. AL., *Strom.*, VI, 5, 43, 3 ; APOLLONIUS, ap. *H. E.*, V, 18, 14 ; *Actes de Pierre avec Simon*, 5, édit. VOUAUX, p. 253 (cf. n.) ; cf. HARNACK, *Chronologie*, p. 243 et suiv., qui regarde cette tradition comme « très ancienne et bien attestée ». DUCHESNE est plus réservé (*Hist. ancienne de l'Église*, t. I, p. 20, n. 1).

(4) *Hist. eccl.*, III, 1.

Dans sa traduction de ce passage, Rufin a ajouté : « Matthieu eut en partage l'Éthiopie ; Barthélemy, l'Inde citérieure » (1). Ce ne sont là que des indications très vagues, mais qui ne sont pas sans valeur ; ce que nous savons de l'évangélisation primitive des contrées ainsi mentionnées donne à ces notices une confirmation qui n'est pas décisive, mais qu'on ne peut pas mépriser.

(1) Sur ce texte, cf. HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, p. 109 et suiv.

CHAPITRE VI

LA VIE CHRÉTIENNE A LA FIN DU PREMIER SIÈCLE (1)

§ 1. — La vie chrétienne et le culte.

Repoussée par la synagogue, persécutée par l'Empire romain, l'Église développe une vie intérieure intense. Dès la première vue, cette vie s'impose à l'admiration de l'historien par sa plénitude débordante ; mais, par sa richesse même, elle semble défier toute description. On a tenté de saisir cette exubérance en décrivant successivement les divers aspects du christianisme naissant ; c'est ainsi que Harnack, dans son *Histoire de la Mission chrétienne*, a étudié, dans une série de chapitres, l'Évangile du Sauveur et du salut, le combat contre les démons, l'Évangile de l'amour et de l'assistance, la religion de l'esprit et de la force, du sérieux moral et de la sainteté, la religion de l'autorité et de la raison, des mystères et des connaissances transcendantes, le message du peuple nouveau, la religion du livre et de l'accomplissement de l'histoire, la lutte contre le polythéisme et l'idolâtrie (2). Tous ces développements sont intéressants et mettent en lumière des aspects caractéristiques du christianisme primitif. Ne pouvant ici entrer dans le détail, nous voudrions saisir le principe d'unité d'où tout le reste procède. On sait que Harnack, dans son *Essence du Christianisme*, a cru pouvoir tout ramener à la religion du Dieu Père. Il nous semble que, pendant la période apostolique, le christianisme est avant tout la religion du Christ (3). Cela peut sembler un truisme, mais cependant mérite d'être considéré de près : c'est vraiment le caractère distinctif de cette religion et le secret de sa force.

LA RELIGION DU CHRIST Dès les premiers jours, à Jérusalem, le conflit éclate sur ce point : le sanhédrin défend aux apôtres de prêcher au nom de Jésus ; Pierre répond qu'il

(1) BIBLIOGRAPHIE. — BATIFFOL (P.), *L'Église naissante et le catholicisme*, 9^e édit., Paris, 1927. — LEBRETON (J.), *La vie chrétienne au premier siècle de l'Église*, Paris, 1927. — AMANN (E.), *L'Église des premiers siècles*, Paris, 1927. — DOM CABROL, *La prière des premiers chrétiens*, Paris, 1929. — BARDY (G.), *L'Église à la fin du premier siècle*, Paris, 1932.

(2) Tous ces chapitres forment le livre II de *Mission und Ausbreitung*, p. 111-331.

(3) Nous ne voulons pas dire par là que le Christ, à cette époque, ait fait oublier le Père, tout au contraire, et par là nous nous opposons tout à fait à la thèse outrée de A. C. MAC GIFFERT, *The God of the early Christians*, New-York, 1924.

n'y a pas d'autre nom sauveur. Plus tard, quand le procureur Festus veut faire comprendre au roi Agrippa le procès de saint Paul : il s'agit, lui dit-il, d'un certain Jésus, qui est mort et que Paul affirme être vivant (*Act.*, XXV, 19). Tacite lui-même, si peu informé, voit clair en définissant ainsi le christianisme : « Celui qui avait donné son nom à cette secte, le Christ, avait été mis à mort... » ; et Suétone à son tour, parlant de l'édit de Claude, s'exprime en ces termes : « les Juifs provoquaient des troubles sous l'impulsion d'un certain Chrestus ».

Ce que les adversaires les plus distants aperçoivent apparaît clairement dans la première prédication chrétienne : « Dieu l'a fait Seigneur et Christ » ; « il l'a ressuscité » : voilà ce que Pierre affirme dès le premier jour à Jérusalem, Paul à Antioche de Pisidie, à Athènes, partout ; sans doute, quand il parle à des païens, l'apôtre doit d'abord leur prêcher le Dieu unique et les détourner des idoles ; mais de là il passe aussitôt au Christ, à sa résurrection, à sa parousie, au risque même de se voir congédier par des auditeurs sceptiques.

En même temps que le Christ est l'objet central de la foi, il est aussi le Sauveur en qui tout homme doit espérer ; l'appât que les apôtres proposent sans cesse à ceux qu'ils veulent gagner, c'est le pardon des péchés et le salut par le Christ. Tel est le thème des discours de saint Pierre, le jour de la Pentecôte (II, 38) et dans ses deux comparutions devant le sanhédrin (IV, 12 ; V, 31), le thème aussi de l'homélie de saint Paul, à Antioche de Pisidie (XIII, 38). C'est l'écho de l'appel que Jésus lui-même adressait à ses auditeurs et, en eux, à tous les hommes : « Venez à moi, vous tous qui êtes lourdement chargés, et je vous donnerai le repos » (*Mt.*, XI, 28). Plus tard Celse écrira avec indignation : « Ceux qui essaient de recruter des adhérents aux autres mystères, disent : Que celui dont les mains sont pures... entre ici !... Mais ces gens-là, au contraire, nous les entendons crier : Quiconque est pécheur, fou, simple, misérable, recevra le royaume de Dieu ! » (1).

Ceux qui ont été ainsi conquis et rachetés ne s'appartiennent plus ; ils sont au Seigneur :

Nul d'entre nous ne vit pour soi, nul ne meurt pour soi : si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur ; soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Car c'est pour cela que le Christ est mort et est revenu à la vie, c'est pour être le Seigneur des morts et des vivants (*Rom.*, XIV, 7-9).

Vous ne vous appartenez plus, vous avez été achetés et payés (*I Cor.*, VI, 19-20) (2).

(1) Cité par ORIGÈNE, III, 59.

(2) Pour mieux faire entendre sa pensée, saint Paul emploie les termes mêmes dont on se servait pour signifier les affranchissements sacrés : de même que les esclaves qui voulaient mettre leur liberté recouvrée sous le patronage d'un dieu se faisaient acheter par lui, par une vente fictive, ainsi, mais en toute réalité, le chrétien a été racheté par le Christ, pour la liberté : *I Cor.*, VII, 23 ; *Gal.*, V, 1-19. Cf. *Histoire du dogme de la Trinité*, I, p. 406.

Ce n'est pas seulement une nouvelle condition de vie ; c'est vraiment une vie nouvelle : par le baptême, les chrétiens, ensevelis avec le Christ dans la mort, ont été ressuscités avec lui à la vie (1). Et ils ne ressuscitent pas isolés, mais membres du corps du Christ, de l'Église : « Nous avons tous été baptisés en un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou libres » (2). Et cette primauté vivifiante du Christ ne s'étend pas seulement à l'Église qu'il sanctifie, mais au monde entier, dont il est le principe et le Chef :

Tout a été créé par lui et pour lui ; et il existe avant tout, et tout subsiste en lui ; et lui-même est la tête du corps, de l'Église ; il est le principe, le premier-né d'entre les morts, afin d'avoir la primauté en tout, parce qu'il a plu à toute la plénitude d'habiter en lui, et par lui de tout se réconcilier, pacifiant par le sang de sa croix, par lui, ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux (*Col.*, I, 16-20).

Tout cela n'est pas spéculation pure, mais domine la vie chrétienne tout entière : l'Église est le corps du Christ ; toutes les fonctions sont produites en elle par l'action du Chef qui y dispense la vie (*Ephes.*, IV, 11-16). Les sacrements ne sont vus que sous cette lumière : le baptême, c'est l'ensevelissement et la résurrection avec le Christ ; le mariage, une union qui représente celle du Christ et de l'Église (*Ephes.*, V, 25-32) ; l'Eucharistie surtout, qui est le centre de tout le culte et l'aliment indispensable du chrétien, est avant tout la représentation de la mort du Seigneur, la participation à son corps, la communion à son sang (3).

Les exhortations morales s'inspirent de cette pensée toujours présente : il faut fuir la fornication, parce que nos corps sont les membres du Christ (*I Cor.*, VI, 15) ; il faut être généreux, à l'exemple du Christ, qui, de très riche, s'est fait pauvre (*II Cor.*, VIII, 9) ; il faut s'oublier soi-même pour imiter Jésus-Christ qui, étant en forme de Dieu, s'est anéanti et a pris la forme d'esclave (*Phil.*, II, 6-7) ; les maris doivent aimer leurs femmes comme le Christ a aimé l'Église (*Ephes.*, V, 25) ; les serviteurs doivent obéir à leurs maîtres comme au Christ (*ibid.*, VI, 5). Ce rappel constant des plus hauts mystères pour prêcher aux chrétiens la fidélité à leurs devoirs, même les plus humbles, remplit toute la vie du souvenir du Christ et de son amour.

Ce sont là quelques-uns de ces traits si nombreux qui, dans la théologie de saint Paul, révèlent l'empreinte ineffaçable dont le Christ avait marqué la vie de l'apôtre : « pour moi, vivre c'est le Christ » (*Phil.*, I, 21).

La même empreinte se reconnaît chez les autres apôtres, par exemple dans ce texte de saint Pierre, déjà cité aux premières années du second siècle par saint Polycarpe (4) : « Jésus-Christ, que vous aimez sans l'avoir vu ; en qui vous croyez sans le voir encore, vous réjouissant d'une joie

(1) *Rom.*, VI, 3-11 ; *Col.*, II, 12 ; *III*, 4.

(2) *I Cor.*, XII, 13. Cf. XII, 27 ; *Rom.*, XII, 5 ; *Col.*, I, 18 ; *III*, 15 ; *Ephes.*, IV, 4.

(3) *I Cor.*, X, 16-17 ; XI, 26-27.

(4) *Lettre aux Philippiens*, I, 3.

ineffable et glorieuse et remportant le fruit de votre foi, le salut de vos âmes » (*I Petr.*, I, 8-9) ; et plus loin : « Désirez le lait spirituel et pur, afin que, par lui, vous croissiez pour le salut, si vous avez goûté que le Seigneur est bon ; approchez-vous de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse devant Dieu » (II, 21) ; et encore : « Le Christ a souffert pour vous, vous laissant un exemple afin que vous suiviez ses traces » (1).

Mêmes accents dans la littérature johannique, dans les épîtres (2), dans l'Apocalypse ; les chrétiens sont les serviteurs de Jésus (I, 1 ; XII, 20) ; les martyrs sont les témoins de Jésus (II, 13) ; le dernier mot, c'est le cri suppliant de l'Église : « Amen, viens, Seigneur Jésus ! » (XXII, 20).

Cette dernière prière fait comprendre ce que désirent les chrétiens quand ils attendent avec tant d'impatience la parousie : sans doute, c'est le triomphe, c'est l'avènement du royaume ; mais, avant tout, c'est la venue, c'est la présence définitive du Fils de Dieu. Ainsi dans la première lettre aux Thessaloniens (IV, 17) : « Nous serons toujours avec le Seigneur ». Plus tard, quand cette perspective de la parousie est moins présente à l'apôtre, le désir d'être avec le Christ reste toujours aussi vif (*Phil.*, I, 23).

Tout cela est évident, et pourtant trop souvent perdu de vue ; ainsi, dans la question de la virginité, les conseils de l'apôtre sont manifestement inspirés par le désir d'appartenir entièrement au Seigneur, sans autre souci : « Celui qui n'est pas marié s'inquiète des choses du Seigneur, des moyens de plaire au Seigneur ; et celui qui est marié s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à sa femme » (*I Cor.*, VII, 32...). C'est donc bien à tort que bon nombre de critiques protestants interprètent ce conseil de l'apôtre uniquement par l'attente de la parousie imminente (3).

LES SACREMENTS

La vie spirituelle n'est pas purement individuelle ; c'est la vie des membres du Corps du Christ, qui est l'Église. Celle-ci n'est pas non plus purement spirituelle : elle est soutenue et exprimée par des symboles matériels. L'ancienne thèse protestante, qui rejetait les sacrements comme des déformations tardives, a été définitivement condamnée par l'histoire (4). Il est vrai que la théologie

(1) II, 21 ; cf. III, 18 ; IV, 1, 13, 14.

(2) Il suffit de rappeler le début de la première épître, I, 1-4.

(3) Ainsi : SABATIER, *L'apôtre Paul*, p. 160 : « Sur un seul point, le jugement de l'apôtre paraît encore étroit, je veux dire le célibat. Cette étroitesse, qu'on lui a tant reprochée, ne vient point d'un ascétisme dualiste... Ce qui comprime ici et rétrécit l'appréciation de l'apôtre, ce sont ses vues eschatologiques. La parousie est imminente ; le temps est court ; tout autre intérêt s'évanouit devant cet avenir prochain. Mais un nouveau progrès s'accomplira bientôt à cet égard dans la pensée de Paul. Elle achèvera de se débarrasser des liens étroits de l'eschatologie juive ; dans les épîtres de la captivité, nous le verrons arriver à une appréciation plus large et plus juste du mariage et de la vie domestique ». Sans doute, « le temps est court », « la figure de ce monde passe », et c'est folie de s'y attacher ; mais le motif décisif, c'est le souci d'appartenir exclusivement au Seigneur.

(4) Rappelons, à titre d'exemple, ce qu'écrivait Harnack dans *Mission und Ausbreitung*, p. 247 : « Considérer l'eau, le pain, le vin, comme des éléments saints, se plonger dans l'eau pour que l'âme

sacramentaire n'a échappé aux attaques des théologiens réformés que pour se trouver en butte aux hypothèses des historiens comparatistes. Ces nouveaux adversaires reconnaissent que la théologie apostolique est toute pénétrée de la conception sacramentaire, mais ils voient dans cette pénétration une influence païenne qui, dès l'origine, aurait dominé l'Église.

Les historiens catholiques ont poursuivi la lutte sur ce nouveau terrain, et aujourd'hui l'opinion scientifique leur donne raison, même chez beaucoup de ceux qui ne partagent pas leur foi : ils reconnaissent que les sacrements, et en particulier le baptême et l'Eucharistie, qui ont été spécialement attaqués, ne peuvent, comme on l'avait prétendu, s'expliquer par l'influence des mystères païens, et beaucoup moins encore par la liturgie mandéenne (1).

LE BAPTÊME

Ce que nous avons dit plus haut de la vie et de l'enseignement du Christ nous a permis d'atteindre la véritable origine des sacrements, et en particulier du baptême et de l'Eucharistie (2). Nous avons vu Jésus recevoir le baptême de Jean (Mt., III, 13-17), puis, quand il commence sa vie publique, faire administrer le baptême par ses disciples (3) ; après sa résurrection, il

soit baignée et purifiée, considérer le pain et le vin comme le corps et le sang du Christ, comme une nourriture qui donne aux âmes l'immortalité, — c'était un langage qu'on comprenait alors. Le réaliste massif le comprenait, mais le plus sublime spiritualiste ne le comprenait pas moins. Les deux plus sublimes spiritualistes de l'Église, Jean et Origène, sont devenus les plus puissants interprètes des mystères, et les grands théologiens gnostiques ont uni leurs théorèmes théologiques les plus abstraits à des mystères réalistes ; ils sont tous théologiens des sacrements... La phrase des scolastiques postérieurs « *Sacramenta continent gratiam* » est aussi ancienne que l'Église de la gentilité ; elle est même plus ancienne qu'elle ; elle existait longtemps avant elle ». P. 252 : « Qu'on lise les histoires que raconte sur la Cène Denys d'Alexandrie, un disciple d'Origène, ou ce que Cyprien rapporte sur les miracles de l'hostie... *Ab initio sic non erat*, objectera-t-on. Cela peut être, mais il faudra remonter bien haut, si haut que cette période si courte, nous ne pouvons pas la découvrir ».

(1) Sur cette question on peut consulter L. de GRANDMAISON, *Les Mystères païens et le Mystère chrétien ; Jésus-Christ*, t. II, p. 535-561 ; E. JACQUIER, *Les Mystères païens et saint Paul*, dans *Dictionnaire apologetique*, t. III, col. 964-1014 (sur le baptême, col. 1004-1008 ; sur l'Eucharistie, col. 1008-1010) ; F. PRAT, *Saint Paul et le paulinisme*, t. III, *Le paulinisme et les religions orientales hellénisées*, *ibid.*, t. III, col. 1047-1051.

La question du baptême a été, de ce point de vue, spécialement traitée par J. CORPENS, art. *Baptême*, dans le *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, *Le baptême et les religions à mystères*, t. I, p. 883-886 ; *Mystères païens et baptême chrétien*, p. 903-924. La question de l'Eucharistie, par W. GOOSSENS, *Les Origines de l'Eucharistie*, Gembloux, 1931, p. 252-323.

L'hypothèse mandéenne a été particulièrement poussée par R. REITZENSTEIN, *Die Vorgeschichte der christlichen Taufe*, Leipzig, 1929, surtout p. 152-292. Cette hypothèse a été généralement écartée, même par les critiques indépendants ; cf. H. LIETZMANN, *Ein Beitrag zur Mandäerfrage*, dans *Sitzungsberichte der Akad. Berlin*, 1930, p. 596-608 ; A. LOISY, *Le Mandéisme et les Origines chrétiennes*, 1934, surtout, p. 104-141 ; Erich FASCHER, art. *Taufe*, dans PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie*, t. IV, A², 1932, p. 2507 ; l'influence des mystères païens est écartée de même, *ibid.*, p. 2511-2512. Sur cette dernière question on peut comparer A. von STROMBERG, *Studien zur Theorie und Praxis der Taufe in der christlichen Kirche der ersten zwei Jahrhunderte*, Berlin, 1913, p. 36-45, cf. 125-126, et A. SCHWEITZER, *Die Mystik des Apostels Paulus*, Tübingen, 1930, p. 27-41.

(2) Dès l'époque apostolique les autres sacrements apparaissent, mais nous ne pouvons leur consacrer ici une étude spéciale ; ce que nous dirons ci-dessous de la hiérarchie primitive fera connaître l'ordre et ses principaux degrés, épiscopat, sacerdoce, diaconat ; la confirmation apparaît dans l'imposition des mains qui complète les grâces du baptême (Act., VIII, 24) ; cf. J. CORPENS, *L'imposition des mains*, p. 174-248.

(3) *Jn.*, III, 22 ; IV, 2. Sur le caractère de ce baptême, deux opinions différentes ont été soulevées.

prescrit à ses apôtres de baptiser toutes les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (*Mt.*, XXVIII, 19). Ce baptême n'est pas une ablution rituelle, comme celles dont les Juifs étaient coutumiers (1), ni un baptême de pénitence, comme le baptême de Jean (2); c'est une nouvelle naissance, par laquelle le baptisé est régénéré « par l'eau et le Saint-Esprit » (3); c'est ainsi que Jésus expose à Nicodème la nature et l'effet du baptême; cette conception restera familière aux apôtres et à l'Eglise (4). Les mystères de la mort et de la résurrection font apparaître cette transformation dans une lumière nouvelle: par le baptême, les néophytes sont incorporés au Christ, meurent avec lui et ressuscitent avec lui; ils meurent à la chair, ils ressuscitent dans l'esprit; membres du Christ, vivant de sa vie, ils sont affranchis de la servitude de l'ancien Adam; sans doute le vieil homme vit encore en eux; mais, mortellement atteint par le baptême, il sera mortifié par les chrétiens fidèles, jusqu'à ce que la mort soit consumée par la vie, et que le Christ soit tout en tous (5).

Le baptême est indispensable au salut; au jour de la Pentecôte, les Juifs, touchés par la prédication de Pierre, lui demandent: « Que devons-nous faire? — Faites pénitence et recevez le baptême », répond l'apôtre; et en même temps il leur promet les fruits du baptême: la rémission des péchés, le don de l'Esprit-Saint (*Act.*, II, 38). C'est ainsi que nous voyons baptiser les convertis de Samarie (VIII, 12), l'eunuque éthiopien (VIII, 38), Saul (IX, 18), le centurion Corneille et les gens de sa maison (X, 48), et de même tous les néophytes dont il est question dans l'histoire apostolique.

Tous les hommes sont appelés au baptême: c'est le précepte du Seigneur (*Mt.*, XXVIII, 19); et dans le cas du centurion Corneille, l'Esprit-Saint lui-même a dissipé toute hésitation. Ce principe ne sera jamais mis en question, même pas par les judaïsants (6). De tous ceux qui demandent le baptême on exige la foi; de là vient la coutume, attestée dès l'époque apostolique, de solliciter des candidats au baptême une profession de

nues par les Pères et les théologiens; certains n'y voient que le baptême de Jean-Baptiste; d'autres y reconnaissent le baptême chrétien: cette seconde opinion est plus commune. Cf. A. d'ALÈS, *De Baptismo*, Paris, 1927, p. 19 et art. *Baptême*, dans *Suppl. au Dict. de la Bible*, t. I, p. 858.

(1) Sur le baptême des prosélytes et les autres ablutions des Juifs, cf. J. COPPENS, art. *Baptême*, col. 892-894.

(2) Jean lui-même l'a nettement marqué: « Je vous ai baptisés dans l'eau; lui vous baptisera dans l'Esprit-Saint » (*Mc.*, I, 8); « moi je vous ai baptisés dans l'eau pour la pénitence; ...lui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu » (*Mt.*, III, 11); cf. *Luc*, III, 16.

(3) *Jn.*, III, 5; cf. III, 3, 7-8.

(4) *Tit.*, III, 5; *I Petr.*, I, 3. Souvent aussi la régénération apparaît comme une adoption divine: *Jn.*, I, 12-13; *Rom.*, VIII, 15-16; *Gal.*, III, 26-27; *I Jn.*, III, 1-2; V, 18; ou comme une nouvelle création: *Gal.*, VI, 15; *Ephes.*, II, 10. Sur tous ces concepts, cf. A. d'ALÈS, art. *Baptême*, col. 865-866.

(5) Cf. *supra*, p. 107; d'ALÈS, art. *Baptême*, col. 866-868; SCHWEITZER, *Die Mystik des Apostels Paulus*, p. 119-158; dans ce livre cette conception est développée avec une grande force, mais l'auteur a le tort de l'opposer à la conception de la régénération, qu'il estime étrangère à saint Paul, p. 13-15 et 120-121.

(6) Ils voudraient, non pas écarter les païens du baptême, mais leur imposer la circoncision.

foi ; c'est l'origine du symbole baptismal (1). Tout chrétien doit, pour être sauvé, confesser de bouche que Jésus est le Seigneur et croire de cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts (*Rom.*, X, 9) ; cette profession de foi attestait l'adhésion du néophyte à la catéchèse traditionnelle, telle qu'on la trouve rappelée, par exemple, dans l'épître aux Corinthiens (*I Cor.*, XV, 3 et suiv.).

Au sujet du rite du baptême au siècle apostolique, le document le plus explicite que nous possédions est le chapitre VII de la *Doctrina Apostolorum* :

Donnez le baptême de la manière suivante : Après avoir dit tout ce qui précède, baptisez au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, dans de l'eau vive. Si vous n'avez pas d'eau vive, baptisez dans une autre eau ; et si vous ne pouvez baptiser dans l'eau froide, baptisez dans l'eau chaude. Si l'une et l'autre vous manque, versez trois fois de l'eau sur la tête, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Avant le baptême, que le baptisant et le baptisé jeûnent, ainsi que d'autres personnes qui le pourraient ; ordonne au baptisé de jeûner un jour ou deux auparavant (2).

L'EUCHARISTIE

L'origine de l'Eucharistie nous est connue (3). Nous savons comment, à la dernière Cène, le Christ a institué cette vivante représentation de son sacrifice et ordonné à ses apôtres de « faire cela en mémoire de lui ». Jésus a été obéi : les écrits apostoliques attestent la célébration de l'Eucharistie à Jérusalem et dans les communautés pauliniennes (4).

Cette célébration est appelée dans les récits des Actes (II, 41-42 ; 46-47 ; XX, 7-11) « fraction du pain » (5). Aux premiers jours de l'Eglise,

(1) Cf. *Histoire du dogme de la Trinité*, t. II, p. 146 et suiv. ; P. FEINE, *Die Gestalt des apost. Glaubensbekenntnisses in der Zeit des N. T.*, Leipzig, 1925. Nous reviendrons plus bas sur le symbole baptismal.

(2) Jacquier note sur ce texte : « C'est la mention la plus ancienne que l'on possède du baptême par infusion ; il est probable cependant que ce fut aux temps apostoliques le mode de baptême le plus souvent pratiqué ; les 3.000 Juifs qui se convertirent à la parole de Pierre, le jour de la Pentecôte, et furent baptisés (*Act.*, II, 41), ont dû l'être de cette façon. Il en fut de même des 5.000 convertis dont il est question au chap. IV, 4 des Actes, et de ce geôlier de Philippes et de sa famille que saint Paul baptisa dans sa prison (*ibid.*, XVI, 33). Il semble bien aussi que le baptême du trésorier de la Candace n'eut pas lieu par immersion complète » (*ibid.*, VIII, 38) (p. 194). Cette mention du baptême par infusion fut supprimée quand ce texte passa dans les *Constitutions Apostoliques*, VII, 22. Cf. CYPRIEN, *op.* 69, 12-16, qui doit défendre la validité du baptême administré par infusion aux malades ; et CORNELIUS, lettre à Fabius d'Antioche (*H. E.*, VI, 43, 17), disant qu'on ne peut admettre dans le clergé ceux qui ont été ainsi baptisés. A la date de ces divers documents, la construction des piscines baptismales avait fait, pour un temps, tomber en désuétude le baptême par infusion qui n'était plus administré qu'aux malades.

Sur le baptême pour les morts, mentionné *I Cor.*, XV, 29, cf. PRAT, *op. cit.*, t. I, p. 162 : « Un curieux usage existait à Corinthe et probablement aussi dans d'autres chrétientés. Quand un catéchumène mourait avant de parvenir au baptême, un de ses proches ou amis recevait pour lui les cérémonies du sacrement. Quelle signification précise attachait-on à cet acte ? Il est difficile de le dire. Saint Paul ni ne l'approuve ni ne le blâme ; il y voit seulement une profession de foi à la résurrection des morts ».

(3) Cf. *supra*, p. 110-112.

(4) Les textes apostoliques relatifs à l'Eucharistie ont été commodément réunis par W. B. FRANKLAND, *The Early Eucharist*, London, 1902, p. 3-11 ; moins complètement par G. RAUSCHEN, *Florilegium Patristicum*, t. VII, *Monumenta Eucharistica et Liturgica vetustissima*, Bonnæ, 1909. On en trouve une interprétation détaillée et exacte dans W. GOOSSENS, *Les Origines de l'Eucharistie*, Gembloux, 1931, surtout, p. 147-174.

(5) Cf. GOOSSENS, *op. cit.*, p. 172-173. Jacquier, dans son commentaire, reconnaît le sens eucha-

à Jérusalem, les fidèles « sont assidûment fidèles à l'enseignement des apôtres et à l'union, à la fraction du pain et aux prières » (II, 42) ; « chaque jour ils sont assidus d'un même cœur au temple, et, rompant le pain à la maison, ils prenaient leur nourriture dans la joie et la simplicité du cœur » (II, 46). Cette brève description fait apparaître, à côté de l'Eucharistie, un repas commun qui vraisemblablement en forme le cadre (1). Ce repas était certainement en usage à Corinthe ; mais là l'usage avait produit des abus que saint Paul corrige :

Quand vous vous réunissez tous ensemble, vous ne mangez pas vraiment le repas du Seigneur ; car chacun, lorsqu'on se met à table, commence par prendre son propre repas, et l'un a faim tandis que l'autre est ivre (2).

L'apôtre, pour couper court à ces abus, écrit :

Ainsi, mes frères, quand vous vous réunissez pour manger, attendez-vous les uns les autres. Si quelqu'un a faim, qu'il mange à la maison, afin que vous ne vous réunissiez pas pour votre condamnation (3).

Ainsi nous apparaît la Cène célébrée à Troas par saint Paul : c'est le premier jour de la semaine (le dimanche) ; les fidèles sont réunis pour la fraction du pain ; Paul, qui devait partir le lendemain, s'entretenait avec les frères ; il prolongea son discours jusqu'à minuit. Dans la salle haute où se tenait la réunion, beaucoup de lampes étaient allumées ; au cours du long discours de l'apôtre, un jeune homme, Eutyché, s'endormit ; il tomba du troisième étage sur le sol, et fut relevé mort. Paul descendit, le prit dans ses bras et le ranima ; puis il remonta, rompit le pain, mangea, et s'entretint avec les frères jusqu'au point du jour (*Act.*, XX, 7-11).

La veillée a été ce jour-là exceptionnellement prolongée à cause du départ imminent de l'apôtre, mais ce trait ne change rien au caractère de cette réunion liturgique : c'est la fraction du pain qui en est le centre ; elle a lieu le dimanche, jour particulièrement assigné à la célébration de l'Eucharistie (4).

Ces quelques textes nous permettent de saisir, dès le temps des apôtres, l'accomplissement du précepte de Jésus : « Faites ceci en mémoire de moi » ; et déjà nous y reconnaissons l'esquisse de la liturgie qui bientôt va se développer. On a essayé de distinguer dans cette eucharistie apostolique deux types divers : dans les récits des Actes, à Jérusalem et à Troas,

ristique dans le premier texte et dans le troisième, non dans le deuxième ; Gossens écrit plus justement, semble-t-il : « La fraction du pain dans deux passages si rapprochés l'un de l'autre et ayant le même objet, devra s'entendre de la même façon dans les deux cas ».

(1) Ce point me paraît contesté à tort par Goossens, *op. cit.*, p. 134 ; mais il ne s'ensuit pas que ce repas ait été l'agape. L'agape est certainement attestée pour la fin du deuxième siècle ; rien ne nous permet d'en affirmer l'usage au premier siècle ; cf. Goossens, p. 127-146.

(2) *I Cor.*, XI, 20-21. Cf. *supra*, p. 195.

(3) *Ibid.*, 33-34. Il semble résulter de ce texte que la réunion chrétienne doit être exclusivement eucharistique et que tout autre repas en est banni (Goossens, *op. cit.*, p. 138-141).

(4) Cf. *I Cor.*, XVI, 2 ; *Didaché*, XIV, 1 ; Goossens, *op. cit.*, p. 172, n. 6.

un repas de confrérie, symbole de l'union des chrétiens entre eux et avec Jésus ; dans l'épître aux Corinthiens, un repas de sacrifice, tout pénétré du souvenir de la mort du Seigneur (1). Cette hypothèse est arbitraire et démentie par les textes de saint Paul ; l'apôtre, loin d'avoir conscience de rien innover en cette matière, se réfère expressément à la tradition qu'il a reçue et transmise (2) ; lui-même d'ailleurs expose le double aspect du mystère eucharistique, mystère de sacrifice (*I Cor.*, X, 16-21) et mystère d'union (*ibid.*, 17 ; cf. *Rom.*, XII, 5).

Mais si, dès l'origine, nous ne voyons qu'une eucharistie, nous pouvons distinguer dès lors dans la doctrine eucharistique la lumière des deux grands dogmes de l'incarnation et de la rédemption. Le Fils de Dieu présent en nous, nous unissant à lui et entre nous, c'est ce que saint Jean nous fait surtout contempler dans les deux discours du Christ, à Capharnaüm et après la Cène ; le Fils de Dieu mort pour nous et nous unissant à son sacrifice, c'est ce que saint Paul surtout a mis en lumière. Et désormais dans toute l'histoire de la théologie eucharistique, on pourra suivre ces deux courants de doctrine ; jamais ils ne seront isolés l'un de l'autre, mais ils entraîneront les théologiens à contempler plus habituellement, les uns notre union vivifiante avec le « pain descendu du ciel », les autres notre participation à sa mort, dans la communion du « sang de l'alliance » (3).

§ 2. — La hiérarchie primitive (4).

En racontant la vie de Jésus, nous avons distingué autour de lui un groupe de douze apôtres (5) ; choisis par lui, formés par lui, envoyés par lui en mission, les douze ont été investis par lui de pouvoirs d'enseignement et de gouvernement qui en feront ici-bas les chefs de l'Église (6) et, au ciel, les juges des hommes (7). Après sa résurrection, le Seigneur leur a confirmé ces privilèges, leur a donné le Saint-Esprit et les a envoyés convertir et baptiser toutes les nations (8).

Parmi ces douze, Pierre nous est apparu le premier (*Mt.*, X, 2) : c'est sur lui d'abord que l'Église repose comme sur un roc inébranlable ; c'est lui qui, avant les autres apôtres, reçoit le pouvoir de lier et de délier (*Mt.*,

(1) Cette thèse a été soutenue par H. LIEZMANN, *Messe und Herrenmahl*, Bonn, 1926, p. 238-263. Cf. *Recherches de Science religieuse*, 1927, p. 330-333.

(2) *I Cor.*, XI, 23. Sur ce texte, cf. l'article *Eucharistie* du *Dict. Apol.*, col. 1552 et suiv.

(3) Déjà dans la *Didaché*, on peut reconnaître, dans les prières eucharistiques, cette double influence, paulinienne, mais surtout johannique.

(4) Cf. BATTIFOL, *L'Église naissante et le catholicisme*, Paris, 1909 ; MICHELIS, *L'origine de l'Épiscopat*, Louvain, 1900 ; HARNACK, *Entstehung und Entwicklung der Kirchenverfassung und des Kirchenrechts in den zwei ersten Jahrhunderten*, Leipzig, 1910.

(5) Cf. *supra*, p. 75-77.

(6) *Mt.*, XVI, 16-19 ; XVIII, 17-18.

(7) *Mt.*, XIX, 27-30 ; *Luc*, XXII, 28-30.

(8) *Jn.*, XX, 21-22 ; *Mt.*, XXVIII, 18-20.

XVI, 16-19) ; c'est lui qui, après la résurrection, est de nouveau distingué par Jésus dans le groupe apostolique et chargé de paître les brebis et les agneaux (*Jn.*, XXI, 15-19).

Ainsi, même avant d'avoir par sa mort et par l'effusion du Saint-Esprit fondé l'Église, Jésus révèle le plan de l'édifice qu'il veut élever : la société des chrétiens sera une société hiérarchique, enseignée et gouvernée par les apôtres et, à leur tête, par Pierre.

Telle nous apparaît en effet dès le premier jour, au cénacle, l'Église chrétienne. Les douze forment un groupe privilégié, dans lequel la défection de Judas a fait un vide ; ce vide doit être comblé ; c'est Pierre qui prend l'initiative de l'élection de Mathias et qui la dirige (*Act.*, I, 15-26). Au jour de la Pentecôte, c'est Pierre, assisté des onze, qui explique au peuple le mystère de l'Esprit (II, 14), et dit aux convertis ce qu'ils doivent faire (II, 37) ; trois mille hommes se convertissent et « persévèrent dans la doctrine des apôtres et la communion et la fraction du pain, et les prières » (II, 42). C'est aux pieds des apôtres que les chrétiens déposent le prix des biens dont ils se dépouillent (IV, 35-37 ; V, 2). Tous les pouvoirs alors sont réunis entre leurs mains ; ces soucis multiples devenant trop absorbants, les apôtres se réservent le soin de la prière et de la parole de Dieu, et ils font choisir sept diacres pour le ministère des tables (VI, 2 et suiv.). Ceux-ci d'ailleurs assisteront aussi les apôtres dans la prédication soit à Jérusalem (tel Étienne), soit au dehors (tel Philippe).

Dans ce groupe des apôtres qui, dès ces premières années, affirme si nettement son autorité, un chef domine tous les autres de son autorité suprême : c'est Pierre. Nous l'avons reconnu dans l'élection de Mathias, dans les grandes manifestations de la Pentecôte ; nous le retrouvons avec ce même caractère dans tous les événements qui suivent : au temple, où il se rend avec Jean, c'est lui qui adresse la parole au boiteux, le guérit et harangue le peuple (III, 14 et suiv.) ; devant le sanhédrin, c'est lui qui prend la parole (IV, 7 ; V, 29) ; quand Ananie et Saphire veulent dissimuler le prix de leur champ, c'est lui qui les reprend et qui les condamne (V, 1 et suiv.). Les apôtres, dit Luc, faisaient de grands miracles ; il précise : on portait les malades sur le passage de Pierre, pour que son ombre au moins passât sur eux (V, 15). Pierre et Jean sont envoyés à Samarie ; c'est Pierre qui adresse la parole au peuple (VIII, 20). La démarche décisive des missions païennes, le baptême du centurion Corneille, est l'œuvre de Pierre (X). Quand, dans l'assemblée de Jérusalem, on discute les conditions de l'admission des païens dans l'Église, c'est Pierre qui parle le premier, et son avis prévaut (XV, 7 et suiv.).

Cette situation de saint Pierre, si manifeste dans les premiers chapitres des Actes, est moins apparente dans la suite du récit, parce que tout l'intérêt se porte sur saint Paul ; mais là encore l'autorité hors de pair du chef des apôtres se révèle dans les démarches et les jugements de saint Paul :

dans le soin qu'il prend de se mettre en rapport avec Pierre (*Gal.*, I, 18), dans le rang qu'il assigne à Pierre parmi les témoins de la résurrection de Jésus (*I Cor.*, XV, 5), dans l'abus même qu'un petit groupe de Corinthiens veut faire du nom respecté de Pierre (*I Cor.*, I, 12) (1).

L'AUTORITÉ ET L'ESPRIT Ces pouvoirs de juridiction et d'enseignement, départis à saint Pierre et aux autres apôtres, sont des dons de l'Esprit-Saint, des charismes, ordonnés au bien de l'Église ; parmi toutes les fonctions des membres du corps du Christ, l'apostolat est la plus haute ; mais, comme les autres fonctions, il tire son origine d'une grâce divine et il a pour fin le bien du corps :

Le Christ a fait des uns des apôtres, des autres des prophètes, des autres des évangélistes, des autres des pasteurs et des docteurs, en vue du perfectionnement des saints pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ (*Ephes.*, IV, 11-12).

Ce double caractère, spirituel et hiérarchique, est essentiel à l'Église ; cette indissoluble union de l'autorité et du charisme est manifeste non seulement dans la doctrine de saint Paul, mais dans les faits, et cela dès le premier jour de l'Église, et même dès avant la Pentecôte. Quand Jésus ressuscité apparaît à ses apôtres et leur donne le pouvoir de lier et de délier, il leur dit en même temps : « Recevez le Saint-Esprit » (*Jn.*, XX, 22). Et le plus haut exercice du ministère apostolique, c'est le don de l'Esprit ; il apparaît à la Pentecôte (II, 6-13), et plus tard à Samarie (VIII, 14), à Césarée (X, 44), à Éphèse (XIX, 6). A ceux qui lui demanderont, en preuve de son apostolat, une lettre de recommandation, saint Paul répondra : « Notre lettre, c'est vous, lettre écrite dans nos cœurs, connue et lue par tous les hommes ; lettre du Christ, écrite par nous, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant ; non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair des cœurs » (*II Cor.*, III, 2-3).

Des philosophes protestants pourront essayer d'opposer l'Église de l'autorité à l'Église de l'Esprit (2) ; cette opposition fait violence à l'histoire des origines chrétiennes, et particulièrement à la conception de l'apostolat, telle qu'elle apparaît dans les évangiles, dans les Actes, et surtout dans les épîtres de saint Paul (3).

(1) Tout cela n'est pas contredit ni même obscurci par l'incident d'Antioche ; cf. *supra*, p. 169. — De cette primauté incontestable de saint Pierre on ne conclura pas que ses relations vis-à-vis des autres apôtres soient les mêmes que celles du pape vis-à-vis des autres évêques. Les apôtres ont reçu du Christ le pouvoir d'une juridiction universelle et l'assurance d'une doctrine personnelle infaillible : privilèges qu'ils ne transmettront pas aux évêques leurs successeurs.

(2) C'est la thèse du livre posthume d'Auguste SABATIER, *Les religions d'autorité et la religion de l'esprit*, Paris, 1904.

(3) L'apostolat est un charisme : l'apôtre doit avoir vu le Seigneur (*I Cor.*, IX, 1-2), avoir reçu un appel direct du Christ (*Gal.*, I, 1 ; *Act.*, XIII, 2 ; cf. I, 26) ; son ministère se reconnaît par sa fécondité en grâces et en charismes (*I Cor.*, IX, 2 ; *II Cor.*, III, 3 ; XII, 12). Mais ce charisme confère une autorité que l'apôtre exerce ; les dons spirituels eux-mêmes, l'élément apparemment le plus

Mais, s'il est vrai que Jésus a voulu fonder une Église qui durât autant que le monde, s'il a promis à ses apôtres « d'être avec eux jusqu'à la consommation du siècle », on doit penser que ces caractères essentiels de l'Église, spirituelle et hiérarchique, ne s'effaceront pas à la mort des apôtres et que ces premiers chefs auront des successeurs.

LES DIACRES D'ailleurs on voit apparaître, dès les premières années de l'Église, d'autres fonctions qui, comme l'apostolat, ont leur origine dans une vocation divine et leur fin dans l'édification du corps du Christ ; et en elles aussi on reconnaît l'union du charisme et de l'autorité. Ce sont d'abord les diacres : nous savons comment les apôtres les instituent pour se décharger sur eux du ministère des tables devenu trop absorbant (1) ; le peuple élit les sept, les apôtres les consacrent par la prière et l'imposition des mains. En même temps que l'humble service des tables, les apôtres confient aux diacres le ministère de la prédication ; et saint Étienne, le premier et le plus connu des sept, se révèle comme un homme « plein de grâce et de puissance » ; l'Esprit-Saint parle et agit en lui avec une force irrésistible ; ses adversaires ne peuvent lui imposer silence qu'en le tuant.

LES PRESBYTRES Un peu plus tard (*Act.*, XI, 30) apparaissent dans l'église de Jérusalem des « presbytres », sans qu'on sache à quelle date ni de quelle façon ils ont été distingués dans la communauté. A l'occasion de la famine prédite par le prophète Agabus, l'église d'Antioche envoie des secours à l'église de Jérusalem ; elle les fait remettre, par Barnabé et Saul, aux presbytres. Dans un récit antérieur (*IV*, 35), on voyait que ceux qui abandonnaient leurs biens à la communauté en déposaient le prix aux pieds des apôtres ; on remarque donc, ici encore, une dévolution faite à des fonctionnaires nouveaux d'un ministère dont les apôtres, à l'origine, étaient chargés. Et, pour les presbytres comme pour les diacres, la charge administrative se double d'un ministère spirituel : à l'assemblée de Jérusalem, ils délibèrent et décident avec les apôtres (2) ; en 57, quand saint Paul arrive à Jérusalem

divin et le plus indépendant du christianisme, sont réglementés par l'apôtre (*I Cor.*, XII) ; il réglemente aussi la célébration de la Cène et en corrige les abus (*ibid.*, XI, 34) ; de sa propre autorité il définit les devoirs des époux (*ibid.*, VII, 12) ; il excommunie l'incestueux (*IX*, 3) ; il envoie Timothée qui fera connaître aux Corinthiens ce que l'apôtre enseigne dans toutes les églises et il ajoute : « Que voulez-vous ? que je vienne à vous avec la verge, ou en charité et en esprit de douceur ? » (*IV*, 17-21).

(1) Cf. *supra*, p. 139, et *Actes*, VI.

(2) *Act.*, XV, 2 : les frères d'Antioche députent « Paul et Barnabé et quelques autres d'entre eux vers les apôtres et les presbytres à Jérusalem » ; arrivés à Jérusalem, ils sont reçus « par l'Église, et les apôtres et les presbytres » (4) ; après le rapport des deux envoyés, « les apôtres et les presbytres se réunissent pour délibérer à ce sujet » (6). Pierre prend la parole, puis Barnabé et Paul, puis Jacques. « Alors il parut bon aux apôtres et aux presbytres avec toute l'Église d'envoyer à Antioche... Judas et Silas » (22). Ces messagers sont porteurs d'une décision qui commence ainsi : « Les apôtres et les frères presbytres aux frères qui sont à Antioche... » (23). Ce décret est en effet promulgué partout comme « les édits portés par les apôtres et les presbytres qui sont à Jérusalem » (*XVI*, 4).

salem, portant les aumônes de ses églises, il se présente à Jacques, autour duquel se sont réunis tous les presbytres (XXI, 18).

Ces divers récits nous révèlent l'importance du rôle que jouent les presbytres dans l'église de Jérusalem. Il y faut joindre ce précepte de saint Jacques, dans son épître (V, 14) :

Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il mande les presbytres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. Et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera ; et, s'il a commis des péchés, ils lui seront remis.

Les presbytres dont il s'agit ici ne sont pas seulement des membres notables et influents de la communauté ; ce sont des ministres chargés d'une fonction liturgique, et capables de conférer par elle des grâces spirituelles.

Paul et Barnabé, au retour de leur mission, instituent dans chaque église des presbytres (XIV, 23) (1) ; la même institution avait eu lieu à Éphèse ; l'exhortation que Paul, passant à Milet, fait aux presbytres d'Éphèse, met en pleine évidence leurs fonctions pastorales :

Veillez sur vous-mêmes et sur tout le troupeau, sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour paître l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang. Je sais qu'après mon départ, des loups cruels entreront chez vous, n'épargnant pas le troupeau, et d'entre vous se lèveront des hommes disant des choses perverses, pour entraîner les fidèles à leur suite. Veillez donc, vous souvenant que, pendant trois ans, nuit et jour, je n'ai pas cessé d'avertir avec larmes chacun d'entre vous (*Act.*, XX, 28-31).

Le rôle des presbytres, tel qu'il ressort de ce récit et de ce discours, est un rôle de pasteurs et de docteurs. De plus, ici comme en Pisidie, mais plus expressément, les presbytres ont pour mission de perpétuer l'œuvre de l'apôtre, de tenir sa place. Il faut noter enfin que les mêmes hommes que, dans son récit (17), saint Luc nomme presbytres, sont appelés par saint Paul, dans son discours (28), évêques (2).

Dans la première épître de saint Pierre, nous lisons des exhortations aux presbytres, toutes semblables à celles du discours de Milet :

Je supplie les presbytres qui sont parmi vous, moi leur collègue et le témoin des souffrances du Christ... paissez le troupeau de Dieu qui est parmi vous, non par contrainte, mais volontiers, non par avarice, mais généreusement, non en dominateurs de ceux qui vous sont échus en partage, mais en étant les modèles du troupeau. Et, à la venue du Pasteur suprême, vous recevrez la couronne de gloire incorruptible. Et vous, jeunes gens, soyez soumis aux presbytres (V, 1-5).

Dans les pastorales, saint Paul décrit les vertus qu'il exige des pres-

(1) Cf. *supra*, p. 163.

(2) Dans ses épîtres, sauf les pastorales et l'épître aux Hébreux, Paul ne parle pas de « presbytres » ; mais il mentionne des préposés (*I Thess.*, V, 12 ; *Rom.*, XII, 8) ; des pasteurs et didascales (*Ephes.*, IV, 11) ; des évêques et des diacres (*Phil.*, I, 1). Trois fois dans l'épître aux Hébreux (XIII, 7, 17, 24), il est question des chefs. On peut remarquer dans *I Tim.*, V, 17, ce qui est dit des presbytres qui président bien. Ces *πρωτοπρεσβυτεροι*, identiques aux presbytres, semblent identiques aussi aux *πρωτοπρεσβυτεροι* des épîtres aux Thessaloniens et aux Romains.

bytres-épiscopes (*I Tim.*, III, 2 ; *Tit.*, I, 6) ; ils doivent être irréprochables, sobres, prudents, capables d'instruire les autres, mariés une seule fois et conduisant bien leur maison ; ni brutaux, ni arrogants, ni disputeurs, ni avares (1). Ces presbytres doivent être établis partout ; leur désignation appartient aux délégués de l'apôtre, Tite et Timothée, qui leur imposeront les mains (*I Tim.*, IV, 14 ; *II Tim.*, I, 6 ; cf. *Act.*, XIV, 23). Nulle part il n'est fait mention d'une élection par le peuple.

Ce qu'il faut remarquer avant tout dans ces lettres, c'est le but de cette institution, tel que bientôt le définira saint Clément : la continuité de la succession apostolique, la préservation et la défense du dépôt (2).

Nous venons de recueillir dans les écrits apostoliques les indications qu'on y peut relever sur la hiérarchie primitive, et particulièrement sur les presbytres et les évêques ; il nous faut maintenant interpréter ces données.

Le presbytérat, dans l'Église primitive, n'est pas seulement un titre honorifique, attribué à l'ancienneté ou aux services rendus (3), on devient presbytre par institution apostolique (*Act.*, XIV, 23) ; et, en le devenant, on se trouve investi de fonctions hiérarchiques et liturgiques (4). Les « chefs », les « préposés », les « présidents », dont il est question dans les épîtres de saint Paul, ne se distinguent pas des presbytres ; faut-il en distinguer les évêques ?

La distinction des évêques et des presbytres, dans l'Église apostolique, est admise par deux groupes d'écrivains : quelques théologiens, en petit nombre (5), et, à l'extrême opposé, des critiques radicaux assez nombreux (6). Cette thèse se concilie très mal avec les textes apostoliques : presbytres et évêques y apparaissent identifiés (7), et c'est ainsi que les ont interprétés les représentants les plus autorisés de l'exégèse patristique, saint Chrysostome (8) et saint Jérôme (9).

(1) Dans sa lettre à Timothée, il demande que le candidat ne soit pas un néophyte (III, 6) ; cette condition ne se trouve pas dans la lettre à Tite ; on peut croire que l'église de Crète était de fondation trop récente pour qu'on y fit valoir cette exigence.

(2) *I Tim.*, VI, 10 ; *II Tim.*, I, 14 ; cf. *Tit.*, III, 10.

(3) Cf. MICHELS, *op. cit.*, p. 134.

(4) *Actes*, XX ; *Jacques*, V, 14 ; pastorales, dans les textes indiqués ci-dessus.

(5) Ainsi FRANZELIN, *De Ecclesia*, th. 17.

(6) Quand Hatch donnait ses conférences, en 1880, l'identité des deux termes était universellement admise, ainsi qu'il le remarque (*The Organisation of the Early Church*, 1881, p. 39 et n. 1) ; son livre devait rouvrir la question : par le fait de la théorie qui y était défendue, il tendait à séparer les évêques (administrateurs financiers) des presbytres (membres du conseil ou sénat). Sohlm (*Kirchenrecht*, p. 92) fait honneur à Hatch de la différenciation introduite entre les deux termes et il a raison. Cf. MICHELS, *op. cit.*, p. 134. J. Réville (*Origines de l'Épiscopat*, p. 179) écrit de même : « Tout ce que nous espérons avoir établi, c'est que l'épiscopat et le presbytérat ont des origines distinctes ». On retrouve cette distinction chez HARNACK, *Entstehung und Entwicklung der Kirchenverfassung*, p. 44.

(7) *Act.*, XX, 17-28 ; cf. *I Pet.*, V, 5 (texte douteux) ; *Tit.*, I, 5-7 ; *I Tim.*, III, 2 ; cf. V, 17.

(8) *Hom.*, I, 1, in *Phil.* ; commentant *Phil.*, I, 1 : « Qu'est-ce à dire ? Y avait-il plusieurs évêques dans une ville ? Nullement, mais Paul donne ce nom aux prêtres, car jusqu'alors les dénominations étaient communes ». Cf. MICHELS, *op. cit.*, p. 122.

(9) In *Tit.*, I, 5 (*P. L.*, XXVI, p. 562) : « C'est le même qui est prêtre et aussi évêque, et avant que, sous l'instigation du diable, il se créât des partis dans l'Église et qu'on dît : Je suis à Paul,

Cette identification admise entre les presbytres et les évêques, une dernière question se pose : les dignitaires désignés par ces deux noms étaient-ils des évêques ou de simples prêtres ? La seconde réponse semble la plus probable (1) ; tant que saint Paul a vécu, il a été « l'unique pasteur de l'immense diocèse qu'il avait conquis à la foi du Christ. Ni en Grèce, ni en Macédoine, ni en Galatie, ni en Crète, ni à Éphèse, il n'y eut de son vivant d'autre évêque que lui et ses délégués... Les églises du ressort de Paul étaient servies par des diacres et régies par un conseil de dignitaires, nommés indifféremment presbytres ou évêques, sous la surveillance toujours en éveil et la tutelle toujours active du fondateur ou de ses substituts » (2).

Ces « délégués » ou « substituts » de l'Apôtre sont les destinataires des épîtres pastorales, Tite et Timothée : ils sont associés par saint Paul au gouvernement des églises et ont reçu de lui le pouvoir d'ordonner des diacres et des prêtres ; ce sont donc certainement des évêques ; et ainsi nous apparaissent dans les églises pauliniennes, comme à Jérusalem, les trois ordres distincts des évêques, des prêtres et des diacres (3).

Nous saisissons aussi le motif et la fin de cette institution : Paul se sent à la fin de sa course ; il va bientôt être répandu comme une libation ; il veut assurer la perpétuité de son œuvre ; il la confie, avec une pleine autorité, à ceux qu'il a depuis longtemps associés à son travail.

Cette succession apostolique, que les lettres de saint Paul attestent déjà, est expressément confirmée par le témoignage de saint Clément, à la fin du premier siècle :

Le Christ vient de Dieu, et les apôtres viennent du Christ... Ayant reçu les instructions de Notre-Seigneur Jésus-Christ et pleinement convaincus par sa résurrection, les apôtres... partirent pour annoncer la bonne nouvelle de l'avènement du royaume de Dieu. Prêchant à travers les campagnes et les villes,

e suis à Apollon, je suis à Céphas, les églises étaient gouvernées par le conseil réuni des prêtres. Mais quand chacun voulut que ses baptisés lui appartenissent et non au Christ, on décréta, dans le monde entier, que l'un des prêtres fût par l'élection préposé aux autres, et qu'il eût le soin de toute l'Église et étouffât les semences de schisme » ; et il cite à l'appui de son sentiment *Phil.*, I, 1 ; *Act.*, XX, 28 ; *Hebr.*, XIII, 17 ; *I Petr.*, V, 1-2. Dans ce passage de saint Jérôme et dans d'autres textes tirés de ses œuvres on trouve des traces de son animosité contre les abus de pouvoir des évêques ; on laissera tomber ces traits et de même ce qui est dit sur le schisme de Corinthe, où Jérôme voit l'occasion de la distinction des évêques et des prêtres. Dans la lettre à Evangelus, *P.L.*, XXII, 1193, il écarte l'hypothèse d'un collège d'évêques distincts des prêtres et supérieurs à eux : « *Ac ne quis contentiose in una Ecclesia plures episcopos fuisse contendat, audi et aliud testimonium, in quo manifestissime comprobatur eundem esse episcopum et presbyterum* : *Tit.*, I, 5 ». Sur l'autorité de saint Jérôme, cf. PETAU, *Hier.*, II, c. 4 et 5. Dans ce livre, Petau se rattache au sentiment de saint Jérôme ; dans ses *Dissertations sur la dignité des évêques*, il avait pensé que les prêtres-évêques qui gouvernaient les églises étaient des évêques ; ici il préfère y voir de simples prêtres, parmi lesquels les apôtres choisissent un président qui devient évêque.

(1) La première a été donnée par BOUDINHON, *Canoniste Contemporain*, 1901, p. 390-392, et BATIFFOL, *Études d'histoire et de théologie positive*, t. I, p. 268-269 ; la seconde, par MICHELIS, *op. cit.*, p. 218-230 et par PRAT, *Théologie de saint Paul*, t. I, p. 412 ; t. II, p. 365.

(2) PRAT, *Théologie de saint Paul*, t. II, p. 365. Cf. t. I, p. 412 : « Ces deux termes désignent indifféremment les mêmes personnes et s'appliquent aux membres du second degré de la hiérarchie, autrement dit aux prêtres ».

(3) Cf. MÉDEBIELLE, art. *Église*, dans *Suppl. au Dict. de la Bible*, col. 658.

Histoire de l'Église, T. I.

ils éprouvèrent dans l'Esprit leurs prémices et les instituèrent comme évêques et comme diacres des futurs croyants (XLII, 2-3).

Ils instituèrent ceux que nous avons dit, et ensuite ils posèrent cette règle que, quand ceux-là seraient morts, d'autres hommes éprouvés succéderaient à leur ministère. Ceux qui ont été ainsi institués par les apôtres, ou plus tard par d'autres hommes éminents (1), avec l'approbation de toute l'Eglise... nous ne croyons pas juste de les rejeter du ministère (XLIV, 3).

Cette lettre fut écrite à la fin du règne de Domitien ou au début du règne de Nerva (95-96). A cette date, saint Jean revenait de l'exil et reprenait à Éphèse son ministère apostolique : « Après la mort du tyran, dit Eusèbe (H. E., III, 23, 6), l'apôtre Jean quitta l'île de Patmos et vint à Éphèse ; de là il se rendait là où on l'appelait vers les Gentils du voisinage, soit pour y établir complètement des églises, soit pour choisir comme clercs ceux qui étaient désignés par l'Esprit ».

On voudrait pouvoir préciser ces indications en se référant à l'Apocalypse et en interprétant ce qui est dit des anges des sept Églises (I, 20 et suiv.) ; mais le symbolisme de ces chapitres en rend l'interprétation malaisée (2). Dans les petites lettres (II et III) de saint Jean, on croit discerner un conflit entre des autorités locales et celle de l'apôtre ; mais de ces allusions fugitives il serait périlleux de vouloir tirer des conclusions précises (3).

§ 3. — Les origines de la Gnose.

Les grands systèmes gnostiques chrétiens n'apparaissent qu'au cours du deuxième siècle ; les écrivains de la grande Église qui ont combattu ces hérétiques ont présenté leurs thèses comme des déformations tardives de la pensée chrétienne (4), et ils avaient raison. Mais Basilide et Valentin ont eu des précurseurs : les gnostiques combattus par saint Ignace d'Antioche, par saint Jude et saint Pierre, par saint Jean et saint Paul ; même avant la prédication du christianisme, la gnose est déjà répandue

(1) Ces « hommes éminents » sont les disciples, tels que Tite ou Timothée, auxquels les apôtres ont confié avec l'épiscopat le pouvoir d'instituer et d'ordonner des évêques.

(2) Le P. Allo (*Apocalypse*, p. LXV) y reconnaît plutôt la collectivité que les prélats qui la président ; cf. p. 18. C'est aussi l'interprétation de Swete (p. 28) qui y voit les anges protecteurs des églises et, de là, une personnification des églises.

(3) Westcott écrit dans son Commentaire (p. LVI) : « Diotrèphès peut pendant quelque temps s'opposer à l'apôtre pour l'administration de son église particulière. D'autre part, la calme assurance de saint Jean semble s'appuyer plus sur lui-même que sur son pouvoir officiel. Sa présence fera triompher son autorité ». Streeter (*The Primitive Church*, London, 1929, p. 84-89) pense que l'épiscopat local, représenté par Diotrèphès, est tenu en échec par l'autorité, quasi métropolitaine, de l'auteur des lettres qui serait l'évêque d'Éphèse. Supposer à cette date tant d'influence aux métropolitains est un anachronisme.

(4) Ainsi Clément d'Alexandrie, *Strom.*, VII, 17, 106 : « L'enseignement de Notre-Seigneur pendant sa vie commence avec Auguste et s'achève vers le milieu du règne de Tibère ; la prédication des apôtres, jusqu'à la fin du ministère de Paul, s'achève sous Néron ; les hérésiarques, au contraire, ont commencé bien plus tard, au temps du roi Hadrien, et ont duré jusqu'à l'époque d'Antonin l'ancien, tel Basilide... » De même Hégésippe, cité par Eusèbe, H. E., III, 32, 7 : « Au temps des apôtres, l'Église resta comme une vierge pure et sans souillure ; mais, après la mort des apôtres, l'erreur impie reçut un commencement d'organisation par la tromperie de ceux qui enseignaient une autre doctrine ».

en Syrie, en Palestine, en Égypte ; l'épisode de Simon le magicien, raconté au Livre des Actes, atteste la diffusion précoce des rêveries gnostiques.

LA GNOSE PAÏENNE La gnose, en effet, est un grand mouvement religieux antérieur au christianisme et qui, par ses tendances les plus profondes, lui est contraire. Aux premiers siècles de notre ère, il envahira tout le monde gréco-romain, se heurtant à la religion hellénique et à la religion juive, avant de s'attaquer au christianisme (1). Son origine doit être cherchée dans le syncrétisme religieux qui, depuis les conquêtes d'Alexandre et, plus encore, depuis la conquête romaine, a mêlé et fondu ensemble les cultes de l'Orient. Le nom de « gnose » indique le terme où l'on vise : la connaissance, ou plutôt la vision de Dieu ; c'est une révélation divine qui se réclame presque toujours de quelque message antique, qui aurait été transmis secrètement par une chaîne d'initiés ; par cette tradition mystérieuse on se relie aux peuples primitifs, par exemple aux anciens Égyptiens et, par eux, aux dieux. C'est ainsi que les livres hermétiques se présenteront comme des révélations faites à Hermès ou reçues de lui ; d'autres s'autoriseront d'Asclépios. Les gnostiques chrétiens mettront de même leurs révélations sous le patronage de quelque apôtre ou, souvent, de Marie-Madeleine qui les aura reçues du Christ ressuscité, avant l'Ascension.

En même temps qu'une révélation, la gnose est une doctrine de salut ; elle apprend à l'âme à se libérer du monde matériel où elle est prisonnière et à remonter vers le monde spirituel et lumineux d'où elle est déchue. Cette libération s'opérera par la communication d'une révélation céleste, accompagnée souvent de formules et de rites magiques. La participation à la gnose n'est pas accordée ni même offerte à tous les hommes ; de même que les mystères, la gnose est réservée à des initiés et c'est un de ses attrait les plus puissants.

La doctrine religieuse ainsi transmise est caractérisée par un dualisme très accentué ; la matière est méprisable et haïssable. On éloigne, autant qu'on le peut, le dieu souverain du contact de la matière ; la création du monde matériel est attribuée soit à un dieu inférieur ou démiurge, soit à des anges ou archontes. Entre le monde visible et ce dieu, on imagine des intermédiaires plus ou moins nombreux ; c'est par eux que l'action divine se propage, en se dégradant, jusqu'au monde matériel, et c'est par eux aussi que l'âme peut, d'échelon en échelon, s'élever jusqu'au dieu suprême.

Ces thèmes peuvent s'adapter à bien des religions ou des mythologies différentes : ainsi dans les livres hermétiques, le même rôle de dieu révélé-

(1) Je résume ici le chapitre consacré à l'origine de la gnose dans *l'Histoire du Dogme de la Trinité* t. II, p. 81-93, en le complétant toutefois grâce aux travaux qui, depuis 1928, ont éclairé cette question obscure.

lateur et sauveur est attribué au Logos (livre Ier), à l'Éon (livre XI), à Agathodémon (livre XII), au Soleil (livre XVI). L'ascension de l'âme, traversant successivement les sept enceintes planétaires, donnant le mot de passe aux archontes et se transfigurant à l'image des anges qu'elle rencontre, est un thème banal qui se rencontre, avec des variantes plus ou moins notables, chez des gnostiques païens, juifs et chrétiens. Les gnostiques naasséniens, que nous fait connaître Hippolyte (1), se réclament d'une révélation secrète que Jacques, frère du Seigneur, aurait confiée à Marianne ; mais en même temps ils sont initiés aux mystères de la grande Mère (V, 9-10), et ils répètent deux hymnes à Attis qu'ils ont appris là.

SIMON LE MAGICIEN Cette souplesse qui se prête à toutes les religions apparaît déjà dans la gnose simonienne : antérieure au christianisme et ensuite sa rivale, elle s'efforcera plus tard de s'en assimiler la théologie (2).

Quand le diacre Philippe arrive à Samarie, il trouve la ville séduite par Simon :

Il y avait auparavant dans la ville un homme nommé Simon, qui exerçait la magie et qui en imposait au peuple de la Samarie, en prétendant être quel-qu'un de grand ; tous, du petit au grand, lui prêtaient l'oreille et disaient : C'est la Puissance de Dieu qui est appelée grande. Ils lui prêtaient l'oreille parce que, pendant assez longtemps, il leur en avait imposé par ses sorcelleries (*Act.*, VIII, 9-11).

Simon cependant se fait baptiser par Philippe ; quand Pierre et Jean arrivent, il veut acheter à prix d'argent le pouvoir de conférer le Saint-Esprit ; Pierre le reprend sévèrement ; Simon semble touché de repentir et s'humilie ; le Nouveau Testament n'en dit plus rien. Mais des livres postérieurs permettent de suivre le développement de la secte : saint Justin, qui était de Naplouse et qui connaissait ses compatriotes, rapporte que « presque tous les Samaritains, et quelques hommes dans les autres nations, reconnaissent Simon et l'adorent comme le Dieu souverain » (3).

La gnose simonienne a ainsi progressivement exalté son héros ; d'abord elle ne reconnaît en lui qu'une divinité intermédiaire, la grande Vertu de Dieu, puis elle l'adore comme le Dieu suprême. A la fin du second siècle, Irénée nous la montre essayant de s'adapter au dogme trinitaire : « Simon prétend être descendu parmi les Juifs comme le Fils, en Samarie comme le Père, dans les autres nations comme l'Esprit-Saint » (4).

(1) *Philos.*, V, 6-11.

(2) Sur Simon, cf. les études de Hans WAITZ, *Simon Magus in der altchristlichen Literatur*, dans *Zeitschrift f. N. T. W.*, t. V, 1904, p. 121-148 et de Lucien CERFAUX, dans *Recherches de Science religieuse*, t. XV, 1925, p. 489-511 ; t. XVI, 1926, p. 5-20, p. 265-285 et 481-503.

(3) *Apol.*, I, XXVI, 3 ; cf. LVI, 1-2. Justin s'est trompé sur la prétendue statue de Simon à Rome ; mais on peut s'en rapporter à son témoignage sur la religion des Samaritains et le culte qu'ils rendent à Simon.

(4) *Haer.*, I, 23.

A côté de ce dieu suprême, on honore une déesse parèdre, Hélène ; ce culte semble être né à Tyr, où la Lune (Séléné ou Hélène) était associée au culte du Soleil ; les gnostiques simoniens identifient cette déesse avec la Sagesse, tandis que les gnostiques alexandrins y voient Isis.

Le roman clémentin et les *Actes de Pierre* décrivent la lutte de saint Pierre contre Simon le magicien en Syrie d'abord, puis à Rome (1). A travers ces imaginations, on peut discerner le souvenir de l'opposition opiniâtre que la gnose soutint contre le christianisme en le poursuivant de Syrie jusqu'à Rome.

LA GNOSE DANS LES ÉGLISES APOSTOLIQUES

Entre la gnose simonienne et le christianisme il ne pouvait y avoir qu'une opposition irréductible ; la contamination pouvait être plus périlleuse quand la gnose, qui s'attaquait au christianisme, était moins impudemment païenne, quand elle se donnait l'apparence d'une secte chrétienne ou judaïsante. Telle est le plus souvent la gnose contre laquelle réagissent les lettres apostoliques.

Au début saint Paul doit se défendre surtout contre des attaques de l'extérieur ; les adversaires visés sont le plus souvent des Juifs ou des judaïsants, par exemple dans l'épître aux Galates. Mais bientôt du sein même de l'Église surgissent des hérétiques ; les lettres les plus anciennes les mentionnent à peine ; à partir de la captivité, la controverse tient plus de place dans la théologie de l'apôtre. « Les lettres aux Colossiens et aux Éphésiens, — la dernière surtout, — montrent un stade plus avancé dans le développement de l'Église. Les hérésies que l'apôtre combat là ne sont plus les erreurs crues, matérialistes, de la première enfance du christianisme, mais les spéculations plus subtiles d'un âge plus mûr. La doctrine qu'il prêche n'est plus maintenant le lait des enfants, mais l'aliment substantiel des adultes... Ces épîtres forment la transition entre les premiers écrits de l'apôtre et les pastorales. Les hérésies des pastorales sont les hérésies des lettres aux Colossiens et aux Éphésiens, plus développées et plus corrompues » (2).

Si l'on essaie de tracer, d'après les écrits apostoliques, l'esquisse de la gnose qui menace alors le christianisme, on peut relever les traits suivants :

1) Le dualisme, s'accusant par le dédain de la chair ; on vient de là à nier la résurrection (*I Cor.*, XV, 12), ou à l'entendre au sens figuré, probablement du baptême (*II Tim.*, V, 18). De ce principe on tire des conséquences morales divergentes : tantôt c'est le libertinisme : tout est permis, parce que tout ce qui est charnel est méprisable (*I Cor.*, VI et X ; *Apoc.*, II, 14 ; *II Pet.*, II, 10 ; *Jude*, 8) ; tantôt au contraire c'est un ascétisme

(1) Sur cette lutte dans les *Actes de Pierre*, cf. VOUAUX, *Les Actes de Pierre*, 1902, p. 100-109 dans le roman clémentin, C. SCHMIDT, *Studien zu den Pseudo-Clementinen*, 1929, p. 47-66.

(2) ЛИХТФУОТ, *Philipptians*, p. 45.

rigide, défendant les contacts censés impurs, certains aliments, le mariage : (*Col.*, II, 16-21 ; *I Tim.*, IV, 3).

2) Des spéculations ambitieuses, s'abandonnant à des visions ou à des imaginations sur les anges (1) ; se complaisant dans des généalogies (*Til.*, III, 9), dans des « fables habilement inventées » (*II Pel.*, I, 16).

3) On en vient à abaisser le Christ au-dessous des anges (*Col.* et *Hebr.*), et même à le nier (*I Jn.*, II, 22 ; *II Pel.*, II, 1 ; *Jude*, 4). Sans aller jusqu'à cette négation radicale, beaucoup repoussent la réalité de l'incarnation : Jésus-Christ n'est pas venu en chair. Ce docétisme est combattu surtout par saint Jean, et il le sera bientôt par saint Ignace.

4) Ces hérétiques sont surtout des Juifs, se disant docteurs de la loi : *Til.*, I, 10 ; *I Tim.*, I, 7 ; *Apoc.*, II, 9. Dans la seconde lettre de saint Pierre, on les voit se couvrir aussi de l'autorité de saint Paul (*II Pel.*, I, 20 ; III, 16). On a voulu parfois (2) ramener tout ce gnosticisme à un paulinisme radical ; c'est une explication insuffisante ; la gnose est née surtout des spéculations qui étaient alors diffuses dans le judaïsme et dans l'hellénisme ; elles se sont attaquées au christianisme comme elles s'attaquaient à toute religion vivante ; elles ont été éliminées par lui, après bien des luttes. Ces luttes elles-mêmes n'ont pas été stériles ; elles ont donné à l'autorité plus de vigueur et au dogme plus de précision. L'étude des Pères apostoliques, particulièrement de saint Ignace, nous le fera bientôt constater.

(1) Ces erreurs sont surtout combattues dans *Col.*, II. Cf. A. L. WILLIAMS, *The Cult of the angels at Colossae*, dans *Journal of theol. Studies*, t. XI, 1909, p. 413-438.

(2) Par exemple MAC GIFFERT, *History of Christianity in the Apostolic Age*, 1897, p. 502 et suiv.

CHAPITRE VII

LA PROPAGATION DU CHRISTIANISME (1)

En même temps qu'il développe sa vie intérieure, le christianisme poursuit son expansion territoriale. La persécution, déchaînée brusquement et qui coûta la vie aux deux têtes de l'Église, saint Pierre et saint Paul, n'arrêta point et n'entrava peut-être même guère la diffusion de la foi chrétienne.

§ 1. — L'évangélisation du monde romain.

LA PREMIÈRE PROPAGATION DU CHRISTIANISME EN ITALIE

Au moment où elle éclata sous Néron, pour s'apaiser ensuite et ne se rallumer une première fois qu'une trentaine d'années plus tard, sous Domitien, le christianisme avait déjà fortement pris pied dans la capitale de l'Empire. Mais saint Paul, avant d'arriver à Rome, avait, en débarquant en Italie, trouvé des chrétiens à Pouzzoles (2). Quelques indices semblent indiquer qu'il y en eut aussi, avant 77, à Pompéi (3).

EN ILLYRIE, EN ESPAGNE, EN GAULE

Auparavant encore, puisqu'il le relate dans son épître aux Romains, écrite en 57 ou 58, Paul s'était, apparemment au cours de son voyage de l'année précédente en Macédoine, avancé jusqu'aux confins de la région illyrienne (4), et son disciple Tite, tandis que lui-même était à Rome, aborda la Dalmatie (5). La prédication de Paul se fit aussi sans doute entendre en Espagne (6).

(1) BIBLIOGRAPHIE. — Les diverses *Histoires de l'Église* indiquées à la Bibliographie générale traitent naturellement le sujet. Mais l'ouvrage essentiel à consulter est celui de Ad. HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, 2 vol., 4^e éd., Leipzig, 1924.

Les sources et les travaux particuliers concernant les diverses régions où s'est d'abord exercée la propagande chrétienne sont indiqués dans les notes du chapitre.

(2) *Act.*, XXVIII, 14.

(3) *Graffiti* publiés dans *C. I. L.*, IV, pl. XVI, n^{os} 3 et 813. Les mots *audi christianos* paraissent ne laisser aucun doute. Ce qui suit immédiatement et que de Rossi a cru pouvoir lire *saevos olores*, « écoutez les chrétiens, cygnes cruels », en y voyant une allusion au « chant du cygne », plein de prophétiques menaces, de martyrs chrétiens, est moins assuré. Cf. *Bullet. di archeologia cristiana*, 1864, p. 71.

(4) *Rom.*, XV et suiv.

(5) *II Tim.*, IV, 11.

(6) Cf. *supra*, p. 220.

Au cours de l'escale que dut faire son navire (1), d'après les habitudes de la navigation d'alors, sur les côtes méditerranéennes de la Gaule, sa voix retentit vraisemblablement dans quelque synagogue ou quelque place publique de Marseille ou de Narbonne. Un de ses disciples, Crescent, paraît, d'après la II^e épître à Timothée, avoir également prêché en Gaule (2) ; mais on ne sait quelles villes il y aurait évangélisées : l'église de Vienne l'a tardivement revendiqué comme sien, sans pouvoir faire valoir ses titres (3).

Quant aux prétentions apostoliques de mainte autre église des Gaules, leur abondance et leur assurance ne suffisent pas à les justifier : elles datent de trop basse époque et se montrent trop visiblement inspirées par les sentiments d'une piété mal éclairée et d'un patriotisme local intempérant pour qu'on essaie de leur faire une place dans une histoire de l'Église.

On a imaginé la venue en Provence de Lazare, l'ami de Jésus, qui aurait été le premier évêque de Marseille, et de ses sœurs Marthe et Marie, dont le souvenir reste attaché à la ville de Tarascon et aux grottes de la Sainte-Baume ; on a généreusement octroyé aux plus en vue des sièges épiscopaux français des fondateurs disciples directs de saint Pierre, comme Trophime, premier évêque d'Arles, ou de saint Paul, comme Denis, l'illustre converti de l'Aréopage d'Athènes, mué en évêque de Paris, ou de Jésus lui-même, comme Martial de Limoges, qui ne serait autre que l'enfant portant des pains et des petits poissons lors du miracle évangélique de la multiplication des pains ! Légendes naïves, qui font rêver ou sourire, mais ne relèvent que de l'imagination et des amours-propres de clocher.

Elles sont pour la plupart fort tardives : la croyance à la venue des saintes Marie en Provence n'a pas mille ans d'existence et la meilleure preuve de son inexactitude est qu'elle a été précédée par une autre, la tradition bourguignonne qui plaçait à Vézelay les corps des saintes, soi-disant ramenées de l'Orient. Il y a bien eu un Lazare évêque d'Aix-en-Provence, mais il était contemporain de saint Augustin. La légende, sinon de l'aréopagitisme, au moins de l'apostolicité de saint Denis est de moins basse époque que les légendes provençales : on peut la faire remonter jusqu'au VI^e siècle (4), où Denis commence d'être présenté comme

(1) Saint Jérôme dit qu'il fit le voyage par mer.

(2) *Κρήνης εἰς Γαλλίαν*, disent certains manuscrits autorisés, tandis que d'autres portent *εἰς Γαλατίαν*. Les deux mots peuvent également signifier la Galatie ou la Gaule. L'interprétation Gaule semblerait pourtant plus probable du fait du rapprochement, dans le même passage, de la mission de Crescent avec celle de Tite en Dalmatie, c'est-à-dire dans un pays qui était évidemment encore à évangéliser, tandis que la Galatie l'était déjà.

(3) Que les voyages apostoliques de Crescent lui aient fait remonter la vallée du Rhône n'a en soi rien que de fort plausible. Mais, si l'église viennoise s'était réellement connu une aussi haute origine, elle n'aurait pas manqué de l'opposer aux prétentions d'Arles, lors des rivalités pour la primauté de juridiction qui se produisirent au V^e siècle.

(4) Cf. L. LEVILLAIN, *Étude sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne. I. Les sources narratives*, dans *Bibliothèque de l'École de Chartes*, t. LXXXII, 1921, p. 528, et *La crise des années 507-508 et les rivalités d'influence en Gaule* (*Mélanges Jorga*, Paris, 1933, p. 537-567).

un envoyé du pape saint Clément, troisième successeur de saint Pierre ; mais quelle créance accorder à un récit aussi éloigné des événements ?

La plus ancienne des revendications apostoliques de Gaule est celle de l'église d'Arles, qui fit de son fondateur Trophime un disciple de saint Pierre dès le début du ^v^e siècle ; elle est malheureusement en rapports étroits avec l'ambition qu'eut alors Arles d'être reconnue comme le premier des sièges épiscopaux de la Gaule, tout simplement parce que, devenue capitale administrative, le pape Zosime investit momentanément son évêque du titre de vicaire pontifical (1).

Les « traditions » espagnoles sur l'évangélisation du pays par saint Jacques le Majeur ont aussi peu de fondement et presque plus d'in vraisemblance encore que les légendes apostoliques de Gaule, puisque saint Jacques fut martyrisé à Jérusalem avant la dispersion des apôtres (2).

Légendes à part, il reste que quelques régions privilégiées de l'Occident, Rome et Italie méridionale, littoral illyrien, et, semble-t-il bien aussi, côtes de Provence et Espagne, ont reçu la première annonce de l'Évangile dès l'époque apostolique. On peut conjecturer qu'il en fut de même pour l'Afrique, puisqu'il y avait des habitants de la Cyrénaïque parmi les auditeurs du discours de la Pentecôte et qu'une grande métropole commerciale comme Carthage avait des relations suivies avec l'Orient (3). Les éléments orientaux relativement nombreux en plusieurs villes d'Occident, surtout dans les ports de mer, comme Pouzzoles, Marseille, Carthage, doivent en effet y avoir été, aux origines, les agents les plus actifs de la propagande chrétienne.

LE CHRISTIANISME EN ASIE

Mais, en cette seconde moitié du ⁱ^{er} siècle, le pays d'où ils viennent est incomparablement plus pénétré par la foi chrétienne que l'Occident. La Palestine en a été le foyer, et la Syrie, par sa métropole, Antioche, le second centre de rayonnement. L'Asie Mineure, dont tant de villes ont reçu la parole de saint Paul et peut-être de saint Jean est, dès la fin du ⁱ^{er} siècle, une des régions de l'Empire où la religion du Christ a été la plus prêchée. L'église d'Éphèse doit sa fondation à saint Paul, et l'apôtre Jean, selon la tradition couramment reçue, la gouverna ensuite pendant de longues

(1) Sur l'ensemble des légendes apostoliques relatives aux Églises des Gaules, voir J. ZEILLER, *Les origines chrétiennes en Gaule*, dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 1926, p. 16-33, où l'on trouvera une bibliographie du sujet. La seule monographie actuellement existante sur les origines chrétiennes de la Gaule est celle de T. SCOTT HOLMES, *The origin and development of the Christian Church in Gaul during the first six centuries of the christian Era*, Londres, 1911.

(2) Sur les origines chrétiennes de l'Espagne, cf. Z. GARCIA VILLADA, *Historia ecclesiastica de Espana*, t. I : *El cristianismo durante la dominacion romana*, Madrid, 1929, 2 vol.

(3) Le souvenir vague s'était conservé dans l'église de Carthage que les premiers prédicateurs du christianisme y étaient anciennement venus de l'Orient. L'idée qu'elle avait reçu le christianisme de Rome paraît ne s'être formée que postérieurement. Cf. P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. I, Paris, 1901, ch. 1, p. 3-11, et A. AUDOLLENT, *Carthage romaine*, Paris, 1901, L. V, 1^{re} partie, ch. 1, p. 435-441.

années (1). Les églises d'Alexandria Troas, de Laodicée, d'Hierapolis, où résidèrent le diacre Philippe, confondu plus tard avec l'apôtre du même nom, et ses filles, connues, comme prophétesses, sont mentionnées dans les épîtres pauliniennes. Celles de Smyrne, Pergame, Sardes, Philadelphie et Thyatires sont, aux côtes d'Éphèse et de Laodicée, les destinataires de l'Apocalypse de Jean. Les chrétientés de Tralles et de Magnésie du Méandre apparaissent aux environs de l'an 100 dans les lettres de saint Ignace d'Antioche, successeur d'Evodius, laissé dans cette ville par saint Pierre pour l'y remplacer, quand son apostolat l'appela ailleurs.

Plus en arrière de la région côtière de l'Asie Mineure, le christianisme a pénétré en Pisidie avec saint Paul : Iconium, Antioche de Pisidie, Lystres, Derbé, eurent de très bonne heure leurs communautés chrétiennes et le reste du pays commença de se christianiser rapidement. Les chrétientés de Galatie sont également filles de l'apostolat de saint Paul qui leur adressa une de ses lettres les plus célèbres. Il écrivit aussi aux chrétiens de Colosses, en Phrygie, qu'il ne paraît pas d'ailleurs avoir évangélisés personnellement.

La Bithynie, sur la côte de la Mer Noire, fut évidemment atteinte avant la fin du 1^{er} siècle, puisque dès l'aube du 11^e, d'après la correspondance de Pline le Jeune, gouverneur de la province, avec l'empereur Trajan, le christianisme « envahissait non seulement les villes, mais les bourgs et les campagnes, et faisait le vide autour des temples » (2).

Peu de temps après, la ville de Sinope avait un évêque, qui fut le père de l'hérétique Marcion (3).

Le christianisme s'était aussi répandu dans les îles de l'Archipel. Paul et Barnabé avaient prêché dès 44 et 45 à Chypre, où Paul obtint la conversion retentissante du proconsul Sergius Paulus.

Les divers pays de la péninsule hellénique, la Macédoine, la Grèce (Achaïe) et une partie au moins des îles voisines avaient été évangélisées, dès le début de la prédication chrétienne, par saint Paul lui-même ou ses disciples, comme Tite, qui fut l'apôtre de la Crète ; du moins l'épître que Paul lui a adressée nous apprend-elle qu'il avait placé Tite à la tête de la communauté chrétienne qui s'était constituée dans la grande île, où il avait peut-être prêché lui-même après sa captivité romaine et son voyage en Espagne.

Philippe de Macédoine, Thessalonique, Berée, Nicopolis d'Épire, Athènes, Corinthe, Cenchré, près de Corinthe, eurent ainsi des églises dès le deuxième tiers du 1^{er} siècle. Celles de Develtum et d'Anchialè en Thrace, de Larissa en Thessalie, de Lacédémone et de Céphalonie sont attestées au 11^e siècle. Celle de Byzance, qui devait avoir des destinées si éclatantes,

(1) Cf. *supra*, p. 160-220 et 245-257.

(2) Cf. *infra*, p. 307.

(3) EUSÈBE, *H. E.*, V, 13, 3.

ne peut fournir d'autre preuve de son existence à cette époque que d'avoir produit l'hérétique Théodote, qui vint à Rome vers 190 (1).

Il est vrai que, plus tard, ses prétentions à la prééminence en Orient ont pu s'étayer de la « tradition » d'un apostolat thrace de saint André, que ses Actes font périr martyr en Achaïe. Mais ces Actes ne remontent pas plus haut que la fin du III^e siècle et sont d'allure nettement légendaire (2). Ils pourraient, il est vrai, nous renvoyer l'écho de souvenirs plus anciens et moins indignes de crédit, et le fait qu'Eusèbe, sur la foi peut-être d'Origène, relate (3) la tradition d'une mission d'André en Seythie, c'est-à-dire apparemment sur les côtes romaines de la mer Noire au sud du Danube, qui étaient peuplées d'anciennes colonies grecques, autoriserait l'hypothèse qu'André ait été en rapports avec le monde hellénique, dont il est devenu le patron. Mais ceci demeure tout à fait conjectural.

LE CHRISTIANISME EN ÉGYPTÉ

Au sud-est de la Palestine, l'Égypte, qui devait tenir une si grande place dans l'histoire du christianisme antique, a-t-elle reçu dès les temps apostoliques la semence chrétienne ? C'est en soi extrêmement vraisemblable. Un passage des *Actes* (XVIII, 24-25) le confirme peut-être en parlant d'un Juif Alexandrin, du nom d'Apollos, « qui avait été instruit (dans sa patrie) dans la voie du Seigneur » ; malheureusement la parenthèse ne se lit pas dans tous les manuscrits. Il faut bien constater en tout cas que l'on ne sait rien de cette évangélisation primitive. La tradition devenue courante, qui a été recueillie par Eusèbe (4), attribue la fondation du grand siège ecclésiastique d'Égypte, celui d'Alexandrie, à saint Marc, l'évangéliste, disciple de saint Pierre, à partir duquel on possède une liste épiscopale, dont il est impossible, en ce qui concerne les premiers noms, d'apprécier, mais dont il ne faut sans doute pas trop déprécier la valeur (5). Si la lettre de Claude aux Alexandrins, qui a suscité tant d'intérêt et de controverses, pouvait être tenue comme un témoignage de la réalité d'une propagande chrétienne à Alexandrie dès l'an 41, elle renforcerait singulièrement l'information enregistrée par Eusèbe précisément pour cette même année. Mais le témoignage paraît de moins en moins recevable (6), et il faut se résigner à confesser sur les origines de l'Église égyptienne une ignorance qui n'en rend pas moins probable sa très haute antiquité. Dès le II^e siècle, on connaît historiquement des évêques d'Alexandrie (7), et

(1) Saint Hippolyte, *Philosophoumena*, VII, 35.

(2) Cf. J. FLAMION, *Les Actes apocryphes de l'apôtre André*, Louvain-Paris, 1911. Les Actes d'André ont été publiés par LIRSUS et BONNER, *Acta Apostolorum apocrypha*, t. II, Leipzig, 1898, 1.

(3) Eusèbe, *H. E.*, III, 1, 1. Le texte est donné dans les œuvres d'Origène, *Patr. gr.*, XII, 92 ; mais il ne ressort pas nettement du texte d'Eusèbe que la donnée relative à André fût déjà dans Origène.

(4) *H. E.*, II, 16, 1.

(5) Cf. Eusèbe, *H. E.*, II, 24 ; III, 14 ; IV, 19.

(6) Cf. *supra*, p. 235.

(7) Au moins à partir de Demetrius (180), les noms antérieurs n'étant, encore une fois, pas à

cette grande ville apparaît alors comme possédant une nombreuse population chrétienne, qui suppose une prédication assez notablement antérieure.

*PROGRÈS DE L'ÉVANGÉLISATION
DE L'OCCIDENT AU II^e SIÈCLE.
LA GAULE*

Au cours de ce siècle, la mission chrétienne accomplit de sérieux progrès en Occident, auparavant encore peu atteint. Les Églises de Gaule et d'Afrique entrent en effet glorieusement dans l'histoire assez longtemps avant l'an 200.

Le récit fameux du martyre des chrétiens de Lyon, en 177, nous montre une église qui avait déjà quelque importance dans la métropole gauloise sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle (1). A sa tête se trouvait l'évêque Pothin, originaire d'Asie, où il avait été disciple de saint Polycarpe de Smyrne, assisté de clercs de divers ordres.

On voit aussi parmi les martyrs lyonnais un diacre de Vienne, qui témoigne ainsi de l'existence d'une chrétienté constituée dans cette ville. Tout ceci implique une évangélisation qui n'était pas de la veille et on ne se tromperait vraisemblablement guère en estimant que les débuts de la chrétienté lyonnaise ne sont pas postérieurs au règne d'Hadrien, dans la première moitié du II^e siècle. Une inscription, conservée à Marseille (2) et provenant sans doute de la région, qui semble se rapporter à deux martyrs Volusianus et Fortunatus, mis à mort par le feu, pourrait bien avoir une antiquité au moins aussi haute.

L'AFRIQUE

Les documents martyrologiques d'Afrique se rapportant à des événements très voisins dans le temps de ceux de Lyon amènent à une conclusion semblable. Les chrétientés africaines, qui donnèrent à l'Église plusieurs martyrs vers la fin du II^e siècle, étaient certainement nées de nombreuses années plus tôt. Un témoignage d'ordre archéologique le confirme de façon très remarquable : on a trouvé à Sousse, l'ancienne Hadrumète, des catacombes chrétiennes dans l'une desquelles se lit une inscription d'époque sévérienne, appartenant à un tombeau qui est, chronologiquement, l'un des derniers d'un ensemble en comptant plus de cinq mille. L'usage de la catacombe a donc dû commencer au moins un demi-siècle auparavant, ce qui reporterait l'évangélisation primitive à la première moitié du II^e siècle (3). Et il est probable que la prédication

récuser formellement ; mais la durée, toujours pareille, de douze années d'épiscopat que la liste d'Eusèbe attribue à chacun des prédécesseurs de Demetrius, à partir d'Annianus, successeur de Marc, déguise mal une ignorance chronologique dont il faut prendre son parti.

(1) Cf. *infra*, p. 313 et suiv.

(2) *Corpus inscriptionum Latinarum*, t. XII, 489.

(3) Mgr LEYNAUD, *Les catacombes africaines. Sousse-Hadrumète*, 2^e édit., Alger, 1922, p. 9-16. L'inscription dont il s'agit est datée du consulat de Lupus, qui a chance d'être L. Virius Lupus, consul en 232.

chrétienne a touché Carthage avant des villes secondaires comme Hadrumète.

L'ESPAGNE Peut-on penser que le christianisme a connu, dans l'Espagne du II^e siècle, un développement analogue ? Les souvenirs matérialisés dans la pierre que peuvent invoquer les Églises de Gaule ou d'Afrique font ici défaut (1). La nuit qui enveloppe les origines chrétiennes de l'Espagne après la prédication de saint Paul, dont les suites immédiates nous échappent entièrement, est tout au plus traversée d'une lueur.

Une notice contenue dans le Martyrologe d'Adon (2) raconte qu'une mission de sept évêques fut envoyée en Espagne par saint Pierre : l'absence de cette notice du Martyrologe Hiéronymien n'est pas faite pour lui mériter grande créance ; le chiffre de sept évêques et l'envoi par saint Pierre accroissent la défiance. Un détail cependant pourrait faire porter sur les données géographiques un jugement plus favorable : le chef de la mission aurait fondé l'église d'Acci (Guadix) ; or, quand, aux environs de l'an 300, se tint à Illiberis (Elvire) un concile resté célèbre dans les annales religieuses de l'Espagne, l'évêque d'Acci le présida : il n'est pas interdit d'en inférer que l'église d'Acci passait alors pour l'église-Mère de l'Espagne ou tout au moins de la province de Tarraconnaise. Mais la conclusion ne s'impose pas.

En tout cas, la date de la mission qui aurait donné naissance à l'église d'Acci et à celles de la région voisine demeure impossible à fixer, même approximativement.

§ 2. — L'évangélisation hors de l'Empire.

LE CHRISTIANISME EN PERSE Hors de l'Empire, de sérieux indices laissent deviner une très ancienne prédication du christianisme, dont cependant les résultats nous échappent, dans le grand royaume qui s'étendait au delà des frontières orientales du monde romain, le royaume parthe, qui redeviendra, au commencement du III^e siècle, le royaume perse. Les « traditions » relatives à un triple apostolat de Barthélemy, de Thaddée et de Thomas en Perse sont sans fondement sérieux (3). Mais le texte des Actes des Apôtres (II, 9) qui mentionne parmi les témoins de la Pentecôte « des Parthes, des Mèdes, des Élamites et des habitants de la Mésopotamie » autorise à penser que « vers l'an 80, les

(1) Une inscription (*C. I. L.*, II, p. 25*, n° 231*), de Tarraconnaise, faisant allusion à la pénétration du christianisme dans cette province sous Néron, est d'une fausseté manifeste.

(2) Au 15 mai.

(3) Cf. *supra*, p. 256-257, et J. LABOURT, *Le christianisme dans l'Empire perse sous la dynastie sassanide*, Paris, 1904, p. 11-15.

églises du monde gréco-romain connaissaient l'existence de communautés chrétiennes dans les lointaines contrées de l'Orient » (1).

Il est vraisemblable que l'activité missionnaire de ces premiers propagateurs du christianisme en Perse se restreignit aux colonies juives de la Babylonie. Mais il est à croire qu'elle n'obtint qu'un médiocre succès, puisqu'elle n'a pas laissé de traces et qu'au contraire un récit talmudique parle de la région babylonienne comme tout à fait soustraite à cette époque aux influences chrétiennes (2).

Rebutée du côté des synagogues, la prédication chrétienne se tournait-elle, là comme ailleurs, du côté des païens ? C'est possible, s'il est exact que, d'après les documents qui nous font connaître, bien imparfaitement, le mandéisme, c'est-à-dire une transformation de la vieille religion iranienne, combinée avec des éléments sémitiques, des relations se soient nouées entre les mandéens et les chrétiens des premiers temps. Mais, à vrai dire, ce que nous savons du mandéisme, en dépit de tentatives récentes qui ont été jusqu'à prétendre y retrouver un des courants religieux d'où procéderait le christianisme lui-même (3), demeure trop incertain pour permettre de déterminer et même de certifier les rapports du christianisme avec le mouvement oriental de syncrétisme religieux dont la gnose babylonienne manifestée dans le mandaïsme marque une phase.

Bref, ce qui avait été et ce qui devait redevenir le royaume perse a été touché par la propagande chrétienne dès les temps apostoliques ; mais les effets, s'il y en eut alors, sont pour nous si peu apparents qu'on est fondé à se demander si le grain semé par ces premiers évangélistes n'a pas été à peu près complètement étouffé. On ne peut en tout cas compter la Perse parmi les pays où, à la fin du 1^{er} siècle ou même dans la première moitié du 11^e, on constate l'existence d'une Église constituée.

LE CHRISTIANISME EN OSRHOËNE

Entre l'Empire romain et le royaume parthe, qui redevint plus tard la Perse, il exista, jusqu'au 11^e siècle, un petit État indépendant, celui d'Édesse ou de l'Osrhoène, où le christianisme s'implanta de bonne heure. La tradition, recueillie par Eusèbe, qui met le roi Abgar en correspondance avec Jésus lui-même et fait évangéliser son pays par l'apôtre Thomas et le disciple Thaddée (Addai), a tous les caractères de la légende ; la vénération, au 4^e siècle, du tombeau de saint Thomas à Édesse et la lecture qu'on y faisait de prétendues lettres de Jésus à Abgar ne suffisent

(1) LABOURT, *op. cit.*, p. 16.

(2) *Ibid.*, p. 17.

(3) Cf. R. REITZENSTEIN, *Das mandäische Buch des Herrn des Grösse und die Evangelienüberlieferung*, Heidelberg, 1919. Critique par M. J. LAGRANGE, *La gnose mandéenne et la tradition évangélique*, dans *Revue Biblique*, 1927, p. 321-349 et 481-515, et 1928, p. 5-32. Plus récemment encore, H. LIETZMANN, *Ein Beitrag zur Mandäerfrage (Sitzungsberichte Akad. Berlin, phil. hist. Klasse, 1930, p. 596-608)*, a exposé les raisons de croire que les mandéens sont une secte gnostique orientale, de date relativement tardive, et qui n'aurait rien à voir avec les origines chrétiennes.

pas, à coup sûr, à l'authentifier (1). Il n'est même pas assuré que la légende de Thaddée ne soit que l'embellissement des faits et gestes du personnage historique que serait Addaï. On peut sans doute penser qu'Eusèbe, assez bien informé des traditions locales des régions voisines de la Syrie, ne se serait pas fait l'écho d'une légende récemment formée sur l'implantation du christianisme en Osrhoène. Mais comment expliquer que l'apôtre d'Édesse, qui serait mort martyr, ne soit même pas inscrit au martyrologe syriaque de l'an 412 ? Mieux vaut reconnaître que les circonstances de l'évangélisation de l'Osrhoène nous échappent. Mais le grand nombre des chrétiens qui peuplaient la région d'Édesse dès la fin du 1^{er} siècle oblige d'admettre que cette évangélisation avait commencé longtemps auparavant.

D'Édesse, l'Évangile aurait été de très bonne heure porté jusqu'au delà du Tigre, en Adiabène, s'il fallait en croire la *Chronique de l'Église d'Arbèle* (2), qui attribue cet apostolat transtigritain au fondateur même de l'église d'Édesse, Addaï. Mais la réapparition aux origines de l'église d'Adiabène de ce fondateur douteux de celle d'Édesse, plus d'un anachronisme et des contradictions avec divers témoignages martyrologiques ne sont pas faits pour mériter (3) à la Chronique d'Arbèle une confiance que des critiques comme Harnack (4) ne lui ont cependant pas refusée.

D'une prédication apostolique de l'Évangile sur les rives africaine ou arabique de la Mer Rouge et jusqu'aux Indes, on a déjà dit que la réalité historique demeurerait incertaine et qu'en tout cas ses résultats immédiats, s'il y en a eu, se dérobaient entièrement à nos regards.

(1) Cf. J. TIXERONT, *Les origines de l'Église d'Édesse*, Paris, 1888.

(2) Editée par le P. ZORELL, *Orientalia christiana*, VIII, 4, n° 31 (1927).

(3) Cf. Paul PEETERS, *La « Passionnaire d'Adiabène »*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XLIII, 1925, p. 261-325.

(4) Dans sa dernière édition (4^e) de *Mission und Ausbreitung des Christentums*, Leipzig, 1924.

CHAPITRE VIII

LES PREMIÈRES PERSÉCUTIONS LA LÉGISLATION IMPÉRIALE RELATIVE AUX CHRÉTIENS (1)

§ 1. — La persécution de Néron.

Tandis que se poursuivait l'expansion chrétienne dans le monde romain et au dehors, l'Empire, bien avant la fin du II^e siècle, avait déclaré la guerre à l'Église, dont le premier chef avait été mis à mort.

LE MARTYRE DE SAINT PIERRE Le martyre de saint Pierre est, avec celui de saint Paul, l'épisode le plus marquant de la première persécution sanglante, ordonnée par l'autorité impériale, qui frappa les chrétiens dans l'Empire et qui se produisit sous le règne de Néron.

*L'INCENDIE DE ROME
ET L'INCULPATION DES CHRÉTIENS* Cette persécution, qui aurait pu éclater un jour ou l'autre pour d'autres motifs, puisqu'on saisit l'occasion qui la provoqua pour proscrire le christianisme, eut une cause immédiate accidentelle. En juillet 64, un effroyable incendie détruisa plusieurs quartiers de Rome ; l'opinion presque unanime et peut-être clairvoyante accusa Néron de l'avoir allumé ou du moins aidé à se propager, dans le désir de faire place nette pour l'extension de ses palais. Afin de détourner le courant hostile, l'empereur imagina de rejeter la faute sur les chrétiens, « ces hommes », écrit Tacite, qui les nomme alors pour la première fois (2), « abhorrés pour leurs infamies » et « convaincus

(1) БИБЛИОГРАФИЯ. — La bibliographie générale de ce chapitre est la même que celle du précédent.

Les ouvrages particuliers auxquels il y a lieu de se référer pour l'étude du caractère des persécutions sont, avec les sources anciennes qui nous documentent sur ce sujet, indiqués dans les notes du chapitre.

On peut cependant y ajouter encore : A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *L'intolérance religieuse et la politique*, Paris, 1911 ; A. MANARESI, *L'impero romano e il cristianesimo*, Turin, 1914 ; L. HOMO, *Les empereurs romains et le christianisme*, Paris, 1931.

(2) Le manuscrit longtemps regardé comme le meilleur de Tacite, le *Mediceus*, porte, au lieu du mot *convicti*, celui de *conjuncti*, qui voudrait dire que les chrétiens furent englobés dans une même poursuite, qui comprenait à la fois le chef d'accusation d'incendie et celui d'*odium generis*

de la haine du genre humain » (1). Qu'il s'agisse de la haine qu'ils inspiraient ou, plus probablement, de celle dont on les jugeait coupables, parce qu'ils n'avaient pas l'esprit du monde, l'hostilité du sentiment public à leur égard ne fait pas de doute. A-t-elle été spontanée ? Dans une grande mesure, cela est vraisemblable : la masse du peuple, peut-être parce qu'elle confondait encore les chrétiens avec les Juifs, toujours et partout mal vus pour leur particularisme, ne leur était certainement pas favorable. Dans la suite, elle leur imputa les crimes d'athéisme, de magie, de cannibalisme et des abominations de même sorte. Peut-être cependant y eut-il, en 64, d'autres facteurs.

Dans l'entourage même de l'empereur, les influences du judaïsme rallié à l'Empire et qui devait jouer un rôle en vue un peu plus tard, sous la dynastie flavienne, possédaient déjà une certaine puissance : les sympathies judaïsantes de la favorite Poppée sont connues (2). Or la haine des sectateurs de l'ancienne loi contre ceux de la nouvelle ne désarmait pas. Des protégés de Poppée, admis dans la familiarité du prince, ont-ils cru servir Néron en même temps qu'eux-mêmes « en montrant les auteurs du crime dans ces chrétiens qui se plaisaient » (3), disait-on — et les sentiments dont l'Apocalypse johannique est, quoique postérieure, le véhément écho pouvaient apporter à ces dires une apparence de justification, — « aux idées de vengeances célestes, de conflagration universelle et de destruction du monde » (4) ? La conjecture est plausible ; les arguments positifs manquent pour l'étayer. Cependant un passage de la lettre célèbre adressée aux Corinthiens par saint Clément, un des premiers successeurs de saint Pierre, disant que saint Pierre et saint Paul périrent victimes de la jalousie (5), pourrait garder le souvenir de cette intervention hostile de l'élément judaïque. En tout cas, de ce jour les chrétiens commencent d'être distingués des Juifs, demeurés en possession de leurs privilèges, par l'autorité romaine, qui les fait arrêter, les juge et les condamne.

Peut-être aussi des désaccords intérieurs furent-ils pour quelque chose dans les dénonciations qui envoyèrent au supplice une partie de la chrétienté de Rome, avec ses chefs : la lettre de saint Clément est également susceptible d'une interprétation en ce sens. Il n'est pas interdit d'en conclure que des dissentiments, dus vraisemblablement à l'action de judéo-chrétiens, entraînèrent des imprudences qui contribuèrent à l'intervention de la police romaine, s'ils n'allèrent pas jusqu'à des actes de

humani. Cf. E. CUGY, *De la nature des crimes imputés aux chrétiens d'après Tacite*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, t. VI, 1886, p. 115-139. Le sens général des événements apparaît sensiblement le même dans les deux interprétations.

(1) *Annales*, XV, 44.

(2) JOSEPHUS, *Vita*, 3 ; *Antiquitates judaicae*, XVIII-XX. Cf. TACITE, *Hist.*, I, 22.

(3) Cf. E. RENAN, *L'Antéchrist*, p. 159-161.

(4) DURUY, *Histoire des Romains*, t. IV, p. 507 (édit. de 1882, Paris).

(5) *Epist. I ad Corinthios*, V.

délation dont un mot de Tacite sur les indications données aux autorités par quelques chrétiens, *indicio eorum*, fortifierait pourtant l'hypothèse (1).

On arrêta d'abord, dit Tacite (2), ceux qui avouaient (*falebantur*) le crime de l'incendie (3) — la torture a pu en arracher l'avcu mensonger, — mais bien plutôt sans doute leur qualité de chrétiens, qui dès ce moment devient crime. Puis, *indicio eorum* (ce qui peut aussi bien signifier des dénonciations formelles obtenues de ces premiers prisonniers que de simples indices tirés de leurs propos, de leurs silences mêmes, comme de leurs relations et de tout ce qu'on pouvait savoir de leur vie), les arrestations gagnèrent de proche en proche, et un grand nombre de chrétiens, *nullitudo ingens*, écrit encore Tacite, qui n'avait pas intérêt à grossir exagérément le nombre de ceux qu'il tenait pour des ennemis de la société romaine (4), furent finalement livrés aux tourments que la cruauté de Néron inventa pour eux ; il imagina de « transformer leur supplice en spectacle, et, dans ses jardins du Vatican, il donna des fêtes de nuit où les malheureux, enduits de poix, dévorés par les flammes, jetaient sur les exercices du cirque une lumière sinistre » (5).

Pierre fut parmi les martyrs (6) : la date de 67 ou 68, au lieu de 64 ou peut-être de 65, à laquelle Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique* (7), place sa mort et celle de saint Paul, n'a vraisemblablement été adoptée par l'historien que parce qu'il attribue à Pierre les fameuses vingt-cinq années d'épiscopat romain, qu'il fait commencer en 43. Mais la persécution, une fois déchaînée, a pu se prolonger au delà de 64, et il n'est nullement impossible que Paul, arrêté après son retour, ait subi la peine capitale (8), qu'une ou deux années après saint Pierre. Mais le même culte inamémorial qui les réunit atteste la proximité chronologique, au moins relative, de leur mort.

(1) Cf. O. CURLMANN, *Les causes de la mort de Pierre et de Paul d'après le témoignage de Clément Romain*, dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 1930, p. 294-300.

(2) *Loc. cit.*

(3) L'hypothèse de la culpabilité des chrétiens a pu trouver de nos jours quelques défenseurs : cf. PASCAL, *L'incendio di Roma e i primi cristiani*, 2^e édit., Turin, 1901 ; elle ne trouve dans les écrivains anciens aucun appui : pas un de ceux qui ont parlé de l'incendie de Rome après Tacite ne l'a imputé aux chrétiens. Cf. A. PROVINO, *Le fonti ed i tempi dell'incendio neroniano*, Rome, 1905.

(4) Le *Martyrologe Hiéronymien* indique le chiffre de 979 martyrs ayant péri avec saint Pierre et saint Paul. Il est difficile d'apprécier la valeur de cette indication, mais il faut la recueillir.

(5) L. DUCHESNE, *Histoire de l'Église*, t. I, p. 63.

(6) D'après une tradition dont TERTULLIEN, *De prescriptione*, 36, *Scorpiacus*, 15, est pour nous le premier témoin, il fut condamné à la crucifixion, ce qui n'a rien que de conforme au récit de Tacite, parlant des chrétiens mis en croix dans les jardins du Vatican, et ce à quoi le IV^e Évangile fait peut-être allusion (XXI, 18, 19). « Jésus lui dit (à Pierre) : «... Lorsque tu seras vieux tu étendras les mains, un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudrais pas ». Il dit cela, indiquant par quelle mort Pierre devait glorifier Dieu ».

(7) EUSÈBE, *H. E.*, II, XIV, 6, où il fait arriver en 42 à Rome Pierre, à qui il attribue un épiscopat romain de 25 ans.

(8) La lettre de Clément, successeur de Pierre, Tertullien et le prêtre Caius sont d'accord pour dire que saint Paul fut décapité sur la voie d'Ostie, où il fut enseveli.

§ 2. — La prohibition du christianisme.

EXTENSION POSSIBLE DE LA
PERSÉCUTION AUX PROVINCES

La persécution s'étendit-elle aux provinces ? On n'en possède pas d'attestation positive, mais on y trouve peut-être une allusion dans l'*Épître aux Hébreux* (1), et on peut alléguer en ce sens qu'à partir des poursuites ordonnées par Néron, la profession du christianisme fut prohibée dans l'Empire. Encore la réalité de cette prohibition par Néron, d'un *institulum neronianum* proscrivant expressément le culte chrétien, n'a-t-elle pas toujours été admise. On ne la connaît en effet qu'indirectement (2). Mais on ne saurait guère la contester.

LA LÉGISLATION NÉRONIENNE
CONTRE LE CHRISTIANISME

Les questions posées, un demi-siècle environ plus tard, par Plinie le Jeune, alors gouverneur de Bithynie, à l'empereur Trajan au sujet de la conduite à tenir à l'égard des chrétiens de sa province, et surtout le rescrit impérial (3) qui lui apporta les éclaircissements demandés, démontrent l'existence d'une législation antérieure, dont il y avait seulement à préciser l'application. Tertullien assurant d'autre part (4), de la façon la plus formelle, que Néron a le premier promulgué une loi contre les chrétiens, il n'est pas douteux que la proscription du christianisme en tant que tel remonte jusqu'à lui : les chrétiens, d'abord poursuivis, par l'expédient perfide de Néron apeuré, comme incendiaires, ne tardèrent pas, à la suite évidemment des enquêtes policières qui firent mieux connaître leur position religieuse, à être mis hors la loi.

Jusqu'alors ils avaient dû, aux yeux de l'autorité romaine, demeurer confondus avec les Juifs : ils n'en apparaissaient sans doute que comme une secte particulière et bénéficiaient par conséquent des privilèges qui permettaient aux Juifs de garder dans l'Empire leur religion nationale sans faire acte d'obédience à l'égard des cultes officiels. Désormais la discrimination est faite ; peut-être les Juifs eux-mêmes ont-ils contribué à la provoquer, et c'est ce qu'il pourrait y avoir de plus exact dans la thèse qui attribue un rôle à l'élément judaïque dans le déclenchement de la première persécution. Le christianisme, n'étant plus désormais tenu que pour une dissidence du judaïsme, n'a plus droit aux faveurs dont jouit celui-ci (5) :

(1) Il y est question, X, 32-38, des tribulations endurées par les fidèles pour leur foi. Mais il n'est pas certain qu'on ne puisse l'entendre de la persécution de Domitien, l'*Épître aux Hébreux*, mise sous le nom de saint Paul, étant de rédaction sensiblement postérieure.

(2) Cf. l'abondante bibliographie de la question dans CARROL-LECLERCQ, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, article *Loi persécutrice*.

(3) Cf. *infra*, p. 295.

(4) *Ad nationes*, 7 ; *Apologeticum*, 5.

(5) Cf. *supra*, p. 22 et p. 51 et suiv. G. COSTA, *Religione e politica nell'impero romano*, Turin, 1923, p. 97-108, d'après lequel les Juifs et les chrétiens sont restés confondus beaucoup plus longtemps,

les chrétiens n'ont plus, du même coup, qu'à accepter, comme citoyens de l'Empire, le minimum de conformisme religieux exigé par la conception de l'État antique (1) ou à disparaître. Et comme leur foi, qui n'admet aucune concession ni intérieure ni extérieure au polythéisme, exclut la première solution, il ne reste que la seconde, et tel est bien certainement le fond de la législation établie à leur endroit par Néron et qui peut se résumer en une courte phrase : *non licet esse christianos*, il n'est pas permis d'être chrétiens.

§ 3. — Nature juridique des persécutions.

LES PERSÉCUTIONS NE SONT PAS L'EXISTENCE D'UN ACTE LÉGISLATIF SPÉCIAL PROHIBANT EXPRESSÉMENT LE CHRISTIANISME A CEPENDANT ÉTÉ TRÈS DISCUTÉE. ON A PENSÉ QU'IL AVAIT

LES PERSÉCUTIONS NE SONT PAS L'EFFET DE LA SEULE APPLICATION DES LOIS ANTÉRIEUREMENT EXISTANTES

suffi d'appliquer aux chrétiens des lois existantes, punissant le crime de sacrilège ou celui de lèse-majesté, pour les trouver dignes de châtiment (2). Mais le sacrilège proprement dit suppose un délit positif, qu'on ne rencontrait pas dans le cas des chrétiens ; quant au crime de lèse-majesté, rapproché d'ailleurs du sacrilège, qu'ils commettaient en refusant de participer au culte de la divinité impériale, on ne les en voit pas explicitement accusés durant les deux premiers siècles : ce n'est qu'au III^e que les magistrats veulent, de façon régulière, à la suite de nouveaux édits de persécution, obliger les chrétiens à sacrifier à la divinité de l'empereur et les condamnent s'ils s'y refusent.

Sans doute, on peut dire que le crime existe implicitement dès l'origine, parce que le chrétien, ne reconnaissant pas l'empereur pour un dieu, prend par là même une attitude qui l'expose à être tenu pour un citoyen ou un sujet défaillant ; mais aucun texte, avant le III^e siècle, n'établit que le motif propre de la poursuite contre les chrétiens soit le refus qui les fait coupables de lèse-majesté. On les accuse plutôt, auparavant, de manquer aux dieux de l'Empire en général, sans que pour cela d'ailleurs on en fasse officiellement des athées, comme le fit souvent l'ignorance populaire.

Il en est de même de l'accusation d'autres crimes particulièrement

avance que le texte de Tacite relatif à la première persécution a été remanié et que l'*ingens multitudo* dont il parle comprenait aussi une grande partie des Juifs. Mais il n'en apporte aucune preuve. Cependant il est probable qu'on ne regarda pas dès ce moment le christianisme comme une religion absolument distincte du judaïsme, mais plutôt comme une dissidence de celui-ci. L'empereur Domitien, qui, on le verra bientôt, a fait exécuter un certain nombre de chrétiens, fut également hostile aux Juifs, ainsi qu'il résulte du développement du *fiscus judaicus* sous son règne. Cf. S. GSELL, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, Paris, 1893, p. 287-316. L'enquête qu'il fit faire (cf. *infra*, p. 303) sur la descendance de la famille de Jésus semble indiquer qu'il se préoccupait, politiquement, du christianisme, envisagé comme un rameau du judaïsme, au moins jusqu'à un certain point.

(1) Cf. FUSTEL DE COULANGES, *La cité antique*.

(2) Thèse de K. J. NEUMANN, *Der römische Staat und die allgemeine Kirche bis auf Diocletian*, Leipzig, 1890, p. 12 et suiv.

graves, mais de droit commun, comme la magie, l'inceste, l'infanticide : ce n'est jamais que la rumeur populaire qui les imputa aux chrétiens, et la justice officielle ne prit pas ces accusations à son compte (1). Ce n'est donc pas dans le droit pénal antérieur qu'il faut aller chercher le fondement juridique précis des persécutions.

NI DU POUVOIR DE COERCITIO
DES MAGISTRATS

On a cru lui en découvrir un autre dans le pouvoir de *coercitio* (2), c'est-à-dire les pouvoirs de police qui appartenaient à tous les magistrats romains. Ceux-ci avaient en effet, pour le maintien de l'ordre public, une autorité très étendue, allant jusqu'au droit de faire mettre à mort qui le troublait : ce serait alors comme perturbateurs que les chrétiens, rebelles à l'injonction d'abandonner une profession de foi qui constituait à elle seule un trouble public, auraient été condamnés par décision des gouverneurs, sans qu'il fût besoin de leur appliquer une loi plus déterminée.

Mais, si les magistrats n'avaient eu à exercer envers les chrétiens que leur droit de *coercitio*, pourquoi auraient-ils éprouvé plus d'une fois le besoin de consulter le prince sur la conduite à tenir à leur égard, comme on le voit faire à Pline le Jeune s'adressant à Trajan et à d'autres gouverneurs sous Antonin ou Marc-Aurèle ? Au surplus, Pline parle formellement des poursuites contre les chrétiens comme résultant de l'exercice de la juridiction criminelle, *cognitio*, et non pas par conséquent de la *coercitio*. Enfin la *coercitio* allant jusqu'à la peine capitale s'arrêtait devant la qualité de citoyen romain.

LÉGISLATION SPÉCIALE
CONTRE LES CHRÉTIENS

Force est donc bien d'admettre (3) la réalité d'une législation spéciale contre les chrétiens, dont l'empereur Néron, comme l'a d'ailleurs affirmé Tertullien (4), est l'auteur. De son règne à celui de Septime Sévère, qui inaugure un régime nouveau, la situation juridique des chrétiens dans l'Empire romain demeurera la même : ils

(1) Contrairement à la théorie de E. LE BLANT, *Sur les bases des poursuites dirigées contre les chrétiens* dans *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1866, p. 358 et suiv., suivant lequel des chrétiens auraient été condamnés comme coupables d'homicide ou de magie aussi bien que de sacrilège ou de lèse-majesté.

(2) Théorie de Th. MOMMSEN, *Der Religionsverweel nach römischen Recht*, dans *Historische Zeitschrift*, Neue Folge, XXVIII, 1890, p. 389-429.

(3) Comme l'a bien mis en lumière, il y a déjà plus de trente ans, C. CALLEWAERT dans une série de travaux : *Les premiers chrétiens furent-ils persécutés par édits généraux ou par mesures de police ?* dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 1901, p. 771-797 ; 1902, p. 5-15, 324-348, 607-615 ; *Le délit de christianisme dans les deux premiers siècles*, dans *Revue des Questions historiques*, 1903, t. LXXIV, p. 23-55 ; *Les premiers chrétiens et l'accusation de lèse-majesté*, dans *Ibid.*, 1904, t. LXXVI, p. 5-28 ; *Les persécutions contre les chrétiens dans la politique religieuse de l'Empire romain*, dans *Ibid.*, 1907, t. LXXXII, p. 5-19 ; *La méthode dans la recherche de la base juridique des premières persécutions*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 1911, p. 5-16, 633-651.

(4) « *Institutum Neronianum* », ainsi désigne-t-il, *Apolog.* 5, la loi de persécution.

sont proscrits, non comme coupables de ces crimes de droit commun, inceste, cannibalisme ou magie, que leur imputera souvent l'hostilité populaire, due elle-même à la différence des croyances et des mœurs, ou des crimes de sacrilège ou de lèse-majesté, mais comme coupables de professer une religion dont la profession a été interdite : *christianos esse non licet*. Et c'est donc le nom même de chrétien, le *nomen christianum*, comme s'en indignèrent plus d'une fois les apologistes de la cause chrétienne, qui était poursuivi et condamné.

LES PRÉCISIONS DU RESCRIPT DE TRAJAN

Le rescrit de Trajan apporte au principe de Néron, un demi-siècle environ plus tard, les précisions nécessaires, dont sa mise

en application faisait sentir le besoin (1). Cette réponse impériale aux questions d'un gouverneur se résume en trois points, les deux premiers constituant des atténuations d'une règle que les progrès d'une propagande qu'elle n'arrêtait point devaient promptement rendre embarrassante à appliquer en toute rigueur, ainsi que le montre justement l'hésitation de Pline devant la perspective de condamnations trop nombreuses.

L'empereur déclare donc en substance : 1° l'autorité gouvernementale ne doit pas prendre l'initiative des poursuites, elle n'a pas à rechercher les chrétiens, *christiani conquirendi non sunt* ; 2° les prévenus qui déclareront n'être pas chrétiens, ou ne l'être plus, donc même ceux qui auraient commis le crime légal de l'être, mais qui l'auraient effacé par l'apostasie, manifestée par un acte extérieur d'adhésion au paganisme, seront absous ; 3° ceux qui avoueront leur christianisme seront condamnés.

La lettre même de Pline et la suite des événements montrent que cette condamnation ne pouvait être que la peine capitale, c'est-à-dire la mort ou une des peines qui, telles la relégation ou le travail forcé dans les mines, entraînait la mort civile. Mais en revanche, et en vertu même du deuxième point du rescrit, on verra plus d'une fois des gouverneurs devant lesquels sont traduits des chrétiens déployer tous leurs efforts pour obtenir d'eux un mot, parfois un simple geste, celui par exemple d'offrir quelques grains d'encens à la statue de l'empereur, qui puisse être interprété comme un désaveu, même passager, de la foi chrétienne.

Les tortures, à maintes reprises, furent moins un châtimement qu'un moyen tenté pour arracher aux accusés ce désaveu. Quant aux empereurs, les meilleurs d'entre eux, ainsi qu'on le verra dans la suite avec plus de

(1) PLINIE LE JEUNE, *Epistolae*, X, p. 97 et 98. On a parfois élevé des doutes sur l'authenticité de cette correspondance, en invoquant notamment l'invraisemblance du tableau que Pline fait de sa province, déjà si fortement touchée par la propagande chrétienne que les temples étaient désertés et les sacrifices abandonnés. On peut répondre avec E. BABUT, *Remarques sur les deux lettres de Pline et de Trajan relatives aux chrétiens de Bithynie*, dans *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, nouv. série, t. I, 1910, p. 289-305, que Pline, qui, visiblement, désirait ne pas avoir à prononcer trop de condamnations, a dû être porté à grossir le nombre des chrétiens pour décourager la répression par la perspective même de son étendue.

détails, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, qui pourtant avait pour les chrétiens plus de mépris que de pitié, entourèrent de précautions nouvelles, qui furent des adoucissements, l'application d'une législation dont ils tinrent néanmoins à maintenir rigoureusement le principe.

*IDÉE DIRECTRICE DE LA LÉGISLATION
CONTRE LES CHRÉTIENS*

Quelle en était donc l'idée directrice, qui seule explique la transformation d'un expédient

de Néron affolé en maxime d'État ? C'est que le christianisme, religion rigoureusement monothéiste et dont le Dieu n'admettait de partage ni avec d'autres divinités ni avec le monde, ne pouvait se concilier avec les conceptions mêmes sur lesquelles reposait l'État romain, étroitement associé à un ensemble de traditions religieuses, sinon même d'habitudes de vie, incompatibles avec la foi nouvelle ; le seul fait que les chrétiens n'adoraient pas les dieux de Rome les constituait, dès avant le jour où l'adoration ou le refus d'adoration de la statue de l'empereur devint la pierre de touche de leur conformisme romain, rebelles ou tout au moins suspects.

La position religieuse des Juifs était analogue ; mais ils avaient formé avant 70 un corps de nation, qui avait reçu des privilèges et qui les conserva après la dispersion finale ; même lorsque l'obligation du sacrifice à l'empereur put être imposée à tout citoyen, ils obtinrent des dispenses légales, qui les assuraient contre la persécution (1). Sans doute l'autorité romaine n'apprit-elle à faire la distinction entre chrétiens et Juifs que progressivement. Mais le jour vint où la confusion cessa. Les chrétiens ne formaient pas, à la manière des Juifs, un corps compact comme celui d'une nation, mais une société religieuse dispersée dès l'origine et dont les membres étaient des sujets pareils aux autres, qui ne pouvaient prétendre à aucune faveur spéciale. Ainsi s'explique la législation impériale hostile au christianisme.

*ORIGINE JURIDIQUE ET FORME
DE CETTE LÉGISLATION*

L'origine juridique en fut probablement une vieille loi de l'époque républicaine qui prohibait la *su-*

perstilio illicita (2) et la forme un édit de l'empereur. Édit qui, comme les édits des préteurs de la République, n'était, au début du régime impérial, théoriquement en vigueur que durant le règne du prince qui l'avait publié. Il devait donc être pour ainsi dire revivifié par son successeur, qui le reprenait à son compte.

(1) Au lieu d'offrir un sacrifice à l'empereur-dieu, ils en offraient un à Dieu pour l'empereur (Cf. JOSEPHÉ, *Contra Apionem*, II, 6, 77). Voir l'indication des divers privilèges des Juifs en ce qui touche au culte impérial dans J. JUSTER, *Les Juifs dans l'Empire romain*, Paris, 1914, t. I, p. 339-354.

(2) Cf. TERTULLIEN, *Apologeticum*, 6.

Et de là peut-être une première cause du caractère d'abord intermittent des persécutions. Trajan précise, au début du II^e siècle, qu'il ne doit pas y avoir de poursuites contre les chrétiens sans accusation préalable. Mais il faut d'abord que ces poursuites soient conformes à la volonté impériale. Celle-ci s'est exprimée une première fois par la bouche de Néron. Mais ensuite il n'est pas question de rigueurs à l'égard des chrétiens sous les deux premiers Flaviens. Elles reprendront, en des circonstances qu'on relatara plus bas, sous Domitien ; et cette mise en mouvement de la législation persécutrice par les deux princes du I^{er} siècle qui avaient laissé le pire souvenir permit aux apologistes chrétiens du II^e d'exploiter l'idée que l'hostilité envers le christianisme était le fait des mauvais empereurs, de ceux que tout Romain avait sujet de maudire.

Mais Trajan, l'*optimus princeps*, ainsi qu'on le surnomma de son vivant même, dont la réputation de bonté a traversé le moyen âge, mis en face de la question que lui posait Pline, troublé par la perspective du grand nombre de sentences capitales à prononcer contre des gens qui ne semblaient pas de grands criminels, Trajan ne put se dérober, et c'est par sa réponse que nous connaissons le principe des lois portées contre les chrétiens. Il est vrai que les précisions données par lui contiennent déjà un tempérament, puisqu'il interdit l'initiative des poursuites aux autorités. Interdiction en soi si radicale que les empereurs eux-mêmes, lorsque des chrétiens ne craindront pas de se déclarer à eux en leur adressant des apologies de leur foi, ne répondirent jamais, s'ils en eurent connaissance, à ce qui pourrait nous paraître un défi par des rigueurs juridiques. Rien ne caractérise mieux la nature singulière et exceptionnelle de cette législation contre les chrétiens que cette disposition d'après laquelle l'État semble se désintéresser, tant qu'on ne lui signale pas les coupables, d'un crime légal, qu'il punit cependant de mort, quand ils lui sont dénoncés dans les formes voulues. C'est presque l'aveu secret d'un regret d'avoir à punir en vertu d'ordres anciens, qu'on ne veut tout de même pas révoquer.

CHAPITRE IX

LA PERSECUTION SOUS LES FLAVIENS ET LES ANTONINS (1)

Aux traditions que l'Empire représente, aux autorités qui les incarnent, l'Eglise s'est heurtée en une première rencontre tragique dès le règne de Néron, et, à partir de ce moment, la persécution ou plus exactement le risque constant de persécution, dont la survenue effective dépendra des circonstances, devient son lot.

§ 1. — L'Eglise sous les Flaviens.

L'EGLISE ROMAINE SOUS LES EMPEREURS FLAVIENS

Mais tout d'abord, peu connue malgré tout encore après l'éclat sanglant de 64, bénéficiant peut-être de ce que les empereurs qui succèdent à Néron ne tiennent pas à imiter le prédécesseur qui a laissé un si déplorable souvenir, l'Eglise vit une première période d'incontestable tranquillité. Rien absolument n'indique que, sous les principats éphémères de Galba, d'Othon et de Vitellius, puis sous les deux premiers empereurs Flaviens, Vespasien et Titus, des chrétiens aient été comme tels inquiétés. Bien plus, c'est alors que, au cœur même de l'Empire, à Rome, le christianisme, qui, là comme ailleurs,

(1) BIBLIOGRAPHIE. — Même bibliographie générale qu'au chapitre VII. On peut consulter en outre les bonnes monographies consacrées à divers empereurs romains de la fin du 1^{er} siècle et du 11^e : S. GSELL, *Essai sur le règne de Domitien*, Paris, 1893 ; R. PARIBENI, *Optimus princeps. Saggio sulla storia e sui tempi dell'Imperatore Traiano*, Messine, 1926-1927, 2 vol. ; G. LACOUR-GAYET, *Antonin le Pieux et son temps*, Paris, 1888.

Comme textes d'Actes de martyrs authentiques, on utilisera les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, dont la publication a commencé à Anvers en 1643 et se continue à Bruxelles ; collection conduite dès le début avec un esprit scientifique, qui lui valut même plus d'une hostilité, mais dont la critique s'est faite plus sévère de nos jours.

Choix d'Actes de martyrs dans RUINART, *Acta Sincera*, Paris, 1689 ; Dom H. LECLERQ, *Les martyrs*, Paris, 1902-1911, 11 vol. ; KNOFF, *Ausgewählte Martyreracten* dans *Sammlung ausgewählter kirchen- und dogmengeschichtlicher Quellenschriften*, 2^e Reihe, 2^{es} Heft, Tubingue et Leipzig, 1901 ; P. MONCEAUX, *La véritable légende dorée*, Paris, 1928. Il faut citer aussi, pour ce qui concerne les Passions martyrologiques romaines, A. DUFOURCO, *Étude sur les Gesta martyrum romains*, Paris, 1900-1910, 4 vol. Les conclusions sur la très faible valeur historique de la plupart des *Gesta martyrum* romains en ont été généralement admises ; il n'en a pas été de même de celles qui visent à en expliquer la progressive élaboration.

Sur le martyre des chrétiens de Lyon en 177, on lira avec profit C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule* ; t. IV : *Le gouvernement de Rome*, Paris, 1914, p. 484-498.

voit surtout venir à lui les humbles, fait aussi dans la plus haute société impériale quelques-unes de ses plus notables conquêtes.

Elles avaient d'ailleurs commencé dès avant la première persécution. Déjà sous Néron, une grande dame, Pomponia Graccina, mariée à un Plautius, personnage consulaire dont une cousine épousa l'empereur Claude, était devenue suspecte à cause de son genre de vie trop austère aux yeux des gens de son monde et avait été accusée de superstition étrangère (1) : il est d'autant plus probable qu'elle s'était convertie à la foi chrétienne que, par la suite, on voit le nom des Pomponii assez largement représenté dans les inscriptions des catacombes romaines (2). A. Plautius, son mari, réclama d'ailleurs, en qualité de chef de famille, le droit de la juger, suivant les vieilles coutumes domestiques, et il la déclara innocente. Elle vécut jusque sous Domitien.

CONQUÊTES DU CHRISTIANISME
DANS L'ARISTOCRATIE

Les Flaviens n'avaient sans doute pas d'hostilité préconçue contre une religion issue du judaïsme :

s'ils sont les auteurs de la ruine de Jérusalem, dont Vespasien avait commencé le siège avant son avènement et qui a succombé sous les coups de Titus en 70, ils avaient admis dans leur entourage les représentants d'un judaïsme rallié, auquel appartenaient la princesse Bérénice, de la maison hérodiennne, et l'historien Flavius Josèphe.

Les idées juives, qui, sous Néron, avaient eu en Poppée une protectrice passagère, connurent alors à Rome un regain de faveur, et la tendance au monothéisme religieux en bénéficia. L'ambiance de la Rome flavienne dut ainsi servir les progrès de la propagande chrétienne jusque dans les familles de l'aristocratie sénatoriale : après les Pomponii, elle fait des adeptes chez les Acilii : M. Acilius Glabrio, consul en l'année 91, était très probablement chrétien, et le plus ancien cimetière chrétien, c'est-à-dire consacré à l'usage exclusif et collectif des membres de la chrétienté romaine, fut une propriété des Acilii sur la via Salaria (3).

La maison impériale elle-même eut des convertis. Le fils de Flavius Sabinus, frère aîné de Vespasien et peut-être déjà chrétien lui-même (4), Flavius Clemens, cousin germain de Titus et de Domitien, consul en 95, adopta la foi chrétienne ; sa femme Flavia Domitilla l'imita et fit à l'Eglise romaine une donation analogue à celle des Acilii, qui devint le cimetière, situé sur la voie Ardéatine, que l'on désigne encore aujourd'hui sous son nom ; leurs deux fils, élèves de Quintilien, qui devaient succéder à Titus

(1) TACITE, *Annales*, XIII, 32.

(2) Inscriptions chrétiennes d'un Pomponius Græcinus, de la fin du II^e siècle ou du début du III^e, et de plusieurs Pomponii Bassi. Cf. DE ROSSI, *Roma sotterranea*, t. II, p. 281, 362 et suiv.

(3) Cf. *infra*, p. 414.

(4) D'après les traits de caractère notés par TACITE, *Hist.*, III, 65 et 75.

et à Domitien, privés d'enfants mâles, professèrent aussi le christianisme : si la fin tragique et prématurée de Domitien, épilogue naturel d'un règne tyrannique, n'avait anéanti les espoirs impériaux de ces deux jeunes gens, l'Empire aurait eu à sa tête des princes chrétiens deux cents ans avant Constantin (1).

Une autre princesse de la maison impériale, une deuxième Flavia Domitilla, nièce de la première, serait encore à compter parmi les recrues illustres du christianisme à Rome avant la fin du 1^{er} siècle, si son existence était mieux assurée (2).

LA PERSÉCUTION
DE DOMITIEN A ROME

C'est sur cette florissante chrétienté romaine que, malgré les liens qui unissaient quelques-uns de ses membres au trône même, la persécution vint, en 95, sévir une deuxième fois, sous Domitien.

Celui-ci a laissé le souvenir d'un tyran ombrageux ; les philosophes et tous les hommes qui faisaient mine de conserver quelque indépendance lui étaient ou lui devinrent suspects. Il voulut d'autre part réagir contre l'envahissement des mœurs juives qui s'était produit sous les principats de son père et de son frère. Son antipathie contre les Juifs se trouva d'accord avec ses exigences financières, motivées par l'épuisement du Trésor public après les dépenses excessives qu'il avait faites pour l'embellissement de Rome. Il fit donc percevoir avec une grande rigueur l'impôt du didrachme, que les Juifs payaient, du temps de leur indépendance, au Temple de Jérusalem, des droits duquel le fisc romain s'était attribué la succession (3). Il y eut beaucoup de récalcitrants, parmi les prosélytes qui avaient adopté la foi d'Israël, mais ne se reconnaissaient pas pour Juifs.

Les chrétiens, quoique désormais distingués des Juifs, n'en étant pas moins regardés encore comme une secte judaïque, voulut-on les astreindre au paiement du didrachme, et des résistances fort explicables déterminèrent-elles des rigueurs ? Rien à vrai dire ne l'indique : il semble bien que l'on ne poursuivit comme réfractaires à l'impôt que des circoncis et qu'ils ne furent frappés, quand il y eut lieu, que de peines pécuniaires. Mais, par contre, les poursuites opérées pour soumettre au paiement du didrachme tous les circoncis peuvent fort bien avoir provoqué indirectement la persécution, en permettant au pouvoir impérial de se rendre compte du nombre des citoyens qui menaient ce qu'on considérait comme la vie

(1) Le christianisme de Flavius Clemens et de sa femme Flavia Domitilla est attesté par l'accusation d'athéisme portée contre eux par Domitien (DION CASSIUS, LXVII, 14 ; cf. SUÉTONE, *Domitianus*, 15), et par le fait que le cimetière chrétien, dit de Domitille, se développa en des terrains qui appartenaient à celle-ci.

(2) Cf. *infra*, p. 302.

(3) SUÉTONE, *Domitianus*, 12.

juive, qu'ils fussent prosélytes de la foi de Moïse ou adeptes de celle de Jésus.

Dès lors, au moins en ce qui concerne les seconds, rien n'empêchant l'action pénale de se déclencher immédiatement, il n'y avait qu'à remettre en action l'interdit néronien inappliqué depuis trente ans, mais dont les virtualités meurtrières pouvaient à nouveau se réaliser à tout instant. Et, cette fois encore, à la différence de ce que prescrira un peu plus tard la modération relative de Trajan en exigeant une accusation préalable, l'autorité prit l'initiative des poursuites. C'est ce qui explique sans doute un passage de Tertullien (*Apologétique*, 5) disant que, seuls, les empereurs Néron et Domitien ont été les ennemis des chrétiens (1). Alors furent mis à mort, sous l'accusation d'athéisme (2), le cousin de l'empereur, Flavius Clemens, et le consulaire M. Acilius Glabrio, et, de ce chef, dit Dion Cassius (3), furent condamnés « beaucoup d'autres citoyens qui avaient adopté les mœurs juives ».

Les deux accusations d'athéisme et de mœurs juives nous paraissent peu cohérentes, mais c'est un fait qu'on traite souvent les chrétiens d'athées, soit parce qu'ils n'adoraient pas les dieux de l'Empire, soit parce que, et précisément comme les Juifs, ils ne rendaient pas, au moins dans les premiers temps, de culte à des représentations matérielles de la Divinité. Les condamnations portées furent la mort ou la confiscation de biens. La femme de Flavius Clemens, nièce elle-même de Domitien, Flavia Domitilla, fut reléguée, toujours d'après Dion Cassius, dans l'île de Pandataria. Dans une autre île de la mer Tyrrhénienne, Pontia, aurait été reléguée également, à cause de sa foi chrétienne, la seconde Flavia Domitilla, nièce, elle, de Flavius Clemens. Celle-ci, cependant, n'est connue que par les témoignages déjà un peu tardifs d'Eusèbe (4), qui cite, il est vrai, un auteur païen mal identifié et d'époque incertaine, Bruttius, et de saint Jérôme (5). Les Actes des saints Nérée et Achillée, allégués aussi en faveur de la réalité historique de la deuxième Flavia Domitilla, ne méritent pas crédit (6). Il est donc possible qu'un dédoublement légendaire se soit produit dans la tradition : il n'y aurait eu alors qu'une Flavia Domitilla, victime de la persécution de Domitien, la femme de Clemens, qui fut exilée dans l'une des deux îles méditerranéennes assignées comme résidence aux personnages impériaux condamnés à la déportation (7).

(1) De même Méliton de Sardes (vers 172) dans un passage de son *Apologie*, cité par Eusèbe, *H. E.*, IV, 26, 7, dit que seuls Néron et Domitien ont mis en accusation la foi chrétienne.

(2) DION CASSIUS, LXVII, 13.

(3) *Ibid.*

(4) *H. E.*, III, 18, 4.

(5) *Epist.* 108, ad Eustochium.

(6) Cf. A. DUFOURCQ, *Étude sur les Gesta martyrum romains*, t. I, Paris, 1900, p. 251-255.

(7) DION CASSIUS, LXVII, 13.

LA PERSÉCUTION DANS
LES PROVINCES. BITHYNIE

La persécution s'étendit au moins à certaines provinces : en Asie, la Bithynie et la province d'Asie proprement dite furent touchées. Le texte de Pline le Jeune qui nous documente sur la persécution de Trajan en Bithynie parle d'apostasies que la menace avait obtenues une vingtaine d'années auparavant : les chrétiens y furent donc inquiétés aux environs de l'an 95.

ASIE MINEURE

En Asie Mineure, la persécution fit, d'après la tradition, sinon un martyr, du moins le plus glorieux des confesseurs en la personne de saint Jean. Un récit que l'on trouve pour la première fois dans Tertullien (1) raconte que Jean fut amené d'Éphèse à Rome, où il aurait été plongé, sans en mourir, dans une cuve d'huile bouillante, puis relégué dans l'île de Patmos. L'allure légendaire de la première partie de ce récit tardif ne permet pas de discerner les souvenirs exacts qu'il pourrait recouvrir, s'il n'est inventé de toutes pièces (2). La relégation à Patmos, par contre, trouve dans l'Apocalypse (I, 9) un garant sur la valeur duquel la discussion antérieure de l'authenticité des écrits johanniques autorise une opinion moins défavorable que ne l'ont soutenu de nombreux critiques. L'Apocalypse est aussi rempli à chaque page du souvenir de ceux qui viennent de verser leur sang pour Jésus, et il nomme deux des grandes villes d'Asie, Pergame et Smyrne, dont les églises ont été éprouvées (3).

PALESTINE

Enfin, au dire de l'historien Hégésippe, Juif converti du II^e siècle, particulièrement documenté sur les milieux judéo-chrétiens, et dont Eusèbe a transmis la relation (4), l'empereur se préoccupa lui-même, pour des raisons différentes de celles qui avaient motivé la persécution, de la Palestine, où vivaient encore des représentants de la famille de Jésus.

Mais c'est moins comme tels que comme descendants de David qu'ils attirèrent l'attention. Hégésippe assure, ce qui est peut-être le grossissement d'une réalité moins impitoyable, que Domitien avait donné l'ordre de faire disparaître tous les survivants d'une race royale qui lui portait ombrage. Des descendants de Juda, un des « frères du Seigneur », furent dénoncés comme s'y rattachant. On les amena à l'empereur qui, après interrogation, ayant constaté par lui-même la modestie de leur condition et l'absence chez eux de toute prétention à une royauté terrestre, les

(1) *De præscriptione*, 36.

(2) La comparaison de Jean à Rome ne serait nullement invraisemblable en soi, puisque l'empereur tint à interroger lui-même des représentants de la famille de Jésus : cf. ci-dessous, même page.

(3) II, 9, 10, 13. Sur l'attribution légitime des martyrs de Pergame et de Smyrne à la persécution Domitien, cf. E. B. Allo, *Saint Jean. L'Apocalypse*, Paris, 1921, p. CCVI-CCX.

(4) *H. E.*, III, 19 et 20.

renvoya comme des gens inoffensifs. « Ils furent, ajoute le récit, respectés comme des martyrs, ils dirigèrent les églises, une fois la paix rétablie, et vécurent jusqu'à Trajan » (1).

Il s'agit des églises judéo-chrétiennes de la région palestinienne : la famille de Jésus resta longtemps en possession des honneurs que le sentiment de ces communautés, tout imbues d'esprit sémitique, trouvait en effet naturel de conférer à la famille qui semblait continuer le maître. D'après ce récit du plus vieux des historiens chrétiens, qu'il n'y a pas de raison sérieuse de révoquer en doute, la Palestine fut, tout comme l'Asie Mineure, troublée, sous Domitien, par la persécution, puisqu'il parle ensuite du rétablissement de la paix.

Elle revint bientôt dans tout l'Empire. Domitien, assassiné en 96, fut remplacé par Nerva qui prit, en politique, le contre-pied de son prédécesseur et ne s'occupa pas des chrétiens. C'est alors, écrit encore Eusèbe (2), que, « Nerva ayant permis à ceux qui étaient injustement exilés de revenir chez eux, l'apôtre Jean put quitter l'île où il était relégué, pour s'établir à Éphèse, comme le rapporte une tradition de nos anciens ».

§ 2. — La persécution de Trajan.

RÈGNE DE NERVA Le règne de Nerva fut court — deux années à peine — et la paix de l'Église aussi. Les poursuites reprirent sous son successeur, Trajan. Mais elles eurent le caractère sporadique et intermittent qui s'explique par la législation même contre les chrétiens, que Trajan se contenta de préciser en en limitant, dans la mesure qu'on a dite précédemment, les effets.

TRAJAN ET LES CHRÉTIENS Trajan a laissé le souvenir d'un des plus grands et des meilleurs des empereurs romains. L'*optimus princeps* (3) fut à la fois un législateur et un conquérant. Mais il avait un sens très vif des prérogatives de l'État et aucun penchant à ménager les groupements particuliers. Dès la deuxième année de son règne, en 99, il remit en vigueur la loi ancienne qui prohibait les associations non autorisées. Cette mesure seule eût pu suffire à réveiller, contre les chrétiens, l'activité judiciaire assoupie.

*LA QUESTION DU MARTYRE
DE SAINT CLÉMENT* Une première et grande victime lui payait-elle son tribut aux environs de l'année 100, en la personne de celui qui présidait alors la chrétienté de Rome, saint Clément, troisième successeur de saint Pierre après Lin et Anaclet ?

(1) Cf. *supra*, p. 244.

(2) *H. E.*, III, 20, 8.

(3) Cf. *supra*, p. 297.

Clément est connu par une lettre à l'église de Corinthe dont il sera davantage question par la suite et qui montre le chef de la communauté romaine occupé déjà du soin des autres églises. Mais, hors de là, on ne sait rien sur lui de positif. Quelque lien le rattachait-il à la famille de Flavius Clemens ? Il se peut qu'il ait été de ses affranchis, comme aussi qu'il s'identifie avec le Clemens dont saint Paul a parlé dans son épître aux Philippiens (IV, 3). Mais tout cela est conjecture.

Des actes grecs (1), qui ne datent que du IV^e siècle, racontent d'autre part qu'il fut, par ordre du gouvernement, relégué au fond du Pont-Euxin, dans la Chersonèse Taurique, où il aurait continué son apostolat parmi les condamnés aux mines, et que, en punition de ce prosélytisme, il fut jeté à la mer avec une ancre au cou. Ni saint Irénée, ni Eusèbe, ni saint Jérôme, qui ont parlé de Clément, n'ont dit un mot de ce récit qui sent la légende ; il est seulement acquis que la tradition du martyre de Clément hors de Rome était établie au IV^e siècle ; mais cela ne préjuge pas grand'chose sur la réalité et moins encore sur les circonstances de ce martyre.

*MARTYRE DE SAINT SIMÉON
DE JÉRUSALEM*

Il en est différemment d'une autre illustration de l'Église primitive qui périclita vers le même temps, l'évêque de Jérusalem, Siméon. Membre du petit groupe des « frères du Seigneur », il avait succédé à Jacques à la tête de cette église de Jérusalem qui semble avoir tenu, comme on l'a remarqué, à conserver l'autorité dans la famille de Jésus.

Siméon était donc d'un âge fort avancé en l'année 107, où Eusèbe place son martyre, sur lequel il est renseigné par Hégésippe ; mais le chiffre de 120 ans transmis par lui, outre son peu de vraisemblance intrinsèque, supposerait Siméon sensiblement plus âgé que le Christ ; une erreur est donc probable — on sait si les erreurs numériques sont fréquentes dans les textes —, qui n'entache pas le caractère historique du récit.

D'après celui d'Hégésippe, des mouvements populaires ayant eu lieu en diverses villes contre les chrétiens, l'hostilité d'hérétiques judéo-chrétiens, ébionites ou autres, fit cause commune avec eux : Siméon fut dénoncé par l'un d'eux à la fois comme chrétien et comme descendant de David. Il faut croire que l'autorité romaine gardait quelque méfiance à l'endroit des représentants de l'ancienne race royale d'Israël. Toujours est-il que le vieux chef de la chrétienté de Jérusalem comparut, sous un double chef d'accusation, devant le légat impérial Ti. Claudius Atticus et qu'après de longues tortures, il fut crucifié. Le récit d'Hégésippe ajoute que ses accusateurs furent ensuite convaincus d'appartenir eux-mêmes à la famille davidique et condamnés à leur tour (2).

(1) FUNK, *Patrum apostolicorum opera*, Tubingen, 1901, t. II, p. 28-45.

(2) EUSÈBE, *Chronique*, ann. 10 de Trajan ; *H. E.*, III, 32.

Histoire de l'Église, T. I.

MARTYRE DE SAINT IGNACE
D'ANTIOCHE

Mais le héros de la persécution de Trajan, par l'éclat des souvenirs qu'il a laissés, fut l'évêque Ignace d'Antioche ; témoin si proche encore, comme Clément de Rome, de la génération apostolique dont Siméon est peut-être le dernier survivant, ses lettres, de même que celle de Clément à l'église de Corinthe, gardèrent aux yeux de l'Église ancienne la valeur de documents presque canoniques.

Les Actes de son martyre méritent peu de confiance ; mais on en connaît les préliminaires par ses propres lettres, dont l'authenticité a bien été attaquée à plusieurs reprises, mais jamais, comme on le pourra voir, par des arguments convaincants (1).

Arrêté, dans des conditions ignorées de nous, peut-être à la suite de quelque mouvement populaire, peut-être en vertu d'une dénonciation en forme, et condamné au début de 107 (2), évidemment par le gouverneur de la province, Ignace fut envoyé à Rome, avec deux compagnons, Rufus et Zosime, pour y périr sous la dent des bêtes, vraisemblablement à l'occasion des grandes fêtes données par l'empereur à la suite de ses victoires daciques et dont un certain nombre de victimes humaines devaient faire les frais.

L'évêque partit, plein d'une joie surnaturelle, sûr, écrivait-il aux Smyrniotes (3), que, « sous le tranchant du fer comme au milieu des animaux féroces, il serait toujours près de Dieu ». Dans la partie de son voyage qui, après un assez long arrêt à Smyrne, où il connut l'évêque Polycarpe, le mena de cette ville à Philippes, en Macédoine, il écrivit les sept lettres qui l'ont illustré pour jamais aux églises d'Éphèse, de Magnésie, de Tralles, de Rome, puis de Troas, de Philadelphie et de Smyrne.

La lettre aux Romains est restée célèbre entre toutes : après y avoir prodigué les louanges à la chrétienté romaine qui lui fait évoquer le souvenir de Pierre et de Paul, il adjure les fidèles de Rome, qu'il ne peut, dit-il, commander comme ces apôtres, de ne rien faire pour s'opposer à son martyre : opposition d'ailleurs peu vraisemblable, car d'une efficacité bien douteuse, une grâce étant à peu près hors de question, et une soustraction *in extremis* au supplice probablement vouée à l'insuccès. Mais il avait apparemment suffi à l'évêque, peut-être sur quelques protestations de dévouement à sa personne parvenues jusqu'à lui, d'entrevoir la possibilité qu'on le fit échapper à la mort, pour protester à son tour contre ce qui eût été pour lui la plus grande des déceptions. « Laissez-moi, écrit-il, immoler, pendant que l'autel est prêt... Laissez-moi être la proie des bêtes ; par elles, j'atteindrai Dieu. Je suis le froment de Dieu ; que je sois moulu par la dent des bêtes pour devenir le pain blanc du Christ ».

(1) Cf. *infra*, p. 329 et suiv.

(2) Date donnée par la *Chronique* d'Eusèbe.

(3) *Ad Smyrn.*, 4.

Ainsi en fut-il, et Ignace fut « moulu » par les bêtes, peut-être au Colisée, si sa construction, entreprise sous Domitien, était suffisamment avancée.

LA PERSÉCUTION EN BITHYNIE
ET DANS LE PONT

Enfin il est une dernière province, ou plutôt un groupe de provinces du domaine asiatique de Rome, où

l'on sait, par l'un des témoignages les plus précieux qui soient venus jusqu'à nous, que sévit la persécution sous le principat de Trajan : c'est la Bithynie et le Pont, placée en 111 sous le gouvernement de Pline le Jeune, qui écrivit à l'empereur la lettre et reçut de lui la réponse, l'une et l'autre célèbres, dont il a été déjà parlé (1).

Il résulte de cette correspondance que, moins de cent ans après la mort du Christ, le christianisme avait fait dans le Nord de l'Asie Mineure de singuliers progrès, et non seulement dans les villes, mais jusque dans les campagnes. Pline a pu exagérer une situation qui l'avait ému, mais aurait-il entièrement inventé qu'on abandonnait les temples et que certaines cérémonies n'avaient pu être accomplies faute de participants ?

Les gouverneurs précédents, proconsuls annuels tirés au sort parmi les sénateurs, avaient laissé faire. Mais les deux provinces venaient de changer de régime en passant sous l'administration directe de l'empereur : Pline y arrivait comme légat impérial, *legatus Augusti propraetore*. Cette circonstance enhardit apparemment les adversaires des novateurs, et les dénonciations commencèrent. Le nombre des accusations et par conséquent des victimes qu'elles devaient faire troubla Pline, qui n'était pas un homme sanguinaire. De là ses questions à son prince. On sait déjà la réponse.

Réponse qui n'est que l'application pure et simple d'une législation établie, mais qui, grâce aux précisions rendues nécessaires par les questions d'un magistrat embarrassé, fixe une jurisprudence encore indécise dans ses détails et atténue légèrement, en limitant l'initiative des autorités, la rigueur de principes qui demeurent inflexibles. Trajan rejetait en outre les accusations anonymes, restriction fort importante. Mais on ne saurait néanmoins douter que beaucoup de chrétiens aient alors péri en Bithynie, puisque Pline, dont la modération multipliait les interrogatoires dans l'espoir d'obtenir une abjuration, déclare explicitement avoir envoyé au supplice tous ceux qui persistaient dans « leur désobéissance et leur invincible opiniâtreté » (2). Il assure cependant que les temples désertés ont retrouvé des fidèles et que les sacrifices ont repris. Optimisme officiel dans une assez large mesure, on peut l'admettre ; mais on est fondé à croire qu'à côté des martyrs, il y eut aussi un nombre non négligeable d'apostats.

(1) Cf. *supra*, p. 292 et 295.

(2) *Epist. cit.*, *supra*, p. 295, n. 1.

LA PERSÉCUTION EN MACÉDOINE Une province européenne de l'Empire vit aussi, ce semble, des rigueurs s'exercer sous Trajan contre les chrétiens : la Macédoine. Une lettre d'un des évêques les plus en vue de l'Eglise d'Orient, dans la première moitié du II^e siècle, Polycarpe de Smyrne, parle des martyrs de la ville de Philippi, dont il rapproche le souvenir de celui de saint Ignace qui, en se rendant à Rome, y était passé. « Pratiquez, écrit-il aux Philippiciens, la patience dont vous avez vu de vos yeux des modèles non seulement dans les bienheureux Ignace, Zosime et Rufus, mais aussi en d'autres, qui sont de chez vous » (1). Ces mots ne situent pas d'une façon absolument certaine les martyrs philippiens au voisinage chronologique de saint Ignace, mais ils le rendent au moins fort probable.

§ 3. — La persécution sous Hadrien.

L'EMPEREUR HADRIEN ET LES CHRÉTIENS Le règne d'Hadrien n'apporta pas de changement sensible à la condition des chrétiens ; il atténua néanmoins légèrement le péril qui pesait sans cesse sur eux. Ce *græculus* (2) voluptueux ne pouvait éprouver aucune sympathie pour le christianisme ; mais ce grand administrateur, qui n'aurait jamais songé à faire fléchir une loi jugée de sécurité publique, avait l'horreur du désordre et ne pouvait que condamner énergiquement les conditions tumultueuses dans lesquelles se produisaient souvent les accusations contre les chrétiens. En Orient notamment, où les passions religieuses étaient plus vives, les superstitions plus agissantes, le sentiment populaire à l'endroit des chrétiens alla plus d'une fois jusqu'à des violences qui atteignaient l'autorité publique elle-même.

Le II^e siècle est l'époque où le christianisme, sorti de l'obscurité primitive, mais non pas encore aussi connu qu'il le sera au siècle suivant, est en butte à toutes les calomnies de l'ignorance et de l'incompréhension. Que ne se sont imaginé les foules à son sujet ? Meurtres rituels, communications sanglantes, repas sacrés s'achevant en orgies éhontées, magie, thèmes auprès desquels celui de la prétendue adoration d'un dieu à tête d'âne (3) ne paraît plus qu'une inoffensive plaisanterie, telles sont les rumeurs qui courent sur les chrétiens parmi les simples, toujours portés à se figurer le pire et auxquels des lettrés ne craignirent point toujours de faire écho, et qui renchérisse sur le grand grief, où gouvernement et hommes de la rue se retrouvent, de faire sécession dans la cité en n'en adorant pas les dieux et les princes, eux-mêmes divins. Que de telles imaginations aient de temps à autre produit des troubles, c'est le contraire

(1) POLYCARPE, *Ad Philippenses*. Sur cette lettre, cf. p. 339-340.

(2) C'est le surnom que lui avait valu son goût de toutes les choses helléniques.

(3) Cf. *infra*, p. 405.

qui étonnerait. Des accusations contre les chrétiens s'accompagnèrent parfois de véritables émeutes. Un empereur comme Hadrien n'était pas homme à les supporter.

D'autre part, des magistrats, que la froide rigueur de la doctrine officielle n'exemptait peut-être pas de tout scrupule sur la conduite à tenir en présence de dénonciations passionnées, n'étaient pas toujours disposés à céder aveuglément devant les clameurs populaires. Il s'en trouva pour solliciter de l'empereur de nouveaux éclaircissements. Le proconsul d'Asie, Licinius Granianus, entre autres, écrivit à Hadrien pour lui exposer ses hésitations. La réponse impériale ne parvint, vers 124, qu'au successeur de Granianus, Minicius Fundanus (1). Elle maintenait le droit en vigueur ; mais, précisant les formalités de procédure, afin de sauvegarder l'ordre public et d'arrêter des abus, elle interdisait l'introduction de procès tumultueux, exigeait un acte d'accusation individuel et régulier et l'articulation de griefs juridiques et prouvés, et prescrivait la punition des calomniateurs. Restreignant ainsi la facilité des dénonciations et exposant à quelque risque les gens dont une apostasie soudaine des accusés pouvait transformer l'accusation en calomnie, elle diminuait un peu le danger qui ne cessait de planer sur les chrétiens, sans en supprimer la permanente menace.

MARTYRS EN ITALIE

Aussi y eut-il certainement encore d'assez nombreux martyrs sous le règne d'Hadrien ; mais plusieurs de ceux qui lui sont explicitement attribués ne sont connus que par des Actes sans valeur, tandis que, pour d'autres, dont les noms nous viennent de source meilleure que de Passions sujettes à caution, la localisation chronologique est seulement probable. Ainsi en est-il du pape Télesphore, qui semble bien avoir été mis à mort sous Hadrien, son pontificat paraissant s'être achevé en 136, sans qu'on puisse cependant assurer qu'il n'a pas atteint ou même dépassé 138, ce qui en mettrait la fin sous Antonin (2). Un Alexandre, en qui on a parfois vu, à tort, le premier pape de ce nom, est aussi vraisemblablement un martyr romain du temps

(1) Texte dans SAINT JUSTIN, *Apologie*, I, 68 ; EUSÈBE, *H. E.*, IV, 9 ; RUFIN, *H. E.*, IV, 9. Le texte authentique est partiellement donné en traduction grecque par EUSÈBE. Celui-ci a reparlé de la lettre de Granianus dans sa *Chronique*, Olymp. 226, en supposant qu'il avait mis en cause le principe même de la législation de Trajan, que le rescrit aurait modifié : c'est invraisemblable. Dom Capelle, *Le rescrit d'Hadrien et saint Justin*, dans *Revue Bénédictine*, 1927, p. 365, a, récemment encore, essayé de justifier cette interprétation du rescrit, qui est celle de saint Justin, en montrant que le texte annexé à son *Apologie* l'a bien été par lui-même. La comparaison entre la langue de l'*Apologie* et l'introduction mise au rescrit paraît probante sur cette question d'authenticité. Mais il ne s'ensuit nullement que Justin ait exactement interprété le rescrit : cette interprétation trop favorable pouvait favoriser son thème apologétique ; mais tous les faits connus contredisent la thèse d'une modification substantielle de la législation antérieure. Cf. CALLEWAERT, *Le rescrit d'Hadrien*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. VIII, 1903, p. 152 et suiv., qui a aussi montré que les doutes émis parfois sur l'authenticité du rescrit, beaucoup à cause de l'interprétation défectueuse qu'on en donnait, n'étaient pas fondés.

(2) Martyre connu par saint Irénée (EUSÈBE, *H. E.*, V, 6).

d'Hadrien, avec ses compagnons Hermès, Quirinus, Eventius et Théodule. Getulius, sa femme Symphorose, et leurs sept fils périrent en Sabine.

D'autres victimes saintes sont honorées en Ombrie. Des traditions cultuelles locales et l'inscription aux martyrologes garantissent la réalité historique et la mort pour la foi des uns et des autres ; mais des uns et des autres les Actes apparaissent trop sujets à caution pour qu'on puisse faire autre chose qu'enregistrer leurs noms.

LA RÉVOLTE JUIVE DE BARCHOCHÉBA
ET LES CHRÉTIENS

On manque aussi de détails sur une persécution locale, mais vio-

lente, que, toujours sous le règne d'Hadrien, eurent à souffrir les chrétiens d'un autre fait que celui de l'autorité romaine. La sanglante révolte juive de Barchochéba fut pour eux très dure : Barchochéba, écrit Justin dans sa première *Apologie* (1), « faisait subir aux chrétiens, et aux chrétiens seuls, les derniers supplices, s'ils ne reniaient et ne blasphémaient Jésus-Christ ».

§ 4. — La persécution sous Antonin.

L'EMPEREUR ANTONIN
ET LES CHRÉTIENS

L'empereur Antonin, qui succéda en 138 à son père adoptif Hadrien, eût sans doute été porté par nature à plus de bienveillance à leur égard. Il ne modifia pourtant pas la législation rigoureuse sous le coup de laquelle ils demeuraient, mais, comme Hadrien, et peut-être avec plus de spontanéité et de désir d'éviter l'effusion du sang, il interdit, à leur sujet, toute concession aux mouvements populaires : quatre rescrits adressés par lui aux cités de Larisse, de Thessalonique, d'Athènes et à l'assemblée de la province d'Achaïe en font foi (2). On lui a attribué aussi un rescrit à l'assemblée provinciale d'Asie, beaucoup plus favorable, puisqu'il aurait interdit les dénonciations ; mais, quoique Eusèbe ait fait un sort à cette pièce dans son *Histoire ecclésiastique* (IV, 13), en la mettant d'ailleurs sous le nom de Marc-Aurèle, son caractère apocryphe est évident. Les principes de la législation ne furent pas modifiés.

Ce n'est pas que les chrétiens n'aient fait, à cette époque des Antonins, un considérable effort pour obtenir par la persuasion que l'innocuité, bien plus la bienfaisance de leur religion fût reconnue. Mais ces tentatives des apologistes, dont la première en date est celle de Marcianus Aristide, contemporain d'Hadrien, et qui sont exposés avec les détails requis en un autre chapitre, n'eurent pas le résultat escompté.

(1) XXXI, 6.

(2) EUSÈBE, *H. E.*, IV, 26, 40.

MARTYRE DE SAINT POLYCARPE
DE SMYRNE

Les ordres impériaux eux-mêmes n'étaient pas toujours obéis. Le plus illustre martyr qui souffrit sous Antonin (1), Polycarpe, évêque de Smyrne, fut la victime d'une véritable pression populaire, à laquelle céda le proconsul d'Asie Quadratus. On connaît cet événement glorieux pour l'église de Smyrne par une lettre de cette église à celle de Philomelium et à toutes les communautés « relevant de la sainte Église universelle » (2). Douze chrétiens furent, en 155, dénoncés, jugés et livrés aux bêtes ; l'un d'eux cependant, nommé Quintus, faiblit au dernier moment, sacrifia aux dieux et jura par le génie de l'empereur. Mais la foule ne fut pas satisfaite et réclama l'évêque.

Requête irrégulière, que le proconsul Quadratus admit cependant. Amené à l'amphithéâtre, dans la loge du gouverneur, sommé de crier « A bas les athées », Polycarpe y consentit, n'ayant point de peine à s'accorder avec le peuple en une déclaration qu'il proférait cependant en un tout autre sens que lui. Mais, quand on lui ordonna de maudire le Christ : « Voilà quatre-vingt-six ans que je le sers, répondit-il. Il ne m'a jamais fait de mal. Comment pourrais-je blasphémer mon roi et mon sauveur ? » Finalement on le fit monter sur un bûcher, dont la foule, où des Juifs se mêlaient aux païens, amoncela elle-même le bois.

Il y eut encore, sous Antonin, plus d'une victime des haines païennes ; à Jérusalem, l'évêque Marc ; à Rome, les papes Hygin et Pie I^{er}, et, vers 160, un prêtre ou un catéchiste chrétien, appelé Ptolémée, et deux fidèles, dont l'un portait le prénom de Lucius. Leur condamnation est racontée au début de la seconde *Apologie* de Justin : un mari irrité de la conversion de sa femme accusa Ptolémée d'en être l'auteur et celui-ci, s'avouant chrétien, fut immédiatement condamné à mort par le préfet de la ville Lollius Urbicus ; les deux autres chrétiens, qui assistaient à l'audience, ayant manifesté leur foi, eurent aussitôt le même sort.

§ 5. — La persécution sous Marc-Aurèle.

MARC-AURÈLE ET LES CHRÉTIENS

Le principat de Marc-Aurèle vit plus de martyrs, et certains sont parmi les plus célèbres de toute l'histoire des persécutions. Non pas que Marc-Aurèle ait en rien aggravé la législation qui concernait les

(1) On a longtemps attribué le martyre de saint Polycarpe au règne de Marc-Aurèle, sur la foi d'une indication d'Eusèbe. Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, t. I, Paris, 1872, p. 219 et suiv., et aussi dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVI, 1867, p. 219, a montré, en s'appuyant sur la liste des gouverneurs de la province d'Asie, que le martyre avait eu lieu sous Antonin. Quoique la chronologie ancienne ait encore été défendue par J. Réville, *La date du martyre de saint Polycarpe*, dans *Revue de l'histoire des religions*, III, 1881, p. 369, elle doit être abandonnée. La confusion entre Antonin et Marc-Aurèle, qui s'appelaient également, du nom de son père adoptif, *Antoninus*, n'a rien qui puisse surprendre. Cf. aussi F.-X. Funk, *Patres apostolici*, t. I, 3^e édit., Tübingen, 1913, p. XCIV et suiv.

(2) Eusèbe, *H. E.*, V, 18, 9.

chrétiens : il l'a maintenue, comme ses prédécesseurs, mais avec peut-être plus de dédaigneuse inflexibilité. Humain comme philosophe, mais hautainement méprisant pour une secte qui lui paraissait faire peu de cas de l'intelligence et accueillait les souffrances avec une complaisance où il voyait une affectation sans dignité, prince pénétré du sentiment de ses devoirs envers l'Empire, qui ne pouvait souffrir des rebelles, on ne saurait s'étonner de sa rigueur.

Mais la fréquence plus grande sous son règne des applications d'un principe toujours en vigueur ne lui est pas imputable. Elle s'explique par les circonstances, par l'accroissement de l'animosité populaire, dû peut-être lui-même aux malheurs publics, guerre, épidémie ou cataclysmes terrestres, dont la superstition faisait responsables les chrétiens, et peut-être aussi par un progrès de leur propagande, que l'ignorance continuait à tenir pour ennemie des dieux, de la morale et de l'Empire. Et cette animosité, plus d'une fois encore, força la main aux magistrats.

MARTYRS A ROME Ainsi en fut-il, aux dernières années du règne, dans le procès des martyrs de Lyon. Mais, une quinzaine d'années plus tôt, c'est après une dénonciation régulière que furent mis à mort, à Rome, en 162 peut-être, sainte Félicité et sept autres martyrs, dont la tradition a fait ses fils et qui semblent avoir été en tout cas de sa parenté (1).

Entre 163 et 167, l'accusation légale portée par le philosophe cynique Crescens amena de même la comparution devant le préfet de Rome, Junius Rusticus, homme de confiance de Marc-Aurèle, du philosophe et apologiste chrétien Justin ; il fut arrêté avec quelques autres fidèles, vraisemblablement de ses disciples, parmi lesquels se trouvaient une femme, Charité, et un esclave de la maison de César, Evelpistus. A la question essentielle : « Es-tu chrétien ? — Oui, je le suis », fut la réponse, suivie aussitôt de la sentence : « Que ceux qui n'ont pas voulu sacrifier aux dieux et obéir aux ordres de l'empereur soient flagellés et emmenés pour subir la peine de mort, conformément aux lois ». L'exécution eut lieu immédiatement (2).

MARTYRS EN GRÈCE Les églises de Grèce eurent aussi à souffrir, puisqu'une lettre de l'évêque Denis de Corinthe, vers 170, remercie le pape Soter des secours envoyés aux

(1) Sur la valeur historique de la Passion de sainte Félicité, résumé des diverses thèses dans P. ALLARD, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, Paris, 1909, 3^e édit., p. 378, n. 2. Il importe de signaler qu'une base de colonnette, provenant d'un ciborium et trouvée dans l'ancienne catacombe de Priscille, porte les noms des martyrs Félix, Philippe, Vital et Martial, présentés par la Passion comme fils de Félicité.

(2) *Acta Sancti Justinii*, dans OTTO, *Corpus Apologetarum christianorum sæculi secundi*, t. III, Jéna, 1879, p. 266-278.

chrétiens condamnés aux mines, et qu'une autre lettre du même Denis mentionne le martyre de l'évêque d'Athènes Publius (1).

MARTYRS EN ASIE MINEURE Sagaris, évêque sans doute de Laodicée, en Asie Mineure, où il fut enterré, périt sous le proconsulat de Sergius Paulus qui se place entre 164 et 166 ; un autre asiate, Thraséas, évêque d'Euménie, souffrit probablement à la même époque (2).

D'autres chrétiens, en Italie et en Grèce, furent condamnés aux travaux forcés dans les mines. Sans doute les dénonciations se multipliaient-elles et l'hostilité de la foule croissait. « Les chrétiens, écrit Théophile, évêque d'Antioche sous Marc-Aurèle, ne cessent pas d'être persécutés. Les plus pieux sont continuellement assaillis à coups de pierres, quelquefois même mis à mort » (3). Il s'agit sans doute ici de violences populaires. Mais les événements de 177, à Lyon, montrent que celles-ci pouvaient toujours en fait entraîner l'action du magistrat.

LES MARTYRS DE LYON EN 177 Les martyrs de Lyon se sont pour ainsi dire racontés eux-mêmes dans un document à jamais fameux, la lettre de l'église de Lyon aux églises d'Asie et de Phrygie et de Rome (4), l'un des plus beaux monuments de l'antiquité chrétienne, où le récit des plus cruelles souffrances est fait sur le ton le plus simple, mais où respire encore toute l'ardeur du combat soutenu pour l'amour du Christ et où l'on voit des hommes sur qui pesait la menace des pires supplices gardant le souci de tout ce qui intéresse de leur temps l'Église universelle, se préoccupant en particulier de la prophétie montaniste, qui troublait alors l'Asie Mineure, et cherchant à ramener à l'unité ceux qui s'égarèrent.

L'église de Lyon était en effet, autant que les renseignements de la lettre permettent d'en juger, en partie asiate d'origine par sa composition. Son chef, l'évêque Pothin, nonagénaire en 177, avait été disciple de saint Polycarpe de Smyrne, et les noms de plusieurs de ses membres les désignent comme des Orientaux : ainsi le médecin phrygien Alexandre, établi, il est vrai, « depuis longtemps dans les Gaules ».

L'élément indigène était aussi représenté (5) ; et il y avait, dans la jeune communauté chrétienne, quelques notabilités gallo-romaines, telles que Vettius Epagathus, citoyen romain, que la lettre dépeint d'autre part comme un chrétien tout rempli du Saint-Esprit. Il se trouvait éga-

(1) EUSÈBE, *H. E.*, IV, 23.

(2) EUSÈBE, *H. E.*, V, 24.

(3) *Ad Autolychum*, III.

(4) Dans EUSÈBE, *H. E.*, V, 24.

(5) Dans la liste du *Martyrologe Hiéronymien*, il y a la moitié environ de noms grecs et la moitié de noms latins.

lement, parmi les fidèles déférés, à Lyon, devant le magistrat romain, au moins un représentant de l'église de Vienne, le diacre Sanctus. Les deux chrétientés n'en faisaient-elles qu'une, soumise au même chef, malgré la différence des deux provinces civiles, Lugdunaise et Narbonnaise, auxquelles elles ressortissaient ? La chose est possible ; peut-être même est-ce l'explication la plus naturelle d'une poursuite commune. Mais rien n'exclut formellement l'hypothèse de deux églises distinctes, des chrétiens de l'une, celle de Vienne, s'étant trouvés englobés, par suite de leur présence momentanée à Lyon, dans le procès fait à leurs frères.

C'est du point de vue du droit public que le procès commun devant un seul gouverneur des ressortissants de deux provinces différentes pourrait provoquer quelque étonnement. Mais les explications ne manquent pas : les chrétiens viennois — et encore n'est-on fixé, répétons-le, sur l'appartenance viennoise que du diacre Sanctus — auront été arrêtés à Lyon, où ils se seraient trouvés de passage, ou, si les deux églises n'avaient qu'un chef, ils auront été poursuivis comme complices de leurs frères lyonnais.

Ceux-ci voyaient, dans les dernières années du règne de Marc-Aurèle, les païens se montrer vis-à-vis d'eux plus agressifs. Les calomnies les plus folles rencontraient de l'écho et les vexations se multipliaient : exclusion des bains, des marchés, des « maisons » même, ce qui veut sans doute dire qu'on refusait aux chrétiens de leur louer des logements ou qu'on les repoussait de lieux de réunions privées, mauvais traitements de toute sorte : « Ils furent insultés, battus, traînés, pillés, frappés de pierres, enfermés ensemble » (1).

L'agitation crût au début d'août, à la veille des fêtes de Rome et d'Auguste, manifestation annuelle d'un loyalisme impérial auquel on faisait grand grief aux chrétiens de se dérober. Le mouvement hostile fut-il tel que les autorités locales jugèrent de leur devoir d'intervenir en prenant l'initiative d'arrestations que des rescrits impériaux n'autorisaient pas ? Ou leur amena-t-on des chrétiens ? Toujours est-il que, le gouverneur étant absent, les magistrats municipaux et le tribun de la cohorte urbaine stationnée à Lyon se saisirent d'eux, les soumirent à la torture et les gardèrent en prison, en attendant le retour du légat impérial. Une dizaine de torturés défailirent, dont la plupart se repentirent ensuite. Mais un fait grave fut que des esclaves païens au service des chrétiens, — dont quelques-uns étaient d'un rang social à avoir des serviteurs, — ayant été, eux aussi, mis à la question, se laissèrent arracher l'aveu de prétendues scènes d'inceste et d'anthropophagie. Il n'en fallait pas davantage pour persuader plus que jamais des gens disposés à tout croire de la réalité de ces crimes.

Les tourments se renouvelèrent durant plusieurs jours, au cours des-

(1) EUSÈBE, *loc. cit.*, 6.

quels le vieil évêque Pothin, « qui pouvait à peine respirer à cause de l'épuisement de son corps, mais était soutenu par l'ardeur de l'Esprit » (1), mourut en prison et les apostats, honteux de leur faiblesse, proclamèrent de nouveau leur foi au Christ. Le légat, une fois de retour, prononça les inévitables sentences de mort : le diacre de Vienne Sanctus, le néophyte Maternus, la toute jeune esclave Blandine, et l'un des membres les plus en vue de la communauté lyonnaise, l'Asiate Attale de Pergame, furent condamnés aux bêtes.

Mais on découvrit, avant qu'Attale fût mort, qu'il était citoyen romain : ému, semble-t-il, de cette découverte et du nombre des exécutions auxquelles il restait à procéder, le légat en référa à l'empereur. La réponse fut ce qu'elle ne pouvait pas ne pas être : ordre de mort pour les confesseurs de la foi, mise en liberté des renégats (2). Il ne resta guère de ces derniers, presque tous, dans la suprême audience, étant repassés, à l'étonnement des païens et à la joie des chrétiens, du côté où l'on devait mourir.

Les condamnés citoyens romains eurent la tête tranchée, sauf Attale, qui, malgré cette qualité, fut, avec la masse des autres, livré aux bêtes. Le médecin phrygien Alexandre périt de la même manière. Les derniers suppliciés, dont sans doute on avait escompté jusqu'au bout l'apostasie, furent un enfant de quinze ans, Ponticus, et la jeune esclave Blandine, qui, jusqu'à la fin, anima ses compagnons de l'exemple de son courage et de ses paroles ; elle demeura toute seule pour finir, « comme une noble mère qui vient d'exhorter ses enfants et de les envoyer auprès du Roi ; parcourant de nouveau elle-même toute la série de leurs combats, elle se hâte vers eux pleine de joie et d'allégresse en ce départ » (3), et elle fit, par l'héroïsme avec lequel elle supporta les tortures, qu'on épuisa pour ainsi dire sur son corps, l'admiration des païens eux-mêmes, qui « avouèrent que jamais parmi eux une femme n'avait enduré autant et de si cruels tourments » (4).

La chrétienté lyonnaise, dont près de cinquante frères (5) venaient de mourir, semblait décimée. Elle allait pourtant se reconstituer presque aussitôt sous la direction du prêtre Irénée, qui, échappé aux poursuites, fut chargé de porter au pape Éleuthère une lettre analogue à celle adressée aux Églises d'Asie et de Phrygie et qui devint peu après évêque de Lyon.

(1) *Loc. cit.*, 29.

(2) Si le gouverneur n'a pas procédé de lui-même à cette relaxation, qui allait de soi d'après la législation de Trajan, ce peut être parce qu'il a subi la pression de l'hostilité populaire ou, suivant la remarque de Babut, *art. cit.* ci-dessus, p. 295 (p. 302, n. 2 de l'article), et parce qu'il tenait les chrétiens pour coupables de crimes de droit commun, que cette hostilité leur attribuait et qui paraissaient la justification même de leur proscription.

(3) *Loc. cit.*, 55.

(4) *BusÈNE, loc. cit.*, 56.

(5) Le *Martyrologe Hiéronymien* (édit. Rossi-DUCHESNE, n. 73) donne quarante-huit noms.

NOUVEAUX MARTYRS
A ROME

Enfin, dans les tout derniers temps du règne de Marc-Aurèle, entre juin 177 et mars 180, date suggérée par une indication du martyrologe d'Adon, Rome vit de nouveaux martyrs : sainte Cécile, de l'illustre famille romaine des Cæcili, et les trois compagnons que la tradition martyrologique la plus ancienne lui associe, Valérien, Tiburce et Maxime. La Passion qui fait de Cécile l'épouse demeurée vierge de Valérien, dont Tiburce aurait été le frère, n'est qu'un roman tardif ; mais le récit qu'elle donne de la mort de Cécile, condamnée à périr étouffée dans sa salle de bains et finalement égorgée dans sa propre maison, a été au moins partiellement confirmé par de sensationnelles découvertes archéologiques. Cécile fut enterrée auprès de la crypte papale du cimetière qui prit plus tard le nom du pape Calliste, dans un terrain funéraire appartenant à sa famille ; le don que celle-ci en fit plus tard à l'Église explique la proximité de la sépulture de la sainte et des papes de l'époque postérieure (1).

L'ÉPISODE DE
LA « LÉGION FULMINANTE »

En contradiction avec tous ces faits trop certains de persécution ; un récit légendaire, qui a eu autrefois quelque faveur, mais n'en mérite aucune, a attribué à l'empereur Marc-Aurèle un revirement à l'égard des chrétiens qui se serait produit dans des circonstances fort inattendues : il s'agit du fameux prodige de la « Légion Fulminante », racontée dans l'*Apologétique* de Tertullien (2) et l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (3) : durant une campagne contre les Quades, en 174, l'armée romaine, sur le point de périr de soif et attaquée par l'ennemi, fut sauvée par un orage providentiel dû aux prières des soldats chrétiens de la *Legio XII Fulminata*. Sur quoi, Marc-Aurèle aurait adressé un message au Sénat, pour lui faire part du miraculeux événement, et publié par reconnaissance une sorte d'édit de tolérance, allant jusqu'à établir des peines « contre les accusateurs des chrétiens ». Imagination dont l'in vraisemblance saute aux yeux, soulignée en outre par le double fait qu'une tradition païenne, attribuant le salut de l'armée à Jupiter, coexiste à la tradition chrétienne et que celle-ci est encore en défaut, en faisant du surnom de *Fulminata* donné à la XII^e légion la suite du prodige, alors que cette légion le portait déjà auparavant.

Ce n'est pas à dire pour autant que tout soit à rejeter dans une tradition que l'on trouve formée au lendemain même des événements : le danger couru par les troupes impériales et la pluie survenue à point nommé, dont la colonne Antonine, à Rome, rappelle le souvenir, n'ont pas à être

(1) Sur la valeur des Actes de sainte Cécile, cf. A. Dufourcq, *Étude sur les Gesta martyrum romains*, t. I, Paris, 1900.

(2) 5.

(3) V, 5, 2-6.

révoqués en doute, et pourquoi refuserait-on d'admettre que cette pluie salutaire ait été demandée au ciel, en même temps que par leurs camarades païens, par des soldats chrétiens qui pouvaient se trouver en grand nombre dans un détachement de légion emprunté à la Syrie, où cantonnait à cette époque la XII^e légion ? Mais que Marc-Aurèle en ait eu ou non connaissance, il ne dévia pas d'une ligne des principes mis en vigueur par ses prédécesseurs, et encore rappelés par lui, à l'égard des chrétiens.

§ 6. — La persécution et la paix sous Commode.

L'EMPEREUR COMMODE ET LES CHRÉTIENS

Avec le règne de son fils et successeur, Commode, vinrent au contraire pour l'Église des temps meilleurs. Ce put être une tendance de la première apologétique chrétienne que de ne représenter comme persécuteurs que les empereurs qui avaient laissé les plus détestables souvenirs, et avec Néron et Domitien on avait beau jeu ; la modération toute relative des Antonins suggérait une assez tentante opposition ; ces grands Antonins, princes consciencieux et profondément imbus de la tradition romaine, n'en étaient pas moins, et pour cela même, intraitables dans le fond à l'égard du christianisme.

Commode au contraire, quoique fils par le sang de Marc-Aurèle, n'est pas de leur lignée morale : insoucieux de ses vrais devoirs de souverain, ce que n'était pas Domitien, et fort porté à la violence, le Sénat romain, en condamnant sa mémoire, a pu l'appeler plus impur que Néron et plus cruel que Domitien (1). Mais son indifférence politique même explique qu'il se soit montré moins inflexible que ses devanciers immédiats vis-à-vis d'une religion en laquelle ceux-là avaient vu un danger d'État. Toujours est-il que son principat marque dans les rapports de l'Église et de l'Empire une incontestable détente.

MARTYRS D'AFRIQUE

Elle ne fut toutefois pas immédiate. Et c'est au début du règne de Commode que l'on enregistre les premiers martyrs de chrétiens africains dont la mémoire se soit conservée jusqu'à nous.

Douze chrétiens de la petite ville de Scillium, dans la partie de la Numidie dépendant de la province Proconsulaire, furent, en 180, déferés au proconsul, Vigellius Saturninus, qui résidait à Carthage. Ayant hautement professé leur foi et refusé de sacrifier aux dieux et de jurer par le génie de l'empereur, ils furent condamnés à mourir par le glaive et exécutés sur-le-champ (2). Il est fort possible que les martyrs scillitains soient vrai-

(1) *Sævior Domitiano, impurior Nerone* (*Historia Augusta, Vita Commodi*, 19, 2).

(2) Passion des Scillitains dans RUINART, *Acta Sincera*, p. 77-81 ; AUBÉ, *Étude sur un nouveau texte des Actes des martyrs Scillitains*, Paris, 1881. Cf. de SMEDT, dans *Analecta Bollandiana*, t. VIII, 1889, p. 6-8.

ment les premiers martyrs de l'Église d'Afrique, car Tertullien assure que Vigellius Saturninus inaugura les mesures de répression sanglantes en cette province (1). On en pourrait conclure que cette Église était alors au moins relativement jeune, ce qui n'exclut pas la possibilité d'une période antérieure de quelque durée, où un petit nombre de fidèles auraient pu vivre obscurément sans être inquiétés.

On a souvent placé avant les Scillitains, qui comparurent devant le gouverneur d'Afrique le 16 juillet, le groupe de martyrs de Madaure, qui auraient été mis à mort le 4 juillet de la même année 180. Malheureusement ces martyrs, qui portent des noms indigènes et dont le chef de file, Namphamo, a été qualifié d'archimartyr, c'est-à-dire sans doute de *protomartyr*, africain, ne sont, selon toute vraisemblance, pas des témoins de la foi chrétienne tombés victimes des persécutions impériales, mais des fanatiques, adeptes du schisme donatiste, exécutés probablement, au IV^e siècle, pour avoir pris part aux méfaits dont se rendirent coupables les plus exaltés de la secte connus sous le nom de circoncellions (2).

MARTYRS D'ASIE MINEURE Quelques années plus tard, vers 184 ou 185, la province d'Asie fut de nouveau le théâtre de persécutions. Le proconsul Arrius Antoninus, qui devait lui-même être accusé d'aspirer à l'Empire et mis à mort en 188, se montra, d'après Tertullien (3), particulièrement cruel.

Favorisait-il les dénonciations ? Usait-il avec une plus grande rigueur de la torture pour obtenir des aveux ou au contraire des apostasies ? Condamnait-il les victimes à des supplices plus raffinés ? Le fait est qu'en manière de protestation, les chrétiens d'une ville d'Asie où il tenait ses assises se présentèrent un jour en masse à son tribunal en s'offrant à ses coups. Leur grand nombre l'intimida : en ayant fait arrêter quelques-uns, il renvoya les autres, en leur disant : « Malheureux, si vous voulez mourir, n'avez-vous pas assez de cordes et de précipices ? (4) »

MARTYRE D'APOLLONIUS A ROME Rome eut, sous Commode, un martyr illustre en la personne du sénateur Apollonius, nouvel exemple de la pénétration du christianisme jusqu'aux rangs les plus en vue de l'aristocratie romaine. Dénoncé comme chrétien par un de ses esclaves, qui n'y gagna d'ailleurs que d'être exécuté lui-même, d'après les stipulations d'une vieille loi qui interdisait aux esclaves la délation contre leurs maîtres, Apollonius lut en plein Sénat

(1) *Ad Scapulam*, 3 : *primus hic gladium in nos egit*.

(2) Cf. J. BAXTER, *The martyrs of Madaura a. D. 180*, dans *Journal of theological Studies*, t. XXIV, 1924, p. 21-37.

(3) *Ad Scapulam*, 5.

(4) *Ibid.*

une apologie de la religion chrétienne, mais n'en fut pas moins finalement décapité, en vertu de la législation existante, dont ses Actes confirment une fois de plus le maintien (1).

LA PAIX DE L'ÉGLISE
SOUS COMMODE

Cependant l'ambiance politique se modifiait. Commode avait une favorite Marcia, entrée dans son palais comme esclave et dont il finit par faire sa femme, sans toutefois lui donner le titre d'Augusta. Or Marcia était chrétienne, chrétienne par la foi, sinon par le baptême, d'une conduite qui n'avait peut-être pas été toujours très conforme à l'idéal évangélique, mais sans doute âme de bonne volonté et qui fit, en tout cas, ce qu'elle put pour améliorer le sort de ses frères.

Aussi bien y a-t-il dès ce moment, et malgré le paradoxe apparent d'une telle situation, des chrétiens à la cour impériale ; l'un d'entre eux, l'affranchi Proxénès, devint même chambellan de Commode (2). Cette faveur accordée à des chrétiens par un prince indifférent à une tradition politique vieille de plus d'un siècle ne resta évidemment pas ignorée, et les magistrats tinrent compte de cette modification de climat : un proconsul d'Afrique, par exemple, fait en personne confidence des échappatoires dont il se contentera pour renvoyer absous les chrétiens déferés à son tribunal (3). Marcia elle-même obtint de Commode la grâce de confesseurs condamnés aux travaux forcés, juridiquement peine capitale, dans les mines de Sardaigne. Le pape Victor (189-197) donna la liste de ces confesseurs, et le prêtre Hyacinthe, père nourricier et ami de Marcia, alla délivrer les prisonniers, parmi lesquels se trouvait un futur pape, l'affranchi Calliste (4).

Pour la première fois, grâce était faite à des chrétiens condamnés pour leur religion, sans que nul démenti, même illusoire, de leur foi leur fût demandé ; les deux pouvoirs, ecclésiastique et impérial, s'entendaient sur l'application de la décision prise. Un *modus vivendi* inattendu semble s'établir entre l'Église et l'Empire. Il est dû sans doute au relâchement des rigides principes dont aucun des Antonins n'avait auparavant cru pouvoir s'écarter. Mais l'accroissement du nombre des chrétiens, dont la multiplicité même des condamnations portait témoignage, leur pénétration jusqu'à l'intérieur du palais (5), la facilité des autorités provinciales à

(1) Le martyre d'Apollonius, connu par Eusèbe (*H. E.*, V, 21) et par diverses rédactions de sa Passion, a soulevé quelques difficultés. Mais le supplice du délateur, s'il était bien esclave de l'accusé, s'explique, de même que la lecture de l'apologie, si Apollonius faisait bien partie du Sénat. Plus embarrassante est l'attribution de l'introduction du procès devant le Sénat au préfet du prétoire, alors que l'autorité compétente était le préfet de la ville. Mais le préfet du prétoire a pu agir par délégation de l'empereur. On trouvera la littérature du sujet dans DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, t. I, p. 251, n. 3.

(2) J.-B. DE ROSSI, *Inscriptiones christianae Urbis Romae*, 5.

(3) TERTULLIEN, *Ad Scapulam*, 4.

(4) SAINT HIPPOLYTE, *Philosophoumena*, IX, 11.

(5) Cf. IRÉNÉE, *Adversus hæreses*, IV, 30, 1 (1065).

s'adapter au nouveau cours, tout cela ne signifiait-il pas que le système antérieur faisait fausse route ? Le seul mauvais empereur du II^e siècle s'est trouvé, assurément sans s'en douter, voir plus juste que tous ses glorieux prédécesseurs en prenant, à l'égard de l'Église, la première mesure de bienveillance dont elle eût encore bénéficié.

Désormais, pour que des rigueurs se rallument, du moins avec quelque ampleur et quelque durée, il faudra, sans que pourtant la législation précédente soit abrogée, des initiatives impériales nouvelles.

CHAPITRE X

LES PÈRES APOSTOLIQUES ET LEUR ÉPOQUE (I)

En passant de l'histoire de Jésus à celle des apôtres, nous avons marqué l'infinie distance qui sépare le Maître des disciples : « Vous n'avez qu'un Maître, le Christ » : cette parole de Jésus s'impose avec une force irrésistible à quiconque compare entre eux les discours du Seigneur, rapportés dans l'Évangile, et les lettres des apôtres. En fermant le recueil apostolique pour étudier les anciens documents de l'histoire de l'Église, nous éprouvons, moins vive sans doute, mais encore saisissante, une impression semblable : sortis du Saint des Saints, nous étions encore dans le sanctuaire ; maintenant nous nous trouvons sur le parvis du temple. Les apôtres, assistés par l'Esprit-Saint, parlaient en son nom avec une autorité infaillible. Ils sont morts, et leurs successeurs, même les plus grands et les plus saints, se sentent inégaux à ceux qu'ils remplacent. Saint Clément écrit aux Corinthiens : « Ayons devant les yeux les excellents apôtres », et il célèbre la gloire de Pierre et de Paul (*Clém.*, V) ; saint Ignace, de même, dans sa lettre aux Romains (*Rom.*, IV, 3) : « Je ne vous donne pas des ordres, comme faisaient Pierre et Paul ; eux étaient des apôtres ; moi je ne suis qu'un condamné ». Les années qui vont s'écouler, au cours du II^e siècle, n'effaceront point cette distance, tout au contraire ; elles consacreront l'autorité incomparable des apôtres ; bientôt des écrits apocryphes vont circuler, couverts de ces noms vénérés, *Prédication de Pierre*, *Apocalypse de Pierre*, *Lettre des apôtres*, *Actes de Paul*, *de Jean*, *de Pierre*, *de Thomas* ; toutes ces pieuses fraudes nous rediront leur prestige inégalé.

Et la théologie catholique le consacrera : elle reconnaîtra que, jusqu'à la mort des apôtres, le dépôt de la révélation s'est progressivement enrichi, que, comme l'écrit saint Paul, « le mystère du Christ n'a pas été, en d'autres générations, manifesté aux hommes aussi clairement qu'il a été révélé maintenant à ses saints apôtres et prophètes » (*Ephes.*, III, 4-5) ; après la mort des apôtres, nul enrichissement nouveau ne se produira : « Dès que nous croyons, dira Tertullien, nous n'avons plus besoin de rien croire au delà. Car le premier article de notre foi, c'est qu'il n'y a rien que nous devions croire au delà » (2).

(1) BIBLIOGRAPHIE. — Les indications bibliographiques sont données en note, en tête de l'étude consacrée à chacun des Pères apostoliques.

(2) *De præscriptione*, VII, 13.

Histoire de l'Église, T. I.

Ce dépôt toutefois n'est pas inerte ni mort ; ainsi que le dira bientôt saint Irénée, « c'est comme un dépôt précieux renfermé dans un vase excellent ; l'Esprit le rajeunit toujours et communique sa jeunesse au vase qui le contient » (1). Ainsi, en étudiant l'histoire de l'Église, notre effort devra tendre vers cette vie profonde que les documents révèlent à qui les entend. En quittant ses apôtres, lors de l'apparition de Galilée, le Seigneur leur a promis de rester avec eux jusqu'à la consommation du siècle. Toute l'histoire qui se développe depuis lors atteste la réalisation de cette promesse ; si notre exposé n'est pas infidèle à son objet, il devra faire apparaître cette vie divine qui a rajeuni le monde païen et qui se révèle par ses fruits de vérité et de grâce.

§ 1. — Saint Clément de Rome (2).

Nous avons la bonne fortune de rencontrer, au seuil de cette histoire, des documents d'une authenticité indiscutable qui nous apportent, par la voix de deux illustres évêques, Clément et Ignace, le témoignage des deux grandes églises de Rome et d'Antioche ; nous ne saurions souhaiter de meilleure « introduction à l'histoire ancienne de l'Église » (3).

SAINT CLÉMENT ET SA LETTRE Le premier de ces documents se présente, sans nom d'auteur, comme une lettre de l'église de Rome à l'église de Corinthe ; mais cet anonymat est levé par une tradition très ferme et très ancienne, presque contemporaine de la lettre elle-même (4).

(1) SAINT IRÉNÉE, IV, 24, 1.

(2) La lettre de saint Clément nous a été transmise, en texte grec, dans deux manuscrits : l'*Alexandrinus*, en caractères onciaux du ^v^e siècle, est, comme on le sait, un des témoins les plus autorisés du Nouveau Testament ; cf. F. C. KENYON, *Handbook to the Textual Criticism of the N. T.*, London, 1912, p. 72-77 ; LIGHTFOOT, *The Apostolic Fathers*, I, 1, London, 1890, p. 116-121 ; mais ce manuscrit a une lacune considérable (LVII, 6 — LXIII, 4). En 1875, a été découvert un deuxième manuscrit, celui auquel nous devons la *Didaché* : le *Hierosolymitanus*, écrit en 1056 ; son témoignage nous permet de combler les lacunes de l'*Alexandrinus*. Du texte grec on peut rapprocher les versions anciennes, latine, syriaque et copte.

Les éditions sont nombreuses : LIGHTFOOT, *The Apostolic Fathers*, Part I, *S. Clement of Rome*, 2^e édit., London, 1890, 2 vol. ; O. von GEBHARDT et A. HARNACK, *Clementis Romanus pistula*, Lipsia, 1876, 2^e édit., 1900 ; FUNK, *Patres Apostolici*, Tübingen, 1901 ; le texte a été édité de nouveau en 1924 par Bihlmeyer ; H. HEMMER, *Clément de Rome*, Paris, 1909.

On trouve une bibliographie abondante dans O. BARDENHEWER, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. I, p. 110-113 ; cf. RAUSCHEN-ALTANEN, *Patrologie*, p. 56 et 58. Études récentes : de HARNACK, *Das Schreiben der Römischen Kirche an die Korinthische aus der Zeit Domitians*, Leipzig, 1929, et de FR. GRÜCKE, *Die Stellung des ersten Clemensbriefes innerhalb der Entwicklung der altchristl. Gemeindeverfassung*, Leipzig, 1931.

(3) C'est le titre que Harnack a donné à son dernier livre, traduction et commentaire de la lettre de Clément (v. note précédente).

(4) « Les manuscrits originaux et les versions latine et syriaque ont mis en suscription à l'épître le nom de saint Clément : *Épître de Clément aux Corinthiens*. Etant donné la qualité du manuscrit alexandrin et l'ancienneté des versions, il y a lieu de conclure que dès le ⁱⁱ^e siècle, et même dans la première moitié du ⁱⁱⁱ^e siècle, la tradition était fixée à cet égard » (HEMMER, *op. cit.*, p. XXIII). Vers 170, Denis de Corinthe écrit (ap. *H. E.*, IV, 23) : « Aujourd'hui nous avons célébré le saint jour du dimanche pendant lequel nous avons lu votre lettre ; nous continuerons de la lire toujours comme un avertissement, ainsi que du reste la première que Clément nous a écrite ». Cf. sur la portée de ce témoignage : W. J. FERRAR, *Theology*, août 1928, p. 282 ; HERMAS, *vis.*, II, 4, 3 :

Clément, l'auteur de la lettre, était évêque de Rome ; c'est la qualité que lui donnent la plupart des auteurs qui citent sa lettre (1), et cela ressort d'ailleurs de l'épître elle-même : seul l'évêque avait qualité pour parler ainsi au nom de l'Église. Son rang dans la succession épiscopale de Rome est moins aisé à déterminer : la tradition la mieux attestée le donne comme le troisième, après Lin et Anaclet (2).

De l'homme lui-même, de son origine, de sa formation religieuse, nous ne savons que ce que nous suggère la lecture de sa lettre. Eusèbe et saint Jérôme (3) ont justement relevé le contact étroit qui rattache la lettre de Clément à l'épître aux Hébreux ; elle s'apparente aussi au livre de la Sagesse ; elle révèle chez son auteur une foi chrétienne très profonde, mais qui aime à s'appuyer sur la tradition juive et à s'en nourrir ; ce n'est donc pas sans motif qu'on a vu en Clément un chrétien venu du judaïsme (4). D'ailleurs, vis-à-vis du paganisme qui l'entoure, il montre pour tout ce qui est noble et bon une compréhension sympathique ; il comprend et admire l'héroïsme des grands païens, Codrus, Lycurgue, Décius et les autres (chap. LIV) ; bien plus admire-t-il le monde, œuvre de Dieu (chap. XX-XXII) ; son christianisme n'est point celui dont les païens se feront un épouvantail, celui d'une *gens lucifuga* ; c'est la sympathie la plus large, la plus vraiment humaine (5).

« Tu écriras deux cahiers et tu remettras l'un à Clément et l'autre à Grapté ; et Clément l'enverra aux autres villes, car c'est à lui qu'il appartient de le faire » ; cf. HARNACK, *op. cit.*, p. 50 ; IRÉNÉE (vers 180), III, 3, 3 : « C'est du temps de ce Clément que des divisions très graves se produisirent parmi les frères qui étaient à Corinthe, et l'Église qui est à Rome écrivit aux Corinthiens une lettre très forte les conciliant dans la paix, renouvelant leur foi et la tradition qu'elle avait reçue récemment des apôtres ». Autres citations nombreuses recueillies par LIGHTFOOT, *op. cit.*, t. I, p. 148-200, à commencer par des rapprochements significatifs entre la lettre de Polycarpe (en 110) et celle de Clément, p. 149-152.

(1) La citation de Denis de Corinthe est ici particulièrement intéressante : écrivant en 170 à l'évêque de Rome, Soter, il l'assure de la lecture publique qu'il fait de sa lettre comme de « la première écrite par Clément ».

(2) IRÉNÉE, *Hær.*, III, 3, 3 ; H. E., III, 4, 9, d'après Hégésippe (HEMMER, II). Une deuxième tradition, venant sans doute des romans clémentins, en fait le successeur immédiat de Pierre : TERTULLIEN, *De præscr.*, 32 (LIGHTFOOT, *op. cit.*, p. 173). Une troisième le met aussitôt après Lin : catalogue libérien ; cette transposition vient sans doute d'une confusion avec Clet (LIGHTFOOT, *op. cit.*, p. 170 ; cf. AUGUSTIN, *Epist.*, 53, 2, LIGHTFOOT, *op. cit.*, p. 174). Essais de conciliation : RUFIN, *præf. in Recogn.* (LIGHTFOOT, p. 174) ; Clément succède à Pierre comme apôtre ; Lin et Clet lui succèdent comme évêques ; — *Apost. constit.*, VII, 46 (LIGHTFOOT, *op. cit.*, p. 344) ; Lin créé par Paul, Clément par Pierre ; — EPIPHANE, *Hær.*, XXVII, 6 ; Clément, par amour de la paix, cède son rang à Lin, pour ne le reprendre qu'après la mort de Clet ; cf. *Epist.*, LIV, 2 : mieux vaut quitter sa place que de donner lieu à un schisme ; c'est là un rapprochement ingénieux, mais sans doute trop ingénieux.

(3) H. E., III, 37-38 ; *De viris illustribus*, 15.

(4) Cf. HOENNICKE, *Judenchristentum*, p. 291 et suiv. ; LIGHTFOOT, *op. cit.*, p. 58-60 ; TILLEMONT, *op. cit.*, t. II, p. 149 ; HEMMER, *op. cit.*, p. XI. En sens contraire, HARNACK, *op. cit.*, p. 51. On ne peut identifier l'auteur de la lettre avec le Clément de *Phil.*, IV, 3 (cf. LIGHTFOOT, *op. cit.*, p. 4, 52-58 et *Philippians*, p. 168).

LIGHTFOOT, *op. cit.*, p. 60 et HARNACK, p. 51, conjecturent que Clément était un affranchi de la famille impériale ; ce n'est qu'une conjecture, mais ingénieuse ; les députés envoyés par Clément auraient été aussi de la maison de César : Claudius Ephebus, Valerius Bito et Fortunatus ; Claude et Néron étaient sortis de la gens Claudia, et Messaline de la gens Valeria. Sur la mort de Clément, aucun renseignement certain ; le seul indice en faveur de la mort loin de Rome est l'absence de tout tombeau et de toute indication sur la sépulture du saint à Rome ; cf. TILLEMONT, *op. cit.*, p. 159-160 ; ALLARD, *op. cit.*, t. I, p. 173-180 ; LIGHTFOOT, *op. cit.*, t. I, p. 86 et suiv.

(5) On a relevé dans beaucoup de pensées et surtout d'expressions une empreinte stoï-

Cette éducation humaine, qui se révèle discrètement dans la lettre, a été transformée et élevée par la foi chrétienne ; la langue, habituée à la prière, a pris un accent liturgique. La grande prière (chap. LIX-LXI) est un des documents qui nous font le mieux connaître l'ancienne liturgie ; on y entend la voix d'un évêque qui, à la fin de l'exhortation qu'il vient d'adresser à la communauté de Corinthe, se tourne vers Dieu, comme il a l'habitude de le faire à la fin de ses homélies, et convie les chrétiens ses auditeurs à le prier et à le louer avec lui (1).

Et en effet, c'est bien une homélie que nous avons dans ce document ; Clément sait que là-bas on la lira en son nom, dans l'assemblée des frères, et il s'adresse à ces chrétiens absents comme il s'adresserait à ses chrétiens de Rome, les exhortant, les reprenant, mais en même temps les entraînant à prier Dieu avec lui.

Cette exhortation revêt déjà les caractères qu'auront toujours les documents romains : une gravité sage, paternelle, consciente de sa responsabilité, ferme dans ses exigences en même temps qu'indulgente dans ses reproches, et, dans l'exposé doctrinal, le souci de préserver dans son intégrité l'héritage du dépôt traditionnel (2).

LA PRIMAUTE ROMAINE

La date et les circonstances de la lettre sont déterminées avec certitude par le document lui-même : une discorde a éclaté au sein de l'église de Corinthe et a abouti à la déposition des presbytres (chap. XLVII) ; ces faits sont parvenus à la connaissance de l'Église de Rome, qui s'est décidée à intervenir ; elle a cependant tardé à le faire, à cause de la persécution qui l'a éprouvée (chap. I) ; « la lettre doit avoir été écrite pendant une pause de la persécution ou aussitôt après sa fin, dans les derniers temps de Domitien ou au début du règne de Nerva, en 95 ou 96 » (3).

L'intervention de l'Église de Rome a-t-elle été spontanée ? a-t-elle été provoquée par les Corinthiens ? On ne saurait le dire (4) ; ce qui est sûr,

cienne. BARDY, *Expressions stoïciennes dans la 1^{re} Clementis*, *Rech. de Sc. Rel.*, t. XIII, 1922, p. 73-85 ; commentaire de KNOPF, ch. XIX, XX, XXVIII, XXXIII ; *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 254.

(1) Cette grande prière n'est pas isolée dans la lettre de Clément ; on y remarque, surtout chap. XX et XXXIII, d'autres morceaux qui ont un caractère liturgique très marqué ; et on en retrouvera un écho très reconnaissable dans des formules de prière des *Constitutions Apostoliques*. Cf. *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 251.

(2) Cette fidélité à transmettre le dépôt reçu des apôtres est déjà reconnue par SAINT IRÉNÉE (III, 3, 3) comme un des caractères de cette « lettre très forte ». LIGHTFOOT (*op. cit.*, p. 396-397) a reproduit et confirmé cet éloge : « C'était le privilège spécial de l'Église romaine primitive d'avoir éprouvé l'influence personnelle des deux grands apôtres saint Paul et saint Pierre... l'apôtre des gentils et l'apôtre de la circoncision. Elle a hérité cette compréhension totale, et pendant trois siècles ou un peu plus elle a conservé cet héritage comparativement intact. Cette compréhension fut spécialement personnifiée en Clément, le plus ancien et principal représentant de l'Église romaine ». Cette « comprehensiveness » n'efface point toute personnalité, et Harnack a eu tort (*op. cit.*, p. 50) de voir dans ce jugement de Lightfoot une méconnaissance des mérites propres de Clément.

(3) KNOPF, *op. cit.*, p. 43. Cette conclusion est communément admise.

(4) BATIFFOL, *L'Église naissante*, p. 154 : « L'Église romaine avait-elle de Corinthe été sollicitée

c'est que Rome a conscience de son autorité et de la responsabilité qu'elle lui crée ; Corinthe la reconnaît aussi et s'incline (1). Batiffol a vu dans cette intervention « l'épiphanie de la primauté romaine » (2) ; il a eu raison.

LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE

Ce n'est pas la seule leçon que l'on puisse tirer de ce document ; on y verra aussi la ferme affirmation de la constitution ecclésiastique :

Le Maître nous a prescrit de nous acquitter des offrandes et du service divin, non pas au hasard et sans ordre, mais en des temps et à des heures fixés. Il a déterminé lui-même à quels endroits et par quels ministres ils doivent s'accomplir... Au grand prêtre des fonctions particulières ont été conférées ; aux prêtres on a marqué des places spéciales ; aux lévites incombent des services propres ; les laïques sont liés par des préceptes particuliers aux laïques (XL).

A travers ces souvenirs bibliques, c'est la hiérarchie ecclésiastique qui est visée (3). L'origine de cette hiérarchie et en particulier des pouvoirs de gouvernement est plus clairement marquée aux chapitres XLII et XLIV :

Les apôtres nous ont été envoyés messagers de bonne nouvelle par le Seigneur Jésus-Christ ; Jésus-Christ a été envoyé par Dieu. Le Christ vient donc de Dieu, et les apôtres du Christ ; ces deux missions découlent harmonieusement de la volonté de Dieu. Ayant reçu les instructions de Notre-Seigneur Jésus-Christ et pleinement convaincus par sa résurrection, les apôtres, affermis par la parole de Dieu, allèrent, avec l'assurance du Saint-Esprit, annoncer la bonne nouvelle, l'avènement du royaume de Dieu. Prêchant donc à travers campagnes et villes, et ayant éprouvé dans le Saint-Esprit leurs prémices, ils les établissaient comme évêques et comme diacres des futurs croyants (XLII).

Nos apôtres aussi ont su par Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il y aurait quelle au sujet de la dignité épiscopale. C'est pourquoi, dans leur prescience parfaite, ils instituèrent ceux que nous avons dit, et ensuite posèrent cette règle qu'après leur mort, d'autres hommes éprouvés succéderaient à leur ministère. Ceux qui ont été institués par les apôtres ou, plus tard, par d'autres hommes éminents, avec l'approbation de toute l'Eglise, qui ont servi d'une façon irréprochable le troupeau du Christ avec humilité, tranquillité et charité, à qui tous ont rendu bon témoignage depuis longtemps, de tels hommes nous ne croyons pas juste de les rejeter du ministère (XLIV).

Déjà nous apparaît très fermement établie l'assurance de la succession qui relie par les apôtres, au Christ et, par le Christ, à Dieu, toute la hiérarchie ecclésiastique ; c'est le fondement de cette thèse de la tradition

d'intervenir ? L'épître ne le dit pas ; si les presbytres, que la sédition des Corinthiens a renversés, ont recouru à Rome, peut-être est-il plus habile à Clément de s'en taire. Dans cette hypothèse, nous aurions là un bien remarquable recours à Rome, le premier de tous dans l'histoire. Il se peut aussi que Rome ait vraiment appris par le bruit public le scandale survenu à Corinthe, et que son intervention soit spontanée (XLVII, 7). Dans cette hypothèse, on découvre mieux ce que la révolution intestine qui s'est produite à Corinthe a d'inouï, mais aussi comment à Rome on se sent déjà en possession de l'autorité supérieure, exceptionnelle, que Rome ne cessera de revendiquer plus tard, et qui, dès cette première intervention, est à Corinthe religieusement obéie ». On peut remarquer que l'apôtre Jean vivait encore ; ce n'est pas lui qui intervient à Corinthe, mais l'évêque de Rome.

(1) C'est ce que marque clairement la lettre de Denis de Corinthe, citée ci-dessus, p. 322, n. 4.

(2) BATIFFOL, *op. cit.*, p. 146.

(3) BATIFFOL, *op. cit.*, p. 152 : « On controverse sur le point de savoir si le grand prêtre ici figure l'évêque, ou s'il figure le Christ : sûrement du moins les prêtres figurent les presbytres, et les lévites les diacres. En tout état de cause, le culte chrétien appartient à une hiérarchie distincte du peuple : il y a des clercs, et il y a des laïques ».

qu'élèveront Irénée et Tertullien : « *quod ecclesiae ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo accepit* » (1).

Ces deux traits si apparents de la constitution ecclésiastique, primauté romaine, origine divine de la hiérarchie, ne sont pas ici démontrés comme des thèses que l'adversaire conteste et qu'il faille établir ; ce sont des vérités reconnues communément par les chrétiens ; contre les séditeux de Corinthe, Clément peut les faire valoir en toute assurance.

LA FOI ET LA VIE CHRÉTIENNES

L'objet de la lettre, le souci de ramener les chrétiens divisés et insoumis à la concorde et à l'obéissance, amenait Clément à mettre en pleine lumière la constitution de l'Église. L'importance capitale de son témoignage devait être tout d'abord bien saisie, mais elle ne doit pas faire oublier tout ce qui encadre cette thèse centrale : c'est, sous forme d'exhortation (2), un tableau de la foi et de la vie chrétiennes qui est pour l'historien du plus grand prix. L'Église apparaît orientée vers un idéal de paix, de soumission à Dieu et aux princes, de concorde fraternelle, que la persécution elle-même ne trouble pas. Le devoir de l'obéissance et de l'union est rappelé sans faiblesse, mais les conseils ou les préceptes les plus fermes ont un accent bienveillant, paisible, vraiment paternel ; les éloges par lesquels s'ouvre la lettre ne sont pas seulement une *capitatio benevolentiae*, mais avant tout l'expression sincère de l'estime et de l'affection pour l'église de Corinthe. Un seul trait sévère : le conseil donné aux auteurs de la sédition de quitter Corinthe ; encore cela est-il présenté non comme une condamnation qu'on leur inflige, mais comme un acte de charité qu'on leur demande :

Est-il parmi vous quelqu'un de généreux, de compatissant, et rempli de charité ? Que celui-là dise : Si je suis cause de la sédition, je quitte le pays, je m'en vais où l'on voudra, j'exécute les décisions du peuple ; seulement que le troupeau du Christ vive en paix avec les presbytres constitués ! Celui qui agira ainsi s'acquerra une grande gloire dans le Christ, et tout lieu lui fera bon accueil... (LIV).

Puis Clément cite, pour l'encourager, les exemples de dévouement donnés par les païens et les Juifs ; et dans ces exemples encore, on remarquera avec Hemmer le « souffle d'humanité qui inspire Clément et lui fait rendre justice au dévouement des Codros, des Lycurgue, des Décios et autres héros païens ».

(1) *De præs.*, XXI, 4. Dans son *Histoire de la Papauté* (*Geschichte des Papstums*, Tübingen, 1930, t. I, p. 10 et suiv.), Caspar reconnaît ici une succession apostolique, mais il en veut réduire la portée à une succession purement spirituelle, telle que celle qui relie les maîtres d'une école philosophique aux fondateurs de l'école. C'est méconnaître le caractère de l'Église chrétienne qui n'a jamais été une école philosophique, mais le Corps du Christ, société visible, gouvernée par des chefs hiérarchiques.

(2) Il est difficile de résumer cette lettre ; on peut y distinguer les principaux développements : I-III : prologue ; IV-XXXVI : considérations morales pour préparer le retour à la paix ; XXXVII-XXXVIII : transition ; le corps du Christ ; XXXIX-LXI : enseignement directement destiné à remédier aux divisions des Corinthiens ; LXII-LXV : conclusion.

Et ce ne sont pas seulement les hommes, ce sont aussi les créatures inanimées qui nous apprennent la paix, la concorde, l'harmonie (chap. XX-XXI).

Cependant il est vrai que l'horizon habituel de la pensée de Clément, c'est l'histoire sainte ; c'est là qu'il trouve de préférence ses modèles et aussi les exemples des châtiments de Dieu ; ainsi dès le début (chap. IV) et dans toute l'épître. Ces souvenirs de l'Ancien Testament étaient d'ailleurs un bien commun, et sans doute Clément s'inspire de bien des développements déjà traditionnels.

Ce qui lui est plus personnel, ce sont les traits proprement chrétiens ; ils sont moins nombreux, mais ils ont un relief très accusé. Ainsi l'exemple des excellents apôtres Pierre et Paul (chap. V) et des martyrs romains (chap. VI) ; ainsi surtout les exemples et les leçons du Christ :

Fixons nos regards sur le sang du Christ, et connaissons combien il est précieux à Dieu, son Père, parce qu'ayant été versé pour notre salut, il a ménagé au monde entier la grâce de la pénitence (VII, 4).

Surtout rappelons-nous les paroles que le Seigneur Jésus nous a dites pour nous enseigner l'équité... : Soyez miséricordieux afin d'obtenir miséricorde... (XIII, 1).

Le Christ appartient aux âmes humbles et non pas à ceux qui s'élèvent au-dessus du troupeau. Le sceptre de la majesté de Dieu, le Seigneur Jésus-Christ, n'est point venu avec le train de la fierté et de l'orgueil, encore qu'il l'eût pu, mais en humilité, ainsi que l'Esprit-Saint l'avait annoncé de lui (XVI, 1-2).

Le souverain Créateur et Maître de l'univers a voulu que toutes ces choses demeurent dans la paix et la concorde, car il est bienfaisant pour toutes, mais il l'est à l'excès pour nous qui recourons à ses miséricordes par Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit la gloire et la majesté dans les siècles des siècles. Amen (XX, 11-12).

Telle est la voie, mes bien-aimés, où nous trouvons notre salut, Jésus-Christ, le grand prêtre de nos offrandes, le protecteur et l'aide de notre faiblesse. Par lui nous fixons nos regards sur les hauteurs des cieux ; par lui nous voyons comme dans un miroir le visage immaculé et sublime de Dieu ; par lui se sont ouverts les yeux de notre cœur ; par lui notre intelligence, jusque-là fermée et couverte de ténèbres, s'épanouit à la lumière ; par lui le Maître a voulu nous faire goûter à la science immortelle, lui qui, étant le rayonnement de la majesté de Dieu, est aussi élevé au-dessus des anges que le nom qu'il a reçu l'emporte sur le leur... (XXXVI, 1-2).

On aura reconnu dans ce dernier texte un écho de l'épître aux Hébreux : le Christ est notre grand prêtre, le miroir où nous contemplons la splendeur de Dieu ; il est transcendant au-dessus des anges, et cette transcendence est prouvée ensuite par Clément au moyen des textes bibliques déjà allégués dans l'épître apostolique (1).

Un peu plus loin, nous lisons un éloge de la charité qui nous rappelle l'enseignement de saint Paul (*I Cor.*, XIII) et qui s'achève par la contemplation de la charité de Jésus-Christ :

Que celui qui a la charité du Christ accomplisse les commandements du Christ. Qui peut décrire le lien de la charité divine ? Qui est capable d'exprimer sa beauté sublime ? La hauteur où la charité nous élève est ineffable. La charité

(1) Sur tout cela, cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 270.

nous unit étroitement à Dieu ; la charité couvre la multitude des péchés, la charité souffre tout, supporte tout ; rien de bas dans la charité, rien de superbe ; la charité ne fait pas de schisme, la charité ne crée pas de sédition, la charité opère tout dans la concorde ; dans la charité se consomme la perfection de tous les élus de Dieu ; sans la charité rien n'est agréable à Dieu. Par la charité le Maître nous a élevés à lui ; à cause de la charité qu'il a eue pour nous, Jésus-Christ Notre-Seigneur, selon la volonté de Dieu, a donné son sang pour nous, et sa chair pour notre chair, et son âme pour nos âmes (XLIX).

C'est là une prédication vraiment chrétienne (1) ; sans doute le souvenir du Christ est moins constamment présent à la pensée de Clément qu'à celle de Paul, mais quand il apparaît, il domine tout : il est « le sceptre de la majesté de Dieu » et le rayonnement de sa gloire ; pour les hommes, il est le Rédempteur et le Sauveur. Cette haute christologie sera plus voilée chez les apologistes : soucieux avant tout de démontrer à des catéchumènes ou même à des païens les préliminaires de la foi, ils renverront à un enseignement ultérieur les grandes thèses théologiques ; mais le témoignage des Pères apostoliques, en particulier de Clément et d'Ignace, avertit l'historien de ne pas supposer que ce silence vient de l'oubli et que le second siècle chrétien, avant Irénée, a perdu de vue la théologie des apôtres.

Tout autant que le dogme christologique, le dogme trinitaire est attesté dans cette lettre. On remarque particulièrement cette formule de serment par laquelle Clément confirme son enseignement moral :

Acceptez notre conseil, et vous ne vous en repentirez pas. Car aussi vrai que Dieu vit, et que vit le Seigneur Jésus-Christ et le Saint-Esprit, la foi et l'espérance des élus, celui qui accomplit avec humilité... les commandements donnés par Dieu, celui-là sera rangé et compté au nombre de ceux qui sont sauvés par Jésus-Christ... (LVIII, 2) (2).

Les Juifs juraient par la vie de Iahvé ; Clément jure par la vie des trois personnes divines, en qui il reconnaît « la foi et l'espérance des élus » ; on sent ici l'élan de l'âme chrétienne qui, pressée par la grâce, professe par la foi la Trinité des personnes divines et, par l'espérance, tend vers elles ; c'est le même élan que nous retrouverons, à la fin du siècle, chez Athénagore : « nous sommes entraînés par le seul désir de connaître le Dieu véritable et son Verbe... quelle est la communauté du Père avec le Fils, quelle est l'union et la distinction de ces termes unis entre eux, l'Esprit, le Fils, le Père » (3).

(1) C'est à tort que Bousset, *Kyrios Christos*, 1921, p. 291, a vu dans l'Église romaine primitive, telle qu'elle nous apparaît chez Clément, la religion du judaïsme de la dispersion ; de même LIETZMANN, *Geschichte der alten Kirche*, t. I, p. 209 : « Cette communauté n'est pas née du paulinisme, mais elle n'a reçu de lui qu'une empreinte toute superficielle. Elle s'est développée directement de la synagogue grecque, et elle présente une conception du christianisme telle qu'elle devait se rencontrer dans les milieux des prosélytes. » Cf. en sens contraire *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 280.

(2) Ce texte capital a déjà été cité par SAINT BASILE, *De Spiritu Sancto*, XXIX, 72 (P. G., XXIX, p. 201). Comme ce chapitre et les suivants manquent dans l'*Alexandrinus*, on a longtemps douté de l'authenticité de ce texte ; la découverte du manuscrit de Jérusalem et de la version syriaque a levé tous les doutes. Cf. sur la portée manifeste de ce témoignage, *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 277-279.

(3) *Legatio*, c. XII.

Deux autres textes (1) rappellent encore aux chrétiens la foi trinitaire qu'ils professent ; ainsi que Harnack le remarque, « l'auteur énonce la profession de foi trinitaire ; il ne la commente pas, à coup sûr parce que dans cette formule il ne sentait aucune difficulté, pas plus que saint Paul n'en avait senti » (2). Et en effet rien n'indique que Clément ni les Corinthiens aient hésité ici. Ils croient en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit ; ils aspirent à le connaître ; c'est la foi et l'espoir des élus.

La vie chrétienne que ces textes nous révèlent s'épanouit dans la grande prière (chap. LIX-LXI) ; nous la relirons plus bas, quand nous étudierons la prière et la liturgie.

§ 2. — Saint Ignace d'Antioche (3).

Entre tous les témoins de l'Église chrétienne au début du II^e siècle, il n'en est pas de plus qualifié que l'illustre évêque d'Antioche et martyr, saint Ignace ; et il n'est pas de témoignage plus explicite que le sien. Pendant longtemps ce témoignage fut tenu pour suspect ; Renan écrivait encore : « La question des épîtres de saint Ignace est, après la question des écrits johanniques, la plus difficile de celles qui tiennent à la littérature chrétienne primitive » (4) et il la tranchait négativement (5). Grâce surtout aux travaux de Lightfoot, le problème critique a été étudié de plus près et définitivement résolu, et ainsi a été assuré un progrès décisif de l'ancienne histoire de l'Église (6).

La confusion qui a si longtemps paralysé les efforts des critiques venait en grande partie de l'état de la tradition manuscrite (7).

(1) « Les apôtres pleinement convaincus par la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et affermis par la parole de Dieu, avec l'assurance du Saint-Esprit » (XLII, 3) ; « N'avons-nous pas un seul Dieu et un seul Christ et un seul Esprit de grâce répandu sur nous, et n'y a-t-il pas une seule vocation dans le Christ ? » (XLVI, 6).

(2) *Der Erste Klemensbrief*, dans *Sitzungsberichte der kôn. Preuss. Akad.*, 1909, III, p. 51, n. 4.

(3) Editions : LIGHTFOOT, *The Apostolic Fathers*, part II, 3 vol., 1889 ; GEBHARDT-HARNACK, FUNK-BIRLMAYER (*supra*, p. 322, n. 2) ; LELONG (1910) ; BAUER (1920), Études historiques et théologiques : TH. ZAHN, *Ignatius von Antiochien*, Gotha, 1873 ; E. von der GOLTZ, *Ignatius von Antiochien als Christ und Theologe*, Leipzig, 1894 ; H. de GENOUILLAC, *Le Christianisme en Asie-Mineure au début du II^e siècle*, 1907 ; RACKL, *Die Christologie des hl. Ignatius v. Antiochien*, Freiburg, 1914 ; LEBRETON, *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 282-331.

(4) *Les Évangiles*, p. X.

(5) *Ibid.*, p. XVII ; cf. p. 492.

(6) Dans un de ses derniers ouvrages, Loofs écrivait : « Il y eut une période des nouvelles recherches bibliques, théologiques, historiques, où l'on semblait rétrograder si l'on ne prétendait pas interpréter d'après Philon et la littérature dérivée de lui, toutes les mentions du Logos qu'on pouvait rencontrer dans les textes christologiques de l'ancienne littérature chrétienne. Cela a changé depuis que l'authenticité des lettres d'Ignace a été définitivement établie » (*Paulus von Samosata*, Leipzig, 1924, p. 312).

(7) Elle se présente sous trois formes différentes :

La recension brève, contenant trois lettres, *Polycarpe*, *Ephésiens*, *Romains* et sous une forme très abrégée.

La recension moyenne, contenant, sous une forme plus longue, les trois lettres ci-dessus, et de plus, *Magnésiens*, *Tralliens*, *Philadelpiens*, *Smyrniotes*.

La recension longue, contenant, sous une forme encore plus longue, les sept lettres précédentes et, de plus : *Marie de Cassobola à Ignace*, *Ignace à Marie de Cassobola*, *aux Tarsiens*, *aux Antio-*

Mais il faut avouer que la raison décisive de cette opposition était le souci de défendre une thèse théologique menacée par ces documents (1).

SAINT IGNACE ET SES LETTRES

Les circonstances dans lesquelles ces lettres furent écrites sont très nettement déterminées : au cours d'une persécution que nous ne connaissons pas d'ailleurs et qui fut vite apaisée (2), Ignace, évêque d'Antioche, a été arrêté ; il est conduit à Rome pour y être livré aux bêtes. Il fait une première halte à Philadelphie (3), une seconde à Smyrne, où il est reçu par l'évêque Polycarpe, et où viennent le saluer des députés des églises d'Éphèse, de Magnésie du Méandre et de Tralles ; c'est de là qu'il écrit à ces trois églises et à l'église de Rome. Il est emmené ensuite à Troas, d'où il écrit aux églises de Philadelphie et de Smyrne et à Polycarpe. Il passe par Philippes pour atteindre Dyrrachium et enfin Rome. A sa prière, les chrétiens de Philippes écrivent à Antioche, pour y féliciter les chrétiens de la paix recouvrée ; ils envoient leur lettre à Polycarpe, qui leur répond et leur transmet en même temps, sur leur demande, les épîtres d'Ignace qu'il possédait ; c'est ainsi que fut constitué le premier *corpus Ignatianum* (4).

chiens, à Héron, aux Philippiens.

La forme longue, manifestement interpolée, fut éditée la première, en 1498, par LEFÈVRE D'ÉTAPLES ; la forme moyenne, seule authentique, en 1644, par USSHER ; la forme brève, en 1845, par CURETON.

LIGHTFOOT (en 1885 et 1889) eut le grand mérite d'élucider le problème critique et de mettre en valeur les témoignages décisifs qui établissent l'authenticité des sept lettres (*op. cit.*, t. I, p. 135-232). O. PFLEIDERER, dans la première édition de son *Urchristentum*, 1887, p. 825-835, avait déclaré les lettres d'Ignace « aussi certainement inauthentiques que les pastorales » ; dans sa seconde édition (1902), p. 226-232, il les reconnaît comme authentiques. LIGHTFOOT (*op. cit.*, t. I, p. 430) conclut l'histoire de la question : « Pour des esprits réfléchis ce cas de la critique d'Ignace devrait être éminemment suggestif comme la dernière manifestation de la méthode négative appliquée à une question importante de l'ancienne littérature et histoire du Christinnisme ».

(1) J. RÉVILLE le reconnaissait dans ses *Origines de l'épiscopat* : « La véritable raison, et la seule vraiment forte, qui, depuis les origines de la critique historique moderne jusqu'à nos jours, ait fait disqualifier les épîtres d'Ignace, dans leur recension première, c'est l'épiscopatisme ardent qui les a inspirées d'un bout à l'autre » (p. 478). Lui-même admet l'authenticité mais récusé le témoignage : « Prendre à la lettre les renseignements que ses épîtres fournissent sur l'état ecclésiastique de son temps, c'est à peu près aussi raisonnable que de se représenter l'état de notre société moderne d'après les violentes diatribes d'un clerc militant contre la République des francs-maçons ou d'un socialiste révolutionnaire contre les bourgeois » (p. 480). Le clercal saura du moins ce qui se passe dans son Église et le socialiste dans son parti ; c'est tout ce que nous demandons à Ignace.

(2) Ignace à Polycarpe, VII, 1.

(3) *Philad.*, III, 1 ; VII, 1 ; VIII, 1.

(4) HARNACK a rappelé ces faits dans ses études sur les anciennes collections épistolaires : *Die Briefsammlung des Apostels Paulus und die anderen vorkonstantinischen Christlichen Briefsammlungen*, Leipzig, 1926, p. 28-35. POLYCARPE aux Philippiens, 13 : « Vous m'avez écrit, vous et Ignace, pour que, si quelqu'un va en Syrie, il se charge aussi de votre lettre... Les épîtres d'Ignace, tant celles qu'il nous a adressées que les autres que nous possédons de lui, nous vous les envoyons sur votre demande ; elles sont jointes à la présente lettre... De votre côté, si vous avez des nouvelles sûres d'Ignace et de ses compagnons, veuillez me les communiquer ». Ce texte est cité par Eusèbe, *H. E.*, III, 36, 14-15. Sur cette lettre de Polycarpe nous avons encore le témoignage d'Irénée, III, 3, 4, et d'Eusèbe (*H. E.*, IV, 14, 8). Or Irénée a été disciple de Polycarpe, comme il le rappelle à Florin (*H. E.*, V, 20). La lettre d'Ignace aux Romains est citée par Irénée, V, 28, 4, sans nom d'auteur et par Origène, *de Orat.*, 20 ; in *canticum*, prol. Dans *Hom. VI, in Luc.*, Origène cite *Ephes.*, XIX. Ces deux dernières citations sont expressément attribuées à Ignace. Les sept lettres sont énumérées par Eusèbe, *H. E.*, III, 36, 2.

Ces lettres, postérieures d'une quinzaine d'années à la lettre de Clément (1), sont, comme elle et plus qu'elle, des écrits de circonstance ; elles n'ont pas été méditées à loisir, mais écrites à la hâte par un prisonnier condamné aux bêtes et durement gardé : « enchaîné à dix léopards, à dix soldats qui me gardent, se montrant d'autant plus méchants qu'on leur fait plus de bien » (*Rom.*, V, 1). On n'y cherchera pas un exposé élaboré du dogme chrétien, ni une description complète de l'organisation ecclésiastique, mais on y trouvera sur la vie et la foi chrétiennes le témoignage le plus sincère et le plus perspicace, celui d'un martyr qui souffre déjà pour le Christ et qui n'aspire qu'à mourir pour lui, qui aime jalousement l'Église, qui l'avertit avec la clairvoyance d'un homme inspiré de Dieu et l'autorité d'un évêque.

L'ÉGLISE ET LES ÉGLISES Entre ces lettres et celle de Clément on relève bien des traits communs : même souci de l'ordre, de la paix de l'Église par la soumission à la hiérarchie, même amour de l'union. Cependant on remarque aussi entre les deux évêques une grande distance : Clément ne se contente pas d'exhorter ; il donne d'autorité des avis qui devront être suivis. Ignace n'a pas la même attitude : malgré le prestige de sa situation de confesseur, il s'impose toujours une grande réserve ; il écrit par exemple aux Tralliens (III, 3) : « Dans mon amour pour vous, je vous fais grâce des recommandations plus sévères que je pourrais vous adresser au sujet de votre évêque ; je n'aurai pas la présomption, n'étant qu'un condamné, de vous commander comme un apôtre ». Ces conseils mêmes, qu'il prodigue aux autres églises, disparaissent dans la lettre aux Romains ; on ne trouve ici que prières, supplications, vénération pour l'Église romaine. On en conclura que, dans l'esprit d'Ignace, les différentes églises sont indépendantes les unes des autres, qu'un évêque, fût-ce celui d'Antioche, fût-il confesseur de la foi, ne peut donner aux autres églises que des conseils, mais que seule l'Église romaine a un rang à part, une autorité qui s'impose à toutes les autres, qui justifiait la démarche de Clément et qui commande à Ignace la soumission et la déférence.

Si, des églises considérées dans leur ensemble, on passe à l'organisation locale de chaque église, on trouvera partout une hiérarchie nettement constituée ; Ignace demande pour elle le respect ; il n'a pas à en promouvoir l'établissement ; elle existe.

Quelques textes, choisis entre beaucoup d'autres, feront connaître le sens et la force des directions d'Ignace :

La jeunesse de votre évêque ne doit pas vous le faire traiter avec trop de familiarité ; c'est la puissance même de Dieu le Père que vous devez révé-

(1) La date de ces lettres est celle du martyr d'Ignace ; cette date appartient au règne de Trajan (98-117) ; il est difficile de préciser davantage ; cf. *Lightfoot, op. cit.*, t. II, p. 472.

en lui ; ainsi, je le sais, font vos saints presbytres ; ils ne s'autorisent point de sa jeunesse, mais, inspirés par la sagesse de Dieu, ils lui sont soumis, ou plutôt ce n'est pas à lui qu'ils sont soumis, mais au Père de Jésus-Christ, à l'évêque universel (*Magn.*, III, 1).

Il faut que tous réverent les diacres comme Jésus-Christ, l'évêque comme l'image du Père, les presbytres comme le sénat de Dieu et le collège des apôtres. Sans eux, il n'y a pas d'église (*Trall.*, III, 1) (1).

On peut remarquer chez Clément et dans la *Didachè* que l'épiscopat n'est pas seulement une autorité de gouvernement, mais un sacerdoce (2) ; il a le même caractère chez Ignace ; de là vient le rôle indispensable de l'évêque dans l'administration des sacrements :

Ne faites jamais rien sans l'évêque de ce qui concerne l'Église. Ne regardez comme valide que l'eucharistie célébrée sous la présidence de l'évêque ou de son délégué. Partout où paraît l'évêque, que là aussi soit la communauté, de même que, partout où est le Christ Jésus, là est l'Église catholique. Il n'est permis ni de baptiser ni de célébrer l'agape en dehors de l'évêque ; mais tout ce qu'il approuve est agréé de Dieu ; ainsi tout ce qui se fait est sûr et valide (*Smyrn.*, VIII, 1-2) (3).

L'AUTORITÉ ET LES CHARISMES

On remarque enfin, et cela n'est pas moins important, l'union des charismes et de la hiérarchie. Ignace, l'évêque qui prêche partout l'obéissance, est en même temps le confesseur enthousiaste, possédé du désir du martyre ; c'est aussi un voyant, dont le regard a pénétré les cieux : « Moi-même, pour être prisonnier de Jésus-Christ, pour être en état de connaître les choses du ciel, et la hiérarchie des anges, et les phalanges des principautés, et les choses visibles et invisibles, je ne suis pas encore pour cela un vrai disciple » (*Trall.*, V, 2) (4).

En conclusion de son livre sur la Notion de l'apostolat, l'historien protestant H. Monnier écrivait : « Il s'est passé ce fait étrange que l'Esprit, au second siècle, a passé du côté des évêques, désertant la cause des professionnels de l'Inspiration. Ignace et Polycarpe, les fondateurs connus de l'épiscopat monarchique en Asie, sont tout enflammés du feu de l'Esprit : ils prophétisent, ils ont des visions ; tandis que les missionnaires

(1) Cf. *Ephes.*, IV, 1 ; VI, 1 ; *Philad.*, III, 1 ; *Smyrn.*, VIII, 1 ; *Polyc.*, VI, 1.

(2) *Clément*, XLIV, 4 ; *Didachè*, XV.

(3) Cf. *Philad.*, IV. Parmi toutes les églises que nous font connaître ces documents, il en est une où n'apparaît pas l'épiscopat monarchique ; c'est celle de Philippiques ; cf. MICHIELS, p. 367 : « Il n'est fait (dans la lettre de Polycarpe) aucune mention d'un évêque, mais bien de prêtres et de diacres. Il nous semble qu'il y a des raisons qui nous obligent à conclure de ce silence à la non-existence d'un évêque à Philippiques. Aucune autre explication plausible n'en a été fournie ». Cf. H. DE GENOUILLAC, *op. cit.*, p. 143 ; DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, t. I, p. 88 et suiv.

(4) Cf. *Philad.*, VII, 2 : « On m'a soupçonné d'avoir parlé ainsi parce que j'aurais eu connaissance du schisme qui allait éclater ; mais je prends à témoin celui pour qui je porte ces fers, que je n'avais rien appris des hommes. C'est l'Esprit qui disait bien haut : Ne faites rien sans l'évêque... » Ces dons spirituels lui semblent indispensables à un évêque ; il écrit au jeune évêque de Smyrne : *Polyc.*, II, 2 : « Si tu es à la fois chair et esprit, c'est pour traiter avec douceur les choses qui tombent sous ta vue ; quant aux choses invisibles, prie pour qu'elles te soient révélées, afin que tu ne manques de rien et que tu aies les dons spirituels en abondance ». Cf. *ibid.*, I, 3 : « Applique-toi à des prières incessantes ; demande de croître en intelligence ; veille, et que ton esprit ne sommeille jamais ».

libres de leur temps sont des personnages douteux, qui tirent leur vocation de leur propre caprice. Et dans la suite de cette lutte entre le catholicisme grandissant et l'Inspiration libre, il nous apparaît que le catholicisme représente les véritables intérêts de l'Église... L'Inspiration libre avait créé l'Église ; mais, à ce moment, elle devenait un danger ; il fallait qu'elle se disciplinât ou qu'elle disparût. C'est pourquoi les meilleurs d'entre les Spirituels mirent leurs dons au service de l'Église, et finirent par s'absorber dans sa hiérarchie » (1). L'étude des temps apostoliques, et en particulier de saint Paul, a montré ce qu'il faut penser de cette prétendue souveraineté de l'Inspiration à l'origine de l'Église ; mais il est intéressant de remarquer que, à l'époque où nous sommes parvenus, dès les premières années du second siècle, l'organisation catholique de l'Église s'impose aux observateurs les moins prévenus en sa faveur.

En face de lui, Ignace rencontre déjà des adversaires qui ne veulent s'en rapporter qu'à l'Écriture : « J'ai entendu dire à certaines gens : Si je ne trouve pas (ce point de foi) dans les archives, dans l'Évangile, je ne crois pas ! Et comme je leur disais : C'est écrit ! ils me répondaient : C'est justement la question. Pour moi, les archives, c'est Jésus-Christ ; les inviolables archives, c'est sa croix, sa mort, sa résurrection, et la foi qui est par lui : c'est en ces choses que je veux, grâce à votre prière, être justifié » (2).

Cette Église n'est pas une amitié de communautés dispersées, sans lien entre elles ; c'est vraiment une unité créée par Jésus-Christ : « Là où est l'évêque, là doit être le peuple, comme là où est Jésus-Christ, là est l'Église catholique (3) » (*Smyrn.*, VIII, 2) ; « Jésus-Christ est la pensée du Père, comme les évêques établis dans les limites (du monde) sont la pensée de Jésus-Christ » (*Ephes.*, III, 2).

LA PRIMAUTÉ ROMAINE Et cette unité s'appuie sur la dignité particulière de l'Église romaine ; sur ce point le témoignage d'Ignace est d'un grand poids (4). Il apparaît d'abord dans l'adresse de la lettre : elle est d'une solennité et d'une magnificence qui la distinguent de toutes les autres :

(1) *La notion de l'apostolat des origines à Irénée*, 1903, p. 374. Cf. *Ibid.*, p. 245.

(2) Cf. BATIFFOL, *L'Église naissante*, p. 162 et suiv. ; sur le texte suivant, *ibid.*, p. 166.

(3) C'est la première fois qu'apparaît cette expression ; elle désigne « l'Église universelle », par opposition aux églises particulières ; ainsi dans *Mart. Pol.*, inscr., VIII, 1 ; XIX, 2. Plus tard, mais très tôt, elle signifiera la grande Église, par opposition aux hérétiques ; ainsi *canon Murat.*, 66,69 (édit. LIETZMANN) ; CLÉMENT AL., *Strom.*, VII, 17, 106, 107 ; cf. *Mart. Pol.*, XVI, 2 (texte douteux). Cf. note de BAUER sur *Smyrn.*, VIII, 2.

(4) Il a été souvent étudié : FUNK, *Der Primat der römischen Kirche nach Ignatius und Irenæus* dans *Kirchengeschichtliche Abhandlungen*, Paderborn, 1897, t. I, p. 2-12 ; CHAPMAN, *Saint Ignace d'Antioche et l'Église romaine*, dans *Revue bénédictine*, t. XIII, 1896, p. 385-400 ; BATIFFOL, *Église naissante*, p. 167-170 ; Herbert SCOTT, *The Eastern Churches and the Papacy*, London, 1928, p. 25-34 ; en sens différent ou opposé, HARNACK, *Das Zeugnis des Ignatius über das Ansehen der römischen Gemeinde*, dans *Sitzungsber der Akademie*, Berlin, 1896, p. 111-131 ; H. KOCH, *Cathedra Petri*, Gießen, 1930, p. 175 ; E. CASPAR, *Geschichte des Papstums*, t. I, Tübingen, 1930, p. 16-17.

Ignace, appelé aussi Théophore, à l'Église qui a obtenu miséricorde dans la magnificence du Père Très Haut et de Jésus-Christ son Fils unique ; à l'Église aimée et illuminée par la volonté de celui qui a voulu tout ce qui existe, selon l'amour de Jésus-Christ, notre Dieu ; à l'Église aussi qui préside dans la région des Romains, digne de Dieu, digne d'honneur, digne de bénédiction, digne de louange, digne d'être exaucée, digne et chaste, présidente de l'amour, qui a reçu la loi du Christ, qui porte le nom du Père, et que je salue au nom de Jésus-Christ, Fils du Père ; à ceux qui sont attachés de corps et d'âme à tous ses commandements, remplis pour toujours de la grâce de Dieu et purs de tout élément étranger, je souhaite une pleine et sainte joie en Jésus-Christ notre Dieu.

L'impression que donne la lecture de cette adresse est confirmée par la lettre entière : toutes les autres lettres sont pleines de recommandations et de conseils ; on n'en trouve pas ici, mais seulement des prières respectueuses ; ce changement total d'attitude ne peut s'expliquer que par la vénération singulière que l'évêque d'Antioche porte à l'Église romaine. Il faut relever enfin : « Vous n'avez jamais porté envie à personne ; vous avez donné aux autres des enseignements ; eh bien, ce que je veux, c'est que ce que vous conseillez et ordonnez soit constamment pratiqué » (*Rom.*, III, 1) ; et plus encore cette recommandation suprême : « Souvenez-vous dans vos prières de l'église de Syrie qui, ne m'ayant plus, n'a que Dieu pour pasteur. Elle n'aura d'autre évêque que Jésus-Christ et votre charité » (*Rom.*, IX, 1). Sans presser à l'excès ces paroles, on remarquera qu'Ignace ne les adresse qu'aux Romains ; aux autres églises, il ne demande que des prières (1).

Après avoir relu ces textes, on peut sans imprudence souscrire à cette conclusion d'un historien anglican, S. H. Scott : « L'Église romaine avait alors un droit de primauté, et ce droit lui venait de saint Pierre » (2).

Sous la pression des circonstances, saint Ignace a dû multiplier ses recommandations d'union entre les chrétiens, de soumission à la hiérarchie ; aussi, sur la vie et l'organisation de l'Église au début du II^e siècle, nul témoignage n'est plus explicite que le sien ni, pour nous, plus précieux. Mais, nous l'avons déjà constaté, ce grand évêque est en même temps un homme spirituel, un prophète ; ainsi qu'il le recommandait à saint Polycarpe (*Rom.*, II, 2), s'il est chair et esprit, c'est pour gouverner avec douceur les hommes parmi lesquels il vit, tout en contemplant les choses invisibles. Cette contemplation est pour lui une grâce de choix, et en même temps un besoin impérieux. Sa théologie tout entière en est éclairée.

LA CHAIR DU CHRIST

Cette théologie, sans doute, porte la trace des polémiques qui l'obsèdent : dans l'Asie entière, et surtout dans les églises de Tralles et de Smyrne, Ignace sent

(1) Sur tous ces textes on peut souscrire aux commentaires de DUCHESNE, *Églises séparées*, p. 127-129, rappelés par BATIFFOL, *op. cit.*, p. 170.

(2) *The Eastern Churches and the Papacy*, p. 33-34.

la menace gnostique, contre laquelle il réagit de toutes ses forces ; enivrés par leurs rêves, ces gens en viennent à nier la vie réelle, la chair réelle du Christ Jésus ; l'évêque d'Antioche, comme son maître saint Jean (1), voit dans ces négations la ruine de tout christianisme (2) :

Refusez d'écouter les discours des gens qui ne vous parlent pas de Jésus-Christ, descendant de David, fils de Marie ; qui est né réellement, qui a réellement mangé et bu, qui a réellement souffert persécution sous Ponce Pilate, qui réellement a été crucifié et est mort, à la face du ciel, de la terre et des enfers ; qui est réellement ressuscité des morts... Mais s'il n'a souffert qu'en apparence, comme le disent certains athées, c'est-à-dire certains incroyants qui eux-mêmes ne sont qu'une apparence, pourquoi suis-je enchaîné ? pourquoi suis-je impatient de combattre contre les bêtes ? C'est donc en vain que je meurs ! Ce que je dis du Seigneur est donc un mensonge ! (*Trall.*, IX.)

C'est réellement qu'il a souffert, comme c'est réellement qu'il s'est ressuscité lui-même, tandis que certains incroyants, qui eux-mêmes ne sont qu'une apparence, prétendent qu'il n'a souffert qu'en apparence... Pour moi, je sais et je crois que, même après sa résurrection, il avait un corps... Après sa résurrection, il mangea et but avec ses disciples comme un être corporel, bien que par l'esprit il fût uni à son Père... Si c'est seulement en apparence que Notre-Seigneur a fait tout cela, c'est donc aussi en apparence que je suis enchaîné. Alors, pourquoi me suis-je voué, livré à la mort, par le feu, le glaive, les bêtes ? (*Smyrn.*, II.)

L'EUCCHARISTIE Ces erreurs christologiques retentissent immédiatement sur la doctrine eucharistique, et Ignace suit la controverse sur ce terrain :

Ils s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière, parce qu'ils ne reconnaissent pas que l'Eucharistie est la chair de notre Sauveur Jésus-Christ, cette chair qui a souffert pour nos péchés et que le Père, dans sa bonté, a ressuscitée. Ainsi ceux qui nient le don de Dieu trouvent la mort dans leurs contestations. Ils devraient bien plutôt aimer pour ressusciter (*Smyrn.*, VII).

Chez saint Ignace comme chez saint Jean, ces affirmations intransigeantes de la réalité de la chair du Christ, dans sa vie ici-bas comme dans l'Eucharistie, sont pénétrées par la foi en l'action vivifiante de cette chair :

... Vous rompez tous un même pain, qui est un remède d'immortalité, un antidote qui nous préserve de la mort et nous assure pour toujours la vie en Jésus-Christ (*Ephes.*, XX, 2).

LA VIE DANS LE CHRIST Cette foi, sans cesse affirmée par Ignace (3), est la source profonde de sa vie : s'il repousse avec tant d'énergie le docétisme, c'est que cette chair réelle du Christ, à laquelle l'hérésie s'attaque, c'est le principe indispensable de la vie : « Sans lui, nous ne possédons pas la vraie vie » (*Trall.*,

(1) *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. I, p. 482-485.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 80-81.

(3) *Ephes.*, III, 2 : « Jésus-Christ, notre inséparable vie » ; VII, 2 : « Dans la mort, vie véritable » ; XI, 1 : « La seule chose nécessaire, c'est d'être trouvés dans le Christ Jésus, pour la vie éternelle » ; *Magn.*, I, 2 : « Je souhaite aux églises l'union avec la chair et l'esprit de Jésus-Christ, notre vie éternelle » ; *Trall.*, IX, 2 : « Nous qui croyons en lui, le Père nous ressuscitera dans le Christ Jésus, sans lequel nous ne possédons pas la vraie vie », *Smyrn.*, IV, 1 : « Jésus-Christ, notre véritable vie ». Cf. *Ephes.*, XIX, 3 ; *Magn.*, V, 2 ; IX, 2 ; *Trall.*, II, 1, etc.

IX, 2) ; « La seule chose nécessaire, c'est d'être trouvés dans le Christ Jésus, pour la vie éternelle » (*Ephes.*, XI, 1).

Une fois de plus nous apparaît dans la théologie d'Ignace, comme dans celle de Paul et de Jean, comme dans tout le christianisme, l'union indissoluble de la chair et de l'esprit : ce défenseur de la hiérarchie, nous l'avons dit, est en même temps un spirituel ; de même ce défenseur de l'orthodoxie est aussi le grand mystique qui écrit aux Romains (III, 3) : « Rien de ce qui se voit n'est beau. Même notre Dieu Jésus-Christ se manifeste mieux depuis qu'il est retourné au sein du Père ». Et il y a en lui un désir, profond comme la vie, de disparaître, de s'abîmer dans ce silence divin où Dieu seul se fait entendre ; alors il sera « parole de Dieu » ; tant qu'il vit dans la chair, il n'est qu'une « voix » (*Rom.*, II, 1) ; comme il le dit encore « c'est quand j'aurai disparu de ce monde que je pourrai vraiment être appelé fidèle » (III, 2). La mort affreuse où on l'entraîne l'attire irrésistiblement : « Laissez-moi devenir la pâture des bêtes ; par elles j'arriverai à Dieu. Je suis le froment de Dieu ; je dois être broyé par la dent des bêtes pour devenir le pain immaculé du Christ... C'est alors que je serai vraiment disciple de Jésus-Christ, quand le monde ne verra même plus mon corps. Suppliez pour moi le Christ, afin que, par les bêtes, je devienne une victime offerte à Dieu » (*Rom.*, IV, 1-2).

LE CHRIST ET LE MARTYRE

Dans cette soif impatiente de la mort, du silence, de la disparition totale, on ne doit pas soupçonner l'influence de la mystique perverse que la gnose répand partout : Dieu n'est pas pour Ignace un abîme où il se perd ; c'est le Père qui l'appelle dans le Christ, et qui l'attend ; sa foi rayonne de lumière : ce Christ dont il étreint avec tant de vigueur la réelle humanité, c'est lui qui, par sa vie, par sa résurrection, le saisit ; c'est lui qui, présent en son fidèle, l'entraîne vers Dieu :

Qu'aucune des choses visibles ou invisibles ne cherche à me ravir la possession de Jésus-Christ ! Feu, croix, corps à corps avec les bêtes, laceration, écartèlement, dislocation des os, mutilation des membres, broiement du corps entier, que les pires supplices du diable tombent sur moi, pourvu seulement que je possède Jésus-Christ !... C'est lui que je cherche, lui qui est mort pour nous ; c'est lui que je veux, lui qui est ressuscité à cause de nous ! L'heure vient pour moi de l'enfantement. Ayez pitié de moi, frères ; ne m'empêchez pas de vivre ; ne veuillez pas ma mort ; ne livrez pas au monde ni aux séductions de la matière celui qui veut être à Dieu. Laissez-moi saisir la pure lumière ; quand je l'aurai atteinte, je serai vraiment homme. Permettez-moi d'imiter la passion de mon Dieu. Si quelqu'un l'a dans le cœur, qu'il comprenne mes désirs ; qu'il compatisse, puisqu'il la connaît, à mon angoisse... Mon amour a été crucifié, et il n'y a plus en moi de feu pour la matière ; mais une eau vive, qui murmure au dedans de moi et me dit : Viens vers le Père ! Je ne prends plus plaisir à la nourriture corruptible, ni aux joies de cette vie. Je veux le pain de Dieu, qui est la chair de Jésus-Christ, le fils de David ; et pour breuvage je veux son sang, qui est l'amour incorruptible (*ibid.*, V-VII).

Ces paroles enflammées du grand martyr ont été lues et relues dans

l'ancienne Église chrétienne, au temps des martyrs (1) ; il n'en est pas de plus passionnées ni de plus poignantes ; mais ce qui leur donne leur beauté surhumaine, c'est la foi qui les éclaire ; l'homme qui parle ainsi s'est soulevé par l'effort de toute sa vie jusqu'à l'union avec le Christ ; s'il entend ce murmure de l'eau vive qui sort du sein du Christ (2) et l'appelle vers le Père, c'est que tout autre amour a été crucifié en lui. Et le Christ n'est pas seulement passionnément aimé comme un maître, il est aimé comme Dieu : « Permettez-moi d'imiter la passion de mon Dieu ! » Et la foi qui, en face de la mort, jette un si vif éclair, rayonne dans toutes les autres lettres d'une lumière ardente.

C'est ce rayonnement qu'il nous faut maintenant brièvement considérer (3).

Ce que nous y apercevons, c'est ce que nous avons déjà vu chez Clément, « la foi et l'espérance des élus » ; mais ces mystères chrétiens apparaissent chez Ignace dans une lumière plus vive. Cette différence vient sans doute du caractère de ces lettres : ce ne sont pas, comme l'épître de Clément, des documents officiels et d'un accent liturgique ; ce sont de courts billets, écrits hâtivement par un condamné à mort, avec tout l'abandon et l'élan d'un martyr exhortant ses frères dans la foi. De plus, et cette considération est plus importante, les quinze ans qui séparent Ignace de Clément ont marqué, dans l'histoire de la révélation chrétienne, un progrès considérable : c'est alors qu'a paru l'évangile de saint Jean, dont l'influence sur saint Ignace a été considérable. Enfin, dans ces églises de Syrie et d'Asie où le saint martyr a vécu et écrit, les problèmes théologiques sont plus vivement discutés qu'ils ne le sont à Rome et sous une forme plus technique. Ignace, que presse l'impatience de s'unir au Christ par une mort toute proche, ne s'attarde pas à la discussion de ces problèmes, mais il en connaît le danger et il est soucieux de préserver la foi des chrétiens.

DIEU LE PÈRE ET JÉSUS-CHRIST Ce qui dans ces lettres frappe le plus vivement le lecteur, et dès le premier regard, c'est le souvenir constamment présent « de Dieu le Père et du Seigneur Jésus-Christ » (4). Vers l'un et l'autre la foi et l'amour du saint martyr se portent du même élan ; ici-bas, c'est la vie « dans le Christ » ou « en Dieu » ; le but qu'il poursuit, c'est « d'atteindre Dieu »

(1) IRENÉE, V, 28, 4 ; *Actes de Perpétue et Félicité*, XIV ; ORIGÈNE, *De Orat.*, XX ; in *cant.* prolog.

(2) On rapprochera de ce texte celui de la lettre des martyrs lyonnais : parlant du diacre Sanctus : « La source céleste d'eau vive qui sort du sein du Christ le rafraichissait et le fortifiait » (*H. E.*, V, 1, 22).

(3) On trouvera une étude plus détaillée dans *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 282-331.

(4) Ces deux termes sont fréquemment unis sous cette forme (*Philad.*, inscr. ; I, 1 ; *Polyc.*, inscr.) ou sous des formes équivalentes : « Dieu le Père et Jésus-Christ » (*Ephes.*, XXI, 2 ; *Magn.*, inscr. ; *Trall.*, I, 1 ; XII, 2 ; *Philad.*, III, 2 ; *Smyrn.*, inscr.) « Dieu le Père et Jésus-Christ notre Dieu » (*Ephes.*, inscr.) ou « notre Sauveur » (*Magn.*, inscr.).

ou « d'atteindre le Christ » (1). Les chrétiens sont les temples de Dieu et les temples du Christ ; en eux Dieu habite, et le Christ (2).

Ainsi dans la vie chrétienne déjà nous apparaît l'inséparable unité du Père et du Fils : tous deux sont notre vie ici-bas, tous deux sont le terme où nous tendons, l'objet de notre espoir, au ciel. Et pourtant ils ne se confondent pas : Jésus-Christ, le Fils de Dieu, est le Médiateur unique qui nous unit à son Père : « Soyez soumis à l'évêque et les uns aux autres, comme Jésus-Christ à son Père, selon la chair » (3). Du fait de son incarnation, le Fils de Dieu nous apparaît en effet dans un état de sujétion et de souffrance qui lui vient de son humanité : « Celui qui est au-dessus de toutes les vicissitudes, en dehors du temps, invisible », « s'est fait pour nous visible ; impalpable et impassible, il s'est fait pour nous passible et a enduré pour nous toutes sortes de souffrances » (4).

Et cette distinction du Père et du Fils n'est pas une conséquence de l'incarnation ; dans sa préexistence éternelle (5), le Fils est distinct du Père et engendré par lui (6) : « Avant les siècles, il était près du Père, et à la fin il est apparu » (*Magn.*, VI, 1) ; « il n'y a qu'un Dieu, qui s'est manifesté par Jésus-Christ, son Fils, qui est son Verbe sorti du silence, qui a plu en tout à celui qui l'a envoyé » (7).

Comme on le voit par ce dernier texte, le Fils de Dieu est en même temps son Verbe ; Dieu est le silence infini et paisible (8) ; le Verbe en est sorti par l'incarnation et est venu vers nous pour nous parler ; il est « la bouche

(1) Vie « dans le Christ » : *Ephes.*, inscr., I, 1 ; III, 1 ; VIII, 2 ; X, 3 ; XI, 1 ; XI, 2 ; XII, 2 ; XX, 2 ; XXI, 2 ; « en Dieu » : *Ephes.*, VI, 2 ; *Magn.*, III, 3 ; XIV ; *Trall.*, IV, 1 ; VIII, 2 ; *Pol.*, I, 1 ; VI, 1. « Atteindre Dieu » : *Ephes.*, XII, 2 ; *Magn.*, XIV, 21 ; *Trall.*, XII, 2 ; XIII, 3 ; *Rom.*, I, 2 ; II, 1 ; IV, 1 ; IX, 2 ; *Smyrn.*, XII, 1 ; *Pol.*, II, 3 ; VII, 1. « Atteindre le Christ » : *Rom.*, V, 3 ; VI, 1.

(2) « Temples de Dieu » : *Philad.*, VII, 2 ; Dieu présent en nous : *Ephes.*, XV, 3 ; chrétiens « théophores » et « christophores » : *Ephes.*, IX, 2 ; « vous avez en vous Jésus-Christ » : *Magn.*, XII. Cf. ce que nous avons dit ci-dessus de Jésus-Christ notre vie, p. 335.

(3) *Magn.*, XIII, 2 ; ces derniers mots « selon la chair » manquent dans la version arménienne et sont supprimés par Lightfoot ; mais ils se trouvent dans le texte grec, dans l'ancienne version latine et sont maintenus par les autres éditeurs : Bauer, Krueger, Funk-Bihlmeyer.

(4) *Pol.*, III, 2 ; c'est la même idée qu'on retrouve dans *Ephes.*, VII, 2 ; en tant qu'il est chair, Jésus-Christ a un commencement, il est dans la chair, dans la mort, né de Marie, passible ; en tant qu'il est esprit, il est sans commencement, Dieu, vie véritable, né de Dieu, impassible. Cf. *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 294 et n. 2.

(5) *Pol.*, III, 2 ; cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 302-304.

(6) On a voulu plus d'une fois interpréter la théologie de saint Ignace dans le sens modaliste ; ainsi G. KRUEGER, KROYMANN, BETHUNE-BAKER, et surtout LOORS, *Paulus von Samosata*, p. 293-322. Cette interprétation ne rend pas justice à la pensée d'Ignace ; cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 305-312. Plus souvent encore on affirme que chez Ignace la filiation n'atteint le Christ que comme homme ; ce point encore est inexact ; il est sûr que, considéré dans son « esprit », c'est-à-dire dans sa nature divine, le Christ est ἀγέννητος (*Ephes.*, VII, 2) ; mais ce terme, au temps d'Ignace, n'a pas le sens précis de « inengendré », qu'il prendra plus tard, après la controverse arienne ; il signifie « non produit », et s'applique aux trois personnes divines. Cf. *Ibid.*, p. 312-319 et 635-647.

(7) *Magn.*, VIII, 2. Cf. *Ibid.*, VII, 2 (dans une exhortation à l'unité) : «... l'unique Jésus-Christ qui est sorti du Père unique, tout en lui restant uni et qui est retourné à lui ».

(8) Cf. *Ephes.*, XIX, 1 : parlant des grands mystères de la vie du Christ, la virginité de Marie, son enfantement, la mort du Seigneur : « Ce sont trois mystères retentissants, qui se sont accomplis dans le silence paisible de Dieu ». Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, II, 321.

véridique par laquelle le Père a parlé vraiment » (*Rom.*, VIII, 2). Aujourd'hui il est retourné dans le sein du Père ; il a disparu de ce monde ; mais plus que jamais il agit et il nous appelle (*Rom.*, III, 3) ; il nous éclaire par son Esprit (1), et il nous entraîne vers le Père.

Dans cette théologie d'Ignace on peut reconnaître l'influence de saint Paul et surtout de saint Jean ; et cette tradition chrétienne est vivifiée par l'action intime de l'Esprit-Saint ; l'imminence du martyre révèle la profondeur de cette vie, l'ardeur du désir, l'assurance de la foi. Cette tradition féconde sera transmise à des héritiers dignes d'elle, à saint Polycarpe, à saint Irénée.

§ 3. — Saint Polycarpe (2).

LE TÉMOIN DE LA TRADITION Saint Polycarpe a pour nous un intérêt exceptionnel : il apparaît dès le début du I^{er} siècle, auprès de saint Ignace ; nous le suivons encore à Smyrne et à Rome à travers les souvenirs de saint Irénée, et enfin la lettre de l'église de Smyrne nous raconte son martyre en 155. Ainsi dans ce second siècle si mal connu, il est pour nous, comme il l'était pour ses contemporains, la tradition vivante.

Quand Ignace passait par Smyrne, Polycarpe l'avait reçu avec tant de vénération que le martyr lui envoya plus tard, de Troas, une lettre particulière ; dans les éloges qu'il lui donne et les recommandations qu'il lui fait, on voit déjà l'évêque de Smyrne tel qu'il apparaîtra désormais :

I, 1. Je rends hommage à ta piété, solidement établie comme sur un roc inébranlable... Prends soin de l'unité, le plus grand des biens ; aide tous les autres, comme le Seigneur t'aide toi-même... Prie sans relâche... veille, et que ton esprit ne sommeille jamais... Porte, comme un athlète accompli, les infirmités de tous...

II, 2. Quant aux choses invisibles, prie pour qu'elles te soient révélées...

III, 1. Ne te laisse pas déconcerter par ces gens qui, sous des dehors faits pour inspirer confiance, enseignent l'erreur. Tiens ferme comme l'enclume sous le marteau. Un grand athlète triomphe malgré les coups qui le déchirent. A plus forte raison devons-nous tout endurer pour Dieu, afin que lui-même nous supporte...

Ainsi Polycarpe apparaît pendant toute sa vie, et ainsi il fera face à la mort, quarante ans plus tard. C'est l'athlète accompli, ferme comme l'enclume, ferme comme le roc, sur lequel s'appuieront les églises d'Asie ; c'est l'ennemi irréconciliable de l'erreur (3) ; c'est aussi l'homme de

(1) Sur l'Esprit-Saint, le texte le plus explicite est *Philad.*, VII, 1-2 : « Quelques-uns ont voulu me tromper selon la chair ; mais on ne trompe pas l'Esprit ; il vient de Dieu ; il sait d'où il vient et où il va, et il pénètre les secrets cachés... » Cf. *supra*, p. 332, n. 4 et *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 326-331.

(2) Les éditions de saint Polycarpe sont les mêmes que celles de saint Ignace ; on peut y ajouter les études historiques sur le martyre du saint : H. DELEHAYE, *Les Passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles, 1921, p. 11-59.

(3) Ainsi dans sa lettre, VII, 1 : « Quiconque interprète dans le sens de ses désirs personnels

prière, « dont l'esprit ne sommeille jamais », celui que l'église de Smyrne célébrera, après sa mort, comme « un docteur apostolique et prophétique » (*Mart.*, XVI, 2).

LETTRE AUX PHILIPPIENS La lettre de Polycarpe aux Philippiens nous est particulièrement précieuse par la garantie qu'elle donne aux lettres de saint Ignace. Mais elle est elle-même intéressante, nous faisant connaître la morale et la prédication chrétienne au début du I^{er} siècle. L'évêque de Smyrne est plein de vénération pour « les bienheureux Ignace, Zosime et Rufus » (IX, 1), plus encore pour « le bienheureux et glorieux apôtre Paul » (III, 2) ; pour lui, s'il écrit aux Philippiens, c'est pour se rendre à leur désir (III, 1). Il les exhorte à la rectitude de la foi (VII, 1), au souvenir de la mort et de la résurrection du Seigneur (I, 2 ; II, 2) ; il les presse particulièrement de suivre l'exemple du Christ :

Ayons sans cesse les yeux attachés sur notre espérance et le gage de notre justice, qui est Jésus-Christ : c'est lui qui a porté nos péchés en son propre corps sur le bois, qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel ne s'est trouvé aucun artifice (*I Pet.*, II, 24, 22), mais il a tout souffert pour nous, afin que nous ayons la vie en lui. Imitons donc sa patience et, si nous souffrons pour son nom, rendons-lui gloire. Car c'est là le modèle qu'il nous a proposé en sa personne, et nous y avons cru (1).

En même temps qu'il propose aux Philippiens l'imitation de Jésus-Christ, Polycarpe leur rappelle son enseignement, surtout d'après le discours sur la montagne : « Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés ; pardonnez, et il vous sera pardonné ; soyez miséricordieux, pour obtenir miséricorde ; on se servira envers vous de la mesure dont vous vous servez envers les autres. Bienheureux les pauvres, et ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux » (II, 3).

L'église de Philippias a été attristée par le scandale du presbytre Valens et de sa femme ; Polycarpe en prend occasion pour condamner l'avarice, recommander la chasteté et la sincérité. Et de nouveau il presse ses correspondants, en face de la persécution menaçante et de l'hérésie, de persévérer dans la foi et la patience.

TÉMOIGNAGE D'IRÉNÉE Cette lettre est le seul écrit que nous possédions de Polycarpe ; mais son disciple Irénée nous permet d'entrevoir sa glorieuse carrière pendant les 40 ou 45 ans qui séparent le martyre d'Ignace de celui de Polycarpe. Pour ramener à la foi un de ses amis d'enfance, Florinus, tombé dans l'hérésie gnostique, Irénée lui écrit :

les paroles du Seigneur, et nie la résurrection et le jugement, celui-là est le premier-né de Satan ». Bien des années plus tard, c'est dans les mêmes termes qu'il répondra à Marcion : « Me reconnais-tu ? — Je reconnais le premier-né de Satan » (IRÉNÉE, III, 3, 4. *P. G.*, VII, p. 853).

(1) Cf. V, 2 : « Qu'ils marchent dans la voie de la vérité tracée par le Seigneur, qui s'est fait le serviteur de tous... ».

Ces doctrines, Florinus, pour ne rien dire de plus, ne sont pas d'une pensée saine ; ces doctrines ne s'accordent pas avec l'Église, elles jettent ceux qui y croient dans la plus grande impiété ; ces doctrines, jamais les hérétiques, même ceux qui sont hors de l'Église, n'ont osé les produire au grand jour ; ces doctrines, les presbytres qui ont été avant nous et qui ont vécu avec les apôtres, ne te les ont pas transmises. Car je t'ai vu, quand j'étais encore enfant, dans l'Asie inférieure, auprès de Polycarpe ; tu brillais à la cour impériale et tu cherchais à te faire bien venir de lui. Je me souviens mieux, en effet, de ce temps-là que des événements récents. Car les choses qu'on apprend en bas âge ne font qu'un avec l'âme et s'unissent à elle ; si bien que je puis dire en quel endroit le bienheureux Polycarpe s'asseyait pour parler, comment il entraît et sortait, quel était le caractère de sa vie, l'aspect de son corps, les entretiens qu'il avait avec le peuple, comment il racontait ses relations avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur, comment il rapportait leurs paroles et tout ce qu'il avait appris d'eux sur le Seigneur, sur ses miracles, sur son enseignement ; tout cela, Polycarpe l'avait recueilli de ceux qui avaient vu le Verbe de vie, et il le rapportait, en conformité avec les Écritures. Toutes ces choses, je les écoutais alors avec grand soin, par la grâce que Dieu m'a faite ; j'en ai conservé la mémoire non sur un papier, mais dans mon cœur. Toujours, par la grâce de Dieu, je les rumine fidèlement ; et je puis témoigner devant Dieu que, si ce presbytre bienheureux et apostolique avait entendu des choses comme celles-ci, il aurait poussé des cris et se serait bouché les oreilles et aurait dit comme il le faisait souvent : O Dieu bon, à quels temps m'avez-vous réservé, pour que je supporte tout cela ! et, qu'il fût debout ou assis, il se serait enfui de la place où il aurait entendu de tels discours. On peut s'en convaincre d'ailleurs par les lettres qu'il envoyait aux églises voisines pour les affermir, et à certains frères, pour les avertir et les exhorter (*H. E.*, V, 20, 4-8).

Cette lettre, écrite au temps du pape Victor, vers 186, est un des documents les plus intéressants de l'histoire ancienne de l'église d'Asie : elle montre la vénération qui entourait, à la fin du 1^{er} siècle et au début du 2^e, les presbytres qui avaient vu de leurs yeux le Seigneur et qui pouvaient répéter ses paroles ; et, après eux, les témoins de cette génération disparue et, entre tous, Polycarpe, « le presbytre bienheureux et apostolique » ; elle nous fait entrevoir cette influence qui rayonnait autour de lui, dans les églises voisines ; et surtout elle confirme ce que nous savons déjà de ce disciple fidèle, « ferme comme le roc » ; mais cette fermeté ne le rend pas insensible ; il souffre, comme souffrait saint Ignace, comme souffrait saint Jean, de tout ce qui divise et trouble l'Église : « O Dieu bon, à quels temps m'avez-vous réservé ! » Tout cela est confirmé encore par le témoignage plein de vénération qu'Irénée rend à son maître (1).

SAINT POLYCARPE A ROME Dans ce passage, Irénée rappelle le voyage fait à Rome par saint Polycarpe sous le pontificat de saint Anicet ; il en parle avec plus d'insistance dans une lettre qu'il écrivit plus tard au pape Victor :

Le bienheureux Polycarpe fit un séjour à Rome sous Anicet ; ils avaient entre eux d'autres différends de peu d'importance, et ils tombèrent vite d'ac-

(1) *Haer.*, III, 3, 4 (P. G., VII, 851-855), reproduit par Eusèbe, *H. E.*, IV, 14 : « Non seulement Polycarpe fut disciple des apôtres, et vécut avec beaucoup de ceux qui avaient vu le Seigneur, mais il fut établi par les apôtres, pour l'Asie, évêque dans l'église de Smyrne ; et nous-même nous l'avons vu dans notre enfance... ».

cord ; sur cette question (de la Pâque) ils ne se cherchèrent pas querelle. Anicet ne pouvait persuader à Polycarpe de ne pas observer ce qu'avec Jean, le disciple de Notre-Seigneur, et avec les autres apôtres, dont il avait été le familier, il avait toujours observé ; Polycarpe, de son côté, ne put persuader Anicet, qui lui dit qu'il devait conserver la coutume des presbytres qui l'avaient précédé. Les choses étant ainsi, ils restaient en communion l'un avec l'autre et, à l'église, Anicet céda l'eucharistie à Polycarpe, évidemment par déférence, et ils se quittèrent en paix, et dans l'Eglise tous avaient la paix, qu'ils gardassent ou non l'observance (*H. E.*, V, 24, 16-17) (1).

Nous reviendrons plus tard sur cette question pascale, et sur l'intervention pacificatrice de saint Irénée ; ce que nous devons considérer aujourd'hui, c'est le rôle de saint Polycarpe dans cette affaire, son attachement à la tradition, son souci de l'unité de l'Eglise, enfin la vénération dont il était l'objet.

Cette vénération qui, à Rome même, entourait le saint vieillard, était à Smyrne encore plus fervente. Dans le récit de son martyre, on nous montre l'évêque quittant ses vêtements et se penchant pour se déchausser ; on ajoute : « il ne le faisait pas lui-même d'ordinaire, car, en toute occasion, les fidèles se disputaient l'honneur de le toucher, tant était grande la vénération que lui avait assurée, même avant son martyre, la sainteté de sa vie » (*Marl.*, XIII, 2).

L'année qui suivit son voyage à Rome (2), Polycarpe était martyr ; toute l'Asie s'émut ; l'église de Philomélieum demanda une relation de cette mort. L'église de Smyrne confia à un de ses fidèles, Marcianus, la rédaction du récit ; elle l'envoya à toutes les églises. C'est « le plus ancien document hagiographique que nous possédions, et il n'y a qu'une voix pour dire qu'il n'en existe pas de plus beau. Il suffit de le relire et de peser chaque phrase pour se persuader que ce récit est ce qu'il prétend être, la relation d'un contemporain qui a connu le martyr, l'a vu au milieu des flammes, a touché de ses mains les restes du saint corps » (3).

D'autres martyrs avaient été déjà torturés ; un seul avait faibli, un Phrygien, nommé Quintus, qui s'était dénoncé lui-même, ce que l'Eglise désapprouve ; les autres avaient été admirables de constance. Parmi les spectateurs, les uns sont émus de pitié (*Marl.*, II, 2) ; mais d'autres,

(1) Sur cet incident, cf. G. BARDY, *L'Eglise romaine sous le pontificat de saint Anicet*, dans *Recherches de Science religieuse*, t. XVII, 1927, p. 481-511, surtout p. 496-501.

(2) Sur la date du martyre de saint Polycarpe, cf. LIGHTFOOT, *op. cit.*, t. I, p. 644-722 ; HARNACK, *Chronologie*, t. I, p. 334-356 : « Il n'y a guère de date de l'ancienne histoire de l'Eglise qui soit aussi universellement adoptée que celle du martyre de Polycarpe, le 23 février 155 » (p. 334) ; CORSSSEN, *Das Todesjahr Polykarp*, dans *Zeitschrift für N. T. Wissensch.*, 1902, p. 61-82, confirme cette conclusion. On lit dans les *Actes*, XXI : « Le martyre du bienheureux Polycarpe eut lieu... le 7 des calendes de mars, un jour de grand sabbat... sous le proconsulat de Statius Quadratus ». Le proconsulat de Quadratus est daté, d'après les discours d'Aelius Aristide et une inscription d'Ephèse, des années 154-155 ; le 7 des calendes de mars tombait un sabbat en l'an 155.

(3) DELEHAYE, *Les Passions des martyrs*, p. 12-13. Ce beau récit a été souvent traduit : par RACINE, au cours d'un séjour qu'il fit, en 1662, à Uzès, chez son oncle, le chanoine Seconin ; par LELONG, dans les *Textes et Documents*, 1910 ; par Dom LECLERCQ, *Les Martyrs*, t. I, p. 65.

exaspérés par ce courage, s'écrient : « Enlevez les athées ! Qu'on cherche Polycarpe ! » (*Ibid.*, III, 2).

L'évêque s'était, sur l'instance de ses fidèles, retiré à la campagne. Trahi par un jeune garçon, il voit arriver les soldats et ne veut pas fuir ; il leur fait servir à manger et demande qu'on le laisse prier Dieu ; « il était tellement rempli de la grâce de Dieu que, deux heures durant, il ne put s'interrompre et que ceux qui l'entendaient étaient frappés d'admiration » (*Ibid.*, VII, 3). On l'emmène ; l'irénarque Hérode le fait monter dans sa voiture et essaie de le persuader : « Je ne ferai rien, dit-il enfin, de ce que vous me conseillez » ; on le pousse brutalement hors de la voiture. Il arrive au stade ; une voix céleste est entendue des chrétiens : « Courage, Polycarpe, sois un homme ! »

Le proconsul Statius Quadratus cherche encore à l'ébranler, et lui demande enfin de maudire le Christ. « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, et il ne m'a jamais fait aucun mal. Comment pourrais-je blasphémer mon Roi et mon Sauveur ? » Alors on le déclare chrétien et, à la demande du peuple, on le condamne à être brûlé vif. Ainsi allait se vérifier la vision prophétique qu'il avait eue trois jours auparavant : il avait vu son oreiller en feu et, se tournant vers les fidèles, il leur avait dit : « Je dois être brûlé vif ».

La foule, les Juifs surtout, s'empressent à préparer le bûcher ; Polycarpe y est lié, « comme un holocauste agréable à Dieu » ; il lève les yeux au ciel et il prie :

Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Jésus-Christ, ton Enfant bien-aimé et béni, qui nous a appris à te connaître, Dieu des anges, des puissances et de toute la création et de toute la race des justes qui vivent en ta présence ! je te bénis de m'avoir jugé digne de ce jour et de cette heure, digne de prendre part, parmi les martyrs, au calice de ton Christ, pour ressusciter à la vie éternelle de l'âme et du corps dans l'incorruptibilité de l'Esprit-Saint. Puissé-je être aujourd'hui admis parmi eux en ta présence, comme une victime grasse et agréable, de même que le sort que tu m'avais préparé, que tu m'avais fait voir d'avance, tu le réalises maintenant, Dieu qui ne mens pas, Dieu véritable ! Pour cette grâce et pour toutes choses, je te loue, je te bénis, je te glorifie par l'éternel et céleste Grand Prêtre, Jésus-Christ, ton Enfant bien-aimé. Par lui gloire soit à toi avec lui et le Saint-Esprit, maintenant et dans les siècles à venir ! Amen (1).

Le bûcher est allumé, et la flamme entoure le corps du martyr ; il semblait « non une chair qui brûle, mais un pain qui cuit, ou un lingot d'or ou d'argent qui se purifie dans la fournaise ; et nous sentions une odeur délicieuse, comme celle de l'encens ou de quelque autre parfum précieux ». Le *confector* tue Polycarpe d'un coup de poignard ; de la blessure le sang sort si abondant qu'il éteint le feu. Au moment où les fidèles allaient retirer le corps du feu, on le leur enlève, à l'instigation des Juifs : « Ils seraient capables d'abandonner le crucifié pour rendre un culte à Polycarpe. —

(1) Sur cette prière, cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 197-200.

Ils ne savaient pas que jamais nous ne pourrions abandonner Jésus-Christ, qui a souffert pour le salut de ceux qui sont sauvés dans le monde entier, lui innocent pour des coupables, ni rendre un culte à un autre. Car lui, nous l'adorons comme étant le Fils de Dieu ; quant aux martyrs, nous les aimons comme des disciples et des imitateurs du Seigneur, et ils en sont dignes par leur attachement souverain à leur Roi et à leur Maître » (1).

Les chrétiens purent, du moins, recueillir les os du martyr, pour les déposer en un lieu convenable. « C'est là que, autant que nous le permettra le Seigneur, nous nous réunirons dans la joie et l'allégresse pour célébrer le jour anniversaire du martyre » (2).

LES LEÇONS DU MARTYRE Ce récit est non seulement un des plus émouvants de l'ancienne littérature chrétienne, mais aussi un des plus instructifs. Il nous montre, en face de la persécution, l'attitude à la fois prudente et ferme recommandée par l'Église à ses fidèles. L'opinion païenne lui est encore, dans son ensemble, violemment hostile : le courage des martyrs éveille chez quelques spectateurs de la pitié ; mais chez la plupart la haine redouble et s'exaspère : c'est la foule qui réclame l'arrestation de l'évêque et, ensuite, sa condamnation au feu. Parmi ces adversaires, les Juifs sont les plus acharnés : la mort du martyr ne les apaise pas ; ils exigent que son corps soit détruit (3).

Le martyr n'attend sa force que de la prière ; Polycarpe, préparé depuis si longtemps à cette heure si désirée, ne se lasse pas de prier, soit quand les policiers l'arrêtent, soit quand il est lié sur le bûcher et qu'il attend la mort : à ce moment suprême, sa prière est déjà une action de grâces et spontanément les formules liturgiques, si souvent redites, reviennent sur ses lèvres. Le peuple chrétien, qui lui est si profondément attaché, le vénère encore bien davantage, sanctifié par le martyre ; et pourtant de lui au Christ la distance est infranchissable ; nul texte ne révèle mieux ce que le Seigneur est pour ses fidèles que cette profession de foi si pleine d'adoration : « Lui, nous l'adorons comme le Fils de Dieu ; quant aux martyrs, nous les aimons comme des disciples et des imitateurs du Seigneur ».

§ 4. — La controverse anti-judaïque. La lettre de Barnabé.

Les livres que nous avons étudiés dans les chapitres précédents nous ont révélé de grands évêques : Clément, Ignace, Polycarpe ; c'est par là qu'ils

(1) Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 204 et suiv.

(2) L'église de Smyrne resta fidèle à la célébration de cet anniversaire, même aux plus mauvais jours des persécutions : c'est le jour de cette fête que le prêtre Pionius sera arrêté avec plusieurs autres chrétiens en 250, lors de la persécution de Dèce : *Act.*, II, 1, édit. KNOFF, p. 59.

(3) Cette requête fut adressée au gouverneur par « Nicétas, père d'Hérode et frère d'Alcé » (XVII, 2). Cette Alcé semble celle qui est nommée par IGNACE, *Smyrn.*, XIII ; *Polyc.*, VIII. Cf. LEIGHTFOOT, *op. cit.*, t. I, p. 366. Le christianisme avait donc pénétré dans la famille de l'irénarque ; la réaction de haine n'en est que plus violente.

méritaient notre étude ; dans la personne de ces chefs, l'Église chrétienne nous apparaissait. Les autres documents que l'on trouve dans le recueil des écrits apostoliques n'ont pas la même origine et ne nous apportent pas la même révélation : la lettre de Barnabé est pseudépigraphe ; Hermas est un inconnu ; la *Doctrine des apôtres* est un écrit anonyme. L'Église ne nous apparaît plus dans ses grands hommes ; mais nous la trouvons encore ; les auteurs sont inconnus ou sans intérêt, mais les livres sont des témoignages et nous permettent d'atteindre le peuple chrétien, ses luttes, ses soucis, ses prières.

La lettre de Barnabé nous retiendra peu (1). Ce petit livre se présente sans nom d'auteur, modestement et humblement : « Pour moi, ce n'est pas comme un docteur, c'est comme l'un de vous que je vous donnerai quelques enseignements » (2). Ce docteur anonyme et modeste a été, à Alexandrie surtout, identifié avec saint Barnabé (3) ; cette attribution apostolique a donné, pendant quelque temps, un grand crédit à ce petit livre ; la confusion a été depuis longtemps dissipée, et pour toujours ; cependant on ne refusera pas tout intérêt à cette épître.

Composée, semble-t-il, à Alexandrie, et probablement peu de temps avant la révolte de Barkokeba (130-131) (4), elle comprend deux parties d'inégale étendue et d'inégale portée : les quatre derniers chapitres (XVIII-XXI) contiennent une exhortation morale, où l'on trouve la distinction des deux voies, du bien et du mal, présentée sous la forme où on la rencontre dans la *Doctrine des apôtres*. La première partie, beaucoup plus longue (chap. I-XVII), est aussi beaucoup plus originale et elle donne à la lettre son intérêt : c'est une œuvre de controverse contre le judaïsme ; ce n'est point une dissertation d'école, mais une exhortation émue en face d'un danger redoutable et pressant (5) : « Les jours sont mauvais ; l'ennemi est actif et puissant » (chap. II, 1). « Il s'est approché, le grand scandale dont parle l'Écriture » (chap. IV, 3). « Je vous en supplie donc, moi qui suis l'un d'entre vous et qui vous aime tous plus que ma vie : faites attention à vous-mêmes, ne ressembliez pas à certaines gens qui accumulent péchés sur péchés et qui disent que le Testament appartient

(1) Cette lettre est contenue dans deux manuscrits découverts l'un et l'autre au XIX^e siècle : le *Sinaiticus*, découvert par TISCHENDORF en 1859, et le manuscrit de Jérusalem découvert par BRYENNIOUS en 1875. Éditions de GEBHARDT-HARNACK ; FUNK-BIHLMEYER ; OGIER, Paris, 1907 ; WINDISCH, Tübingen, 1920. Dans ce dernier livre on trouve une annotation abondante ; de même dans la traduction de VEIL, *Apocryphes du N. T.* de HENNECKE, Tübingen, 1904 et 1923. La doctrine théologique a été étudiée dans notre *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 332-345. Étude littéraire dans PUECH, *op. cit.*, t. II, p. 22-31.

(2) I, 8 ; cf. IV, 6 et 9 ; VI, 5.

(3) Cette identification apparaît déjà chez Clément d'Alexandrie ; cf. HARNACK, *Gesch. d. alt-christl. Literatur*, t. I, p. 60 et *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 344, n. 4 ; elle a été adoptée par Origène, et c'est à elle que cette épître doit d'avoir trouvé place, à la suite du N. T., dans le *Sinaiticus*.

(4) Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 332, n. 3.

(5) Cf. les justes remarques de VEIL, *Handbuch*, p. 208 et *Neutestamentl. Apokryphen*, 1924, p. 503.

à ceux-là (aux Juifs) comme à nous. Il est à nous, mais ceux-là l'ont perdu pour toujours » (chap. IV, 6-7). On n'entend point ici les paisibles spéculations du catéchète, mais bien « les cris d'alarme du pasteur ». Cette alarme donne à cette lettre son plus grand intérêt et excuse aussi les exagérations où le controversiste se laisse entraîner.

INTERPRÉTATION SYMBOLIQUE
DE LA LOI

Pour préserver ses correspondants, dont le péril l'émeut si vivement, l'auteur soutient une thèse radicale que l'Église n'a jamais approuvée et dont bientôt Marcion révélera le danger : l'ancienne alliance n'a jamais existé comme une loi positive voulue par Dieu, assujettissant le peuple juif à des pratiques ou à des cérémonies ; elle n'avait qu'une valeur symbolique que les Juifs ont méconnue en s'attachant à la lettre : la circoncision demandée par Dieu n'était pas une circoncision charnelle (chap. IX, 4) ; les prescriptions alimentaires n'étaient que des allégories (chap. X) ; le véritable sabbat, c'est le repos de Dieu après six mille ans, inaugurant un monde nouveau (chap. XV). Le seul temple agréé de Dieu, ce n'est point un édifice de pierre, tel que le temple de Jérusalem, que Dieu, par ses prophètes, a frappé d'interdit, c'est le temple spirituel de nos âmes (chap. XVI).

Tout cela est non seulement fragile, mais dangereux, ainsi qu'il apparaîtra bientôt ; mais il ne faut pas oublier que Barnabé ne faisait que suivre l'exemple de bien des exégètes juifs qui, eux aussi, allégorisaient la Loi (1) ; en saisissant cette arme de l'exégèse allégorique, il croyait défendre l'Église en la sauvant du judaïsme ; en réalité, il ébranlait les réalités historiques sur lesquelles l'Église s'appuyait ; cette allégorie, cette « gnose » à laquelle il conviait ses fidèles (2), l'Église l'a écartée ; de l'argumentation apologetique de Barnabé elle a retenu un autre trait dont la valeur est éternelle : c'est la divinité du Fils de Dieu et le prix infini de sa passion.

THÉOLOGIE

Pour les disciples de Barnabé, comme pour ceux de saint Paul, la passion du Seigneur apparaissait d'abord comme un scandale ; l'apologiste n'en efface rien ; il la met au contraire en pleine lumière et en fait comprendre la force divine :

V, 1 : Si le Seigneur a enduré que sa chair fût livrée à la destruction, c'était

(1) Philon, *de migr. Abrah.*, 89 (I, 450). Philon réproouve cette allégorie qui ne voit que le symbole et nie la réalité ; et en effet Barnabé dépasse Philon, mais en s'avancant plus loin que lui dans la même voie. Cf. HEINISCH, *Der Einfluss Philons auf die älteste christliche Exegese*, Münster, 1908, surtout p. 60, 106, 262.

(2) I, 5 : « J'entreprends de vous écrire brièvement afin que, avec la foi, vous ayez une gnose parfaite », IX, 8-9 : « Qu'est-ce que dit la gnose ? apprenez-le. Espérez, dit-elle, en celui qui doit se manifester à vous dans la chair, Jésus. Car l'homme est une terre qui souffre... » La gnose est ici présentée par Barnabé comme un don déposé par Dieu dans l'âme du maître et que celui-ci communique à ceux qui en sont dignes ; c'est à sa lumière que l'auteur développe son exégèse allégorique. Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 344-345.

afin de nous purifier par la rémission des péchés, qui s'opère par l'aspersion de son sang.

V, 5 : Si le Seigneur a enduré de souffrir pour nos âmes, lui qui est le Seigneur du monde entier, lui à qui Dieu a dit dès la fondation du monde : Faisons l'homme à notre image et ressemblance, comment du moins a-t-il enduré de souffrir de la main des hommes ? Apprenez-le. Les prophètes, recevant de lui la grâce, ont prophétisé à son sujet : et c'est pour abolir la mort, pour manifester la résurrection d'entre les morts, qu'il a enduré de souffrir, car il fallait qu'il apparût dans la chair, afin d'acquitter la promesse faite à nos pères, afin de se préparer à lui-même un peuple nouveau et de montrer, étant encore sur terre, que c'est lui qui opérera la résurrection et qui jugera (1).

Il reconnaît aussi dans l'incarnation une manifestation de Dieu : nos regards, incapables de soutenir la vue immédiate de la divinité, peuvent la contempler voilée de chair (chap. V, 10). Par ces grandes conceptions théologiques, Barnabé se rattache à la plus authentique tradition chrétienne ; il fait écho à saint Paul, il fait pressentir saint Irénée (2). Par sa polémique antijudaïque, il témoigne non pas de la pensée profonde de l'Eglise, mais du moins du danger que le judaïsme lui suscite et de la réaction qu'elle lui oppose.

Cette donnée doit être retenue par l'historien : la violence et le succès de la propagande marcionite se comprend mieux quand on a lu Barnabé : les condamnations, imprudemment formulées dans cette épître contre le judaïsme légaliste, seront portées par Marcion contre l'auteur même de la Loi ; les Juifs ne seront plus seuls atteints, mais aussi leur Dieu. L'excès même de ces outrances avertira l'Eglise du danger que cette apologétique malavisée lui faisait courir et l'en gardera pour toujours (3).

§ 5. — La réforme morale et la pénitence dans l'Eglise romaine. Le Pasteur d'Hermas (4).

LE LIVRE ET L'AUTEUR Parmi les écrits des Pères apostoliques, il n'en est pas de plus instructif que le *Pasteur* d'Hermas ; il n'en est pas de plus difficile à interpréter. Dans cette pre-

(1) Ce texte évoque de nombreuses réminiscences de la littérature du II^e siècle et des siècles suivants : IRÉNÉE, *Démonst.*, VI et XXXVIII ; HIPPOLYTE, *Anaphore de la Tradition apostolique*, etc. Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 339, n. 2.

(2) Ainsi par sa doctrine de la « récapitulation » ; on trouve chez Barnabé (V, 11) le verbe ἀνακεφαλαιώ familier à saint Paul (*Rom.*, XIII, 9 ; *Ephes.*, I, 10) et à saint Irénée, mais qu'on ne rencontre pas ailleurs chez les Pères apostoliques ni chez les apologistes.

(3) Remarquons enfin que ce danger du judaïsme et, par suite, cette vigueur de réaction s'explique par ce que nous savons de l'influence considérable des Juifs à Alexandrie : antérieurement à la prédication chrétienne, cette grande influence est attestée par la vie et l'œuvre de Philon ; aux premiers siècles de l'ère chrétienne, elle persévère et menace l'Eglise : c'est à Alexandrie surtout que sont lus les évangiles apocryphes à tendance judaïsante.

(4) Editions : HILGENFELD, Leipzig, 1866 ; GERHARDT-HARNACK, 1877 ; FUNK, Tübingen, 1881 ; LELONG, 1912 ; traductions allemandes et notes de WEINEL, *Neutestamentl. Apokryphen*, p. 217-229 ; DIBELIUS, Tübingen, 1923. Sur l'ancienne traduction latine, voir TURNER, dans *Journal of Theol. Studies*, XXI, 1920, p. 193-209. Un quart du texte grec a été trouvé dans des papyrus du IV^e siècle ; cf. C. BONNER, *A papyrus Codex of the Shepherd of Hermas*, Univ. of Michigan, 1934.

Etudes principales : Th. ZAHN, *Der Hirte des Hermas*, Gotha, 1868 ; A. STAHL, *Patristische Untersuchungen*, Leipzig, 1901, p. 223-359 ; d'ALÈS, *L'édit de Calliste*, 1914, p. 52-113 ; PUECH, *op. cit.*, t. II, p. 71-95 ; LEBRETON, *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 346-387.

mière moitié du II^e siècle, qui est pour nous si obscure, ce livre nous présente, dans des tableaux naïfs et sincères, non point les hautes doctrines théologiques, mais la vie chrétienne, dans ce qu'elle a de plus simple, de plus commun, et aussi de plus profond. Tout en provoquant ainsi notre curiosité, il soulève autant de problèmes ardues qu'il offre d'aspects divers : sa date, sa composition, son caractère, sa doctrine, tout est sujet à discussion. Ce n'est pas que le style soit difficile ; il est simple et abrupt comme celui d'un homme du peuple ; mais la pensée est souvent inachevée, souvent aussi obscurcie par des surcharges : l'écrivain, mal satisfait de ce qu'il a dit, ne l'efface pas ; il y ajoute de nouveaux développements qui souvent s'accordent mal avec les premiers.

De là vient la fortune de ce livre : au II^e siècle, il est accueilli presque partout avec une grande faveur ; au III^e siècle, l'Occident le rejette et, en Orient, il ne se maintient plus qu'en Égypte ; à partir du IV^e siècle, il disparaît très vite (1). Ce que les anciens Pères ont aimé en lui, ce n'est pas sa théologie, c'est sa morale, c'est sa conception de la vie chrétienne ; c'est par là en effet qu'il vaut, et c'est ce qui nous retiendra ici.

Le livre d'Hermas, tel que nous l'avons, présente une succession de cinq visions, de douze commandements, de douze paraboles ; l'auteur lui-même suggère une autre division qui répond mieux à son plan : dans une première partie, l'Église apparaît sous divers symboles, en quatre visions successives ; la seconde partie, la plus longue et la plus importante, contient la révélation du *Pasteur* : après une vision qui sert d'introduction, le *Pasteur* enseigne aux chrétiens leurs devoirs et les exhorte à la pénitence ; c'est le thème des commandements et des paraboles.

Cette rapide esquisse fait déjà entrevoir le caractère du livre : c'est une apocalypse, pleine de visions et de révélations ; mais, en même temps, c'est une autobiographie. L'auteur se nomme Hermas ; esclave affranchi par Rhodé, il s'enrichit ; marié à une femme acariâtre, il a plusieurs enfants qui font son malheur : ils apostasient, ils dénoncent leurs parents et les ruinent. Hermas avait été, semble-t-il, élevé dans le christianisme ; riche, il n'avait été qu'un chrétien médiocre, « bon à rien » ; ruiné, il se convertit (2), et c'est d'abord le souci de ses enfants qui le pousse à prêcher ; il a la joie de les voir convertis (*Sim.*, VII, 4), et l'ange lui fait entrevoir le rétablissement de sa fortune. À ces détails, tirés du livre lui-même, le canon de Muratori en ajoute un autre : Hermas était le frère de l'évêque Pie (vers 140-154). Cette dernière indication fera placer la composition du livre vers la fin de la première moitié du II^e siècle (3).

(1) Sur toute cette tradition, cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 346-348 et surtout HARNACK, *Gesch. der Litteratur*, t. I, p. 51-58.

(2) *Vis.*, III, 6, 7 : « Quand tu étais riche, tu n'étais bon à rien ; maintenant, tu peux servir, tu es apte à la vie ».

(3) C'est aussi la date que suggère le livre lui-même, la description de la persécution qui s'accorde mieux avec le système inauguré par Trajan qu'avec la procédure de Domitien (LELONG

Cette composition, d'ailleurs, n'eut pas lieu d'un seul jet : les différents morceaux qui se juxtaposent sont séparés par des intervalles assez considérables et révèlent, dans l'état de l'Église et dans les préoccupations de l'auteur, de notables transformations : au seuil du livre, la persécution paraît violente ; dans la seconde partie, on aperçoit surtout le contre-coup de cette épreuve, les réconciliations que les apostats implorent et que l'Église accorde ou refuse ; au début, l'auteur avait en vue la catastrophe finale ; plus tard, c'est la pénitence qui le préoccupe, les conditions qu'elle exige, le relèvement qu'elle fait espérer : dans la famille même d'Hermas, la situation s'est transformée, les enfants apostats se sont repentis.

Cette succession d'épisodes dont le lien est assez lâche donne au livre quelque chose d'inconsistant et à la doctrine une incohérence qui se laisse difficilement réduire à l'unité ; mais elle présente pour l'historien l'intérêt d'un film qui lentement se déroule sous ses yeux et lui révèle, à travers le témoignage d'un petit bourgeois de Rome, les préoccupations morales de la chrétienté.

LA RÉFORME MORALE

C'est cela, en effet, qu'il faut chercher tout d'abord : Hermas n'a aucune formation théologique, et les questions spéculatives l'intéressent peu ; on n'est pas surpris de constater que ses aperçus doctrinaux sont extrêmement inconsistants ; mais c'est un chrétien sincère, fervent, vivement préoccupé des problèmes moraux que la vie soulève autour de lui ; il les expose tels qu'il les sent ; on ne saurait souhaiter témoin plus sincère.

Comme tous les moralistes, Hermas est un redresseur de torts, et la première impression qu'il donne est sévère : l'Église lui apparaît d'abord sous les traits d'une vieille femme infirme, assise dans un fauteuil ; mais, dès la seconde vision, elle prend des forces et, à la troisième vision, elle est « jeune, belle et gaie » : le message du Seigneur a été écouté, les cœurs se sont relevés et ont repris vie (1). D'une transformation si prompte on conclura que le mal était moins profond qu'il ne le semblait. Cette impression se précise au cours du livre ; on y trouve, sous bien des formes et bien des symboles, l'examen de conscience de l'Église romaine ; cet examen nous fait constater que la plupart des chrétiens sont des justes, qui n'ont jamais perdu l'innocence de leur baptême et n'ont pas besoin de faire pénitence (2).

Ainsi, dans la huitième parabole, on voit un saule immense qui repré-

op. cit., p. XXIX-XXXII), le gnosticisme naissant, mais non encore redoutable (*ibid.*, p. XXXVII). À cette date on oppose la mention de Clément (*Vis.*, II, 4, 3) ; elle est en effet difficile à expliquer ; mais cette difficulté ne peut prévaloir contre les arguments contraires ; on peut la résoudre en supposant que les premières visions datent du temps de Clément et ont été rédigées sous Pie ; cf. LIEHTFOOT, *Clement*, t. I, p. 359-360 ; TURNER, dans *Journal of Theol. Studies*, t. XXI, p. 193-194.

(1) *Vis.*, III, 11-13.

(2) Cf. LELONG, *op. cit.*, p. LVIII ; DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Église*, t. I, p. 229.

sente la Loi ou le Fils de Dieu ; de ce grand arbre l'ange Michel a détaché des branches et les a remises aux hommes : c'est la loi enseignée aux fidèles ; les rameaux qu'ils ont reçus et qu'ils rapportent représentent symboliquement l'état de leur conscience. Beaucoup remettent des rameaux fendillés, desséchés ou, du moins, ayant perdu leurs feuilles ; ce sont les chrétiens pécheurs ou négligents. « D'autres rapportent leurs rameaux verts et tels qu'ils les avaient reçus de l'ange ; c'est le cas de la plus grande partie de la foule » (1). Les justes sont donc en majorité dans l'Église.

VERTUS ET FAIBLESSES

Cette constatation a d'autant plus de valeur que la conscience d'Hermas a plus de délicatesse : la scène par laquelle s'ouvre le livre (*Vis.*, I, 1), le remords qu'il a d'un regard et d'un désir, montre que l'idéal chrétien est resté vivant en lui avec toutes ses exigences. .

Cependant cette Église a aussi ses faiblesses ; on en trouve le détail dans la troisième vision et dans les paraboles huitième et neuvième. L'impression d'ensemble est particulièrement décrite dans la vision III, 11 :

Pourquoi, dans la première vision, la femme t'est-elle apparue vieille et assise dans un fauteuil ? C'est parce que votre esprit était vieilli, déjà épuisé et sans force, par suite de votre mollesse et de vos doutes... (elle était assise dans un fauteuil) parce que tout infirme, à cause de sa faiblesse, s'assied dans un fauteuil, pour soutenir son corps débile (2).

Le défaut le plus répandu et le plus redoutable est donc l'hésitation, le découragement, comme de vieillards qui n'ont plus d'espérance, qui se demandent « si tout cela est bien réel ou ne l'est pas » (*Vis.*, III, 4, 3). Aussi le grand effort des premiers chapitres tend à confirmer l'espérance, moins encore par la prédication de la pénitence que par l'annonce de la fin : « la tour sera vite bâtie » (*ibid.*, III, 8, 9). Dans le reste de l'ouvrage, la perspective s'éloignera et l'effort se portera de plus en plus sur la pénitence.

LA RICHESSE

Cet amollissement, cette tiédeur viennent surtout du contact du monde : l'Église a de nombreux fidèles ; elle les recrute dans tous les rangs de la société ; les riches sont particulièrement exposés à déchoir :

Ceux qui ont rapporté leurs rameaux avec une moitié verte et une moitié desséchée sont les hommes plongés dans les affaires et devenus presque étrangers à la société des saints (*Sim.*, VIII, 8, 1).

(1) *Simil.*, VIII, 1, 16. Hermas lui-même interprète ainsi ce symbole (*ibid.*, 3, 8) : « Ceux qui ont rendu leurs rameaux tels qu'ils les avaient reçus, ce sont des saints et des justes, qui ont vécu dans une parfaite pureté de cœur et dans l'observation fidèle des commandements du Seigneur ». Au-dessus d'eux, Hermas distingue encore ceux qui ont rapporté des rameaux couverts de nouvelles pousses ou même couverts de fruits : ce sont les confesseurs et les martyrs.

(2) Dans *Vis.*, II, 4, 1, Hermas expliquait cette vieillesse de l'Église parce qu'elle était la plus ancienne des créatures ; alors il considérait plutôt l'Église transcendante ; ici, l'Église visible.

Ceux qui ont présenté des rameaux dont les deux tiers étaient desséchés et l'autre verdoyant, sont les hommes qui, après avoir embrassé la foi, ont amassé la richesse et gagné la considération des païens. Ils en ont conçu un grand orgueil et sont devenus hautains ; ils ont abandonné la vérité et délaissé la société des justes, pour partager la vie des païens, trouvant cette voie plus douce. Cependant ils n'ont pas renié Dieu, mais ont persévéré dans la foi, bien que n'accomplissant pas les œuvres de la foi... (*Ibid.*, IX, 1).

De la troisième montagne, celle qui est couverte d'épines et de chardons, viennent les croyants que voici : les uns sont les riches ; les autres, les hommes engagés dans le tracassé des affaires. Les chardons représentent les riches ; les épines, ceux qui sont embarrassés dans la multiplicité des affaires. Ces derniers, ceux qui sont empêtrés dans cette multitude d'affaires de toute espèce, ne fréquentent point les serviteurs de Dieu, mais marchent loin d'eux, à l'aventure, étouffés qu'ils sont par leurs occupations. Quant aux riches, ils ne fréquentent que fort peu les serviteurs de Dieu, dans la crainte que ceux-ci ne leur demandent quelque chose. De tels hommes n'entreront qu'avec peine dans le royaume de Dieu (1) (*Ibid.*, IX, 20, 1).

Dans la persécution, « leurs affaires et leurs richesses les amènent à renier leur Maître » ; ils entreront dans la tour, quand ils auront été déchargés de leurs richesses ; « ton propre exemple te fera comprendre cette vérité : quand tu étais riche, tu n'étais bon à rien ; maintenant tu peux servir, tu es apte à la vie » (*Vis.*, III, 6, 5-7). Ce dernier trait confirme l'impression que donnent les autres : les riches que poursuit Hermas, ce sont ceux de son monde : négociants enrichis, que les affaires absorbent, que la fortune rapidement gagnée enorgueillit, que la persécution renverse, à moins qu'elle ne les sauve en les dépouillant. En dehors même de ces temps de crise, ces riches courent le danger de se sentir dépaysés parmi les petites gens qui les entourent dans la communauté chrétienne ; ils ont toujours l'impression et la frayeur qu'on va les quêter ; ils sont portés à regretter leurs belles relations païennes et à jeter, par dessus le mur de l'Église, un regard d'envie vers le monde (2).

L'AMBITION

Une autre plaie qu'Hermas dénonce avec insistance est l'ambition avec les dissensions qu'elle fait naître.

Dans l'exhortation maternelle que l'Église adresse à tous ses enfants, elle avertit tout particulièrement les chefs, ceux qui occupent les premières places : « Prenez garde, mes enfants, que vos divisions ne vous fassent perdre la vie ! » (*Vis.*, III, 9, 7). Dans la parabole du saule, le *Pasteur* signale avec force le même danger :

Ceux qui m'ont remis leurs rameaux verts, mais fendillés, sont des hommes

(1) Cf. *Vis.*, III, 11 et *Sim.*, I.

(2) On peut relire ici ce qu'écrivait déjà saint Jacques des égards qu'on prodiguait parfois aux riches, au mépris des pauvres : l'un qu'on voit entrer couvert d'une robe blanche, portant un anneau d'or, est invité à aller s'asseoir à une place d'honneur ; à l'autre, mal vêtu, on dit : « Tiens-toi debout », ou : « Assieds-toi à mes pieds ». « Mes frères bien-aimés, poursuit saint Jacques, écoutez-moi : est-ce que Dieu n'a pas choisi les pauvres en ce monde pour être riches de foi et héritiers du royaume ? Mais vous, vous déshonorez le pauvre » (*Jac.*, II, 2-6). Les riches que vise saint Jacques sont eux aussi des commerçants qui vont de ville en ville, se promettent de gros profits et s'enorgueillissent de leurs richesses (IV, 13-17). Sur la pénétration des riches dans l'Église, cf. HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, p. 559 et suiv.

toujours restés fidèles et bons, mais luttant jalousement entre eux pour les premiers rangs et les honneurs. Ils sont fous de se disputer ainsi la préséance. Mais, au fond, ces hommes sont bons ; aussi, dès qu'ils ont eu connaissance de mes commandements, ils ont purifié leurs cœurs et se sont empressés de faire pénitence. Ils ont donc été admis à habiter dans la tour ; mais, si l'un d'eux retombe jamais dans la discorde, il sera chassé de la tour et perdra la vie (*Simil.*, VIII, 7, 4-5).

Ces derniers mots montrent que le mal est beaucoup moins grave à Rome qu'il ne l'avait été à Corinthe (1) : Clément n'avait pu alors donner d'autre conseil aux meneurs que de s'expatrier ; à Rome, les exhortations ont suffi, et tout s'apaise.

Il y a beaucoup d'autres vices repris par Hermas, en particulier dans les paraboles VIII (6, 4 et suiv.) et IX (15, 3 et 19 et suiv.) ; mais ils sont moins caractéristiques de l'état de l'Église romaine, à cette date. Ce qui est plus intéressant à observer, c'est la persécution, les dangers qu'elle crée, la terrible épreuve qu'elle représente, les fruits qu'elle porte.

LA PERSÉCUTION Dans les visions, l'Église apparaît sous la menace de la persécution imminente ; on attend une grande tribulation, qui sera suivie, espère-t-on, du triomphe définitif (2). La seconde partie du livre nous transporte quelques années plus tard ; la persécution a frappé l'Église ; ce n'est pas l'inquisition fiscale qu'avait inaugurée Domitien ; c'est la poursuite du nom chrétien, telle que la détermine la procédure arrêtée par Trajan ; le nom, c'est la fierté du chrétien et c'est le titre de son martyr ; les martyrs apparaissent dans la neuvième parabole ; ce sont les croyants qui viennent de la onzième montagne :

Ce sont les hommes qui ont souffert pour le nom du Fils de Dieu, et qui ont mis tout l'empressement et toute la générosité de leur cœur à souffrir et à sacrifier leur vie... Tous ceux qui ont souffert pour le nom sont glorieux devant le Seigneur, et ont vu tous leurs péchés effacés... Tous ceux qui, traduits devant les magistrats et soumis à l'interrogatoire, n'ont pas nié, mais ont souffert généreusement, jouissent devant le Seigneur d'une gloire bien plus grande... Mais il en est d'autres qui se sont montrés timides ou hésitants ; ce n'est qu'après s'être demandé dans leur cœur s'ils devaient nier ou avouer, qu'ils se sont décidés à souffrir ; ces derniers ont pour symboles les fruits les moins beaux, à cause de cette pensée qui s'est élevée dans leur cœur (*Sim.*, IX, 28, 2)...

Toute crainte n'est pas dissipée ; la persécution menace encore l'Église ; la parabole s'achève par une exhortation ardente :

Vous qui souffrez pour le nom, vous devez rendre grâce à Dieu, de ce que Dieu vous a jugés dignes de porter ce nom et de recevoir la guérison de tous vos péchés. Estimez-vous donc heureux ; bien plus, croyez avoir fait une grande œuvre, quand vous souffrez pour Dieu. Le Seigneur vous donne la vie, et vous n'y pensez pas ! Car vos péchés vous écrasaient et, si vous n'aviez pas souffert pour le nom du Seigneur, ils vous auraient fait mourir à Dieu. C'est

(1) LELONG exagère donc quand il écrit (*op. cit.*, p. XXXVI) : « Il se passe à Rome, au temps d'Hermas, ce qui se passait à Corinthe au temps de Clément ».

(2) *Vis.*, II, 2, 7 ; III, 4 ; surtout *Vis.*, IV, le monstre marin.

à vous que je parle, à vous qui ne savez si vous devez nier ou avouer ; avouez que vous avez un Seigneur, si vous ne voulez pas être jetés en prison comme renégats. Si les païens punissent l'esclave qui a renié son maître, que vous fera, pensez-vous, le Seigneur, lui qui est le Maître de toutes choses ? Chassez de vos cœurs ces pensées, afin de vivre toujours pour Dieu (*Simil.*, 28, 5).

En feuilletant ce livre, on se trouve mêlé à la foule des chrétiens de Rome ; on se sent étreint par l'angoisse des persécutions, mais on comprend aussi ce qu'était, dans ces cœurs de néophytes, la fierté et la force de la foi.

LA HIÉRARCHIE Si l'on recherche dans le *Pasteur* les traces de la constitution de l'Eglise, on remarque d'abord que l'épiscopat monarchique n'est pas directement mentionné ; on n'oubliera pas cependant que l'auteur était le frère de l'évêque de Rome (1). Il parle à plusieurs reprises des chefs de l'Eglise, des presbytres, des pasteurs (2) ; il ne leur épargne pas les remontrances ; il les met en garde surtout contre l'amour des préséances, la vanité, l'ambition (3) ; il stigmatise des diacres prévaricateurs qui ont dilapidé le bien des veuves (4) ; mais il loue les évêques charitables qui ouvrent largement leur maison aux frères, qui soutiennent les veuves, qui mènent une vie sainte (5). On sent encore la rivalité qui parfois, à la fin du I^{er} siècle, opposait les prophètes aux presbytres (*Vis.*, III, 1, 8), et déjà on aperçoit la lutte des martyrs contre la hiérarchie (*Ibid.*, 9) ; elle sera plus sensible au III^e siècle, au temps de Corneille et de Cyprien.

L'EGLISE MÈRE DU CHRÉTIEN Par delà toutes ces inégalités humaines, ces défauts et ces vertus des chefs de l'Eglise, Hermas contemple l'Eglise elle-même, la Mère du chrétien (6). Comme une mère, l'Eglise exhorte les chrétiens, ses enfants :

Écoutez-moi, mes enfants ; je vous ai élevés en grande simplicité, innocence et sainteté, grâce à la miséricorde du Seigneur qui a répandu sur vous la justice... Faites régner la paix entre vous, afin que moi aussi, je puisse me présenter joyeuse devant le Père pour rendre compte de vous tous à votre Seigneur (*Vis.*, III, 9, 1).

Vis-à-vis du chrétien, on le voit par ces derniers mots, le rôle de l'Eglise

(1) TURNER (*art. cité*, p. 194) remarque justement : « Il est ridicule d'accepter la date du livre, 140 ou 145, sur la foi du canon de Muratori, affirmant qu'Hermas publia le *Pasteur* quand son frère Pie était évêque, et ensuite de vouloir prouver par ce livre qu'à cette date il n'y avait pas d'évêque à Rome, et qu'Hermas en particulier n'en sentait pas le besoin ».

(2) Presbytres : *Vis.*, II, 2, 6 ; III, 9, 7 ; II, 4, 2-3 ; pasteurs, IX, 31, 5-6. Il emploie au même sens le titre de presbytre et d'évêque : *Vis.*, III, 5, 1 ; cf. la note de FUNK, celle de LELONG, et LELONG, p. LXXXII.

(3) *Vis.*, III, 9, 7 ; *Simil.*, VIII, 7, 4.

(4) *Simil.*, IX, 26, 2.

(5) *Ibid.*, 27, 2. On pourrait relever d'autres traits de cette esquisse de la hiérarchie : *Vis.*, II, 2, 6 ; IV, 3 ; III, 5, 1 ; IX, 7 ; Cf. DONSCHUEZ, *Urchristl. Gemeinden*, p. 233 ; WEINEL, *Neuest. Apokryphen*, p. 330.

(6) Sur cette croyance, si chère aux chrétiens du II^e siècle, cf. LEBRETON, *Mater Ecclesia*, dans *Rech. de Sc. relig.*, 1911, p. 572-573.

Histoire de l'Eglise, T. I.

est le même que le rôle du Christ, médiatrice auprès du Père (1) ; c'est qu'en effet elle ne fait qu'un avec le Christ ; c'est ce qu'Hermas exprime par l'image de la tour, l'Église, et du rocher, le Christ : « La tour était formée comme d'une seule pierre ; on n'y voyait pas un joint ; on eût dit que la pierre avait été extraite du rocher même ; l'ensemble me faisait l'effet d'un monolithe » (*Simil.*, IX, 9, 7) ; « Tu vois, dit encore le *Pasteur*, que la tour ne forme qu'un bloc avec le rocher » (2).

LA PÉNITENCE Parmi tous les problèmes moraux agités par Hermas, il en est un qui domine tous les autres, celui de la pénitence et de la réconciliation. C'est là l'objet principal du message transmis à l'Église romaine (3).

Ce message est énoncé avec une grande énergie ; mais il formule à la fois deux thèses qu'on ne sait, à première vue, comment concilier : il n'y a pas d'autre pénitence que le baptême ; et cependant une autre pénitence est offerte. Hermas lui-même a conscience de cette contradiction, au moins apparente, et il l'indique clairement :

J'ai entendu, Seigneur, certains maîtres enseigner qu'il n'y a pas d'autre pénitence que celle que nous avons faite, lorsque nous sommes descendus dans l'eau et y avons reçu le pardon de nos fautes antérieures. — Tu as bien entendu, il en est ainsi. Car celui qui a reçu le pardon de ses fautes ne devrait plus pécher, mais demeurer dans l'innocence. Mais, puisque tu veux savoir le dernier mot de tout, je te découvrirai encore ceci : ... Pour ceux qui ont été appelés avant ces jours, le Seigneur a établi cette pénitence et m'y a préposé. Mais, je te le dis, après ce grand et solennel appel, si quelqu'un, cédant à une tentation du diable, pèche, il a une pénitence ; mais, s'il retombe indéfiniment pour faire encore pénitence, qu'il n'en espère pas de fruit ; son salut est bien compromis. — Je revis, m'écriai-je, après les explications si précises que vous venez de me donner ; car je sais que, si je ne commets pas de nouveaux péchés, je serai sauvé. — Tu le seras, me dit-il, ainsi que ceux qui agiront ainsi (*Command.*, IV, 3).

Les derniers mots de ce texte en révèlent la portée : ce qui provoque l'anxiété d'Hermas, c'est le danger où se trouvent les fidèles qui ont péché après leur baptême ; et il se range parmi eux. Sont-ils perdus sans ressource ? Ils le seraient, s'il fallait prendre en rigueur le principe posé d'abord : il n'y a qu'une pénitence, le baptême ; mais le Seigneur, connaissant « la faiblesse des hommes et la malice du diable », a institué une autre pénitence et y a préposé le *Pasteur*. Cette institution miséricordieuse,

(1) De même *Simil.*, X, 2, 2 : « Et hic (Pastor) apud me de his bene interpretetur et ego apud dominum ».

(2) Cf. DURELL, *The historic Church*, Cambridge, 1906, p. 99 et suiv. Cette affirmation de l'identité de l'Église, corps du Christ, et de son Chef, pouvait s'appuyer sur l'enseignement de saint Paul et restera chère à tous les chrétiens. Hermas affirme aussi que l'Église a été créée la première de toutes les créatures, et le monde pour elle (*Vis.*, I, 4, 1) ; cette conception reprenait, plus accentuée, dans la II^e Clementis. Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 388, 392.

(3) Cf. A. d'ALEX, *L'édif de Calliste*, 1914, p. 52-513. Dans le *Pasteur* trois morceaux surtout intéressent la question de la pénitence : la troisième vision ; la construction de la tour (d'Anès, *op. cit.*, p. 54) ; le quatrième commandement : la chasteté ; pas d'autre pénitence que le baptême (*ibid.*, p. 67) ; la huitième et la neuvième paraboles : les rameaux, les douze montagnes, la tour (*ibid.*, p. 87).

qui répare les fautes passées, ne doit pas encourager les fautes futures ; à ceux donc qui n'ont pas encore reçu le baptême ou qui viennent de le recevoir, on répète le principe : pas d'autre pénitence que le baptême. Est-ce à dire que la pénitence prêchée par Hermas soit une sorte de jubilé qui ne se renouvellera plus jamais ? Non, bien sûr (1) ; et la preuve en est que plus tard la même promesse de réconciliation sera faite, accompagnée de la même protestation : c'est le dernier pardon (2). Dans tous ces textes on verra les exhortations pressantes d'un prédicateur, on n'y cherchera pas la précision d'un canoniste.

Ce qu'on y remarquera surtout, c'est la vigueur de l'idéal chrétien : une chute grave après le baptême, c'est une déchéance indigne ; on ne veut pas en envisager la perspective indéfinie, mais, puisque malheureusement ces chutes se sont produites dans le passé, on les répare, en protestant qu'une telle indignité ne doit plus se renouveler jamais (3).

Cette réparation de la faute n'est conçue et ne peut l'être que comme une réintégration dans l'Église (4) : c'est déjà l'enseignement de la troisième vision : on ne se sauve qu'en entrant dans la tour ; or « la tour, que tu vois construire, c'est moi, l'Église » (5).

LA THÉOLOGIE Les problèmes que nous avons considérés jusqu'ici sont l'objet constant des préoccupations d'Hermas ; nous y avons constaté cependant plus d'une obscurité, en particulier dans la question de la pénitence et de la réconciliation des pécheurs. Si nous passons des problèmes moraux aux conceptions théologiques, nous pouvons nous attendre à des confusions plus redoutables : ces hautes spéculations ne sont abordées par Hermas que par occasion, pour éclairer de leur reflet les questions morales qui le préoccupent : ainsi dans la cinquième parabole, il prêche le mérite du jeûne et des œuvres surérogatoires ; pour le faire entendre, il veut proposer aux chrétiens le modèle du Christ, et sans doute rien n'est plus bienfaisant ; mais, trop soucieux de la leçon morale, il oublie la théologie : Jésus lui apparaît comme un serviteur fidèle qui, ayant été chargé par Dieu du soin de sa vigne, a fait plus que son devoir, plus que le Maître de la vigne ne lui avait demandé : chargé de l'entourer d'une palissade, il l'a bêchée, sarclée, purifiée des

(1) Cette comparaison du « jubilé », lancée par BATIFFOL, *Études de théologie positive*, t. I, p. 57, a été reprise par LELONG, *op. cit.*, p. LXIV, mais justement écartée par d'ALÈS, *op. cit.*, p. 79.

(2) *Simil.*, IX, 26, 5.

(3) Il n'est pas question dans le *Pasteur* des trois péchés irrémissibles (apostasie, adultère, homicide), qui apparaîtront comme tels chez Tertullien.

(4) Ce point essentiel a été méconnu par LELONG, *op. cit.*, p. LXXXIII-LXXXV ; mais bien établi par d'ALÈS, *op. cit.*, p. 104 et suiv.

(5) Dans la huitième parabole, VIII, 6, 6, on voit des fidèles pénitents qui sont admis dans « l'enceinte extérieure » de la tour ; on reconnaît avec vraisemblance dans ce symbole la situation de ceux qui ne peuvent être réintégrés dans l'Église, mais qui restent sur le seuil dans la pénitence et la prière ; cf. d'ALÈS, *op. cit.*, p. 111 et suiv.

mauvaises herbes ; le Maître de la vigne, touché de ce zèle, a fait de son serviteur le cohéritier de son fils.

Il peut en résulter des résolutions morales fort utiles ; mais cela s'accorde difficilement avec la foi chrétienne. Hermas lui-même s'en aperçoit et peut-être l'entend-il dire autour de lui : « Pourquoi, Seigneur, le Fils de Dieu est-il représenté comme un serviteur dans la parabole ? » Il ressent vivement l'objection, et pour y parer, il recourt à son procédé ordinaire : il n'efface pas, il ajoute ; il essaie d'énoncer plus correctement le mystère de l'incarnation, et surtout il s'empresse de tirer de la nouvelle interprétation qu'il présente une nouvelle leçon morale : de même que la chair, c'est-à-dire l'humanité du Christ, a servi, en toute fidélité et pureté, la divinité qu'elle portait en elle, ainsi le chrétien doit garder sans souillure l'esprit qui habite en lui : le moraliste se complait dans cette utile instruction ; le théologien est moins satisfait de la conception théologique que cette instruction suggère (1).

Quiconque est familier avec le *Pasteur* et connaît les embarras de pensée et, plus encore, d'expression, dans lesquels l'écrivain s'empêtre, ne sera pas trop surpris de ces obscurités et de ces incohérences, et surtout se gardera de rendre responsable l'enseignement officiel de l'Église des maladresses de ce théologien improvisé ; ce que l'on retiendra surtout de la cinquième Parabole, c'est la protestation inquiète de la conscience chrétienne : le Fils de Dieu n'est pas un serviteur ; c'est aussi la ferme affirmation de son rôle rédempteur et de sa seigneurie :

Dieu a créé son peuple, et l'a confié à son Fils ; et le Fils a établi les anges sur le peuple pour le garder ; et lui-même a effacé leurs péchés avec beaucoup de peines et de labeurs. Ayant donc effacé les péchés du peuple, il lui a montré les chemins de la vie, leur donnant la loi qu'il avait reçue de son Père. Tu vois qu'il est le Seigneur du peuple, ayant reçu de son Père toute puissance (*Simil.*, V, 6, 2-4).

Mais ce qu'il faut surtout observer, c'est que les traits, encore informes, de la cinquième parabole, sont repris et fermement tracés dans les deux dernières, dans la huitième et surtout dans la neuvième. Le voyant contemplant un Rocher immense, dans lequel une porte a été récemment creusée :

Qu'est-ce que le rocher, et la porte ? — Ce rocher, et cette porte, c'est le Fils de Dieu. — Comment donc, Seigneur, le rocher est-il ancien, et la porte neuve ? — Ecoute et comprends, homme qui ne comprends rien. Le Fils de Dieu est né avant toute création, de sorte qu'il a été le conseiller de son Père dans son œuvre créatrice. Voilà pourquoi il est ancien. — Mais la porte, Seigneur, pourquoi est-elle neuve ? — Parce que c'est aux derniers jours du monde qu'il s'est manifesté ; c'est pourquoi la porte est neuve, (et elle a été faite) pour que ceux qui doivent être sauvés entrent par elle dans le royaume de Dieu... Nul n'entrera dans le royaume de Dieu s'il n'a reçu le nom de son Fils (*Simil.*, IX, 12, 1)...

(1) Si on pressait la parité que cette interprétation propose, on réduirait la divinité du Christ à une sanctification semblable à celle qui est accordée à tous les chrétiens ; cela ferait violence à la pensée d'Hermas tout autant qu'au dogme chrétien ; on évitera donc d'entendre en toute rigueur les imprudentes expressions de l'écrivain. Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, II, p. 372.

Le Fils de Dieu, né avant toute création, conseiller de son Père dans l'œuvre créatrice, est à la fois le rocher et la porte ; « son nom est grand, infini, et soutient le monde entier » (1) ; « il s'est manifesté » (2) par l'incarnation ; il est la porte : « c'est la seule entrée qui donne accès au Seigneur ; personne donc n'aura accès près de lui s'il ne passe par son Fils » ; les plus grands anges eux-mêmes ne peuvent que par le Fils trouver accès près de Dieu : « De ces anges glorieux nul n'aura accès près de Dieu sans lui ; quiconque n'aura pas reçu son nom n'entrera pas dans le royaume de Dieu » (*Simil.*, IX, 12, 6).

Sur le rocher, une tour est bâtie : c'est l'Église. Elle est comme formée d'une seule pierre, on n'y voit pas un joint ; elle semble extraite du rocher, et tout l'ensemble, tour et rocher, fait l'effet d'un monolithe (*Ibid.*, IX, 9, 7) : l'Église est une, le Christ et l'Église ne sont qu'un seul corps. Et la parabole se développe, manifestant l'indispensable médiation du Fils de Dieu ; elle se termine par des exhortations pressantes au martyre, à la fidélité, à la pénitence.

C'est cette foi chrétienne, profonde et sincère, qui a fait du *Pasteur*, au II^e siècle, un livre cher à bien des chrétiens ; c'est elle qui, maintenant encore, nous fait reconnaître en Hermas, malgré les incertitudes et les faiblesses de sa théologie, un chrétien digne de sympathie et de respect.

§ 6. — La prière dans l'Église primitive (3).

L'EXEMPLE ET L'ENSEIGNEMENT DU CHRIST

La lecture de l'Évangile et des écrits apostoliques nous a révélé l'importance capitale de

la prière dans la vie individuelle de tous les chrétiens et dans la vie sociale de l'Église. Jésus-Christ, notre Chef, est, en cela comme en tout, notre modèle : c'est par la prière qu'il se prépare aux grands mystères et aux grandes actions de sa vie : au baptême, au choix des apôtres, à la confession de saint Pierre, à la transfiguration, et surtout à sa passion (4) ; c'est dans la prière qu'il cherche le repos et la force (5) ; c'est aussi par la prière qu'il veut que ses apôtres se préparent aux grandes épreuves et aux grands travaux qui les attendent (6).

(1) *Simil.*, IX, 14, 5 ; Hermas reprend ici *Hebr.*, I, 3.

(2) Cette expression est beaucoup plus exacte que celle d'« habitation » qu'on trouvait dans la cinquième parabole.

(3) Cf. La prière et le culte dans l'Église anténicéenne dans *l'Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 174-247 ; Dom CARRON, *La prière des premiers chrétiens*, Paris, 1929 ; BARDY, *L'Église à la fin du I^{er} siècle*, p. 47-76.

(4) Prière au baptême : *Luc*, III, 21 ; à l'élection des apôtres : *VI*, 12 ; à Césarée de Philippe, *IX*, 18 ; à la transfiguration, *IX*, 29 ; prière sacerdotale : *Jn.*, XVII ; prière de l'agonie : *Mt.*, XXVI, 39 et parallèles ; prière sur la croix : *Luc*, XXIII, 34, 46.

(5) *Mc.*, I, 35 ; *Luc*, V, 16.

(6) *Mt.*, XXVI, 41 ; *Mc.*, XIV, 38 ; *Luc*, XXII, 46.

Cet enseignement du Maître ne fut pas oublié ; la prière est pour les apôtres le devoir principal et indispensable : quand le nombre croissant des fidèles rend leur tâche trop lourde, ils instituent les diacres pour se décharger sur eux d'une partie de leur ministère, se réservant « la prière et la prédication » (*Actes*, VI, 4). A ses fidèles saint Paul demande une « prière incessante » (*I Thess.*, V, 17) ; de même saint Ignace aux Éphésiens (X, 1) et à Polycarpe (I, 3).

Cette prière du chrétien, le premier de ses devoirs religieux, et en même temps sa consolation et sa force, est quelque chose de si grand que Dieu seul peut l'enseigner. Les apôtres le comprennent : du judaïsme ils ont reçu un enseignement religieux et des habitudes de prière ; la plupart d'entre eux ont été encore formés à la prière par Jean-Baptiste ; et pourtant ils sentent qu'ils ont tout à apprendre et, un jour qu'ils voient Jésus prier, ils lui disent : « Seigneur, enseigne-nous à prier ». C'est alors que Jésus leur apprend le *Pater* (*Luc*, XI, 1-4) ; mais cet enseignement oral, même celui du Christ, ne suffit pas ; il faut au chrétien l'inspiration intérieure du Saint-Esprit : « Nous ne savons comment demander pour prier comme il faudrait, mais l'Esprit lui-même intercède souverainement par des gémissements ineffables » (1).

Ces enseignements du Seigneur et des apôtres nous permettront d'entendre la prière de l'Eglise, telle que nous la révèlent les écrits de la fin du 1^{er} siècle et du début du 11^e.

PRIÈRE JUIVE ET PRIÈRE CHRÉTIENNE

Si nous les considérons d'ensemble, la première remarque qu'ils nous suggèrent, c'est que la prière chrétienne ressemble par bien des traits à la prière juive et lui fait écho : ces ressemblances apparaissent dans les hymnes de l'Évangile, dans le *Magnificat*, dans le *Benedictus*, même dans la prière du Seigneur, le *Pater* (2).

On les retrouvera dans les écrits des Pères apostoliques, chez saint Clément, dans la *Doctrine des Apôtres*. Il n'y a rien là qui puisse étonner un chrétien : le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob est aussi le Père du Christ ; les livres de l'Ancien Testament appartiennent à l'Eglise, le véritable Israël. Mais si l'Eglise apparaît à Hermas comme « la première des créatures » (*Vis.*, II, 4, 1), plus ancienne que Moïse et que les patriarches

(1) *Rom.*, VIII, 26, trad. LAGRANGE ; le P. Lagrange commente ainsi ce texte : « Il s'agit d'une prière impuissante, et qui sent son impuissance sans ignorer le but, prière qui est déjà celle du chrétien conscient de sa fin, comme l'exige le contexte. Mais que dire à Dieu pour toucher son cœur, comment l'aborder, dans quelles dispositions ? Jésus l'avait enseigné par le *Pater*, qui est la prière officielle des fidèles, mais cela ne dissipe pas toujours l'angoisse de la prière mentale. Fatiguée de ses efforts, mécontente de ce qu'elle trouve à dire, l'âme ne dit plus rien de précis et c'est l'Esprit qui prie en elle ».

(2) Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 177 ; sur le *Pater*, voir *Vie et Enseignement de Jésus-Christ*, t. II, p. 67-85.

eux-mêmes, elle est aussi l'Épouse du Christ, éternellement jeune et rajeunissant tout ce qu'elle touche.

Cette jeunesse, que l'Église reçoit de l'Esprit-Saint, apparaît dans la prière : on y sent un élan, une fraîcheur et surtout une confiance joyeuse et assurée qui donne aux thèmes traditionnels une vibration toute nouvelle. Ainsi dans les prières eucharistiques de la *Doctrina des Apôtres* :

Nous te rendons grâces, ô notre Père, pour la sainte vigne de David, ton serviteur, que tu nous as fait connaître par Jésus, ton serviteur (1). Gloire à toi dans les siècles !... Nous te rendons grâces, ô notre Père, pour la vie et la science que tu nous as fait connaître par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans les siècles ! A toi est la gloire et la puissance par Jésus-Christ dans les siècles (*Did.*, IX, 2-5).

Les biens que l'Église reçoit de Dieu sont ceux qu'implorait la synagogue (2) ; mais ils sont mieux compris et plus fermement espérés : l'Église compte sur l'intercession toute-puissante du Fils de Dieu ; toute sa prière en est transformée. Ce souffle nouveau qui soulève l'âme chrétienne, on le sent dans les brèves exclamations de la *Doctrina des Apôtres* ; on le sent aussi dans la longue prière de Clément et nous n'avons pas, pour la période que nous étudions ici, de document liturgique comparable à celui-là. Un demi-siècle plus tard, saint Justin, décrivant la liturgie du dimanche, écrit encore : « Lorsque nous avons fini de prier, on apporte du pain avec du vin et de l'eau ; celui qui préside fait monter au ciel des prières et des actions de grâce, autant qu'il le peut, et tout le peuple répond par l'acclamation : Amen » (3). Celui qui priait ainsi ne créait pas de toutes pièces sa prière ; nourri des hymnes bibliques, il leur faisait écho, comme Marie dans le *Magnificat*, comme Zacharie dans le *Benedictus* ; mais tous ces thèmes traditionnels s'enrichissaient d'une inspiration nouvelle. Ces prières improvisées, mais nourries de réminiscences bibliques, sont nos plus anciens documents liturgiques ; elles n'étaient point conservées dans des livres, et la plupart ont disparu ; celles qui ont survécu nous en sont d'autant plus précieuses ; telle est la suprême prière de saint Polycarpe, transcrite ci-dessus ; telle la grande prière de saint Clément. Vers la fin de sa lettre, l'évêque de Rome, après avoir exhorté les fidèles de Corinthe, termine son homélie comme il a l'habitude de le faire, par une prière :

LA PRIÈRE DE SAINT CLÉMENT

Que, dans le monde entier, le Créateur de l'univers conserve intact le nombre compté de ses élus, par son Enfant bien-aimé Jésus-Christ, par qui il nous a appelés des ténèbres à la lumière, de l'ignorance à la connaissance de la gloire de son nom, pour que nous espé-
rions en ton nom, principe d'où procède toute créature.

(1) Ici, comme dans beaucoup de ces anciens documents, Jésus est appelé *παῖς θεοῦ* ; ce terme signifie à la fois « serviteur de Dieu » et « fils de Dieu ».

(2) C'est ainsi que dans cette prière eucharistique le chrétien demande « que l'Église soit rassemblée des extrémités de la terre dans ton royaume » ; c'est la prière des Juifs, mais transposée par une espérance nouvelle : ce n'est plus la terre d'Israël qu'on espère, c'est le ciel.

(3) *Apol.*, I, 67. De même dans les réunions chrétiennes des agapes, à la fin du II^e siècle et au III^e, les assistants chantaient de mémoire des hymnes ou les improvisaient : « *Post aquam*

Tu as ouvert les yeux de nos cœurs afin qu'ils te connaissent, toi le seul Très-Haut au plus haut (des cieux), le Saint qui reposes au milieu des saints ; qui abaissses l'insolence des superbes, qui déroutes les calculs des nations, qui exaltes les humbles et abaissses les grands, qui enrichis et appauvris, qui tues et sauves et vivifies. Unique Bienfaiteur des esprits et Dieu de toute chair ; qui vois au fond des abîmes, qui scrutes les œuvres des hommes ; Secours de ceux qui sont dans le danger, Sauveur des désespérés, Créateur et Surveillant (évêque) de tous les esprits. Toi qui multiplies les nations sur la terre et as choisi, au milieu de tous, ceux qui t'aiment, par Jésus-Christ ton Enfant bien-aimé, par qui tu nous as instruits, sanctifiés, honorés.

Nous t'en prions, Maître, sois notre secours et notre soutien. Sauve nos opprimés, prends pitié des humbles, relève ceux qui sont tombés, montre-toi à ceux qui sont dans le besoin, guéris les malades, ramène les égarés de ton peuple, rassasie ceux qui ont faim, délivre nos prisonniers, rétablis ceux qui languissent, console les pusillanimes ; que tous les peuples connaissent que tu es le seul Dieu, que Jésus-Christ est ton Enfant, que nous sommes ton peuple et les brebis de ton bercail.

Car c'est toi qui par tes œuvres as manifesté l'immortelle ordonnance du monde. C'est toi, Seigneur, qui as créé la terre, toi qui es fidèle dans toutes les générations, juste dans tes jugements, admirable dans ta force et ta magnificence, toi qui crées avec sagesse et qui affermis avec prudence ce que tu as créé, toi qui es bon dans les choses visibles et fidèle envers ceux qui se confient en toi ; miséricordieux et compatissant, remets-nous nos fautes et nos injustices et nos chutes et nos égarements. Ne compte pas les péchés de tes serviteurs et de tes servantes, mais purifie-nous par ta vérité et dirige nos pas, pour que nous marchions dans la sainteté du cœur et que nous fassions ce qui est bon et agréable à tes yeux et aux yeux de nos princes. Oui, Maître, fais luire sur nous ton visage, pour nous faire jouir des biens en paix, pour nous couvrir de ta main puissante, nous délivrer de tout péché par ton bras très fort, nous sauver de ceux qui nous haïssent injustement. Donne la concorde et la paix à nous et à tous les habitants de la terre, comme tu l'as donnée à nos pères, lorsqu'ils t'invoquaient saintement, dans la foi et la vérité, soumis à la toute-puissance et à la vertu suprême de ton nom, à nos princes et à ceux qui nous gouvernent sur la terre.

C'est toi, Maître, qui leur as donné le pouvoir de la royauté, par ta magnifique et ineffable puissance, afin que, connaissant la gloire et l'honneur que tu leur as départis, nous leur soyons soumis et ne contredisions pas ta volonté. Accorde-leur, Seigneur, la santé, la paix, la concorde, la stabilité, pour qu'ils exercent sans obstacle la souveraineté que tu leur as confiée. Car c'est toi, Maître, céleste Roi des siècles, qui donnes aux fils des hommes gloire, honneur, puissance sur les choses de la terre. Dirige toi-même, Seigneur, leur conseil, suivant ce qui est bon et agréable à tes yeux afin que, exerçant pieusement, dans la paix et la mansuétude, la puissance que tu leur as confiée, ils te trouvent propice.

Toi seul as la puissance de faire cela et de nous donner de plus grands biens encore ; nous te proclamons par le Grand Prêtre et le Patron de nos âmes, Jésus-Christ ; par qui soit à toi la gloire et la grandeur, maintenant et de génération en génération, et dans les siècles des siècles. Amen (chap. LIX-LXI).

Dans cette prière, si proche encore par bien des traits, des prières juives, on distingue déjà les caractères traditionnels qui marqueront la liturgie chrétienne (1) ; on les retrouve dans d'autres morceaux de cette lettre, qui

manualem et lumina, ut quisque de scripturis sanctis vel de proprio ingenio potest, provocatur in medium Deo canere » (TERTULLIEN, *Apol.*, 39). « *Sonet psalmos convivium sobrium : et ubi tenax memoria est, vox canora, aggredere hoc munus ex more* » (CYPRIEN, *ad Donatum*, XVI). Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 186.

(1) Cf. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, 1920, p. 55 : « Il me suffit de noter que la langue

font entendre eux aussi l'accent de la liturgie primitive et qui s'apparentent déjà aux liturgies du IV^e siècle, par exemple aux prières des *Constitutions apostoliques* (1).

Cette permanence des caractères liturgiques confirme ce que nous disions de la composition de ces prières : elles sont improvisées par l'évêque, mais sur un thème traditionnel, nourri des souvenirs des psaumes, des prophètes, des évangiles et des écrits apostoliques.

PRIÈRES AU PÈRE ET AU CHRIST

C'est au Père céleste que le plus souvent la prière liturgique est adressée : l'Église suit en cela l'enseignement et l'exemple de son Maître, tels qu'ils apparaissent dans le *Pater* et dans la prière sacerdotale du Christ (*Jn.*, XVII). Et cette prière est adressée au Père au nom de son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, par son intercession, par son ministère de Grand Prêtre (2). Ces caractères sont manifestes dans la prière de Clément ; ils apparaissent semblablement dans la plupart des documents de cette époque. Cependant ce serait une erreur de vouloir faire de cet usage liturgique une règle absolue, de ne voir dans les prières adressées au Christ que des déviations tardives, des altérations de la liturgie primitive. C'est au Christ que s'adressent les hymnes les plus anciens que nous possédions : l'hymne du matin, l'hymne du soir (3) ; vers l'an 113, au début du II^e siècle, Pline, dans sa lettre à Trajan, décrit ainsi le culte chrétien : « Les chrétiens ont coutume de se réunir à jour fixe, avant l'aube, et de chanter en chœurs alternés des hymnes en l'honneur du Christ » (4).

Et l'on peut remonter plus haut encore, et relire dans l'Apocalypse les cantiques du ciel auxquels, dans les épîtres de saint Paul, font écho les voix de la terre :

Il est digne, l'Agneau immolé, de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, la louange ! (*Apoc.*, V, 9-13).

liturgique dont saint Clément nous offre un document si ancien et si autorisé, que le rituel présenté par saint Justin comme d'un usage général dans les assemblées chrétiennes, sont tout à fait analogues à ce que nous rencontrons trois siècles plus tard, au temps où les documents abondent. Au contraire, la liturgie décrite dans la Doctrine a tout l'aspect d'une anomalie ; elle pourra fournir quelques traits à des compositions postérieures ; mais, dans l'ensemble, elle est en dehors du courant, de la ligne générale du développement, tant pour le rituel que pour le style ».

(1) Tels sont les chapitres XX, XXXIII, XXXIV, de la lettre de Clément ; on peut les rapprocher de la prière d'action de grâces qu'on lit dans la liturgie du baptême (*Const. Apost.*, VII, 34) et de l'anaphore (*ibid.*, VIII, 12, 9 et suiv.) ; cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 256-260.

(2) Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 175 et suiv.

(3) Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 220-222 ; l'hymne du matin est le *Gloria in excelsis*, que nous chantons à la messe ; sous sa forme primitive, c'est un hymne au Christ ; cf. *Rech. de Sc. relig.*, 1923, p. 322-329 ; D. CASSEL, dans *Theol. Revue*, 1927, col. 64. L'hymne du soir est le *ψῶς ὑμῶν* :

« Joyeuse lumière de la gloire sainte et immortelle du Père céleste, saint et bienheureux Jésus-Christ ! Arrivés à l'heure du coucher du soleil et voyant apparaître l'astre du soir, nous chantons le Père, le Fils et le Saint-Esprit de Dieu. Tu es digne en tout temps d'être chanté par des voix saintes, Fils de Dieu, qui donnes la vie ; c'est pourquoi le monde te glorifie ». Cf. E. SMOTHERS, dans *Rech. de Sc. relig.*, 1929, p. 266-283.

(4) PLIN LE JEUNE, *Epist.*, X, 96.

Éveille-toi, toi qui dors, et lève-toi d'entre les morts, et le Christ t'éclairera (*Ephes.*, IV, 14).

Il s'est manifesté dans la chair ; il a été justifié dans l'esprit ; il a été vu des anges ; il a été prêché parmi les nations ; il a été cru dans le monde ; il a été enlevé dans la gloire (*I Tim.*, III, 16).

LA LITURGIE EUCHARISTIQUE Ce qui nous apparaît ainsi dans l'ensemble du culte chrétien est

plus manifeste encore au cœur de la liturgie, c'est-à-dire dans la célébration du mystère eucharistique.

C'est au Père qu'est offert le sacrifice eucharistique ; le Fils de Dieu, Jésus-Christ notre Seigneur, en est le Prêtre et la Victime. Les plus anciennes prières eucharistiques que nous possédions sont celles que nous lisons dans la *Doctrine des Apôtres* (IX-X) :

Quant à l'Eucharistie, voici comment il faut la faire :

D'abord pour le calice : Nous te rendons grâce, notre Père, pour la sainte vigne de David, ton serviteur, que tu nous as fait connaître par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans les siècles !

Pour le pain rompu : Nous te rendons grâce, notre Père, pour la vie et la science que tu nous as fait connaître par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans les siècles !

Comme les éléments de ce pain, épars sur les montagnes, ont été rassemblés pour devenir un seul tout, qu'ainsi ton Église soit rassemblée des extrémités de la terre dans ton royaume. Car à toi est la gloire et la puissance par Jésus-Christ dans les siècles.

Après vous être rassasiés, rendez grâce ainsi :

Nous te rendons grâce, Père saint, pour ton saint nom que tu as fait habiter dans nos cœurs, et pour la science, la foi et l'immortalité que tu nous as révélées par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans les siècles !

C'est toi, Maître tout-puissant, qui as créé l'univers pour la gloire de ton nom, qui as donné aux hommes la nourriture et le breuvage, pour qu'ils en jouissent et te rendent grâce ; mais à nous tu as donné une nourriture et un breuvage spirituels et la vie éternelle par ton serviteur. Avant tout, nous te rendons grâce parce que tu es puissant. Gloire à toi dans les siècles !

Souviens-toi, Seigneur, de délivrer ton Église de tout mal et de la rendre parfaite dans ton amour. Rassemble-la des quatre vents, cette Église sanctifiée, dans ton royaume que tu lui as préparé. Car à toi est la puissance et la gloire dans les siècles.

Que la grâce arrive et que ce monde passe ! Hosanna au Dieu de David ! Si quelqu'un est saint, qu'il vienne ! S'il ne l'est pas, qu'il se repente ! Maranatha ! Amen (1).

Dans ce texte, si on laisse provisoirement de côté les acclamations et les monitions finales, on distingue deux chants de trois strophes chacun : chacune des deux premières strophes est terminée par une doxologie brève : « Gloire à toi !... », le chant tout entier par une doxologie plus pleine : « Car à toi est la gloire !... » Le premier chant précède la communion ; le deuxième la suit. Ces prières évoquent, par plus d'un trait, le souvenir des prières juives ; mais elles s'inspirent surtout du Nouveau Testament, principalement des écrits johanniques et pauliniens.

(1) Ces prières ont été souvent étudiées : par les éditeurs de la *Didachè*, et aussi par J. A. ROMANSON, *Barnabas, Hermas and the Didache*, London, 1920, p. 94-97 ; *Histoire du Dogme de la Trinité*, II, p. 193-195 ; LIETZMANN, *Messe und Herrenmahl*, p. 230-238.

Ces prières ont laissé peu de traces dans la tradition liturgique postérieure. Il en va autrement des acclamations et des monitions finales ; on lira par exemple dans les *Constitutions apostoliques*, VIII, 13, 12-14 :

L'évêque, s'adressant au peuple, dit : Les choses saintes aux saints ! Et tout le peuple répond : « Un seul Saint, un seul Seigneur, Jésus-Christ !... Hosanna au Fils de David ! Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! Dieu est Seigneur, et il est apparu parmi nous. Hosanna au haut des cieux ! » Et, après cela, l'évêque communique, puis les prêtres et les diacres...

Dans ce texte du IV^e siècle, on retrouve, plus développés, les mêmes éléments liturgiques que dans la *Didachè* : monitions aux fidèles, acclamations en l'honneur du Fils de David qui vient parmi les siens.

L'auteur de la *Doctrine des Apôtres* termine en disant :

Pour les prophètes, laissez-les rendre grâces autant qu'ils le voudront.

LA LITURGIE EUCHARISTIQUE D'APRÈS SAINT JUSTIN

Un demi-siècle plus tard, un texte d'un caractère tout différent nous fait connaître, non plus les prières

eucharistiques, mais le mystère chrétien : l'apologiste saint Justin, pour réfuter les calomnies païennes, décrit aux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus, la messe, telle que les chrétiens la célèbrent ; il le fait à deux reprises, exposant d'abord la liturgie baptismale, puis la messe du dimanche. Nous reproduisons ici le premier texte, qui est le plus explicite :

LXV. Après avoir lavé celui qui a fait profession de foi et qui s'est joint à nous, nous le conduisons au lieu où sont assemblés ceux que nous appelons nos frères. Tous ensemble, nous faisons avec ferveur des prières pour nous, pour le baptisé, pour tous les autres, en quelque lieu qu'ils soient, afin d'obtenir, après la connaissance de la vérité, la grâce de pratiquer la vertu et de garder les commandements, afin de parvenir au salut éternel. Quand les prières sont terminées, nous nous donnons le baiser de paix. Ensuite, on apporte à celui qui préside l'assemblée des frères du pain et une coupe d'eau et de vin trempé. Il les prend et loue et glorifie le Père de l'univers par le nom du Fils et de l'Esprit-Saint, et il fait une longue eucharistie pour ces biens que nous avons reçus de lui. Quand il a terminé les prières et l'eucharistie, tout le peuple présent répond par l'acclamation : Amen. Amen signifie en langue hébraïque : Ainsi soit-il. Lorsque celui qui préside a fait l'eucharistie et que tout le peuple a répondu, les ministres que nous appelons diacres distribuent à tous les assistants le pain, le vin et l'eau consacrés, et ils en portent aux absents.

LXVI. Nous appelons cet aliment eucharistie, et personne ne peut y prendre part s'il ne croit à la vérité de notre doctrine, s'il n'a reçu le bain pour la rémission des péchés et la régénération, et s'il ne vit selon les préceptes du Christ. Car nous ne prenons pas cet aliment comme un pain commun et une boisson commune : mais, de même que notre Sauveur Jésus-Christ, incarné par la vertu du Verbe de Dieu, a pris chair et sang pour notre salut, ainsi l'aliment consacré par la prière formée des paroles du Christ, cet aliment qui doit nourrir par assimilation notre sang et nos chairs, est la chair et le sang de Jésus incarné ; telle est notre doctrine. Car les apôtres, dans leurs Mémoires, qu'on appelle Évangiles, rapportent que Jésus leur donna ces instructions : il prit du pain, et ayant rendu grâces, il dit : Faites ceci en mémoire de moi, ceci est mon corps ; il prit de même la coupe et, ayant rendu grâces, il dit : Ceci est mon sang ; et il en donna à eux seuls. C'est ce que les mauvais démons ont imité en instituant les mystères de Mithra ; car, comme vous le savez ou que vous pouvez le savoir,

on présente du pain et une coupe d'eau dans les cérémonies de l'initiation et on prononce certaines formules.

Cette description de la messe baptismale est suivie d'un chapitre consacré à la liturgie du dimanche ; il est plus bref ; mais, en quelques détails, il complète celui que nous venons de lire :

LXVII, 3. Le jour qu'on appelle le jour du soleil, tous, dans les villes ou à la campagne, se réunissent dans un même lieu ; on lit les Mémoires des apôtres et les écrits des prophètes, autant que le temps le permet. Quand le lecteur a fini, celui qui préside fait un discours pour instruire, pour exhorter à l'imitation de ces beaux enseignements. Ensuite nous nous levons tous ensemble, et nous prions ; puis, ainsi que nous l'avons dit plus haut, quand nous avons fini de prier, on apporte du pain, du vin et de l'eau ; celui qui préside fait monter au ciel des prières et des eucharisties, autant qu'il le peut, et tout le peuple répond par l'acclamation : Amen ; puis a lieu la distribution et le partage à chacun des choses consacrées, et l'envoi en est fait aux absents par le ministère des diacres.

Ce texte capital suggère à l'historien beaucoup de remarques utiles. Ce que l'on en conclura d'abord, c'est que l'arcane n'est pas encore en vigueur : on la trouvera à la fin de ce second siècle, chez Tertullien, mais Justin n'en a pas conscience encore. Il expose aux païens la liturgie eucharistique et la foi chrétienne en la présence du corps du Christ ; ce souci de ne rien cacher est inspiré manifestement par le désir de réfuter les calomnies, et cet exposé était en effet la plus efficace des apologies (1).

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DE CETTE LITURGIE

Cette description sincère nous permet de reconstituer, au moins dans ses grands traits, la liturgie primitive.

Devant tous les chrétiens assemblés, on lit d'abord « les Mémoires des apôtres et les écrits des prophètes » ; le service de la synagogue comportait deux lectures d'Écriture sainte : l'une était empruntée au Pentateuque, l'autre aux prophètes ; nous trouvons de même dans la liturgie chrétienne deux lectures : une du Nouveau Testament, l'autre de l'Ancien (2).

Chez les Juifs, ces lectures bibliques étaient suivies d'une homélie ; elles le sont pareillement dans la liturgie chrétienne. Après l'homélie, tous les assistants se lèvent pour la prière commune ; la lettre de saint Clément nous montre comment l'évêque passait de l'exhortation à la prière et y entraînait tout son peuple.

(1) Il est bien entendu que la réception de l'Eucharistie est réservée aux croyants, comme elle le sera toujours ; Justin le marque explicitement (LXVI, 1), et déjà la *Didaché*, IX, 5 ; on cite en ce sens la parole du Seigneur (*Mt.*, VII, 6), d'où plus tard on tirera la loi de l'arcane (TERTULLIEN, *De præscr.*, XLI, 2). Mais si les païens n'ont pas le droit de recevoir l'Eucharistie, ils ont le droit d'en connaître le rite et le mystère.

(2) Du Nouveau Testament, Justin ne mentionne ici que les évangiles ; mais les épîtres étaient lues pareillement ; nous voyons même, par la lettre de Denis de Corinthe (cf. *supra*, p. 322, n. 4), que la lettre de Clément de Rome et celle de Soter étaient lues à Corinthe, pendant l'office du dimanche. De l'A. T., ce sont les prophètes surtout qui sont lus par les chrétiens, parce qu'ils rendent au Christ un témoignage plus manifeste ; mais la vénération qu'on leur témoigne ne fait pas oublier le Pentateuque, ni les psaumes.

Lectures, homélie, oraisons, ne constituent qu'une liturgie préparatoire. Quand elle est terminée, l'eucharistie commence : on apporte du pain, du vin, de l'eau, puis « celui qui préside fait monter au ciel des prières et des eucharisties, autant qu'il le peut » ; il n'y a pas encore de formule eucharistique officiellement adoptée par l'Église et imposée par elle aux évêques et aux prêtres ; l'officiant improvise la forme de cette prière et la prolonge « autant qu'il le peut » (1). Toutefois cette eucharistie se développe selon un thème liturgique : on célèbre les bienfaits de Dieu : la création, la rédemption et, entre tous ces bienfaits, les mystères de la vie du Christ ; on insiste surtout sur la Cène, on répète les paroles de la consécration que Justin redit expressément ; on rappelle la mort et la résurrection du Seigneur ; on prie pour l'Église et pour les fidèles ; on termine par une doxologie. Tel est le thème que l'on trouvera développé au début du III^e siècle dans l'anaphore de saint Hippolyte ; cette liturgie porte sans doute, par plus d'un trait, l'empreinte personnelle de son auteur ; mais elle n'a pas été créée par lui de toutes pièces ; elle est la codification d'un usage antérieur, le terme d'une longue tradition (2).

Après l'anaphore, la communion est distribuée aux assistants et portée aux absents. C'est à ce moment, aussitôt avant la communion, que se placent, dans beaucoup de liturgies anciennes, les acclamations que nous avons lues déjà dans la *Didachè* ; on trouve aussi, mais beaucoup plus rarement, des prières eucharistiques exprimant le désir du fidèle ; ainsi dans les *Actes de Thomas* :

O Jésus, qui nous as fait la grâce de nous rendre participants de l'Eucharistie de ton saint corps et de ton sang, voici que nous osons approcher de ton Eucharistie et invoquer ton saint nom. Viens et unis-toi à nous ! (3).

A ces sentiments d'adoration et d'amour se joindront souvent, surtout à partir du IV^e siècle, des sentiments de crainte révérentielle en face de la majesté du mystère eucharistique (4).

(1) Nous avons relevé dans la *Didachè*, X, 7, une expression semblable : « Laissez les prophètes rendre grâces autant qu'ils le veulent ».

(2) Sur cette anaphore cf. *infra*, t. II.

(3) *Actes de Thomas*, XLIX. La longue prière eucharistique qui suit (ch. L) est manifestement d'origine gnostique ; le texte transcrit ci-dessus ne semble pas provenir d'une source gnostique (cf. W. BAUER dans la collection des *N. T. Apocryphen* de E. HENNECKE, 1923, p. 257) ; cependant le livre entier est d'une origine et d'un caractère trop suspects pour pouvoir être présenté en toute assurance comme un témoignage authentique de la foi catholique.

(4) Ces sentiments sont très accentués chez SAINT CYRILLE de Jérusalem (*Cat. myst.*, V, 4 dans *P. G.*, XXXIII, 1112, cf. 1116), plus encore chez SAINT JEAN CHRYSOSTOME ; au contraire, on ne les rencontre pas chez les Pères cappadociens. Même différence dans les liturgies : ces sentiments n'apparaissent pas dans l'*Anaphore de Sérapion*, ni dans les *Constitutions apostoliques* ; au contraire, ils sont très marqués dans la liturgie de saint Jacques, un peu moins, mais très apparents encore, dans celle de saint Basile et de saint Chrysostome. Cf. DOM CONNOLLY, *Fear and Awe attaching to the Eucharistic Service. Texts and Studies*, VIII, p. 92-97 ; NICOLAS CABASILAS, *Liturgie expositio*, 1 (*P. G.*, CL, 369).

LA LITURGIE BAPTISMALE

Dans ce texte de saint Justin, nous avons considéré jusqu'ici le témoignage qu'il rend de la liturgie eucharistique, et c'est en effet ce qui lui donne le plus d'intérêt. Il y faut remarquer aussi la liturgie baptismale ; elle apparaît comme un rite solennel auquel participe l'Église entière. Nous ne sommes plus au temps des origines, que la *Didachè* nous faisait entrevoir : le baptême n'est plus conféré comme il l'était alors, avec les moyens de fortune que les circonstances permettaient ; l'Église s'est construite des piscines à l'usage de ses néophytes ; mais d'abord, avant le baptême, a eu lieu la profession de foi, suivie de prières et de jeûnes auxquels tous les fidèles s'associent (1) ; puis, les néophytes « sont conduits par nous au lieu où est l'eau, et là, de la même manière que nous avons été régénérés nous-mêmes, ils sont régénérés à leur tour ; car c'est au nom du Père et Maître de l'univers, et de Jésus-Christ notre Sauveur et du Saint-Esprit qu'ils sont alors lavés dans l'eau » (2).

A la fin de ce chapitre, Justin revient encore sur l'initiation baptismale. Un peu plus tard, saint Irénée en expose de nouveau la liturgie dans sa *Démonstration de la Prédication apostolique* :

Quand nous sommes régénérés par le baptême qui nous est donné au nom des trois personnes, nous sommes enrichis dans cette seconde naissance des biens qui sont en Dieu le Père par le moyen de son Fils, avec le Saint-Esprit. Car ceux qui sont baptisés reçoivent l'Esprit de Dieu, qui les donne au Verbe, c'est-à-dire au Fils ; et le Fils les prend et les offre à son Père, et le Père leur communique l'incorruptibilité. Ainsi donc sans l'Esprit on ne peut voir le Verbe de Dieu ; et sans le Fils, nul ne peut arriver au Père ; puisque la connaissance du Père, c'est le Fils, et la connaissance du Fils de Dieu s'obtient par le moyen de l'Esprit-Saint ; mais c'est le Fils qui, par office, distribue l'Esprit, selon le bon plaisir du Père, à ceux que le Père veut et comme le Père le veut (3).

On voit dans ces beaux textes comment la formule baptismale prescrite par le Christ, « baptisez au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », non seulement a été fidèlement répétée, mais a gravé dans la conscience des fidèles la foi en la Trinité ; et le rite qui accompagne la formule en souligne encore la signification : c'est à trois reprises que le néophyte est lavé, soit par immersion, soit par infusion (4).

Au sortir de la piscine baptismale, les néophytes sont conduits à l'assemblée des fidèles, et ce sont alors les prières communes et le baiser de paix. Au cours du II^e siècle et du III^e, le catéchuménat s'organisera ; la

(1) JUSTIN, *Apol.*, I, 61, 2.

(2) *Ibid.*, 3.

(3) *Dém.*, ch. VII. Cf. chap. III.

(4) La triple infusion est prescrite dans la *Didachè*, ch. VII ; la triple immersion est explicitement attestée par TERTULLIEN, *Adv. Praxeas*, XXVI : « Nec semel, sed ter, ad singula nomina in personas singulas tingimur ». On voit par ce même chapitre que les hérétiques monarchiens, qui ont abandonné la foi trinitaire, ont cependant la triple immersion ; ce qui prouve qu'ils l'avaient reçue de l'usage de l'Église, antérieur à leur hérésie. Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 134-141.

liturgie baptismale, réservée aux vigiles de Pâques et de la Pentecôte, deviendra plus solennelle ; dès la première moitié du ^{III}^e siècle, les traits essentiels en sont déjà fixés et alors, plus que jamais, on en sent la portée sociale. A cette époque, où sans cesse les persécutions menaçaient l'Église, où souvent elles la martyrisaient, l'entrée du néophyte dans la communauté chrétienne était une démarche héroïque et elle était accueillie avec une charité fraternelle dont, plus tard, on aimait à rappeler l'émouvante ferveur. Au siècle suivant, vers la fin d'une longue période de paix, Origène évoquera ces souvenirs dans une de ses homélies :

Si nous jugeons des choses selon la vérité... nous devons reconnaître que nous ne sommes pas fidèles. Alors on était vraiment fidèle, quand le martyr frappait dès la naissance (dans l'Église), quand, revenant des cimetières où nous avions accompagné le corps des martyrs, nous rentrions dans les assemblées, quand l'Église entière se tenait là, inébranlable, quand les catéchumènes étaient catéchisés au milieu des martyrs et de la mort des chrétiens qui confessaient la vérité jusqu'au bout et que ces catéchumènes, surmontant ces épreuves, s'attachaient sans peur au Dieu vivant. C'est alors que nous avons conscience d'avoir connu des prodiges étonnants et admirables. C'est alors que les fidèles étaient peu nombreux, sans doute, mais vraiment fidèles, s'avancant par la voie étroite et âpre qui mène à la vie (1).

§ 7. — Le symbole des apôtres (2).

L'étude de la liturgie baptismale nous a fait constater que, dans l'histoire du dogme chrétien et particulièrement du dogme de la Trinité, les formules et les rites du baptême avaient joué un rôle de première importance : ils avaient été l'expression et la sauvegarde du dogme ; cela est vrai surtout du symbole baptismal qu'il nous faut étudier de plus près.

PROFESSION DE FOI AU TEMPS APOSTOLIQUE.

Dès le temps apostolique, les néophytes ne sont admis au baptême qu'après une profession de foi (3) : le diacre Philippe la demande déjà à l'eunuque de la reine Candace (*Actes*, VIII, 37) ; saint Paul l'exige de tous ses convertis : ils doivent confesser de bouche que Jésus est le Seigneur et croire de cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts (*Rom.*, X, 9) ; tous les candidats au baptême doivent adhérer à la catéchèse traditionnelle, telle qu'on la retrouve rappelée, par exemple, dans la première épître aux Corinthiens (*I Cor.*, XV, 3 et suiv.).

(1) *Hom. in Jerem.*, IV, 3, édit. KLOSTERMANN, p. 25 ; *P. G.*, XIII, p. 288-289.

(2) L'étude la plus détaillée de l'histoire du symbole est celle de F. KATTENBUSCH, *Das Apostolische Symbol*, Leipzig, 1894-1900. Les textes sont commodément réunis dans A. HAIN, *Bibliothek der Symbole* 3, Breslau, 1897. Depuis une quinzaine d'années, les recherches et les hypothèses se sont multipliées ; on retiendra surtout J. HAUSSEIER, *Trinitarischer Glaube und Christusbekenntnis*, Gütersloh, 1920 ; A. NUSSBAUMER, *Das Ursymbolum nach den Epideictis des hl. Irenäus und dem Dialog Justins*, Raderhorn, 1924 ; M. LIEZMANN, *Symbolstudien*, articles publiés dans la *Zeitschr. f. N.T. Wissensch.*, 1922-1927 ; DOM B. CAPELLE, *Le Symbole romain au III^e siècle*, dans *Recherches de Théol. anc. et médi.*, t. II, 1930, p. 5-20 ; LEBRETON, *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 141-173 ; *Les Origines du symbole baptismal*, dans *Rech. de Sc. rel.*, 1930, p. 27-124.

(3) Cf. *supra*, p. 265 et n. 1.

La foi proposée par l'Église aux néophytes et professée par eux, c'est donc la foi des apôtres, que les apôtres eux-mêmes ont reçue du Christ. C'est ce que Tertullien, dans son traité *De la Prescription contre les hérétiques*, mettra en pleine lumière. Après avoir transcrit intégralement la « règle de foi », il ajoute :

Telle est la règle que le Christ a instituée — comme je le prouverai — et qui ne saurait soulever parmi nous d'autres questions que celles que suscitent les hérésies et qui font les hérétiques (chap. XIII).

Un peu plus bas, il rattache ce symbole baptismal à la formule du baptême et montre que cette doctrine du Christ a été par lui confiée aux apôtres qui l'ont, à leur tour, enseignée à l'Église ; ainsi se trouve assurée cette chaîne de la tradition qui nous relie par l'Église aux apôtres, par les apôtres au Christ, par le Christ à Dieu (1).

De tout cela on ne conclura pas que cet enseignement, communiqué par le Christ aux apôtres, se doive réduire, d'après Tertullien, à la formule du symbole ; mais il reste vrai que cette foi chrétienne et apostolique a sa « règle » dans le symbole baptismal, et que ce symbole s'appuie sur la formule baptismale que le Christ a prescrite ; c'est ce qu'enseigne Tertullien lui-même quand, parlant des réponses faites par le néophyte aux interrogations baptismales, il écrit : « Nous répondons par une formule un peu plus longue que celle que le Seigneur nous a donnée dans l'Évangile » (de *Corona*, III).

Ce sont là non seulement des thèses théologiques d'une grande portée, mais aussi des vues historiques fécondes. La liturgie chrétienne a été déterminée par l'initiative du Christ ; l'anaphore tout entière s'appuie sur le récit de l'institution et sur le texte des paroles du Seigneur : *Ceci est mon corps... ceci est mon sang... faites ceci en mémoire de moi*. De même la liturgie baptismale est déterminée par le commandement de Jésus : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*. En répétant ces paroles sur la tête du baptisé, l'Église le consacre au Dieu que Jésus-Christ nous a fait connaître ; elle demande, en même temps, au néophyte de se consacrer à ce Dieu, de lui vouer sa foi.

LE SYMBOLE BAPTISMAL

Pendant longtemps, jusqu'après le milieu du II^e siècle, nous ne rencontrons pas encore un formulaire liturgique qui s'impose d'autorité, au nom de l'Église : cette conclusion, à laquelle conduit l'étude de la liturgie eucharistique,

(1) « L'un des apôtres ayant été chassé, il ordonna aux onze autres... d'aller enseigner les nations et de les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... Ce fut d'abord en Judée qu'ils établirent la foi en Jésus-Christ et qu'ils fondèrent des églises ; puis ils partirent à travers le monde, et annoncèrent aux nations la même doctrine et la même foi » (XX, 3-4). « Il est clair que toute doctrine qui est d'accord avec celle de ces églises, matrices et sources de la foi, doit être considérée comme vraie, puisqu'elle contient évidemment ce que les églises ont reçu des apôtres les apôtres du Christ, le Christ de Dieu » (XXI, 4).

est celle que nous suggère aussi l'étude de la liturgie baptismale, et en particulier du symbole ; mais dans le symbole, comme dans l'anaphore, nous notons toujours, à travers les variations accidentelles d'une formule encore souple, l'affirmation du même dogme : le symbole, s'appuyant sur la formule du baptême, confesse le Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit. Les plus anciens symboles sont très courts ; l'*Épître des Apôtres*, apocryphe chrétien rédigé vers l'an 180, nous a conservé cette formule :

Je crois au Père tout-puissant,
à Jésus-Christ notre Sauveur,
et au Saint-Esprit, le Paraclet ;
à la sainte Église, à la rémission des péchés (1).

Le papyrus de Der-Balizeh, qui contient un rituel égyptien de la fin du III^e siècle, présente le texte suivant :

Je crois en Dieu le Père tout-puissant,
et à son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ,
et au Saint-Esprit ;
à la résurrection de la chair, à la sainte Église catholique (2).

Vers la même date, ou un peu plus tard, nous trouvons des textes plus développés, par exemple celui-ci de saint Irénée :

L'Église, bien qu'elle soit répandue dans tout l'univers jusqu'aux extrémités de la terre, a reçu des apôtres et de leurs disciples la foi en un seul Dieu, Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre et les mers et tout ce qui s'y trouve ;
et en un seul Christ Jésus, le Fils de Dieu, qui s'est incarné pour notre salut ;
et en un Esprit-Saint qui, par les prophètes, a annoncé les économies et les avènements et la naissance virginale et la passion et la résurrection d'entre les morts et l'ascension corporelle dans les cieux du bien-aimé Christ Jésus Notre-Seigneur et sa parousie, quand, des cieux, il apparaîtra à la droite du Père, pour tout restaurer et ressusciter toute chair de toute l'humanité, afin que, devant le Christ Jésus Notre-Seigneur, Dieu, Sauveur et Roi, tout genou fléchisse au ciel, aux enfers, sur terre, et que toute langue le confesse et qu'il applique à tous un juste jugement... (3).

Cet énoncé n'est pas une transcription littérale, mais un bref commentaire du symbole ; il faut remarquer toutefois que ce commentaire est tout entier tissu de formules traditionnelles et qui resteront vivantes dans la tradition (4).

Avant d'apparaître ici chez Irénée, ces expressions étaient familières à Barnabé, à Justin ; elles le seront plus encore à Hippolyte, à Tertullien ; on les retrouvera dans les *Constitutions Apostoliques*, dans les symboles d'Antioche, de Césarée, de Jérusalem, de Sirmium. On entrevoit par cet exemple comment s'est formé l'usage liturgique et comment, à son tour,

(1) Cf. C. SCHMIDT, *Gespräche Jesu mit seinen Jüngern*, p. 32 ; cf. p. 400.

(2) Cf. D. B. CAPELLI, art. cité, p. 6.

(3) *Adv. hær.*, I, 10, 2. On peut comparer *Démonstr.*, c. VI, cité et commenté, *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 152, et *Rech. de Sc. rel.*, 1930, p. 102.

(4) Cf. LIETZMANN, *Zeitschr. f. N. T. Wiss.*, XXVI (1927), p. 93.

Histoire de l'Église, T. I.

il réagit sur la littérature théologique, lui prêtant ses formules et donnant à son style un caractère hiératique et solennel.

Ces précisions, qui tendent à déterminer davantage la formule de foi, se multiplieront au cours des siècles ; aux négations de l'hérésie l'Église opposera les professions de foi de ses symboles ; contre Arius, contre Nestorius, contre Eutychès, contre tous les maîtres d'erreur elle définira de plus en plus explicitement les dogmes qu'elle propose à ses fidèles ; c'est ce qui nous apparaît dès le II^e siècle, chez Tertullien, chez Irénée, et, dès les premières années du siècle, chez Ignace d'Antioche :

Fermez donc l'oreille aux discours de ceux qui ne vous parlent pas de Jésus-Christ, né de la race de David, né de Marie, qui a été réellement engendré, a réellement mangé et bu, a réellement souffert persécution sous Ponce Pilate, a été réellement crucifié, et est mort, sous les regards du ciel, de la terre et des enfers ; qui a été réellement ressuscité d'entre les morts... (1).

On relève dans ce fragment des formules déjà traditionnelles et dont on reconnaîtra l'écho dans la plupart des symboles, en particulier la passion, datée de Ponce Pilate, le crucifiement, la mort, la résurrection. Ignace doit faire face aux docètes ; il leur oppose ces grands faits de la vie du Christ et il en souligne énergiquement la réalité.

C'est surtout sur la christologie que portent ces précisions progressives du symbole : à la profession de foi en la Trinité s'ajoute la profession de foi aux principaux mystères de la vie du Christ (2).

LE SYMBOLE ROMAIN

Si nous voulons résumer cet exposé et le dégager des hypothèses et des discussions qui le surchargent, on peut le ramener à ces grandes lignes. Après les formules de foi de l'âge apostolique on trouve à Rome, dès la première moitié du II^e siècle, un symbole baptismal professant la foi en Dieu, le Père tout-puissant, en Jésus-Christ, son Fils, au Saint-Esprit ; la mention du Saint-Esprit était suivie de celle de la sainte Église et de la résurrection de la chair.

Cette formule brève, semblable à celles que nous avons relevées ci-dessus (3), est enrichie, dès le temps de saint Justin, d'une profession de foi aux principaux mystères de la vie du Christ. Les formules christologiques, rattachées parfois au troisième article (4), trouveront, comme il

(1) *Trall.*, IX ; cf. *Smyrn.*, I ; *Magn.*, XI.

(2) Cette christologie n'a pas la même place dans les différents symboles du II^e siècle : dans le texte d'Irénée cité ci-dessus (*Hær.*, I, 10, 2), elle est rattachée au troisième article du symbole, à celui qui a pour objet le Saint-Esprit ; de même chez saint Justin, *Apol.*, I, LXI, 10-13. Au contraire dans la *Démonstration* de saint Irénée, c. VI, elle occupe, au deuxième article, la place qu'elle gardera désormais dans le symbole. De ce fait, on a déduit non sans vraisemblance, que les formules christologiques, d'abord isolées, n'ont pris que vers la fin du II^e siècle leur place définitive dans le symbole trinitaire. Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 160 et suiv. ; *Rech. de Sc. relig.*, 1930, p. 107 et suiv.

(3) Cf. *supra*, p. 369.

(4) Ainsi qu'on l'a vu par les textes de Justin et d'Irénée, ce rattachement est provoqué par le souvenir des prophéties : à l'Esprit prophétique on rattache tous ces mystères qu'il a prédits.

était naturel, leur place définitive dans le second article. Ainsi, dès la fin du II^e siècle ou les premières années du III^e, la rédaction du symbole romain sera fixée ; au cours du III^e siècle, elle ne subira plus que quelques retouches littéraires sans importance (1).

Dans cette progressive élaboration du symbole baptismal, le rôle de l'Église de Rome fut décisif (2) ; c'est elle surtout qui assura, à travers tout le monde chrétien, cette unanimité de la foi que saint Irénée attestait dès la fin du II^e siècle avec tant de force :

C'est cette prédication que l'Église a reçue, c'est cette foi, comme nous l'avons dit ; et bien qu'elle soit dispersée dans le monde entier, elle la garde soigneusement, comme si elle habitait une seule maison, et elle y croit unanimement, comme si elle n'avait qu'une âme et qu'un cœur, et d'un parfait accord elle la prêche, elle l'enseigne, elle la transmet, comme si elle n'avait qu'une seule bouche. Et sans doute les langues, sur la surface du monde, sont différentes ; mais la force de la tradition est une et identique. Les églises fondées dans les Germanies n'ont pas une autre foi ni une autre tradition ; ni les églises fondées chez les Ibères, ni chez les Celtes, ni en Orient, ni en Égypte, ni en Libye, ni au centre du monde ; mais de même que le soleil, cette créature de Dieu, est, dans tout le monde, un et identique, ainsi la prédication de la vérité brille partout et éclaire tous les hommes qui veulent parvenir à la connaître (*Adv. haer.*, I, 10, 2).

LA RÈGLE DE FOI Ce qui assure à l'enseignement de l'Église cette uniformité, c'est avant tout le magistère vivant qui conserve, transmet, développe le dépôt reçu du Christ et des apôtres ; mais ce magistère vivant se sert du symbole pour exprimer sa foi, pour lui donner la formule officielle qui en maintient toute la force, qui l'oppose à l'erreur, qui détermine, à travers tous les peuples et pour tous les temps, son dogme immuable. Quand surgira l'hérésie arienne, l'Église, réunie en concile à Nicée, définira sa foi dans un symbole ; elle ne le créera pas de toutes pièces ; elle s'appuiera sur un symbole baptismal, se contentant d'y ajouter quelques précisions nouvelles pour viser l'hérésie naissante.

Pendant les trois siècles qui précèdent Nicée, il n'y a pas eu de concile universel ; l'Église a dû vaincre bien des hérésies : gnose, marcionisme, monarchianisme, modalisme ; elle leur a opposé non des définitions conc-

(1) Cf. Dom CAPELLE, *Rech.*, p. 19. Le même auteur, partant des textes de Tertullien et d'Hippolyte, reconstitue ainsi le symbole romain des dernières années du II^e siècle (*Revue bénédictine*, 1927, p. 39) :

Je crois en un Dieu, tout-puissant, créateur de toutes choses,

Et au Christ Jésus, le Fils de Dieu, né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie, crucifié sous Ponce Pilate, mort et enseveli ; ressuscité des morts le troisième jour ; monté aux cieux ; assis à la droite du Père ; qui viendra juger les vivants et les morts ;

Et au Saint-Esprit, à la sainte Eglise, à la résurrection de la chair.

Pour certains détails, cette reconstitution est conjecturale : ainsi l'omission du mot « Père » au premier article me paraît insuffisamment garantie en face des textes de Tertullien (*de bapt.*, VI ; *adv. Prax.*, II) et d'Hippolyte (CAPELLE, p. 36). Par contre, l'omission de « la rémission des péchés » au troisième article paraît bien établie (p. 42).

(2) Cf. KATTENBUSCH, *op. cit.*, t. I, p. 80 (dépendance des autres symboles occidentaux) ; t. I, p. 380 et suiv. (dépendance des symboles orientaux).

liaires mais le symbole baptismal, expression solennelle de la foi apostolique. Cette foi, jurée par le chrétien au baptême, est son trésor le plus précieux et, en même temps, le mot de passe, la *tessera* qui partout le fait reconnaître comme un fils de l'Église catholique, comme un fidèle du Christ. Il peut, comme saint Irénée, naître et grandir à Smyrne, vivre à Rome, évangéliser les Gaules, il trouvera partout la même foi, il sera partout éclairé du même soleil de Dieu.

CHAPITRE XI

L'ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE AUX DEUX PREMIERS SIÈCLES (1)

Dans les conditions, qui semblent si précaires, où s'est trouvée l'Église dans l'Empire romain aux deux premiers siècles, quelle a été son organisation ?

§ 1. — L'Église primitive.

CHARITÉ ET FRATERNITÉ L'Église est une collectivité organique, et non pas seulement une juxtaposition d'hommes pensant et agissant de même sur certains points pour eux fondamentaux ; un lien les réunit qui fait de leur ensemble une société ayant une organisation visible au dehors.

Dans les tout premiers temps néanmoins, cette organisation ne se dessine qu'en traits peu nombreux et peu marqués. L'Église, société des amis du Christ, c'est-à-dire de ceux qui l'aiment et en sont aimés et qui, pour l'amour de lui, s'aiment entre eux, forme avant tout une fraternité et une charité, ἀγάπη. C'est le mot de saint Ignace d'Antioche (2), qui fut bien, s'il en fut jamais, un homme dévoré de l'amour de Dieu et des âmes à lui donner. Charité inséparable de l'unité : si cette unité ne trouve pas encore son expression explicite en certains organes ayant pour fonction propre de la maintenir et de la manifester, la chrétienté primitive n'en a pas moins la passion de l'unité profonde, inséparable, en fait, de l'existence d'une hiérarchie (3) ; l'ἀγάπη est un *consensus*, la réalisation même

(1) BIBLIOGRAPHIE. — Outre les ouvrages indiqués à la bibliographie générale, on pourra consulter, sur les sujets traités dans ce chapitre : MICHIELS (A.), *L'origine de l'épiscopat*, Louvain, 1900. — DE SMEDT (Ch.), *L'organisation des églises chrétiennes jusqu'au milieu du III^e siècle*, 1^{re} partie, dans *Revue des Questions historiques*, 1888, p. 329-384. — ZEILLER (J.), *La conception de l'Église aux quatre premiers siècles*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. XXIX, 1933, p. 571-585 et 827-848. — BARTOLI, *The primitive Church and the primacy of Rom*, Londres, 1909. — MOURRET (F.), *La Papauté* (Bibliothèque des Sciences religieuses, Paris, s. d., 1929). — CASPAR (E.), *Die römische Bischofsliste*, dans *Schriften der Königsberger Gelehrten Gesellschaft. Geisteswissenschaftliche Klasse*, 2. Jahr. Heft 4. 1926, et *Geschichte des Papsttums*, t. I, Tübingen, 1930, dont les théories sont discutées ci-dessous. — SEFFELT (F. X.), *Der Aufstieg des Papsttums. Geschichte der Päpste von den Anfängen bis zum Regierungsantritt Gregors des Grossen*, Leipzig, 1931. — TURNEL (J.), *Histoire du dogme de la Papauté des origines à la fin du IV^e siècle*, Paris, 1908.

(2) *Lettre aux Romains*, inscr.

(3) Sur le caractère de société hiérarchique de l'Église naissante, déjà visible dans l'Évangile, dans les Actes et dans saint Paul, cf. *supra*, p. 267 et suiv.

du *sinl unum* qui fait l'objet de la prière du Christ dans l'évangile de saint Jean (1).

Le sens, la volonté et la conscience de cette unité éclatent dans les lettres de saint Ignace où l'on sent si bien que toutes les églises n'en font qu'une, que tous les chrétiens ne font qu'un seul corps ou pour mieux dire une seule âme. Mais il ne s'agit pas d'une unité imposée par commandement. Elle demeure essentiellement fondée sur la charité, elle est le fruit de l'union de ceux qui s'aiment en même temps qu'une des raisons de cet amour même : ils s'aiment parce qu'ils ne font qu'un et ils ne font qu'un parce qu'ils s'aiment, le Christ étant le lien de cette unité et le centre de cet amour.

UNITÉ N'étant, dans tout le monde où ils se répandent, qu'un seul corps, non pas une fédération de groupements distincts, mais la société unique des fidèles du Christ répandue en de multiples lieux, ils ne font, en chaque lieu, qu'un tout unique : la chrétienté de chaque cité, — car le christianisme se montre religion de cités et non pas de corporations, — la chrétienté de chaque cité apparaît comme un ensemble qui ne se partage pas d'abord en sections diverses. « Dès la première génération, partout où il s'établit, et par exemple dans une grande ville comme Antioche ou Rome, le christianisme ne constitue ni des synagogues distinctes les unes des autres, comme étaient », ce semble, du moins jusqu'à nouvel ordre, on l'a vu, nonobstant certaines théories contraires (2), « les synagogues des Juifs de Rome, ni des collèges autonomes, comme étaient les *collegia* païens. Il a pour lieux de réunion la maison de tel ou tel chrétien. Tous les chrétiens de la ville, si grande soit-elle, forment une seule et même confraternité ou *ἐκκλησία*, qui porte le nom même de la cité. Un culte comme celui de Mithra se développe par chapelles ou confréries, se scindant régulièrement quand le nombre des dévots du dieu augmente : la loi du christianisme, loi constante bien avant que le principe de l'épiscopat monarchique s'affirme partout en vigueur, est qu'il n'y a qu'une église par cité, et pareillement qu'aucune église dans le monde n'est isolée des autres » (3).

Chacune n'en vit pas moins sa vie propre, sans qu'y intervienne régulièrement l'action de centres directeurs par des organes nettement définis. L'intercommunion, pendant longtemps, se manifesta surtout par des échanges de lettres, de même que, à l'époque tout à fait primitive, les grands fondateurs d'églises, Pierre, Paul ou Jean, avaient assuré la tradition naissante et l'unité des esprits par leurs lettres à tant d'églises d'Asie, de Macédoine, de Grèce ou d'Italie. Les lettres de Clément de Rome,

(1) XVII, 11.

(2) Cf. *supra*, p. 22-23.

(3) P. BATIFFOL, *L'Église naissante et le catholicisme*, 1^{re} édit., Paris, 1909, p. 41-42.

d'Ignace d'Antioche, de Polycarpe de Smyrne, de l'église de Lyon après la tragédie de 177, ont joué dans la vie générale de l'Église un rôle analogue.

§ 2. — L'épiscopat et le presbytérat.

LES ORIGINES DE L'ÉPISCOPAT

Mais chaque communauté, si simple qu'en ait été à l'époque primitive la constitution, eut dès le début les éléments essentiels d'une réelle organisation. Un conseil de presbytres ou anciens la régit, subordonné lui-même, à l'époque apostolique, à l'apôtre fondateur ou à ses représentants (1), d'abord itinérants. La fixation de cette autorité supérieure est au point de départ de l'épiscopat tel que nous le connaissons. Il ne tarde pas à apparaître de façon distincte un peu partout. Constaté à Jérusalem, avec l'épiscopat de Jacques presque dès le début (2), en Crète avec Tite, disciple de Paul, peu après (3), les lettres d'Ignace le font connaître à Antioche vers l'an 100 (4) ; rien ne prouve qu'il n'existe pas à Rome dès le temps des premiers successeurs de Pierre.

ÉPISCOPAT COLLÉGIAL OU ÉPISCOPAT UNITAIRE

L'organisation collégiale du gouvernement ecclésiastique, qui caractérise la plupart des églises connues de l'époque primitive, n'y est donc pas exclusive de l'unité de l'autorité dirigeante. On a pu penser que, vers la fin du 1^{er} siècle, la chrétienté romaine était encore régie selon le système collégial, car, lorsque fut écrite, sous le règne de Domitien, la lettre de saint Clément à l'église de Corinthe, son rédacteur s'y serait manifesté plutôt comme le principal mandataire de l'église de Rome, au nom de laquelle l'épître est envoyée, que comme son chef proprement dit. Le caractère collégial, sinon de l'épiscopat lui-même, du moins de l'organisation ecclésiastique de Rome aux premiers temps peut paraître confirmé par la tradition, enregistrée au *Liber pontificalis*, et d'après laquelle les deux personnages présentés le plus souvent comme les premiers successeurs de Pierre, Lin et Anaclet, avaient commencé à présider aux destinées de l'Église romaine de son vivant. Mais cette tradition n'est peut-être pas antérieure au 11^e siècle, et, même fondée, il en résulterait aussi qu'il y avait, dans la collégialité, hiérarchie bien nette, Pierre apôtre et ses coadjuteurs ne pouvant évidemment être mis sur le même rang. Après Pierre, le collège presbytéral eut encore une tête, et le grand souvenir qu'a laissé Clément interdit de mettre en doute que, s'il écrivit la lettre aux Corinthiens, ce n'est pas seulement en qualité de secrétaire de l'Église, ainsi qu'on l'a trop faci-

(1) Cf. *supra*, p. 270 et suiv.

(2) Cf. p. 237-238.

(3) *Epist. ad Titum*, I, 5.

(4) Cf. *supra*, p. 330 et suiv.

lement induit d'une œuvre de peu postérieure, le *Pasteur d'Hermas* (1), mais comme son représentant le plus qualifié. Les anciens catalogues épiscopaux de Rome ne font d'ailleurs aucune différence entre les premiers représentants de l'Église romaine et ceux de l'époque où l'existence de l'épiscopat unitaire ne peut plus être discutée. Aussi bien un collège devait-il toujours avoir un président ; et l'on conçoit qu'assez vite on soit passé de l'épiscopat d'apparence plurale à l'épiscopat unitaire.

On croirait même lire l'attestation de l'existence du second dans la lettre même de saint Clément, qui emprunte à la version grecque de l'Ancien Testament les termes significatifs d'*ἀρχιερεύς* et *ιερεύς* ; elle les aurait appliqués à deux sortes de dignitaires, qui ne seraient autres que les dirigeants des communautés chrétiennes, l'évêque, *ἐπίσκοπος*, et les prêtres, *πρεσβύτεροι*. Certains doutent cependant que Clément ait eu en vue, dans les passages visés, une autre hiérarchie que la hiérarchie mosaïque. Encore est-elle figurative de la nouvelle. Mais la distinction de l'évêque et du corps presbytéral, même si ne la font pas des écrits comme la *Lettre* de Clément ou le *Pasteur d'Hermas*, s'affirme, et de façon éclatante, et presque à la même époque, dans les lettres de saint Ignace d'Antioche aux églises d'Asie. C'est bien incontestablement l'épiscopat monarchique dont ces lettres proclament alors, avec une netteté qui ne laisse rien à désirer, l'existence dans la plus grande métropole de l'Orient. Et elles n'en parlent pas comme d'une institution toute nouvelle et dont l'établissement eût souffert quelques difficultés. Le *Fragment de Muralori*, vers 150, parlant de Pie, le propre frère de l'auteur du *Pasteur d'Hermas*, comme de l'évêque, unique, de l'église de Rome et, d'autre part, une organisation ecclésiastique semblable à celle d'Antioche apparaissant au cours du II^e siècle, tantôt un peu plus tôt, tantôt un peu plus tard, dans les contrées les plus diverses, il est à croire, sinon qu'elle existait partout telle quelle dès l'origine, du moins qu'elle n'est nullement quelque chose de foncièrement dissemblable de l'organisation collégiale, que celle-ci, sous des apparences différentes, en contenait déjà la réalité et qu'elle en est tout naturellement et très rapidement sortie.

On a bien pu avancer que l'épiscopat monarchique ne s'était véritablement fondé qu'à partir du milieu du II^e siècle ; son développement se rattacherait au mouvement général de réaction suscité par le marcionisme (2) dans l'Église, qui aurait seulement alors défini en opposition avec lui ses dogmes, son canon scripturaire et sa hiérarchie même, en la concen-

(1) Le *Pasteur* (Vision II, 4, 3) dit que c'était la mission de Clément de correspondre avec les autres églises. Il n'y a rien là qui le réduise nécessairement aux fonctions de secrétaire ; les relations interecclésiastiques sont du ressort d'un chef d'église.

(2) Sur les excès du « panmarcionisme » de certains auteurs contemporains, cf. tome II. Une des plus récentes réfutations, relative d'ailleurs essentiellement à la formation du canon scripturaire, est celle du P. LAGRANGE, *Saint Paul ou Marcion*, dans *Revue biblique*, 1932, p. 5-80.

trant dans l'autorité épiscopale. La théorie fait bon marché des lettres d'Ignace et exige leur inauthenticité. Mais ces lettres ignorent Marcion et la polémique, et l'épiscopat s'y montre en possession d'état : comment donc les expliquer par la lutte antimarcioniste et comme un plaidoyer pour une institution qui n'y apparaît pas contestée ?

La vérité est beaucoup plutôt, comme on l'a déjà dit, que la distinction explicite du collège presbytéral et de son chef, l'évêque, s'est faite plus ou moins rapidement selon les lieux ; vers le milieu du II^e siècle, elle est à peu près partout un fait accompli.

LA QUESTION D'ALEXANDRIE

Une exception apparente est présentée par l'église d'Alexandrie, où, jusque vers le milieu du III^e siècle, l'évêque ne serait vraiment que le *primus inter pares* du corps presbytéral, dont les membres l'auraient consacré. Le témoignage du patriarche Eutychès semble formel à cet égard (1). Il en découlerait que l'église d'Alexandrie garda plus longtemps que d'autres le régime primitif, où la distinction du collège presbytéral et de son chef était moins marquée qu'elle ne le devint par la suite (2). Cette particularité pourrait s'expliquer par le fait que, jusqu'au III^e siècle, il n'y eut pas d'autre évêque égyptien que celui d'Alexandrie. Demetrius (189-232), le premier, en établit quelques-uns, trois, en dehors de la métropole. Jusque-là, l'évêque unique de l'Égypte, qui siégeait à Alexandrie, n'aurait pas pu être consacré par d'autres membres d'un épiscopat qu'il incarnait seul ; il l'aurait été par les coparticipants de l'autorité apostolique résidant dans le collège dont les membres auraient eu plus de pouvoir que n'en ont aujourd'hui les simples prêtres, tandis que ceux de l'évêque se seraient concentrés moins exclusivement en sa personne. Il n'en aurait plus été de même à partir de Demetrius. Un souvenir de cette situation se laisserait saisir dans un passage du traité du IV^e siècle, resté d'attribution incertaine, qu'on appelle l'*Ambrosiaster* et qui mentionne le droit de confirmer, *consignare*, des prêtres d'Égypte, au défaut de l'évêque (3).

Aussi bien la période, de durée imprécise, où, à Rome aussi, la distinction entre l'évêque et le collège presbytéral serait demeurée moins explicite qu'elle ne le fut plus tard, pourrait-elle correspondre à celle où il n'y aurait pas eu d'autre évêque en Italie que celui de Rome, soit jusqu'au milieu du II^e siècle. Lorsque d'autres sièges épiscopaux furent institués, le titulaire de l'un d'eux consacra l'évêque de Rome, et telle serait l'origine de l'usage traditionnel qui fait encore aujourd'hui couronner, — à défaut du sacre épiscopal, d'ordinaire accompli depuis longtemps, — le pape nouvelle-

(1) P. G., CXI, 982.

(2) C'est ainsi que Timothée, à qui saint Paul avait confié l'église d'Ephèse, reçoit l'imposition des mains du collège des presbytres (*I Tim.*, IV, 14).

(3) *Ambrosiaster*, Eph. 4, 11 et suiv.

ment élu, par l'évêque d'Ostie, premier en titre des évêques suburbicaires de Rome (1).

Mais, à vrai dire, en tout cela, que de conjectures ! Le texte de l'*Ambrosiaster* n'a pas très grande portée, les exemples de prêtres investis du pouvoir de confirmer n'étant pas rares. Le témoignage du patriarche Eutychès est bien tardif, puisqu'il ne date que du ^xe siècle. Saint Jérôme, infiniment plus proche des faits, qui parle aussi, dans une lettre, du rôle des prêtres dans la *nomination* de l'évêque d'Alexandrie, n'a pas précisé s'il s'agissait de l'*élection* ou de la *consécration*. Enfin Origène, compatriote et contemporain de Demetrius et par conséquent du changement de discipline qui se serait accompli dans le mode de consécration de l'évêque alexandrin, n'y fait aucune allusion dans ses Homélies de Césarée sur les devoirs et les privilèges des évêques (2). Il se pourrait bien en définitive que la tradition postérieure eût ici confondu élection et consécration.

A partir du moment où l'épiscopat, tel que nous le connaissons, s'est universellement organisé, l'évêque s'avère partout comme le chef authentique d'une église ; il en est le pasteur par excellence, c'est-à-dire le prêtre essentiel, sans lequel sa liturgie ne peut se célébrer intégralement, le guide dans la foi, le directeur dans la discipline, l'administrateur dans la gestion de ses intérêts collectifs et le représentant au dehors.

LES PRÊTRES Le collège presbytéral dont, dans les premiers temps, l'évêque n'est pas toujours explicitement distingué, est composé des prêtres, *πρεσβύτεροι*, ou anciens. Ils forment le conseil de l'évêque et l'aident dans ses fonctions liturgiques et enseignantes ; ils le remplacent au besoin, et notamment en cas de vacance du siège.

Dans toutes les églises à la tête desquelles on voit au cours du ⁱⁱe siècle agir un évêque, il semble être presque tout, et le rôle des prêtres n'est pas, autant qu'on en peut juger, comparable à ce qu'il deviendra par la suite, sauf dans les chrétientés nombreuses et où la loi inéluctable de la division du travail exigeait d'eux un concours plus positif.

Certains textes donnent même l'impression que le deuxième ordre de collaborateurs de l'évêque, inférieur en dignité aux prêtres, les diacres, *διάκονοι*, serviteurs, avaient alors sinon plus d'autorité réelle, du moins un ministère plus effectif (3). Les prêtres prendront plus d'importance quand l'extension même des communautés chrétiennes amènera leur division en sections qu'on appellera les paroisses, *παροικίαι*, à la tête desquelles certains prêtres seront placés.

(1) Sur tout ceci, cf. K. MÜLLER, *Kleine Beiträge zur alten Kirchengeschichte*, dans *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, t. XXVIII, 1929, p. 273-305.

(2) *In Num.*, Hom. 22, 4 ; *In Luc.*, Hom. 20. Cf. aussi *Contre Celse*, VIII, 75.

(3) Saint Ignace, dans sa lettre à l'église de Magnésie, VI, 1, proposant une interprétation symbolique de la hiérarchie ecclésiastique, dit que l'évêque préside à la place de Dieu, les prêtres à la place du Sénat des apôtres et que les diacres sont chargés du ministère de Jésus-Christ. *La Didascalie des Apôtres* (cf. tome II) n'accorde un droit absolu à la part des oblations non distribuée aux fidèles qu'à l'évêque et aux diacres.

§ 3. — Les autres ordres ecclésiastiques.

LES DIACRES Le diaconat, troisième rang de l'ordre ecclésiastique, remonte avec évidence à l'âge apostolique. On a vu qu'il fut institué par les apôtres eux-mêmes quand, selon le récit des *Actes* (VI, 2 et suiv.), ils choisirent les sept qui devaient « servir aux tables », *διακονεῖν τραπέζαις* et leur imposèrent les mains ; mais bientôt le soin des pauvres, dont l'Eglise, dès sa naissance, eut si vive la préoccupation, leur avait aussi été confié.

De là le double ministère des diacres des premiers siècles : ils sont des auxiliaires liturgiques actifs de l'Eglise, distribuant l'Eucharistie et donnant le baptême, avec l'autorisation de l'évêque, et ils aident ce dernier dans son administration, particulièrement dans la gestion des intérêts de la communauté. Cela explique que, à l'époque où l'évêque concentre encore en lui presque tout le sacerdoce proprement dit, l'institution diaconale ait plus de relief apparent que l'institution presbytérale.

Des ordres inférieurs devaient être créés plus tard, pour décharger les diacres d'un certain nombre de fonctions de moindre importance. Mais ils ne furent entièrement organisés qu'au III^e siècle.

DIACONESSES Par contre, on vit disparaître de bonne heure une institution dont l'existence est constatée à l'époque apostolique : celle des diaconesses, dont parle l'épître aux Romains (XVI, 1), et qu'il ne faut vraisemblablement pas distinguer des veuves, dont il est question dans la I^{re} à Timothée (V, 3 et suiv.), bien qu'il dût y avoir aussi des vierges parmi elles : elles se consacraient au soin des malades et des malheureux et à l'éducation des enfants.

Elles sont encore mentionnées dans la lettre de Plinie, qui dit à Trajan avoir fait mettre à la torture deux *ministrae*, pour leur arracher des aveux.

DOCTEURS Certaines églises, et notamment les plus considérables, comme Rome et Alexandrie, ont aussi possédé des maîtres ou didascales, qui se spécialisaient dans l'enseignement religieux. Les Actes des apôtres (XIII, 1) et les épîtres de saint Paul (*I Cor.*, XIII, 28-31 ; *Ephes.*, IV, 11-12) les nomment déjà. Le *Pasteur* d'Hermas mentionne à plusieurs reprises l'action des didascales dans la communauté romaine vers le milieu du II^e siècle. Saint Justin le philosophe et d'autres personnages tinrent école à peu près à la même époque. Mais il s'agit d'écoles où se donne alors un enseignement dont l'autorité ecclésiastique, tout en ne s'en désintéressant point, ne prend pas la responsabilité. Les didascalées romaines du II^e siècle ne sont en définitive que des institutions privées, dues à des initiatives personnelles. C'est seulement un peu plus tard qu'on voit fonctionner, à Alexandrie, un didascalée ecclésiastique, école catéchétique supérieure, dont la mission était d'enseigner les vérités

de la foi, non pas simplement aux enfants, mais à des convertis adultes et instruits, et qui, placée sous le contrôle direct de l'Église, prit le caractère d'une institution officielle (1).

PROPHÈTES L'Église primitive avait aussi connu les « prophètes », que saint Paul traite avec honneur ; les Actes signalent les filles du disciple Philippe, qui avaient reçu le don de prophétie. Mais déjà la *Didachè* semble se défier des prophètes : prédicateurs itinérants, ils durent disparaître assez vite, comme faisant double emploi avec la hiérarchie établie, et la nature de leur ministère risquait d'ouvrir leurs rangs à des gens inégalement recommandables. Aussi, bien que la *Didachè*, tout en mettant en garde contre les faux prophètes, montre une grande vénération pour ceux qu'inspire l'Esprit de Dieu, bien que le *Pasteur* d'Hermas donne la préséance aux prophètes sur les prêtres (2), ils cessèrent assez promptement de jouer un rôle reconnu. Le montanisme fut, dans la seconde moitié du II^e siècle, une tentative de résurrection du prophétisme dans l'Église ; malgré son succès local en Asie et quelques sympathies rencontrées ailleurs, principalement en Afrique, il échoua devant la ferme résistance de la hiérarchie (3).

CLERCS ET LAIQUES L'évêque, le collègue presbytéral et les diacres constituent donc seuls le clergé proprement dit, qui forme dans chaque église un groupe à part du reste des fidèles. La séparation est moins accusée qu'elle ne sera plus tard entre laïques et clercs (4), mais la distinction est déjà marquée par l'exercice même des fonctions auxquelles il n'est pas, en fait, donné à tous d'accéder. Elles exigent chez qui y prétend un certain nombre de qualités particulières. Les Épîtres pastorales (*II Tim.*, III, 21-23 ; *Tit.*, I, 5-9) excluaient déjà les bigames, c'est-à-dire ceux qui avaient été mariés plus d'une fois. D'après la *Didascalie des apôtres*, on ne pouvait arriver à l'épiscopat qu'à cinquante ans, à la prêtrise qu'à trente. En revanche, il n'est pas question, aux deux premiers siècles, de l'obligation du célibat. Les préférences de saint Paul (*I Cor.*, VII, 7, 32-34) pour cet état sont manifestes, et il eût pu se réclamer de la parole de Jésus lui-même (*Mt.*, XIX, 12) sur les eunuques spirituels. Mais l'estime de la continence, si réelle qu'elle ait pu être dès l'époque primitive, n'alla pas jusqu'à l'imposer même à qui aspirait aux ordres sacrés. Un homme marié pouvait y entrer sans être tenu de renoncer à la vie conjugale. En revanche, d'assez bonne heure, puisque la pratique est établie au III^e siècle, l'ordination priva du droit

(1) Sur les didascalées, cf. *infra*, p. 429-432 et tome II (Saint Clément et Ori).

(2) *Vision* III, 1, 8.

(3) Cf. tome II.

(4) L'expression d'ἄνθρωπος λαϊκός se trouve déjà dans la lettre de saint Clément (XL, 5).

au mariage qui l'avait reçu encore célibataire, à moins de renonciation à l'exercice des fonctions ecclésiastiques. Mais dès le II^e siècle, l'état de virginité était en grand honneur dans l'Église (1), et il n'est pas étonnant que l'idée ait fait son chemin d'appeler de préférence au sacerdoce les chrétiens jugés plus parfaits qui étaient disposés à garder cet état.

**CHOIX DES CLERCS. LES ÉVÊQUES
ÉLUS PAR LES ÉGLISES**

Le choix des premiers clercs appartenait presque exclusivement aux Apôtres, celui de leurs successeurs et

des nouvelles recrues ecclésiastiques aux successeurs des Apôtres. Mais le sentiment des simples fidèles n'était pas sans influence sur ce choix, et, après la mort des premiers chefs des communautés, ce furent celles-ci qui désignèrent leurs nouveaux pasteurs. Autrement dit, les évêques furent élus par les églises, mais ils étaient le plus souvent proposés par le clergé de la cité épiscopale, dont le peuple chrétien avait ensuite à confirmer le choix. La transmission du caractère épiscopal ne se faisait que par le sacre ou consécration du nouvel élu par un évêque déjà en fonctions, réserve faite des survivances possibles de l'épiscopat collégial qui expliquerait des consécrations épiscopales faites par un corps presbytéral comme celui d'Alexandrie, si l'existence d'un tel usage était démontrée.

§ 4. — Géographie ecclésiastique.

Les formes de la vie religieuse et de l'organisation ecclésiastique qui viennent d'être décrites se retrouvent-elles partout où il existe des chrétiens ?

SIÈGES ÉPISCOPAUX Il en est ainsi dans l'ensemble, mais avec des exceptions. Des noyaux chrétiens trop réduits ne sauraient se constituer en communautés pourvues de tous les organes que possèdent des chrétientés plus importantes. Et notamment il ne pouvait y avoir autant d'évêques que de centres chrétiens.

A partir du IV^e siècle, la pratique à peu près générale sera, ce semble, qu'à chaque *civitas* de l'Empire où la foi s'est solidement implantée corresponde un siège épiscopal. Au II^e siècle, la pénétration chrétienne n'était pas encore assez avancée pour qu'il en fût ainsi, et les raisons ne manquent pas de penser que dans un pays comme la Gaule, par exemple, — la Narbonnaise mise à part — il n'y eut, jusque dans le cours du III^e siècle, d'autre siège épiscopal que celui de Lyon, alors que, d'après les traditions martyrologiques, l'Évangile avait été auparavant prêché et accueilli au delà de la métropole gauloise dans un rayon qui dépasse celui des diocèses ecclé-

(1) Cf. SAINT JUSTIN, *Apologia*, I, 15 ; ATHÉNAGORE, *Legatio pro Christianis*, 33 ; MINUCIUS FELIX, *Octavianus*, 31.

siastiques de l'époque postérieure. Aucun autre évêché en effet n'est cité alors ; ceux des autres sièges ne semblent, d'après les catalogues épiscopaux, pas pouvoir remonter plus haut que le III^e siècle. Cet état de chose dura peut-être moins longtemps qu'on ne l'admet quelquefois (1) ; pour le II^e siècle, il reste le plus probable.

LES FUTURES MÉTROPOLES

A une époque où il s'en faut encore de beaucoup que toute cité ait un évêque, le groupement des évêchés en provinces ecclésiastiques n'existe pas, tel qu'il se réalisera plus tard. Mais le voisinage géographique et des traditions communes établissent déjà une solidarité naturelle entre sièges d'une même région, et l'on peut parler, par exemple, d'une Église d'Asie, formée des diverses églises de cette province, qui compte de nombreuses villes épiscopales, comme Éphèse, Smyrne ou Sardes.

Et déjà vraisemblablement, dans les groupes ainsi constitués, l'antiquité plus vénérable d'une église déterminée, parfois même une fondation apostolique, à laquelle l'importance antérieure de la ville a pu ne pas être étrangère, lui valent un prestige et par là même une autorité particulière. Ainsi en fut-il d'Éphèse, d'Antioche, d'Alexandrie.

§ 5. — L'Église de Rome.

L'ÉGLISE ROMAINE AU I^{er} SIÈCLE Plus qu'elles encore, l'Église de Rome jouit dès les origines d'une situation à part. Parce que centre du monde helléno-latin, Rome a attiré le chef du collège apostolique et l'apôtre par excellence de la gentilité ; résidence finale de Pierre, sanctifiée à jamais par son martyre et celui de Paul, auréolée, quels que pussent être les sentiments d'une partie des chrétiens à l'égard de l'Empire, de l'incomparable éclat de la capitale, l'Église romaine, sitôt qu'elle se manifeste dans l'histoire après la mort de Pierre et de Paul, y fait, bien que d'autres soient plus anciennes, figure d'aînée de la grande famille chrétienne. A l'époque apostolique, et tant que vécut Jacques, frère du Seigneur, qui présidait aux destinées de la chrétienté de Jérusalem, cette dernière, bien qu'elle n'ait jamais fait, depuis le départ de Pierre, acte d'autorité, a pu demeurer l'Église-mère, que les autres vénéraient et assistaient ; on organisait de tous côtés des quêtes pour faire vivre ses membres, dépouillés volontairement de leurs biens par leur organisation communautaire instituée dans l'enthousiasme des premiers jours. Mais ceci n'eut qu'un temps. Jérusalem, après le désastre

(1) On reprendra au tome II l'étude de cette question des évêchés gaulois avant le milieu du III^e siècle, qui a fait l'objet d'une intéressante discussion entre Mgr DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 29-59, et HARNACK, *Mission und Aubeistung des Christentums*, 2^e édit., t. II, p. 373-397.

de 70, cessa momentanément d'exister. L'Église qui continua celle de la Ville Sainte s'isola rapidement dans le particularisme des judéo-chrétiens, l'ensemble des églises ne tarda pas à cesser de regarder vers elle, et Rome acheva de recueillir tout naturellement cette succession spirituelle, comme une branche plus vigoureuse substituant sa poussée à celle d'un tronc que la sève n'alimenterait plus.

Aussi, très vite, l'histoire de l'Église de Rome dépasse-t-elle son propre cadre, tant elle est de bonne heure mêlée, par son action spontanée ou les recours qu'on lui adresse, aux événements de la chrétienté universelle.

SAINT CLÉMENT On le voit presque au lendemain de la mort de saint Pierre. Ses successeurs immédiats, Lin et Anaclet, s'ils ne furent pas, comme semblent l'indiquer certaines traditions (1), simplement ses auxiliaires, eurent, en tout cas, peu de relief ; on honore Lin comme un martyr, sans pouvoir produire ses titres à cette vénération. Mais on se sent en présence de quelqu'un avec celui qu'on peut considérer comme le véritable successeur de Pierre, saint Clément (2), dont l'intervention dans les affaires ecclésiastiques d'une autre communauté chrétienne, celle de Corinthe, et le caractère presque canonique attribué ensuite à la lettre écrite par lui en cette occasion prouvent le prestige et l'autorité dans l'Église.

Qu'il suffise d'en rappeler brièvement les circonstances déjà précédemment exposées.

La chrétienté de Corinthe, la principale, semble-t-il, alors, de la Grèce romaine, dont cette ville illustre était la métropole, fut, sous le règne de Domitien, troublée par de graves dissensions intérieures : des membres du collège presbytéral, établi par les apôtres eux-mêmes, furent écartés par un parti de jeunes, avec une désinvolture qui causa au dehors quelque scandale.

L'Église de Rome, comme si, dès son berceau, elle avait eu conscience d'une mission, dont la suite fait voir qu'on ne la lui contesta pas, jugea de son devoir de se faire entendre. A peine sortie elle-même d'une passe difficile, vers 95, car on sait que certains jours de la fin du règne de Domitien lui avaient été durs, elle députa à l'église de Corinthe trois de ses membres, Claudius Ephebus, Valerius Bito et Fortunatus, pour lui faire des représentations et lui porter une lettre de Clément, rédigée dans la langue grecque, qui était alors celle de l'Église, et recommandant la charité fraternelle et le respect de l'autorité.

Document vraiment remarquable et très romain d'allures, où se laisse apercevoir un christianisme accueillant, nullement ennemi de la société où il se développe, témoignage précieux « de l'esprit sage et positif qui

(1) Cf. *supra*, p. 375.

(2) Sur la personnalité de Clément, cf. *supra*, p. 305.

animait, dès ces temps reculés, la piété romaine » (1). Il est étrange que certains auteurs modernes n'y aperçoivent guère autre chose qu'un reflet de la mentalité juive (2). Disant les inconvénients de l'indiscipline et la valeur de l'obéissance, Clément montre le ministère ecclésiastique venant des apôtres et du Christ et ayant donc droit d'être obéi. En conséquence les fidèles de Corinthe coupables doivent se repentir et certains d'entre eux, si la paix l'exige, s'éloigner. « Est-il, parmi vous, quelqu'un de généreux, de compatissant et rempli de charité ? Que celui-là dise : si je suis cause de la sédition..., je quitte le pays, je m'en vais où l'on voudra... mais que le troupeau du Christ vive en paix avec les presbytres constitués ! Celui qui agira ainsi s'acquerra une grande gloire dans le Christ, et partout on lui fera bon accueil » (3). L'Église priera pour ces chrétiens repentants, et Clément prononce aussitôt une prière, où l'on peut voir « un spécimen de la façon dont les chefs des assemblées chrétiennes développaient alors le thème de la prière eucharistique » (4). La lettre se termine par une dernière exhortation et des salutations (5).

Il n'existe aucun indice que cette initiative romaine ait produit à Corinthe quelque mécontentement ou quelque surprise. On ignore sans doute comment se résolut la crise corinthienne. Mais le succès de l'initiative de Clément est certifié par le crédit de son épître, mise par ses destinataires au nombre des livres qui se lisaient avec les Écritures dans les assemblées dominicales.

LE TÉMOIGNAGE DE SAINT IGNACE D'ANTIOCHE

Bien peu de temps après, la prééminence de la chrétienté romaine est proclamée, comme on l'a déjà vu (6), par saint Ignace d'Antioche. Dans la lettre qu'il lui adresse au mois d'août 107, il la qualifie de « présidente de la charité » ou de la « fraternité », *προκαθημένη τῆς ἀγάπης* (7), et ce nom est alors synonyme de la réunion des chrétiens, autrement dit de l'Église elle-même (8). Cette présidence n'est pas seulement honorifique : Ignace précise que Rome, qui a entendu la parole même des apôtres Pierre et Paul, a droit de guider les autres églises dans la foi : « Vous n'avez

(1) L. DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Eglise*, t. I, p. 221.

(2) BOUSSET, *Kyrios Christos*, Göttingen, 1^{re} édit., 1913 ; 2^e édit., 1921, p. 291 et suiv. Cf. *supra*, p. 328, n. 1.

(3) 54.

(4) L. DUCHESNE, *Ibid.*, p. 222.

(5) Les meilleures éditions de la I^a *Clementis*, ainsi nommée pour la distinguer d'une II^e, apocryphe, sont celles de LICHTFOOT, *The apostolic Fathers*, Part I, Londres, 1890, et de FUNK, *Patres apostolici*, t. I, Tübingue, 1901. Cf. *supra*, p. 322, n. 2.

(6) Cf. ci-dessus, p. 334.

(7) *Rom.*, inscr.

(8) La traduction de *προκαθημένη τῆς ἀγάπης* par « qui préside à la charité », c'est-à-dire qui l'emporte par les œuvres de la charité, est, bien que correspondant à la réalité des choses, à écarter. *Προκαθημένη* demande un complément concret, désignant un lieu ou une collectivité. Et nous savons par ailleurs que saint Ignace emploie couramment *ἀγάπη* en sens *δ'ἐκκλησίᾳ* (cf. *Trall.*, XIII, 1 ; *Phil.*, XI, 2).

jamais trompé personne ; vous avez enseigné les autres ; je veux que tout ce que vous prescrivez par votre enseignement demeure incontesté » (1).

LE TÉMOIGNAGE DE SAINT IRÉNÉE

La fin du II^e siècle fait écho à ses débuts, l'Occident à l'Orient, l'évêque de Lyon Irénée à Ignace d'Antioche, quand, dans son *Adversus haereses*, composé sous le pontificat du pape Éleuthère (175-189), il attribue à l'Église romaine une prééminence supérieure, *potentior principalitas*, qu'il rattache, lui aussi, à sa fondation par les apôtres Pierre et Paul, et en raison de laquelle les autres églises doivent être d'accord avec elle, *convenire* (2).

L'ÉPITAPHE D'ABERCIOUS

Ajoutons enfin qu'un texte célèbre, l'épithaphe d'Abercius, évêque de Hiérapolis, en Phrygie Salutaire, sous Marc-Aurèle, rend aussi, sous la forme d'un symbolisme qui a donné lieu à bien des discussions, mais dont le sens ne paraît plus discutable, témoignage à la majesté de l'Église romaine, reine du monde chrétien (3).

Néanmoins, à part l'intervention si marquante de saint Clément dans les affaires de Corinthe, l'église de Rome, de la fin du I^{er} siècle à celle du II^e, demeure, comme les autres, modeste dans son action extérieure, et de la plupart de ses chefs, de saint Clément au pape Victor, contemporain d'Irénée, nous ne savons pas grand'chose.

LES PONTIFES ROMAINS GARDIENS DE LA DOCTRINE ET CHEFS D'ÉGLISE

Ce ne serait toutefois pas une raison suffisante pour contester qu'elle ait eu des chefs. On a dit plus haut comment la survie possible, pendant un temps difficile à déterminer, de l'épiscopat collégial, d'apparence peut-être plus que de réalité, n'y contredisait pas (4). D'autre part, une théorie assez singulière a été émise, à propos des listes épiscopales romaines, par un des historiens récents de l'institution pontificale, Erich Caspar ; avant de publier le premier volume d'une *Geschichte des Papsttums* (5), il avait fait paraître un travail intitulé *Die ältere römische Bischofsliste* (6), et il y a soutenu que la liste épiscopale de Rome, conservée, avec des variantes plus

(1) *Rom.*, III, 1.

(2) *Adv. hær.*, III, 3, 2 (*P. G.*, VII, 848-849).

(3) « Je suis disciple d'un saint pasteur, qui fait paître ses troupeaux de brebis sur les montagnes et dans les plaines, qui a de grands yeux dont le regard atteint partout. C'est lui qui m'a enseigné les écritures dignes de foi. C'est lui qui m'envoya à Rome contempler la majesté royale et voir une reine aux vêtements d'or et aux chaussures d'or ». On trouvera, avec le texte de l'épithaphe, le résumé des discussions qu'elle a provoquées et toute la littérature du sujet jusqu'en 1907 à l'article Abercius du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* de Dom Fernand Cabrol.

(4) Cf. p. 375-377.

(5) T. I: *Römische Kirche und Imperium romanum*, Tübingen, 1930.

(6) Dans *Schriften der Königsberger gelehrten Gesellschaft*, Jahr 2, 1926, Heft 4.

Histoire de l'Église, T. I.

ou moins importantes, par des catalogues comme le philocalien et le libérien et la chronique d'Eusèbe, serait la liste moins de chefs de l'église de Rome que de personnages considérés comme les gardiens de la tradition authentique, dont les noms pouvaient être opposés à ceux des hérétiques ; remontant jusqu'à saint Pierre, ils opposaient en effet aux novateurs l'antiquité de la vraie doctrine, telle que l'avaient enseignée les Apôtres.

Vue ingénieuse, s'il y faut voir une affirmation du caractère essentiellement doctrinal du magistère ecclésiastique, mais thèse peu soutenable, s'il fallait l'entendre comme celle d'une dissociation de l'autorité dirigeante et de l'autorité enseignante : la liste des papes des deux premiers siècles ne serait plus celle de chefs d'église, mais de chefs d'école ou guère plus. Ceux qui incarnaient la tradition doctrinale avaient par là même l'autorité doctrinale, et l'autorité tout court ne pouvait exister en dehors d'elle.

CHAPITRE XII

LES DIVERSES ÉGLISES AU II^e SIÈCLE (1)

§ 1. — L'Église romaine.

LA SUCCESSION ÉPISCOPALE DE ROME ÉTABLIE
DEPUIS LES TEMPS APOSTOLIQUES

Si peu informé
que l'on soit de
l'histoire des pa-

pes des deux premiers siècles, on en sait plus de l'épiscopat romain que de celui d'aucune autre église, l'Église romaine seule ayant sa succession épiscopale établie sans hiatus depuis ses fondateurs apostoliques.

LES PAPES DU I^{er} SIÈCLE La chronologie en demeure du reste incertaine. Un catalogue, dont la première rédaction peut remonter au temps du pape Éleuthère (2), contemporain de

(1) BIBLIOGRAPHIE. — Sur les églises des diverses parties du monde chrétien, on peut consulter : LANZONI (F.), *Le origini delle diocesi antiche d'Italia (Studi e testi, 35)*, Rome, 1923 ; 2^e édit. sous le titre : *Le diocesi d'Italia dalle origini al principio del secolo VII*, 2 vol., Faenza, 1927. — SAVIO (F.), *Gli antichi vescovi d'Italia dalle origini al 1300 descritti per regioni. La Lombardia*, 1^{re} partie, Bergamo, 1898, 2^e partie, 1929 et 1932. — UGHETTI (F.), *Italia sancta*. Rééditée par J. Coletti, 10 vol., Venise, 1717-1722. — MORCELLI (S. A.), *Africa cristiana*, 3 vol., Brixen, 1816-1817. — MANCEAUX (P.), *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, 7 vol. parus, Paris, 1901-1923. — LECLERCQ (Dom A.), *L'Afrique chrétienne*, 2 vol., Paris, 1904, 2^e édit. pour le t. I. — AUDOLLONT (A.), *Carthage romaine*, Paris, 1901. — TOULLOTTE (A.), *Géographie de l'Afrique chrétienne*, 4 vol., Rennes-Paris, 1892 (I) ; Montreuil-sur-Mer, 1894 (II et III) ; Rennes-Paris, 1894 (IV). — MESNAGE (J.), *L'Afrique chrétienne. Evêchés et ruines antiques d'après les manuscrits de Mgr Toulotte*, Paris, 1912. — LE BLANT (E.), *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 2 vol. Paris, 1856-1865 ; *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Paris, 1892. — *Gallia christiana*, par Dom DENIS DE SAINTE-MARTHE et les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, 13 vol., Paris, 1715-1785. Complété par B. HAURÉAU, 3 vol., Paris, 1856, 1860 et 1865. Les 13 premiers volumes réimprimés par Dom PIOLIN, 1870-1875. — DUCHESNE (Mgr L.), *Fastes épiscopaux de la Gaule*, 3 vol., Paris, 1894, 2^e édit., 1907, 1910 et 1915. — SCOTT HOLMES (T.), *The origin and development of the Christian Church in Gaul during the fifth six centuries of the christian Era*, Londres, 1911. — JULIAN (C.), *Histoire de la Gaule*, t. IV : *Le gouvernement de Rome*, Paris, 1914. (Le chapitre XII est consacré aux chrétiens de Gaule). — ZEILLER (J.), *Les origines chrétiennes de la Gaule*, dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. XII, 1926, p. 16-34. — HUEDNER, *Inscriptiones Hispaniæ christianæ*, Berlin, 1871. Supplément, 1900. — HUEDNER, *Inscriptiones Britanniarum christianæ*, Londres et Berlin, 1876. — GOUGAUD (Dom L.), *Les chrétiens celtiques*, Paris, 1911. — LECLERCQ (Dom H.), *L'Espagne chrétienne*, Paris, 1900. — LE QUEN, *Oriens christianus*, 3 vol., Paris, 1740. — CHAPOT (V.), *La province romaine d'Asie*, Paris, 1904. Le chapitre VII est consacré à l'Église chrétienne. — GRÉGOIRE (H.), *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*. En cours de publication, Paris, 1922 et suiv. — HACKEL, *Die Kirche von Ägypten. Ihre Anfänge, ihre Organisation und ihre Entwicklung, bis zur Zeit des Nicenum*, Strassbourg, 1918. — HANOTAUX (G.), *Histoire de la nation égyptienne*, t. III, 2^e partie : *L'Égypte romaine*, par V. CHAPOT, et 3^e partie : *L'Égypte chrétienne et byzantine*, par Ch. DIEHL, Paris, 1933. — HORT (F. J. A.), *Judaistic christianity. A course of lectures*, Londres, 1894.

(2) La liste des évêques romains a en effet été donnée par saint Irénée, au III^e livre de son

l'empereur Commode et mort en 189, donne, si saint Pierre a bien été martyrisé en 64, un total de 125 années pour les pontificats de ses douze premiers successeurs.

On a déjà eu l'occasion de dire (1) que les deux premiers, Lin et Anaclet, sont à peu près inconnus ; ils avaient peut-être été d'abord les auxiliaires de Pierre dans le gouvernement de la chrétienté romaine, et la transposition au temps de Pierre des douze années d'épiscopat attribuées à chacun pourrait être l'origine de la tradition des vingt-cinq années romaines du Prince des apôtres. Saint Clément, le premier successeur de Pierre qui fasse figure, est contemporain de Domitien.

LES PAPES DU II^e SIÈCLE Vinrent ensuite Évariste, Alexandre, Xyste et Télesphore, presque tous porteurs de noms grecs, contemporains des empereurs Nerva, Trajan et Hadrien. Télesphore seul doit quelque notoriété à son martyre sous le règne d'Hadrien (2). Hygin et Pie, ce dernier mentionné dans le Fragment de Muratori vers 150, périrent sous Antonin (3).

Anicet, qui succéda à Pie, reçut en 154 la visite de l'illustre évêque de Smyrne, saint Polycarpe. Soter, ensuite, sous Marc-Aurèle, put entendre circuler à Rome l'histoire du prodige de la Légion Fulminante (4). Il fut remplacé par l'ancien diacre de son prédécesseur, Éleuthère, qui devint pape avant la mort de Marc-Aurèle et reçut la lettre de Denis de Corinthe à l'église de Rome qui constitue l'un des anneaux de la chaîne des témoignages relatifs à l'apostolat romain de saint Pierre (5) ; Éleuthère reçut aussi la visite d'Irénée, envoyé de l'église de Lyon (6), qu'illustrent alors ses martyrs et d'où va rayonner l'Évangile sur toute une partie de la Gaule, et il fut sollicité de prendre position dans l'affaire du montanisme (7). Son pontificat ne s'acheva qu'en 189, neuf ans après l'avènement de Commode.

Mais c'est seulement son successeur Victor qui vit la grâce accordée par l'empereur aux condamnés des mines de Sardaigne et l'amélioration, précaire, mais incontestable, des rapports entre l'Église et l'Empire, qui marque le règne du dernier des Antonins.

traité *Contre les hérésies*. Elle est reproduite par Eusèbe, *H. E.*, V, 6, 1. Mais elle n'indiquait pas les années de chaque pontificat. Sur les divers catalogues, cf., dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne* de CABROL-LECLERCQ, l'article *Listes épiscopales*.

(1) Cf. *supra*, p. 375 et 383.

(2) Cf. *supra*, p. 309.

(3) Cf. *supra*, p. 311.

(4) Cf. *supra*, p. 316-317.

(5) Eusèbe, *H. E.*, II, 25, 8 et IV, 23, 9. Cf. *supra*, p. 227.

(6) Eusèbe, *H. E.*, V, 4, 2.

(7) Cf. tome II.

§ 2. — Les autres églises d'Occident.

LES ÉGLISES D'ITALIE

En dehors de Rome, plusieurs communautés chrétiennes de l'Italie ont laissé des traces de leur existence avant la fin du II^e siècle.

On a déjà parlé de celles de Pouzzoles et de Pompéi, connues dès le I^{er} siècle (1). Des cimetières chrétiens ont été retrouvés à Naples et ailleurs qui peuvent remonter jusqu'au II^e. Mais deux sièges épiscopaux seulement, Rome à part, peuvent prétendre à une antiquité aussi haute, Milan et Ravenne.

Le septième évêque de Milan, Miroclès, ayant été présent aux synodes de Rome et d'Arles en 313 et 314, le douzième évêque de Ravenne ayant participé au concile de Sardique en 343, les fondateurs respectifs de ces deux églises, ou du moins leurs premiers titulaires épiscopaux, peuvent avoir vécu entre 150 et 200. Les traditions relatives à un apostolat de saint Barnabé à Milan relèvent de la légende, comme celle qui fait de saint Apollinaire, apôtre de Ravenne, un disciple de saint Pierre.

Aussi bien, ne sait-on à peu près rien de plus sur l'histoire de ces églises avant le IV^e siècle, que ce fait de leur existence et les noms des pasteurs qui les ont régies. Il faut ajouter cependant, en ce qui concerne la chrétienté ravennate, qu'elle naquit, comme en témoignent les premières sépultures épiscopales qui se trouvaient à quelque distance de la ville, dans le port de Classe où les Orientaux étaient nombreux (2) ; là, comme en tant d'autres endroits, ils fournirent évidemment à la propagande chrétienne ses premiers agents et ses premières recrues. Mais sur les progrès qu'elle fit ensuite, comme sur sa pénétration en d'autres régions du territoire italien avant le III^e siècle, on est jusqu'à nouvel ordre hors d'état de rien avancer. Jusque-là en définitive, l'histoire de l'Église en Italie se réduit, ou peu s'en faut, à l'histoire de l'Église romaine.

EN AFRIQUE

En Afrique, on ne connaît avant cette date que le martyre des Scillitains et ce que les catacombes d'Hadrumète nous laissent pressentir d'une vie chrétienne qui a dû commencer assez longtemps auparavant (3). Mais les écrits de Tertullien, qui sont de si peu postérieurs, montrent la chrétienté africaine occupant déjà une telle place au temps des Sévère qu'elle devait compter pour quelque chose avant la fin des Antonins.

(1) Cf. *supra*, p. 279.

(2) Sur ces origines des évêchés de Milan et de Ravenne, cf. F. LANZONI, *Le origini delle diocesi antiche d'Italia* (*Studi e Testi*, 35, Rome, 1923), p. 452-475 et 543-560.

(3) Cf. p. 284 et 317-318.

ESPAGNE. GAULE En Espagne, c'est, on l'a dit, l'obscurité. Sur l'église de Gaule, au contraire, les martyrs de Lyon jettent, au milieu du II^e siècle, un incomparable éclat. Saint Irénée, successeur de saint Pothin, lui ajoutera une nouvelle gloire (1). Mais, hors de Lyon, on a peu de lumières sur les progrès de l'Évangile et la vie chrétienne en Gaule jusqu'à l'époque des Sévère.

BRETAGNE De la Bretagne romaine, on ne sait rien pour cette époque, non plus que des pays illyriens. Il en est bien différemment de l'Orient méditerranéen.

§ 3. — Les églises d'Orient.

GRÈCE On a énuméré plus haut (2) les églises, déjà nombreuses, qui ont laissé des preuves de leur existence en Grèce au I^{er} et au II^e siècles. Eusèbe nous a conservé le nom illustre du premier évêque de l'une d'elles, Denis l'Aréopagite, le converti de saint Paul, qui fut mis à la tête de la chrétienté d'Athènes (3).

De leur vie intérieure, on connaît l'épisode célèbre qui amena à Corinthe l'intervention de Clément de Rome dans les dernières années du I^{er} siècle (4). Soixante-dix ans plus tard environ, on voit, gouvernant cette même église de Corinthe, où il avait succédé à un évêque du nom de Primus, un personnage très considéré, Denis, que l'on consultait de tous côtés et dont les lettres devinrent assez célèbres pour qu'on en fit un recueil (5). Ce recueil contient, entre autres, la lettre à l'église de Rome, dont l'importance a été déjà signalée (6), une autre à l'église de Sparte, et une autre à l'église d'Athènes, qui venait de passer par une crise grave. A la suite de la persécution qui avait, sous le règne de Marc-Aurèle, fait disparaître l'évêque Publius, les chrétiens d'Athènes avaient presque abandonné leur foi ; mais leur nouvel évêque, Quadratus, les remit dans le droit chemin.

Deux autres chrétientés helléniques, toutes deux de Crète, paraissent aussi dans la correspondance de Denis de Corinthe : celle de Knossos, qui avait pour évêque Pinytos, un ascète, à en juger par ce qui s'est conservé des lettres de Denis, et celle de Gortyne, dont l'évêque se nommait alors Philippe.

Ces témoignages sont d'autant plus précieux que les renseignements n'abondent pas par ailleurs sur la Grèce chrétienne du II^e siècle. Aussi bien ne semble-t-il pas qu'à cette époque comme au siècle suivant, son

(1) Cf. *infra*, tome II.

(2) Cf. p. 282-283.

(3) EUSÈBE, *H. E.*, IV, 25.

(4) Cf. p. 383-384.

(5) EUSÈBE, *H. E.*, XVIII, 23.

(6) P. 227.

histoire soit, à beaucoup près, aussi riche que celle de l'Asie hellénique. Peut-être le christianisme y progressa-t-il avec plus de lenteur ; il ne serait pas surprenant que sa propagande eût eu plus de mal à triompher des résistances d'un des milieux les plus pénétrés, dans les couches populaires, des traditions du vieux polythéisme méditerranéen, et les plus inclinés, dans les couches supérieures, à la critique rationaliste. Il n'empêche d'ailleurs que la Grèce chrétienne a produit, au II^e siècle, outre Denis de Corinthe, deux apologistes (1), l'Athénien Marcianus Aristide et Athénagore, peut-être de la même ville (2).

ASIE MINEURE L'Asie Mineure fut plus vite et plus profondément gagnée par la foi nouvelle. Le témoignage de Pline le Jeune sur la Bithynie au temps de Trajan se renouvelle, un demi-siècle après, sous la plume de Lucien, par qui nous savons la colère qu'excitait chez le fameux pseudo-prophète Alexandre d'Abonotique le grand nombre de chrétiens du Pont (3).

Des personnages illustres jetèrent, au II^e siècle, sur les églises asiates l'éclat de leur martyre ou de leur activité de prédicateurs, d'apologistes ou de théologiens. Qu'il suffise de citer les noms, pour la plupart déjà rencontrés ou qui reparaitront ailleurs, de saint Polycarpe de Smyrne, de Papias d'Hiérapolis, de Méliton de Sardes, des apologistes Quadratus, Apollinaire et Miltiade, d'Ammas de Philadelphie, de Papirius, successeur de Polycarpe, de Sagaris de Laodicée, de Thraséas, évêque d'Euménie, en Phrygie, martyrisé à Smyrne.

SYRIE ET PALESTINE Au sud de l'Asie Mineure, la Syrie tient, jusqu'au II^e siècle, un rôle de premier plan dans l'Église. C'est à Antioche que le christianisme s'était affranchi du judaïsme. On pourrait presque dire que l'Église ne devint véritablement ce qu'elle devait être que du jour où Paul, s'étant associé à Barnabé, fondateur de la communauté d'Antioche, organisa avec lui la première mission lointaine et où les autorités suprêmes du collège apostolique, Pierre, Jean et Jacques, frère du Seigneur, adoptèrent leur avis d'admettre les recrues venues de la gentilité sans leur imposer la circoncision. L'établissement momentané de saint Pierre à Antioche confirma le nouvel état de choses. Il y laissa, pour le remplacer, quand son apostolat l'appela ailleurs, Evodius (4), qui eut lui-même pour successeur saint Ignace.

La Syrie ne cessa pas ensuite, ainsi que les chrétientés palestiniennes,

(1) Cf. *infra*, ch. XIV.

(2) L'origine athénienne d'Athénagore n'est indiquée que par Philippe de Side, auteur trop tardif pour qu'on lui accorde une foi sans réserve.

(3) *Alexander seu Pseudomantis*, 38.

(4) Eusèbe, *Chron.*, ann. 43 ; *H. E.*, III, 22.

qu'il est naturel de grouper avec les siennes, de faire, avec ses martyrs, ses évêques, ses écrivains, figure dans l'Église universelle.

Ælia Capitolina, la ville romaine construite au temps d'Hadrien sur les ruines de Jérusalem, retrouva de bonne heure un groupe de fidèles venus surtout de la gentilité (1) ; ils eurent, au moins les seconds, au milieu du II^e siècle, un évêque du nom de Marcus (2) ; l'un de ses successeurs, au temps de Commode, Narcisse, resta célèbre par sa longévité, ses miracles et sa sainteté. Mais, tandis que la première chrétienté hiérosolymitaine avait toujours été traitée en église-mère, celle d'Ælia n'eut, en ses commencements, ni prérogative, ni prestige particuliers, et, quand, plus tard, s'établit dans l'Église l'organisation provinciale qui éleva les métropoles au-dessus des évêchés ordinaires, son évêque releva, pendant quelque temps, de celui de la métropole civile de la province, Césarée de Palestine.

La Palestine put, comme la Syrie, se glorifier de martyrs illustres. Saint Siméon de Jérusalem et saint Ignace d'Antioche avaient payé de leur vie leur fidélité au Christ presque en même temps. Au II^e siècle, la chrétienté palestinienne eut surtout à souffrir des Juifs, soulevés par Barkochéba sous Hadrien (132-135) (3).

Mais c'est par les œuvres d'enseignement religieux de plusieurs de leurs membres, clercs ou fidèles, que les églises syro-palestiniennes ont laissé le plus de traces dans l'histoire au II^e siècle : sans parler des auteurs inconnus de la Didachè et de l'épître à Barnabé, dont la provenance n'est pas certaine — elle pourrait bien être égyptienne, — Ariston de Pella, saint Justin, né à Flavia Neapolis, en Samarie, d'où il se transporta à Rome, Tatien, Théophile d'Antioche, Hégésippe sont là pour en témoigner (4).

ÉGYPTE L'Égypte chrétienne devait aussi s'illustrer particulièrement dans le domaine théologique et, dès la seconde moitié du II^e siècle, l'école catéchétique ou Didascalée d'Alexandrie, destinée à un tel renom, avait commencé de fonctionner. On est moins renseigné sur les autres aspects de l'histoire de l'Église en Égypte à la même époque. On peut seulement dire que le christianisme y fit de rapides progrès, car, dès le début du siècle suivant, on le voit répandu dans une grande partie de la vallée du Nil.

§ 4. — L'Église judéo-chrétienne.

LA CHRÉTIENTÉ DE PELLA Il est un groupe ethnique qui conserva un caractère à part dans l'Église des deux premiers siècles : c'est celui des chrétiens issus du judaïsme

(1) Cf. *supra*, p. 243.

(2) Eusèbe, *Chronique*, ann. 135.

(3) Cf. *supra*, p. 305-306 et 310.

(4) Cf. chap. XIV.

qu'on appelle les judéo-chrétiens. On sait (1) qu'une partie des fidèles de Judée qui avaient constitué la communauté de Jérusalem se réfugièrent à Pella au cours de la guerre que termina la destruction de la Ville sainte (2). Mais ni cette séparation, ni cette disparition du Temple ne suffirent à rompre leurs attaches avec le judaïsme, et ils persistèrent à unir à la pratique de la religion du Christ celle d'un certain nombre d'observances anciennes, respectueusement maintenues par eux.

CARACTÈRES DE L'ÉGLISE JUDEO-CHRÉTIENNE

Cette chrétienté ne put d'autre part garder le prestige qu'avait eu celle de Jérusalem : l'église-Mère, que gouverna jusqu'en 62, où le sanhédrin le fit lapider, Jacques, frère du Seigneur, et ensuite Siméon, autre très proche parent de Jésus, attirait le regard et la considération de toutes les autres. La vente des biens de ses premiers membres en vue de la mise en commun du produit n'ayant pas tardé à rendre difficile sa vie matérielle, les aumônes affluaient vers elle ; si la plèbe romaine, déshabituée du travail et nourrie par les soins de ses princes, a vécu sur le reste du monde, contraint de la ravitailler, cette première des églises vivait pour une bonne part de la charité des autres églises, mais c'étaient de libres offrandes, et on les trouvait naturelles.

Les choses changèrent après 70, lorsque Siméon, devant l'imminente perspective de la ruine de Jérusalem, eut dirigé l'exode de son troupeau vers Pella.

Pella ne pouvait avoir le prestige de la Cité sainte, et le particularisme de sa petite église tendit vite à l'isoler. Quelques-uns de ses membres étaient, il est vrai, retournés à Jérusalem, qui ne demeura pas un pur désert après 70 (3). C'est seulement avec la répression de Barkochéba que se clôt définitivement l'histoire de l'ancienne Jérusalem. Mais, bien loin que la reconstruction de la ville sous le nom d'*Ælia Capitolina* par Hadrien y ait amené un retour général, l'empereur en ayant interdit le séjour aux Juifs, les chrétiens judaïsants ne purent dans ces conditions que s'en tenir éloignés. Peut-être cependant leur esprit pacifique, qui les maintint à l'écart de l'insurrection malgré les sévices des révoltés et qui devait tranquilliser l'autorité romaine, valut-il à quelques-uns l'autorisation de rentrer ou de rester dans leur ancienne cité. Mais le grand nombre demeura au dehors.

(1) Cf. *supra*, p. 242-243.

(2) Eusèbe, *H. E.*, III, 5.

(3) Saint Epiphane, *Des poids et des mesures chez les Juifs*, 14-15, édit. DINDORF, IV, 17, dit que les fugitifs revinrent de Pella et qu'il y eut de nouveau une petite communauté chrétienne à Jérusalem, où saint Simon semble bien en effet avoir été martyrisé. D'après Eusèbe, *Chronique*, ann. 131, cette communauté aurait eu une certaine importance au temps d'Hadrien. Cf. SCHLATTER, *Die Kirche Jerusalem von 70-130*, Gütersloh, 1898, qui a utilisé sur ce sujet des textes rabbiniques, et J. JEREMIAS, *Golgotha*, dans *ΑΓΓΕΛΟΣ*, *Archiv für neutestamentliche Zeitgeschichte und Kulturkunde*, Beihefte, Leipzig, 1926.

Certains essaimèrent à Kokhaba, en Transjordanie, à Nazareth, en Galilée, et jusqu'à Bérée (Alep), dans la Syrie du Nord (1).

L'esprit de ces communautés se perpétua avec ses caractères particuliers. Les représentants de la famille du Christ y furent toujours en honneur. Les fils de Jude, frère du Seigneur, qui, d'après l'historien des communautés judéo-chrétiennes, Hégésippe (2), avaient comparu devant Domitien, « présidèrent ensuite aux églises. » ; peut-être l'un d'eux succéda-t-il à Siméon, martyrisé sous Trajan. Au III^e siècle, il y avait encore, dans les centres judéo-chrétiens, de ces *Δεσπότες*, gens de la famille du Seigneur, que l'on y tenait en grande considération (3).

Les judéo-chrétiens avaient leur évangile propre, qu'on a nommé évangile selon les Hébreux. Il se rapprochait surtout de celui de saint Matthieu, mais présentait avec lui un certain nombre de différences (4).

L'Église judéo-chrétienne, qui ne tarda pas à paraître dans l'ensemble de l'Église comme une singularité, finit par se trouver tout à fait en marge d'elle. Aussi bien, dès le lendemain de la mort de Jacques, frère du Seigneur, une fraction plus judaïsante, au point de prétendre imposer les observances légales même aux païens convertis, avait opposé à Siméon un rival du nom de Tebuthis : « Il commença dans le peuple, dit Hégésippe (5), l'œuvre de corruption qui vint des sept sectes juives, dont il faisait lui-même partie ». Mais l'autre fraction des judéo-chrétiens en arriva elle-même à être regardée comme une secte, celle des Ébionites, dont elle était pourtant bien distincte encore au début du II^e siècle (6) ; le nom d'Ébionites se substitua ou s'ajouta ainsi à celui de Nazaréens, dont on avait d'abord désigné les judéo-chrétiens. Ce nom, qui voulait dire pauvres, devint le leur, soit parce qu'ils étaient réellement pauvres, selon la tradition de l'ancienne communauté de Jérusalem, soit qu'ils se fussent eux-mêmes surnommés ainsi à cause du mérite reconnu par l'Évangile à la pauvreté. Des écrivains ecclésiastiques parlent cependant d'un certain Ebion, qui serait leur fondateur (7). Quelle que soit l'origine du mot, leur désignation par un terme particulier, qui faisait des judéo-chrétiens des chrétiens à part, eut sa raison d'être : la survivance parmi eux, à l'état arriéré, du judaïsme des premiers temps les constitua bien, à la longue, en véritable secte. Ne se servant que d'un évangile, rejetant les épîtres de saint Paul, à leurs yeux apostat du judaïsme, une partie d'entre eux répudiant en outre la croyance à la conception virgine du Sauveur,

(1) EPIPHANE, *Hær.*, XXIX, 7.

(2) Cf. *supra*, p. 303-304.

(3) EUSEBE, *H. E.*, I, 7 ; III, 19 et 20.

(4) Sur cet évangile, cf. HARNACK, *Chronologia*, p. 631.

(5) Cité dans EUSEBE, *H. E.*, IV, 22, 5.

(6) Cf. ci-dessus, p. 244 et 305, les circonstances du martyre de Siméon, victime d'hérétiques, parmi lesquels les Ébionites devaient avoir leur place.

(7) Cf. TERTULLIEN, *Liber de carne Christi*, c. 14 ; EUSEBE, *H. E.*, III, 27 ; EPIPHANE, *Contra hæreses*, *Hær.* XXX.

ils apparaissaient, dès le déclin du II^e siècle, comme séparés de la grande Église (1).

Leur nombre alla d'ailleurs en diminuant. Ils existaient encore comme groupe distinct au IV^e siècle, où plusieurs Pères de l'Église en parlent en termes peu favorables (2). Objet de curiosité pour des érudits tels que saint Jérôme, ou des spécialistes des hérésies, tels que saint Épiphane, ni les uns ni les autres ne trouvent leur église bien pure de doctrine. Cependant un certain rapprochement paraît s'être opéré entre eux et la grande Église, et la fusion finit sans doute par se réaliser partiellement, « mais par démarches individuelles. Aucune des communautés judéo-chrétiennes n'entra comme telle » (3) dans les cadres ecclésiastiques de l'Orient. Il est possible par contre que quelques fractions en aient été résorbées par le judaïsme.

« Ainsi finit le judéo-christianisme, obscurément et misérablement. L'Église, à mesure qu'elle s'était développée dans le monde gréco-romain, avait laissé son berceau derrière elle. Elle avait dû s'émanciper du judéo-christianisme, tout comme du judaïsme lui-même » (4).

(1) Cf. ORIGÈNE, *In Johannem*, I, 1.

(2) Cf. SAINT AUGUSTIN, *Contra Faustum*, XIX, 4, 17 ; *Contra Cresconium*, I, 31 ; SAINT JÉRÔME, *Epist. ad August.*, 89 ; SAINT ÉPIPHANE, *Hæres.*, XXIX, qui en fait franchement des hérétiques.

(3) DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Église*, t. I, p. 127-128.

(4) *Ibid.*, p. 128.

CHAPITRE XIII

LA VIE CHRÉTIENNE AUX DEUX PREMIERS SIÈCLES (I)

Diverses se montrent les physionomies des Églises. Mais la vie chrétienne est une dans son fond, et les mêmes signes décèlent le chrétien.

§ 1. — Les chrétiens et la vie commune.

LES CHRÉTIENS MÊLÉS A LA VIE CIVILE

Leur nom les distingue assez pour qu'ils apparaissent n'être pas comme tout le monde, sans pourtant faire d'eux, quoi-

qu'on l'ait dit, des étrangers à la cité.

L'auteur de ce texte si précieux du II^e siècle finissant qu'est la Lettre à Diognète (2) insiste (3) sur ce que les chrétiens ne se différencient de leurs contemporains ni par le vêtement, ni par le logement, ni par la nourriture, encore que l'interdiction des viandes étouffées et du sang des animaux, empruntée aux Juifs, ait subsisté en certaines communautés jusqu'à cette époque (4); en toutes ces choses qui regardent la vie terrestre, ils se conforment aux coutumes de leur pays. Et Tertullien, qui a commencé

(1) BIBLIOGRAPHIE. — Outre les ouvrages signalés dans la bibliographie générale et ceux cités dans les notes du précédent chapitre, on pourra encore consulter : BARDY (G.), *L'Église à la fin du I^{er} siècle*, Paris, s. d. (1932). — LEBRETON (J.), *La vie chrétienne au I^{er} siècle de l'Église*, Paris, 1932. — GUIGNEBERT (Ch.), *Tertullien. Étude sur ses sentiments à l'égard de l'Empire et de la société civile*, Paris, 1901. — BOISSIER (G.), *La fin du paganisme*, I, Paris, 1913, 5^e édit., Paris, 1907. — MARTIN-DOISY, *Histoire de la charité chrétienne pendant les six premiers siècles*, Paris, 1848. — ALLARD (P.), *Les esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident*, 5^e édit., Paris, 1914; *Dix leçons sur le martyre*, Paris, 1913. — LE BLANT (E.), *Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère*, Paris, 1893. — DE LEHAYE (H.), *Martyr et confesseur*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XXXIX, 1921, p. 20-49 et 50-64; *Les origines du culte des martyrs*, 2^e édit., Bruxelles, 1933. — HARNACK (Ad.), *Der Vorwurf des Atheismus in den drei ersten christlichen Jahrhunderten*, Leipzig, 1905. — KAUFMANN (C. M.), *Handbuch der christlichen Archeologie*, Paderborn, 1905, et *Handbuch der Christlichen Epigraphik*, Fribourg-en-Brigau, 1917. — LABRIOLLE (P. de), *La réaction païenne. Étude sur la polémique antichrétienne du I^{er} au VI^e siècle*, Paris, 1934. — LECLERCQ (Dom H.), *Manuel d'archéologie chrétienne*, Paris, 1907, 2 vol. — MARUCCI (O.), *Manuale di Archeologia cristiana*, 4^e édit., revue par G. BELVEDERI, Rome, 1933; *Le catacombe romaine*, œuvre posthume publiée par les soins de E. JOSI, Rome, 1933. — MARTIGNY (J.), *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, 3^e édit., Paris, 1889. — WILPERT (J.), *Die Malereien der Katakomben Roms*. T. I. : Texte. T. II : Planches, Fribourg-en-Brigau, 1903, et *I sarcofagi cristiani antichi*, 2 vol. en 4 tomes (Texte et planches), Rome, 1929-1932.

(2) Cf. *infra*, p. 426-427.

(3) V, 1, 4.

(4) Un des martyrs de Lyon répond à l'accusation d'anthropophagie portée contre les chrétiens, qu'il est plaisant de voir accuser de manger des êtres humains ceux qui s'abstiennent même du sang des animaux (EUSÈBE, *H. E.*, V, 24).

d'écrire à la fin du II^e siècle et qui décrit la vie chrétienne telle qu'avaient pu l'observer déjà les contemporains des derniers Antonins, dit, dans son *Apologéticum*, écrit vers 195, en s'adressant aux païens (1) : « Nous autres, chrétiens, nous ne vivons pas à l'écart de ce monde ; nous fréquentons comme vous le forum, les bains, les ateliers, les boutiques, les marchés, les places publiques ; nous faisons les métiers de marin, de soldat, de cultivateur, de commerçant, nous mettons à votre service notre travail et notre industrie ».

Un détail typique de l'histoire martyrologique du II^e siècle confirme ces assertions de Tertullien : la Lettre de l'église de Lyon sur la persécution de 177 relate que, quand la population, ameutée contre les chrétiens, commença de les molester de toutes manières, en attendant l'intervention des autorités, elle les chassa des bains et du forum, ce qui prouve qu'ils ne désertaient pas les lieux publics.

LES CHRÉTIENS NE FONT PAS D'OBJECTION
AU SERVICE MILITAIRE

L'épisode de la Légion Fulminante (2), un pieux enthousiasme y eût-il aperçu un miracle imaginaire dû aux prières de soldats croyants, suffirait cependant à prouver l'existence de chrétiens aux armées à l'époque antonine. Aussi bien, saint Clément n'avait-il pas, au siècle précédent, parlé dans sa lettre aux Corinthiens de « nos légions » et de « nos généraux » avec l'accent d'un Romain ?

Tertullien encore confirme que la foi chrétienne n'était pas exclusive du métier militaire. Sa propre pensée pourra se modifier sur ce point, et la conception opposée et la conduite qu'elle détermine trouveront des adeptes. Mais, jusqu'à la fin du II^e siècle, l'« objection de conscience » contre le service des armes n'est pas plus un thème de discussion de la littérature qu'un fait courant de la pratique chrétienne.

§ 2. — Les chrétiens et l'activité sociale.

LES CHRÉTIENS ET LA VIE
DE LA CITÉ ANTIQUE

Le désaccord susceptible de se produire entre le devoir du fidèle et certaines obligations du citoyen marque néanmoins le point névralgique de la situation des chrétiens dans la cité. L'union étroite, dans l'État antique, de l'activité civile et de gestes religieux inacceptables pour des adorateurs du Dieu unique ou d'usages que la morale de l'Évangile réprouve, tels que les combats du cirque, contraignent les chrétiens à renoncer à une part de la vie sociale ; elle les met dans une certaine mesure en marge de la cité. Demi sécession morale,

(1) *Apol.*, 42.

(2) Cf. *supra*, p. 316.

incontestable et inévitable, qu'ont pu aggraver les tendances apocalyptiques de certains, enclins à prophétiser, sinon à vouloir ou à préparer la ruine plus ou moins prochaine de l'ordre ancien. Mais les autorités légitimes de l'Église et les représentants les plus qualifiés de la pensée chrétienne aux deux premiers siècles n'ont point pris à leur compte cet extrémisme. Il faut seulement dire que, pour les chrétiens, les préoccupations d'ordre terrestre passaient au second plan et qu'il a existé chez eux, à des degrés divers selon les tempéraments individuels, un désintéressement relatif de la chose sociale, qui pouvait un jour n'être pas, pour elle, sans inconvénient.

Mais, au II^e siècle, leur nombre est relativement trop faible pour que cet abstentionnisme partiel ait des conséquences, encore qu'il ait déjà pu priver l'État romain du concours actif de quelques-uns de ses meilleurs sujets, et cette carence ne se fait sentir que dans des domaines limités.

L'ASCÉTISME CHRÉTIEN Au surplus les chrétiens compensent ce déficit civique par la valeur d'exemple d'une conduite mieux faite que celle des autres hommes pour donner à la vie humaine toute sa dignité, qui est celle d'une vie selon l'esprit. Comme le dit encore en effet la Lettre à Diognète (1), les chrétiens vivent dans la chair, mais non selon la chair. S'ils évitent les spectacles, les combats de gladiateurs et de bêtes et tous les divertissements du même genre qui semblent si naturels à la société païenne, c'est à cause de leur cruauté ou de leur impudicité et de tous les désordres dont ils sont inséparables (2).

Ils se montrent aussi indifférents aux avantages de la fortune, ou du moins se refusent-ils à en jouir égoïstement : les biens de la terre n'étant qu'un moyen pour amasser de meilleurs trésors dans le ciel, ils les dépensent libéralement au service de ceux qui en sont dépourvus. « Nous qui aimions autrefois le gain, écrit saint Justin dans sa I^{re} Apologie (3), nous distribuons maintenant tout ce que nous possédons et nous donnons à tous les nécessiteux ». Aussi condamnent-ils les dépenses inutiles, s'interdisent-ils la parure et le luxe de la toilette, bien que sans doute un certain nombre d'entre eux s'accordent quelque licence sur ce chapitre : Tertullien (4) s'en prendra au goût, excessif à ses yeux, que trop de femmes chrétiennes gardent pour les soins de leur personne et la recherche du vêtement. Les rigoristes comme lui vont jusqu'à proscrire l'usage des fleurs dans la chevelure ainsi que dans l'ornementation du tombeau (5).

(1) V, 8, 9.

(2) Cf. TERTULLIEN, *De spectaculis*.

(3) I, 14.

(4) *De cultu feminarum*.

(5) TERTULLIEN, *De corona militis*. Cf. MINUCIUS FELIX, *Octavius*, 12, 38 ; SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Pædagogus*, 11, 8.

Retenue dans l'usage personnel des biens du monde, comme dans la conduite morale, voilà deux traits distinctifs du vrai chrétien. Seul parmi toutes les religions, le christianisme, maintenant inexorablement la loi de l'assemblée apostolique de Jérusalem, a toujours vu dans les rapports charnels hors du mariage une faute grave en elle-même. Il y eut même chez quelques-uns une tendance à réprouver les secondes noces. Saint Paul cependant les avait non seulement tolérées, mais recommandées pour les jeunes veuves : « Je veux que les jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent leur maison, qu'elles ne donnent à l'adversaire aucune raison de médire » (1). Mais l'Église ne voyait pas le remariage d'un œil favorable et elle en fit même un empêchement aux ordres sacrés.

§ 3. — Les pratiques chrétiennes.

LA PRIÈRE Purs dans leurs mœurs, n'usant des biens terrestres que pour la satisfaction de leurs besoins essentiels et pour l'avantage du prochain, si du moins ils vivent selon l'idéal évangélique, les chrétiens font, dans leur existence quotidienne, une large part à la prière. En dehors du culte proprement dit, célébré en commun (2), le chrétien fidèle, selon le précepte de l'Évangile (3), prie le Père céleste dans le secret. A la suite du Maître, Tertullien recommande l'usage de l'*Oraison dominicale* (4). L'on se servit aussi du Psautier comme livre d'oraison. On priait plus particulièrement le matin et le soir, ainsi qu'à la troisième, à la sixième et à la neuvième heure (9 h., midi et 15 h.). C'est là l'origine de l'Office de Prime, de Tierce, de Sixte, de None et des Vêpres (5). On doit encore prier, dit Tertullien, avant les repas et avant le bain (6).

LES JEUNES Le chrétien, qui unit son âme à Dieu dans la prière, mortifie son corps, dont les appétits menacent cette union. Orant, il est aussi pénitent. Le jeûne, dont la pratique l'associe à la mortification volontaire du Christ au désert, est la principale de ses ascèses (7).

Les fidèles des deux premiers siècles jeûnent deux fois par semaine, le mercredi, peut-être en réparation de la trahison de Judas, et le vendredi, en souvenir de la Passion ; ces jeûnes étaient dits de *station*, du mot latin

(1) *I Tim.*, V, 14.

(2) Cf. *supra*, chap. VI.

(3) *MATTH.*, VI, 6.

(4) *De oratione*.

(5) *TERTULLIEN, Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) Cf. *HERMAS, Pasteur* ; *TERTULLIEN, De jejuniis* ; *SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE, Stromates*, VII, 14.

statio, qui désignait le service de garde des soldats d'un poste militaire. Au jeûne *stationnal* commença de s'ajouter, vers la fin du II^e siècle, un jeûne *pascal*, que mentionne saint Irénée et qui s'étendait aux jours précédant immédiatement la fête de Pâques, notamment le vendredi et le samedi saints ; le jeûne de quarante jours en carême sera plus tard l'extension de cette pratique. Ces jeûnes consistaient dans l'abstention de toute nourriture et même de toute boisson jusqu'à la neuvième heure, c'est-à-dire jusqu'au milieu de l'après-midi.

LA CHARITÉ Mortifié dans sa vie personnelle en souvenir du Christ et pour réprimer la poussée toujours menaçante des passions basses, le chrétien digne de ce nom ne cherche d'autre part que le bien de son prochain.

Chaque membre de la communauté est au service de tous et l'accomplissement de ce devoir de charité va de l'aumône, qui aide à ne pas mourir de faim, jusqu'à l'encouragement au martyre, comme en donnèrent le si émouvant exemple, avec combien d'autres, les chrétiens de Lyon (1). Tant d'amour mutuel frappait les païens : « Voyez comme ils s'aiment », disaient-ils (2), et c'est peut-être, des traits divers de la vie chrétienne, et en dépit de toutes les préventions qui la diffamaient, celui qu'on en percevait davantage et qu'on ne pouvait se tenir d'admirer. L'argument principal mis en avant par les apologistes des premiers siècles en faveur du christianisme, c'est, en définitive, la conduite exemplaire de ses sectateurs.

Une vie pure, une piété sérieuse, une loyauté parfaite, une charité sans limites ont peut-être fait davantage pour l'extension du règne de l'Évangile que les meilleurs discours destinés à persuader les païens.

§ 4. — Christianisme et humanité.

LE CHRISTIANISME ET L'ESCLAVAGE Cette charité unique renouvelait à un point tel les rapports des hommes entre eux qu'elle commença par transformer jusqu'à la racine une institution sociale qui paraît inhérente à la société antique et dont le principe était au contraire incompatible avec l'esprit du christianisme, qui devait par l'extension de son règne en provoquer la disparition : l'esclavage. Saint Paul l'a dit dès le début (3) : dans l'Église il n'y a « ni homme libre ni esclave », pas plus qu'on n'y distingue devant Dieu le Juif du Grec ou l'homme de la femme. Des distinctions physiologiques, ethniques, juridiques peuvent subsister entre les humains ; mo-

(1) Cf. *supra*, p. 313-315.

(2) TERTULLIEN, *Apologeticum*, 39, 7.

(3) *Gal.*, III, 28.

Histoire de l'Église, T. I.

Retenue dans l'usage personnel des biens du monde, comme dans la conduite morale, voilà deux traits distinctifs du vrai chrétien. Seul parmi toutes les religions, le christianisme, maintenant inexorablement la loi de l'assemblée apostolique de Jérusalem, a toujours vu dans les rapports charnels hors du mariage une faute grave en elle-même. Il y eut même chez quelques-uns une tendance à réprouver les secondes noces. Saint Paul cependant les avait non seulement tolérées, mais recommandées pour les jeunes veuves : « Je veux que les jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent leur maison, qu'elles ne donnent à l'adversaire aucune raison de médire » (1). Mais l'Église ne voyait pas le remariage d'un œil favorable et elle en fit même un empêchement aux ordres sacrés.

§ 3. — Les pratiques chrétiennes.

LA PRIÈRE Purs dans leurs mœurs, n'usant des biens terrestres que pour la satisfaction de leurs besoins essentiels et pour l'avantage du prochain, si du moins ils vivent selon l'idéal évangélique, les chrétiens font, dans leur existence quotidienne, une large part à la prière. En dehors du culte proprement dit, célébré en commun (2), le chrétien fidèle, selon le précepte de l'Évangile (3), prie le Père céleste dans le secret. A la suite du Maître, Tertullien recommande l'usage de l'*Oraison dominicale* (4). L'on se servit aussi du Psautier comme livre d'oraison. On priait plus particulièrement le matin et le soir, ainsi qu'à la troisième, à la sixième et à la neuvième heure (9 h., midi et 15 h.). C'est là l'origine de l'Office de Prime, de Tierce, de Sixte, de None et des Vêpres (5). On doit encore prier, dit Tertullien, avant les repas et avant le bain (6).

LES JEUNES Le chrétien, qui unit son âme à Dieu dans la prière, mortifie son corps, dont les appétits menacent cette union. Orant, il est aussi pénitent. Le jeûne, dont la pratique l'associe à la mortification volontaire du Christ au désert, est la principale de ses ascèses (7).

Les fidèles des deux premiers siècles jeûnent deux fois par semaine, le mercredi, peut-être en réparation de la trahison de Judas, et le vendredi, en souvenir de la Passion ; ces jeûnes étaient dits de *station*, du mot latin

(1) *I Tim.*, V, 14.

(2) Cf. *supra*, chap. VI.

(3) *MATTH.*, VI, 6.

(4) *De oratione*.

(5) *TERTULLIEN*, *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) Cf. *HERMAS*, *Pasteur* ; *TERTULLIEN*, *De jejunio* ; *SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE*, *Stromates*, VII, 14.

statio, qui désignait le service de garde des soldats d'un poste militaire. Au jeûne *stationnal* commença de s'ajouter, vers la fin du III^e siècle, un jeûne *pascal*, que mentionne saint Irénée et qui s'étendait aux jours précédant immédiatement la fête de Pâques, notamment le vendredi et le samedi saints ; le jeûne de quarante jours en carême sera plus tard l'extension de cette pratique. Ces jeûnes consistaient dans l'abstention de toute nourriture et même de toute boisson jusqu'à la neuvième heure, c'est-à-dire jusqu'au milieu de l'après-midi.

LA CHARITÉ Mortifié dans sa vie personnelle en souvenir du Christ et pour réprimer la poussée toujours menaçante des passions basses, le chrétien digne de ce nom ne cherche d'autre part que le bien de son prochain.

Chaque membre de la communauté est au service de tous et l'accomplissement de ce devoir de charité va de l'aumône, qui aide à ne pas mourir de faim, jusqu'à l'encouragement au martyre, comme en donnèrent le si émouvant exemple, avec combien d'autres, les chrétiens de Lyon (1). Tant d'amour mutuel frappait les païens : « Voyez comme ils s'aiment », disaient-ils (2), et c'est peut-être, des traits divers de la vie chrétienne, et en dépit de toutes les préventions qui la diffamaient, celui qu'on en percevait davantage et qu'on ne pouvait se tenir d'admirer. L'argument principal mis en avant par les apologistes des premiers siècles en faveur du christianisme, c'est, en définitive, la conduite exemplaire de ses sectateurs.

Une vie pure, une piété sérieuse, une loyauté parfaite, une charité sans limites ont peut-être fait davantage pour l'extension du règne de l'Évangile que les meilleurs discours destinés à persuader les païens.

§ 4. — Christianisme et humanité.

LE CHRISTIANISME ET L'ESCLAVAGE Cette charité unique renouvelait à un point tel les rapports des hommes entre eux qu'elle commença par transformer jusqu'à la racine une institution sociale qui paraît inhérente à la société antique et dont le principe était au contraire incompatible avec l'esprit du christianisme, qui devait par l'extension de son règne en provoquer la disparition : l'esclavage. Saint Paul l'a dit dès le début (3) : dans l'Église il n'y a « ni homme libre ni esclave », pas plus qu'on n'y distingue devant Dieu le Juif du Grec ou l'homme de la femme. Des distinctions physiologiques, ethniques, juridiques peuvent subsister entre les humains ; mo-

(1) Cf. *supra*, p. 313-315.

(2) TERTULLIEN, *Apologeticum*, 39, 7.

(3) *Gal.*, III, 28.

Histoire de l'Église, T. I.

ralement elles s'évanouissent, et, tous étant également fils de Dieu, « revêtus du Christ » (1), ne « formant plus qu'une personne en Jésus-Christ », ceux que la condition sociale d'esclaves privait de leur propre appartenance à eux-mêmes la recouvrent, pour se donner, comme les autres, à Jésus-Christ, qui les fait libres en les faisant siens. Aux yeux de l'Église, il n'y a pas réellement d'esclaves, parce que la *personne* d'un homme ne peut appartenir à un autre homme, et c'est cette propriété de l'homme par l'homme qui faisait l'esclavage.

Cependant, sur le terrain politique et social, l'Église n'a pas commencé par condamner l'institution qu'elle a trouvée établie et qui, comme système d'organisation sociale et économique, semblait alors chose naturelle, pour ne pas dire nécessaire, à presque tout le monde.

Des philosophes stoïciens, s'élevant jusqu'à une notion de la valeur de la personne humaine et de l'égalité naturelle des hommes qu'on n'avait pas eu jusque-là, ont bien pu penser et dire que l'esclavage y était contraire : ce ne furent que vues théoriques. Le christianisme en a moins dit, mais il l'a dit avec un autre accent (2), et il a fait davantage. Pas de condamnation, pendant de longs siècles, de l'institution, mais négation implicite de son fondement, dans la doctrine de la filiation divine, telle que saint Paul l'a formulée. Acceptation de fait du régime social existant, mais mise en vigueur d'une morale qui en sape les bases : pour le droit ancien, l'esclave, n'étant pas une personne complète, n'en peut exercer les prérogatives : l'esclave, par exemple, ne contracte pas un mariage véritable et le caprice de son maître peut rompre ses unions ; l'Église ne sanctionne pas une telle infériorité et réproouve de tels abus de puissance. Bien plus, elle fait un tel appel à une charité qui, pour le chrétien vrai, a toutes les exigences de la justice, que le maître, dans ses rapports avec l'esclave, renoncera à l'exercice des droits qui le constituaient jusque-là véritablement maître d'une personne et non pas seulement de ses services.

L'esclave d'un maître chrétien sans doute, à la différence d'un serviteur de nos jours, est contraint de demeurer à son service, il en peut recevoir des ordres ou même des traitements répressifs que le service domestique comme le service militaire ont pu connaître encore jusqu'à une époque voisine de la nôtre, mais il est tout de même un homme envers qui le maître a des devoirs plus hauts et plus impérieux que ceux que lui tracent son intérêt bien entendu ou celui de la cité (3). Le jour viendra où la pres-

(1) *Gal.*, III, 27.

(2) «... Confrontons la doctrine des stoïciens, par exemple, avec la morale chrétienne. Ils se proclamaient citoyens du monde, et ils ajoutaient que tous les hommes sont frères, étant issus du même Dieu. C'étaient presque les mêmes paroles, mais elles ne trouvèrent pas le même écho, parce qu'elles n'avaient pas été dites avec le même accent » (H. BENSON, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, 1932, p. 58).

(3) « Il est des institutions dont on modifie le rendement, du fait seul qu'on améliore leur esprit. L'esclavage dans la maison de Pline ou dans celle d'un chrétien ne ressemble que nominalement à l'esclavage dans la maison d'Épaphrodite ou de Vedius Pollion. Le statut légal n'est point

sion de ce sentiment de l'obligation du maître envers celui que les circonstances lui ont soumis se fera si forte qu'elle déterminera son affranchissement (1). Les affranchissements se multiplieront dans les derniers siècles de l'Empire romain. Plus anciennement, n'étant que de conseil, ils sont plus rares. Mais ce conseil est donné de bonne heure ou tout au moins correspond-il au souhait implicite de l'esprit chrétien.

En tout cas, est-il dès l'origine rappelé à la fois aux maîtres et aux esclaves de ne jamais oublier dans leurs rapports mutuels qu'ils sont enfants du même Dieu et de remplir les uns envers les autres leurs devoirs réciproques : exactitude du service et support de la part des uns, bienveillance de la part des autres. Saint Pierre, il est vrai, exhorte les esclaves de mauvais maîtres — sans doute de maîtres païens — à une vertu plus haute : « Quelle gloire, dit-il, y a-t-il à bien supporter des soufflets que vous aura valus quelque faute ? Mais si, ayant bien fait, vous souffrez avec patience un mauvais traitement, voilà qui est agréable à Dieu » (2).

L'ÉPÎTRE A PHILÉMON

L'on voit également saint Paul s'entre-mettre, avec quelle délicatesse, mais aussi avec quelle tranquille assurance d'être écouté, pour obtenir la grâce d'un esclave, Onésime, qui s'était enfui de la maison de son maître, Philémon, chrétien de Colosses, et s'était réfugié auprès de lui, qui l'avait converti. « Peut-être, écrit Paul, Onésime a-t-il été séparé de toi pour un temps, afin que tu le recouvres pour l'éternité, non plus comme un esclave, mais comme étant fort au-dessus d'un esclave, comme un frère bien-aimé, tout particulièrement aimé de moi et combien plus de toi, aussi bien dans la chair que dans le Seigneur... C'est en comptant sur ton obéissance que je t'écris, sachant que tu feras même au delà de ce que je te demande » (3).

Il s'agit là d'un cas exceptionnel, ou tout au moins relativement rare. Mais le prestige qui entoure, au milieu des martyrs lyonnais, la petite esclave Blandine et, comme on le verra par la suite, les sentiments de la matrone carthaginoise Perpétue pour son esclave Félicité (4) disent assez éloquemment que l'Église ignorait, en matière spirituelle, la distinction du maître et de l'esclave. « Les uns et les autres recevaient d'elle les mêmes moyens de sanctification personnelle, voyaient s'ouvrir devant eux la même carrière d'honneurs ecclésiastiques et subissaient la même pén-

changé : l'esclave demeure théoriquement le bien du maître ; mais pour les premiers il est un bien qu'on prise et qu'on protège ; il demeure pour les autres un bien dont on se sert et dont on se joue » (O. LEMARIÉ, *Précis d'une sociologie*, Paris, 1933, p. 91-92).

(1) « Et comment la conception nouvelle aurait-elle pu ne pas réagir à la longue sur l'institution elle-même, pour y parer aux abus, et finalement la dissoudre ? Insuffler à une société un esprit nouveau, c'est assouplir par le dedans toutes ses règles, et la prédisposer à en modifier la teneur. Cette première réforme, toute morale, est, en somme, un changement à l'intime des volontés individuelles. Les mœurs sont changées avant les lois » (*Ibid.*, p. 92).

(2) *I Ep.*, II, 20.

(3) *Epist. ad Philemon.*, I, p. 312.

(4) Tome II, chap. 1.

tence pour leurs péchés » (1). L'attitude de l'Église vis-à-vis de l'esclavage, tout comme l'exquis et souverain billet de saint Paul à Philémon, montrent ce que fut en fait la puissante action de l'Évangile, qui, régénérant les âmes et proclamant la fraternité universelle des hommes en Jésus-Christ, créait une société nouvelle sans bouleverser les institutions sociales.

Cet universalisme est encore un des caractères de la conception chrétienne. Elle doit devenir celle du monde entier ; elle embrasse toute l'humanité, et le cadre immense de l'Empire romain est lui-même dépassé. L'Église est faite pour toute la terre, d'où son nom de catholique, qui se lit déjà dans saint Ignace (2) aux environs de l'an 100.

§ 5. — L'attitude païenne vis-à-vis du christianisme.

L'HOSTILITÉ PAÏENNE Tel est, dans toute sa grandeur, l'idéal chrétien. Idéal évidemment, et que tous ceux qui s'en réclamaient ne réalisaient pas. Les chrétiens, même d'une époque encore très voisine de la « ferveur primitive », avaient leurs défaillances, et les écrits les plus anciens de la littérature chrétienne s'en prennent à leurs faiblesses. Ils donnaient cependant assez l'exemple d'une vie qui dépassait le niveau où se tient d'ordinaire la nature laissée à elle-même pour que les païens en aient eu conscience, soit pour admirer, soit pour en être heurtés.

LES ACCUSATIONS POPULAIRES « Voyez comme ils s'aiment », ont-ils dit, et en plus d'une occasion, lors de calamités publiques, ils ont pu voir que la charité chrétienne se mettait au service de tous, fidèles, indifférents ou adversaires. Mais des principes de vie, à certains égards si nouveaux et qui contrastaient trop avec la facilité de la morale courante en même temps qu'ils contrariaient les habitudes du conformisme social, ne pouvaient pas ne pas provoquer de la part de la société païenne une réaction défavorable.

Si la puissance politique a condamné dans les chrétiens des hommes qui n'adoraient pas les dieux de l'Empire et si les classes supérieures et cultivées ont été enclines à dédaigner en eux des groupements où les petites gens dominaient et où le souci d'une culture raffinée n'était pas prépondérant, les masses populaires, en dépit d'étonnements admiratifs arrachés par le spectacle d'une charité surhumaine ou d'héroïsmes inédits, soupçonnaient presque inévitablement ces adeptes d'une existence si à part, réfractaires à la religion commune, de tares, de vices et même de crimes secrets, et des soupçons à la croyance et bientôt après à l'accusation, le passage était facile.

(1) FUNK-HEMMER, *Histoire de l'Église*, t. I, p. 312.

(2) *Ad Smyrn.*, VIII, 2.

Athéisme, puisqu'ils ne rendaient pas les hommages dus par tous aux dieux de Rome, magie, puisqu'ils célébraient des cérémonies que l'on connaissait mal ou que l'on ne connaissait pas, et peut-être aussi par la fausse idée que l'on se faisait de la communion au corps du Christ, anthropophagie, et, par extension, meurtres d'enfants, impudicités scandaleuses encore, parce que c'est la faute dont on charge toujours facilement ceux dont on trouve la vie mauvaise, telles furent les imputations courantes, mêlées d'ailleurs de railleries moins dangereuses visant des pratiques cultuelles attribuées aux chrétiens par des confusions inattendues : telle la prétendue adoration d'un dieu à tête d'âne, qui assimilait les chrétiens aux dévots du dieu égyptien Seth (1). Qui n'a entendu parler du fameux graffite du Palatin, inscription de fortune tracée, au début peut-être de l'ère antonine, par un mauvais plaisant et représentant un crucifié à tête d'âne, accompagnée de la mention : *Alexamenos adore son dieu* ? A quoi le chrétien ainsi raillé par un condisciple du *pædagogium* impérial avait riposté par cette tranquille affirmation de sa foi : *Alexamenos fidelis* (2).

LES PRÉJUGÉS DES INTELLECTUELS

Les gens instruits se faisaient du christianisme une idée moins inexacte. Encore ne savons-nous que trop la facilité avec laquelle les hommes et les femmes du monde, de tous les temps sans doute, accueillent les racontars les moins croyables sur qui professe des idées ne cadrant pas avec les leurs.

Mais, même sans partialité ni crédulité excessives, dans les milieux socialement élevés de l'Empire du II^e siècle, ce qui régnait surtout à l'égard des chrétiens, en majorité d'humble condition — malgré bien des recrues déjà faites à des niveaux plus hauts — et sans prétention à l'élégance intellectuelle, c'était un dédain, parfois tempéré d'un peu de pitié, parfois aussi relevé d'agacement, comme celui que Marc-Aurèle éprouvait devant leur goût du martyre (3).

Les lettrés, rhéteurs ou philosophes, en grand crédit sous les Antonins et dont plusieurs arrivent aux honneurs, un Hérode Atticus, un Fronto, un Claudius Severus, sont dans des dispositions aussi peu favorables.

La polémique de Celse, qui nous est connue par la réfutation qu'Origène a, au siècle suivant, donnée de son pamphlet (4), reflète, de façon fort ins-

(1) Sur tout ceci, cf. WUNSCH, *Sethianische Verfluchungstafeln aus Rom*, Leipzig, 1898, d'où résulte d'ailleurs (cf., p. 110) qu'une secte gnostique avait assimilé Seth à Jésus-Christ, tous deux appelés « fils de l'homme ».

(2) Ce monument infiniment précieux est conservé au Musée Kircher, à Rome. Bibliographie du sujet dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, de Dom F. CABROL et Dom H. LECLERCQ, t. I, p. 2041 et suiv.

(3) MARC-AURÈLE, *Pensées*, XI, 3.

(4) *Contre Celse*.

tructive pour la postérité, les sentiments complexes où la méconnaissance des réalités spirituelles dont vivaient les chrétiens avait peut-être la plus grande part, qui demeurèrent pendant longtemps ceux de la société impériale à leur égard. Celse fait surtout grief au christianisme d'être « une doctrine barbare, absurde, faite pour des gens sans culture » (1), et de recruter en effet parmi les gens de cette sorte le gros de ses partisans.

Le mépris de l'aristocrate d'esprit, sinon de naissance, tient certainement une large place dans ce préjugé anti-chrétien. Celui du philosophe s'y ajoute, pour qui les croyances chrétiennes rabaissent la Divinité ou font injure à la raison. Mais Celse en veut encore aux chrétiens « de se séparer des autres hommes, de mépriser les lois, les mœurs, la culture de la société où ils vivent » (2) comme la science elle-même. Bien loin de convenir que l'amélioration de la moralité individuelle soit en dernière analyse un bien pour l'État, il ne voit dans la « chimère » chrétienne qu'un péril public, parce qu'elle attaque sur des points tenus pour vitaux l'édifice social et la « civilisation à laquelle il reste profondément attaché » (3). Les nombreux païens qui, animés du même souci que Celse, continuaient de placer l'État, « tuteur des traditions nationales, gérant des biens matériels, au premier plan de leurs préoccupations » (4) ne pouvaient prendre leur parti d'une affirmation de la supériorité du monde invisible sur le monde sensible. Une telle doctrine est malfaisante et même séditeuse.

Nul ne s'étonnera donc qu'accordée ainsi avec une opinion publique faite de défiance, de mépris ou d'hostilité déclarée, la dure législation qui refusait aux chrétiens le droit à l'existence et laissait planer sur eux une menace ininterrompue de mort se soit maintenue si longtemps.

§ 6. — Le martyre.

LA FRÉQUENCE DU MARTYRE

De là aussi, pour les chrétiens, la constante pensée du martyre possible, la préparation volontaire à son acceptation sereine ou même joyeuse et, chez beaucoup, le désir, qui forment encore un des traits de la vie de l'Église des premiers siècles, et non le moins déconcertant pour les hommes du dehors, comme il l'est resté pour plus d'un parmi nos contemporains.

De fait, durant ces deux premiers siècles où, de par les principes du décret néronien interprété par Trajan, la persécution n'a jamais été qu'épisodique et sporadique, mais avec des périodes de plus grande fréquence et de plus grande extension, le martyre n'a cependant pas été le lot de la majorité des disciples du Christ. Néron en a fait à Rome un véritable mas-

(1) P. DE LABRIOLLE, *La réaction païenne*, p. 117.

(2) *Ibid.*, p. 118.

(3) *Ibid.*, p. 168.

(4) *Ibid.*, p. 169.

sacre ; les exécutions de Bithynie, malgré la modération et la bonté naturelles de Pline le Jeune, ont fait de nombreuses victimes, en proportion du grand nombre de conversions qui s'étaient opérées dans la région ; encore les apostasies n'y furent-elles pas rares non plus ; le règne de Marc-Aurèle enfin et les premières années de Commode ont indiscutablement marqué dans l'histoire du développement chrétien une phase particulièrement dure, où l'on voit les haines et les rigueurs s'acharner sur les membres des églises, en Asie, en Grèce, en Italie, en Gaule, en Afrique. Mais, ces moments critiques mis à part, si le péril pour les fidèles du Christ ne cesse jamais, environnés qu'ils sont d'une atmosphère de haine ou de suspicion et sous le coup d'une loi implacable, le passage des intentions hostiles aux actes qui déclenchent l'application de la loi ne se produit qu'occasionnellement.

DU NOMBRE DES MARTYRS

Les martyrs en définitive ont-ils ou n'ont-ils pas été très nombreux ? On en a beaucoup discuté. Pour les deux premiers siècles, où l'Église a vécu sous le signe du *Non licet* néronien, appliqué selon le commentaire de Trajan, et n'a pas souffert de persécutions générales, mais des attaques en ordre dispersé maintes fois répétées, la réponse est singulièrement malaisée.

Sur le total des martyrs attestés par des documents de relativement bon aloi, comme le Martyrologe Hyéronimien, nous sommes dans l'impossibilité de dire lesquels appartiennent à ces deux siècles, nombre d'entre eux étant de date inconnue ou incertaine. Les Passions, qui, pour la plus grande part, ont trait à des martyres figurant au martyrologe, ne suppléent que faiblement à l'absence de renseignements historiques fournis par ceux-ci, tant il en est qui n'ont rien à voir avec l'histoire.

Par contre, il est au moins à présumer que des chrétiens ont, un peu partout, du temps de Néron à celui de Commode, péri pour leur foi, dont les noms n'ont pas été recueillis. Ajoutons que, quand nous connaîtrions tous les martyrs, ce qui serait certes infiniment précieux, ce chiffre absolu ne prendrait pourtant sa signification complète que s'il se doublait d'un chiffre relatif, c'est-à-dire si nous pouvions évaluer la proportion des martyrs par rapport au total des chrétiens ; ce chiffre demeure également hors de nos atteintes et n'a d'ailleurs heureusement cessé de varier, puisque l'on peut affirmer, et c'est même ici la seule affirmation autorisée, qu'il est toujours allé croissant.

Encore l'a-t-on fort diversement estimé. Il y a évidemment une assez forte dose de rhétorique dans le passage souvent cité de l'*Apologeticum* de Tertullien (1) : « Nous sommes d'hier, et nous remplissons vos villes, vos

(1) 37.

maisons, vos places, vos municipes, les conseils, les camps, les tribus, les décuries, le palais, le Sénat, le forum ; nous ne vous laissons que vos temples. Si nous faisons sécession d'avec vous, vous seriez effrayés de votre solitude », et on a pu lui en opposer un autre, cependant postérieur, d'Origène, qui paraît dire que les chrétiens étaient bien peu de chose au milieu des dizaines de millions d'hommes qui peuplaient l'Empire, πάντες ὁλόγοι (1).

On a aussi l'impression, à lire l'histoire des martyrs lyonnais, par exemple, du petit troupeau perdu dans la grande foule hostile. Mais combien des chrétiens de Lyon furent-ils saisis par les autorités et envoyés au supplice ? L'église de Lyon subsista, puisqu'elle adresse peu après ses lettres à celles de Rome et d'Asie ; un nouvel évêque, Irénée, en prit la direction et la vie chrétienne continua dans la capitale des Gaules. Elle y avait donc poussé des racines plus étendues qu'on n'aurait pu être tenté de l'induire du récit même de la persécution.

D'autre part, le même Origène qui a écrit πάντες ὁλόγοι emploie, dans un autre endroit du même traité *Contre Celse*, l'expression contraire : οὐκ ὁλόγοι (2) ; Tacite avait déjà appelé les chrétiens de Rome *mullitudo ingens* (3). Les progrès singulièrement rapides de la conquête chrétienne en certaines régions, comme une partie au moins des provinces asiatiques, ne sont pas douteux, puisque des païens sans passion, tels que Pline le Jeune, les ont certifiés (4), et les déclarations de Tertullien lui-même dans l'*Apologétique* auraient fait à ses lecteurs l'effet d'une plaisanterie, si les chrétiens, dans les provinces occidentales dont il parle d'expérience, Italie et Afrique, n'avaient été qu'une poignée d'hommes.

Mais les martyrs ? On en a vu verser leur sang dans toutes les contrées de l'Empire. Par intermittences, sans doute, tantôt ici seulement, et tantôt là. Toutefois chaque règne impérial, ou peu s'en faut, et chaque province ont eu les leurs. Et parfois, comme sous Marc-Aurèle, on en compte en tant de lieux différents qu'on pourrait presque croire alors, bien qu'il n'en soit rien, à une persécution généralisée. Tous ces groupes de martyrs distincts font, en s'additionnant, un total qui commande le respect.

En outre, ce n'est pas simple conjecture que d'admettre un nombre, peut-être considérable, de victimes inconnues. Quel texte liturgique, littéraire ou lapidaire a conservé un seul nom des martyrs de Bithynie sous Trajan ? « Combien de fois déjà l'archéologue ne déchiffre-t-il pas, sur quelque marbre sortant de terre, des noms de martyrs que nul parchemin n'a conservés ? » (5) « Plus j'avance, écrivait, il y a soixante ans, J. B.

(1) *Contre Celse*, VIII, 69.

(2) I, 26.

(3) Cf. *supra*, p. 291.

(4) Cf. *supra*, p. 307.

(5) Paul ALLARD, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, 3^e édit., Paris, 1903, p. 477.

de Rossi, dans l'étude de l'histoire et des monuments des siècles des persécutions, plus je me persuade que très grand est le nombre des martyrs dont les noms ne nous sont pas parvenus, et dont les anniversaires ne sont pas marqués même dans la riche et antique compilation du Martyrologe Hiéronymien » (1). Les anciennes inscriptions elles-mêmes font allusion à ces héros anonymes, dont Dieu, disent-elles, sait le nom, *quorum nomina Deus scil.*

Enfin ce sentiment si fort de l'attente du martyr, dans lequel ont vécu les générations chrétiennes des premiers siècles, ne s'expliquerait pas, si la menace du supplice, à la suite de dénonciations à tout moment possibles, non seulement n'avait constamment plané sur elles, mais ne s'était maintes et maintes fois réalisée. C'est peut-être là l'argument le plus décisif en faveur de la thèse du grand nombre des martyrs, c'est-à-dire d'une proportion relativement fort élevée de chrétiens qui ont été mis en demeure de choisir entre la confession du Christ et la vie. Et que, devant cette option pathétique, les confesseurs l'aient largement emporté sur les apostats, un récit comme celui de la Lettre de l'église de Lyon sur la persécution de 177 est fait pour le donner à penser. La lettre de Pline à Trajan, il est vrai, laisse une impression différente : sans rien préciser sur le nombre respectif des impavides et des faibles parmi la foule des accusés déferés à son tribunal, il dit explicitement qu'il a obtenu beaucoup de retours à la religion ancienne, ce qui n'empêche d'ailleurs son regret de se trahir des condamnations, encore trop nombreuses à son gré, qu'il lui a fallu prononcer. Il est à croire que la proportion des apostasies a été, au cours des premiers siècles et dans les diverses parties de l'Empire romain, d'autant plus grande que la chrétienté mise à l'épreuve était elle-même plus nombreuse : il y a généralement plus de force agissante et de courage persévérant dans les minorités.

§ 7. — L'effacement volontaire des chrétiens.

LES CHRÉTIENS CONTRAINTS
A UNE VIE RETIRÉE
PAR L'HOSTILITÉ PAÏENNE

La perpétuelle menace sous laquelle ils ont vécu pendant les premiers siècles a certainement sa part dans le demi-effacement volontaire des chré-

tiens dans le milieu social d'alors. Causes et effets, comme il arrive souvent, ont réagi les uns sur les autres.

Écartés par leurs croyances et les préceptes auxquels ils obéissent d'un certain nombre de pratiques inséparables de la vie publique ou privée, les chrétiens font figure de suspects ; cette suspicion entraîne pour eux la condamnation de l'opinion et de la loi ; la condamnation achève de

(1) *Bullettino di archeologia cristiana*, 1875, p. 179.

les mettre en marge de la société, puisque tantôt elle les repousse, comme on le voit dans les mouvements populaires qui les chassent des lieux publics, et tantôt ils cherchent eux-mêmes à s'isoler et à se soustraire aux inquisitions ou aux simples curiosités dangereuses.

ILS N'EN SONT PAS MOINS PARTOUT

Cependant ce n'est là qu'un aspect des choses qui a pu paraître plus frappant à certains moments. La réalité est souvent plus complexe et plus souple que les principes qui prétendent la régir : l'on se tromperait en imaginant les chrétiens réduits à vivre comme des bêtes traquées et les païens toujours prêts à leur courir sus.

Pour qu'on en trouve jusqu'au voisinage du trône, dans le Palais et au Sénat, parmi les représentants des familles les plus en vue et parmi les philosophes qui enseignent au Forum, tels les princes Flaviens, Apollonius, Justin et d'autres encore, il faut bien que les périodes de répit pour les divers groupes de fidèles aient eu quelque durée et, bien plus, que non seulement les particuliers n'aient pas à tout propos fait à leur endroit métier de dénonciateurs, mais que les autorités mêmes, sachant maintes fois à quoi s'en tenir sur la personne de tels ou tels, aient intentionnellement fermé les yeux.

A cette tolérance de fait répondent des attitudes qui sont tout au rebours d'un désintéressement vis-à-vis de la société et de la chose publique : si Apollonius siège au Sénat et si Justin discute au Forum, si d'autres disciples du Christ siègent dans des curies municipales, ils ne vivent pas comme des étrangers à la cité et à leur temps. Et le mot de Tertullien sur la présence des chrétiens sur tous les théâtres de l'activité générale apparaît alors confirmé par un certain nombre de faits précis.

Il n'en demeure pas moins que la rigueur des lois, l'hostilité des foules ou les ironies des élites sociales guettaient toujours des hommes que leur adhésion à une religion ne s'accommodant d'aucun compromis sur son dogme et sa morale mettait à part de leurs concitoyens. D'où, en présence du danger toujours menaçant d'un déchaînement de haines et de violences et malgré l'acceptation, par avance, du martyre, que les plus ardents allaient jusqu'à désirer, mais au devant duquel l'autorité religieuse s'opposait à ce qu'on marchât volontairement par des actes provocateurs, susceptibles d'accroître fâcheusement les préventions officielles contre le christianisme, d'où la nécessité, sinon toujours de se dissimuler, au moins de ne pas s'afficher et, en particulier, pour des raisons aussi de révérence vis-à-vis des mystères sacrés, de ne célébrer le culte qu'à l'abri des curiosités indiscrettes.

§ 8. — Les Catacombes.

LE CULTE CHRÉTIEN
CHEZ LES PARTICULIERS

Ainsi s'explique cette organisation d'une partie de l'existence des premiers chrétiens, en certains lieux du moins, loin

de la lumière, qu'ils devaient pourtant aimer comme les autres hommes, puisqu'ils acceptèrent de passer sous terre, pour les dérober aux regards, les heures qu'ils consacraient à honorer Dieu et, en des périodes de plus grand péril, des moments plus longs encore. Il faut cependant éviter ici une méprise grave : l'usage par les chrétiens des catacombes, à Rome et en plusieurs autres lieux, à Naples (1), en Sicile (2), en Toscane (3), en Afrique (4), à Alexandrie (5), en Asie Mineure (6), n'a pas pour première origine un souci de sécurité personnelle chez des gens qui n'auraient plus osé vivre au jour, et il n'est devenu fréquent à Rome, sinon même presque habituel en période de crises, que progressivement.

Les chrétiens ont eu pour premiers lieux de culte des maisons privées, où ils pouvaient, sauf cas exceptionnels, se croire tranquilles, jusqu'à l'époque des grandes persécutions. Les conversions suffisamment nombreuses faites dans l'aristocratie, en particulier à Rome, assurèrent relativement vite à l'Église la mise à sa disposition de quelques-unes de ces vastes demeures, qui, avec leur *atrium*, leur péristyle et la salle allongée qu'on appelle *tablinum*, se prêtaient fort bien à l'accomplissement des cérémonies chrétiennes. On y pouvait séparer les pénitents et les catéchumènes des fidèles, réserver, si on le jugeait bon, un côté aux hommes et un côté aux femmes, installer le clergé dans les *alae* ou dépendances. L'usage des maisons privées comme édifices cultuels dura jusqu'au delà du II^e siècle, mais d'autres lieux alors furent aussi utilisés.

ORIGINE CÉMÉTÉRIALE
DES CATACOMBES

Les catacombes chrétiennes, qui remontent jusqu'aux origines de l'Église, n'eurent pas tout d'abord cette destination. C'étaient des cimetières.

Les chrétiens, qui, comme les Juifs, pratiquèrent toujours l'inhumation et non l'incinération de leurs morts, eurent deux sortes de cimetières :

(1) Les catacombes de Naples sont, après celles de Rome, parmi les plus vastes qui aient été explorées. On y distingue celles de Saint-Vit, Saint-Gaudieux, Saint-Sévère, Saint-Euphèbe et Saint-Janvier. Dans cette dernière on a retrouvé, outre de nombreuses inscriptions, des peintures dont quelques-unes remontent peut-être jusqu'au II^e siècle. Cf. SCHULTZE, *Die Katakomben von S. Gennaro*, Iéna, 1877 et *Bullettino di archeologia cristiana*, 1871, p. 37-38 et 155-158, et le compte-rendu des dernières fouilles par A. BELLUCCI, *Atti del III Congresso internazionale di Archeologia cristiana*, Rome, 1934, p. 327 et suiv.

(2) Principalement à Syracuse, dont les catacombes ont une étendue plus grande encore que celles de Naples.

(3) Cf. la nomenclature des catacombes italiennes autres que celles de Rome dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, de CARRON-LECLERCQ, t. II^e (1910), col. 2443-2445.

(4) Sur les catacombes d'Hadrumète, cf. *supra*, p. 284, n. 3.

(5) Même indication que pour la note 3, col. 2442-2443.

(6) *Ibid.*, col. 2442.

des cimetières de plein air, généralement en Orient et en Afrique, des cimetières souterrains, qui se rencontrent surtout dans le reste des provinces occidentales et qui ont reçu le nom de cryptes, hypogées ou catacombes. Ce dernier terme, qui désigna surtout les cimetières souterrains de Rome, de beaucoup les plus considérables de tous, vient de l'un d'eux, situé au voisinage de l'actuelle église de Saint-Sébastien, à quelques kilomètres au sud-est de Rome, près d'une dépression de terrain, qui l'avait fait surnommer dans la langue grecque, demeurée jusqu'à la fin du II^e siècle la langue officielle de l'Église romaine, *κατὰ χύμην*, en latin *ad catacumbas*. Ce cimetière souterrain, dit de la catacombe, étant resté le seul ouvert au moyen âge, on étendit la dénomination à tous les autres, quand on commença de les retrouver à partir du XV^e siècle (1).

L'usage des cimetières souterrains n'appartient pas en propre aux chrétiens. Les Égyptiens et les Phéniciens l'avaient déjà adopté, et ils avaient été imités par les Juifs. En Italie, les Étrusques, dont l'origine orientale paraît de plus en plus se confirmer, avaient laissé non loin de Rome des nécropoles nombreuses, que leurs cavernes profondes et leurs galeries nettement taillées font ressembler à de petites catacombes. Enfin, à Rome même, où la pratique de l'incinération n'était ni primitive ni générale, où certaines familles avaient gardé ou repris celle de l'inhumation, il existait des sépultures qui rappelaient, en proportions plus réduites, celles de l'Orient, comme le tombeau des Scipions. Et les Juifs, dont, dès avant l'Empire, une nombreuse colonie était fixée à Rome, y avaient des sépultures souterraines plus importantes encore.

Il n'est pas étonnant que les chrétiens de Rome, dont le premier noyau s'est recruté parmi les Juifs, aient suivi les mêmes coutumes et que ceux de Campanie ou de Sicile en aient fait autant. Mais les catacombes chrétiennes, à Naples, à Syracuse, à Rome surtout, prirent rapidement une extension incomparablement plus grande : à Rome, ou plutôt au pourtour de Rome, puisque les cimetières antiques étaient hors des villes, c'est une véritable ville souterraine, la *Roma sotterranea*, qui s'est peu à peu formée, cité des morts qui commence à l'enceinte de la cité vivante et qui se

(1) Le premier explorateur méthodique des catacombes à l'époque moderne fut Bosio, au XVII^e siècle. Ses recherches furent continuées, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, par J.-B. DE ROSSI, dont la *Roma Sotterranea cristiana* (2 vol. et 2 vol. de planches, Rome, 1864-1867) reste l'ouvrage capital sur les catacombes romaines. Une adaptation résumée a été publiée en anglais par J. SPENCER NORTHCOLE et W.-B. BROWNLOW, traduite elle-même en français par Paul ALLARD, sous le titre *Rome souterraine* (nouvelle édition, Paris, 1877). Plus récemment, plusieurs volumes de vulgarisation scientifique ont été publiés sur les catacombes par A. PÉRATÉ, *L'Archéologie chrétienne* (dont l'étude des catacombes ne forme qu'une partie), Paris, 1892 ; M. BESNIER, *Les catacombes de Rome*, Paris, 1909 ; H. CHÉRAMY, *Les catacombes romaines*, Paris, s. d. (1932) ; J.-P. KIRSCH, *La catacombe romane*, Rome, 1933. Les ouvrages capitaux de Mgr WILPERT sur les peintures des catacombes et sur les sarcophages, dont un certain nombre leur appartiennent, ont été indiqués à la bibliographie du chapitre.

Plusieurs revues, en langues diverses, publiées par les différents groupements nationaux d'*Amis des Catacombes* renseignent aujourd'hui sur les découvertes et sur les recherches qui se poursuivent toujours dans les catacombes de Rome et d'ailleurs.

développe au loin dans la campagne jusqu'à des limites qu'on ne connaîtra peut-être jamais entièrement.

Cette extraordinaire extension, la condition même des chrétiens et leur foi l'expliquent en même temps. Les chrétiens, qui croyaient fermement à la résurrection, avaient appris de saint Paul que le corps qui doit ressusciter sera un corps spirituel, vis-à-vis duquel le corps de la vie terrestre n'est, selon sa comparaison même, que comme le germe vis-à-vis de la plante future ; mais ils n'en avaient pas moins un profond respect des restes des morts : telle est l'origine du culte des reliques, comme de l'habitude d'aller prier auprès des morts, de se réunir auprès de leurs tombes et même d'y célébrer un repas sacré, ce qui n'était, il est vrai, que la continuation du rite païen du banquet funéraire, qui impliquait aussi la croyance à une vie d'outre-tombe. Ainsi les chrétiens avaient-ils un premier motif de fréquenter leurs cimetières, de s'y assembler et d'y célébrer des cérémonies.

LES CATACOMBES DEVIENNENT
LIEUX DE CULTE

L'insécurité, au moins relative et, à certains moments, terrible, où ils vivaient leur en devint un autre. Les

maisons amies où ils se réunissaient dans les premiers temps pour la célébration du culte en assuraient sans doute le secret dans une mesure qui parut d'abord suffisante et garantissaient de même les participants. Mais, si le respect de la propriété privée était grand à Rome, il s'effaçait devant les requêtes de l'autorité publique. Des arrestations pouvaient avoir lieu dans des domiciles particuliers.

Parmi les propriétés privées certaines étaient entre toutes sacrées, à savoir les propriétés funéraires. Du respect dont le droit de Rome entourait les morts le rescrit d'Auguste, reproduit par une inscription palestinienne récemment publiée (1) et portant les peines les plus sévères contre les violateurs de tombes, a donné une nouvelle preuve. Or les tombeaux étaient, à Rome et en bien d'autres lieux, au début de l'histoire du christianisme, des propriétés familiales : de grandes familles mirent leurs domaines funéraires à la disposition de leurs frères. Ceux-ci savaient que non seulement leurs morts y seraient à l'abri des profanations, mais qu'eux-mêmes s'y trouvaient pour ainsi dire protégés par ces morts. Ainsi, quand les chrétiens descendirent dans les catacombes pour y célébrer des cérémonies religieuses, ce ne fut pas tout d'abord afin de s'y cacher eux-mêmes, quoique les catacombes fussent un abri matériel, c'était à la fois pour honorer leurs morts et pour se mettre sous leur protection, que leurs sépultures, abri moral plus encore que matériel, leur offraient légalement.

(1) Cf. *supra*, p. 232, n. 1.

DÉVELOPPEMENT DES CATACOMBES

De là, le grand développement des catacombes, qui prirent rapidement une prodigieuse extension.

L'usage en aurait commencé dès les tout premiers temps de la chrétienté romaine, s'il fallait en croire la tradition d'après laquelle saint Pierre lui-même aurait exercé son ministère au cimetière Ostrien, près de l'église actuelle de Sainte-Agnès-hors-les-Murs, sur la via Nomentana (1). On peut se demander, il est vrai, si, avant même d'avoir été inquiétés, les chrétiens avaient adopté des cimetières comme lieux de réunion. Mais, même si la parole de Pierre n'a pas résonné dans ses galeries, le cimetière Ostrien est indiscutablement très ancien. La catacombe voisine, celle de Sainte-Priscille, sur la via Salaria, qui se rattache par ses origines au mausolée des Acilii Glabrones, remonte également à la plus haute antiquité chrétienne (2).

Mais d'autres encore ont un passé non moins vénérable : la crypte vaticane, où furent ensevelis non seulement saint Pierre, mais beaucoup de ses successeurs, jusqu'à la fin du II^e siècle ; le cimetière de Commodille, sur la voie d'Ostie, où fut enterré saint Paul ; le cimetière dit de Domitille, du nom de Flavia Domitilla, la nièce de Domitien (3), sur la voie Ardéatine ; les cryptes de Lucine, sur la via Appia, mises peut-être à la disposition de la jeune Église par l'illustre recrue faite par elle, dès le temps de Néron, dans la haute aristocratie romaine, Pomponia Græcina, et qui furent le point de départ du cimetière de Calliste, devenu au III^e siècle le cimetière officiel de l'Église romaine, où de nombreux papes furent inhumés. Le cimetière de Prétextat fut utilisé au II^e siècle : l'on y déposa le corps d'un fils de sainte Félicité, martyrisée sous Marc-Aurèle. Peut-être les premières sépultures chrétiennes de la catacombe de Saint-Sébastien ne sont-elles pas beaucoup moins anciennes.

§ 9. — L'art des Catacombes.

L'ORNEMENTATION DES CATACOMBES

Les chrétiens ne se contentèrent pas de déposer leurs morts dans des tombes, *loculi*, creusées dans l'épaisseur des murs des longues galeries des catacombes et encadrées parfois dans une arcade, *arcosolium*, sous laquelle une *mensa*, table d'autel, permettait d'offrir le saint Sacrifice ; les catacombes devenant de véritables lieux de culte, on s'attacha à les orner.

(1) Tradition transmise par une Passion du IV^e siècle, les *Acta Marcelli*.

(2) L'identification du cimetière « où Pierre baptisait », *ubi Petrus baptizabat, ad nymphas sancti Petri*, avec la très ancienne catacombe de Priscille, proposée par O. MARUCCI, n'a généralement pas été admise. Cf. J. ZEILLER, *A propos de l'inscription damasienne de Saint-Sébastien*, dans *Bulletin des Amis des Catacombes romaines*, 1933, p. 272-277.

(3) Cf. *supra*, p. 300-302.

Les peintures dont elles se recouvrirent peu à peu comptent parmi les plus précieux documents que nous ait laissés l'antiquité chrétienne sur la foi et la vie religieuse des premiers âges de l'Église (1).

PEINTURES PUREMENT DÉCORATIVES Au début, ces peintures furent purement décoratives.

Les païens, Égyptiens et Grecs, Étrusques et Romains, décoraient les chambres souterraines où reposaient leurs morts. Les Juifs eux-mêmes, si rebelles à l'ornementation picturale, s'étaient mis, à Rome, à égayer de peintures les caveaux de leurs catacombes. Il parut tout naturel aux chrétiens d'en faire autant, et, comme les motifs décoratifs des tombes des païens étaient sensiblement les mêmes que ceux de leurs maisons, ainsi en fut-il d'abord chez les chrétiens. Les artistes décorateurs des maisons des grandes familles romaines qui créèrent les premiers cimetières chrétiens furent appelés à décorer les catacombes et ils y introduisirent ces motifs alors traditionnels, hérités de l'art hellénistique, que l'on retrouve dans beaucoup de maisons de Pompéi, lignes gracieuses et symétriques, oiseaux, fleurs et vases, qui forment des ensembles fort agréables, mais n'ont rien de spécifiquement chrétien.

On en peut dire autant d'un autre genre de peintures, d'ailleurs pleines d'intérêt et également anciennes, portraits et scènes de la vie réelle, comme le portrait célèbre du *fossor Diogenes*, ou une scène de distribution de blé au peuple, exécutée à la catacombe de Domitille pour le collège ou corporation des employés de l'annone, c'est-à-dire du service du ravitaillement. En un autre endroit du même cimetière, on voit l'entrepôt du Tibre, au pied du mont Aventin, mais aussi le Christ et les apôtres, dans un même décor. Les artistes qui exécutèrent ces œuvres étaient-ils chrétiens ? On ne saurait l'affirmer. On doit constater toutefois que l'inspiration qui les guide est au moins respectueuse de la foi chrétienne.

PEINTURES RELIGIEUSES Les peintures des catacombes s'imprégnèrent vite d'une inspiration plus religieuse, et les cryptes chrétiennes ne tardèrent pas à refléter la pensée des premiers chrétiens : l'art religieux, vraiment original, qui naît dans les catacombes, provient de la piété des fidèles. Mais cette piété, profonde et tendre, demeura longtemps discrète et comme contenue ; elle ne s'exprimera pendant les premiers siècles qu'avec une pieuse et peut-être craintive réserve et sous des voiles ; elle répugne à exposer toujours clairement les mystères qui étaient son objet, et, de même que le Christ avait donné

(1) L'ouvrage capital sur les peintures des catacombes est celui indiqué p. 397, n. 1, de Mgr WILPERT, *Die Malereien der Katakomben Roms*. Il faut citer aussi, sur les origines de l'art chrétien, ELLIGER (W.), *Zur Entstehung und frühen Entwicklung der altchristlichen Bildkunst*, Leipzig, 1934.

une grande part de son enseignement sous forme de paraboles, du reste transparentes, elle s'exprime par des symboles, dont une partie est encore empruntée aux traditions antérieures au christianisme.

C'est ainsi que, au I^{er} siècle, et il en devait être encore de même au III^e, Jésus fut personnifié tantôt par le type du Bon Pasteur, portant, comme l'Hermès Criophore, un agneau sur ses épaules, tantôt par Orphée, le chanteur idéal, qui était descendu aux enfers et en était remonté. L'Agneau, qui représente d'abord le fidèle, l'âme sauvée par le Christ et conduite au paradis, devient bien vite la victime divine, selon les deux métaphores évangéliques : « Voici l'Agneau de Dieu » et « Pais mes agneaux » (*Jn.*, I, 29 et XXI, 15).

Symbole encore, l'Orante, figure de femme, qui, de ses yeux tournés vers le ciel et de ses bras levés, semble implorer de Dieu sa miséricorde ou le remercier de ses bienfaits ; elle symbolise aussi l'âme humaine priante ou entrée dans l'immortalité bienheureuse et elle en demeure la représentation la plus constante et la plus traditionnelle.

Nombre d'autres figurations, toujours en rapport avec l'œuvre de salut, furent en usage dans la décoration des catacombes : les unes, encore empruntées à la symbolique païenne, comme le paon, emblème de l'immortalité, et le phénix, emblème de la résurrection, la colombe, oiseau de la déesse de l'amour, devenue l'emblème tantôt de l'Esprit-Saint, tantôt encore de l'âme ; les autres, ingénieuses inventions chrétiennes : le dauphin, enroulé autour d'un trident, transformation voulue de la croix, le Tau, sous lequel se cache de même le signe de la Rédemption, le poisson, dont le nom grec avec ses cinq lettres forme l'acrostiche Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur, le navire, allégorie de l'Église, et le phare, qui la guide vers le port, l'ancre, qui exprime l'espérance chrétienne.

Enfin, à côté de figurations symboliques, se montrent de bonne heure dans l'art chrétien les traces d'une véritable iconographie religieuse. Cet art primitif ne s'est pas borné au thème unique de l'espérance en la vie éternelle, comme s'il avait eu le caractère essentiellement funéraire qu'on lui avait d'abord attribué à tort. « Une interprétation plus rigoureuse de l'ensemble des peintures des catacombes romaines a modifié ce point de vue. Dès la fin du II^e siècle, au cimetière de Calliste, la Chambre des Sacrements offre des thèmes que le symbolisme funéraire ne suffit plus à expliquer : ce sont les dogmes essentiels du christianisme qui sont figurés... Dès le III^e siècle apparaissent les figures destinées à devenir le centre même de l'iconographie religieuse : celle du Christ et celle de la Vierge » (1). Le Christ ici n'est plus l'Orphée christianisé ou le Bon Pasteur des peintures allégoriques ; au cimetière de Saint-Prétextat, où on le voit guérissant l'hémorroïse, il a l'aspect d'une jeune homme imberbe aux cheveux bouclés,

(1) L. BRÉNIER, *L'Art chrétien*, 2^e édit., Paris, 1928, p. 27 et p. 40.

vêtu d'une tunique, sur laquelle est rejeté le pallium enveloppant le bras gauche et laissant libre le droit, les pieds nus.

La figure de la Vierge ne s'est pas fixée moins anciennement. « Une peinture célèbre du cimetière de Sainte-Priscille, qui peut remonter au milieu du II^e siècle, montre la Vierge assise, portant sur ses genoux l'Enfant Jésus... Devant elle, un homme debout, drapé dans un pallium, désigne une étoile. On a vu dans cette scène une représentation de la prophétie d'Isaïe (IX, 2) qui compare la venue du Messie au lever d'un astre » (1).

D'autres thèmes de la décoration des catacombes, orientés aussi vers l'instruction religieuse des vivants plutôt que vers le soulagement ou la commémoration de l'âme des défunts, épisodes bibliques ou évangéliques, ou illustrations de la doctrine sacramentelle, deviendront surtout fréquents à une époque un peu postérieure. Mais, dès la fin du I^{er} siècle, on pouvait voir dans la galerie des Flaviens, au cimetière de Domitille, Daniel dans la fosse aux lions, qu'on retrouve au siècle suivant à la crypte de Lucine, et, à la *Capella Graeca* du cimetière de Priscille, outre Daniel encore, l'histoire de Noé, le sacrifice d'Abraham. L'histoire d'Adam et d'Eve, peinte sur la voûte du vestibule du cimetière de Saint-Janvier, à Naples, n'est pas de moins haute époque. De même, le baptême du Christ, à la crypte de Lucine, et la résurrection de Lazare, à la *Capella Graeca*, la rencontre de Jésus avec la Samaritaine et la guérison de l'hémorroïse, à Saint-Prétextat, le double miracle des noces de Cana et de la multiplication des pains, préfiguration de l'Eucharistie, dans une catacombe d'Alexandrie (2).

LES SARCOPHAGES Enfin, quoique la reproduction de la figure humaine par la pierre ait été, à l'imitation du judaïsme et par une aversion semblable pour l'idolâtrie, d'abord proscrite chez les chrétiens, les sarcophages, qui trouvaient place dans les caveaux souterrains des catacombes, finirent par s'orner de bas-reliefs. Mais les premiers échantillons de cette sculpture chrétienne ne se rencontrent pas avant le III^e siècle. Jusque-là les chrétiens, réduits, comme tout le monde, à utiliser des modèles commerciaux sortis des ateliers païens, se contentèrent d'une ornementation banale, le plus souvent de simples strigiles. A titre tout à fait exceptionnel, ils acceptèrent parfois un Orphée ou un Aaron, ou même un Ulysse, attaché au mât de son vaisseau pour ne pas

(1) *Ibid.*, p. 40.

(2) Un érudit allemand, M. Paul STYGER, dans un travail tout récent, *Die römischen Katakomben*, Berlin, 1933, a cru pouvoir rajeunir considérablement nombre de cimetières chrétiens de Rome, qui ne dateraient que du III^e ou, plus souvent même, du IV^e siècle, et il ne veut reconnaître dans beaucoup de leurs peintures, comme la reproduction du Banquet eucharistique, que la représentation de scènes païennes, sans signification religieuse. Il semble que ce soit nier l'évidence.

Histoire de l'Eglise, T. I,

céder à l'appel des sirènes, où l'on pourrait voir une allégorie de la tentation (1).

Quant à une architecture chrétienne, il n'en est pas question alors, puisque les seuls lieux de culte étaient les maisons particulières ou les catacombes.

§ 10. — L'économie chrétienne.

LES CONTRIBUTIONS DES FIDÈLES A LA VIE MATÉRIELLE DE L'ÉGLISE

Aussi bien l'Église n'a-t-elle eu à son usage, au cours des deux premiers siècles, que ce que ses fidèles mettaient à sa disposition. Les cimetières chrétiens demeuraient des propriétés privées, que leurs possesseurs ouvraient à leurs frères vivants ou morts. Il n'y a pas encore de propriété ecclésiastique immobilière. Il en est autrement, on peut le penser, des biens d'autre sorte et de l'argent. Dès l'origine, les communautés chrétiennes eurent leur trésor de charité, alimenté par les offrandes des fidèles. La *Didachè* et la *Didascalie* mentionnent la coutume, peut-être d'ailleurs spéciale à l'Orient, d'apporter à l'Église et de déposer entre les mains de l'évêque les prémices des récoltes. La *Didascalie* parle de la dîme. Cette contribution, qui devait par la suite devenir obligatoire, fut d'abord volontaire, et l'on ne voit pas qu'elle ait été générale même au III^e siècle, à priori au II^e.

LA FIN DU II^e SIÈCLE MARQUE LA FIN D'UNE PÉRIODE DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Mais, dans l'histoire de la propriété ecclésiastique comme dans celle de la condition des chrétiens dans l'Empire romain, la fin du II^e siècle est aussi la fin d'une période. Le règne du dernier des Antonins a été marqué, pour la première fois depuis Néron, sans que la législation antérieure fût rapportée, par un acte officiel de tolérance vis-à-vis de l'Église. Avec la dynastie des Sévère, d'autres initiatives vont être prises, qui modifient le régime auquel elle était soumise. Les rapports entre l'Église, qui ne cesse de progresser, et l'Empire, que travaille une profonde crise intérieure seront différents au III^e siècle de ce qu'ils étaient au II^e.

(1) Cf. J. WILPERT, *I sarcofagi cristiani antichi*, t. I (Rome, 1929), p. 1*-2*.

CHAPITRE XIV

L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE AU SECOND SIÈCLE (1)

§ 1. — Les origines de l'apologétique chrétienne.

L'apologétique, si l'on entend ce terme dans son sens le plus large, est aussi ancienne que le christianisme : dès l'origine, ceux qui sont venus prêcher la bonne nouvelle ont fait effort pour en démontrer la vérité et pour réfuter les objections qui y étaient opposées. Beaucoup de discours du Christ, particulièrement ceux qu'il prononça à Jérusalem et que saint Jean rapporte, sont apologétiques ; de même, ceux de saint Pierre, de saint Étienne, de saint Paul, que nous lisons dans les Actes. Parmi les livres apostoliques, la lettre de Barnabé a un caractère manifestement apologétique. Cependant c'est surtout au cours du second siècle que ce genre littéraire se développe et mérite une étude particulière.

LES CALOMNIES PAIENNES L'histoire des persécutions fait assez comprendre la nécessité d'un effort apologétique. Le christianisme, qui se répand dans tout l'Empire, s'y heurte à l'hostilité, non seulement du pouvoir, mais aussi de l'opinion publique : dès la persécution de Néron, les chrétiens sont regardés par la foule comme des gens misérables et méritant les pires châtiments ; dans les Actes de saint Polycarpe, on voit le peuple prendre l'initiative des poursuites contre l'évêque et, quand il paraît, réclamer sa mort ; même spectacle à Lyon, en 177. Cette haine prend sa source dans les calomnies qui sont partout répandues et que, pendant longtemps, on croit aveuglément (2). Le danger mortel, et toujours présent, des dénonciations force les chrétiens à se cacher et à dérober aux regards

(1) BIBLIOGRAPHIE. — Éditions : Dom MARAN, 1742, édition reproduite dans la *Patrologie grecque*, VI. — Jo. Car. Th. de OTTO, *Corpus apologetarum christianorum sæculi secundi*, Iena, 1847-1872, 9 vol. — Études littéraires : PUECH (A.), *Les Apologistes grecs du II^e siècle de notre ère*, Paris, 1912. — PUECH (A.), *Histoire de la Littérature grecque chrétienne*, Paris, 1928, t. II, p. 109-234. — Études théologiques : FIXERONT (J.), *La théologie anténicéenne*, chap. 5, Paris, 1905, p. 221-246. — LEBRETON (J.), *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, Paris, 1928, p. 395-516. — Lexique : GOOSSEBEE (E.), *Index apologeticus*, Leipzig, 1912. — Les indications bibliographiques particulières à chaque auteur seront données au cours du chapitre.

(2) Ces calomnies, que toute la littérature de cette époque reproduit, ont été souvent recueillies, par exemple par H. LECLERCQ, art. *Accusations contre les chrétiens*, dans le *Dict. d'Archéol. chrét. et de Liturgie* ; HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, p. 513 et suiv.

malveillants leurs réunions et leurs mystères ; mais ce soin même provoque la défiance ; autour d'eux, on en vient à tout soupçonner : on raconte que, dans la cène eucharistique, on égorge un enfant pour en boire le sang, que, dans les agapes, on se livre, à la faveur des ténèbres, à tous les désordres ; il n'y a pas jusqu'aux noms de frères et de sœurs qui n'évoquent dans les imaginations païennes l'idée d'unions incestueuses. Minucius Felix, dans la première partie de son *Octavius*, a tenu à reproduire ces accusations, en s'inspirant peut-être de Fronton ; ce réquisitoire est trop long pour être ici intégralement transcrit ; il ne sera pas inutile de lui emprunter quelques traits ; rappelons que le païen, que Minucius fait parler, appartient à la meilleure société romaine et parle à des amis chrétiens :

Comment pourrait-on voir sans gémir les attaques contre les dieux de cette faction misérable, illicite et fanatique ? Ils ramassent dans la lie du peuple des gens ignorants et crédules, et en font des conjurés ; dans des réunions nocturnes, après des jeûnes solennels, après des repas contre nature, ils se lient non par un serment, mais par un sacrilège ; race qui se cache et qui fuit la lumière, muette en public, bavarde dans ses retraites... Ils se reconnaissent par des signes cachés et s'aiment presque avant de se connaître ; ils sont unis entre eux par une religion de débauche, ils s'appellent tous frère et sœur... On dit que par je ne sais quelle sottise ils adorent la tête d'une bête immonde (d'un âne) : belle religion, et bien digne d'eux !... Leurs rites d'initiation sont aussi détestables qu'ils sont connus. Un enfant couvert de farine, pour tromper les gens non prévenus, est présenté à celui qui doit être initié ; celui-ci, ne voyant qu'une masse enfarinée et croyant ses coups inoffensifs, le frappe sans le voir et le tue. Et alors, les scélérats, ils lèchent avidement son sang ; ils s'unissent par ce sacrifice, ils s'obligent mutuellement au silence par la complicité de ce crime (*Octavius*, VIII, 3).

Ces calomnies nous semblent folles autant qu'odieuses ; mais au second siècle, elles sont répandues partout, même dans le monde le plus cultivé, et il n'est pas un apologiste qui ne soit obligé de les réfuter.

LA LITTÉRATURE ANTI-CHRÉTIENNE

La littérature païenne du second siècle nous permet de suivre les progrès de cette propagande anti-chrétienne ; par contre-coup, elle marque les étapes de la conquête chrétienne pénétrant peu à peu dans toutes les classes de la société gréco-romaine et s'y heurtant à une opposition de jour en jour plus violente. L'Église chrétienne, à ses origines, s'était recrutée surtout parmi les petites gens : « Voyez, frères, disait saint Paul : parmi vous, qui avez été appelés, il n'y a ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles » (*I Cor.*, I, 26). Tel apparaît longtemps le petit troupeau ; à la fin du second siècle encore, les chrétiens le reconnaissent, et les païens leur en font grief (1). Dès cette date cependant, les milieux lettrés ont été atteints par la propagande chrétienne : cette pénétration devient sensible dès le règne

(1) MINUCIUS, *Octavius*, V, VIII, XII ; CELSE, *ap. Orig.*, I, 27 ; III, 18, 44 ; VIII, 75.

d'Hadrien, et beaucoup plus encore dans la seconde moitié du second siècle.

La littérature païenne, longtemps dédaigneuse, commence alors à s'émouvoir : on relève, vers 120, quelques traits chez Épictète, puis chez Marc-Aurèle, chez Galien, chez Ælius Aristide (1). A partir du règne de Marc-Aurèle, les attaques en règle apparaissent : celle de Fronton, précepteur de l'empereur (2) ; en 167, Lucien lance son *Peregrinus*, où il vise surtout les cyniques, mais aussi les chrétiens (3) ; vers 178, Celse compose son *Discours véritable* (4) ; et tous ces écrivains ne sont que des avant-coureurs ; derrière eux, l'historien aperçoit une armée de polémistes : Porphyre, Hiéroclès, Julien et combien d'autres ! La lutte se renouvelle sans cesse ; elle se poursuit encore autour de nous.

Contre toutes ces calomnies et toutes ces attaques, les chrétiens devaient se défendre ; ils sentent le poids redoutable de l'opinion publique qui les hait, mais ils sentent aussi la force immense d'une doctrine pure et d'une vie sainte. Et ils ne se contentent pas de se défendre : ils attaquent l'immoralité et les superstitions des païens.

APOLOGISTES JUIFS
ET CONTROVERSISTES PAÏENS

Dans cette tâche, ils avaient eu des devanciers : les Juifs d'abord qui, eux aussi, avaient défendu le

monothéisme et attaqué l'idolâtrie (5). Chez les païens eux-mêmes, les apologistes pouvaient trouver bien des critiques de l'idolâtrie et des superstitions et s'en inspirer pour leur polémique (6). Aussi cette polémique est-elle dans l'œuvre des apologistes la partie la moins originale et la moins solide ; tout au contraire, la défense du christianisme est directement inspirée de la vie ; c'est ce qui lui donne sa force persuasive et, aux yeux de l'historien, c'est ce qui fait le prix de son témoignage. Les premiers écrivains chrétiens se sentent dédaignés du monde lettré qui les entoure ; mais ils ont conscience de posséder une force qui vaut mieux que toute littérature, la vie. « *Non eloquimur magna, sed vivimus* » (7).

(1) Cf. HARNACK, *Mission*, p. 254 et suiv., 517 ; P. de LABRIOLLE, *La Réaction païenne. Étude sur la polémique antichrétienne du I^{er} au VI^e siècle*. Paris, 1934.

(2) Cf. P. de LABRIOLLE, *op. cit.*, p. 87-94.

(3) Cf. ZAHN, *Ignatius*, p. 517-528.

(4) L'ouvrage a péri, mais on retrouve chez Origène toute la marche de l'argumentation et même une grande partie du texte de Celse. Cf. sur Celse, P. de LABRIOLLE, *op. cit.*, p. 111-169 ; sur ce conflit des apologistes et des lettrés, *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 396-400.

(5) Cf. M. FRIEDLAENDER, *Geschichte der Jued. Apologetik als Vorgeschichte des Christentums*, Zurich, 1903 ; dans ce livre très touffu, les traits les plus intéressants sont empruntés à Philon et à Josèphe ; par exemple, p. 289, Philon, *de Cherubim*, 154 et suiv. : le contraste entre les fêtes religieuses des Juifs et celles des païens.

(6) J. GEFFCKEN s'est particulièrement attaché à rechercher ces sources païennes dans le livre qu'il a consacré à Aristide et Athénagore : *Zwei griech. Apologeten*, Leipzig, 1907 : étude érudite, mais faussée par l'antipathie de l'auteur contre les apologistes chrétiens.

(7) Cette parole est de Minucius Felix (*Octav.*, XXXVIII, 6) ; elle a été reprise par saint Cyprien, *De bono patientiæ*, III.

APOLOGÉTIQUE DES MARTYRS

Les martyrs, quand ils comparaissaient devant leurs juges, s'efforçaient toujours de défendre devant eux la cause pour laquelle ils allaient mourir : Jésus lui-même l'avait fait devant Pilate, Étienne devant le sanhédrin, Paul devant Festus ; les Actes des martyrs montrent que ces grands exemples ont été suivis. Mais cette apologétique, puissante par le témoignage qui la garantissait, ne pouvait guère se développer : le juge le plus souvent coupe la parole au prévenu (1), et d'ailleurs les circonstances ne souffrent pas de longs discours. Il était donc opportun et même nécessaire de composer des livres qui pussent faire connaître aux païens de bonne foi la doctrine et la vie chrétiennes. Ces exposés ont pour l'historien une réelle valeur : il y trouve, par exemple chez Aristide, dans la lettre à Diognète, dans l'*Apologie* de Justin, d'admirables descriptions des mœurs chrétiennes ; il est introduit, par Justin surtout, dans l'intimité des réunions liturgiques, et y peut suivre toutes les cérémonies du baptême et de l'eucharistie (2). La sincérité de ces pages est évidente. Toutefois le souci de gagner l'attention et la sympathie n'est pas sans danger, surtout dans l'exposé du dogme chrétien : pour le rendre sinon accessible, du moins intelligible aux païens, on sera tenté parfois de lui faire subir quelque déformation ; on sait comment, chez Josèphe, le désir de défendre aux yeux des païens le judaïsme, en a plus d'une fois faussé le sens, transformant les pharisiens en stoïciens, les sadducéens en épicuriens, etc. Les apologistes chrétiens ont été plus circonspects et plus sincères ; ils ont cependant été exposés au même péril, et l'historien en doit tenir compte (3).

LES APOLOGIES. LEURS DESTINATAIRES ET LEUR BUT

Plusieurs de ces apologies sont adressées aux empereurs ; il semble bien que ce ne soit pas une pure formule conventionnelle et que les auteurs de ces livres aient eu en effet l'espérance, qui nous paraît bien chimérique, de se faire lire des empereurs, de gagner au christianisme leur attention, et même leur sympathie. Ce désir nous fait comprendre l'effort de Justin, surtout dans sa seconde apologie, pour exposer en langage stoïcien la théologie chrétienne du Verbe et se faire ainsi plus aisément entendre de l'empereur Marc-Aurèle (4) ; de là aussi, dans l'apologie d'Athénagore, les délicates flatteries à l'adresse de Marc-Aurèle et de Commode (5) ; ces premiers apologistes n'ont pas

(1) Ainsi dans les Actes de Justin, des Scillitains, etc. Apollonius a quelque liberté d'exposer sa foi, et il en profite ; mais c'est un sénateur romain, interrogé par le préteur et traité par lui avec des égards que le commun des chrétiens ne connaissait pas.

(2) Ces descriptions de la liturgie chrétienne ont été reproduites et étudiées ci-dessus, p. 363.

(3) Cf. *infra*, p. 443 et *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 400 et suiv.

(4) Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 437 et n. 2.

(5) Cf. PUGH, *Les Apologistes grecs*, p. 5 : « Lorsque Justin demande aux empereurs de donner à son apologie l'estampille officielle (II, 14), il n'a pas cru, en son âme naïve, qu'une telle demande,

vis-à-vis des empereurs l'attitude de Tertullien ; en pleine persécution, ils croient à la réconciliation de l'Église et de l'Empire, et ils y travaillent.

Cependant, si cet auditoire officiel est réellement visé, c'est surtout le grand public que l'on veut éclairer. Les apologistes sortent de ses rangs : ils en connaissent les préjugés et aussi les misères, ils veulent l'aider à devenir chrétien et sentent tout ce qu'ils peuvent lui apporter de lumière et de force ; c'est pour cela qu'ils insistent tant sur la sainteté des mœurs chrétiennes, sur la transformation morale dont le christianisme est la source (1). Et dans cette immense foule païenne, les apologistes, à partir de Justin, distinguent le public philosophe et lettré, et s'efforcent de l'atteindre ; eux-mêmes ont si longtemps et si laborieusement cherché la vérité religieuse ! et puis ils ont passé des ténèbres à cette admirable lumière ; ils ont conscience de posséder une vérité que les esprits les plus distingués, autour d'eux, poursuivent sans réussir à la saisir ; ils sentent, par leur expérience personnelle, combien cette révélation serait précieuse et indispensable à tant d'esprits inquiets, et ils la leur présentent. Cette présentation pourra sembler parfois malhabile ; on ne leur en fera pas grief ; ce n'est pas le talent de l'écrivain qui fait la valeur de leurs livres ; c'est la valeur morale du témoin ; à cet égard, la plupart d'entre eux (2) attirent encore aujourd'hui l'attention du lecteur et la charment.

QUADRAT Le plus ancien des apologistes que nous connaissions est Quadratus ; il avait adressé une apologie à Hadrien (117-138) ; nous n'en possédons plus qu'un fragment de quelques lignes, qui nous a été transmis par Eusèbe (3).

pour téméraire qu'elle parût, fût absolument chimérique... Pourquoi Athénagore aurait-il multiplié comme il le fait les délicates flatteries à l'adresse de Marc-Aurèle et de Commode, pourquoi aurait-il insisté à ce point sur leur justice, leur esprit éclairé, leur philosophie, s'il n'avait eu quelque espoir d'être lu sinon par eux, du moins par certains des magistrats qui persécutaient en leur nom ? Pour que l'on renoncât à se faire illusion, pour que Tertullien en vint à écrire que l'idée même d'un César chrétien ou d'un chrétien César était une absurdité (*Apol.*, XXI, 24), il a fallu un désenchantement progressif. Ce n'est pas Quadratus ou Aristide, ce n'est pas Justin ou Athénagore qui pouvaient donner cette formule tranchante d'un conflit inexpiable ; si sombre que fût, de leur temps, l'horizon, leur pensée était moins orgueilleuse et plus confiante ».

(1) Justin, *Apol.*, I, xiv, 2 ; Aristide, XV, xvii ; Athénagore, XI, xxxiii ; Théophile, III, ix-xv ; Minucius Felix, xxxviii ; Diognète, vi.

(2) Tous sans doute ne sont pas au même niveau : à saint Justin on ne peut comparer son élève Tatien, dont la défection a suivi de peu l'apologie et s'y laisse déjà pressentir ; mais Tatien est une exception dans ce groupe des premiers apologistes ; les autres, autant que nous les connaissons, sont demeurés fidèles à l'Église.

(3) *H. E.*, IV, iii, 2 : « Les œuvres de notre Sauveur ont toujours subsisté, car elles étaient véritables : les malades qu'il a guéris et les morts qu'il a ressuscités n'ont pas été vus seulement au jour de leur guérison et de leur résurrection, mais encore dans la suite ; ils ont continué à vivre pendant la vie terrestre du Sauveur ; et même après sa mort, ils vécurent un temps considérable tellement que quelques-uns d'entre eux sont parvenus jusqu'à notre époque ».

Dans le même chapitre, Eusèbe (1) mentionne l'apologie d'Aristide : ce livre, adressé à Antonin (2), a pendant longtemps disparu ; il a été retrouvé, en tout ou en partie, d'abord en traduction arménienne, puis en traduction syriaque, enfin dans son texte original qui se cachait dans la Vie des saints Barlaam et Joasaph, où un hagiographe byzantin l'avait inséré (3).

Aristide commence son livre par l'exposé de la croyance en Dieu : théodicée haute et pure, mais qui se tient sur le terrain de la philosophie naturelle (4). Puis, voulant exposer les croyances religieuses de l'humanité, il y distingue quatre races d'hommes : les Grecs, les barbares, les Juifs et les chrétiens ; il est ainsi amené à décrire la vie chrétienne sous une forme belle et touchante (5) :

Les chrétiens sont plus près que les autres peuples de la vérité. Car ils connaissent Dieu et croient en lui, Créateur du ciel et de la terre, en qui sont toutes choses, et de qui sont toutes choses ; qui n'a pas d'autre Dieu pour compagnon ; de qui ils ont reçu ces commandements qu'ils ont gravés dans leur esprit et qu'ils gardent dans l'espérance du siècle à venir.

A cause de cela, ils ne commettent pas d'adultère ni de fornication ; ils ne portent pas de faux témoignage ; ils ne nient pas les dépôts qu'ils ont reçus ; ils ne convoitent pas ce qui n'est pas à eux ; ils honorent leur père et leur mère ; ils font du bien à leur prochain, et, quand ils sont juges, ils jugent justement. Ils n'adorent pas d'idôles à forme humaine ; tout ce qu'ils ne veulent pas que les autres leur fassent, ils ne le font à personne ; ils ne mangent pas de viandes offertes aux idoles, parce qu'elles sont souillées.

Ceux qui les blessent, ils les secourent et s'en font des amis ; ils font du bien à leurs ennemis ; leurs filles sont pures et sont vierges et fuient la prostitution ; les hommes s'abstiennent de toute alliance illégitime et de toute impureté ; les femmes de même sont chastes, dans l'espérance de la grande récompense, dans l'autre monde ; quant à leurs serviteurs et à leurs servantes, s'ils en ont, ou à leurs enfants, ils leur persuadent de se faire chrétiens à cause de l'amour qu'ils leur portent, et, quand ils le sont devenus, ils les appellent simplement frères. Ils n'adorent pas des dieux étrangers ; ils sont doux, bons, pudiques, sincères ; ils s'aiment entre eux ; ils ne dédaignent pas la veuve ; ils sauvent l'orphelin ; celui qui a donné sans murmurer à celui qui n'a pas. Quand ils voient

(1) IV, III, 3. Eusèbe d'ailleurs ne semble pas l'avoir lue ; il fait erreur en la disant adressée à Hadrien.

(2) Antonin a régné de 138 à 161 ; en 147, il a associé Marc-Aurèle au trône ; l'apologie de Justin sera adressée aux deux empereurs ; celle d'Aristide, adressée à Antonin seul, est donc antérieure à 147 ; cette date est confirmée d'ailleurs par la description de la vie chrétienne qui semble témoigner d'une période relativement tranquille, et aussi par la mention qui est faite (VIII, 7) de grandes famines ; ce dernier trait semble un souvenir du règne d'Hadrien (cf. Spart., *Had.*, 24).

(3) Un fragment arménien fut découvert en 1878 par les Méchitaristes de Venise ; la traduction syriaque, en 1889, par Rendel Harris, au monastère de Ste-Catherine au Sinaï ; J. A. Robinson, associé à la publication de ce texte syriaque, en reconnut l'original dans la *Vie de Barlaam et Joasaph*, ch. 26 et 27 (P. G., XCVI, 1108-1124) ; ce texte grec avait d'ailleurs été transcrit assez librement par l'hagiographe ; la comparaison avec le syriaque y fait apparaître des omissions notables. L'édition princeps, établie par Robinson et Harris, a paru en 1891, dans les *Texts and Studies*, I, 1, Cambridge ; 2^e édit. sans changement, en 1892. Édit. de Hennecke, *Texte und Untersuchungen*, IV, 3, 1893 ; de Geffcken, 1907. Un fragment considérable, trouvé dans les papyrus d'Oxyrhynchus, a permis de suppléer à la lacune la plus notable du texte grec. Ce fragment a été publié par H. J. M. Milne dans le *Journal of Theological Studies*, XXV (1923), p. 73-77 ; il est traduit ci-dessus.

(4) Cette philosophie doit beaucoup au stoïcisme, et rappelle de près Philon.

(5) Ce tableau, que la version syriaque contient intégralement, avait été écourté par l'hagiographe grec ; le papyrus mentionné ci-dessus contient le texte grec tout entier, sauf les premières lignes, et confirme le témoignage de la version syriaque.

des étrangers, ils les font entrer dans leur maison et s'en réjouissent, reconnaissant vraiment en eux des frères, car ils appellent frères non ceux qui le sont selon la chair, mais ceux qui le sont selon l'âme.

Quand un pauvre meurt, s'ils le savent, ils contribuent selon leurs moyens à ses funérailles ; s'ils apprennent que quelques-uns sont poursuivis ou mis en prison ou condamnés pour le nom du Christ, ils mettent en commun leurs aumônes et leur envoient ce dont ils ont besoin et, s'ils le peuvent, ils les délivrent ; et s'il y a un esclave ou un pauvre (à secourir), ils jeûnent deux ou trois jours et la nourriture qu'ils avaient préparée pour eux-mêmes, ils la lui envoient, pensant qu'ils se réjouissent eux-mêmes de même qu'ils ont été appelés à la joie (1).

Ils observent exactement les commandements de Dieu, vivant saintement et justement, ainsi que le Seigneur Dieu le leur a prescrit ; ils lui rendent grâces chaque matin et à toute heure, pour toute nourriture et boisson et tous les autres biens. Et s'il meurt parmi eux un homme pieux, ils se réjouissent, ils rendent grâces, ils prient pour lui, et ils l'accompagnent comme s'il partait en voyage. Et s'il naît un enfant à quelqu'un d'entre eux, ils rendent grâces à Dieu ; et si le bébé meurt, ils rendent grâces encore davantage, parce qu'il est parti sans pécher. Et si un homme meurt dans le péché, ils pleurent comme sur quelqu'un qui est allé recevoir son châtiment.

Telles sont, ô roi, leurs lois. Les biens qu'ils doivent recevoir de Dieu, ils les lui demandent ; et ainsi ils traversent ce monde jusqu'à la fin des temps parce que Dieu leur a tout assujéti. Ils sont donc reconnaissants envers lui ; c'est pour eux que l'univers entier a été fait et la création. En vérité ces gens-là ont trouvé.

Nous avons tenu à traduire ici ce beau texte (2) ; c'est un document précieux. Il n'a pas sans doute le charme littéraire de l'épître à Diognète ; le style est sans art, la composition lâche et embarrassée ; mais sous cette simplicité un peu gauche, la vie chrétienne apparaît pure et sincère, telle que les chrétiens s'efforçaient de la pratiquer : tendue vers la grande récompense que Dieu lui promet, dans l'autre monde, elle s'efforce de passer ici-bas, sans péché, dans la joie, la reconnaissance pour Dieu, la charité pour les hommes. Ce dernier trait est particulièrement frappant : dans ce monde païen « sans amour, sans pitié » (*Rom.*, I, 31), quelle révélation et quel attrait que le spectacle de cette vie si prodigue d'affection et de dévouement (3) ! Remarquons enfin les premières lignes : elles révèlent la source d'une vie très sainte : si les chrétiens vivent ainsi, c'est qu'ils « connaissent Dieu et croient en lui » (4).

(1) Ces deux lignes manquent dans le syriaque ; Milne corrige *κεκλησθαι* en *κεκλημένοι* (art. cit., p. 76).

(2) Nous l'avons traduit sur le texte grec du papyrus ; en plus d'un point, le syriaque, que les traducteurs ont communément suivi, le glose assez librement.

(3) Mais pour réaliser ce programme, il fallait, surtout aux riches, une admirable ferveur ; si cet élan se détendait, on sentait vite que ce devoir d'assistance était un lourd fardeau ; c'est cette faiblesse que condamnait alors Hermas, *Pasteur*, parabole ix, 20, 2.

(4) Cf. PUECH, *Apologues*, p. 43 : « La meilleure propagande était la pureté et la charité des Églises primitives. La meilleure apologie, c'était la peinture sans rhétorique de ces douces et innocentes vertus. On se sent encore tout près de l'âge apostolique ; on comprend que le christianisme primitif apparut moins comme une nouvelle doctrine que comme un mode nouveau de vie spirituelle et une immense espérance ; et il y a si peu d'égoïsme dans cette manière de parler de soi, qu'Aristide a réussi ce qu'il y a de plus difficile au monde : se louer soi-même sans choquer personne ».

LA LETTRE A DIOGNÈTE

De cette antique apologie il faut rapprocher un document dont la date ne peut être exactement déterminée, mais qui appartient sans doute à la fin du second siècle ou peut-être au début du troisième : la lettre à Diognète (1). Pour répondre aux questions de son correspondant, Diognète, l'auteur inconnu de ce petit livre, expose ce qu'est le christianisme, quels sont ses titres, et pourquoi il est apparu si tard. La vie chrétienne est décrite dans une page qui a forcé l'admiration de Renan (2), et dont Tillemont louait déjà le style « magnifique et éloquent » (3) ; dans la construction même de la phrase, aux membres parallèles et antithétiques, on reconnaît l'influence de saint Paul (4) ; on la sent, plus manifeste, dans l'exposé du plan divin souffrant longtemps l'injustice des hommes et la réparant enfin par l'incarnation de son Fils :

Dieu... conçut une pensée grande et ineffable, et il la communiqua seulement à son Fils. Tant qu'il gardait dans le mystère et qu'il cachait son sage dessein, il semblait nous oublier et nous négliger. Quand il a révélé par son Fils chéri et découvert ce qu'il préparait dès l'origine, il nous a tout donné en même temps... Ayant donc tout disposé en lui-même d'accord avec son Fils, il nous a laissés jusqu'au temps présent marcher comme nous voulions, d'une allure désordonnée, entraînés par nos plaisirs et par nos passions ; non pas le moins du monde qu'il se réjouît de nos fautes, mais parce qu'il les supportait ; non pas qu'il prît plaisir au temps passé, à ce temps d'injustice, mais parce qu'il préparait le temps présent, le temps de la justice, afin que, convaincus dans le passé par nos propres œuvres de ne pas mériter la vie, nous en fussions jugés dignes maintenant par l'effet de la bonté de Dieu, et qu'ayant montré que de nous-mêmes nous étions incapables d'entrer dans le royaume de Dieu, nous en devinssions capables par le pouvoir de Dieu. Lorsque notre injustice fut comblée, et qu'il eut été parfaitement prouvé que la récompense qu'elle devait attendre était le châtement et la mort, alors vint le moment que Dieu s'était réservé pour manifester sa bonté et sa puissance (5).

(1) Cette épître se lisait dans un manuscrit unique, l'*Argentoratensis*, 9, du XIII^e ou XIV^e siècle, brûlé avec la bibliothèque de Strasbourg, le 24 août 1870 ; elle était mise sous le nom de Justin, ainsi que le *Discours aux Grecs*. Il y a une lacune à la fin du chapitre 7, et à la fin du chapitre 10, à la conclusion ; les chapitres 11 et 12 ne sont pas authentiques. Cet opuscule se trouve soit dans les éditions des Pères apostoliques, soit dans le recueil des apologistes.

(2) *Marc-Aurèle*, p. 424 ; lui qui ne peut pardonner aux chrétiens d'avoir été persécutés par Marc-Aurèle, voit cependant dans l'auteur « un anonyme éloquent et assez bon écrivain, qui rappelle par moments Celse et Lucien » : deux rapprochements imprévus, qui sont là surtout pour faire contre-poids ; au reste, Renan se ressaisit bientôt et, après avoir transcrit les chapitres 5 et 6, il en tire argument contre les chrétiens : « Quand une société d'hommes prend une telle attitude, au sein de la grande société, quand elle devient dans l'État une république à part, fût-elle composée d'anges, elle est un fléau... » (p. 428).

(3) *Mémoires*, II, p. 371. Cf. PUECH, *Apologistes*, p. 255.

(4) On peut comparer, en particulier, le chapitre v : « ... (les chrétiens) demeurent sur la terre, mais sont citoyens du ciel... Ils aiment tout le monde, et ils sont persécutés par tout le monde. Ils sont méconnus et condamnés, on les met à mort, et par là on assure leur vie. Ils sont pauvres, et ils enrichissent les autres. Ils manquent de tout, et surabondent. Ils sont accablés d'avanies, et par l'avanie ils arrivent à la gloire. On les calomnie, et l'instant d'après on proclame leur justice. Injuriés, ils bénissent ; ils répondent à l'insulte par le respect. Ne faisant que le bien, ils sont punis comme des malfaiteurs ; punis, ils se réjouissent, comme si on les gratifiait de la vie... » (trad. PUECH, p. 255). Cf. *II Cor.*, VI, 9-10 : « On nous regarde comme des séducteurs, et nous sommes véridiques ; comme méconnus, et nous sommes reconnus ; comme mourants, et nous vivons ; comme châtiés, mais non mis à mort ; comme affligés, et nous réjouissant toujours ; comme des mendiants, mais qui enrichissent beaucoup d'autres ; comme n'ayant rien, et possédant tout ».

(5) Chap. VIII et IX (trad. PUECH, p. 258).

On trouve ici la réponse de l'apologiste à une des questions posées par Diognète : pourquoi le christianisme est-il apparu si tard ? ce que l'auteur dit plus haut (VII, 2) du Verbe envoyé dans le cœur des hommes semblait préparer une autre solution, celle que Justin a développée avec prédilection (1) ; notre apologiste la laisse de côté et à cette question angoissante, il ne connaît que la réponse de saint Paul : « Tous ont péché, et sont dépourvus de la gloire de Dieu, lequel les justifie gratuitement par sa grâce, au moyen de la rédemption qui est dans le Christ Jésus, que Dieu a choisi comme un instrument de propitiation par la foi en son sang ; et ainsi il a montré sa justice, ayant supporté, au temps de sa patience, les péchés passés sans les punir, afin, dis-je, de montrer sa justice dans le temps présent, afin qu'on voie qu'il est juste et qu'il justifie quiconque croit en Jésus » (2). Ce paulinisme est très remarquable dans ce milieu et à cette date (3).

On remarquera, par contre, que si l'apologiste parle de l'incarnation du Verbe, il ne nomme pas Jésus-Christ et laisse dans l'ombre sa vie, ses miracles, sa passion, sa résurrection. Ce silence n'est pas particulier à notre auteur ; la plupart des apologistes s'y sont astreints, réservant, sans doute, à une instruction chrétienne ultérieure tout l'enseignement évangélique. Seul Justin sort de cette réserve : tandis que les autres apologistes s'arrêtent au seuil, il pénètre dans le sanctuaire de la foi et y introduit son lecteur ; par ce trait et par bien d'autres il mérite une étude particulièrement attentive ; c'est lui surtout qui nous fera connaître, non seulement par son enseignement, mais par l'histoire de sa conversion et par son martyre, ce que pouvait être au second siècle le rôle d'un apologiste.

§ 2. — Saint Justin (4).

Parmi tous les apologistes grecs, saint Justin est de beaucoup le mieux connu ; Quadrat, Aristide ne sont plus que des noms ; Athénagore, saint Théophile apparaissent peu à travers leurs œuvres ; Tatien sort de l'ombre, mais il se fait connaître comme un esprit inquiet, qui après avoir

(1) Cf. *infra*, p. 436.

(2) *Rom.*, III, 23-26 ; cf. VIII, 32 ; *Ephes.*, I, 7 ; *I Tim.*, II, 6.

(3) On ne le rencontre pas ailleurs dans le groupe des apologistes ; et, au second siècle, dans l'Église catholique, on ne peut guère reconnaître cette influence paulinienne que chez Irénée. Ce serait cependant un abus de langage d'appeler pour cette raison l'auteur de notre épître « un Marcion catholique », comme l'a fait Harnack, dans sa préface à l'édition des Pères apostoliques, p. 152.

(4) Éditions : Dom Pr. MARAN, Paris, 1742, reproduit dans la *Patrologie grecque*, VI ; OTTO, *Corpus apologetarum sæculi secundi*, I-V, Iena, 1875-1881 ; L. PAUTIGNY, *Justin. Apologies*, Paris, 1904 ; G. ARCHAMBAULT, *Justin. Dialogue avec Tryphon*, Paris, 1909, 2 vol. Études principales : A. PUECH, *Les Apologistes grecs*, p. 46-147 ; *Hist. de la littérat. grecque chrét.*, t. II, p. 131-170 ; G. BARDY, art. *Justin*, dans le *Dict. de Théol.*, surtout col. 2242-2262 ; J. LEBRETON, *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 405-484. On trouvera dans ces travaux une bibliographie plus complète.

défendu l'Église, se fera chef de secte. Justin, au contraire, s'est révélé dans ses œuvres ; il a couronné sa vie par le martyre et sa confession nous est connue par des Actes authentiques ; ses amis et disciples, surtout saint Irénée, lui ont rendu hommage et nous font apprécier la portée de son action. Et en même temps que l'homme est un des chrétiens du second siècle que nous connaissons le mieux, son œuvre apologétique est la plus complète que nous ait laissée cette époque : les deux apologies adressées aux empereurs sont complétées par le *Dialogue* avec Tryphon ; à côté de la controverse avec les païens, nous pouvons étudier la controverse avec les Juifs et saisir ainsi non seulement un autre aspect de l'apologétique chrétienne, mais un autre point de vue sur le christianisme.

« Justin, fils de Priscos, fils de Baccheios, de Flavia Neapolis, en Syrie Palestine » : c'est ainsi qu'il se présente à la première ligne de son *Apologie* ; il était donc né de parents païens, dans une ville païenne, mais dans un pays qui gardait de son passé juif bien des vestiges et bien des souvenirs. Justin quitta la Palestine et vint séjourner quelque temps à Éphèse ; c'est là qu'il situe son dialogue avec Tryphon ; il le date du temps de la guerre de Barkokéba (132-135) ; il était alors chrétien ; sa conversion remonte donc, au plus tard, à l'an 130 environ.

SA CONVERSION Les motifs de cette conversion ont été exposés par Justin lui-même : aux premières pages de son *Dialogue*

il raconte son odyssée philosophique : pressé du désir de connaître Dieu, il se mit d'abord à l'école d'un stoïcien ; mais bientôt il constata que son maître « ne savait rien de Dieu et prétendait même que cette science n'était point nécessaire » ; un péripatéticien l'accueillit volontiers, mais bientôt lui demanda des honoraires ; un pythagoricien exigea comme préparation indispensable l'étude de la musique, de l'astronomie, de la géométrie. Un platonicien, arrivé sur ces entrefaites, éblouit le jeune homme : à force de considérer les choses incorporelles et de contempler les idées, Justin se crut tout près d'atteindre la vision de Dieu. Mais, un jour qu'il se promenait sur le bord de la mer, il rencontra un vieillard mystérieux qui dissipa ses illusions, lui montra que l'âme humaine ne pouvait atteindre par ses propres forces à la contemplation de Dieu, qu'elle devait y être conduite par les prophètes.

Évidemment on ne verra pas dans cette page célèbre une autobiographie ; il y a ici, comme dans les souvenirs de Goethe, « poésie et vérité » (1), tout n'y est pas « vérité », mais tout n'y est pas « poésie » ; les expériences de Justin ont été présentées comme une odyssée à travers

(1) C'est le titre que Zahn a donné à son étude de ces chapitres : *Dichtung und Wahrheit in Justins Dialog*, dans *Zeitschr. für Kirchengesch.*, t. VIII, 1885-1886, p. 37-66.

toutes les écoles philosophiques pour montrer leur faiblesse et pour conduire le lecteur à la révélation chrétienne ; mais on ne peut nier l'effort tenté par le jeune homme ; de cette fréquentation des philosophes, qui un moment l'avaient ébloui, il n'a pas gardé uniquement le souvenir des illusions perdues ; il a compris, pour l'avoir jadis partagé, l'enthousiasme de ces philosophes, surtout des platoniciens, pour la contemplation du monde idéal ; il a repoussé leur prétention d'atteindre Dieu par l'extase, mais il n'a point méprisé leurs ambitions ni leurs efforts (1). Dès la première ligne du *Dialogue*, Justin se présente couvert de leur manteau ; il n'y a pas là un déguisement, servant à attirer au christianisme le Juif Tryphon ou les autres ; philosophe, il l'est resté, mais la philosophie qu'il professe, il l'a apprise du Christ et des prophètes, qui eux-mêmes l'avaient reçue de Dieu :

Ce que nous enseignons, après l'avoir appris du Christ et des prophètes qui l'ont précédé, c'est la seule vraie doctrine et plus ancienne que celle de tous vos écrivains, et si nous vous demandons de l'admettre, ce n'est pas parce qu'elle ressemble à celle-ci, c'est parce qu'elle est vraie (*Apol.*, I, xxiii, 1).

L'ascendant de la vérité religieuse s'est révélé à Justin non seulement par la théologie des prophètes, mais aussi par la vie des chrétiens. Cet autre aspect de sa conversion, et de son apologétique, est voilé dans le *Dialogue*, mais apparaît dans les *Apologies* :

Moi-même, lorsque j'étais disciple de Platon, entendant les accusations portées contre les chrétiens et les voyant intrépides en face de la mort et de ce que les hommes redoutent, je me disais qu'il était impossible qu'ils vécussent dans le mal et dans l'amour des plaisirs (*Apol.*, II, xii, 1).

Ces fragments d'autobiographie se complètent l'un l'autre : les apologies nous montrent Justin convaincu par la sainteté de la morale chrétienne (*Apol.*, I, xiv) ; le *Dialogue* le présente persuadé par la vérité divine de sa doctrine. Ce sont bien là les deux grandes preuves qui l'ont saisi et dont il se sert à son tour pour convertir les Juifs et les païens.

SAINT JUSTIN A ROME

A Éphèse, Justin résida, semble-t-il, assez longtemps ; il vint à Rome à deux reprises, ainsi qu'il le dira plus tard au préfet de Rome, dans l'interrogatoire qui précéda son martyre ; il habitait « près des Thermes de Timothée, chez un nommé Martin » ; il y tenait école ; six de ses disciples

(1) ENGELHARDT (*Das Christentum Justins des Martyrers*, Erlangen, 1878) et plus encore AUBÉ (*Saint Justin philosophe et martyr*, Paris, 1861), ont vu en Justin un philosophe mal converti qui aurait continué à enseigner dans l'Église les spéculations platoniciennes et stoïciennes ; c'est une grande injustice. Sans aller jusque-là, le P. PFAERTSCH (*Der Einfluss Platons auf die Theologie Justins*, Paderborn, 1910) pense que sa théologie a été gravement déformée par sa formation platonicienne ; cette thèse même est exagérée. Justin a très bien vu la radicale impuissance du platonisme à élever l'âme à la contemplation de Dieu et l'indispensable nécessité de la révélation chrétienne pour y parvenir. Il reste que sur certaines questions importantes, celle de la transcendance de Dieu, celle de la génération du Verbe, sa théologie, trop préoccupée d'utiliser la philosophie hellénique à des fins apologétiques, s'est laissée parfois attirer sur le terrain de ses adversaires. Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 422-428, 449, 452-455.

furent arrêtés et condamnés en même temps que lui, vers 165, par le préfet Rusticus ; ceux-ci, Chariton, Charito, Évelpiste, Hiérax, Péon, Libérien, étaient des esclaves ou de pauvres gens et l'école de Justin n'eut jamais un éclat comparable à celui qu'avaient connu l'école d'Épictète ou les conférences de Plutarque ; elle n'eut même pas le rayonnement de l'école de Clément d'Alexandrie et d'Origène. Elle offre cependant à l'historien de l'Église un grand intérêt ; elle jette quelque lumière sur une question capitale et qui nous est très mal connue : l'organisation de l'enseignement chrétien au second siècle (1).

Si cette organisation fut si lente, ceci vient en grande partie du recrutement des chrétiens : « *Fiunt, non nascuntur christiani* », écrivait Tertullien ; c'étaient des hommes déjà formés qui venaient à la foi ; ... rares étaient ceux qui naissaient dans une famille croyante, et qui, dès leur plus tendre enfance, recevaient le sceau de la régénération spirituelle » (2). Leur cas était rare, il est vrai, mais non pas exceptionnel. Dans l'interrogatoire des compagnons de saint Justin, Rusticus leur dit : « C'est Justin qui vous a faits chrétiens ? » Hiérax répond : « J'étais déjà chrétien, et je le resterai » ; Péon : « C'est de nos parents que nous avons reçu cette belle profession de foi » ; Évelpiste : « J'ai écouté avec plaisir les enseignements de Justin, mais c'est de mes parents que moi aussi j'ai appris à être chrétien ».

Ces disciples ne sont donc pas des catéchumènes ; ce ne sont pas non plus des enfants ; ce sont des hommes faits qui, ayant reçu de leurs parents la foi chrétienne, veulent la mieux connaître. L'enseignement d'ailleurs n'est pas réservé aux chrétiens ; il est proposé à tous : « à quiconque voulait venir à moi, je communiquais la doctrine de vérité » (*Actes*, 3). Près de cette maison de Martin, où habitait Justin, un philosophe cynique, Crescent, tenait lui aussi une école ; il était jaloux de son voisin, le maître chrétien, et Justin s'attendait à être dénoncé par lui comme il le fut en effet (3) ; en attendant cette dénonciation, il argumentait : il y avait eu entre les deux maîtres une discussion publique ; le procès verbal en avait été conservé, et témoignait, au sentiment de Justin, de l'ignorance totale de Crescent ; l'apologiste propose aux empereurs, s'ils n'ont pas pris connaissance du procès verbal, de renouveler devant eux la discussion (*Apol.*, II, III, 4) ; le défi ne fut pas relevé ; le seul témoignage que les autorités romaines devaient recevoir de Justin était celui du sang.

(1) Cf. BARDY, *L'Église et l'Enseignement pendant les trois premiers siècles*, dans *Revue des Sciences religieuses*, 1932, p. 1-28. « Les écrivains chrétiens des trois premiers siècles abordent très rarement l'examen de ces problèmes et nous laissent dans une ignorance presque complète de la manière dont étaient élevés et instruits les enfants des familles chrétiennes », p. 1.

(2) BARDY, *Ibid.*

(3) *Apol.*, II, III, 1 ; Tation, XIX.

L'ÉCOLE DE ROME

Ces incidents font entrevoir ce que pouvait être alors l'enseignement du christianisme, quels en étaient les fruits, et aussi quel en était le péril. Ce péril n'effrayait point les chrétiens : en pleine persécution, Hermas nous montre à Rome l'activité des maîtres (1) ; au milieu du second siècle, Justin poursuit leur œuvre et l'étend ; son martyre ne détruira pas l'enseignement de la doctrine chrétienne ; Tatien, disciple de Justin, le continue (2) ; bientôt Tatien sombre dans l'hérésie et quitte Rome ; Rhodon son disciple, relève son enseignement ; tout en discutant avec les Marcionites, il commente l'Hexaméron et poursuit les recherches exégétiques entreprises par Tatien (3).

Les hérétiques eux aussi enseignent à Rome : les Marcionites y ont plusieurs écoles, donnant des enseignements divergents : Apelle, qui ne connaît qu'un principe divin, s'oppose à Synéros qui en admet trois (4) ; puis les disciples de Noët s'établissent à Rome, d'abord Épigone, puis son élève Cléomène (5). Ces enseignements qui pullulent de toutes parts montrent l'intérêt que provoquent dans l'Église et autour d'elle les problèmes théologiques. L'évêque de Rome ne se désintéressait point de ces recherches : des fidèles, désirant suivre l'enseignement de Cléomène, en demandent l'autorisation à Zéphyrin (6).

Il est difficile de déterminer l'objet de cet enseignement au second siècle, et particulièrement chez Justin. A Alexandrie, trente ou quarante ans plus tard, Clément donnera à ses disciples une formation encyclopédique, une initiation à toutes les sciences profanes et sacrées ; Origène reprendra la même méthode, à Alexandrie d'abord, puis à Césarée. Rien ne prouve que Justin ait donné autant d'ampleur à son enseignement, et la chose paraît peu vraisemblable. Plus probablement il a fait porter tous ses efforts sur la démonstration et la défense de la religion chrétienne : l'apologétique visant à convertir les païens et les Juifs, la controverse réfutant les thèses des hérétiques, en particulier de Marcion. C'est du moins ce que suggèrent les écrits de Justin, ceux que nous pouvons lire encore, ceux dont les auteurs anciens nous ont conservé les titres et quelques fragments. Nous parcourrons tout à l'heure cette littérature, mais nous devons nous arrêter un instant encore à cette

(1) Ces didascales sont surtout des maîtres de morale, du moins c'est cette partie de leur enseignement qui intéresse Hermas : *Mand.*, IV, III, 1 ; cf. *Vis.*, III, v, 1 ; *Parabolé*, IX, xv, 4 ; IX, xvi, 5 ; IX, xxv, 2.

(2) IRÉNÉE, *Haer.*, I, xxviii, 1, cité par EUSÈBE, IV, xxix, 3.

(3) *H. E.*, V, xiii, 1-8. Dans ce chapitre, Eusèbe cite quelques extraits de la polémique de Rhodon contre Apelle ; il ajoute (8, cf. 1) que Rhodon avoue avoir été disciple de Tatien ; il rappelle un livre de son maître intitulé *Problèmes* ; il avait pour objet les obscurités des Écritures ; Rhodon promettait la solution de ces Problèmes. Ce chapitre, malgré sa brièveté, fait entrevoir la portée de l'enseignement de Rhodon : la controverse avec les hérétiques et l'exégèse biblique. Ce seront aussi les grandes préoccupations d'Origène.

(4) *H. E.*, V, xiii.

(5) HIPPOLYTE, *Philosoph.*, IX, 7 ; édit. WENDLAND, p. 240.

(6) HIPPOLYTE, *loc. cit.*

petite école : Justin en a été le premier maître, et il a exercé autour de lui une action assez puissante pour s'imposer à un disciple aussi indépendant, aussi présomptueux que l'était Tatien (1) ; si l'on tient compte encore de la vénération qu'un grand théologien comme Irénée conserva au maître de Rome, on se gardera de mépriser l'apologiste philosophe.

ŒUVRES DE JUSTIN

Nous ne possédons que trois livres de Justin dont l'authenticité soit assurée : les deux *Apologies* et le *Dialogue avec Tryphon* ; encore ces ouvrages ne nous sont-ils parvenus que dans un manuscrit unique, très imparfait et où l'on relève des lacunes considérables (2). Cette traduction manuscrite si pauvre atteste le peu d'attention que l'on accorda pendant longtemps aux apologistes anténicéens ; la controverse qu'ils poursuivent contre les païens et les Juifs paraissait désormais sans objet et l'on se portait de préférence vers des livres dont la théologie était plus explicite et plus riche (3).

Par bonheur cet unique manuscrit nous a conservé ce qu'il nous importait le plus de connaître (4) : l'œuvre apologétique de Justin. Du grand effort d'exposition et de défense tenté par l'Église du second siècle, nous pouvons étudier ici les documents les plus intéressants et les plus complets : le *Dialogue* complète heureusement les *Apologies* et nous révèle un autre aspect de la démonstration chrétienne.

Dans le manuscrit, les trois ouvrages se présentent dans l'ordre suivant : 2^e *Apologie* ; 1^{re} *Apologie* ; *Dialogue*. Dom Maran (Paris, 1742) a rétabli l'ordre original et tous les éditeurs l'ont suivi (5) : les deux apologies, ou plutôt l'*Apologie* unique, composée du livre écrit d'abord et de l'appendice qu'on a appelé seconde apologie, a été rédigée entre 153 et 155 (6). Le *Dialogue* est certainement postérieur à l'*Apologie* ;

(1) Cf. PUECH, *Apologues*, p. 149 : « Ceux qui sont tentés de trop mépriser le philosophe chrétien de Napolouse ne devraient pas oublier que celui qui a su attirer à lui un disciple tel que Tatien n'a certainement pas pu manquer de tenir à Rome un rôle assez en vue et d'y gagner, dans un certain monde, une réelle influence ».

(2) C'est le *Parisinus*, gr. 450, achevé d'écrire le 11 septembre 1364. Le *Dialogue* devait être précédé d'une épître dédicatoire à Marcus Pompeius et probablement d'une entrée en matière ; l'une et l'autre manquent ; au chapitre lxxv doit manquer un fragment assez considérable, contenant la fin du premier livre et le commencement du deuxième.

(3) Sur cette tradition des apologistes on peut consulter A. HARNACK, *Die Uebersetzung der griech. Apologien. Texte und Untersuchungen*, I, 1 (1883).

(4) Parmi les autres ouvrages de Justin, lui-même mentionne (*Apol.*, I, xxvi, 8) un « traité contre toutes les hérésies » ; saint Irénée cite (*Haer.*, IV, vi, 2) un traité contre Marcion, qui n'était peut-être qu'une partie de l'ouvrage précédent. Les *Sacra Parallela* nous ont conservé des fragments assez considérables d'un *Traité sur la Résurrection* (*P. G.*, VI, 1572-1592). Ce livre semble attribué à Justin par Méthode ; il a été probablement utilisé par Irénée et par Tertullien. Son authenticité apparaît sinon certaine, du moins sérieusement probable. Bardenhewer (I, 228) la tient pour assurée ; cf. RAUSCHEN-ALTANER, *op. cit.*, p. 75 ; Puech (*Littérature*, t. II, p. 169-170) hésite.

(5) Cet ordre ne peut faire de doute : la première apologie est citée dans la seconde (IV, 2 ; VI, 5 ; VIII, 1). Au reste, cette seconde apologie n'est pas un livre complet, indépendant ; elle forme plutôt un appendice à la première : un fait nouveau étant venu à la connaissance de Justin, il a tenu à l'utiliser sans pour cela refondre son œuvre.

(6) Le Christ est né il y a 150 ans (I, xlvi, 1) ; Marcion a déjà répandu partout son erreur

il semble antérieur à la mort d'Antonin (161) (1). Tout cet ensemble date donc des dernières années de la vie de Justin. Nous y pouvons recueillir tout le fruit de son enseignement, mieux encore l'apologétique chrétienne telle qu'elle était exposée à Rome vers le milieu du deuxième siècle. C'est elle que nous allons considérer ici, sans essayer de suivre dans le détail les livres de Justin (2).

LA CONNAISSANCE DE DIEU Avant sa conversion, ce que Justin recherchait partout, dans toutes les sectes philosophiques, c'était la connaissance de Dieu ; depuis qu'il est chrétien, c'est là ce qu'il a enfin découvert, ce qu'il s'efforce de posséder plus pleinement et de livrer aux autres. C'est de là que nous devons partir pour considérer sa pensée religieuse.

Des philosophies qu'il a traversées, une seule l'a séduit, le platonisme ; elle lui a donné quelque idée de Dieu et lui en a promis la révélation :

Platon a dit que l'œil de l'âme est ainsi fait, et qu'il nous a été donné pour que nous puissions, par sa propre transparence, contempler cet être véritable, qui est la cause de tous les êtres intelligibles, qui n'a ni couleur, ni forme, ni grandeur, ni rien de ce que l'œil perçoit, mais qui est un être au delà de toute

(1, xxvi, 5) ; Félix, préfet d'Égypte (I, xxix, 2), était en charge en septembre 151, probablement depuis 150, et jusque vers 154 (GRENFIELD-HUNT, *Oxyrhynchus Papyri*, t. II, p. 163, cf. p. 175).

(1) Le *Dialogue* (xii) se réfère à l'*Apologie* (I, xxvi) ; il semble, d'après ce passage, que les empereurs auxquels l'*Apologie* était adressée sont encore vivants.

(2) La méthode de composition de Justin est assez lâche ; il est difficile de donner de ses livres une analyse qui en suive toutes les sinuosités. On peut les résumer ainsi :

I Apol. (cf. VEIL, *Justinus des Phil. Rechtfertigung*, Strasbourg, 1894) : I-III, Justin expose son but : éclairer les empereurs, se décharger de sa responsabilité ; à eux de la porter. IV-XII : 1^{re} partie ou introduction : la procédure des persécuteurs est inique ; ils poursuivent un nom (IV-V) ; les chrétiens ne sont ni athées ni criminels (VI-VII) ; ils se laissent tuer plutôt que de renier leur Dieu (VIII) ; ils refusent d'adorer les idoles (IX, XIII) ; conclusion (XII). XIII-LXVII : 2^e partie : exposition et démonstration du christianisme. Les chrétiens adorent le Dieu créateur et le Christ crucifié (XIII) ; le Christ est leur Maître ; ses préceptes moraux (XIV-XVII) ; la vie future, le jugement (XVIII-XX) ; le Christ est le Verbe incarné (XXI) ; comparaison avec les héros païens (XXI-XXII) ; supériorité du christianisme ; haine des hommes et des démons (XXIII-XXVI) ; pureté de la morale chrétienne (XXVII-XXIX) ; le christianisme prouvé par les prophéties (XXX-LII) ; deux digressions : la liberté et les prophéties (XLIII-XLIV) ; la philosophie considérée comme un christianisme avant le Christ (XLVI) ; les similitudes que nous remarquons entre le christianisme et les philosophies ou mystères des païens viennent des démons (LIV-LX) ; description du culte chrétien : le baptême (LXI) ; l'eucharistie (LXV-LXVI) ; la liturgie dominicale (LXVII).

Deuxième apologie : injustice du préfet Urbicus (I-III). Pourquoi Dieu permet ces maux : providence, liberté, jugement (IV-XII).

Le *Dialogue* est beaucoup plus long que les deux apologies (P. G., VI, 328-469 ; 472-800). I-IX : introduction : histoire de sa formation philosophique et de sa conversion ; la connaissance de Dieu ; l'immortalité de l'âme. X-XXX : la Loi. Tryphon reproche à Justin de n'observer pas la loi ; réponse : les prophètes enseignent que la loi a été abrogée ; elle n'avait été donnée aux Juifs qu'à cause de leur dureté de cœur ; supériorité de la circoncision chrétienne, nécessaire aux Juifs eux-mêmes. XXXI-CVIII : La Loi donnée par le Christ. Le Christ ; ses deux avènements (XXXI) ; la loi figure du Christ (XL-XLV) ; divinité et préexistence du Christ prouvées surtout par les théophanies (LVI-LXII) ; incarnation et conception virginale (LXV...) ; sa mort prédite (LXXXVI) ; sa résurrection (CVI). CVIII-fin : les chrétiens, la conversion des païens prédite par les prophètes (CIX...) ; les chrétiens peuple plus saint que les Juifs (CXIX), objet des promesses (CXXI) ; figurés dans l'A. T. (CXXIV...). Exhortation finale à la conversion (CXL...).

Histoire de l'Église T. I.

essence, ineffable et inexprimable, mais seul beau et bon, et qui apparaît soudain, dans les âmes bien nées, par suite d'une affinité de nature et du désir de le voir » (*Dial.*, iv).

On aperçoit d'abord dans ce texte un énoncé de la transcendance divine ; cette affirmation restera toujours un élément essentiel de la théologie de Justin. On y voit aussi l'ambitieuse prétention de saisir Dieu par les seules forces de la nature ; cette prétention sera repoussée par Justin comme une illusion. Lui-même jadis a nourri cette illusion (1), mais le christianisme l'en a guéri. C'est le thème des premiers chapitres du *Dialogue*.

Si l'on veut comprendre la force et le danger de ces illusions, on peut se rappeler quelques textes contemporains de Justin, d'Apulée, par exemple :

Platon... a souvent répété que cet Etre seul, par l'excès incroyable et ineffable de sa majesté, ne peut, tant le langage humain est pauvre, être saisi par aucun discours à aucun degré ; que les sages, eux-mêmes, quand, par de grands efforts, ils se sont, autant qu'il est possible, séparés des corps, conçoivent seulement comme un éclair quelque idée de ce Dieu : c'est, au sein des plus profondes ténèbres, l'éblouissement instantané d'une vive lumière (2).

ou de Celse :

Le Bien souverain ne peut être expliqué, mais, par suite d'un long commerce, il devient présent à l'âme et, soudain, comme d'un feu qui jaillit, une lumière s'allume dans l'âme (3).

Ce que ces philosophes poursuivent et promettent, c'est la vision de Dieu qui soudain doit jaillir dans l'âme comme un éclair illuminant la nuit. Telle était aussi la prétention des religions à mystères, mais, dans les mystères, c'étaient les rites de l'initiation qui illuminaient l'initié ; les platoniciens prétendaient parvenir au même terme par le désir et l'élan de l'âme ; l'âme, disaient-ils, y peut atteindre parce qu'elle a avec la divinité une affinité naturelle (*Dial.*, iv).

C'est sur ce point que le christianisme, interprété par Justin, s'oppose nettement au platonisme : l'intelligence humaine ne peut voir Dieu, si elle n'est revêtue du Saint-Esprit (*Ibid.*, iv, 1).

Il faut bien remarquer d'ailleurs que ce que Justin refuse à la force naturelle de l'âme, c'est la vision de Dieu, ce n'est pas toute connaissance de Dieu. Le vieillard qui convertit Justin au christianisme lui dit : « Je suis d'accord avec toi sur ce point que les âmes peuvent connaître qu'il y a un Dieu, que la justice et la vertu sont belles » (iv, 7).

(1) « L'intelligence des choses incorporelles me captivait au plus haut point ; la contemplation des idées donnait des ailes à mon esprit ; si bien qu'après un peu de temps, je crus être devenu un sage ; je fus même assez sot pour espérer que j'allais immédiatement voir Dieu ; car tel est le but de la philosophie de Platon » (*Dial.*, ii, 6).

(2) *De deo Socratis*.

(3) *Ap. Orig.*, VI, 3. Les mêmes espérances sont proposées par Maxime de Tyr à quiconque veut s'élever vers Dieu : conférence, XVII, 9-11 ; textes cités dans *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 74-76.

Mais cette connaissance ne suffit pas à notre vie religieuse : ce qu'elle réclame, c'est de connaître Dieu comme on connaît une personne, non pas comme on sait une science : « connaître un homme, connaître Dieu, ce n'est pas la même chose que savoir la musique, l'arithmétique et l'astronomie » ; on parvient à ces sciences « par l'étude ou par l'exercice » ; on ne connaît une personne « qu'en la voyant » (III, 6).

Mais comment voir Dieu ? Les philosophes platoniciens prétendent nous conduire à l'extase par le simple jeu de nos forces naturelles. C'est une illusion. Faudra-t-il donc renoncer à la connaissance personnelle de Dieu et, par suite, à toute vie religieuse ?

LA RÉVÉLATION DIVINE Ce problème, qui semblait insoluble, a été tranché par Dieu : il s'est révélé aux prophètes, et les prophètes nous l'ont fait connaître :

Il y eut jadis, dans des temps plus anciens que ceux de ces prétendus philosophes, des hommes heureux, justes, chers à Dieu, qui ont parlé par l'Esprit-Saint et rendu sur l'avenir des oracles qui maintenant s'accomplissent ; on les appelle prophètes... Ce n'est pas en démonstrations qu'ils ont parlé ; au-dessus de toute démonstration, ils étaient les dignes témoins de la vérité ; et les événements passés et présents forcent à croire leur parole. D'ailleurs les prodiges qu'ils ont accomplis leur donnaient le droit d'être crus, puisqu'ils ont glorifié l'Auteur de l'univers Dieu et Père, et qu'ils ont annoncé le Christ qui vient de lui, son Fils. Cela, les faux prophètes remplis de l'esprit d'erreur et d'impureté ne l'ont pas fait et ne le font pas ; ils ont l'audace de faire des prodiges pour frapper les hommes de stupeur, et ils glorifient les esprits d'erreur et les démons. Mais, avant tout, prie pour que les portes de lumière te soient ouvertes ; car personne ne peut voir ni comprendre, si Dieu et son Christ ne lui donnent de comprendre (*Dial.*, VII).

Ce texte capital résume toute l'apologétique de Justin : il expose le rôle de la prophétie, du miracle, et, « avant tout », de la grâce. Mais, avant d'étudier de plus près la préparation à la foi, nous devons considérer un instant cette théorie de la connaissance religieuse. C'est la première fois que l'on rencontre, dans la théologie chrétienne, une explication si nette de la différence qui sépare la révélation divine des spéculations humaines ; Justin reconnaît, comme il le doit, que l'intelligence humaine peut arriver par ses forces naturelles à connaître Dieu ; mais il montre bien que notre vie religieuse ne peut se nourrir d'une connaissance abstraite ; l'homme doit nouer avec Dieu des relations personnelles et, si lui-même ne l'a pas vu ni entendu, du moins doit-il entrer en contact avec lui par l'intermédiaire de ceux qui sont ses témoins, les dépositaires de ses révélations.

Cette origine divine donne à la doctrine chrétienne une autorité à laquelle nulle autre doctrine ne saurait prétendre :

Ce que nous enseignons, après l'avoir appris du Christ et des prophètes qui l'ont précédé, c'est la seule vraie doctrine et plus ancienne que celle de

tous vos écrivains, et si nous vous demandons de l'admettre, ce n'est pas parce qu'elle ressemble à celle-ci, c'est parce qu'elle est vraie (1).

LE CHRISTIANISME ET LA PHILOSOPHIE

Ces affirmations catégoriques expriment ce qu'il y a de plus ferme dans la pensée de Justin : si lui-même a adhéré au christianisme, s'il presse ses lecteurs d'y adhérer à leur tour, ce n'est pas que le christianisme s'autorise du patronage des philosophes, c'est parce qu'il vient de Dieu et que, par conséquent, il est vrai. Cependant il se plaît, surtout dans l'*Apologie*, à montrer que souvent les philosophes se rapprochent des chrétiens par leur vie, par les persécutions qu'ils ont subies, et même par la doctrine qu'ils ont professée :

Ceux qui ont vécu selon le logos sont chrétiens, même s'ils ont été tenus pour athées : tels, chez les Grecs, Socrate, Héraclite et leurs semblables ; chez les barbares, Abraham, Ananias, Azarias, Misael, et beaucoup d'autres, dont nous connaissons les actions et les noms qu'il serait trop long de rappeler ici (*Apol.*, I, XLVI, 3).

Pour expliquer cette propagation des principes chrétiens au sein du paganisme, Justin rappelle d'abord que le Verbe de Dieu éclaire tous les hommes (2). Tous participent à la vérité qu'il enseigne ; mais les chrétiens seuls la possèdent dans sa plénitude ; de là vient la transcendance de leur doctrine :

Notre doctrine surpasse toute doctrine humaine, parce que nous avons le tout du logos : c'est le Christ qui a paru pour nous, corps, verbe et âme. Car tout ce que les philosophes et les législateurs ont dit et découvert de beau, ils sont parvenus à le découvrir et à le contempler grâce à une influence partielle du logos. Mais, parce qu'ils n'ont pas connu le tout du logos, qui est le Christ, ils se sont souvent contredits eux-mêmes (*Ibid.*, II, x, 1-3).

Ainsi « tout ce qui jamais, dans l'humanité entière, a été bien dit, nous appartient à nous chrétiens » (II, XIII, 4) ; les contradictions et les erreurs qui défigurent ces vérités viennent de l'infirmité humaine qui, en dehors du christianisme, n'a reçu du Verbe qu'une communication partielle et qui y a mêlé ses tares (3).

Ces principes expliquent et justifient l'attitude de Justin vis-à-vis

(1) *Apol.*, I, XXIII, 1. De ces textes du *Dialogue* et de l'*Apologie* on peut rapprocher ce fragment du traité sur la Résurrection : « La doctrine de vérité est franche et libre, et ne consent pas à se soumettre à l'examen... La vérité est Dieu même, c'est de lui que vient cette doctrine, et par conséquent cette liberté n'est pas insolence ». On l'entend bien, la doctrine chrétienne ne cherche point à soustraire à l'examen les preuves de son origine divine, mais, cette origine une fois reconnue, l'intelligence humaine n'a plus qu'à se soumettre à la révélation de Dieu.

(2) « Nous disons que le Christ est né il y a cent cinquante ans... On objecte que tous ceux qui ont vécu avant lui sont irresponsables ; nous nous hâtons de résoudre cette difficulté : le Christ est le premier-né de Dieu, son Verbe, auquel tous les hommes participent » (*ibid.*, XLVI, 1-2 ; cf. II, VIII, 1).

(3) « Je suis chrétien et, je l'avoue, tout mon désir, tout mon effort est de me faire reconnaître comme chrétien. Ce n'est pas que les enseignements de Platon soient entièrement étrangers à ceux du Christ, mais ils ne leur sont pas en tout semblables, non plus que ceux des autres, stoiciens, poètes, écrivains. Chacun d'eux, en effet, grâce à une participation partielle du logos séminal divin, a bien vu ce qui était conforme (au logos partiel qu'il possédait) ; mais comme ils se contredisent sur des points très importants, il est clair qu'ils n'ont pas la science infaillible et la connaissance irréfutable » (II, XIII, 2-3). La conception du « logos séminal » à laquelle Justin fait appel,

de la philosophie grecque : grande sympathie et grande indépendance ; il aimera à reconnaître dans ses maîtres les plus illustres, Héraclite, Socrate, Platon surtout, des disciples du Verbe ; mais nul ne sera pour lui un maître ; il redira avec le vieillard qui l'a converti : « Je ne me soucie ni de Platon ni de Pythagore » (*Dial.*, vi, 1). Il a conscience d'avoir reçu, dans le christianisme, cette révélation totale du Verbe dont les plus grands parmi les païens n'ont eu qu'une communication partielle ; il aimera à retrouver chez eux ces parcelles ; mais il ne les leur enverra pas, ayant conscience de posséder le tout (1).

L'explication que nous venons de reproduire fait comprendre l'origine des vérités éparses dans le paganisme ; elle nous découvre en même temps la pensée la plus profonde de Justin. Plus d'une fois cependant, l'apologiste recourt à une hypothèse que les Juifs avaient fait valoir et que les chrétiens leur ont souvent empruntée : si l'on découvre entre les doctrines et les rites des païens et des chrétiens plus d'une similitude, la raison en est dans les plagiats conscients ou inconscients des païens : Platon a dit que Dieu, pour faire le monde, a façonné la matière informe ; c'est de Moïse qu'il l'a appris (*Apol.* I, LIX, 1-5). Il en est de même de la conflagration finale, affirmée par les stoïciens, après Moïse (*Ibid.*, LX, 8) ; « ce n'est pas nous qui reproduisons ce que les autres disent, mais ce sont tous les autres qui imitent ce que nous disons » (*Ibid.*, x) (2).

Cette hypothèse du plagiat était bien fragile ; Justin l'a reçue de ses devanciers ; il l'a reproduite ; du moins l'a-t-il enrichie d'une remarque qui lui donne plus de valeur : « Chez nous on peut entendre et apprendre ces choses de ceux qui ne savent même pas écrire ; ce sont des gens ignorants et barbares de langue, mais sages et fidèles d'esprit... et l'on voit bien que ce n'est pas ici l'œuvre de la sagesse humaine, mais de la puissance divine » (*Ibid.*, LX, 11).

Cette transcendance de la vérité chrétienne, affirmée avec tant de certitude en face de toutes les philosophies, d'où vient-elle ? Justin affirme que « seuls nous prouvons ce que nous affirmons ». Quelles sont ces preuves ?

PREUVES : LA PROPHÉTIE La preuve capitale pour Justin, comme pour les autres apologistes de cette époque, c'est la prophétie. Nous l'avons déjà remarqué dans la préface du *Dia-*

surtout dans la seconde Apologie, pour faire entendre cette participation, est d'origine stoïcienne ; née dans une philosophie matérialiste et panthéiste, elle en garde l'empreinte ; Justin lui fait violence pour la plier à sa foi chrétienne ; il n'y pouvait entièrement réussir. Cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 434-439.

(1) On relèvera encore, parmi les critiques que le vieillard fait de la philosophie telle que Justin la représente avant sa conversion, celle-ci : « Est-ce donc le discours que tu aimes, et non l'action ni la vérité ? Est-ce que tu n'as pas le désir d'agir plutôt que de raisonner ? » (*Dial.*, III, 3).

(2) « Les mauvais démons ont imité l'institution de l'eucharistie dans les mystères de Mithra » (LXVI, 4).

logue ; l'*Apologie* n'est pas moins formelle. Voici sous quelle forme l'argument prophétique est proposé aux païens :

Il y eut chez les Juifs des prophètes de Dieu, par lesquels l'Esprit prophétique annonça d'avance les événements futurs. Les rois qui régnaient chez les Juifs à l'époque des prophètes gardèrent les prophéties telles qu'elles avaient été prononcées, dans des livres rédigés en hébreu par les prophètes eux-mêmes. Or Ptolémée, roi d'Égypte, quand il voulut fonder une bibliothèque où il réunirait les ouvrages de tous les écrivains, eut connaissance de ces prophéties ; il fit demander à Hérode, qui régnait alors en Judée, de lui envoyer ces livres. Le roi Hérode les lui envoya, écrits, comme je l'ai dit, en hébreu. Comme les Égyptiens ne comprenaient pas cette langue, Ptolémée lui fit demander des hommes capables de traduire ces livres en grec. Le travail fut fait ; les livres se trouvent aujourd'hui encore aux mains des Égyptiens, et partout aux mains de tous les Juifs ; mais les Juifs les lisent sans les comprendre ; ils nous regardent comme leurs ennemis et leurs adversaires et, comme vous, ils nous tuent, ils nous persécutent quand ils le peuvent. Et pourtant, dans les livres des prophètes, nous voyons annoncé que Jésus, notre Christ, doit venir, naître d'une vierge, parvenir à l'âge d'homme, guérir toute maladie et toute infirmité, ressusciter les morts, être haï, méconnu, crucifié, mourir, ressusciter, monter aux cieux ; nous lisons qu'il est et qu'il est appelé Fils de Dieu, que des hommes envoyés par lui prêcheront ces choses à tout le genre humain, et que ce seront surtout les gentils qui croiront en lui. Ces prophéties furent faites bien avant sa venue, les unes 5.000 ans avant, d'autres 3.000, d'autres 2.000, ou mille, ou huit cents ; car les prophètes se succédèrent les uns aux autres de génération en génération (*Apol.*, I, xxv).

On ne s'arrêtera pas à l'étrange anachronisme qui fait du roi Hérode le contemporain de Ptolémée Philadelphe (1), mais on remarquera le prix qu'attache Justin, et avec lui tous les apologistes chrétiens, à la traduction des Septante : vis-à-vis des Juifs et des païens, c'est un instrument très efficace ; antérieur au christianisme, établi par les Juifs, ce texte grec donne à l'argumentation chrétienne un point de départ incontestable. Il est plus important encore d'observer comment Justin entend la prophétie : il ne la cherche pas seulement dans les livres que les Juifs reconnaissent comme écrits par les prophètes, Isaïe, Jérémie, et autres ; il la trouve dans toute la Bible, et d'abord dans les livres de Moïse, le « premier des prophètes », et celui qu'il cite en effet le plus souvent. Les textes qu'il citera ne seront point seulement des prédictions formelles, mais tout autant des récits dont la signification symbolique se rapportera au Christ. L'argument prophétique ainsi compris ne dépend pas de quelques passages de la Bible, mais de la Bible tout entière : récits, poèmes, prières, tout tend au Christ. Cette conception, inspirée de saint Paul, est légitime et féconde ; chez Justin, elle sera parfois affaiblie par des exégèses contestables, des arguments insuffisants, mais ces fautes de détail ne sauraient compromettre gravement la valeur de l'ensemble.

L'importance capitale que l'apologiste attache à cet argument appa-

(1) Sur la traduction des Septante et le développement progressif de la légende, on peut consulter TRAMONTANO, *La Lettera di Aristea a Filocrate*, 1931, p. 122 et suiv.

rait d'abord dans le développement qu'il lui donne : il lui consacre plus du tiers de l'*Apologie* (chap. xxx-LIII), et le *Dialogue* presque tout entier. D'une œuvre à l'autre, la forme de l'argument varie, commandée par les dispositions de l'adversaire qu'il vise. Les païens ne reconnaissant pas la Bible comme un livre inspiré de Dieu, Justin ne peut en tirer un argument d'autorité comme il le fera vis-à-vis des Juifs ; il se contente, comme nous l'avons vu, de leur montrer que les livres des prophètes sont de beaucoup antérieurs au Christ, que l'authenticité de leur texte et la fidélité de leur traduction sont garanties par les Juifs, et que ces livres contiennent sur la vie du Christ et sur l'expansion de sa doctrine des prophéties qui ne peuvent s'expliquer que par leur origine divine. Il faut remarquer que la plupart des païens étaient très accessibles à ce genre de preuves ; beaucoup croyaient aux oracles de la religion grecque ou latine, et n'étaient donc pas disposés à rejeter *a priori* toute prophétie (1).

Sans doute la distance était grande entre ces oracles du paganisme et les prophéties bibliques ; et la différence n'était pas moins profonde entre la mantique stoïcienne et la théologie chrétienne de l'inspiration. De part et d'autre toutefois on s'entendait à reconnaître la réalité des prédictions et l'action de Dieu sur elles. Quand on avait ensuite fait admettre aux païens la réalité des prophéties d'Israël, il n'était pas difficile de les conduire à s'incliner devant la doctrine prêchée par les prophètes.

Dans le *Dialogue*, argumentant avec les Juifs, Justin peut supposer l'origine divine de la révélation et le caractère sacré des livres bibliques. Fort de cette croyance, et éclairé par la lumière du Christ, il semble parfois proposer ses arguments comme irrésistibles à la bonne foi : « Faites attention aux témoignages que je vais citer ; ils n'ont pas besoin d'être commentés ; il suffit de les entendre » (*Apol.*, LV, 3). Mais souvent aussi il montre que cette interprétation ne s'entend pas sans peine : « Tu sais, dis-je, et nous en sommes convenus, que toutes les paroles et toutes les actions des prophètes ont une signification symbolique et typique, de sorte que la plupart ne sont pas facilement comprises de tous, parce qu'ils y ont caché la vérité, et qu'il faut à ceux qui la cherchent bien des efforts pour la trouver et la comprendre » (*Ibid.*, xc, 2).

Il pense même que l'ensemble des prophéties n'a été compris que depuis le Christ et grâce à lui, et à cause de cela il l'appelle l'interprète

(1) Pour les philosophes stoïciens, l'efficacité de la divination était une de leurs thèses les plus chères, et l'évidence leur semblait sur ce point si irrésistible, que c'est par là qu'ils prouvaient de préférence l'existence d'une divinité et d'une providence (Cicéron, *De natura deorum*, II, v, 13 ; LXV, 162 ; *De divinatione*, I, v, 9 ; xxxviii, 82). Marc Aurèle, l'empereur auquel s'adresse saint Justin et plus tard Athénagore, nous a laissé dans ses *Mémoires* (IX, 27) la marque de sa croyance aux songes et à la divination. Plutarque ne l'avait pas moins profonde (*De defectu oracul.*, IX ; *de Pyth. orac.*, XVII, XX) et cherchait dans l'action des démons ou dans les émanations du sol l'explication des phénomènes qu'il ne songait pas à nier.

des prophéties méconnues (*Apol.*, I, xxxii, 2 ; cf. *Dial.*, c, 2). Et l'enseignement donné par le Maître n'y suffit pas, pas plus que ses exemples et sa vie ; il y faut les dispositions morales de l'homme et la grâce de Dieu ; ceux-là seuls peuvent comprendre les prophètes, qui sont prêts à souffrir ce qu'ont souffert les prophètes : « Demande avant tout, dit le vieillard à Justin, que les portes de la lumière te soient ouvertes, car nul ne peut voir ni comprendre ces choses, si Dieu et son Christ ne lui en fait la grâce » (*Dial.*, vii, 3 ; cf. xxix, 5) ; et encore : « A quiconque n'a pas reçu de Dieu une grande grâce pour comprendre ce qui a été dit et fait par les prophètes, il ne servira de rien de lire leurs paroles ou le récit de leurs œuvres, puisqu'il ne pourra en rendre compte » (xcii, 1).

LE MIRACLE En même temps que les prophéties, Justin présente comme une preuve de la révélation chrétienne les miracles. Nous l'avons déjà remarqué dans le texte cité ci-dessus (*Dial.*, vii, 3) sur les prodiges accomplis par les prophètes en témoignage de leur doctrine. La mission du Christ, elle aussi, a été autorisée par ses œuvres et par les prodiges qui, maintenant encore, sont opérés en son nom (xxxv, 8). Il y revient plus bas avec plus d'insistance :

Le Christ a guéri ceux qui, selon la chair, étaient aveugles, sourds ou boiteux de naissance, faisant bondir l'un, entendre ou voir l'autre par sa parole. Bien plus, il ressuscita même des morts et les rendit à la vie ; et par ses œuvres il confondait ses contemporains et les engageait à le reconnaître ; mais eux, voyant tout cela, l'attribuaient à une force magique, car ils osaient l'appeler magicien et séducteur. Lui-même faisait aussi ces œuvres pour montrer à ceux qui devaient croire en lui, que si quelqu'un a une infirmité corporelle, il le rendra parfaitement sain à son second avènement en le ressuscitant et en l'affranchissant de la mort, de la corruption et de la douleur (Lxix, 6-7).

Il faut reconnaître d'ailleurs que chez Justin et chez les autres apologistes de cette époque, la forme de la démonstration est tout autre que chez nos contemporains et trahit des préoccupations différentes.

Tout notre effort tend aujourd'hui à faire reconnaître un fait (guérison, résurrection, prophétie) comme surnaturel ; au II^e siècle, ce point n'était pas le plus difficile à faire reconnaître ; on admettait sans grande résistance une action supérieure à celle des agents naturels, mais tout le problème était de discerner l'origine de ces actions surnaturelles.

C'était l'époque où Alexandre d'Abonotique dupait Marc Aurèle lui-même par ses prestiges et faisait épouser au consulaire Rutilianus une fille qu'il disait avoir eue de la lune (1). C'était l'époque aussi où le gnostique Marc multipliait ces tours de magie que nous a racontés saint Irénée (I, xiii) et éblouissait ses fidèles.

D'ailleurs les apologistes reconnaissent sans peine le pouvoir extra-

(1) LUCIEN, *Alexandre*, XLVIII, XXXV

ordinaire des démons ; Tatien explique ainsi, d'après saint Justin, les guérisons merveilleuses qu'ils opèrent :

Les démons ne guérissent pas, ils captivent les hommes par ruse, et l'admirable Justin a dit justement qu'ils sont comparables à des brigands. Car, comme ceux-ci ont coutume de faire des captifs et de les rendre ensuite à leurs parents moyennant rançon, ainsi ces prétendus dieux se glissent dans les membres de certains hommes, puis par des songes font croire en leur puissance, ordonnent à leurs malades de paraître en public, à la vue de tous, et après avoir joui des éloges qu'on leur décerne, ils s'envolent hors du corps de leurs malades, mettent un terme à la maladie qu'ils avaient eux-mêmes causée, et rétablissent les hommes en leur état primitif (xviii) (1).

La supériorité du Christ sur les démons se manifeste particulièrement par les exorcismes ; les païens en étaient frappés, et les apologistes les rappellent avec insistance ; ainsi Justin dans sa seconde *Apologie* (vi, 5-6) :

Le Christ s'est fait homme, il est né, par la volonté de Dieu le Père, pour le salut des croyants et la ruine des démons ; maintenant encore vous pouvez vous en convaincre par ce qui se passe sous vos yeux. Dans le monde entier et dans votre ville il y a beaucoup de démoniaques que ni adjurations, ni enchantements, ni philtres n'ont pu guérir : beaucoup de nos chrétiens, les adjurant au nom de Jésus-Christ crucifié sous Ponce Pilate, les ont guéris et les guérissent encore aujourd'hui, en maîtrisant et chassant les démons qui les possèdent.

LA MORALE CHRÉTIENNE Mais parmi toutes ces œuvres miraculeuses, celle que Justin fait valoir avec prédilection et qui est en effet la plus manifestement divine, c'est la transformation morale opérée par le christianisme. Lui-même, nous nous le rappelons, avait été conquis à la foi chrétienne par l'héroïsme des martyrs (*Apol.*, II, xii, 1) ; il ne se lasse pas, dans son *Apologie*, d'offrir aux païens cette preuve décisive de la sainteté de sa religion. Il leur présente les chrétiens comme des hommes qui ne craignent pas la mort (2), qui préfèrent la vérité à la vie, et qui, en même temps, attendent sans

(1) De même saint Irénée, combattant les disciples de Simon et de Carpocrate, s'attache à montrer que leurs prestiges n'ont pas le même caractère que les miracles du Christ et des chrétiens : « Ils ne peuvent rendre la vue aux aveugles ni l'ouïe aux sourds ; ils ne peuvent chasser les démons, sauf peut-être ceux qu'ils ont introduits eux-mêmes ; ils ne peuvent guérir les infirmes, les boiteux, les paralytiques, les estropiés... Quant aux résurrections, ils sont si loin de pouvoir en faire qu'ils ne les croient pas possibles du tout ; or le Seigneur en a fait, de même les apôtres par leur prière ; et parmi les frères, souvent, dans les cas de nécessité, l'Eglise du lieu tout entière priant, jeûnant et suppliant, l'esprit du mort est revenu et l'homme a été rendu aux prières des saints » (II, xxxi, 2).

L'apologiste des *Reconnaisances clémentines* (III, lx) insiste plus encore sur le caractère bien-faisant des vrais miracles ; il fait ainsi parler saint Pierre : « Quelle utilité, dis-moi, y a-t-il à faire marcher des statues, à faire aboyer des chiens de bronze ou de pierre, à faire bondir et voler en l'air des montagnes et en mille prodiges de ce genre, que vous prêtez à Simon ? Mais les œuvres de celui qui est bon ont pour objet le salut des hommes, comme sont les œuvres qu'a faites Notre-Seigneur, faisant voir les aveugles, faisant entendre les sourds, redressant les infirmes et les boiteux, mettant en fuite les maladies et les démons, ressuscitant les morts, et faisant bien d'autres choses que vous me voyez faire aussi ». Cf. ATHÉNAGORE, *Legat.*, xxiii ; TERTULLIEN, *Apol.*, xxii ; MINUCIUS FELIX, *Octav.*, xxvii.

(2) *Apol.*, I, ii, 4 ; xi, 1-2 ; xlv, 6 ; II, ii, 14, 19. *Dial.*, xxx, 2.

la devancer l'heure où Dieu les appellera (1) ; ils sont dévoués à leurs enfants (*Apol.*, I, xxvii) ; ils sont chastes (2) ; ils sont pacifiques (I, xxxix, 3) ; ils aiment leurs ennemis et s'efforcent de les sauver (I, lvii, 1 ; *Dial.*, cxxxiii, 6) ; dans la persécution, ils sont patients, ils prient, ils aiment tous les hommes (3). Aussi on a beau les persécuter à mort ; l'Église pullule comme une vigne qu'on émonde :

On nous tranche la tête, on nous crucifie, on nous livre aux bêtes, aux chaînes, au feu, à tous les tourments, et vous voyez que nous ne renonçons pas à la profession de notre foi ; au contraire, plus nous sommes persécutés, plus s'accroît le nombre de ceux qui, par le nom de Jésus, deviennent fidèles et pieux. Lorsqu'on taille à une vigne les rameaux qui ont porté du fruit, d'autres tiges poussent, fleurissent et portent des fruits ; il en est de même pour nous. La vigne plantée par le Christ, Dieu et Sauveur, c'est son peuple (*Dial.*, cx, 4).

Cette morale si pure, cette vie féconde ont leur source dans l'enseignement et la grâce du Christ :

Autrefois, nous prenions plaisir à la débauche ; aujourd'hui la chasteté fait toutes nos délices ; nous pratiquons la magie ; aujourd'hui nous nous sommes consacrés au Dieu bon et non engendré. Nous étions avides d'argent et de domaines ; aujourd'hui nous mettons en commun ce que nous possédons et nous le partageons avec quiconque est dans le besoin. Les haines, les meurtres nous opposaient les uns aux autres : la différence des mœurs ne nous permettait pas de recevoir l'étranger à notre foyer ; aujourd'hui, après l'apparition du Christ, nous vivons ensemble, nous prions pour nos ennemis, nous cherchons à gagner nos injustes persécuteurs, afin que ceux qui auront vécu conformément à la sublime doctrine du Christ puissent espérer les mêmes récompenses que nous de Dieu, le maître du monde (*Apol.*, I, xiv, 2-13).

Et il poursuit, citant abondamment les préceptes moraux de Jésus, surtout le discours sur la montagne (*Ibid.*, xv-xviii).

Ainsi se développe cette démonstration apologétique, modeste, contenue, mais forte d'une paisible et irrésistible assurance. Justin n'a pas la verve sarcastique de Tatien ni l'éloquence passionnée de Tertullien. Aux calomnies odieuses répandues contre les chrétiens il répond parfois, comme font les autres apologistes, en prenant l'offensive et en faisant honte aux païens de leur immoralité (*Apol.*, I, xxvii ; II, xii, 4-5) ; mais il n'insiste pas sur ces vilenies ; l'interlocuteur qu'il se donne dans le *Dialogue* proteste qu'il ne croit pas aux bruits répandus contre les chrétiens (x, 2) ; les amis qui accompagnent Justin et qui troublent la discussion par leurs protestations bruyantes et leur gros rire sont priés de s'en aller, « pour que nous puissions poursuivre en paix notre dis-

(1) *Apol.*, II, iv.

(2) *Apol.*, I, xxix : « Si nous nous marions, c'est pour élever nos enfants ; si nous renonçons au mariage, c'est pour garder la continence parfaite ». Cette exigence et cette vertu du christianisme apparaissent dans le fait qui a donné lieu à la 2^e *Apologie* : une femme avait vécu dans le vice avec son mari ; convertie au christianisme, « elle crut que c'était une impiété que de partager la couche d'un homme qui cherchait par tous les moyens des plaisirs contraires à la loi naturelle et à la justice » ; elle essaya en vain de convertir son mari ; enfin elle se sépara de lui. Elle fut alors dénoncée par lui comme chrétienne (*Apol.*, II, ii).

(3) *Dial.*, xciii, 3.

cussion » (ix, 2). Dans l'*Apologie* (II, III, 2) Crescent est sévèrement rappelé à la réserve qui convient à un philosophe ; il l'oublie en cherchant à plaire à la multitude égarée. Justin, qui dédaigne cette foule hostile, ne se sent pas le goût de la combattre, ni la force de la dominer ; il poursuit son argumentation devant son petit cercle d'auditeurs choisis, d'hommes qui sont capables d'entendre raison et d'être touchés par une idée.

Ce qui donne à ces accents modestes leur force de persuasion, c'est l'assurance d'une foi qui s'appuie sur Dieu même et qui est capable de braver la mort.

Cette démonstration apologétique, c'est toute l'œuvre de Justin, du moins toute celle que nous possédons. Elle a, en outre, l'avantage de nous faire connaître, comme le but où elle tend, la doctrine théologique que l'apologiste professe et vers laquelle il achemine ses lecteurs. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail de cette théologie (1) ; il nous suffira d'en tracer les grandes lignes.

THÉOLOGIE L'étude de cette théologie est plus difficile que celle des Pères apostoliques ou d'Irénée. La doctrine se présente, nous l'avons dit, comme le terme où l'apologiste conduit son lecteur ; il n'y est pas encore parvenu ; il y monte, et, autant que possible, par un chemin où son interlocuteur puisse le suivre sans peine ; ce souci le conduit, non pas sans doute à fausser la doctrine qu'il propose, mais à la faire voir sous une lumière qui éclaire le néophyte sans l'aveugler. L'apologiste se servira, pour cela, des analogies, parfois plus apparentes que réelles, que peuvent lui présenter les conceptions religieuses familières à son lecteur : s'il veut persuader un platonicien, il insistera sur la conception qu'il se fait du monde intelligible et du monde divin ; s'il s'adresse à un stoïcien, il insistera sur la théorie du logos et, en particulier, du verbe séminal, ou encore sur la croyance à l'embrasement final du monde. Accédant par cette voie familière au mystère chrétien, l'interlocuteur sera moins dépaycé.

Mais cet avantage apologétique n'est pas sans contre-partie : à insister sur des analogies apparentes, on risque d'effacer imprudemment les profondes divergences doctrinales ou bien de déconcerter le lecteur à qui se révèle soudain, sous des termes familiers, un dogme tout nouveau et imprévu. Cette dernière impression s'impose à quiconque étudie, dans la seconde *Apologie*, l'exposé que donne Justin de la théorie du verbe séminal appliquée au Christ (2).

Sur ce point d'ailleurs, le silence que garde Justin dans tout le reste

(1) Nous l'avons étudiée et discutée, *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 411-484.

(2) Cf. *ibid.*, p. 436.

de son œuvre montre assez que cette conception du verbe séminal n'a pas pour lui l'importance qu'il semble lui donner dans cette *Apologie* adressée à l'empereur philosophe. Cette contamination était moins dangereuse pour Justin qui avait pour le stoïcisme peu de sympathie. Mais le platonisme avait quelque temps dominé sa pensée et continue à l'attirer ; cet attrait sera pour lui un danger ; il s'en défendra cependant et maintiendra, sur les points essentiels, l'indépendance de sa pensée religieuse (1). D'autres apologistes seront moins prudents et moins fermes.

La controverse anti-judaïque aura elle aussi ses dangers : chez les Juifs, dans la littérature rabbinique, surtout dans les apocalypses, Justin pourra trouver des arguments pour défendre la thèse chrétienne ; mais trop souvent ils ne la défendront qu'en la déformant.

De toutes ces armes que leurs adversaires présentent aux apologistes, la plus efficace, mais aussi la plus dangereuse, est la théorie des intermédiaires. Entre le Dieu souverainement pur et la matière indigne de son contact, il faut un agent intermédiaire sans lequel la création ne peut se comprendre ; de même la révélation du Dieu suprême ne peut atteindre l'homme que par le rayonnement des intermédiaires qui la propagent. Ces conceptions, très répandues dans la philosophie hellénique et dans le judaïsme, offraient aux apologistes un argument, mais en même temps leur créaient un péril.

Pour le comprendre, on peut partir de cette règle d'interprétation proposée par Tertullien argumentant contre les Marcionites : « Tout ce que vous exigez comme étant digne de Dieu, vous le trouverez dans le Père : il est invisible, hors d'atteinte, paisible, et pour ainsi dire, le Dieu des philosophes. Tout ce que vous relevez comme indigne de Dieu, sera attribué au Fils : il est vu, rencontré, il est l'agent du Père et son ministre, mêlant en lui l'homme et le Dieu : dans ses grandeurs, Dieu, dans ses infirmités, homme ; donnant à l'homme tout ce qu'il enlève à Dieu ; en un mot, tout ce que vous considérez comme une honte pour Dieu, c'est le mystère du salut de l'humanité » (*Marc*, II, xxvii).

Si l'on considère le Dieu suprême, cette règle exégétique pourra conduire à effacer de la Bible tout ce qu'on juge indigne de sa transcendance, c'est-à-dire toutes ses interventions personnelles ; on ne verra plus en lui, comme dit Tertullien, que « le Dieu des philosophes ». La théologie du Fils de Dieu est, elle aussi, en grand danger : « tout ce que l'on jugera indigne du Dieu suprême, on l'attribuera au Fils » ; c'est là une règle très périlleuse ; on la peut justifier, comme le fait ici Tertullien, en imputant ces faiblesses non pas à la nature divine du Fils, mais à son humanité ; toutefois il est plus d'un cas où cette interprétation ne pourra jouer.

(1) Cf. *ibid.*, p. 481.

LE VERBE DANS LA CRÉATION Le premier problème qui se pose est celui de la création. La théologie chrétienne enseignait clairement que Dieu avait tout fait par son Verbe ; les philosophes grecs étaient disposés à recevoir cet enseignement, mais en entendant par le Verbe un intermédiaire entre le Dieu suprême et la matière. Les Juifs admettaient aussi cette conception, qu'ils appliquaient soit à la Sagesse, soit à la Loi (1).

Les apologistes profitent de cette prise que leur offrent leurs adversaires, mais ils se laissent parfois attirer sur leur terrain. On lit chez Justin :

Apol., II, 1, 2. Son Fils, le seul qui soit proprement appelé Fils, le Verbe qui, avant toutes les créatures, était avec lui et avait été engendré quand, au commencement, le Père fit et ordonna par lui toutes choses...

Dial., LXI, 1. Comme principe, avant toutes les créatures, Dieu engendra de lui-même une Puissance qui était Verbe... Elle peut recevoir tous les noms parce qu'elle exécute les desseins du Père et qu'elle est née du Père par volonté.

Ib., LXII, 4 : Ce Fils, émis réellement avant toutes les créatures, était avec le Père, et c'est avec lui que le Père s'entretient, comme l'indique le texte sacré de Salomon : ce même être est principe avant toutes les créatures, et il a été engendré par Dieu comme son Fils, c'est lui que Salomon appelle sagesse.

Ces textes rappellent celui de saint Jean :

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement auprès de Dieu. Tout a été fait par lui, et sans lui rien n'a été fait de ce qui a été fait.

Mais le texte évangélique a une fermeté de trait qui manque à l'apologiste : chez saint Jean, la vie divine, la génération du Verbe est totalement indépendante non seulement de toutes les opérations extérieures de Dieu, mais encore de tous ses desseins : dès le principe, éternellement, le Verbe était, et il était auprès de Dieu, et il était Dieu ; quand Dieu le voudra, il créera le monde par son Verbe, mais cette action extérieure et contingente n'aura aucun retentissement sur la vie intime de Dieu ; elle est éternellement, nécessairement telle qu'elle est, dans la simplicité de son essence, dans la trinité de ses personnes.

Chez Justin, au contraire, du moins dans l'*Apologie*, la génération du Verbe est mise en corrélation étroite avec la création du monde ; cette connexion n'est pas sans danger : elle risque d'attirer l'éternelle et nécessaire génération du Verbe dans la sphère temporelle et contingente de la création (2).

(1) Cf. *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 456-458.

(2) Ce danger de contamination est plus manifeste encore chez d'autres apologistes : chez Tatien : « Par la volonté de sa simplicité, sort de lui le Verbe, et le Verbe, qui ne s'en alla pas dans le vide, est la première œuvre du Père. C'est lui, nous le savons, qui est le principe du monde » (*Discours*, v).

Chez Athénagore : « Si, dans votre haute sagesse, vous voulez savoir ce qu'est le Fils, je vais le dire en peu de mots : il était la géniture du Père, non qu'il ait été produit, car Dieu, dès l'origine, étant une intelligence éternelle, avait avec lui son Verbe, mais pour que, dans toutes les choses matérielles qui étaient comme une nature informe et comme une terre stérile..., il fût parmi

On y est entraîné aussi par la traduction inexacte qu'on donne du texte classique des *Proverbes* (VIII, 22) : les apologistes, comme les Juifs de leur temps, traduisent non pas : « Le Seigneur m'a formée au commencement de ses voies, avant ses œuvres », mais : « Le Seigneur m'a formée comme principe de ses œuvres ». Ainsi on sera tenté de considérer le Verbe comme la première des œuvres de Dieu ; c'est ainsi que les rabbins contemporains de Justin considèrent la loi (1). Contre cette tentation Justin réagira, préservé par sa ferme croyance à la génération du Verbe ; son disciple malheureux et infidèle, Tatien, sera moins vigilant et, tout en disant que le Verbe est « engendré du Père », il dira aussi qu'il est « la première œuvre du Père » (*Discours*, v).

LES APPARITIONS DIVINES

Tout autant que le problème de la création, celui des relations de Dieu et du monde offrait aux apologistes une solution à la fois tentante et périlleuse. L'Ancien Testament contient bien des récits de théophanies : Dieu apparaissant à Abraham, à Jacob, à Moïse. Ce n'est pas Dieu le Père qui apparaissait ainsi, c'est le Fils de Dieu ; et ainsi tous ces textes bibliques sont autant d'arguments qui permettent à l'apologiste de distinguer en Dieu deux personnes distinctes. Voici comment la preuve est présentée dans le *Dialogue* :

L'ineffable Père et Seigneur de l'univers ne va nulle part ni ne se promène ni ne dort ni ne se lève, mais il demeure à sa propre place, où qu'elle soit ; il est doué d'une vue et d'une ouïe pénétrantes, non par le moyen des yeux ni des oreilles, mais par une puissance indicible ; il voit tout, il connaît tout, et nul de nous ne lui échappe ; il ne se ment pas, lui qu'aucun lieu ne peut contenir, pas même le monde entier, car il était avant que le monde fût fait. Comment donc ce Dieu pourrait-il parler à quelqu'un, se montrer à quelqu'un, apparaître en un petit coin de terre, alors que sur le Sinai le peuple n'a pas eu la force de voir même la gloire de son envoyé et que Moïse lui-même n'a pu entrer dans la tente qu'il avait faite, parce qu'elle était remplie de la gloire qui rayonnait de Dieu ?... Donc ni Abraham ni Isaac ni Jacob ni aucun autre parmi les hommes n'a vu le Père et l'ineffable Seigneur de toutes choses absolument et du Christ lui-même, mais bien celui qui, selon la volonté de Dieu, est Dieu, son Fils, et ange en tant qu'il est le ministre de ses desseins. C'est lui qu'il a voulu faire naître homme d'une vierge, lui qui se fit feu jadis pour s'entretenir du buisson avec Moïse. Car si nous n'entendons pas ainsi les Écritures, il en résultera que le Père et Seigneur de l'univers ne se trouvait pas alors dans les cieux, quand il a été dit par la bouche de Moïse : Le Seigneur fit pleuvoir sur Sodome du feu et du soufre, d'auprès du Seigneur, du haut du ciel (*Dial.*, cxxxvii) (2).

elles idées et énergie, étant sorti au dehors » (*Leg.*, x).

Chez saint Théophile : « Quand Dieu voulut faire ce qu'il avait décidé, il engendra ce Verbe proféré, premier-né de toute la création, ne se privant pas lui-même du Verbe, mais engendrant le Verbe, et s'entretenant constamment avec son Verbe » (II, xxii). Sur tous ces textes cf. *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 453-455. Sur la théorie du double état du Verbe, intérieur et proféré, *ibid.*, 449 et suiv.

(1) Cf. le traité *Pesachim*, 54 a, Bar. : « Iahvé m'a créée comme le commencement de ses voies, comme la première de ses œuvres, jadis », et ceci est entendu de la Loi. Cf. *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 457-458.

(2) Cf. *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 426 ; on peut comparer d'autres textes semblables mais moins explicites, de Justin : *Dial.*, lxi, 2 ; *Apol.*, I, lxxiii, 11.

Du point de vue apologétique, cette exégèse présentait de grands avantages : les philosophes platoniciens la pouvaient suivre, car ils admettaient, eux aussi, que le Dieu suprême est invisible et inaccessible et ne se manifeste aux hommes que par le ministère des dieux secondaires (1) ; les Juifs palestiniens, représentés par Tryphon (2), pensaient que dans les théophanies, ce n'était pas Dieu lui-même qui apparaissait, mais un ange ; il suffisait, pour les confondre, de leur prouver que le personnage que voyait Abraham ou Moïse était un Dieu.

Si l'apologiste pouvait se féliciter de cette exégèse, de théologien en devait souffrir : non seulement il était conduit à se représenter Dieu comme habitant au-dessus du monde et ayant là sa place et son trône (3), mais surtout il compromettait la consubstantialité du Père et du Fils. A l'époque où nous sommes, les controverses trinitaires n'ont pas encore éclaté, et l'on sent moins le danger de ces imprudences ; mais la crise arienne le fera apparaître (4). Pour l'écartier d'une façon décisive, saint Augustin repoussera l'exégèse des théophanies que les apologistes avaient développée : dans ces apparitions, ce n'est pas le Fils seul qui se montre aux hommes, mais soit le Père, soit le Fils, soit l'Esprit, soit la Trinité tout entière (5).

Ce que nous venons de dire fait comprendre jusqu'à quel point il faut reconnaître, dans la théologie de Justin, des tendances subordinationnistes et quelle en est l'origine. On doit, en deux points importants, constater un fléchissement de sa théologie : la génération du Verbe et son action dans le monde ; sa génération est mise en relation trop étroite avec la création du monde et, de ce fait, se trouvent compromises sa nécessité et son éternité (6) ; dans ses apparitions il apparaît comme l'envoyé, le serviteur du Dieu suprême, plutôt que comme le Fils de Dieu, égal et consubstantiel à son Père.

Cette déviation est notable, mais elle ne doit pas affecter l'ensemble de la théologie de Justin ; et, ce qui est plus important encore à remarquer, elle n'a pas son origine dans une tradition antérieure qui aurait

(1) MAXIME DE TYR, cité *ibid.*, p. 665.

(2) Assez communément on suppose que Philon est visé par Justin ; c'est une erreur (cf. *ibid.*, p. 667 et suiv.) ; les adversaires que représente Tryphon sont les Juifs palestiniens ; leur exégèse et leur théologie ne peuvent pas s'identifier avec celles de Philon.

(3) Cf. *ibid.*, p. 427.

(4) Les Ariens, au rapport de saint Phébade, argumenteront ainsi : Dieu le Père est invisible, immuable, parfait, éternel ; le Fils au contraire est visible, puisque souvent il s'est fait voir aux patriarches ; il est sujet au changement, puisqu'il s'est fait voir sous diverses formes ; il n'est donc pas de la substance du Père (*De Filii divinitate*, viii ; P. L., XX, 45. Cf. AUGUSTIN, *De Genesi ad litteram*, VIII, 27, 50 ; P. L., XXXIV, 392. Saint Augustin théologien de la Trinité, dans *Miscellanea Agostiniana*, t. II, p. 821-836.

(5) Saint Irénée, tout en réservant ces apparitions au Fils de Dieu, évitera le danger en présentant ces théophanies comme des préludes de l'incarnation, *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 594-598.

(6) Il faut remarquer parfois un lien trop étroit entre la génération du Verbe et la création du monde (*Apol.*, II, vi, 2) ; mais plus souvent Justin marque vigoureusement l'antériorité absolue du Verbe par rapport à toute création : *Apol.*, II, vi, 3 ; *Didl.*, LXI, 1 ; LXII, 4 ; c, 2 et 4 ; cxxxix, 4.

entraîné dans ce sens la pensée chrétienne ; on n'en trouve pas trace chez les Pères apostoliques, Clément ou Ignace ; on ne la retrouvera pas chez Irénée. Chez les apologistes, elle s'explique par les préoccupations de la controverse : une pensée étrangère a pesé sur la doctrine de Justin et l'a fait, parfois, fléchir.

Il ne faut pas d'ailleurs exagérer ce fléchissement : en étudiant avec soin les points faibles de la théologie des apologistes, du moins du plus grand d'entre eux, on sent qu'ils ne se livrent pas aveuglément aux influences platoniciennes ou judaïsantes qui sollicitent leur pensée ; ils leur résistent. Sans doute ces résistances sont-elles, chez les différents apologistes, inégalement fermes, inégalement clairvoyantes, mais elles accusent toujours contre le même danger, juif ou païen, la même réaction chrétienne (1).

PERSONNALITÉ DU VERBE Après avoir relevé, comme elles devaient l'être, ces faiblesses de la théologie de Justin et des autres apologistes, nous devons insister sur les données traditionnelles que Justin maintient fermement et défend avec énergie.

Le Verbe est réellement distinct du Père. C'est là une des thèses capitales du *Dialogue* ; ainsi au chapitre LVI, 11 :

Je vais essayer de vous convaincre que celui qui a apparu à Abraham, à Jacob, à Moïse, et qui est décrit comme un Dieu, est autre que le Dieu qui a fait toutes choses, je veux dire autre par le nombre, mais non par la pensée ; car j'affirme qu'il n'a rien fait ni rien dit que ce que le Créateur du monde, Celui au-dessus duquel il n'y a pas d'autre Dieu, a voulu qu'il fasse et qu'il dise.

Beaucoup d'autres textes sont invoqués dans le même sens, en particulier le récit de la création : en disant « faisons l'homme... », le Créateur s'adressait à « quelqu'un qui était distinct numériquement de lui, et qui, par nature, était Verbe ». La même conséquence est déduite de cet autre texte de la Genèse : « Voici qu'Adam est devenu comme l'un de nous » : « En disant comme l'un de nous, il indique un nombre d'êtres qui sont ensemble, et qui, pour le moins, sont deux » (LXII, 2 et 3).

Plus bas, dans son commentaire des théophanies, l'apologiste rencontre l'exégèse de certains docteurs juifs qui voyaient dans l'être divin apparaissant aux patriarches une Puissance qui rayonnait de Dieu, mais qui en était inséparable et qui ensuite se résorbait en lui. Justin repousse catégoriquement cette interprétation :

Il a été prouvé que cette Puissance que le texte prophétique appelle Dieu,

(1) Cf. *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 459. Ces éléments, apparemment opposés, de la théologie des apologistes, ont fourni des arguments aux historiens qui ont attaqué ou qui ont défendu leur orthodoxie. Cette controverse a été bien des fois agitée : au XVIII^e siècle, par Petau et par Huet ; puis par Jurieu et par Bossuet en France ; en Angleterre, par Bull et par G. Clerke ; vers la fin du siècle dernier, par Duchesne et par Newman. Cf. *ibid.*, p. 499-500.

et ange, n'est pas seulement nominalement distincte (du Père), comme la lumière l'est du soleil, mais qu'elle est quelque chose de numériquement distinct (1).

La même thèse est défendue encore par le texte des Proverbes (VIII, 21-25) :

Ce texte montre que celui que le Père a ainsi engendré a été engendré absolument avant toutes les créatures ; or ce qui est engendré est numériquement distinct de ce qui engendre, n'importe qui en conviendra (*Apol.*, cxxxix, 4).

DIVINITÉ DU VERBE Ce qui est ainsi engendré par le Père est « un être intelligent » (*Apol.*, lxii, 2), « une puissance intelligente » (lxi, 1) ; en d'autres termes, c'est une personne. Et cette personne est un Dieu. Ce dogme essentiel du christianisme est démontré dans l'*Apologie*, mais surtout dans le *Dialogue*. Et ce qui donne toute leur valeur à ces affirmations, c'est la foi religieuse qui les anime. Dans l'*Apologie*, Justin répète aux païens : « Il ne faut adorer que Dieu seul » (I, xvi, 6) ; « nous n'adorons que Dieu seul » (xvii, 3). Et cependant il dit aussi : « Nous adorons et nous aimons, après Dieu, le Verbe né du Dieu non produit et ineffable » (II, xiii, 4). Et dans le *Dialogue*, il conclut ainsi une longue argumentation :

Ainsi donc il est adorable, il est Dieu, il est Christ : celui qui a fait tout ce que nous voyons en rend témoignage, et ces textes le disent clairement (LXIII, 5).

et de nouveau, plus bas :

David a montré que, étant Christ, il est un Dieu fort et adorable (LXXVI, 7).

On se trouve ainsi en face de deux séries d'affirmations également catégoriques et auxquelles la mort du martyr donne une force de conviction irrésistible : Nous n'adorons que Dieu ; nous adorons le Christ. Le grand disciple de Justin, Irénée, a montré l'intime union de ces deux thèses ; il cite d'abord, du livre de Justin contre Marcion, cette déclaration péremptoire :

Je refuserais ma foi au Seigneur lui-même, s'il nous prêchait un autre Dieu que le Démon.

puis il ajoute :

Mais parce que c'est du Dieu unique qui a fait le monde, qui nous a créés, qui gouverne tout, que le Fils unique est venu à nous..., ma foi en lui est assurée et mon amour envers le Père est inébranlable (IV, i, 2).

Nous saisissons déjà ici la réponse que les Pères du iv^e siècle développeront contre les Ariens : notre foi se donne au Fils sans ébranler notre amour pour le Père, parce que le Fils a été engendré par le Père ; nos hommages, notre adoration ne se dispersent point sur plusieurs dieux, puisque la source de la divinité est unique.

(1) *Dial.*, cxxviii, 4. Par une étrange méprise, Vacherot attribue à Justin la théorie qu'il réfute (*Hist. de l'École d'Alexandrie*, t. I, p. 230).

LA GÉNÉRATION DU FILS DE DIEU Ce dogme de la génération du Fils de Dieu a été mis par Justin en excellente lumière (1). L'apologiste le fait ressortir en opposant l'origine du Verbe de Dieu à celle des créatures : le monde est sorti de la matière, le Verbe est sorti de Dieu (2) ; les autres êtres sont des œuvres de Dieu, *ποιήματα*, des créatures, *κτίσματα* (3) ; le Verbe est le rejeton de Dieu, *γέννημα*, son enfant, *τέκνον*, son Fils unique, le seul qui soit vraiment Fils (4).

La portée de ces affirmations est soulignée par les textes nombreux où Justin s'essaie à décrire ou, du moins, à faire entrevoir, l'origine du Verbe : c'est comme une émission (5), comme une sortie (6), comme un élan (7) ; c'est un feu allumé d'un autre feu (8) ; c'est un Verbe que, sans amputation, sans diminution, le Père engendre de lui-même :

N'est-ce pas quelque chose comme ce que nous voyons se produire en nous ? Lorsque nous proférons quelque verbe, nous engendrons un verbe, et nous ne le proférons pas par une amputation qui diminuerait le verbe qui est en nous. C'est aussi comme ce que nous voyons d'un feu allumé à un autre feu : celui auquel il est allumé n'en est pas diminué, mais il reste le même ; et celui qui s'y est allumé se montre bien réel sans diminuer celui auquel il s'est allumé (*Dial.*, LXI, 2).

Ce ne sont là, cela va sans dire, que des comparaisons lointaines — on n'en peut trouver d'autres pour éclairer le mystère de Dieu — mais qui du moins orientent l'esprit vers une conception correcte du dogme : le Fils de Dieu n'est pas une créature ; il est né du Père. Cette affirmation décisive oppose, sans équivoque possible, la théologie de Justin et des autres apologistes à ce qui sera plus tard l'hérésie arienne. De ce principe fécond, légué par la tradition apostolique, les apologistes n'ont pas su tirer toutes les conséquences qu'il renferme ; l'Église le recueillera dans leurs ouvrages et elle saura en tirer toutes les conclusions qui en découlent, celles-là mêmes qui avaient échappé à ces anciens apologistes.

(1) Loofs, qui voit dans cette doctrine une déviation de la foi primitive, écrit : « Sans doute, nous le voyons par Hermas et Barnabé, ce ne sont pas les apologistes qui sont les premiers responsables de cette déviation ; toutefois, autant que nous le sachions, aucun théologien chrétien avant Justin n'a autant insisté que lui sur la filiation divine » (*Paulus von Samosata*, p. 315).

(2) *Apol.*, I, x, 2 ; *Dial.*, LXI, 1.

(3) *Apol.*, II, vi, 3 ; *Dial.*, LXII, 4 ; LXXXIV, 2 ; c, 4. *Dial.*, LXI, 1 ; c, 2 ; cxxv, 3 ; cxxix, 4.

(4) *Apol.*, I, xxi, 1 ; *Dial.*, LXII, 4 ; cxxix, 4 ; cxxv, 3 ; cv, 1 ; *Apol.*, II, vi, 3. Cf. *Hist. du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 444.

(5) *Dial.*, LXII, 4 ; LXIV, 1.

(6) *Dial.*, c, 4.

(7) *Dial.*, cxxviii, 3.

(8) *Dial.*, cxxviii, 4.

LE MARTYRE « Personne n'a cru Socrate jusqu'à mourir pour ce qu'il enseignait ; mais pour le Christ des artisans même et des ignorants ont méprisé la crainte et la mort » (*Apol.*, II, x, 3). Cette fière parole, l'apologiste devait la confirmer par sa mort. Avec ses compagnons, il est cité à comparaître devant le préfet de la ville, Rusticus le philosophe, le maître de Marc Aurèle (1).

Justin s'efforce d'exposer sa foi ; le préfet lui laisse dire quelques mots :

La vraie doctrine que nous, chrétiens, nous suivons pieusement, est de croire en un seul Dieu, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, et au Seigneur Jésus-Christ, Enfant de Dieu qui a été prédit par les prophètes comme devant être pour le genre humain le messager du salut et le maître de bons disciples : et moi, qui ne suis qu'un homme, je ne puis parler dignement de sa divinité infinie ; je confesse (qu'il y faut) une force prophétique ; aussi les prophètes ont-ils annoncé la venue de Celui que j'ai dit être le Fils de Dieu. Car je sais qu'il y a bien longtemps que les prophètes ont prédit sa parousie parmi les hommes.

On reconnaît dans ce bref exposé l'apologétique de Justin, l'argument des prophéties auquel il s'attache de préférence. Rusticus ne répond pas ; il presse l'interrogatoire de Justin d'abord, puis de ses compagnons ; se retournant enfin vers l'apologiste, il essaie de l'ébranler :

Écoute, toi qu'on dit éloquent et qui prétends connaître la doctrine véritable : si je te fais fouetter, puis décapiter, crois-tu que tu devras ensuite monter au ciel ? — J'espère, répondit Justin, recevoir la récompense, si je souffre ce que tu m'annonces. Car je sais que ceux qui auront ainsi vécu conserveront la faveur divine jusqu'à la consommation du monde. — Tu imagines donc, dit Rusticus, que tu monteras au ciel pour recevoir des récompenses ? — Je ne l'imagine pas ; je le sais et j'en suis assuré. — Venons au fait. Approchez-vous et tous ensemble sacrifiez aux dieux. — Nul homme sensé n'abandonne la piété pour tomber dans l'impiété. — Si vous n'obéissez pas, vous serez torturés sans pitié. — Tout notre désir est de souffrir pour Notre Seigneur Jésus-Christ et d'être sauvés. Ce sera notre salut et notre assurance au tribunal redoutable et universel de notre Maître et Sauveur. — Les autres martyrs dirent de même : Fais ce que tu veux. Nous sommes chrétiens et nous ne sacrifions pas aux idoles. Le préfet Rusticus prononça la sentence : Ceux qui n'ont pas voulu sacrifier aux dieux et obéir à l'ordre de l'empereur seront fouettés et emmenés pour subir la peine capitale, conformément aux lois.

Les saints martyrs, glorifiant Dieu, furent conduits au lieu ordinaire des exécutions ; ils eurent la tête tranchée, et consommèrent leur martyre dans la confession du Sauveur.

§ 3. — Les apologistes grecs de la fin du second siècle.

TATIEN (2) Saint Justin méritait une étude attentive, les autres apologistes nous retiendront moins longtemps. Le premier que nous rencontrons fut un disciple de saint Justin ; il ne parle de son

(1) Les Actes se trouvent dans le *Corpus apologetarum* de Otto, III, 2, 262-275 (1879) : dans Knopf, p. 17-20.

(2) Cf. A. PUECH, *Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien*, Paris, 1903 ; id., *Les Apologistes grecs*, chap. V, p. 148-171. Édition du *Discours* par SCHWARTZ, *Texte und Untersuchungen*, IV, 1.

maître qu'avec vénération (1), mais il lui ressemblait peu ; naïf et vantard, il écrit en tête de son *Discours* : « Nous nous sommes détachés de votre sagesse, et cependant j'étais un des plus éminents parmi ses représentants ». « Né dans la terre des Assyriens » (chap. xli) vers l'an 120, il était venu à Rome, et c'est là sans doute qu'il se convertit ; disciple de Justin, il fut, tant que vécut son maître, fidèle à l'Église ; « mais, après le martyre de Justin, il fit défection ; étant exalté et enflé par son titre de maître, il se crut supérieur aux autres et fonda une école nouvelle » ; saint Irénée, qui nous donne ces renseignements, ajoute : « Il imagina des éons invisibles, comme ceux qu'on trouve dans les fables de Valentin ; comme Marcion et Saturnin, il appela le mariage une corruption et une débauche ; et enfin c'est lui qui imagina de dire qu'Adam n'est pas sauvé » (2). Ce jugement d'un homme si grave, qui avait personnellement connu Justin et sans doute Tatien lui-même, confirme l'impression que nous donne le *Discours* : on n'y sent pas encore l'hérétique, mais on est mis en défiance par l'assurance présomptueuse d'un écrivain qui raille et méprise ses adversaires et qui tranche souverainement toutes les questions qu'il touche.

Les trois quarts du livre (chap. i-xxx) sont consacrés à la polémique ; l'apologiste attaque violemment les philosophes païens, la sagesse païenne, la religion païenne ; pour son excuse, on a fait remarquer que « c'est aux Grecs qu'il emprunte les armes avec lesquelles il combat les Grecs » (3) ; c'est vrai, mais il faut ajouter que de telles armes ne peuvent que blesser (4) ; ce n'est pas par de semblables arguments que Tatien lui-même avait été converti (5). Quelques autres apologistes, particulièrement Tertullien, l'imiteront ; on les excuse, en se rappelant qu'ils font écho à ce qu'ils entendent déclamer autour d'eux et qu'ils sont heureux de répondre par là aux calomnies lancées contre les chrétiens ; on remarque cependant que les polémistes les plus violents sont ceux qui ont eux-mêmes abandonné l'Église, Tatien et Tertullien, et on est heureux de reconnaître que les meilleurs d'entre les chrétiens y sont restés étrangers (6).

(1) *Discours*, xviii et xix. Cette fidélité au souvenir de Justin honore Tatien ; elle atteste aussi le prestige du maître, et d'autant plus que les différences sont plus profondes entre ces deux hommes, et que les outrances de Tatien semblent l'avoir moins disposé à subir l'influence d'un esprit pondéré comme était celui de Justin.

(2) *Haer.*, I, xxviii, 1, cité par Eusèbe, *H. E.*, IV, xxix, 3. Eusèbe, *ibid.*, 6-7, ajoute quelques renseignements sur Tatien, son *Diatessaron* et son *Discours*.

(3) PUECH, *Recherches*, p. 40.

(4) On peut citer, à titre d'exemple, ce recueil d'anecdotes sur les philosophes : « Diogène, qui affichait son indépendance par la forfanterie de son tonneau, mangea un poulpe tout cru et, saisi par une colique, mourut de son intempérance. Aristippe, qui paraissait avec son manteau de pourpre, se livrait à la débauche sous un masque de gravité ; le philosophe Platon fut vendu par Denis à cause de sa gourmandise, et Aristote a commis l'extrême sottise de flatter Alexandre, ce jeune fou furieux, qui, tout à fait selon les principes aristotéliens, fit encager comme un ours ou une panthère son ami qui n'avait pas voulu l'adorer, et le trainait ainsi à sa suite... ».

(5) Il rapporte qu'il fut converti par la lecture des livres saints (xxix).

(6) Dans les attaques contre la religion païenne, il faut remarquer, à la louange de Tatien,

Justin, voulant rendre raison des similitudes entre la philosophie païenne et la doctrine chrétienne, les expliquait de préférence par l'action du Verbe séminal, parfois aussi par des emprunts que les Grecs auraient faits aux Juifs ; chez Tatien, la première explication a disparu, sauf une trace légère (chap. XIII) ; tout l'effort de l'apologiste tend à établir la priorité des prophètes sur les philosophes et à en conclure que les Grecs sont des plagiaires (chap. XXXI et suiv.) ; cette argumentation n'était pas originale (1) ; elle sera souvent reproduite et n'enrichira pas l'apologétique chrétienne.

Plus que ces polémiques, l'exposé de la doctrine chrétienne intéresserait l'historien ; malheureusement le témoignage de Tatien est difficile à recueillir : l'énoncé en est souvent obscur (2), la pensée généralement confuse. Dans la théologie du Verbe, Tatien a retenu quelques traits essentiels du dogme chrétien, tels que Justin les avait tracés : le Fils est né de la substance même du Père ; c'est ce que signifie la comparaison des torches, allumées l'une de l'autre ; Justin l'avait donnée (*Dial.*, LXI) ; Tatien la reprend (v), et après lui, Tertullien, Lactance (3), les Pères de Nicée dans leur symbole : cette image s'oppose nettement à ce que les Ariens soutiendront quand ils feront du Verbe une créature de Dieu, sortie du néant, et non plus son Fils, né de sa substance. Il faut remarquer encore que, pour Tatien comme pour tous les apologistes, ce n'est pas l'incarnation qui fait du Verbe le Fils de Dieu, c'est la génération divine. Il faut reconnaître toutefois que, chez Tatien, la conception de cette génération divine est moins ferme que chez Justin (4) ; elle est d'ailleurs obscurcie par la dangereuse distinction du double état du Verbe, qui aurait d'abord été latent, puis proféré (5).

Au sujet de l'âme humaine, Tatien, confondant éternité et immortalité, estime que l'âme, par nature, est mortelle, mais que, si elle a eu la con-

qu'il insiste moins que d'autres sur la mythologie et qu'il vise surtout les superstitions qui étaient en effet les plus dangereuses : l'astrologie (chap. IX-XI), la magie (XVII-XX), les mystères (XXIX). Cf. PUECH, *Recherches*, p. 43.

(1) Cf. PUECH, *Recherches*, p. 82-89.

(2) Cette obscurité n'est pas toujours le fait de Tatien ; le texte le plus important (chap. v) a été manifestement altéré ; dès le X^e siècle, l'archevêque Aréthas, à qui nous devons le meilleur manuscrit de Tatien, a ajouté une note marginale où il accuse Tatien d'arianisme ; le scribe a eu probablement la même impression et a tenté une correction. Ce texte a été étudié dans notre *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 450.

(3) TERTULLIEN, *Apol.*, XXI ; LACTANCE, *Inst. div.*, IV, XXIX.

(4) Le Verbe est appelé « l'œuvre première-née du Père », formule contradictoire unissant l'idée de création à celle de génération.

(5) « Le maître de toutes choses, qui est lui-même le support substantiel de l'univers, était seul, en ce sens que la création n'avait pas encore eu lieu ; mais, en ce sens que toute la puissance des choses visibles et invisibles était en lui, il renfermait en lui-même toutes choses par le moyen de son Verbe. Par la volonté de sa simplicité, sort de lui le Verbe, et le Verbe, qui ne s'en alla pas dans le vide, est l'œuvre première-née du Père. C'est lui, nous le savons, qui est le principe du monde. Il provient d'une distribution, non d'une division... » (v).

naissance de Dieu, après avoir été dissoute pour un temps, elle revit pour ne plus mourir (1). Ailleurs il s'inspire, assez imprudemment, des conceptions platoniciennes (2) ou gnostiques (3).

Toutes ces contaminations trahissent la faiblesse d'un esprit qui se croit fort parce qu'il est sévère, et qui se laisse envahir par les éléments les plus troubles de ces philosophies qu'il méprise.

LA DÉFECTION DE TATIEN Ce *Discours* fut écrit, sans doute, très peu de temps avant la défection de Tatien (4). C'est en la douzième année de Marc Aurèle, 172-173 (5), que Tatien abandonna l'Église ; il avait, semble-t-il, déjà quitté Rome pour l'Orient ; il vécut encore quelques années à Antioche, en Cilicie, en Pisidie. La petite secte d'encratites qu'il avait fondée dura longtemps, mais s'éteignit peu ; la plupart de ses ouvrages, qui semblent avoir été assez nombreux, disparurent vite (6) ; en dehors du *Discours* un seul eut une grande et durable diffusion : le *Dialessaron* ; c'est une harmonie des quatre évangiles, la première, semble-t-il, qui ait été composée ; elle a été longtemps en usage dans l'Église syriaque ; elle nous est connue aujourd'hui par des traductions arabe et arménienne et aussi par des harmonies évangéliques latines et flamandes (7).

(1) « L'âme humaine, en soi, n'est pas immortelle, ô Grecs, elle est mortelle ; mais cette même âme est capable aussi de ne pas mourir... Elle ne meurt pas, fût-elle dissoute pour un temps, quand elle a acquis la connaissance de Dieu. » On trouve chez Justin (*Dial.*, v) le germe de cette confusion : les platoniciens tenaient communément qu'il y avait entre l'âme humaine et Dieu une affinité de nature ; c'est là ce que, pour eux, impliquait l'immortalité ; Justin repousse tout cela, ne reconnaissant plus à l'âme qu'une immortalité accordée par une grâce de Dieu ; Tatien va plus loin, en faisant mourir toutes les âmes, mais en accordant aux âmes justes une sorte de résurrection. Sur ces confusions, assez fréquentes à cette époque, cf. BAINVEL, art. *Âme aux trois premiers siècles*, dans le *Dict. de Théologie cath.*

(2) « L'aile de l'âme, c'est l'esprit parfait, dont elle se dépouilla par le péché ; après quoi, elle se blottit à terre comme un poussin, et, déchue du commerce avec le ciel, elle eut le désir de participer aux choses inférieures » (xx).

(3) Ceci surtout dans sa théorie de l'esprit : Tatien distingue deux esprits : un esprit inférieur qui anime et différencie les astres, anges, hommes, animaux ; et un esprit supérieur et divin, qu'il identifie avec la Lumière et le Verbe ; si l'âme s'unit à cet esprit, elle forme avec lui une syzygie ou un couple, selon la volonté de Dieu : ch. xiii et xv. Cf. PŮŽEN, *Recherches*, p. 65 et 68.

(4) HARNACK, *Littérature*, II, I, 234 et suiv., date le *Discours* du vivant de Justin : ce serait un manifeste de Tatien nouvellement converti ; R. C. KUKULA, *Tatians sogenannte Apologie*, Leipzig, 1900, soutient au contraire que le *Discours* est la leçon d'ouverture du didascalie hérétique fondé par Tatien ; il aurait été prononcé en Asie Mineure vers 172 (p. 52). Ces deux thèses extrêmes n'ont pas trouvé d'écho : ce que Tatien dit de Justin s'entend mieux si Justin est déjà mort ; d'autre part, l'hérésie n'est pas encore déclarée, mais elle est menaçante.

(5) Cette date nous est fournie par Eusèbe dans sa *Chronique*, an. 2188.

(6) *H. E.*, IV, xxix, 7 : « Il a laissé un grand nombre d'écrits ». Eusèbe n'en parle, semble-t-il, que par oui-dire. Clément d'Alexandrie (*Stromates*, III, 12) mentionne de Tatien un livre sur la Perfection d'après le Sauveur ; Rendel Harris a cru le retrouver en traduction arménienne.

(7) THÉODORE, *Hær. fab. comp.*, I, 20 (P. G., LXXXIII, 372), écrit : « Tatien a composé aussi l'évangile appelé *Dialessaron*, en supprimant les généalogies et tout ce qui montre le Seigneur né de David selon la chair. Et ce livre est en usage non seulement près de ceux de sa secte, mais encore chez ceux qui suivent la doctrine des apôtres, et qui ne s'aperçoivent pas de la malice de cette composition, et qui trouvent plus commode de se servir de ce résumé. J'ai trouvé moi-même plus de deux cents exemplaires de ce livre en honneur dans nos églises ; je les ai tous ramassés et mis de côté, et je leur ai substitué les quatre évangiles des évangélistes ». Théodoret

ATHÉNAGORE

Quatre ou cinq ans après le *Discours* de Tatien paraissait l'*Apologie* d'Athénagore (1). L'auteur est totalement inconnu (2) ; mais les deux livres que nous possédons de lui, l'*Apologie* et le traité de la Résurrection, sont très dignes de lecture ; c'est une joie pour qui vient de lire les invectives de Tatien, de se retrouver ici en contact avec une âme vraiment chrétienne, paisible et pure.

Dès les premiers mots, l'*Apologie* se fait remarquer par la réserve et la courtoisie de l'expression. Tout l'Empire jouit d'une paix profonde ; les chrétiens seuls sont poursuivis ; pourquoi le sont-ils ? Si on nous convainc d'un crime, nous acceptons le châtement ; mais, si nous ne sommes poursuivis que pour un nom, nous en appelons à votre justice. Trois griefs sont discutés : on reproche aux chrétiens d'être athées, de manger de la chair humaine, de pratiquer l'inceste ; les deux dernières calomnies sont brièvement réfutées ; l'accusation d'athéisme est longuement discutée (Chap. iv-xxx) ; Athénagore expose le dogme chrétien et la vie chrétienne, chapitres précieux dont nous ne pouvons citer ici que quelques fragments (3) ; après avoir fait connaître par ses traits essentiels la théologie chrétienne, l'apologiste poursuit :

Permettez-moi d'élever la voix et de parler hardiment, comme devant des rois philosophes : qui y a-t-il parmi ceux qui résolvent les syllogismes, qui dissipent les amphibologies... qui ait l'âme assez pure pour aimer ses ennemis au lieu de les haïr, pour bénir ceux qui le maudissent au lieu de leur répondre tout au moins par des injures, pour prier pour ceux qui en veulent à sa vie ?... Mais chez nous vous trouverez des pauvres gens, des artisans, de vieilles femmes, qui sans doute sont incapables de démontrer par le discours la valeur de notre doctrine, mais qui la prouvent par leurs actions ; ils ne récitent pas des haran-

était évêque de Cyr, sur les confins du monde syriaque ; cela explique la diffusion de l'ouvrage dans son diocèse. Pendant longtemps en effet l'ouvrage fut en grand honneur dans l'Eglise syriaque ; c'est lui que cite Aphraate et que commente Ephrem ; au début du v^e siècle, on en interdit l'usage. Cf. ZAHN, *Forschungen z. Gesch. des N. T. Kanons*, t. I, Erlangen, 1881, p. 1-328 ; t. II, 1883, p. 286-299 ; *Gesch. d. N. T. Kanons*, II, 2 (1892), p. 530-556. Trad. latine de la version arménienne : G. MÆSINGER, *Evangelii concordantis expositio in Latinum translata*, Venise, 1876 ; arabe : CIASCA, *Tatiani evangeliorum harmonia arabice*, Romæ, 1888.

Le texte latin de Victor de Capoue représente moins une traduction qu'une refonte du *Diatessaron* (P. L., LXVIII, 255-358). Une traduction flamande a été signalée et étudiée par D. PLOOTJ, *A Primitive Text of the Diatessaron*, Leyden, 1923. Cette publication a provoqué un grand nombre d'articles et d'études. Cf. *Recherches*, 1924, p. 370-371 ; *Revue Biblique*, 1924, p. 624-628.

(1) L'*Apologie* est dédiée aux empereurs Marc Aurèle Antonin et Lucius Aurelius Commodus. Commode a été associé à l'empire le 27 nov. 176 ; Marc Aurèle est mort le 17 mars 180 ; le livre a donc été écrit entre ces deux dates. Ce qui est dit (ch. 1) de la paix profonde doit être antérieur à la guerre des Marcomans, qui éclata en 178 ; nulle trace non plus de la persécution lyonnaise ; on remarquera en particulier ce qui est dit des esclaves (xxxv) : « aucun d'eux ne nous a dénoncés » : l'apologiste n'eût pas parlé ainsi après 177. Tout nous ramène donc à la fin de 176 ou au début de 177.

(2) Les seules mentions que l'on trouve d'Athénagore dans l'antiquité sont, chez Méthode, une citation expresse (*de Resurrect.*, xxxvii, citant *Apol.*, xxiv) et deux allusions ; de plus, un fragment attribué à l'histoire perdue de Philippe de Side (P. G., VI, 182) ; ce fragment est plein d'erreurs manifestes : l'auteur prétend qu'Athénagore adressa son apologie à Hadrien et Antonin ; il ajoute que « son disciple fut Clément, l'auteur des Stromates, et Pantène le disciple de Clément ». Il n'y a rien à tirer de tout cela.

(3) On trouvera des citations plus étendues et quelques commentaires dans l'*Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 494-505.

gues, mais ils montrent de bonnes actions ; on les frappe, ils ne rendent pas de coups ; on les vole, ils ne font pas de procès ; ils donnent à qui leur demande ; ils aiment leur prochain comme eux-mêmes (*Apol.*, XI).

C'est déjà le thème, si cher à tous les apologistes, de la supériorité de la vie sur le discours : *Non eloquimur magna, sed vivimus*, ainsi que dira bientôt Minucius Felix ; c'est aussi l'argument qu'Origène reprendra avec force contre Celse : le christianisme seul a su transformer et élever à la plus haute vertu ces gens de métier, ces pauvres, que la philosophie n'avait jamais atteints. Et la source de tout cela, c'est la foi chrétienne, le terme qu'elle nous propose et où nous tendons :

Est-ce que ceux qui prennent pour devise de leur vie « mangeons et buvons, car nous mourrons demain »... seront considérés comme des gens pieux ? et nous regardera-t-on comme des impies, nous qui savons que la vie présente est courte et vaut peu de chose, qui sommes entraînés par le seul désir de connaître le Dieu véritable et son Verbe, (de savoir) quelle est l'unité du Fils avec le Père, quelle est la communauté du Père avec le Fils, ce qu'est l'Esprit, quelle est l'union et la distinction de ces termes unis entre eux, l'Esprit, le Fils, le Père, qui savons que la vie que nous attendons est plus grande que nous ne pouvons le dire, si toutefois nous quittons le monde purs de toute faute, qui aimons les hommes jusqu'à aimer non seulement nos amis... ? Encore une fois, nous qui sommes tels et qui menons une telle vie pour éviter le jugement, on croira que nous sommes des impies ? (*Apol.*, XII).

Écrite à cette date, à la veille des massacres de Lyon, cette page est bien émouvante : elle révèle la source profonde de la vie chrétienne ; rien ne pourra la tarir ni la comprimer. Elle fait comprendre aussi ce qu'est pour un chrétien le dogme, et en particulier ce dogme de la Trinité où les lecteurs païens d'Athénagore ne voyaient qu'une spéculation comme les leurs ; l'apologiste leur montre que c'est le terme où tend toute la vie de foi ; il n'est pas de commentaire plus expressif de la parole de Jésus : « La vie éternelle, c'est de vous connaître, vous, seul Dieu véritable, et celui que vous avez envoyé ».

D'Athénagore nous possédons, outre l'*Apologie*, un *Traité de la résurrection des corps*. Le dogme qui y est défendu est un de ceux que les païens avaient le plus de peine à accepter ; on le voit déjà dans le discours de saint Paul à Athènes (*Actes*, XVII, 32) ; c'est un de ceux qui étaient le plus chers aux chrétiens : à cette époque de persécutions, alors que le corps était sans cesse menacé des pires supplices et de la mort, la croyance à la résurrection glorieuse était une grande consolation ; aussi les païens s'acharnaient-ils à faire disparaître les restes des martyrs, non seulement pour enlever aux survivants des reliques, mais aussi dans le vain espoir de rendre la résurrection impossible (1). On comprend l'importance de ce dogme pour les apologistes : Justin l'avait défendu dans un traité dont nous ne possédons plus que des fragments (2) ; sur le même sujet

(1) Ainsi à Lyon : *H. E.*, V, 1, 63.

(2) L'attribution de ce traité à Justin n'est pas certaine ; mais elle est probable ; cf. *supra*, p. 432, n. 4.

nous avons un traité d'Athénagore. Ce petit livre porte le même caractère que l'*Apologie* ; c'est une discussion aisée et lucide ; adressé à des philosophes, il se maintient tout entier sur leur terrain ; il est par là privé des arguments décisifs, ceux qui proviennent des dispositions positives de Dieu, de l'incarnation et de la résurrection du Christ. Ici comme dans l'*Apologie*, la méthode à laquelle s'est astreint Athénagore lui imposait ce sacrifice ; ses deux œuvres en sont appauvries.

SAINT THÉOPHILE Cinq ou six ans après l'*Apologie* d'Athénagore, paraissent les trois livres à Autolykos (1). L'auteur, Théophile, « est connu comme le sixième évêque d'Antioche depuis les apôtres » (*H. E.*, IV, xx) ; il se distingue dans le groupe des apologistes par sa charge pastorale : il est évêque. Il n'adresse pas son œuvre aux empereurs, ni à l'opinion païenne en général, mais, comme l'auteur de l'épître à Diognète, à un païen qu'il veut convertir, Autolykos, personnage réel ou fictif, nous ne savons.

Dès l'abord (I, 1) il insiste sur la nécessité d'une préparation morale :

Si tu me dis : Montre-moi ton Dieu, je te dirai : Montre-moi quel homme tu es, et je te montrerai quel est mon Dieu. Montre-moi si les yeux de ton âme voient clair, et si les oreilles de ton cœur savent entendre... Dieu est aperçu par ceux qui sont capables de le voir, quand ils ont les yeux de l'âme ouverts. Tous les hommes, en effet, ont des yeux, mais il en est qui les ont troubles et aveugles, insensibles à la lumière du soleil ; mais, parce qu'il y a des aveugles, il n'en résulte pas que la lumière du soleil ne brille pas. Que les aveugles s'accusent eux-mêmes, et qu'ils ouvrent les yeux. Pareillement, ô homme, tu as les yeux troubles par tes fautes et tes actions mauvaises. Il faut avoir l'âme pure comme un miroir bien poli. S'il y a de la rouille sur un miroir, il ne reproduit pas l'image de l'homme ; de même, quand le péché est dans l'homme, le pécheur n'est pas capable de voir Dieu.

On reconnaît ici une des thèses familières aux apologistes comme aux martyrs. En 177, le vieil évêque de Lyon, saint Pothin, est interrogé par le proconsul : « Quel est ton Dieu ? — Tu l'apprendras, répondit-il, si tu en es digne » (*H. E.*, V, 1, 31). De même sous Commode, le martyr Apollonius, au préfet Pérénnius : « La parole du Seigneur, Pérénnius, n'est perçue que par le cœur qui voit, de même que la lumière par les yeux qui voient, et c'est en vain que l'homme parle à des fous, et que la lumière luit pour les aveugles » (*Actes*, édit. KNOPF, n. 32).

Après une longue argumentation sinieuse, où il a été question non seulement de Dieu, mais de la résurrection des corps (VIII, XIII), des turpitudes des dieux de l'Olympe (IX, x), Théophile termine son premier livre en disant que lui-même jadis ne croyait pas, qu'il a été converti par la lecture des prophètes ; il exhorte son ami à les lire à son tour. Le deuxième livre est consacré, en majeure partie, à exposer l'enseigne-

(1) La mort de Marc Aurèle est mentionnée (III, xxvii, xxviii) ; ces trois livres semblent dater des premières années de Commode (182-183).

ment des prophètes ; dans le troisième, l'apologiste démontre l'antériorité de l'Écriture Sainte par rapport aux littératures païennes.

Théophile n'a pour l'hellénisme aucune sympathie ; il le condamne tout entier, et dans tous ses représentants : Homère, Hésiode, Orphée, Aratus, Euripide, Sophocle, Ménandre, Aristophane, Hérodote, Thucydide, Pythagore, Diogène, Épicure, Empédocle, Socrate, Platon ; la mort de Socrate, que Justin aime à rappeler comme celle d'un juste persécuté par des méchants, est jugée sévèrement : « Pourquoi a-t-il voulu mourir ? Quelle récompense espérait-il recevoir après la mort ? » (III, 11). Dans cette condamnation sommaire, on reconnaît le souci moral qui chez Théophile est si vif ; on en estime la sincérité ; on en regrette l'étroitesse (1).

Très en garde contre l'hellénisme, l'évêque d'Antioche est en contact avec le judaïsme, et subit parfois l'influence de ses traditions ou de ses légendes (2). Surtout il a pour l'Ancien Testament une vénération profonde ; il avait écrit contre Marcion un traité que nous n'avons plus (3) ; il ouvrait ainsi la voie à ces vaillants évêques d'Orient qui, jusqu'au cinquième siècle, durent défendre leurs églises contre la propagande marcionite.

§ 4. — Minucius Felix (4).

L'OCTAVIUS Parmi les anciens apologistes, Minucius Felix nous apparaît le dernier sans doute par la date (5), mais

(1) La chronologie est très fragile, mais présentée avec une grande assurance : depuis la création jusqu'au jour où il écrit, il s'est écoulé 5 698 ans, plus quelques mois et jours ; Théophile triomphe de ce comput : Quel historien est remonté si haut (III, xxvi) ? Cette démonstration pouvait faire impression sur des esprits à qui toute antiquité apparaissait vénérable, et Théophile lui-même la prend très au sérieux. On attachera moins d'importance encore aux étymologies où il se complait : le cri Évan (Evoé) est inspiré par Satan, qui trompa Ève (II, xxviii) ; Noé a été appelé Deucalion, parce qu'il a dit aux hommes : venez, Dieu vous appelle (δεῦτε, καλεῖ ὑμᾶς ὁ Θεός) (III, xix), etc. ; on trouve dans le Cratyle des fantaisies semblables ; mais pour Platon, ce sont des jeux ; pour Théophile, ce sont des preuves.

(2) Alors qu'il repousse toute la philosophie grecque, il regarde les Sibylles comme des prophètes (II, ix et suiv.). Il suit probablement quelque haggada, quand il écrit que le sang répandu se coagule et ne peut pénétrer la terre, parce que la terre en a horreur depuis le meurtre de Caïn (II, xxix) ; de même quand il affirme que les prêtres qui résidaient dans le Temple guérissaient la lèpre et toute maladie (III, xxi).

(3) Cet ouvrage est signalé par Eusèbe, *H. E.*, IV, xxiv, ainsi qu'un livre contre l'hérésie d'Hermogène. Loors (*Theophilus v. Antiochien adv. Marcionem*, Leipzig, 1930) a cru retrouver la substance du traité contre Marcion dans le livre d'Irénée, *Adversus Hæreses*, et pour prouver cette thèse, il a dépensé des trésors d'érudition et d'ingéniosité ; mais la thèse est insoutenable. Cf. *Recherches de Sc. Relig.*, 1931, p. 596-601. Sur la théologie de Théophile, cf. *Histoire du Dogme de la Trinité*, t. II, p. 508-513.

(4) *L'Octavius*, conservé dans un manuscrit du ix^e siècle, *Parisinus*, 1661, a été édité dans le *Corpus* de Vienne par HALM, en 1867 ; avec traduction française et commentaire, par WALTZING (Louvain, 1903). Cf. BOISSIER, *La fin du paganisme*, t. I, p. 261-289 ; MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. I, p. 463-508 ; P. DE LABRIOLLE, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, t. II, p. 147-175.

(5) Cette date est très discutée ; entre *L'Octavius* et *L'Apologeticus* de Tertullien, qui date de 197, on relève des ressemblances frappantes ; pour les expliquer, on a renoncé à l'hypothèse d'une

l'un des premiers par le charme du style : Théophile nous a attirés vers le monde oriental, à la frontière de l'Église hellénique et syriaque ; la lecture de l'*Octavius* nous ramène en Occident et, pour la première fois, nous met en face d'un texte latin (1).

Ce petit traité est d'un grand charme de style, et tous les humanistes en sont séduits : « Quand on lit, dit Boissier (2), ce charmant ouvrage qui, par les *Tusculanes*, remonte jusqu'au *Phèdre*, et semble éclairé d'un rayon de la Grèce, on voit bien que l'auteur imaginait une sorte de christianisme souriant et sympathique, qui devait pénétrer dans Rome sans faire de bruit et la renouveler sans secousse ». L'historien de l'Église, dont la curiosité est plus exigeante, aura quelque regret en face de cette œuvre charmante, qui n'est, malgré tout, qu'une lointaine introduction à la foi.

Octavius Januarius, ami de Minucius, le rencontre à Rome en septembre ; après de longues conversations, ils profitent des vacances des tribunaux pour se rendre à Ostie ; ils emmènent un ami païen, Cæcilius. Ayant aperçu une statue de Sérapis, Cæcilius la salue, selon l'usage, en lui envoyant un baiser. Octavius se retourne vers Minucius : « Vraiment ce n'est pas bien, mon cher ami, d'abandonner aux égarements d'une vulgaire ignorance un homme qui vous aime et ne vous quitte jamais, de lui permettre, en un si beau jour, d'adresser des hommages à des pierres, surtout quand vous savez que vous n'êtes pas moins responsable que lui de sa honteuse erreur. » Cæcilius est attristé par cet incident ; dès qu'on est arrivé au bout du môle, on s'assied et la discussion s'engage.

Cæcilius, le défenseur du paganisme, est un philosophe académicien : dans les choses humaines, tout est douteux et incertain ; on y rencontre des vraisemblances plutôt que des vérités ; c'est donc, chez des ignorants, une étrange présomption que de prétendre connaître Dieu ; nous sommes plus sages, nous qui, parmi tant d'incertitudes, croyons nos ancêtres et respectons nos traditions romaines. Ceux qui les repoussent sont intolérables, et les chrétiens plus que tous les autres. Et c'est ici que, dans son indignation et son mépris, Cæcilius se fait l'écho de toutes les calomnies lancées contre tous les chrétiens (3).

source commune ; restent deux thèses rivales : Tertullien est antérieur (Boissier, Monceaux, de Labriolle) ; Minucius est antérieur (Schanz, Ehrhard, Waltzing, Moricca). Il y a dix ans, Dom de Bruyne écrivait (*Revue bénédictine*, oct. 1924, p. 136) : « Cette question menace de prendre place parmi les fastidieux et insolubles problèmes auxquels s'acharnent périodiquement quelques courageux chercheurs. » Nous étudierons brièvement l'*Octavius* sans reprendre une fois de plus cette discussion.

(1) Le pape Victor est signalé comme le premier auteur chrétien de langue latine ; mais ce qu'il a écrit n'est pas parvenu jusqu'à nous. Les *Actes* des martyrs scillitains ouvrent pour nous la littérature chrétienne latine ; le premier livre en est l'*Apologétique* de Tertullien ou l'*Octavius*, selon la position que l'on prend dans le débat sur l'antériorité réciproque de ces deux livres.

(2) G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 289.

(3) Cf. *supra*, p. 420.

L'APOLOGÉTIQUE
DE MINUCIUS FELIX

Octavius lui répond, en soulignant d'abord la contradiction entre cette philosophie sceptique et ce paganisme intolérant. Il n'y a qu'un Dieu : le spectacle du monde nous en convainc, la croyance populaire s'y porte spontanément (1) ; les poètes, les philosophes le proclament ; c'est la croyance des chrétiens. En face, comme les fables païennes sont folles, comme les mystères païens sont honteux ! Vos calomnies contre le christianisme ne peuvent faire rougir que ceux qui les inventent ; chez nous, tout est simple et pur :

Est-il besoin d'élever à Dieu des statues, si l'homme est son image ? Pourquoi lui bâtirait-on des temples, puisque l'univers, qu'il a formé de ses mains, ne suffit pas pour le contenir ? Comment enfermer cette immensité dans une petite chapelle ? C'est notre âme qui doit lui servir de demeure, et il demande que nous lui consacrons notre cœur. A quoi sert de lui offrir des victimes, et ne serait-ce pas une ingratitude, après qu'il nous a donné tout ce qui naît sur la terre, pour notre usage, de lui rendre les présents qu'il nous a faits ? Sachons qu'il ne réclame de nous qu'un cœur pur et une conscience honnête. C'est prier Dieu que de conserver son innocence, c'est l'honorer que de respecter la justice. On se le rend favorable en s'abstenant de toute fraude, et quand on sauve un homme du danger, on lui fait le sacrifice qu'il préfère. Ce sont là les victimes, c'est le culte que nous lui offrons. Chez nous, celui-là est le plus religieux qui est le plus juste (2).

Cette page brillante fait sentir l'attrait, mais aussi l'insuffisance de cette apologie ; le christianisme, s'il n'était que cela, ne serait qu'une philosophie. Octavius d'ailleurs en a conscience, quand il promet de reprendre ailleurs la discussion qu'il entame ici (Chap. xxxvi). Le seul argument qu'il pousse à fond, c'est le spectacle des vertus chrétiennes, en particulier dans le martyr :

Quel beau spectacle pour Dieu, qu'un chrétien qui lutte contre la douleur, qui dresse sa liberté en face des rois et des princes, ne le cédant qu'à Dieu à qui il appartient, qui surmonte, triomphant et victorieux, le magistrat qui le condamne... C'est que le soldat de Dieu n'est pas abandonné dans la douleur, n'est pas détruit par la mort. Un chrétien peut paraître malheureux, il ne peut l'être... Ne comprenez-vous pas que personne ne voudrait, sans raison, s'exposer à de pareils tourments, ni ne pourrait, sans Dieu, les supporter ?... Tranquilles, modestes, sûrs de la bonté de notre Dieu, nous soutenons l'espérance de la félicité future par la foi en sa majesté toujours présente. Ainsi nous resuscitons à une vie heureuse, et dès ici-bas nous vivons dans la contemplation de l'avenir. (Nous méprisons le dédain des philosophes), que nous savons être des corrupteurs, des adultères, des tyrans, d'une façon intarissable contre leurs propres vices. Nous, qui faisons montre de sagesse non par notre manteau mais par notre âme, dont la grandeur n'est point dans la parole mais dans la vie, nous nous faisons gloire d'avoir saisi ce que ces hommes ont poursuivi de tant d'efforts et n'ont jamais pu trouver... Nous voulons que la superstition soit refoulée, que l'impiété soit expiée, que la vraie religion soit respectée (chap. xxxvii-xxxviii).

Ce discours produit sur les deux amis une impression profonde ; enfin

(1) On rencontre ici (xviii) les arguments développés par Tertullien dans son petit livre sur *le Témoignage de l'âme*.

(2) Chap. xxxii, 3, trad. Boissien, p. 281.

Cæcilius rompt le silence pour se déclarer converti ; il demande seulement un supplément d'instruction qu'on lui donnera demain.

Cette brillante apologie n'est donc qu'une introduction à la foi, et c'est ce qui en explique les silences : Minucius a voulu atteindre le public lettré et provoquer en faveur du christianisme une curiosité sympathique. On peut se demander toutefois si une exposition moins réservée n'aurait pas été plus efficace et, partant, plus habile. Il est permis de le croire ; mais, cette réserve faite, il faut reconnaître à l'*Octavius* un grand charme et une grande force. On n'y trouve pas la vigueur ni l'originalité de Tertullien ; les emprunts sont nombreux, mais ils sont mis en œuvre avec un tact très sûr et très personnel ; l'entrée en matière elle-même n'est pas un simple hors-d'œuvre ; elle tend à montrer aux lecteurs que les chrétiens peuvent être, comme eux, des gens cultivés et de bonne compagnie, des avocats qui mettent à profit les vacances des tribunaux pour agiter entre eux les plus hauts problèmes. La discussion confirme l'impression du début : dans le réquisitoire de Cæcilius, si vigoureux, parfois si brutal, les païens reconnaîtront leurs propres objections et sous la forme même qu'ils leur donnent ou qu'ils voudraient leur donner ; le plaidoyer d'Octavius les ressaisira ; il n'est pas un seul grief opposé aux chrétiens qui ne se retourne contre ce paganisme qu'ils connaissent si bien, qu'ils excusent par habitude ou par tradition, mais qu'un instant de réflexion peut les amener à mépriser ; la philosophie à son tour cédera : certaines de ses thèses les plus hautes viendront confirmer les dogmes chrétiens ou du moins y achemineront l'esprit ; d'autre part, elle accusera son impuissance à soutenir la vie, et chez ceux-là mêmes qui l'exposent le plus brillamment ; en face d'elle, le christianisme, qu'elle méprise, mais dont la beauté morale si simple, si sincère, si largement répandue, la dépasse de toute façon. C'est sur ce tableau que s'achève l'*Octavius* ; on comprend que la séduction en soit décisive.

L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE
AU II^e SIÈCLE

Si nous la considérons d'ensemble, l'apologétique du deuxième siècle nous fait connaître d'abord l'opposition que le christianisme rencontre et que les apologistes cherchent à réduire. A l'origine, ce sont d'abord les cultes païens que les apôtres trouvent en face d'eux, par exemple saint Paul à Athènes ; leur effort est donc de combattre le polythéisme et l'idolâtrie, d'établir la croyance en un Dieu unique, pour passer de là à la mission du Christ. Bientôt d'autres adversaires entrent en scène, et prennent le premier rôle ; ce sont eux, les philosophes, qui donnent à l'hellénisme sa consistance ; les cultes païens et leurs mystères servent à tromper et à endormir les besoins religieux, mais ils ne peuvent se justifier devant l'intelligence que transformés, spiritualisés par la philosophie ; les philosophes d'ailleurs ne se contentent

pas de défendre le paganisme ; ils attaquent la religion nouvelle. De plus en plus, le combat se noue entre deux équipes de penseurs : ceux de l'Église, ceux de la philosophie.

L'issue de cette lutte ne pouvait être douteuse ; dès l'époque où nous sommes parvenus, elle s'accuse : l'hellénisme ne peut maintenir sa prise sur les âmes que par un jeu de combinaisons et de compromis : la philosophie n'aboutit par elle-même qu'à une spéculation sèche et le plus souvent incertaine ; elle doit s'appuyer sur les cultes païens pour se donner la force, ou au moins l'illusion d'un élan religieux, mais, pour en tirer quelque apparence de vie, elle doit les épurer, les élever, les transformer ; malgré tous ces efforts, elle ne peut leur donner une vérité objective que tout en eux dément.

Le christianisme, au contraire, est tout d'une pièce : croyance, culte, morale, tout est d'un seul bloc et a la même solidité ; tout ce que la philosophie avait entrevu est consacré par une révélation divine, et cette théologie naturelle se prolonge en des mystères qui illuminent la vie présente et préparent la vie future. Tout cela donne aux apologistes un accent de certitude tranquille, sincère, profonde, que la philosophie ne pouvait imiter et qui était irrésistible ; on doit y ajouter le spectacle des fruits que cette religion portait, dans ses martyrs d'abord, et aussi dans toute la foule de ses adeptes, même des plus humbles ; là surtout le christianisme prenait sur l'hellénisme un avantage évident et décisif.

Tel est vraiment le fond du débat, et sur ces questions les affirmations des apologistes du deuxième siècle ont eu une valeur durable. A côté, bien des questions secondaires, soulevées au courant de la discussion, ne reçoivent pas toujours la solution la plus juste : le christianisme, nécessaire à l'humanité, est apparu bien tard ; pourquoi ? A cette question angoissante l'épître à Diognète répond en affirmant le plan providentiel qui de l'immense misère tirera le salut ; saint Justin montre l'action du Verbe séminale qui fait entrevoir du moins quelques-unes des vérités religieuses indispensables ; Tertullien parlera de l'âme naturellement chrétienne ; Justin, Tatien et d'autres ajouteront que les philosophes ont pillé la Bible. Le christianisme est-il une révélation unique ou a-t-il été préparé par une révélation accordée à tous les hommes ou, du moins, aux Juifs ? Cette question se rattache étroitement à la précédente ; elle n'est qu'incomplètement résolue ; la révélation judaïque est imparfaitement comprise ; la prophétie est bien mise en lumière, mais on ne trouve pas encore chez les apologistes cette vue de l'éducation progressive de l'homme que saint Irénée exposera magistralement. D'où vient à la doctrine chrétienne sa transcendance ? Justin l'a bien vu et bien dit : la source en est dans la révélation divine. Il y a plus d'incertitude dans l'exposé de cet enseignement révélé ; les similitudes apparentes qui rapprochent cette théologie de la philosophie platon-

cienne ou stoïcienne voilent parfois aux apologistes les oppositions fondamentales ; de là des inexactitudes dangereuses que nous avons relevées. Remarquons d'ailleurs que les apologistes ont entrepris leur œuvre de leur propre initiative ; l'Église leur est reconnaissante de leur zèle, mais sans vouloir couvrir de son autorité leur philosophie parfois trop complaisante. Bientôt d'ailleurs, dès la fin de ce second siècle, la lutte contre les hérésies va forcer l'Église à donner à la règle de foi plus de rigueur, à la liturgie plus d'unité, au gouvernement ecclésiastique une force plus efficace.

APPENDICE

SYNCHRONISME DES PAPES ET DES EMPEREURS

Auguste	mort en 14		
Tibère	14-37		
Caligula	37-41		
Claude	41-54		
Néron	54-68	Saint Pierre . .	30 ?-64
Galba, Othon, Vitellius	68-69	S. Lin	64 ?-76 ? (1)
Vespasien	69-79	S. Anaclet . . .	76 ?-88 ? (1)
Titus	79-81	S. Clément . . .	88 ?-vers 100
Domitien	81-96	S. Évariste . . .	?- ?
Nerva	96-98	S. Alexandre . .	?- ?
Trajan	98-117	S. Sixte	?- ?
		S. Télesphore . .	?-vers 136
Hadrien	117-138	S. Hygin	vers 136-vers 140
Antonin le Pieux . . .	138-161	S. Pie	vers 140-avant 154
		S. Anicet	à partir de 154- ?
		S. Soter	avant 175-175
		S. Éleuthère . .	175-189
Marc-Aurèle	161-180		
Commode	180-192		

(1) Les dates de Lin et d'Anaclet sont inconnues. On peut leur attribuer à chacun la douzaine d'années que leur attribue la tradition enregistrée au *Liber Pontificalis*: cf. ci-dessus, p. 375.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS, par AUGUSTIN FLICHE et VICTOR MARTIN.	7
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	11
INTRODUCTION	15
I. — LE MONDE ROMAIN A L'AVÈNEMENT DU CHRISTIANISME, par JACQUES ZEILLER	15
Le christianisme vient de l'Orient, 15. Il se développe d'abord dans le cadre de l'Empire romain, 16. Il s'organise comme une religion de cités, 16. Organisation de l'Empire romain, 17. Les particularismes ethniques, 18. Colonies orientales, 19. Situation religieuse. L'unification culturelle, 19. Survivances des anciens cultes indigènes, 19. Pénétration dans l'Empire romain des cultes orientaux, 20. Persistance temporaire du caractère ethnique des religions orientales, 21. Le judaïsme dans l'Empire romain, 22. Les écoles philosophiques et leurs succès divers, 23. Persistances des aspirations religieuses, 24.	
II. — LE MONDE JUIF, par J. LEBRETON.	26
§ 1. — Le judaïsme palestinien.	26
La Palestine, 27. Les derniers Hasmonéens, 28. La révolte des Juifs, 29. Les procurateurs, 31. Hérode Antipas, 32. Le peuple juif, 33. Hellénisme et judaïsme en Palestine, 33. La pénétration hellénique, 34. La réaction juive, 36. Fidélité à Dieu, 37. La religion des pauvres, 38. L'orgueil de race, 39. L'espérance messianique, 40. Le serviteur de Jahvé. Le fils de l'Homme, 41. Le fils de David, 41. Le messianisme triomphal, 42. Le scandale de la croix, 43. Les Sadducéens, 44. Les Pharisiens, 46. Jésus et les Pharisiens, 47. Dangers du pharisaïsme, 47. Les Esséniens, 49.	
§ 2. — Le judaïsme et la dispersion.	51
Les origines de la dispersion, 51. Importance de la population juive, 53. Etat civil des juifs, 54. Privilèges des prosélytes, 55. Apostasies, 55. Influence de l'hellénisme, 56. Philon, 57. Le Logos, 58. Influence de Philon, 59. Le prosélytisme, 60.	

CHAPITRE PREMIER. — JÉSUS-CHRIST ET L'ORIGINE DE L'ÉGLISE, par J. LEBRETON	63
Le Christ dans l'histoire, 63. Les Évangiles, 64. Le témoignage de l'Église, 65. Le Précurseur, 66. Le baptême de Jésus, 67. La tentation, 68. Les premiers disciples, 69. Le ministère de Jésus. Son objet, 69. Jésus à Jérusalem et en Judée, 71. Jésus en Galilée, 73. Le prédication du règne de Dieu, 74. Les apôtres, 75. Jésus à Capharnaüm, 77. Jésus dans les synagogues, 78. Le discours sur la montagne, 79. La Loi nouvelle, 80. La religion intérieure, 82. Jésus et les Pharisiens, 83. Les paraboles du royaume des cieux, 86. Le ministère galiléen, 89. La crise du ministère galiléen, 92. Le Pain de vie, 93. Les grandes révélations, 96. La confession de saint Pierre, 96. La prédiction de la Passion, 98. La Transfiguration, 99. Les disciples, 99. La mission des disciples, 101. Les prédications de Jésus à Jérusalem, 102. Portée théologique de ces discours, 104. La résurrection de Lazare, 106. Les Rameaux, 107. La dernière semaine, 108. La Cène, 110. Le discours après la Cène, 112. La Passion et la mort de Jésus, 113. L'agonie, 114. Jésus chez Anne et chez Caïphe, 115. Jésus devant Pilate et Hérode, 117. La mort sur la croix, 119. La Résurrection, 121. Apparition aux apôtres, 122. L'Ascension, 124.	
CHAPITRE II. — LA PRÉDICATION DES APOTRES ET LES DÉBUTS DE L'ÉGLISE, par J. LEBRETON.	127
§ 1. — La Pentecôte	127
Le livre des Actes, 127. Les premières années, leur caractère, 128. Les apôtres à Jérusalem, 129. La Pentecôte, 130. Discours de saint Pierre, 132. Première expansion de l'Église, 133. La vie chrétienne, 135. L'action de l'esprit, 137.	
§ 2. — Le martyre de saint Étienne et la conversion de saint Paul.	139
Les hellénistes, 139. Les diacres, 139. Saint Étienne, 140. Discours d'Étienne, 141. La conversion de saint Paul, 144. Baptême et premières prédications de saint Paul, 146. Saint Paul à Jérusalem, 147. Le diacre Philippe, 148.	
§ 3. — Missions de saint Pierre.	150
L'évangélisation du Saron, 150. La conversion de Corneille, 150. Pierre à Jérusalem, 152.	
§ 4. — Antioche et Jérusalem.	153
L'évangélisation d'Antioche, 153. Jérusalem. Famine et persécution, 155. Martyre de saint Jacques, 156. Délivrance de saint Pierre, 156. Persécution et croissance de l'Église, 157.	
CHAPITRE III. — LES MISSIONS DE SAINT PAUL, par J. LEBRETON.	159
Les sources : les Epîtres et les Actes. 159	
§ 1. — Première mission de saint Paul. Chypre, Pisidie, Lycaonie.	160

Chypre, 160. L'Anatolie, 160. Antioche de Pisidie, 161. Iconium, 162. Lystres, 162. Derbé, 163.

§ 2. — Saint Paul et les judaïsants. 164

Récit de saint Paul, 164. Récit des Actes, 165. Le décret, 167. Le différend d'Antioche, 169. L'Eglise et les judaïsants, 171.

§ 3. — La deuxième mission de saint Paul (automne 49-automne 52). 172

Paul et Barnabé, 172. Timothée, 173. La Galatie, 174. La Macédoine, 176. Philippes, 176. Thessalonique, 178. Bérée, 179. Les églises macédoniennes, 179. Athènes, 180. Le discours à l'Aréopage, 181. Corinthe, 183. Prédication et charismes, 185. Conversions et persécutions, 186.

§ 4. — Troisième mission (printemps 53-été 57). 188

Éphèse, 188. Apollos, 189. Prédication de saint Paul, 189. Miracles, 190. Effort apostolique, 190. Première lettre aux Corinthiens, 191. Les coteries de Corinthe, 191. L'immoralité et l'injustice, 193. Le mariage et la virginité, 194. Les idolâtres, 194. L'Eucharistie, 195. La vie chrétienne à Corinthe, 196. L'émeute d'Éphèse, 197. Départ d'Éphèse, 199.

§ 5. — La montée vers Jérusalem. 200

Paul en Macédoine, 200. La Seconde aux Corinthiens, 200. La défense de l'apôtre, 201. La lettre aux Galates, 202. La lettre aux Romains, 204. Le règne du péché, 205. La miséricorde de Dieu, 206. La mort et la vie, 207. Dieu, principe et fin, 208. Départ pour Jérusalem, 209. Paul et l'église de Jérusalem, 209. Le voyage, 212.

§ 6. — La captivité. 216

Saint Paul à Jérusalem, 213. Saint Paul à Césarée, 214. Saint Paul à Rome, 216. Le prisonnier du Christ, 217. Les lettres de la captivité, 218.

§ 7. — Les dernières années. 219

Saint Paul en Asie, 220. Prisonnier à Rome, 221. La mort, 222. L'épître aux Hébreux, 222.

CHAPITRE IV. — SAINT PIERRE ET LES DÉBUTS DE L'ÉGLISE ROMAINE, par JACQUES ZEILLER 225

§ 1. — De Jérusalem à Rome 225

Saint Pierre à Antioche, 225. Saint Pierre dans les provinces d'Asie Mineure et en Macédoine, 226. Saint Pierre à Corinthe, 227.

§ 2. — La venue de saint Pierre à Rome 227

Hypothèses et certitudes, 227. Témoignages littéraires, 228. Témoignages archéologiques, 230.

§ 3. — Le séjour de saint Pierre à Rome	232
Durée du séjour de Pierre à Rome, 232. Les débuts de l'Eglise romaine, 234.	
CHAPITRE V. — SAINT JACQUES ET SAINT JEAN, par J. LEBRETON.	237
§ 1. — Saint Jacques et l'église de Jérusalem	237
Saint Jacques, 237. L'évêque de Jérusalem, 238. Saint Jacques et les judaïsants, 239. L'épître de saint Jacques, 240. Le martyre de saint Jacques, 242. La ruine de Jérusalem, 242. Saint Siméon et l'église de Jérusalem, 243.	
§ 2. — Saint Jean et les églises d'Asie.	245
Saint Jean à Jérusalem, 245. Saint Jean en Asie, 245. L'Eglise et l'Empire, 246. Lettre aux sept églises, 248. L'Eglise chrétienne, 249. L'Evangile de saint Jean, 249. Le Fils de Dieu, 252. Le Verbe fait chair, 254. L'influence de saint Jean, 255. La dispersion des apôtres, 256.	
CHAPITRE VI. — LA VIE CHRÉTIENNE A LA FIN DU I ^{er} SIÈCLE, par J. LEBRETON	259
§ 1. — La vie chrétienne et le Christ	259
La religion du Christ, 259. Les sacrements, 262. Le baptême, 263. L'Eucharistie, 265.	
§ 2. — La hiérarchie primitive.	267
Pierre et les Douze, 267. L'autorité et l'esprit, 269. Les diacres, 270. Les presbytres, 270.	
§ 3. — Les origines de la gnose	274
La gnose païenne, 275. Simon le Magicien, 276. La gnose dans les églises apostoliques, 277.	
CHAPITRE VII. — LA PROPAGATION DU CHRISTIANISME, par JACQUES ZEILLER	279
§ 1. — L'évangélisation du monde romain.	279
La première propagation du christianisme en Italie, 279. En Illyrie, en Espagne, en Gaule, 279. Le christianisme en Asie, 281. Le christianisme en Égypte, 283. Progrès de l'évangélisation de l'Occident au III ^e siècle. La Gaule, 284. L'Afrique, 284. L'Espagne, 285.	
§ 2. — L'évangélisation hors de l'Empire.	285
Le christianisme en Perse, 285. Le christianisme en Osroène, 286.	
CHAPITRE VIII. — LES PREMIÈRES PERSÉCUTIONS. LA LÉGISLATION IMPÉRIALE RELATIVE AUX CHRÉTIENS, par JACQUES ZEILLER	289
§ 1. — La persécution de Néron.	289

Le martyre de saint Pierre, 289. L'incendie de Rome et l'inculpation des chrétiens, 289. Les martyrs, 291.

§ 2. — La prohibition du christianisme. 292

Extension possible de la persécution aux provinces, 292. La législation néronienne contre le christianisme, 293.

§ 3. — Nature juridique des persécutions. 293

Les persécutions ne sont pas l'effet de la seule application de lois antérieurement existantes, 293. Ni du pouvoir de *coercitio* des magistrats, 294. Législation spéciale contre les chrétiens. Les précisions du rescrit de Trajan, 295. Idée directrice de la législation contre les chrétiens, 296. Origine juridique et forme de cette législation, 296.

CHAPITRE IX. — LA PERSÉCUTION SOUS LES FLAVIENS

ET LES ANTONINS, par JACQUES ZEILLER. 299

§ 1. — L'Église sous les Flaviens. 299

L'Église romaine sous les empereurs flaviens, 299. Conquêtes du christianisme dans l'aristocratie, 300. La persécution de Domitien à Rome, 301. La persécution dans les provinces. Bithynie, 303. Asie mineure, 303. Palestine, 303.

§ 2. — La persécution sous Trajan. 304

Règne de Nerva, 304. Trajan et les chrétiens, 304. La question du martyre de saint Clément, 304. Martyre de saint Siméon de Jérusalem, 305. Martyre de saint Ignace d'Antioche, 306. La persécution en Bithynie et dans le Pont, 307. La persécution en Macédoine, 308.

§ 3. — La persécution sous Hadrien. 308

L'empereur Hadrien et les chrétiens, 308. Martyrs en Italie, 309. La révolte juive de Barchochéba et les chrétiens, 310.

§ 4. — La persécution sous Antonin. 310

L'empereur Antonin et les chrétiens, 310. Martyre de saint Polycarpe de Smyrne, 311.

§ 5. — La persécution sous Marc-Aurèle. 311

Marc-Aurèle et les chrétiens, 311. Martyrs à Rome, 312. Martyrs en Grèce, 312. Martyrs en Asie mineure, 313. Les martyrs de Lyon en 177, 313. Nouveaux martyrs à Rome, 316. L'épisode de la Légion fulminante, 316.

§ 6. — La persécution et la paix sous Commode. 317

L'empereur Commode et les chrétiens, 317. Martyrs d'Afrique, 317. Martyrs d'Asie mineure, 318. Martyre d'Apollonius à Rome, 318. La paix de l'Église sous Commode, 319.

CHAPITRE X. — LES PÈRES APOSTOLIQUES ET LEUR

ÉPOQUE, par J. LEBRETON. 321

§ 1. — Saint Clément de Rome. 322

Saint Clément et sa lettre, 322. La primauté romaine, 324. La hiérarchie ecclésiastique, 325. La foi et la vie chrétiennes, 326.	
§ 2. — Saint Ignace d'Antioche	329
Saint Ignace et ses lettres, 330. L'Église et les Églises, 331. L'autorité et les charismes, 332. La primauté romaine, 333. La chair du Christ, 334. L'Eucharistie, 335. La vie dans le Christ, 335. Le Christ et le martyr, 336. Dieu le Père et Jésus-Christ, 337.	
§ 3. — Saint Polycarpe	339
Le témoin de la tradition, 339. Lettre aux Philippiens, 340. Témoignages d'Irénée, 341. Saint Polycarpe à Rome, 341. Martyre de saint Polycarpe, 342. Les leçons du martyr, 344.	
§ 4. — La controverse antijudaïque. La lettre de Barnabé.	344
Interprétation symbolique de la Loi, 346. Théologie, 346.	
§ 5. — La réforme morale et la pénitence dans l'Église romaine. Le <i>Pasteur</i> d'Hermas	347
Le livre et l'auteur, 347. La réforme morale, 349. Vertus et faiblesses, 350. La richesse, 350. L'ambition, 351. La persécution, 352. La hiérarchie, 353. L'Église mère du chrétien, 353. La pénitence, 354. La théologie, 355.	
§ 6. — La prière dans l'Église primitive.	357
L'exemple et l'enseignement du Christ, 357. Prière juive et prière chrétienne, 358. La prière de saint Clément, 359. Prières au Père et au Christ, 361. La liturgie eucharistique, 362. La liturgie eucharistique d'après saint Justin, 363. Origine et développement de cette liturgie, 364. La liturgie baptismale, 366.	
§ 7. — Le symbole des apôtres.	367
Profession de foi au temps apostolique, 367. Le symbole baptismal, 368. Le symbole romain, 370. La règle de foi, 371.	
CHAPITRE XI. — L'ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE AUX DEUX PREMIERS SIÈCLES, par JACQUES ZEILLER.	
§ 1. — L'Église primitive	373
Charité et fraternité, 373. Unité, 374.	
§ 2. — L'Épiscopat et le presbytérat	375
Les origines de l'Épiscopat, 375. Épiscopat collégial ou épiscopat unitaire, 375. La question d'Alexandrie, 377. Les prêtres, 378.	
§ 3. — Les autres ordres ecclésiastiques.	379
Les diacres, 379. Diaconesses, 379. Docteurs, 379. Prophètes, 380. Clercs et laïques, 380. Choix des clercs. Les évêques élus par les églises, 381.	

- § 4. — Géographie ecclésiastique. 381
Sièges épiscopaux, 381. Les futures métropoles, 382.
- § 5. — L'Église de Rome. 382
L'Église romaine au 1^{er} siècle, 382. Saint Clément, 383.
Le témoignage de saint Ignace d'Antioche, 384. Le témoi-
gnage de saint Irénée, 385. L'épître d'Abercius, 385.
Les pontifes romains gardiens de la doctrine et chefs d'Église,
p. 385.

CHAPITRE XII. — LES DIVERSES ÉGLISES AU II^e SIÈCLE,
par JACQUES ZEILLER. 387

- § 1. — L'Église romaine 387
La succession épiscopale de Rome établie depuis les
temps apostoliques, 387. Les papes du 1^{er} siècle, 387. Les
papes du II^e siècle, 388.
- § 2. — Les autres églises d'Occident. 389
Les églises d'Italie, 389. Afrique, 389. Espagne, Gaule,
Bretagne, 390.
- § 3. — Les églises d'Orient 390
Grèce, 390. Asie mineure, 391. Syrie et Palestine, 391.
Égypte, 391.
- § 4. — L'Église judéo-chrétienne. 392
La chrétienté de Pella, 392. Caractères de l'église judéo-
chrétienne, 393.

CHAPITRE XIII. — LA VIE CHRÉTIENNE AUX DEUX PRE-
MIERS SIÈCLES, par JACQUES ZEILLER. 397

- § 1. — Les chrétiens et la vie commune. 397
Les chrétiens mêlés à la vie civile, 397. Les chrétiens ne
font pas d'objection au service militaire, 398.
- § 2. — Les chrétiens et l'activité sociale. 398
Les chrétiens et la vie de la cité antique, p. 398. L'ascé-
tisme chrétien, p. 399.
- § 3. — Les pratiques chrétiennes. 400
La prière, 400. Les jeûnes, 400. La charité, 401.
- § 4. — Christianisme et humanité. 401
Le christianisme et l'esclavage, 401. L'épître à Philémon,
403.
- § 5. — L'attitude païenne vis-à-vis du christianisme. . . 404
L'hostilité païenne, 404. Les accusations populaires, 404.
Les préjugés des intellectuels, 405.
- § 6. — Le martyre. 406
La fréquence du martyre, 406. Du nombre des martyrs, 407.

§ 7. — L'effacement volontaire des chrétiens.	409
Les chrétiens contraints à une vie retirée par l'hostilité païenne, 409. Ils n'en sont pas moins partout, 410.	
§ 8. — Les Catacombes.	411
Le culte chrétien chez les particuliers, 411. Origine cémétériale des catacombes, 411. Les catacombes deviennent lieux de culte, 413. Développement des catacombes, 414.	
§ 9. — L'art des catacombes.	414
L'ornementation des Catacombes, 414. Peintures purement décoratives, 415. Peintures religieuses, 415. Les sarcophages, 417.	
§ 10. — L'économie chrétienne	418
Les contributions des fidèles à la vie matérielle de l'Eglise, 418. La fin du II ^e siècle marque la fin d'une période dans l'histoire de l'Eglise, 418.	
CHAPITRE XIV. — L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE AU	
II ^e SIÈCLE, par J. LEBRETON	419
§ 1. — Les origines de l'apologétique chrétienne.	419
Les calomnies païennes, 419. La littérature antichrétienne, 420. Apologistes juifs et controversistes païens, 421. Apologétique des martyrs, 422. Les apologies. Leurs destinataires et leur but, 422. Quadrat, 423. Aristide, 424. La lettre à Diognète, 426.	
§ 2. — Saint Justin	427
Vie de saint Justin, 427. Sa conversion, 428. Saint Justin à Rome, 429. L'école de Rome, 431. Œuvres de Justin, 432. La connaissance de Dieu, 433. La révélation divine, 435. Le christianisme et la philosophie, 436. Preuves : la prophétie, 437. Le miracle, 440. La morale chrétienne, 441. Théologie, 443. Le Verbe dans la création, 445. Les apparitions divines, 446. Personnalité du Verbe, 448. Divinité du Verbe, 449. La génération du Fils de Dieu, 450. Le martyr, 451.	
§ 3. — Les apologistes grecs de la fin du II ^e siècle	451
Tatien, 451. La doctrine chrétienne, 453. La défection de Tatien, 454. Athénagore, 455. Saint Théophile, 457.	
§ 4. — Minucius Félix	458
L'Octavius, 458. L'apologétique de Minucius Félix, 460. L'apologétique chrétienne au II ^e siècle, 461.	
APPENDICE. — SYNCHRONISME DES PAPES ET DES EMPE-	
REURS	465

Etabl. André BAULLIARD, Saint-Dizier (Haute-Marne). — 1934.